E/1994/38
LC/G./1828-P

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC)

RAPPORT BIENNAL
(16 avril 1992 – 27 avril 1994)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS, 1994

SUPPLEMENT N° 18

NATIONS UNIES
Santiago du Chili, 1994



TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
I. QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL ET PORTEES A SON ATTENTION	1
A. QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL	1
B. QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DU CONSEIL	1
II. ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-QUATRIEME SESSION	5
Introduction	5
A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DES COMITES SPECIAUX	7
B. ACTIVITES DE FOND ET D'APPUI	16
1. ACTIVITES DE FOND	16
Travaux multidisciplinaires	16
Revista de la CEPAL	21
Sous-programme 1: Agriculture et alimentation	24
Sous-programme 2: Développement économique	29
Sous-programme 3: Planification économique et sociale	43
Sous-programme 4: Développement industriel, scientifique et technologique	58
Sous-programme 5: Commerce international et financement du développement	73
Sous-programme 6: Ressources naturelles et questions d'énergie	82
Sous-programme 7: Environnement et établissements humains	91
Sous-programme 8: Population	104
Sous-programme 9: Développement social	122
Intégration de la femme au développement	135
Sous-programme 10: Statistiques et projections économiques	142
Sous-programme 11: Transport	150
Sous-programme 12: Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	158

Page

Sous-programme 13: Activités sous-régionales dans les Caraïbes 181
Sous-programme 14: Intégration et coopération régionales 197
Sociétés transnationales 202

2. SERVICES COMMUNS D'APPUI 206

Division opérationnelle et de planification des programmes 206
Division des documents et des publications 208
Bibliothèque de la CEPALC 210
Centre de calcul électronique 212
Groupe des services d'information 213
Groupe des services de conférence 215

C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS 216

Annexe 1: Projets de coopération technique exécutés à l'aide de fonds extra-budgétaires 217

Annexe 2: Réunions organisées par le système de la CEPALC 229

III. VINGT-CINQUIEME SESSION DE LA COMMISSION 245

A. PARTICIPANTS ET ORGANISATION DES TRAVAUX 245

Lieu et date de la réunion 245
Participants 245
Vérification des pouvoirs 246
Election du Bureau 246
Comités 247
Examen et adoption des rapports des Comités 247
Documents 248
Adoption des projets de résolution 248
Adoption du rapport de la réunion 248

B. ORDRE DU JOUR 248

C. SEANCES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE 249

D. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA PLENIERE 258

E. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CEPALC A SA VINGT-CINQUIEME SESSION 278

533(XXV) Insertion internationale 279
534(XXV) Régionalisme ouvert 282

Page

535(XXV) Sommet mondial pour le développement social 284
536(XXV) Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement 286
537(XXV) Calendrier de conférences de la CEPALC pour la période 1994-1996 . 289
538(XXV) Programme de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour l'exercice biennal 1996-1997 . . 291
539(XXV) Economie et catastrophes naturelles 292
540(XXV) Centre latino-américain de démographie (CELADE) 293
541(XXV) Restructuration et revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: incidence sur la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes 295
542(XXV) Appui aux travaux de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) 297
543(XXV) Participation des membres associés de la CEPALC aux conférences mondiales des Nations Unies 299
544(XXV) Activités concernant l'environnement et le développement 300
545(XXV) Logement et urbanisme en Amérique latine et aux Caraïbes 302
546(XXV) Programme visant à développer la coopération et l'intégration entre l'Amérique latine et les Caraïbes 304
547(XXV) Coopération technique entre pays et régions en développement 306
548(XXV) Santé, équité et transformation du processus de production 309
549(XXV) Concertation aux fins du développement 310
550(XXV) Appui a la deuxième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou restaurées 311
551(XXV) Lieu et date de la prochaine session 312

Annexe 1: RAPPORT DU COMITE I 313

Annexe 2: LIGNES DIRECTRICES POUR UN CONSENSUS DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES SUR LE SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL 345

Annexe 3: RAPPORT DU COMITE II 359

Annexe 4: RAPPORT DU COMITE DE COOPERATION ENTRE PAYS ET REGIONS EN DEVELOPPEMENT 377

Annexe 5: LISTE DE DOCUMENTS 382

Introduction

Ce trente-septième rapport d'activités de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes concerne la période comprise entre le 16 avril 1992 et le 27 avril 1994. Il comprend la relation des travaux de la vingt-cinquième session de la Commission tenue à Carthagène (Colombie), du 20 au 27 avril 1994.

I. QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU PORTEES A SON ATTENTION

A. QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL

A sa vingt-cinquième session, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été invitée par le Gouvernement du Costa Rica à tenir sa vingt-sixième session à San José (Costa Rica), en 1996. Le 27 avril, la Commission a adopté la résolution 551(XXV), par laquelle elle accepte cette invitation et recommande au Conseil économique et social d'approuver la tenue de la vingt-sixième session de la CEPALC au Costa Rica en 1996.

B. QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DU CONSEIL

Lors de sa vingt-cinquième session, tenue du 20 au 27 avril 1994, la Commission a adopté sept résolutions qui présentent un intérêt particulier pour le Conseil économique et social.

Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: incidence sur la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Dans sa résolution 541(XXV), la Commission exprime sa satisfaction du travail efficace et des contributions importantes du secrétariat de la Commission à la pensée économique et aux efforts en faveur du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, tant dans les domaines analytique et opérationnel que sur le plan de la coopération économique intra-régionale et internationale. Elle exprime en outre sa conviction que, dans le processus actuel de restructuration et de revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, il faudrait dûment tenir compte de l'utilité de l'optique régionale, multidisciplinaire et multisectorielle qui a caractérisé les travaux de la Commission. Celle-ci recommande en outre que dans la restructuration et la revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social auxquelles procède actuellement l'Assemblée, il soit tenu compte de l'utilité des tâches que

peuvent réaliser les commissions, à savoir notamment: a) fonctionner comme instances centrales du système des Nations Unies pour la discussion des tendances du développement social et économique; b) exercer la direction et la responsabilité des activités de coordination et de coopération au niveau régional et présenter des avis et des recommandations au sujet de ces activités; c) fournir les éléments nécessaires aux processus d'élaboration des politiques des organismes compétents des Nations Unies à l'échelle mondiale; d) participer aux activités opérationnelles; et e) contribuer à renforcer la coopération régionale et à promouvoir une coopération interrégionale efficace. Elle recommande enfin aux Etats membres de la Commission d'appuyer, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein de l'Assemblée générale, la mise en oeuvre opportune du processus global de restructuration et de revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, à la lumière des paragraphes antérieurs du dispositif de cette résolution.

Régionalisme ouvert

Dans sa résolution 534(XXV), la Commission prend note avec satisfaction du document du secrétariat intitulé "Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes", qui constitue un cadre de référence utile pour recommander aux gouvernements les actions propres à renforcer le processus régional d'intégration et concilier celui-ci avec l'impératif d'améliorer l'insertion des économies latino-américaines et des Caraïbes dans l'économie internationale. Elle souligne l'utilité du concept de "régionalisme ouvert" présenté par le secrétariat pour conjuguer l'interdépendance née des accords spéciaux de nature préférentielle avec celle engendrée fondamentalement par la libéralisation et la déréglementation dans un contexte de mondialisation. Aux termes de cette résolution, la Commission demande également au secrétariat d'étudier la convergence entre les différents processus d'intégration régionale et sous-régionale en Amérique latine et aux Caraïbes et l'éventuelle participation de tous les pays de la région à des mécanismes commerciaux élargis, y compris l'Accord de libre-échange nord-américain, ainsi que les effets de l'incorporation des pays de la région à ces mécanismes, que ce soit à titre individuel ou en groupe. Elle recommande finalement de diffuser largement le document sur le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes.

Santé, équité et transformation du processus de production

Dans sa résolution 548(XXV), la Commission accueille avec satisfaction le document élaboré par le secrétariat de la CEPALC et l'Organisation panaméricaine de la santé et intitulé "Salud, equidad y transformación productiva en América Latina y el Caribe" qui constitue un apport précieux aux politiques visant à améliorer la santé, domaine dans lequel il s'avère possible, à brève échéance, d'avancer sur la voie de la justice sociale. Aux termes de cette résolution, elle demande au Secrétaire exécutif de la Commission, eu égard au caractère important et judicieux de la proposition formulée aux gouvernements, de présenter le document en question à une Réunion spéciale des ministres de l'économie et de la santé, organisée de façon conjointe par le Secrétariat et l'Organisation panaméricaine de la santé, qui pourrait être tenue à l'occasion de la vingt-quatrième Conférence sanitaire panaméricaine qui aura lieu à Washington, D.C., en septembre 1994.

Insertion internationale

Dans sa résolution 533(XXV), la Commission accueille favorablement le document élaboré par le secrétariat de la CEPALC intitulé "América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la

economía mundial" qui constitue un cadre référentiel pertinent et actualisé pouvant servir d'orientation aux efforts constamment déployés par les gouvernements en vue d'améliorer l'insertion des pays de la région au sein de l'économie internationale. Aux termes de cette résolution, la Commission demande au secrétariat de privilégier les questions suivantes: a) le réaménagement des politiques publiques en fonction d'une stratégie intégrée de compétitivité; b) les principes directeurs de politique méso-économique présentés dans le document (éducation et formation, innovation et diffusion technologiques, promotion des exportations et des investissements, financement et gestion de l'infrastructure), ainsi que leur corrélation avec les facteurs macro et micro-économiques dans les activités de promotion de la compétitivité; c) l'articulation productive et commerciale au sein des filières d'exportation; d) les instruments de politique budgétaire, monétaire et de change permettant d'améliorer l'apport des courants financiers à la stabilité macro-économique et à la formation de capital; e) les instruments qui soient de nature à améliorer l'accès de la région aux marchés financiers internationaux, ainsi que la réglementation prudente qui assure le bon fonctionnement des marchés financiers nationaux; et f) l'adaptation appropriée des instruments de promotion de la production et des exportations pour les rendre utiles aux économies se trouvant à divers stades d'internationalisation. La Commission recommande finalement au secrétariat de la CEPALC d'assurer la vaste diffusion du document envisagé.

Programme visant à développer la coopération et l'intégration entre l'Amérique latine et les Caraïbes

Dans sa résolution 546(XXV), la Commission prie instamment les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes de recueillir et d'échanger des données d'information sur le commerce et l'investissement extérieur. Elle prie également les secrétariats de la CARICOM oeuvrant en faveur de l'intégration, l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO) et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), ainsi que les bureaux sous-régionaux de la CEPALC de présenter des propositions en vue de favoriser efficacement l'intégration et la coopération économiques entre les Caraïbes et l'Amérique latine, y compris la conclusion d'accords de libre-échange et l'encouragement de coentreprises dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services. Aux termes de cette résolution, elle demande également au secrétariat de la CEPALC d'appuyer, dans le domaine général relevant de sa compétence et en coordination avec les secrétariats des mécanismes d'intégration, les récents efforts déployés en vue de la création de l'Association des Etats des Caraïbes.

Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement

Dans sa résolution 536(XXV), la Commission approuve l'avant- projet présenté et adopte celui-ci en tant que "Projet de Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement", lequel devra bénéficier des apports qui émaneront de la Conférence internationale. Elle décide également de créer un Comité spécial de session sur la population et le développement composé de représentants de ses pays membres, qui aura la responsabilité finale d'assurer le suivi et la révision du projet et ultérieurement du Plan d'action. Elle décide de charger le secrétariat de la CEPALC d'appuyer le Bureau directeur du CEGAN et, s'il y a lieu, le Comité spécial, ainsi que les organisations sous-régionales, dans leur tâche de coordination des activités régionales et sous-régionales, en étroite collaboration avec les organismes internationaux et organes compétents des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Sommet mondial pour le développement social

Dans sa résolution 535(XXV), la Commission exprime sa satisfaction du document intitulé "Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes" présenté par le secrétariat, qui contient d'importantes orientations pour la préparation du Sommet de la part des Etats membres de la Commission. Aux termes de cette même résolution, elle prend note avec satisfaction des "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le Sommet mondial pour le développement social" et demande au secrétariat d'accorder la plus haute priorité aux travaux préparatoires du Sommet. Elle prie également le Secrétaire exécutif de procéder à une réorientation des activités consacrées jusqu'ici à l'organisation périodique de la Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes de façon à assurer la préparation et le suivi du Sommet mondial.

Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social

L'un des principaux objectifs de cette vingt-cinquième session de la CEPALC était de déterminer la façon de cristalliser les aspirations collectives des pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la CEPALC lors du Sommet mondial pour le développement social. Dans ces lignes directrices, il est signalé que l'ampleur des problèmes sociaux existant dans la région est telle que leur solution passe par l'application de politiques qui aillent au-delà d'un train de mesures sectorielles, d'assistance ou de l'existence de systèmes de sécurité sociale. Cette solution exige une approche intégrée permettant d'aborder, dans le même temps et de façon complémentaire, la transformation du processus de production et l'équité, parallèlement à la sécurité des citoyens, au respect des droits individuels et collectifs, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, et à la paix.

C'est dans cette optique que sont envisagées, dans le document en question, les trois questions essentielles du Sommet social: l'intégration sociale, l'atténuation et la réduction de la pauvreté et la création d'emplois productifs, et que sont proposées des mesures à l'échelon national et dans le domaine de la coopération régionale et internationale.

D'autres résolutions adoptées par la CEPALC à sa vingt-cinquième session

Au cours de cette même réunion, la Commission a également adopté les résolutions suivantes: la résolution 538(XXV) sur le programme de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la résolution 537(XXV) sur le calendrier de conférences de la CEPALC pour la période 1994-1996; la résolution 540(XXV) sur les tâches prioritaires du Centre latino-américain de démographie (CELADE); la résolution 549(XXV) sur la concertation aux fins du développement; et la résolution 550(XXV) concernant l'appui à la deuxième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou restaurées; la résolution 539(XXV) sur l'économie et les catastrophes naturelles; la résolution 542(XXV) concernant l'appui aux travaux de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES); la résolution 543(XXV) sur la participation des membres associés de la CEPALC aux conférences mondiales des Nations Unies; la résolution 544(XXV) sur les activités concernant l'environnement et le développement; la résolution 545(XXV) sur le logement et l'urbanisme en Amérique latine et aux Caraïbes; et la résolution 547(XXV) sur la coopération technique entre pays et régions en développement.

II. ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-QUATRIEME SESSION

Introduction

Ce rapport d'activités de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) couvre la période biennale écoulée depuis la dernière session de la Commission tenue en avril 1992. Il contient une synthèse des travaux menés dans le cadre du programme de travail du système de la CEPALC, lequel comprend l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE). Il est présenté en trois sections principales et deux annexes.

La section A concerne les activités des organes subsidiaires et des comités spéciaux, à savoir du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, du Bureau du Conseil régional de planification de l'ILPES et de la Commission interinstitutions chargée de l'exécution des décisions du Comité de coopération économique de l'Amérique centrale (CCE). Dans chaque cas, les activités pertinentes font l'objet d'une brève description, au même titre que les accords et les décisions adoptés.

Le présent rapport contient également une synthèse des principaux aspects de la Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes, de la Réunion d'experts gouvernementaux en matière de population et de développement en Amérique latine et aux Caraïbes, préparatoire de la Conférence internationale sur le population et le développement qui se tiendra en 1994, de la Conférence régionale latino-américaine et des Caraïbes sur la population et le développement, de la troisième Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes, de la Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes préparatoire de l'Année internationale de la famille, de la huitième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la neuvième Réunion du Conseil régional de planification (CRP).

La section B est consacrée aux activités menées à bien dans le cadre du programme de travail du secrétariat, le point 1 correspondant aux programmes de fond et le point 2 aux activités d'appui.

La présentation des activités de fond obéit essentiellement à la nouvelle structure programmatique émanée du Plan à moyen terme pour la période 1992-1997 qui vise à en faciliter l'étude comparative par rapport au budget par programme établi pour l'exercice biennal 1994-1995 ainsi qu'au projet de programme de travail pour la période biennale 1996-1997, lequel sera soumis à la considération de la Commission au cours de la vingt-quatrième session.

Cette section du rapport comprend, au point 1, une relation des travaux multidisciplinaires réalisés conjointement par les groupes organiques de la CEPALC et matérialisés dans les documents présentés aux réunions de la Commission. On y met l'accent sur l'approche globale du secrétariat quant aux options et aux facteurs qui influent sur le développement économique et social des pays de la région. Viennent ensuite une description détaillée des activités de la Revista de la CEPAL et une présentation des travaux menés dans le cadre de chacun des quatorze sous-programmes de fond. Ce rapport contient finalement un résumé des activités menées par le Groupe commun CEPALC/CNUCED des sociétés transnationales.

La structure de ce rapport d'activités a été modifiée par rapport aux rapports présentés lors de sessions antérieures de la Commission, les activités menées par la Division du commerce international, des transports et du financement en matière d'intégration et de coopération régionales faisant ici l'objet d'un sous-programme spécifique. De même, eu égard à leur importance, les activités concernant l'intégration des femmes au développement sont décrites séparément.

L'information correspondant à chacun des sous-programmes est présentée d'abord sous la forme d'une synthèse décrivant l'orientation générale et les aspects les plus saillants des travaux accomplis, suivie d'une énumération exhaustive des produits résultant de ces travaux, lesquels sont regroupés en quatre catégories: i) Documents, ii) Réunions, séminaires et conférences; iii) Coopération technique; et iv) Formation et bourses.

Ces groupes sont, à leur tour, subdivisés; c'est ainsi qu'on distingue, dans la catégorie documents, les publications éditées par la CEPALC, les livres publiés moyennant contrat d'édition et les articles parus dans des publications externes. Les réunions, séminaires et conférences sont de deux types: ceux organisés dans le cadre des activités du sous-programme en question et ceux parrainés ou convoqués par d'autres institutions auxquels la Commission n'a fait que participer. Enfin, la coopération technique est structurée en fonction des organismes et des pays membres bénéficiaires.

Le point 2 de la section B correspond au résumé des principales activités d'appui technique réalisées par la Division opérationnelle et de planification des programmes, chargée de la gestion de la coopération technique, ainsi que par la Division des documents et des publications, la Bibliothèque, le Centre de calcul électronique, le Groupe des services de l'information et le Groupe des services de conférence.

La section C concerne les rapports de collaboration, de coordination et de consultation existant entre la CEPALC et différentes institutions spécialisées et organisations, tant intergouvernementales que gouvernementales, au cours de la période faisant l'objet de ce rapport.

Finalement, l'annexe 1 contient une liste des projets de coopération techniques menés à bien au cours de la période en question avec, en regard de chacun d'eux, les dates de commencement et d'achèvement ainsi que les sources de financement respectives. L'annexe 2 comprend, quant à lui, une énumération, par ordre chronologique, des réunions organisées par le système de la CEPALC, le lieu et la date à laquelle elles ont été tenues, ainsi que le sous-programme dans lequel elles s'inscrivent.

A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DES COMITES SPECIAUX

Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau

La dix-huitième session du CEGAN a été tenue à San José, du 3 au 5 mars 1992. (Voir le document LC/G.1705(CEG.18/3).)

Cette réunion était essentiellement destinée à l'étude des complémentarités existant entre la transformation du processus de production et l'équité ainsi que l'importance de la formation des ressources humaines pour la transformation du processus de production, questions de fond examinées lors de la vingt-quatrième session de la CEPALC tenue à Santiago du Chili, du 8 au 15 avril 1992.

Le secrétariat a saisi le Comité d'un document de travail intitulé Equité et transformation du processus de production: une approche intégrée (LC/G.1701(SES.24/3)), ainsi qu'une présentation générale du document intitulé Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad (LC/G.1702(SES.24/4)), élaboré conjointement avec le FISE en vue de la vingt-quatrième session de la Commission.

Ces deux documents ont été favorablement accueillis par les participants et ont donné lieu à un échange de vues particulièrement intéressant. Ces derniers ont conclu que le vingt-quatrième session de la CEPALC constituerait le cadre adéquat pour une analyse plus fine des deux sujets abordés.

Le secrétariat a en outre présenté une note concernant la "Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: rôle et fonctions de la CEPALC" (LC/G.1716(SES.24/18)) dans laquelle étaient exposés les éléments d'appréciation et les principes directeurs susceptibles de servir de base aux débats qui seront tenus en la matière au cours de la vingt-quatrième session.

Finalement, un hommage a été rendu à Fernando Fajnzylber, haut fonctionnaire de la CEPALC récemment décédé, dont le Secrétaire exécutif a fait ressortir l'importante contribution aux travaux de la CEPALC.

Le Comité d'experts gouvernementaux doit se réunir à Santiago, début mars 1994. Le CEGAN a traditionnellement pour objet de faciliter une prise de position commune entre les pays en développement de la Commission en vue de la prochaine session.

Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)

Le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) a tenu sa quatorzième session à St. George's (Grenade), du 8 au 11 décembre 1992. L'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion était la question du statut spécial des petits pays insulaires en développement, à la lumière, notamment, des travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires, qui aura lieu à la Barbade en 1994. Les débats portèrent également sur l'examen approfondi des rapports entre l'Amérique latine et les Caraïbes et une attention particulière a été accordée à la question de l'élargissement de la Communauté des Caraïbes et l'éventuelle création d'une Association des pays des Caraïbes. Il a été mentionné que les principaux objectifs du CDCC coïncidaient de fait avec les raisons avancées pour fonder une telle Association.

A l'issue de sa quatorzième session, le Comité a adopté quatre résolutions. Dans la résolution 37(XIV), il est convenu d'appuyer la proposition visant à l'octroi de la qualité d'observateurs aux conférences des Nations Unies aux pays non indépendants des Caraïbes et a insisté auprès du secrétariat du CDCC afin que celui-ci s'efforce d'obtenir des ressources extra-budgétaires susceptibles de faciliter l'action du groupe de travail des pays non indépendants des Caraïbes. Aux termes de la résolution 38(XIV), il a demandé au secrétariat du CDCC d'élaborer une proposition précisant le soutien administratif requis par le Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie. Dans la résolution 39(XIV), il est convenu d'accorder la plus haute priorité à la question de la population et du développement, laquelle devra faire partie intégrante du programme de travail pour l'exercice biennal 1994-1995. Enfin, dans la résolution 40(XIV), il a prié le Secrétaire général des Nations Unies et les organisations intergouvernementales pertinentes de contribuer au renforcement des secrétariats de la CEPALC et du CDCC moyennant l'application de mesures telles que la décentralisation des postes et des ressources. (Voir Informe del decimocuarto período de sesiones del Comité de Desarrollo y Cooperación del Caribe (CDCC) (LC/G.1816; LC/CAR/G.389).)

Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes

Cette réunion s'est déroulée au siège de la CEPALC, à Santiago du Chili, du 16 au 20 mars 1992. (Voir le document LC/G.1726(Sem.66/3).)

Cette première réunion a eu pour objet de rassembler les autorités régionales de ce secteur ainsi que les principaux experts en la matière afin d'examiner la situation actuelle de cet important secteur économique et social, de mettre au point des stratégies communes favorisant la coordination et la complémentarité des efforts déployés et d'amorcer, à l'issue de cette réunion, un processus graduel d'intégration et de consultation permanente pouvant servir d'orientation aux mesures spécifiques adoptées par les pays dans le domaine des établissements humains, renforcer les mécanismes de coopération horizontale et acheminer la coopération externe vers la réalisation d'objectifs communs.

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été instituée, à la demande unanime des pays de la région, comme secrétariat technique permanent de ce mécanisme de consultation et d'échange.

La réunion a abordé les questions suivantes. 1) Financement international du logement; 2) Ciblage des ressources sur le logement social et capacité de recouvrement des coûts; 3) Réaménagement et repeuplement des zones centrales dégradées des grandes villes; et 4) Mise sur pied d'un mécanisme permanent d'échange entre les ministres du logement et de l'urbanisme de la région.

Etaient présents à cette première réunion régionale des représentants des Etats membres de la CEPALC (Argentine, Bahamas, Barbade, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Espagne, Guatemala, Guyane, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela); des Etats associés de la CEPALC (Aruba, îles Vierges britanniques et Porto-Rico); d'organisations des Nations Unies (Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Centre des Nations Unies pour le développement régional, CEPALC et PNUD); d'organismes régionaux (BID); d'organisations gouvernementales (Agence pour le développement international des Etats-Unis d'Amérique (USAID), Agence espagnole de coopération internationale (AECI), Institut de coopération ibéro-américaine et Office allemand de la coopération technique (GTZ)); et d'organisations non gouvernementales (Association latino-américaine d'institutions

pour le financement du développement (ALIDE), Banque interaméricaine d'épargne et de prêt-logement (BIAEP), Fédération interaméricaine de l'industrie de la construction et Union interaméricaine pour le logement (UNIAPRAVI)).

Les accords issus de cette réunion sont les suivants: a) Création d'une instance permanente de consultation et de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes favorisant, au plus haut niveau, la discussion, la détermination d'objectifs de coopération et l'échange de connaissances et de données d'expérience; b) Tenue de réunions biennales (il a été convenu d'effectuer une deuxième réunion en mars 1994 à Managua, Nicaragua); c) Mise sur pied d'un secrétariat provisoire sous l'égide du dernier pays hôte (le Chili jusqu'en mars 1994) et d'un secrétariat technique (permanent), sous l'égide de la CEPALC; d) Définition de quatre domaines d'études en vue de la deuxième réunion (gestion du sol urbain, préparé par le Mexique; consolidation des institutions sectorielles et municipales, préparé par l'Espagne; financement de l'infrastructure d'assainissement de base, préparé par la Colombie; et création d'un mécanisme régional d'échange de connaissances technologiques et administratives, préparé par le Pérou), e) Suivi et évaluation des progrès accomplis dans les quatre domaines précités et élaboration de recommandations de la part du secrétariat provisoire (Chili); et f) Coordination, par la CEPALC, des activités régionales menées par le système des Nations Unies en matière d'assistance au secteur du logement et du développement urbain.

Réunion d'experts gouvernementaux sur la population et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes, préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994

Cette réunion, tenue du 6 au 9 octobre 1992 à Sainte-Lucie, a été organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE), avec le co-parrainage du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). (Voir le document LC/G.1756(Conf.81/3); LC/DEM/G.130.)

Il s'agissait d'une réunion préparatoire de la Conférence régionale qui aura lieu l'année suivante. C'est pourquoi y ont été abordés les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette Conférence. Le Secrétariat a, pour étayer les débats, présenté plusieurs documents concernant la population et le développement, les politiques démographiques, l'environnement, les femmes et le planning familial.

Des experts en provenance de 34 pays membres et de cinq membres associés de la Commission, ainsi que des représentants d'organisations des Nations Unies participèrent à cette réunion.

Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement

Cette Conférence régionale a eu lieu du 29 avril au 4 mai 1993 à Mexico et a été organisée par la CEPALC et le CELADE, avec le co-parrainage du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Cette Conférence a été convoquée dans le but de favoriser l'atteinte d'un consensus, à l'échelon intergouvernemental, quant à l'examen de la situation régionale en matière de population et de développement, l'adoption des résolutions et des recommandations pertinentes, ainsi que l'échange de vues dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement qui sera tenue au Caire (Egypte), en 1994.

Afin de contribuer aux débats, la CEPALC et le CELADE ont élaboré le document intitulé Población, equidad y transformación productiva (LC/G.1758(Conf.83/3); LC/DEM/G.131). Les délégations ont également reçu, à titre de documents de référence, une version actualisée des sujets abordés à la réunion de Sainte-Lucie comprenant les conclusions émanées des débats.

Cette Conférence s'est déroulée en deux étapes, la première étant une réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement membres de la CEPALC à l'issue de laquelle a été adopté le document intitulé Consenso Latinoamericano y del Caribe sobre Población y Desarrollo (CEG/1/Add.1/Rev.2). La deuxième phase de la Conférence, à l'échelle technique, puis ministérielle, a rassemblé tous les pays qui font partie du système de la CEPALC. A la suite de cette réunion, le secrétariat de la CEPALC a été chargé d'élaborer un avant-projet de plan d'action régional, conformément aux directives formulées par les membres et membres associés de la Commission en Amérique latine et aux Caraïbes, en consultation permanente avec ces derniers et en collaboration avec les autres pays membres de la CEPALC. A cet effet, le secrétariat a été engagé à faire appel à la collaboration du Fonds des Nations Unies pour la population. (Voir le document LC/G.1762(CONF.83/4); LC/DEM/G.134).)

Nombreux furent les participants à cette réunion à laquelle assistèrent des représentants de 52 pays, dont certains ne sont pas membres de la CEPALC et d'autres n'appartiennent pas aux Nations Unies, comme le Saint-Siège et la Suisse, de même que des représentants d'institutions des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales.

Troisième Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes

La Conférence régionale s'est tenue à Santiago du Chili du 23 au 25 novembre 1992. Elle était organisée par la CEPALC et le gouvernement chilien, par le biais du Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN), lequel a servi de secrétariat provisoire à la réunion, avec le soutien financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Afin d'orienter les débats et l'établissement de lignes directrices en vue d'une position régionale en la matière, la CEPALC a élaboré une vaste gamme de documents concernant certaines questions spécifiques tels que les documents intitulés Pobres urbanos y productividad: claves de intervención (LC/L.715(Conf.82/4)) et Apoyo a la productividad de los pobres rurales: nuevas experiencias en América Latina y el Caribe (LC/L.711(Conf.82/2)) qui recueillent les expériences ayant donné de bons résultats dans la région en matière de politiques sociales ciblées et de programmes visant à accroître la productivité dans les secteurs urbains et ruraux pauvres; les documents intitulés Focalización y pobreza: nuevas tendencias en la política social de la pobreza (LC/L.714(Conf.82/3)) et Actividades de los gobiernos de América latina y el Caribe para la superación de la pobreza (LC/L.713(Conf.82/5)) concernant l'évolution sur le plan méthodologique et les politiques visant à supprimer la pauvreté; et le document intitulé El perfil de la pobreza en América latina a comienzos de los años 90 (LC/L.716(Conf.82/6)) comprenant des données statistiques actualisées sur l'évolution et les caractéristiques de la pauvreté dans la région. Outre cette information, le PNUD a présenté un document intitulé Renovadas orientaciones y tendencias de los programas de compensación social en la región (LC/L.717(Conf.82/7)).

De nombreux pays de la région ont participé à cette Conférence sur la pauvreté, ce qui a donné lieu à un échange fructueux de données d'expérience nationales quant aux mesures à prendre pour combattre la pauvreté. Les gouvernements de la région ont recommandé de renforcer le rôle de la CEPALC et d'en faire le secrétariat technique permanent de la Conférence.

Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes préparatoire de l'Année internationale de la famille

La réunion a été organisée par la CEPALC, en étroite collaboration avec le gouvernement colombien et le secrétariat de l'Année internationale de la famille (AIF), et a été tenue du 9 au 13 août 1993 à Carthagène (Colombie).

Cette réunion s'est déroulée en deux temps: une réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement membres de la CEPALC (les 9 et 10 août) et une réunion régionale de tous les pays membres de la CEPALC (les 12 et 13 août). (Voir le document LC/G.1777(Conf.84/5).)

Afin de faciliter les débats, la CEPALC a élaboré deux documents de travail intitulés Situación y perspectiva de la familia en América Latina y el Caribe (LC/L.758(Conf.84/3)) et Compendio de las respuestas de los gobiernos al cuestionario sobre asuntos relativos a la familia (LC/L.756(Conf.84/4)).

Les documents suivants ont été élaborés lors de la réunion technique des 9 et 10 août: Declaración de Cartagena de Indias (CEG/2/Rev.1) et Propuesta regional para la elaboración de líneas de acción en favor de las familias de América Latina y el Caribe (CEG/4). Les propositions qu'ils contiennent ont été approuvées par les gouvernements à la réunion régionale tenue les 12 et 13 août.

Assistaient à cette réunion des représentants des Etats membres de la CEPALC, du système des Nations Unies, d'organismes intergouvernementaux, d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ainsi que d'autres organisations non gouvernementales.

Quatorzième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes

La quatorzième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu les 18 et 19 juin 1992 à Curaçao (Antilles néerlandaises) (voir document LC/L.699(MDM.14/4)), avec la participation de représentants des Antilles néerlandaises, d'Argentine, de Cuba, du Guatemala, du Mexique, de Saint-Christophe-et-Nièves et du Venezuela. Y assistaient également, en qualité d'observateurs, des représentants de certaines institutions spécialisées des Nations Unies.

Le Bureau a évalué les activités menées au cours de la période envisagée, y compris les résultats issus de la cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'est également penché sur le contenu du nouveau programme d'action dont il avait recommandé l'élaboration à la cinquième Conférence régionale, ainsi que sur la composition du groupe d'experts appelés à mener à bien cette tâche.

Il a également été procédé à un échange de vues sur la sixième Conférence régionale, laquelle s'inscrira dans le cadre des travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur les femmes.

Quinzième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes

La quinzième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu les 29 et 30 octobre 1992 à Mexico , avec la participation de représentants des Antilles néerlandaises, d'Argentine, du Chili, de Cuba, du Mexique, de Saint-Christophe-et-Nièves et du Venezuela. Y assistaient également, en qualité d'observateurs, des représentants de certaines institutions des Nations Unies menant des programmes de ce type dans la région. (Voir document LC/L.735(MDM.15/2).)

Le Bureau a évalué les activités menées au cours de la période envisagée, ainsi que celles du système des Nations Unies. Il a également analysé les résultats de la réunion du groupe d'experts chargé d'élaborer le programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenue juste avant la réunion du Bureau.

Le Bureau adopta une résolution dans laquelle il demande que la secrétaire générale de la Conférence mondiale soit originaire de la région latino-américaine et des Caraïbes et propose, à cet effet, la candidature de l'ambassadrice mexicaine, Mme Olga Pellicer.

Seizième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes

La seizième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu les 27 et 28 mai 1993 à Caracas (Venezuela), avec la participation de représentants des Antilles néerlandaises, du Chili, de Cuba, du Guatemala, du Mexique et du Venezuela. Y assistaient également, en qualité d'observateurs, des représentants des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies menant des programmes concernant l'intégration de la femme au développement dans la région. (Voir document LC/L.776(MDM.16/7).)

Le Bureau a évalué les activités menées au cours de la période envisagée, a abordé les préparatifs de la Conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu à Beijing en 1995 et a analysé le projet de programme d'action pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes qui sera présenté à la sixième Conférence régionale sur l'intégration de la femme, qui se tiendra à Buenos Aires en septembre 1994.

Le Bureau a proposé des recommandations quant aux travaux préparatoires de la Conférence mondiale aux échelons national et régional et à la participation des organisations non gouvernementales à cette conférence. Il a également proposé une nouvelle modalité de réalisation de la Conférence régionale permettant d'élargir le débat et a demandé au secrétariat de continuer à assurer la coordination des travaux préparatoires régionaux tout en encourageant la participation de tous les organismes intéressés, en particulier des gouvernements, des organisations non gouvernementales, du système des Nations Unies et des organismes intergouvernementaux.

Dix-septième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes

La dix-septième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu les 9 et 10 décembre 1993 à Santiago du Chili, avec la participation de représentants des Antilles néerlandaises, de l'Argentine, du Chili, de Cuba, du Mexique et du Venezuela, ainsi qu'avec la présence de Mme. Gertrude Monfgella, Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Assistaient également à cette réunion, en qualité d'observateurs, des représentants des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies, de certaines organisations intergouvernementales et la représentante pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Comité de planification de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO). (Voir document LC/L.806(MDM.17/3).)

Le Bureau a passé en revue les résultats de ses réunions non officielles des 7 et 8 décembre consacrées à l'élaboration du programme d'action régional et a poursuivi les débats en la matière. Il a également analysé l'état des travaux préparatoires, à l'échelle nationale, de la conférence régionale et de la conférence mondiale, en particulier en ce qui a trait à la création de comités nationaux et au degré d'avancement des rapports. Le Bureau s'est en outre penché sur un premier ordre de jour provisoire de la sixième Conférence régionale et ses modalités de fonctionnement.

Le Bureau a pris note des arrangements conclus en vue de la sixième Conférence régionale, dont la signature de l'accord avec le gouvernement argentin et les aspects logistiques de la tenue de cette Conférence.

Huitième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes

La huitième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenue à Madrid (Espagne), du 22 au 26 mars 1992. Elle a été organisée conjointement par l'ILPES et le Ministère de l'économie et des finances de l'Espagne, avec le concours de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) dépendant du Ministère espagnol des affaires étrangères.

Les débats de la réunion portèrent sur le thème suivant: "Le lien entre l'Amérique latine et la communauté européenne: plans, politiques et stratégies de développement". La cérémonie inaugurale a été présidée par S.M. le Roi Juan Carlos I, président d'honneur de la Conférence. Des représentants de 25 pays membres ainsi que des invités spéciaux de six organismes de coopération participèrent à cette conférence. (Voir les documents intitulés El vínculo Iberoamérica-Comunidad Europea: planes, políticas y estrategias de desarrollo (LC/IP/R.104) et Proyecto de informe de relatoría: Octava Conferencia de Ministros y Jefes de Planificación de América Latina y el Caribe (LC/IP/G.66).)

Neuvième réunion du Conseil régional de planification de l'ILPES

La neuvième réunion du Conseil régional de planification (CRP) s'est tenue à Madrid (Espagne), les 23 et 24 mars 1992.

Le Conseil régional de planification a approuvé le rapport d'activités de l'ILPES correspondant à 1991, ainsi que les grandes lignes de travail pour 1992. Il a fait ressortir que ce programme devait être axé sur le domaine de la gestion stratégique de l'Etat à la lumière des stratégies et des plans à long terme et des nouvelles réalités existant dans la région. Il a accordé un soutien résolu au système ordinaire des contributions gouvernementales à l'ILPES et a mis en relief les efforts déployés par l'Institut pour avoir accès à de nouvelles sources de financement. (Voir notamment les documents intitulés ILPES: Nuevo proyecto institucional 1989-1992, Edición 15 (LC/IP/R.106/Add.2) et Funciones de la planificación en los años 90 (LC/IP/R.107/Rev.1).)

Quinzième réunion du Bureau du Conseil régional de planification (CRP)

La quinzième réunion du Bureau du Conseil régional de planification s'est tenue à Buenos Aires (Argentine), les 25 et 26 novembre 1992. A l'issue de cette réunion, le Bureau a adopté à l'unanimité le rapport d'activités correspondant à 1992 et élaboré les grandes lignes d'action pour 1992, laquelle devra viser, en particulier, à la mise au point de programmes nationaux de formation en matière budgétaire; à l'échange de données d'expérience et de systèmes d'information en matière de déréglementation, de privatisation et d'élaboration de cadres normatifs; et à l'étude comparative des changements récents sur le plan de la structure et du fonctionnement des systèmes nationaux de planification.

Au cours de cette réunion, les gouvernements des Etats membres ont exprimé leur appui résolu à la nouvelle proposition d'organisation interne de l'ILPES, ainsi qu'au renforcement des assises financières de l'Institut. (Voir notamment les documents intitulés Gestión estratégica, planificación y presupuesto (LC/IP/R.122) et Informe de la situación financiera (LC/IP/R.123).)

Seizième réunion du Bureau du Conseil régional de planification (CRP)

La seizième réunion du Conseil régional de planification s'est tenue à Brasilia (Brésil), les 24 et 25 novembre 1993. A cette réunion, le Bureau a adopté à l'unanimité le rapport d'activités de 1993, ainsi que le programme de travail pour 1994. Il a également insisté sur le fait que l'ILPES devait continuer d'encourager la coopération technique dans certains domaines tels que les expériences de restructuration du secteur public, la réglementation et la privatisation, la participation des citoyens au contrôle de qualité des services publics et les relations de financement entre les différents niveaux de gouvernement.

Le Bureau s'est prononcé en faveur de la nouvelle politique de formation et a souligné la réalisation du cours international sur les "Réformes économiques et la gestion publique stratégique". Le gouvernement mexicain a proposé d'accueillir la neuvième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes et la dixième réunion du Conseil régional de planification, ainsi qu'un séminaire sur la "Réforme et la modernisation de l'Etat".

Le Bureau a renouvelé son soutien au système de financement de l'ILPES fondé sur les contributions ordinaires des gouvernements des Etats membres. La seizième réunion du Bureau a donné lieu à un échange fructueux de données d'expérience quant aux nouvelles conceptions et fonctions de la planification. (Voir notamment les documents intitulés Repensando la planificación (LC/IP/R.139) et Informe de la situación financiera (LC/IP/R.140).)

Comité de coopération économique de l'Amérique centrale (CEE)

Au cours de la période 1992-1993, la coopération et l'intégration en Amérique centrale ont non seulement suivi une courbe ascendante, tant sur le plan du rythme que de l'intensité, mais ont aussi donné lieu à de nouveaux mécanismes, structures et instances, au sein desquels s'est développée cette tendance. Après l'entérinement, en 1991, du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)[1] et conformément aux priorités établies à l'échelon régional dans le cadre d'un Plan d'action économique de l'Amérique centrale (PAECA),[2] le bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique —qui fait office de secrétariat du Comité de coopération économique de l'Amérique centrale— a collaboré à la mise en oeuvre des décisions présidentielles moyennant diverses activités d'assistance technique; il a également participé à de nombreuses commissions de travail avec les autres institutions régionales d'intégration faisant partie de la Commission interinstitutions chargée de l'application des décisions du Comité de coopération économique de l'Amérique centrale. Pour contribuer aux réflexions sur l'avenir proche de l'Amérique centrale, le bureau a élaboré une étude (Centroamérica: el camino de los noventa (LC/MEX/L.233)) sur les facteurs conjoncturels et les enjeux futurs dans la région, laquelle a été présentée à un séminaire régional et soumise à l'examen des gouvernements.

Quoiqu'il ne soit pas réuni officiellement au cours de la période envisagée, le CCE a déployé des efforts accrus pour soutenir le nouvel élan dont a fait preuve le processus sous-régional d'intégration à la lumière des décisions adoptées par les Présidents de l'Amérique centrale et du "premier Programme d'action des ministres aux affaires économiques des pays d'Amérique centrale".[3] Il fut l'un des dix organismes régionaux convoqués pour participer aux réunions dont émana le programme en question. Le bureau sous-régional a essentiellement concentré son assistance sur l'étude et le suivi des efforts de coordination en matière de politiques macro-économiques et sur les processus de négociation commerciale menés par la région aux échelons multilatéral et bilatéral, en particulier dans le cas du Mexique, pays pour lequel il élabora plusieurs documents et organisa des séminaires techniques. Il a également prêté sa collaboration dans le domaine de la coopération agricole et de l'énergie, par le biais du Groupe régional centraméricain de l'interconnexion électrique, pour lequel la CEPALC fait office de secrétariat.

En outre, face à la pléthore d'engagements de négociation commerciale, divers documents de fond et plusieurs propositions ont été élaborés en ce qui concerne l'intégration de l'Amérique centrale (soumis à l'examen des Présidents lors de la douzième réunion au sommet, tenue à Panama, du 8 au 11 décembre 1992, ainsi qu'à la réunion extraordinaire des ministères économiques, effectuée à Roatán, Honduras, les 5 et 6 février 1993). Un autre document a été élaboré sur les options de stratégie en matière de négociations commerciales externes (sur la demande des ministères économiques, avec le concours du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) et de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), et soumis à la cinquième réunion de cette instance tenue les 23 et 24 avril 1993 à San José, Costa Rica).

---

[1] Moyennant un protocole d'amendement de la Charte de l'Organisation des Etats centraméricains (OECA), signé le 13 décembre 1991 par les présidents d'Amérique centrale à l'occasion de leur neuvième réunion, tenue à Tegucigalpa, Honduras.

[2] Souscrit le 17 juin 1990, lors de la septième Réunion au sommet des Présidents de l'Amérique centrale, tenue à Antigua, Guatemala.

[3] Adopté lors de la Troisième réunion des ministres aux affaires économiques des pays d'Amérique centrale, tenue à Antigua, Guatemala, du 18 au 20 mars 1992.

B. ACTIVITES DE FOND ET D'APPUI

1. ACTIVITES DE FOND

TRAVAUX MULTIDISCIPLINAIRES

Les travaux multidisciplinaires sont les documents élaborés en commun par les groupes organiques de la CEPALC en vue de leur présentation aux réunions de la Commission où prime l'approche globale du secrétariat quant aux options et aux facteurs qui influent sur le développement économique et social des pays de la région.

Au cours de la période envisagée dans ce rapport, sept documents de ce type ont été élaborés: deux en vue de la vingt-quatrième session de la Commission (Santiago du Chili, 8-15 avril 1992; un en vue de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 29 avril-4 mai 1993); et quatre pour la vingt-cinquième session de la Commission (Carthagène, 20-27 avril 1994). Ces documents sont intitulés comme suit:

i) Equité et transformation du processus de production: une approche intégrée (LC/G.1701/ Rev.1-P), août 1992.

ii) Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad (LC/G.1702/ Rev.2-P), août 1992.

iii) Población, equidad y transformación productiva (LC/G.1758/Rev.1-P; LC/DEM/G.131/Rev.1-Série E, N° 37), mars 1993.

iv) Salud, transformación productiva y equidad en América Latina y el Caribe (LC/G.1813(SES.25/18)).

v) Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes. L'intégration économique au service de la transformation du processus de production dans un climat d'équité (LC/G.1801(SES.25/4)), janvier 1994.

vi) América latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial (LC/G.1800(SES.25/3)), janvier 1994.

vii) Le sommet social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes (Note du secrétariat) (LC/G.1802(SES.25/5)), janvier 1994.

Le premier document prétend fournir une approche intégrée permettant de progresser simultanément sur la voie de la transformation du processus de production et de l'équité dans un contexte de pérennité de l'environnement; l'expérience démontre en effet que la valorisation sociale que les sociétés modernes attribuent à la réalisation de ces trois objectifs compromet la durabilité des processus qui négligent l'un de ces facteurs. Cette étude est fondée sur le document intitulé Transformation du processus de production

dans un climat d'équité. L'objectif primordial du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les années 90.

Dans cette étude, le secrétariat de la CEPALC se penche sur les façons possibles de corriger les inégalités existant dans les sociétés latino-américaines et des Caraïbes dans le cadre d'une approche qui fait appel à la fois aux aspects économiques et sociaux et qui cherche à établir la complémentarité éventuelle entre croissance et équité. Cet exercice a pour but de proposer des politiques susceptibles de mettre à profit et de renforcer ces aspects concordants et, dans le même temps, d'estomper les oppositions de façon à ce que la réalisation des objectifs de la croissance et de l'équité soient considérés comme une démarche unique et simultanée, plutôt que séquentielle.

Le document commence par un bilan des déficiences existant en matière d'équité et se poursuit par un examen des différents facteurs qui conditionnent le processus de transformation du processus de production dans un climat d'équité, dans trois grands domaines: l'environnement international et son incidence sur le processus en question, la stabilisation économique et la restructuration de l'Etat fondée sur la consolidation des finances publiques.

Les chapitres suivants sont consacrés aux principaux aspects de l'approche intégrée, qui constituent l'essentiel du document. C'est ainsi que sont notamment envisagés les principaux volets des politiques visant à la mise en oeuvre de cette approche intégrée en ce qui a trait au progrès technique et à la compétitivité internationale; la productivité et le revenu du travail; l'épargne et la productivité du capital; l'investissement en ressources humaines; la sécurité sociale et les politiques de transfert; et les modes d'organisation et de participation sociales.

Le deuxième document élaboré par le secrétariat de la CEPALC en collaboration avec le Bureau régional de l'Unesco d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC) contient une première ébauche des grandes lignes d'action, sur le plan des politiques et des institutions, susceptibles de favoriser les liens systémiques entre l'éducation, le savoir et le développement dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité et de la réalité de la région dans les années 90.

Cette étude commence par une révision du mode de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes dans la période de l'après-guerre, de "l'apprentissage douloureux" de la décennie 80 et des défis posés par les processus de démocratisation dans les années 90. S'ensuit un examen des tendances actuelles en matière de production internationale et des caractéristiques que devra présenter la stratégie visant à la fois à la transformation du processus de production et à l'équité. On dresse ensuite un bilan de la situation éducationnelle dans la région et on se penche sur diverses tentatives de réforme à l'échelon national visant à introduire des changements en matière d'éducation et de formation ainsi que les contributions théoriques récentes quant aux liens entre l'éducation et le développement économique.

La stratégie éducative proposée dans ce document met l'accent sur l'éducation fondamentale et moyenne, l'enseignement moyen professionnel et la consolidation du développement technologique; cette approche est axée sur un certain nombre d'objectifs (citoyenneté et compétitivité), critères devant servir de base aux politiques (équité et comportement), ainsi que sur certains principes directeurs de réforme institutionnelle (intégration nationale et décentralisation). La dernière partie de ce document contient un ensemble de politiques visant à mettre en oeuvre la stratégie en question, étayée de diverses expériences régionales et autres, ainsi qu'une estimation de l'ordre de grandeur des ressources nécessaires pour mener à bien ces projets.

Dans le troisième document du secrétariat, le concept de transformation du processus de production dans un climat d'équité reste le cadre conceptuel et la cheville ouvrière de l'étude. Ce document intitulé Población, equidad y transformación productiva reprend les résultats émanés des dernières activités de la CEPALC en matière de population, en vue de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, avril 1993) et de la Conférence internationale sur la population et le développement qui sera tenue au Caire, en septembre 1994.

Cette étude a été structurée de façon à mettre en relief les objectifs du développement écologiquement rationnel, du combat contre la pauvreté et de l'égalité des femmes dans le processus de développement afin qu'il soit tenu compte, dans le traitement des variables démographiques, du rapport spécial existant entre ces trois éléments et les aspects démographiques proprement dits.

La première partie du document est consacrée à l'évolution de la dynamique démographique à l'échelon national et par pays, dont on analyse ensuite l'incidence en termes de croissance et de structure par âge de la population. Vient ensuite un examen de la proposition relative à la transformation du processus de production dans un climat d'équité dont on fait ressortir les trois principaux liens avec la population: les ressources humaines, en particulier sur le plan qualitatif, l'équité et la pérennité de l'environnement.

Dans le chapitre consacré à la question de la femme, l'accent est mis sur l'exercice des droits de procréation et la situation des femmes déplacées et réfugiées; le chapitre portant sur la pérennité de l'environnement fait ressortir, quant à lui, les rapports entre, d'une part, l'environnement et les ressources, et de l'autre, la distribution spatiale de la population afin de mettre en évidence le fait que, pour faciliter la définition et l'application de mesures précises de politique démographiques, il convient davantage d'étudier les écosystèmes locaux, dans toute leur diversité, plutôt que les pressions démographiques sur les ressources naturelles.

On passe ensuite en revue les politiques nationales en matière de population, leurs fondements et les diverses expériences accumulées pour ensuite exposer plus en détail les lignes directrices possibles au niveau de la conception de ce type de politiques et de programmes exerçant une action directe sur les variables démographiques. L'étude aborde également la question de la mobilité spatiale de la population en tant que processus social, au sein et dehors de la région, et son incidence sur le développement, ainsi que les possibilités d'y faire face par le biais de politiques nationales et de la coopération entre pays.

Dans le quatrième document (LC/G.1813(SES.25/18)), le secrétariat de la CEPALC a abordé, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé, la problématique de la santé en Amérique latine et aux Caraïbes à la lumière de la proposition sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Cette étude a essentiellement pour but de cerner le cercle vertueux existant entre la santé, la transformation économique et l'amélioration de la compétitivité systémique. Et ce, essentiellement parce que la santé est un domaine où il est possible, à brève échéance, de progresser sur la voie de l'équité et de l'éradication de la pauvreté. On souligne également le fait que la santé permet de catalyser l'action menée dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'organisation du travail en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité internationale. Finalement, l'étude fait ressortir l'influence exercée par le secteur santé, en tant qu'activité économique, sur le dynamisme de l'économie.

La CEPALC et l'OPS soulignent à nouveau qu'il est urgent de parvenir à une couverture universelle des besoins de base en matière de santé; ces deux organisations suggèrent, à cet effet, la

prestation d'un panier de base de soins de santé de plus en plus complets qui seraient gérés dans le cadre d'un système décentralisé au sein duquel l'Etat jouerait un rôle important tant sur le plan réglementaire que financier, notamment en ce qui concerne la prise en charge des secteurs les plus démunis. A cet égard, l'étude contient un certain nombre de propositions quant au cadre institutionnel requis pour parvenir à cet objectif et souligne la nécessité de tenir compte du secteur santé dans les réformes économiques. D'autres aspects sont également abordés, tels que la composition du panier de base, les différents modes de financement et les modalités de prestation. L'étude met l'accent, dans son ensemble, sur le concept selon lequel la sécurité face aux risques de maladie et de décès constitue un acquis propre à toute société moderne.

Dans le cinquième document (LC/G.1801(SES.25/4)), le secrétariat de la CEPALC propose l'adoption, en Amérique latine et aux Caraïbes, d'un concept qu'il a appelé "régionalisme ouvert" propre à encourager l'intégration économique entre les pays de la région et à favoriser la transformation du processus de production et l'équité. Il présente, à cet égard, plusieurs propositions visant à assurer la continuité et la cohérence des différents accords officiels d'intégration économique.

Tous les gouvernements de la région ont consenti, au cours de ces dernières années, des efforts notables pour améliorer leur insertion au sein de l'économie internationale et affronter ainsi la mondialisation croissante de l'économie. A cet effet, l'action des pouvoirs publics doit viser à accroître la compétitivité internationale des biens et des services que chaque pays est en mesure d'offrir. C'est ainsi qu'ont été adoptées, entre autres, des politiques de libéralisation des échanges commerciaux et de déréglementation, de même qu'ont été conclus de nombreux accords de commerce préférentiel.

Quoique les accords officiels d'intégration peuvent, dans certains cas, aller à l'encontre des politiques visant à l'amélioration des niveaux de compétitivité internationale, il est souhaitable et possible de parvenir à une complémentarité entre ces deux aspects. A cet effet, le secrétariat propose l'instauration d'un "régionalisme ouvert" entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce concept implique, entre autres actions communes, la mise en place d'un système de préférences au sein de l'Amérique latine —ou éventuellement de l'hémisphère— qui soit compatible avec les politiques adoptées en vue d'améliorer la compétitivité internationale.

Une telle stratégie, mettant l'intégration au service de la compétitivité internationale, permettrait aux pays de la région de renforcer leurs relations réciproques dans le domaine économique et, dans le même temps, d'améliorer leur insertion au sein de l'économie mondiale grâce à l'éventail plus vaste d'options dont ils disposeraient. Elle constituerait également, dans le cadre hypothétique d'un environnement international devenu défavorable, la solution la moins néfaste.

Néanmoins, cette évolution dépendra essentiellement des caractéristiques des accords souscrits. C'est pourquoi le débat proposé ici porte non seulement sur les façons d'encourager l'intégration mais met aussi l'accent sur les conditions que devront remplir les accords les plus pertinents. Il s'agit, en définitive, de soutenir les engagements existants afin qu'ils conduisent à des résultats tangibles, de discerner les écueils et les incompatibilités pouvant résulter de la pléthore d'accords souscrits afin d'y porter remède en temps opportun et, avant tout, de proposer certaines lignes directrices susceptibles d'assurer la continuité et la cohérence de ces engagements afin de tirer le meilleur parti possible de leur contribution potentielle à la transformation du processus de production dans un climat d'équité.

Le sixième document (LC/G.1800(SES.25/3)) est une étude de l'état actuel de l'insertion mondiale de l'Amérique latine et des Caraïbes accompagnée de propositions visant à l'améliorer.

En premier lieu, on propose, dans ce document, une série d'éléments propres à définir et à mettre en oeuvre une réforme commerciale intégrale, comprenant de nouvelles politiques en matière de promotion des exportations, la prospection et le développement des ressources naturelles, minières et agricoles, la substitution efficace d'importations et l'application de mesures para-tarifaires et de lutte contre la concurrence déloyale.

On explique ensuite les fondements d'une politique de développement productif propre à combler le retard des économies de la région en matière de productivité, ainsi que certaines options de politiques de développement productif s'offrant aux pays latino-américains et des Caraïbes.

Un troisième volet de ce document concerne la question de la stabilité macro-économique et les courants financiers internationaux sur la base des nouvelles caractéristiques de la reprise des mouvements de capitaux et leurs répercussions à l'échelon macro-économique. On examine ensuite les aspects ayant trait à la régulation, au contrôle et à la stabilité des organismes financiers et des marchés financiers et, finalement, l'incidence des mesures de politique sur les entrées de capitaux.

Quant au septième document (LC/G.1802(SES.25/5)), l'Assemblée générale des Nations Unies est convenue, dans sa résolution 47/92 du 16 décembre 1992, de convoquer un sommet mondial pour le développement social au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, au début de l'année 1995. Dans cette résolution, l'Assemblée énumère les objectifs du sommet et décide que les questions essentielles qui devront être abordées seront les suivantes: "a) le renforcement de l'intégration sociale, en particulier des groupes les plus désavantagés et marginalisés; b) l'atténuation et la réduction de la pauvreté; et c) le développement des emplois productifs.

Aux termes de cette même résolution, l'Assemblée établit également la marche à suivre dans le processus de préparation du Sommet et décide, notamment, de mettre sur pied un Comité préparatoire et prie les commissions régionales "d'inscrire le Sommet mondial pour le développement social à leur programme de travail pour 1993, en mettant l'accent en particulier sur la situation sociale de leurs régions respectives, de formuler des propositions à cet égard et d'établir un rapport de synthèse qui sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa quarante-huitième session".

Conformément à ces directives, le secrétariat de la CEPALC a élaboré, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), la note intitulée "Le sommet social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes" dans le but d'orienter les travaux préparatoires menés par les pays membres en vue de la Conférence compte tenu, avant tout, des attentes régionales quant aux résultats du Sommet.

La Note du secrétariat comprend une étude de l'environnement mondial et régional, une proposition quant au cadre conceptuel dans lequel doivent s'inscrire, de l'avis du secrétariat, les thèmes spécifiques de la Conférence, un examen détaillé de chacune de ces questions et, finalement, quelques considérations sur la coopération internationale en matière de développement social.

REVISTA DE LA CEPAL

Les numéros 46 à 50 de la Revista de la CEPAL ont été publiés.

La Revista N° 46 contient, en premier lieu, une note écrite par le secrétaire exécutif de la CEPALC à la mémoire de Fernando Fajnzylber suivie d'une série d'études sur l'économie internationale et l'intégration régionale et sous-régionale. Ce numéro comprend également plusieurs articles sur le rôle des opérateurs économiques: privatisation et recul de l'Etat, décentralisation, réformes des entreprises publiques et le chef d'entreprises en tant qu'agent économique et social. Deux autres études concernent des problèmes sociaux liés aux femmes et aux jeunes. On trouve finalement un article sur la pensée de R. Prebisch.

La Revista N° 47 commence par un article posthume de Fernando Fajnzylber sur l'éducation et la transformation du processus de production dans un climat d'équité et une note concernant le syndrome de la case vide. Viennent ensuite trois études sur le secteur agricole à l'échelle mondiale, de la région et du Mexique. En matière d'économie internationale, plusieurs articles analysent plus en profondeur les assises et les options de l'intégration ainsi que le rôle de la région face aux processus de mondialisation et de convergence. Ce numéro contient également plusieurs notes sur la consolidation de la démocratie et le développement au Chili, les politiques environnementales au Brésil, la privatisation des services téléphoniques en Argentine et la rationalisation de la politique sociale. Le dernier article de la Revista est une étude historique de l'économie politique de l'Etat en faveur du développement au Brésil.

La Revista N° 48 comprend plusieurs études d'ordre général sur le nouveau mode de développement, le nouvel ordre industriel, l'approche des politiques sociales sans planification ni révolution, et la participation et l'environnement. Plusieurs articles sont consacrés à certaines réalités régionales plus spécifiques, notamment l'investissement européen dans la région, le commerce intra-industriel et les politiques industrielles en Amérique centrale. Ce numéro contient également une étude sur les possibilités de financement aux fins de l'adduction d'eau et des services d'assainissement et, finalement, une étude sur la politique monétaire prévoyant l'ouverture du compte des opérations en capital et un article sur la croissance et la répartition du revenu dans les pays relativement avancés.

La Revista N° 49 aborde plusieurs thèmes généraux, tels que les changements intervenus dans la situation des femmes et les perspectives du mouvement syndical. Deux études sont consacrées au secteur public: les privatisations, et la gestion stratégique et le budget. Deux autres articles contiennent une analyse de l'impact, en Amérique latine, des événements intervenus dans le Bassin du Pacifique et de l'internationalisation des entreprises industrielles régionales. Ce numéro comprend finalement plusieurs études plus spécifiques sur le transport urbain, la pauvreté au Honduras, l'industrie sylvicole au Chili, ainsi que l'expérience des Etats-Unis en matière de régime juridique de l'eau.

Le N° 50 de la Revista est un numéro spécial dans lequel figure une liste des articles publiés dans les N° 1 à 50 de la Revista, classifiés selon le thème et selon l'auteur, et publiés entre 1976 et 1993. Le numéro commence par un article écrit à la mémoire de Pedro Vuskovic. Il comprend également trois études sur l'intégration régionale et la libéralisation du commerce et trois articles concernant certains problèmes financiers et monétaires. Viennent ensuite trois études consacrées au virage stratégique de l'économie régionale, la politique technologique et la migration de la main-d'oeuvre qualifiée au sein de la région. Finalement, ce numéro présente une étude sur les sciences sociales et la réalité sociale en

Amérique centrale et deux articles sur la formation historique de la stratification sociale en Amérique latine et la structure socio-économique actuelle.

Ci-après figure la liste des titres publiés dans les cinq numéros de la Revista de la CEPAL parus au cours de la période biennale:

Revista de la CEPAL, N° 46 (LC/G.1717-P)

- En memoria de Fernando Fajnzylber
- América Latina y la internacionalización de la economía mundial
- Privatización y retracción del Estado en América Latina
- Reformas de las empresas públicas latinoamericanas
- El empresario centroamericano como actor económico y social
- ¿Por qué los hombres son tan irresponsables?
- Tesis erradas sobre la juventud de los años noventa
- Las relaciones entre descentralización y equidad
- Reorientación de la integración centroamericana
- El MERCOSUR y las nuevas circunstancias para su integración
- Vinculación industrial internacional y desarrollo exportador: el caso de Chile
- El pensamiento de Prebisch

Revista de la CEPAL, N° 47 (LC/G.1739-P)

- Educación y transformación productiva con equidad
- El síndrome del "casillero vacío"
- La consolidación de la democracia y del desarrollo en Chile
- Patrón de desarrollo y medio ambiente en Brasil
- Fundamentos y ocpiones para la integración de hoy
- Globalización y convergencia: América Latina frente a un mundo en cambio
- El escenario agrícola mundial en los años noventa
- La trayectoria rural de América Latina y el Caribe
- Potencialidades y opciones de la agricultura mexicana
- La privatización de la telefonía argentina
- Racionalizando la política social: evaluación y viabilidad
- Economía política del Estado desarrollista en Brasil

Revista de la CEPAL, N° 48 (LC/G.1478-P)

- En busca de otra modalidad de desarrollo
- El nuevo orden industrial internacional
- La inversión europea en América Latina: un panorama
- Una evaluación del comercio intraindustrial en la región
- Políticas industriales en Centroamérica
- Participación y medio ambiente
- Una opción de financiamiento para la provisión de agua y servicios sanitarios
- ¿Pensar lo social sin planificación ni revolución?
- Crecimiento y distribución del ingreso en países de mediano desarrollo
- Política monetaria con apertura de la cuenta de capitales

Revista de la CEPAL, N° 49 (LC/G.1757-P)

- Mujeres en la región: los grandes cambios
- La Cuenca del Pacífico y América Latina
- Gestión estratégica, planificación y presupuesto
- Internacionalización de empresas industriales latinoamericanas
- Régimen jurídico del agua: la experiencia de Estados Unidos
- Pobreza y ajuste: el caso de Honduras
- Pasado y perspectivas del sistema sindical
- Búsqueda de competitividad en la industria maderera chilena
- Cómo mejorar el transporte urbano de los pobres
- Las privatizaciones y el bienestar social

Revista de la CEPAL, N° 50 (LC/G. 1767-P)

- El N° 50 de la Revista de la CEPAL
- En memoria de Pedro Vuskovic
- La integración regional en los años noventa
- El resurgimiento de la integración y el legado de Prebisch
- La liberalización comercial en América Latina
- Crecimiento, crisis y viraje estratégico
- Falla del mercado y política tecnológica
- Crisis monetaria, dolarización y tipo de cambio
- El financiamiento en los procesos de descentralización
- Migración intrarregional de mano de obra calificada
- Ciencias sociales y realidad social en Centroamérica
- Formación histórica de la estratificación social en América Latina
- Estructura socioeconómica y comportamiento colectivo
- Clasificación por autores y temática de los artículos publicados en la Revista de la CEPAL, del número 1 al 50.

SOUS-PROGRAMME 1: AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Afin de cerner la situation de l'agriculture en Amérique latine et aux Caraïbes, le Groupe du développement agricole responsable de ce sous-programme a publié, au cours de la période envisagée, plusieurs documents dont "Los nuevos escenarios agrícolas en formación" (LC/L.707), "La dendroenergía en América Latina y el Caribe: importancia de los recursos madereros como combustible" (LC/R.1241), "Estructura territorial del Estado y ruralidad" (LC/R.1242) y "La trayectoria agraria de la ex URSS y sus perspectivas de inserción en los mercados agrícolas internacionales" (LC/R.1243). Le Groupe a également élaboré un document intitulé "La apertura y los procesos agroexportadores recientes" (LC/R.1299), dans lequel il analyse les processus agricoles à vocation exportatrice observés ces dernières années dans la région en réponse aux politiques d'ajustement structurel et d'ouverture des économies nationales. La plupart des pays latino-américains et des Caraïbes cherchent à accroître leur offre exportable de produits agricoles non traditionnels. Dans certains cas, cet effort a été couronné de succès et s'est traduit par une expansion commerciale mais il s'est également heurté à de sérieuses contraintes au niveau de l'écoulement de ces produits sur les marchés d'autres régions du monde.

Le Groupe a d'abord étudié l'expérience agricole de pays de l'hémisphère sud situés hors de la région, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, traditionnellement exportateurs de produits horticoles et fruitiers, afin de déterminer quelles pourraient être les conséquences, pour la région, des efforts d'expansion et de diversification de son offre exportable. Cette étude tient compte également de l'évolution des économies des pays importateurs de produits agricoles en provenance de la région. Un document recueillant les réflexions et les propositions issues de cette étude devrait être publié en 1994.

Le Groupe a en outre abordé le thème du commerce agricole dans le cadre du processus d'intégration régionale et a publié divers documents internes d'ordre statistique qui ont servi d'intrants aux documents élaborés par le secrétariat en vue de la prochaine session. Divers travaux ont également été réalisés dans le cadre de deux nouveaux projets: l'un concernant l'incidence de la modernisation agro-industrielle au Paraguay et l'autre sur l'exploitation des ressources forestières dans un contexte de développement durable en Bolivie.

Plusieurs missions ont été effectuées au Chili (Ancud, Chañaral, Copiapó) afin de recueillir l'information pertinente à la réalisation d'une étude intitulée "Transformation du processus de production et relations agro-industrielles: le cas du Chili" (LC/R.1240). La méthodologie appliquée dans cette investigation servira de base à l'élaboration de plusieurs études prévues dans le cadre du projet "Formulación de políticas para la transformación de la producción agrícola en América Latina y el Caribe", mené à bien avec le concours du gouvernement des Pays-Bas. Plusieurs études ont également été menées sur les filières de produits laitiers et la filière de la viande au Nicaragua. De même, des progrès substantiels ont été accomplis dans les recherches menées actuellement sur les filières agro-industrielles au Paraguay et en République dominicaine, dans lesquelles on a étudié tout particulièrement les articulations entre l'agro-industrie et le secteur primaire, et entre celle-ci et le marché.

A la mi-1993, plusieurs missions ont été envoyées dans divers pays d'Amérique centrale afin de recueillir des données d'information et de concerter avec les pouvoirs publics et les dirigeants du secteur privé la réalisation d'un certain nombre d'activités quant aux politiques susceptibles de conduire à une transformation de la production agricole. C'est ainsi qu'ont été amorcées deux études sur les relations contractuelles dans les transformations du processus de production agricole au Guatemala et au Nicaragua.

Finalement, un séminaire a été organisé dans le cadre du projet HOL/92/S12 pour aborder la question des politiques susceptibles de conduire à une transformation de la production agricole au Paraguay. Ce séminaire s'est tenu du 2 au 4 novembre 1993 à Asunción et plusieurs documents de travail élaborés par le Groupe y ont été analysés.

i) Documents

Tributación y gasto público en la agricultura (LC/L.645).

Los nuevos escenarios agrícolas en formación (LC/L.707).

Análisis de cadenas agroexportadoras en Guatemala: transformación productiva y diversificación comercial (LC/R.1112).

Transformación productiva y relaciones agroindustriales: el caso de Chile (LC/R.1240).

La dendroenergía en América Latina y el Caribe: importancia de los recursos madereros como combustible (LC/R.1241).

Estructura territorial del Estado y ruralidad (LC/R.1242)

La trayectoria agraria de la ex URSS y sus perspectivas de inserción en los mercados agrícolas internacionales (LC/R.1243).

La apertura y los procesos agroexportadores recientes (LC/R.1299).

Desarrollo frutícola en Chile (LC/R.1312(Sem.74/2)).

Dos estudios sobre la situación agroalimentaria: los casos europeo y argentino (LC/BUE/R.183).

La agroindustria citrícola en el Uruguay: industrialización, comercialización y base agrícola (LC/MVD/R.73/Rev.1).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire sur la transformation de la production agricole au Paraguay, tenu dans le cadre du projet HOL/92/S12, "Formulation de politiques en vue de la transformation de la production agricole en Amérique latine et aux Caraïbes" (Asunción, 2-4 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et séminaires

Consultation sur le développement durable et l'environnement dans les secteurs agricole, forestier et halieutique en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par la FAO (Santiago du Chili, 28-30 avril 1992).

Atelier "Ajustement, politiques sociales et conditions de vie", organisé par l'Association latino-américaine des organisations de promotion (Santiago du Chili, 11-13 mai 1992).

Stage de formation fonctionnaire, organisé par l'Institut de développement agricole (INDAP). Exposé sur le thème: Développement rural et agriculture paysanne: étude comparée de diverses évolutions rurales (Rancagua, Chili, 18 et 19 mai 1992).

Séminaire sur la conservation des produits horticoles et fruitiers, organisé par l'Institut de promotion agraire (INPROA), sous le parrainage de la FAO. Exposé sur le thème: L'agriculture paysanne et le secteur horticole et fruitier: problèmes et possibilités (Santiago du Chili, 25 mai 1992).

Première rencontre internationale de jeunes, organisée par le département de jeunes, en cours de formation, de la Confédération nationale "La Voz del Campo". Exposé sur le thème: Réflexion sur la société rurale (Buin, Chili, 11-14 juin 1992).

Séminaire national sur les stratégies de développement agricole écologiquement rationnel dans les zones marginales de l'agriculture paysanne, organisé par le Ministère chilien de l'agriculture (Santiago du Chili, 22-24 juin 1992).

Séminaire sur le salaire et la productivité dans les centres de conditionnement du raisin de table, organisé par la Corporation d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN) (Santiago du Chili, 25 juin 1992).

Séminaire de formation et d'information pour dirigeants syndicaux, organisé par la Confédération nationale "La Voz del Campo". Exposé sur le thème: Réalité et perspective de l'agriculture paysanne, rôle de l'organisation de la production (Santiago du Chili, 28 et 29 juillet 1992).

Deuxièmes journées techniques et de gestion d'entreprise, organisées par la Fédération de l'industrie du traitement des produits alimentaires et agro-industriels du Chili (FEPACH) (Santiago du Chili, 20 et 21 août 1992).

Séminaire "Environnement et modernisation: un défi régional", organisé par la Fondation Friedrich Naumann/Gouvernement régional de la quatrième région, Secrétariat régional de la planification et de la coordination (La Serena, Chili, 27-29 août 1992).

Séminaire "Projections en matière de développement et de compétitivité de l'agriculture chilienne", organisé par le Ministère chilien de l'agriculture et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (Santiago du Chili, 7 septembre 1992).

Séminaire sur le rôle des travailleurs dans la modernisation et le développement du secteur agricole rural, organisé par la Centrale unique des travailleurs, sous le parrainage de la FAO. Exposé sur le thème: La municipalité et la participation des travailleurs au développement de la communauté rurale (Santiago du Chili, 26 octobre 1992).

Réunion de la Commission consultative de l'Institut des recherches agricoles (Santiago du Chili, 24 novembre 1992).

Colloque "Repenser l'agriculture chilienne: les défis actuels et futurs", organisé par la Faculté des sciences agraires et forestières, Département du développement rural, Université du Chili. Exposé sur "L'agriculture mondiale: présent et avenir" (Santiago du Chili, 1er décembre 1992).

Séminaire de statistiques forestières pour l'Amérique latine et les Caraïbes, organisé par la FAO (Santiago du Chili, 14-30 avril 1993).

Séminaire "Assistance à l'organisation et à la participation des paysans au développement et à leur insertion au processus de modernisation", organisé par l'Institut d'éducation rurale (Malloco, Chili, 16 avril 1993).

Cinquième Congrès latino-américain d'économie agraire, organisé par l'Association latino-américaine et des Caraïbes d'économistes agricoles (ALACEA) (Viña del Mar, Chili, 21-23 avril 1993).

Réunion avec des dirigeants d'organisations paysannes de la région métropolitaine, présentation du thème "La transformation du processus de production et les relations agro-industrielles: le cas du Chili", organisé par l'Institut de développement agricole (INDAP) (Santiago du Chili, 11 mai 1993).

Exposé sur le thème "Commerce agricole international et transformation structurelle en Amérique latine" à l'Université de Talca, Faculté des ressources naturelles (Talca, Chili, 13 et 14 mai 1993).

Réunion sur les mécanismes de stabilisation des prix de produits agricoles importables en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par la FAO (Santiago du Chili, 18-20 octobre 1993).

iii) Coopération technique

Costa Rica, El Salvador, Guatemala et Nicaragua

Réunions sur les filières agro-industrielles avec des experts de l'Université nationale du Costa Rica, du Ministère de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, de la Banque centrale et de l'Université Rafael Landívar du Guatemala, et du Ministère de l'agriculture du Nicaragua, organisées dans le cadre du Projet HOL/92/S12.

Chili

Avec les Secrétariats régionaux ministériels de l'agriculture des troisième et dixième régions, dans le cadre de l'étude des filières agro-industrielles.

Avec l'Institut de recherche agricole (INIA), groupe consultatif technique externe, dans le cadre de l'étude de l'insertion générale de l'INIA au secteur agricole national.

Avec la Commission nationale paysanne, dans l'étude de la réalité des petits producteurs et salariés dans le contexte économique et politique sur les plans national et international.

Avec la Commission de développement rural du Plan d'action forestier, dans l'étude et la formulation de propositions quant au rôle du secteur forestier dans le développement rural.

Colombie

Avec l'Institut colombien de la réforme agraire (INCORA), dans la mise en place d'un système de financement en vue de l'acquisition de terres.

République dominicaine

Avec le Congrès de chefs d'entreprises agricoles, sous les auspices de Ministère de l'agriculture et du Conseil national d'agriculteurs, sur le thème des politiques de développement de l'agriculture d'exportation.

SOUS-PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ce sous-programme comprend les études menées par la Division du développement économique dans le domaine relevant de sa compétence, ainsi que les activités du Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) en matière d'information et de documentation pour le développement économique et social.

Division du développement économique

La Division est responsable de la réalisation de deux grands types d'activités: le suivi de l'évolution économique des pays de la région et l'étude des politiques économiques et sociales et des stratégies de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes susceptibles de concilier la stabilité macro-économique et l'équité et la transformation structurelle.

Les activités menées dans le cadre du premier objectif ont surtout consisté à préparer les trois publications annuelles habituelles. La première, intitulée Panorama económico de América Latina, est une étude de l'évolution économique des neuf principales économies de la région sur les périodes janvier-août 1992 et janvier-août 1993. La deuxième publication intitulée Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe, parue en décembre 1992 et décembre 1993, contient un examen des mêmes sujets portant, cette fois, sur les douze mois de l'année et sur toute la région. Ces deux documents ont pour but d'apporter une vision globale opportune de la situation de l'économie régionale et leur publication précoce, plusieurs mois avant toute autre étude de ce genre, en fait un matériel de référence fréquemment cité par la presse régionale et internationale et très sollicité par les pays, les banques, les organisations internationales, la Banque mondiale et le FMI. La troisième publication, intitulée Estudio económico de América Latina y el Caribe, se caractérise par un contenu très vaste et par la présentation d'informations et d'études détaillées, complètes et comparables concernant l'évolution des économies de la région. Etant donné son ampleur, l'Estudio est élaboré et publié par étapes. Le Volume I, correspondant à l'étude régionale de l'évolution économique de 1991, est paru en août 1992. Ont été ensuite publiés les fascicules contenant l'examen des économies nationales en 1991 et finalement, en mars 1993, a été publié le volume II, comprenant les différents fascicules élaborés par pays. Le Volume I comprenant l'étude de l'évolution économique de la région en 1992 a été publié en septembre 1993, alors que le volume II est paru au cours du dernier trimestre de 1993.

Les études prévues dans le cadre du deuxième objectif ont essentiellement été consacrées aux politiques économiques en matière de crise et les grands domaines y afférents. On a surtout mis l'accent sur l'examen des nouveaux types de politiques de gestion de la dette, d'ajustement accompagné d'expansion et de lutte contre l'inflation sans récession. Dans ce même ordre d'idées, on a également analysé les facteurs déterminants des exportations de produits manufacturés au Chili et au Brésil, et en particulier l'incidence du taux de change effectif sur les exportations. A cet effet, on a appliqué un modèle économétrique de séries temporelles (modèle de correction des erreurs) dans lequel étaient théoriquement spécifiées les fonctions de l'offre et de la demande d'exportations; la première étant déterminée en fonction du taux de change réel effectif (rentabilité), ainsi que du degré d'utilisation de la capacité et du produit potentiel, et la seconde en fonction de la compétitivité et de la demande mondiale.

Au cours de cet exercice biennal, la Division a poursuivi l'étude des processus de réforme de la politique publique en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Costa Rica, au Chili et au Mexique et plusieurs études comparatives, entre pays, ont également été réalisées sur les réformes effectuées dans

chacun des domaines sous examen (réformes fiscales, réformes commerciales, privatisations et réformes sociales). 15 études de cas nationales ont ainsi été publiées dans la collection "Reformas de política pública", dont les principaux aspects ont été abordés lors d'un séminaire régional (Santiago du Chili, 3-5 août 1992). La réalisation d'un atelier sur les réformes de politiques publiques et les dépenses sociales, organisé par la CEPALC avec le financement du FISE (Santiago du Chili, 14 et 15 juin 1993), a donné lieu à un échange de vues particulièrement enrichissant entre hauts fonctionnaires de ces deux institutions en ce qui concerne les politiques de prestation de services et la réglementation publique dans les secteurs sociaux de l'Amérique latine.

Les activités de coopération technique amorcées au cours de la période antérieure dans le domaine de l'étude des politiques budgétaires se sont poursuivies. Pendant l'exercice biennal, plusieurs études de cas ont été publiées dans huit nouveaux numéros de la collection "Política fiscal" et certaines ont été abordées lors de séminaires techniques nationaux. Les rapports entre la politique budgétaire et d'autres facteurs macro-économiques ont fait l'objet des quatrième et cinquième séminaires régionaux sur la politique budgétaire, la stabilisation et l'ajustement (Santiago du Chili, respectivement les 27-30 janvier 1992 et 25-28 janvier 1993). De plus, un programme de coopération technique entre la CEPALC et le Gouvernement cubain a été mis en marche.

Finalement, divers travaux ont été amorcés en matière de décentralisation budgétaire, dans le cadre d'un projet régional, notamment des études de cas en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Chili, études qui sont sur le point d'être publiées ainsi que le document conceptuel de base dans lequel est définie l'approche adoptée dans les études; plusieurs séminaires techniques ont également été organisés à l'échelon local afin d'examiner les rapports respectifs (Porto Alegre, 7 juillet 1993; Bogotá, 26 juillet 1993; Medellín, 28 juillet 1993). D'importants contacts ont en outre été établis avec plusieurs institutions latino-américaines concernées actuellement par le thème de la décentralisation.

i) Documents

El comercio de manufacturas de América Latina: evolución y estructura, 1962-1989 (LC/G.1731-P), série Estudios e informes de la CEPAL, N° 88. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.12.

Las finanzas públicas en América Latina en la década de 1980 (LC/G.1737-P), série Cuadernos de la CEPAL, N° 69. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.10.

Estudio económico de América Latina y el Caribe, 1991, volumen I (LC/G.1741-P et Add.1). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.2.

Estudio económico de América Latina y el Caribe, 1991, volumen II (LC/G.1741-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.2.

Panorama económico de América Latina, 1992 (LC/G.1742).

Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe, 1992 (LC/G.1751).

Estudio económico de América Latina y el Caribe, 1992, volumen I (LC/G.1774-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.2.

Panorama económico de América Latina, 1993 (LC/G.1775).

Economic survey of Puerto Rico, 1992 (LC/G.1781; LC/WAS/L.19/Rev.1).

El déficit parafiscal en Uruguay: 1982-1990 (LC/L.719), série Política fiscal, N° 29.

Economía y economía política de la reforma comercial colombiana (LC/L.726), série Reformas de política pública, N° 1.

Inestabilidad macroeconómica y flujos de comercio en Argentina, 1978-1991 (LC/L.732), série Reformas de política pública, N° 2.

A political economy analysis of import tariff policy in Brazil: 1980-1988 (LC/L.733), série Reformas de política pública, N° 3.

Reforma fiscal provincial en Argentina: el caso de Mendoza, 1987-1991 (LC/L.741), série Política fiscal, N° 30.

La política fiscal en Chile: 1985-1991 (LC/L.742), série Política fiscal, N° 31.

La reforma del régimen comercial en México durante los años ochenta: sus efectos económicos y dimensiones políticas (LC/L.743), série Reformas de política pública, N° 4.

Economía política de la apertura comercial chilena (LC/L.744), série Reformas de política pública, N° 5.

Política fiscal, equilibrio macroeconómico y distribución del ingreso en Venezuela: 1985-1991 (LC/L.745), série Política fiscal, N° 32.

Incidencia macroeconómica y distributiva de la política fiscal en Colombia: 1986-1990 (LC/L.746), série Política fiscal, N° 33.

La política fiscal en Bolivia y su relación con la política económica: 1986-1990 (LC/L.750), série Política fiscal, N° 34.

La política fiscal en Ecuador: 1985-1991 (LC/L.753), série Política fiscal, N° 35.

Política fiscal, ajuste y redistribución: el caso uruguayo, 1985-1991 (LC/L.759), série Política fiscal, N° 36.

The political economy of trade and industrial policy reform in Brazil in the 1990s (LC/L.762), série Reformas de política pública, N° 6.

Reformas tributarias en Argentina (LC/L.763), série Reformas de política pública, N° 7.

Reformas tributarias en Bolivia (LC/L.764), série Reformas de política pública, N° 8.

Reformas tributarias en Chile (LC/L.765), série Reformas de política pública, N° 9.

Reformas tributarias en Colombia (LC/L.769), série Reformas de política pública, N° 10.

Reformas tributarias en Costa Rica (LC/L.770), série Reformas de política pública, N° 11.

Reformas tributarias en México (LC/L.771), série Reformas de política pública, N° 12.

Reformas tributárias na América Latina durante os anos 80: o caso do Brasil (LC/L.772), série Reformas de política pública, N° 13.

Brasil: o sistema de proteção social e suas transformações recentes (LC/L.774), série Reformas de política pública, N° 14.

Bolívia: desafios e possibilidades em termos de política social (LC/L.775), série Reformas de política pública, N° 15.

MACROBRAS III: un modelo macroeconómico para Brasil (LC/BRS/L.15), série Economia e desenvolvimento, N° 9.

Nota sobre la evolución de la economía argentina en 1991 (LC/BUE/L.128).

Nota sobre la evolución de la economía argentina en 1992 (LC/BUE/L.132).

Estudio económico de Puerto Rico, 1991 (LC/G.1750; LC/WAS/L.16).

Estabilización y equidad en América Latina en los ochenta (LC/R.1132).

La política cambiaria en América Latina a comienzos de los años noventa (LC/R.1193).

Japón: un caso ejemplar de capitalismo organizado (LC/R.1277).

Gestión y políticas públicas. Reflexiones a partir del caso de Chile (LC/R.1292).

Las alternativas del desarrollo de Uruguay como país de pequeña escala. Una comparación con países europeos de escala similar (LC/MVD/R.83).

Documentos para el Seminario "Comparación analítica de los modelos de desarrollo a partir de 1950 de los países de pequeña escala de Europa y América Latina" (Montevideo, 1° al 4 de diciembre de 1992).

- The political economy of Ireland: 1950 to 1990. The emergence of a nation (LC/MVD/R.85; LC/R.1212(Sem.70/2)).

- Denmark: land of social consensus? (LC/MVD/R.86; LC/R.1213(Sem.70/3)).

- El modelo de desarrollo de Costa Rica (LC/MVD/R.87; LC/R.1214(Sem.70/4)).

- Apuntes sobre el desarrollo económico de Guatemala (LC/MVD/R.88; LC/R.1215(Sem.70/5)).

- Austrian economic policy since 1945: an exploratory analysis (LC/MVD/R.89; LC/R.1216(Sem.70/6)).

- From reconstruction to restrained recovery: socioeconomic development in the Netherlands, 1945-1992 (LC/MVD/R.90; LC/R.1217(Sem.70/7)).

- Política económica, crecimiento y bienestar: Bolivia (1950-1990) (LC/MVD/R.91; LC/R.1218(Sem.70/8)).

- La evolución socioeconómica del Ecuador (LC/MVD/R.92; LC/R.1219(Sem.70/9)).

- Paraguay: un caso de país de pequeña escala y su alternativa de desarrollo (LC/MVD/R.93; LC/R.1220(Sem.70/10)).

- Uruguay, 1950-1990: búsqueda de la sustentabilidad (LC/MVD/R.94; LC/R.1221(Sem.70/11)).

- Sistema social y sistema político: el caso uruguayo (LC/MVD/R.95; LC/R.1222(Sem.70/12)).

- Uruguay: un desarrollo problemático (LC/MVD/R.96; LC/R.1223(Sem.70/13)).

Evolución de la economía brasileña (LC/BRS/R.39/Add.1 au 12) série Informe estadístico 1992.

Nota sobre la economía brasileña, 1991 (LC/BRS/R.41).

Evolución de la economía brasileña (LC/BRS/R.45/Add.01 au 09) série Informe estadístico (janvier-septembre 1993).

Nota sobre la economía brasileña en 1992 (LC/BRS/R.46).

Articles parus dans des publications extérieures

"Canje de deuda por naturaleza: la necesidad de una nueva agenda", Comercio exterior, N° 3, mars 1992.

"La deuda externa: ¿por qué ha caído a segundo plano?", Boletín de diplomacia económica, N° 10, janvier 1992.

"Le poids de la dette aurait dû être partagé entre débiteurs et créanciers", Espaces latino-américains, N° 88, avril 1992.

"Debt for nature swaps", Comercio exterior, vol. 32, N° 3, mars 1992, pp. 256-262; Desarrollo y sociedad, N° 29, mars 1992, pp. 59-74; Problèmes d'Amérique latine, septembre 1992, pp. 69-82; et Desarrollo económico, vol. 32, N° 127, octobre-décembre 1992, pp. 451-462.

"International estimates of capital: a 1950-1989 comparison of Latin America and the USA", Research Memorandum, N° 509, Institute of Economic Research, Université de Groningen, Pays-Bas, 1992.

"Capital accumulation in Latin America: A six country comparison for 1950-1989", Review of Income and Wealth, décembre 1992.

"Chile economic performance in the 20th century, a comparative perspective" y "Estimación econométrica de funciones de exportación en Chile", publiés dans Anales: Encuentro Anual de Economistas de Chile, Santiago, 1993, Université du Chili, Faculté des sciences économiques et administratives; et dans Estudios de economía, vol. 20, juin 1993, Jorge Marshall (éditeur), Dépt. d'économie, Université du Chili.

"Un análisis de cointegración de las funciones de demanda de dinero: el caso de Chile", El trimestre económico, N° 238, juillet 1993, publié par le Fondo de Cultura Económica S.A. de C.V., Mexico.

"Canje de la deuda por naturaleza", Revista de economía política, vol. 13, N° 3, juillet-septembre 1993, Centre d'économie politique, São Paulo, Brésil.

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Quatrième séminaire régional de politique budgétaire, stabilisation et ajustement (Santiago du Chili, 27-30 janvier 1992).

Atelier de planification d'activités (ZOPP) du Projet régional de décentralisation budgétaire (Santiago du Chili, 6-8 juillet 1992).

Séminaire technique national sur la politique budgétaire (Montevideo, 21 juillet 1992).

Séminaire régional sur les réformes de politique publique (Santiago du Chili, 3-5 août 1992).

Séminaire technique national sur la politique budgétaire (San José, 11 août 1992).

Séminaire "Comparaison analytique des modèles de développement depuis 1950 dans les petits pays d'Europe et d'Amérique latine", organisé par le bureau de la CEPALC à Montevideo, avec le parrainage et la coopération du Gouvernement de l'Uruguay, du PNUD et de la BID (Montevideo, 1-4 décembre 1992).

Cinquième séminaire régional de politique budgétaire, stabilisation et ajustement (Santiago du Chili, 25-28 janvier 1993).

Atelier CEPALC/FISE sur les réformes en matière de politiques publiques et de dépenses sociales (Santiago du Chili, 14 et 15 juin 1993).

Séminaire technique local chargé d'examiner le document "Décentralisation budgétaire au Brésil: l'optique de l'Etat de Rio Grande do Sul" (Porto Alegre, Brésil, 7 juillet 1993).

Séminaire technique local chargé d'examiner le rapport final sur la "Décentralisation budgétaire en Colombie" (Bogotá, 26 juillet 1993).

Séminaire technique local chargé d'examiner le document sur la "Décentralisation budgétaire en Colombie (cas d'Antioquia)" (Medellín, Colombie, 28 juillet 1993).

Séminaire sur le fédéralisme budgétaire en Argentine, afin d'analyser des études comparatives réalisées à l'échelon universitaire sur la problématique de la décentralisation budgétaire en Amérique latine (Buenos Aires, 20 octobre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Séminaire "Politiques d'ajustement et pauvreté: fausses alternatives et vrais problèmes", organisé par la Banque interaméricaine de développement (Washington, D.C., 6 et 7 mars 1992).

Conférence sur la croissance économique et ses causes, organisée par l'Université de Groningen (Groningen, Pays-Bas, 8-11 avril 1992).

Cinquième séminaire interaméricain sur l'économie, organisé par le National Bureau of Economic Research des Etats-Unis, l'Université catholique de Rio de Janeiro, l'Université catholique de Buenos Aires et l'Institut Torcuatto di Tella (Buenos Aires, 8-10 mai 1992).

Séminaire sur la structure du système fiscal chilien, organisé par l'Université du Chili et le Service des impôts internes (Santiago du Chili, 3 juin 1992).

Senior Seminar on the politics and economics of public revenues and expenditures, organisé par la Banque mondiale (Brasilia, 9-12 juin 1992).

XXVIème Assemblée annuelle du Centre interaméricain d'administration des recettes fiscales (Montego Bay, Jamaïque, 15-21 juin 1992).

Séminaire sur le système d'ISAPRES: efficience, équité et financement, organisé par l'Université du Chili (Santiago du Chili, 1er juillet 1992).

Réunion sur "Confronting the challenge of poverty and inequality in Latin America", organisé par la Brookings Institution y Diálogo Interamericano (Washington, D.C., 16 et 17 juillet 1992).

XV Congrès mondial de l'Association internationale de science politique (Buenos Aires, 21-25 juillet 1992).

Séminaire sur les origines de la pauvreté et de l'inégalité sur le marché de l'emploi du Brésil, organisé par l'Institut de planification économique et social (IPEA), l'Université catholique de Rio de Janeiro et l'Institut d'économie de Rio de Janeiro (IERJ) (Rio de Janeiro, Brésil, 12-14 août 1992).

Séminaire sur la situation de la science et des beaux-arts en Amérique latine en 1992, organisé par l'Ecole asturienne d'études hispaniques (Asturies, Espagne, 17-21 août 1992).

Conférence "The New Europe and the New World: Latin America and Europe, 1992", organisée par le Centre latino-américain, Université d'Oxford (Oxford, Royaume-Uni, 9-11 septembre 1992).

Conférence technique du Centre interaméricain d'administration des recettes fiscales sur l'harmonisation fiscale et l'intégration économique (Malaga, Espagne, 20-25 septembre 1992).

Séminaire sur l'équité en matière de répartition, organisé par l'Institut de développement économique et social (IDES) d'Argentine (Buenos Aires, 7-9 octobre 1992).

Séminaire sur les problèmes financiers des processus de décentralisation, organisé par l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) du Gouvernement espagnol et le Centre d'études municipales pour la coopération internationale (CEMCI) (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 6-10 octobre 1992).

Colloque international d'administration publique, organisé par la Présidence de la République de Colombie (Bogotá, 19-21 octobre 1992).

Réunion préparatoire du séminaire sur les "Politiques d'ajustement et la pauvreté: fausses alternatives et vrais problèmes", organisé par la Banque interaméricaine de développement (BID) (Washington, D.C., 25 octobre 1992).

Séminaire sur les Politiques économiques pour l'Amérique latine, Conférence internationale sur la "Stratégie commerciale et réforme économique en Amérique latine", organisée par le Centre d'études de l'Etat et de la société (CEDES) et la Corporation d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN) (Buenos Aires, 1er et 2 avril 1993).

Vingt-septième Assemblée générale du Centre interaméricain d'administration des recettes fiscales (Santiago du Chili, 19-23 avril 1993).

Réunion sur la "Promotion of the International Fiscal Association in Chile", organisée sous le parrainage de l'Association fiscale internationale (Santiago du Chili, 20 avril 1993).

"Technical roundtable discussions on monitoring of portfolio flows to developing countries", organisée par la Division de la dette et des finances internationales du Département de l'économie internationale de la Banque mondiale (Washington, D.C., 3 mai 1993).

Rencontre annuelle des économistes du Chili, organisée par le Département d'économie de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 7 mai 1993).

Conférence sur "Europe and the Americas: Towards a partnership for sustainable development", organisée sous le parrainage de l'Institut pour les relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA) de Madrid, Wilton Park, et l'International Conference Centre dépendant du British Foreign and Commonwealth Office (Steyning, Royaume-Uni, 1-5 juin 1993).

Atelier sur "European Historical Economics Society", organisé par l'Université internationale Menéndez y Pelayo (Pazo de Mariñán, Coruña, Espagne, 7-9 juillet 1993).

Séminaire "Towards a New Insertion of Latin America in the World Economy", organisé par le Centre d'études et de documentation latino-américaine (CEDLA) (Amsterdam, 12 et 13 juillet 1993).

Séminaire international sur la décentralisation budgétaire, organisé par la Fondation Friedrich Ebert et la Banque mondiale (Bogotá, 22 et 23 juillet 1993).

Séminaire "La fiscalité en Amérique latine et aux Caraïbes: résultats et perspectives", organisé par la Banque interaméricaine de développement (BID) (Washington, D.C., 26 et 27 juillet 1993).

Conférence sur les "Changements internationaux et leur incidence sur l'économie politique latino-américaine", organisé par la Corporation d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN) (Santiago du Chili, 12 août 1993).

Douzième rencontre latino-américaine de la Société d'économétrie, organisée par la Société d'économétrie (Tucumán, Argentine, 16-20 août 1993).

Réunion sur "La décentralisation budgétaire en Amérique latine", organisée par le Projet "Réseau de centres de recherche économique appliquée" de la Banque interaméricaine de développement (BID) (Buenos Aires, 28 septembre 1993).

Réunion du Social Science Research Council (Rio de Janeiro, Brésil, 18 octobre 1993).

"Fourth International Forum on Latin American Perspectives", organisé par la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Paris, 8 et 9 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Argentine

Avec la Municipalité de Buenos Aires et la Direction de statistique et de recensement de la Capitale fédérale, afin d'améliorer les statistiques du produit géographique brut et mettre au point des indicateurs de l'activité économique dans la Capitale fédérale.

Avec l'Institut national de statistique et de recensement, dans l'élaboration d'un rapport sur la méthodologie propre à déterminer l'index des prix à la consommation; la planification et la conception du recensement économique national qui sera effectué en 1994 et de l'enquête sur les dépenses et les revenus des ménages prévue pour 1995 ou 1996; en matière d'enquêtes sur les ressources humaines, le commerce extérieur et les investissements des entreprises industrielles.

Avec le Secrétariat de la programmation économique du Ministère de l'économie et des travaux et services publics, moyennant la réalisation d'études sur la compétitivité, afin de proposer une méthodologie susceptible de faciliter la mise en oeuvre d'ajustements des revenus déclarés dans l'Enquête permanente sur les ménages, sur la base de l'information provenant de la comptabilité nationale.

Avec l'Université nationale de Río Cuarto, Faculté des sciences économiques, Province de Córdoba, quant à l'estimation du produit géographique brut de la Province de San Luis et d'autres indicateurs économiques.

Brésil

Avec le Secrétariat de politique économique du Ministère des finances, afin d'évaluer le plan d'ajustement budgétaire.

Avec l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA) dans les activités techniques suivantes:

a) Assistance aux travaux menés en matière de coordination de la politique macro-économique dans l'étude de la conjoncture économique nationale et internationale, ainsi qu'à la mise en oeuvre de projets de recherche liés, notamment, aux finances publiques et aux modèles macro-économiques;

b) Collaboration en matière de coordination des politiques sectorielles de l'IPEA quant à l'élaboration de termes de référence dans les domaines de la politique industrielle et de la politique agricole.

Cuba

Avec le Gouvernement, dans le cadre du projet régional CEPALC/PNUD RLA/92/015 "Elaboration et mise en oeuvre de réformes budgétaires", dans l'exécution d'un programme de formation en matière budgétaire visant à renforcer le Comité d'Etat des Finances.

Nicaragua

Avec le Ministère des finances, afin d'évaluer les principaux aspects de l'actuelle réforme fiscale et de mettre au point des méthodologies permettant de mesurer l'incidence de la politique budgétaire sur l'équilibre macro-économique et l'effet de répartition du budget de la République.

Paraguay

Avec le gouvernement, en matière d'évaluation de politiques macro-économiques.

Uruguay

Avec le Gouvernement, dans la présentation périodique d'indicateurs de la situation économique et sociale ainsi que dans le repérage des problèmes de développement.

Avec le Gouvernement, par le biais du Ministère de l'économie et des finances, dans la réalisation des activités prévues dans le cadre du projet RLA/91/002 "Comparaison analytique des modèles de développement des petits pays d'Europe et d'Amérique latine", dont l'organisation et la réalisation d'un séminaire en la matière à Montevideo, du 1er au 4 décembre 1992, ainsi que l'élaboration des études pertinentes.

Venezuela

Avec le Gouvernement, quant à l'étude et à la réorientation des politiques macro-économiques.

iv) Formation et bourses

Chaires de commerce international et de relations économiques internationales à l'Université de Brasilia (1992).

Participation au cours de Macro-économie du Département d'économie de l'Université de Santiago du Chili (27 avril-juillet 1993).

Cours sur le processus et le stade de décentralisation en Colombie, lors du Laboratoire intégré sur la conception de stratégies régionales (LIDER 93) (8-11 juin 1993).

Programme de formation technique en matière budgétaire, à l'intention de deux fonctionnaires du Comité d'Etat des finances de Cuba (Santiago du Chili, 5 août-3 septembre 1993).

Participation au cours de Micro-économie II du Département d'économie de l'Université de Santiago (Santiago du Chili, août-décembre 1993).

Cours d'économie présentés dans le cadre du programme de préparation de diplomates à l'Institut Río Blanco du Ministère des relations extérieures du Brésil (1992-1993).

Participation au cours sur les réformes économiques et la gestion publique stratégique organisé par l'ILPES (novembre 1993) dans les domaines suivants: programmation budgétaire, les finances publiques dans les années 80, expériences heureuses en matière d'ajustement budgétaire dans la région, politique et régimes fiscaux, décentralisation de la gestion publique, privatisation et réglementation.

Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES)

Les activités menées par le CLADES dans le cadre du sous-programme 2 concernent essentiellement l'information et la documentation au service du développement économique et social.

Les travaux réalisés par le CLADES au cours de l'exercice biennal envisagé ont visé, au premier chef, au renforcement de la gestion de l'information à l'échelon régional. La majeure partie des documents élaborés tendait à la matérialisation de cet objectif, en particulier les publications parues dans la collection Información y Desarrollo (N° 3 au N° 5), qui ont été très utiles à la réalisation d'un cycle d'entraînement en matière de gestion de l'information. L'étude de la méthodologie et le contenu de ce cycle de formation ont fait l'objet d'une réunion qui a rassemblé des experts de différents domaines (Santiago du Chili, 18-20 novembre 1992).

Les première et deuxième réunions régionales sur la gestion de l'information (respectivement tenues du 17 au 21 mai 1993 à Santiago du Chili et du 8 au 12 novembre 1993, à San José) ont permis d'aborder de nouveaux aspects de la gestion de l'information aux fins du développement et d'échanger des données d'expérience susceptibles de favoriser une prise de conscience au niveau des dirigeants des réseaux d'information et des décideurs quant au rôle de l'information dans l'environnement socio-économique.

Au cours de cette même période, on a continué de publier le PLANINDEX (volume 12) et l'Informativo terminológico (N° 31 au N° 34). De plus, un numéro spécial de la série INFOPLAN a été publié à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, sous le titre Reseñas de documentos sobre desarrollo ambientalmente sustentable (LC/G.1724-P), qui contient un recueil des études réalisées en la matière, en Amérique latine et aux Caraïbes, par diverses organisations internationales et régionales. Dans cette même série, un numéro a également été consacré au MERCOSUR (LC/G.1788-P).

Un disque optique contenant des informations en matière de planification économique et sociale a également été mis au point.

i) Documents

Reseñas de documentos sobre desarrollo ambientalmente sustentable (LC/G.1724-P), série INFOPLAN: temas especiales del desarrollo, N° 8. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.4.

MERCOSUR: resúmenes de documentos (LC/G.1788-P), série INFOPLAN: temas especiales del desarrollo, N° 9.

Consolidación de información: una experiencia de CLADES (LC/L.706), série Información y desarrollo, N° 3.

PLANINDEX, vol. 12 (LC/L.720), 1992.

Ciclo de entrenamiento en gestión de la información: organización y contenido (LC/L.734), série Información y desarrollo, N° 4.

Bases de una propuesta temática instrumental para el ciclo de entrenamiento (LC/L.748), série Información y desarrollo, N° 5.

El Macrothesaurus en la CEPAL (LC/R.1209).

Principios orientadores de la propuesta temática del CLADES. Versión preliminar (LC/R.1267 y Corr.1).

Proyecto "Red de redes". Informe final de la Reunión regional sobre gestión de información (LC/R.1321).

Informativo terminológico, N° 31 (enero-junio 1992).

Informativo terminológico, N° 32 (julio-diciembre 1992).

Informativo terminológico, N° 33 (enero-junio 1993).

Informativo terminológico, N° 34 (julio-diciembre 1993).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Réunion sur l'intelligence sociale (La Havane, 1er et 2 juin 1992).

Réunion régionale d'experts sur le Macrothésaurus et la gestion de l'information (Santiago du Chili, 18-20 novembre 1992).

Réunion régionale sur la gestion de l'information. Projet "Réseau de réseaux" (Santiago du Chili, 17-21 mai 1993).

Deuxième réunion régionale sur la gestion de l'information (San José, 8-12 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Ateliers sur les modèles de simulation et les programmes d'information en vue de la conception de politiques éducationnelles, organisé par le Centre de recherche et de développement de l'éducation (CIDE), le Réseau d'information et de documentation sur l'éducation en Amérique latine (REDUC) et la Commission nationale de recherche scientifique et technologique du Chili (CONICYT), Santiago du Chili, 4 et 5 mai 1992).

Cours d'entraînement pour l'utilisation du réseau de communication de données ALTERNEX, parrainé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) (Rio de Janeiro, 14-18 décembre 1992).

Première réunion d'évaluation du projet "Réseau de réseaux" (Organisation panaméricaine de la santé (OPS)/Centre latino-américain et des Caraïbes d'information dans les sciences de la santé (BIREME) (São Paulo, 8 et 9 juillet 1993).

Cours-atelier sur la commercialisation de l'information (Centre de recherche et de développement de l'éducation (CIDE)/Réseau d'information et de documentation sur l'éducation en Amérique latine (REDUC) (Santiago du Chili, 6-10 décembre 1993).

iii) Coopération technique

Organismes d'intégration

Avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), dans l'élaboration d'un projet et la mise en oeuvre d'un système intégral d'information et d'assistance au commerce extérieur de la région.

Argentine, Brésil, Costa Rica, Panama, Pérou, Uruguay et Venezuela

Avec divers réseaux d'information d'institutions nationales, en matière de gestion de l'information.

Brésil

Avec le Centre national d'information sur l'environnement (CNIA), de l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA), dans la mise au point du système national d'information sur l'environnement.

Canada

Avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), dans l'organisation d'une conférence électronique visant à l'élaboration d'indicateurs facilitant l'évaluation des systèmes d'information, ainsi que dans l'étude d'indicateurs mesurant l'incidence des systèmes d'information sur le développement.

Chili

Avec le Congrès national, dans le suivi du projet de la Banque mondiale visant à la modernisation du Congrès national chilien en matière d'information.

Cuba

Avec l'Institut de documentation et d'information scientifique et technologique (IDICT) de l'Académie des sciences de Cuba, dans la mise au point d'un projet de recherche sur l'intelligence sociale.

Mexique

Avec l'Université de Guadalajara, dans l'utilisation des bases de données de la CEPALC dans le cadre du LATIN BASE/92.

Venezuela

Avec le Conseil national de recherches scientifiques et technologiques (CONICIT), dans l'élaboration de stratégies de développement du Programme régional pour le renforcement de la coopération entre réseaux et systèmes nationaux d'information pour le développement en Amérique latine et aux Caraïbes (INFOLAC).

Avec le Ministère de la famille, Ecole d'administration sociale, pour organiser un séminaire sur l'administration et l'intelligence sociale, et planifier le développement de systèmes d'information en vue de la gestion sociale.

Avec le Fondation Ecole d'administration sociale, dans l'application de l'approche de l'intelligence sociale aux problèmes d'administration sociale au sein de plusieurs communautés du Venezuela.

iv) Formation et bourses

Un stage a été organisé à l'intention de deux experts de la Banque centrale de l'Equateur en matière d'information, de documentation, d'informatique et d'économie (mars 1992).

SOUS-PROGRAMME 3: PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

La première année de la période biennale 1992-1993 a été, pour l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), une étape de transition au cours de laquelle il a amorcé la mise en oeuvre des activités dont la responsabilité lui a été confiée par les gouvernements qui orientent ses travaux. A la neuvième réunion du Conseil régional de planification (CRP), tenue dans le cadre de la huitième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (Madrid, 22-26 mars 1992), ceux-ci ont décidé d'accorder la priorité aux problèmes liés à la gestion stratégique de l'Etat. Au cours des deux réunions du Bureau directeur du Conseil régional de planification (MD/CRP), respectivement effectuées fin 1992 et fin 1993, les Gouvernements des Etats membres ont également demandé à l'ILPES d'aborder plus spécialement certaines questions dans le cadre de son programme d'activités.

Afin d'assumer au mieux ces responsabilités, l'ILPES a modifié quelque peu ses activités de formation, de coopération technique et de recherche. L'un des principaux changements sur le plan de la stratégie de formation est l'introduction d'un système modulaire et souple de cours ayant une durée intermédiaire et où sont abordés certains thèmes spécifiques sollicités par les gouvernements. Au cours de la période biennale cinq cours internationaux de ce type ont été organisés, pour un total de 150 participants provenant d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales de la région: i) Cours de formulation et d'évaluation de politiques et de projets sociaux (le premier en 1992 et le deuxième en 1993); ii) Programme de haut niveau de formation en développement régional - Laboratoire intégré sur la conception de stratégies régionales (LIDER) (le premier en 1992 et le deuxième en 1993); iii) Cours international sur les réformes économiques et la gestion publique stratégique (en 1993). D'autre part, étant donné le succès de ces cours, l'Institut a fait l'objet de demandes de cours nationaux: c'est ainsi qu'en 1993 a été organisé le Laboratoire intégré sur la conception de stratégies régionales (LIDER) de Colombie, auquel ont assisté 27 participants.

Dans le domaine de la programmation du secteur public, il importe de souligner que le thème de la politique budgétaire a fait l'objet d'un nouvel examen, en particulier sur le plan de la distribution des ressources. Des contacts plus étroits ont été établis avec les directions du budget des pays de la région dans le cadre d'un séminaire sur les modèles et les instruments permettant l'évaluation des politiques budgétaires (Buenos Aires, 23-26 juin 1992), ainsi que de l'élaboration de diverses études en la matière. L'ILPES a également organisé, avec le concours de l'Association interaméricaine pour le budget public, un atelier sur les systèmes intégrés d'administration financière (Santiago du Chili, 28-30 avril 1993). D'autre part, en ce qui concerne les réformes économiques, l'accent a été mis sur l'étude de la restructuration des secteurs entrepreneurs de l'Etat.

En matière sociale, outre la réalisation des deux cours mentionnés plus haut, une attention spéciale a été donnée à la distribution des ressources moyennant l'étude des dépenses sociales et leur incidence sur la distribution, ainsi qu'à l'examen du cadre institutionnel de type social. D'importants travaux de recherche, de formation et d'assistance ont été menés à bien dans plusieurs pays de la région (notamment avec le gouvernement de l'Etat de Mexico; la Municipalité de Quito; le sous-secrétariat du développement régional et administratif du Ministère de l'intérieur du gouvernement chilien et la mairie de Rio de Janeiro), en ce qui a trait au renforcement et au développement de la gestion municipale. Il faut également mentionner les activités réalisées dans le cadre du Projet commun ILPES/OEA sur les politiques sociales pour l'Amérique latine (PROPOSAL).

Par ailleurs, l'expérience de l'Institut en matière de systèmes d'informations destinées aux banques de projets s'est traduite par la réalisation de nombreuses missions consultatives auprès des organismes nationaux de planification, l'organisation de séminaires et de cours d'évaluation des projets et par l'élaboration de documents techniques, de manuels méthodologiques et de fonctionnement des systèmes. On peut, par exemple, mentionner la Banque de projets d'investissement national (BPIN), en Colombie. L'exécution de ce projet, amorcé en décembre 1989 et achevé début 1993, a permis de mettre au point une méthodologie générale d'évaluation des projets ainsi que douze méthodologies spécifiques, de former plus de 2 000 fonctionnaires nationaux et territoriaux moyennant 68 séminaires et de mettre en place le système BPIN dans 70 organismes à l'échelon national et territorial. L'expérience de la BPIN a également été présentée à quatre séminaires régionaux.

Quant aux politiques et à la planification à l'échelon régional, les travaux ont surtout visé à conceptualiser la gestion du développement des régions, tant sur le fond qu'au niveau du processus, à la lumière de son interaction avec les processus de décentralisation et de compétitivité internationale. Les principaux aspects abordés ont été le cadre institutionnel, les opérateurs sociaux, la distribution des ressources, le développement des entreprises, les parcs et les districts technologiques, ainsi que l'environnement.

En matière de coopération technique, l'Institut a effectué, à la demande des gouvernements, de nombreuses missions consultatives à plus de 15 pays de la région, dans les différents domaines techniques et fonctionnels relevant de sa compétence.

Finalement, l'Institut a travaillé en étroite collaboration avec divers organismes afin de réunir les ressources nécessaires à la réalisation de projets permettant de consolider son nouveau domaine d'activités. C'est ainsi que des travaux conjoints ont été menés avec l'Institut international d'administration publique (IIAP), en France, et l'Institut de coopération ibéro-américaine, en Espagne. L'Institut devrait prochainement conclure des accords avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et avec la Direction générale pour l'assistance au développement dépendant du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement des Pays-Bas.

i) Documents

La descentralización: el eslabón perdido de la cadena de transformación productiva con equidad y sustentabilidad (LC/IP/G.62-P), série Cuadernos del ILPES, N° 36. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.III.F.1.

El régimen jurídico de la planificación en América Latina (LC/IP/G.64-P), série Cuadernos del ILPES, N° 37. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.III.F.1.

El presupuesto frente a los nuevos retos de la planificación y coordinación de políticas públicas. Informe final (Primer seminario sobre presupuestos públicos y gestión estratégica del Estado, México D.F., 27 al 30 de agosto de 1991) (LC/IP/G.65).

Las transformaciones en el pensamiento regionalista latinoamericano (Escenas, discursos y actores) (LC/IP/G.67).

Un marco de consistencia para el análisis de las políticas presupuestarias: metodologías y usos potenciales (LC/IP/G.68).

Modelos e instrumentos para evaluar políticas presupuestarias. Informe final del Segundo Seminario sobre Presupuestos Públicos y Gestión Estratégica del Estado (LC/IP/G.71).

Post modernismo territorial y globalización: regiones pivotales y regiones virtuales (LC/IP/G.73).

List of Caribbean Ministers of Planning and Heads of Planning Offices (LC/IP/L.31/Rev.5).

Jamaica Project Data Bank: ILPES/INFOPROJECT 2.2 (LC/IP/L.39/Rev.1).

La reticulación de pequeñas empresas al nivel regional y el papel del sector público. Una experiencia en la Región del Bío Bío, Chile (LC/IP/L.42).

Manual de identificación, preparación y evaluación de proyectos (LC/IP/L.43 et Rev.1).

La selección de los proyectos de inversión y las reformas de política: necesidades de un enfoque integrado (LC/IP/L.45).

La inversión privada: el diseño de un sistema de información sobre proyectos, vol. 1 (LC/IP/L.46).

Sistema de información sobre proyectos de inversión privada: manual de operaciones, vol. 2 (LC/IP/L.46/Add.1).

Proposiciones de política para aumentar la rentabilidad de la inversión pública (LC/IP/L.47).

EDI/ECLAC/ILPES Seminar on "Project data bank and public sector investment programming": vol. 1 - Proceedings and final report (LC/IP/L.48); vol. 2 - List of selected national papers (LC/IP/L.48/Add.1); vol. 3 - List of selected institutional papers (LC/IP/L.48/Add.2); vol. 4 - Manual for project identification, formulation and appraisal (LC/IP/L.48/Add.3).

EDI/ECLAC/ILPES Seminar on "Project data bank and public sector investment programming: issues, ideas, conclusions and recommendations" (LC/IP/L.49).

Mujer y territorio: una cohabitación deseable (LC/IP/L.50).

Estructura lógica y física del Banco de Proyectos de Inversión Nacional de Colombia (LC/IP/L.51).

Los nuevos retos en la programación del sector público (LC/IP/L.52).

Manual metodológico para la identificación, preparación y evaluación de proyectos de caminos vecinales (LC/IP/L.53).

Estrategias de capacitación para la implantación de bancos de proyectos de inversión pública: la experiencia de Colombia (LC/IP/L.54).

La evaluación de proyectos por el método de los efectos (LC/IP/L.55).

Bibliografía sobre preparación y evaluación de proyectos de inversión: 1960-1992 (LC/IP/L.56 et Rev.1).

Manual metodológico para la identificación, preparación y evaluación de proyectos regionales de comercialización (LC/IP/L.57).

Seminario taller sobre coordinación de políticas de fomento de la competitividad y nuevos desafíos para la integración regional (LC/IP/L.58).

Estimación de indicadores de costo-eficiencia en proyectos de agua potable (LC/IP/L.59).

Manual metodológico para la identificación, preparación y evaluación de proyectos de pequeña irrigación (LC/IP/L.60).

Manual del usuario: registro de proyectos (LC/IP/L.61).

Manual de identificación, preparación y evaluación de proyectos de agua potable (LC/IP/L.62).

Lineamientos metodológicos para la evaluación de proyectos ambientales (LC/IP/L.63).

Manual metodológico para la identificación, preparación y evaluación de proyectos de infraestructura educacional (LC/IP/L.64).

Manual metodológico para proyectos de infraestructura de establecimientos del sector salud del primer nivel (LC/IP/L.65).

Manual metodológico para la evaluación de proyectos de transmisión, subtransmisión y distribución eléctrica (LC/IP/L.68).

Manual de operación y metodologías. Vol. I: Operación del Banco de Proyectos de Inversión Nacional (LC/IP/L.71).

Diseño físico: subsistema de seguimiento presupuestal (LC/IP/L.72).

Sistema de seguimiento físico financiero: diseño físico (LC/IP/L.73).

Diseño lógico: subsistema de seguimiento presupuestal (LC/IP/L.74).

Manual del usuario: subsistema de seguimiento físico financiero (LC/IP/L.75).

Seminario taller sobre programación de inversiones y banco de proyectos. Compendio de documentos y conclusiones (LC/IP/L.76).

Subsistema de seguimiento presupuestal: manual del usuario (LC/IP/L.77).

Marco legal del Banco de Proyectos de Inversión Nacional (LC/IP/L.78).

Banco de Proyectos de Inversión Nacional (BPIN) de Colombia. Características y resultados del Proyecto (LC/IP/L.79).

La evaluación social de proyectos y la estimación del impacto ambiental: un puente teórico necesario pero complicado (LC/IP/L.81).

Bases metodológicas para la programación y administración eficiente de la inversión pública (LC/IP/L.82).

Características y estructura del sistema computacional del Banco de Proyectos de Inversión Nacional (BPIN) de Colombia (Cartagena, Colombia, 9-10 agosto 1993) (LC/IP/L.83).

Propuesta metodológica para la evaluación ex post y el informe de término de los proyectos de inversión (LC/IP/L.84).

Fundamentos metodológicos, conceptuales y operativos del enfoque costo-eficiencia y necesidades básicas en la evaluación social de los proyectos sociales (LC/IP/L.85).

Descentralización en Chile: antecedentes, situación actual y desafíos futuros (LC/IP/L.86).

Cooperación interempresarial: desafío a las políticas regionales (LC/IP/L.87).

Racionalizando la política social: el papel de la evaluación y su viabilidad (LC/IP/R.102).

Perspectivas de la programación del desarrollo; políticas sociales para los años noventa (LC/IP/R.103).

La gestión de las regiones en el nuevo orden internacional: cuasi estados y cuasi empresas (LC/IP/R.110).

El conflicto centro-periferia en torno al Fondo Nacional de Desarrollo Regional (LC/IP/R.111).

La política nacional de desarrollo regional del gobierno de transición: apreciaciones y dudas (LC/IP/R.116).

La financiación en los procesos de descentralización (LC/IP/R.117).

La descentralización de los servicios sociales (LC/IP/R.118).

Descentralización, democratización y reformas institucionales y administrativas en América Latina (LC/IP/R.119).

¿Gobierno o administración municipal? Las cuestiones de la distribución del poder y de la gestión y ejecución de las políticas municipales (LC/IP/R.124).

Mujer y desarrollo regional: afinidades y tareas pendientes (LC/IP/R.125).

Democracia, proyecto político y gestión de ciudades capitales y gobiernos locales (LC/IP/R.126).

Técnicas de análisis regional: ejercitación y aplicación; tarea, guía de técnicas y manual de uso del sistema computacional (LC/IP/R.127).

Planificación e inversión local (LC/IP/R.128).

Gobierno regional y desarrollo económico: el caso chileno (LC/IP/R.129).

Adecuaciones y cambios en el funcionamiento del sector público (LC/IP/R.130).

La descentralización: problema contemporáneo en América Latina (LC/IP/R.131).

La desconcentración administrativa y las prestaciones sociales (LC/IP/R.132).

Gobierno regional y administración municipal en la descentralización de Chile (LC/IP/R.133).

La capacitación de los recursos humanos como respuesta a los desafíos de la gestión municipal moderna (LC/IP/R.134).

El nuevo municipio latinoamericano: descentralización y democracia (LC/IP/R.135).

Algunas dimensiones de la gestión municipal (LC/IP/R.136).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire sur les modèles et les instruments permettant l'évaluation des politiques budgétaires (Buenos Aires, 23-26 juin 1992).

Séminaire-atelier sur la programmation des investissements et les banques de projets, parrainé par le Bureau national de planification (ONAPLAN), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut de développement économique de la Banque mondiale (IDE) et la Banque interaméricaine de développement (BID) (Saint-Domingue, 14 et 15 janvier 1993).

Atelier sur les systèmes intégrés d'administration financière, organisé avec le concours de l'Association interaméricaine pour le budget public (Santiago du Chili, 28-30 avril 1993).

Atelier sur les problèmes méthodologiques de la mesure des dépenses sociales publiques et leur incidence sur la répartition, organisé avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Etats américains (OEA) (Santiago du Chili, 3 et 4 juin 1993).

Séminaire sur l'économie et la société dans l'Amérique latine d'aujourd'hui, organisé par le Conseil d'études ibéro-américaines (CEEIB) et l'ILPES. A Madrid, cette activité a été coordonnée par l'Institut interculturel pour l'autogestion et l'action communale (INAUCO), à l'Université autonome de Madrid; à Salamanque, par l'Institut d'études ibéro-américaines et du Portugal, de l'Université de Salamanque (Madrid et Salamanque, Espagne, 22-24 et 27-29 septembre 1993).

Séminaire sur la gestion et la formation municipales, organisé par l'ILPES et le PNUD, dans le cadre du projet RLA/92/037, "Rationalisation des dépenses sociales et amélioration de la gestion budgétaire municipale" (Santiago du Chili, 27 et 28 septembre 1993).

Séminaire interaméricain sur les systèmes d'information statistique locale contribuant à la lutte contre la pauvreté, organisé avec le Ministère chilien de l'intérieur et l'OEA (Santiago du Chili, 28 et 29 octobre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Séminaire pilote organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Institut latino-américain de recherche sociale (ILDIS) et le Système économique latino-américain (SELA) sur la formation prospective en Amérique latine et aux Caraïbes dans les domaines relevant de la compétence de l'Unesco (Caracas, 17-20 février 1992).

Atelier sur le développement administratif du secteur public en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par le PNUD (Santiago du Chili, 23-25 mars 1992).

Séminaire "L'hétérogénéité structurelle de l'Amérique latine en cette fin de siècle", organisé par l'Université hispano-américaine Santa María de la Rábida (Huelva, Espagne, 21-23 avril 1992).

Ad-hoc Meeting on projet data bank and public sector investment programming, organisé par le Banque interaméricaine de développement (BID) (Tortola, îles Vierges britanniques, 29 et 30 avril 1992).

Première Conférence latino-américaine sur la petite industrie et le réaménagement de la production, organisée par le Réseau andin pour le développement de la petite industrie (Santiago du Chili, 4-6 mai 1992).

Journée de l'Amérique latine, organisée par l'Institut italo-latino-américain (Gênes, Italie, 16 mai 1992).

Conférence sur la décentralisation au Chili, organisée par le Service national des femmes (SERNAM) (Santiago du Chili, 27 mai 1992).

Le développement local: une nouvelle politique régional pour mieux vivre?", séminaire organisé par l'Université internationale Menéndez Pelayo (Valence, Espagne, 22-26 juin 1992).

Réunion de responsables de programmes d'amélioration de la gestion publique en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par le Secrétariat de la Présidence de la République orientale de l'Uruguay (Montevideo, 29 juin-1er juillet 1992).

Journées de géographie industrielle sur les politiques de promotion industrielle, organisées par l'Association de géographes espagnols et l'Université de Salamanque (Salamanque, Espagne, 2-4 juillet 1992).

Séminaire "L'internationalisation des économies et le développement régional", organisé par le Centre interdisciplinaire de développement régional (CIDER) et le Conseil régional de politique économique et sociale (CORPES) (Medellín, Colombie, 15-18 juillet 1992).

Séminaire "Développement régional et petites et moyennes entreprises", organisé par SUR Profesionales Consultores, le Centre d'études socio-économiques pour le développement (CED) et la Commission de recherche sur un nouveau type d'agriculture (CIAL) (La Serena, 15-18 juillet 1992).

Première réunion sur les ressources humaines et le développement des systèmes locaux de santé en Amérique latine, organisé par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Secrétariat de la santé du Mexique (Cuernavaca, Etat de Morelia, Mexique, 4-7 août 1992).

Séminaire "L'internationalisation de l'économie mexicaine et le développement des Etats riverains du bassin du Pacifique", organisé par le Réseau national de chercheurs du bassin du Pacifique (Oaxaca, Mexique, 6-8 août 1992).

Rencontre de grandes villes: la problématique des zones centrales, organisé par la Municipalité de Santiago et le Réseau latino-américain de capitales (Santiago du Chili, 28 août-1er septembre 1992).

Séminaire international sur le développement social et la pauvreté, organisé par l'Organisation des Etats américains (OEA) (Washington, D.C., 2 et 3 septembre 1992).

Séminaire "Les problèmes financiers dans les processus de décentralisation", organisé par l'Institut de coopération ibéro-américaine du Gouvernement espagnol et le Centre d'études municipales pour la coopération internationale (CEMCI) (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 6-10 octobre 1992).

Séminaire international sur la démocratie, la capacité de gouverner et la gestion des capitales, des zones métropolitaines et des gouvernements locaux, organisé par le gouvernement de l'Etat de Mexico, l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), l'Unité Azcapotzalco et la Municipalité de Cuautitlán-Izcalli (Cuautitlán-Izcalli, Mexique, 27-29 octobre 1992).

Séminaire sur les politiques sociales, le développement régional et la modernisation de l'Etat, les expériences latino-américaine et colombienne, organisé par le Département national de planification de Colombie (DPN), le Conseil régional de politique économique et sociale de la région occidentale de la Colombie, l'ILPES et le Centre interdisciplinaire de développement régional (CIDER) (Armenia, Colombie, 27-30 octobre 1992).

Séminaire international "Expériences de décentralisation et de régionalisation. Les cas de l'Espagne, de l'Italie et de la Suède", organisé par le Centre de recherche de la réalité sociale (CIRES) et l'ILPES (Santiago du Chili, 23 et 24 novembre 1992).

Conférence internationale sur le développement social, la démocratie et la croissance économique, organisée par le Banque interaméricaine de développement (BID), le Gouvernement de la Bolivie et la CEPALC (La Paz, 26 et 27 novembre 1992).

Séminaire "Chili: l'heure des régions", organisé par le Centre de recherche et de planification de l'environnement (CIPMA): présentation d'un exposé lors du forum sur le développement régional endogène et d'un autre exposé lors du forum sur les parcs technologiques et les districts industriels (Valparaíso, Chili, 7 janvier 1993).

Colloque sur la réforme sociale et la pauvreté, organisé par la BID et le PNUD (Washington, D.C., 10-14 février 1993).

Réunion du groupe de travail du projet de recherche "La question régionale dans les processus de transition vers la démocratie: les cas de l'Argentine, du Brésil, du Chili et de l'Espagne", organisé par

le Conseil supérieur de recherche scientifique d'Espagne (CSIC) (Belo Horizonte, Brésil, 30 mars-3 avril 1993).

Séminaire sur le calcul et l'articulation des prix sociaux, organisé par le Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN) du Chili et la BID (Santiago du Chili, 21-23 avril 1993).

Conférence sur la gestion publique stratégique au XXème Séminaire sur le budget public, organisé par l'Association interaméricaine pour le budget public (ASIP) (Caracas, 24-31 juillet 1993).

Séminaire international sur le développement régional, organisé par l'Université de Concepción et l'Université de Bologne (Italie) (Concepción, Chili, 22 septembre 1993).

Séminaire "Le développement de la Patagonie et l'aménagement territorial", organisé par le Secrétariat général de la Présidence de la Nation et l'Université nationale de Comahue (Bariloche, Argentine, 9-13 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Argentine

Avec le Ministère de la santé et de l'action sociale, pour collaborer avec le Programme d'urgence sociale, financé en commun par le gouvernement de la République argentine, la Banque mondiale et la BID, coordonné par le Bureau régional pour l'Argentine, le Chili et l'Uruguay du FISE.

Sur la demande du Bureau du PNUD en Argentine, examen et proposition d'ajustement de son programme de coopération technique avec les ministères de l'économie et des travaux et services publics de la République argentine.

Avec le Secrétariat de programmation économique, Ministère de l'économie et des travaux et services publics, pour organiser le système national d'investissement public.

Avec le Ministère des relations extérieures, dans la mise au point d'un programme de coopération technique internationale de ce Ministère.

Avec le Secrétariat des finances du Ministère de l'économie et des travaux et services publics, dans la mise en place du système de suivi et d'évaluation du système budgétaire.

Avec le Gouvernement, dans la préparation d'un projet concernant le programme de nutrition de la mère et de l'enfant, conjointement avec la Banque mondiale.

Avec l'OPS, dans l'évaluation coût-impact du Système national de protection des aliments, et dans l'élaboration d'un modèle d'évaluation coût-impact applicable aux programmes régionaux de l'OPS.

Bolivie

Avec les autorités gouvernementales et le PNUD, dans le cadre d'un projet sur la municipalisation.

Brésil

Avec le Secrétariat de la planification et le Ministère de l'économie, des finances et de la planification, dans la mise en place d'un programme de coopération avec le Système d'évaluation des mesures gouvernementales, financé par le PNUD et la Banque mondiale.

Avec la Commission publique de planification du Gouvernement de l'Etat de Rio et le Département national de planification et d'évaluation, en matière de programmation des investissements et pour préparer la première phase d'une banque de projets.

Avec la mairie de Rio de Janeiro, en matière de développement et de planification à l'échelon municipal.

Chili

Avec le Secrétariat national d'éducation fondamentale du Ministère de l'éducation, en ce qui concerne le Fonds de décentralisation pédagogique actuellement en cours de création au Chili dans le cadre de l'accord de coopération existant entre le Ministère de l'éducation du Chili et l'ILPES.

Projet de coopération technique du Sous-Secrétariat de développement régional et administratif du Ministère de l'intérieur (SUBDERE) et l'ILPES. Suite du projet en matière de formation et d'études spécifiques d'investissement et, dans le cadre de ce dernier, coopération technique avec les autorités de la VIème région pour installer le REDATAM-Plus et mettre au point une méthodologie de repérage des poches de pauvreté.

Avec l'Université du Bío Bío, en matière de développement régional.

Colombie

Avec le Conseil régional de politique économique et sociale de la région occidentale de la Colombie, en matière de planification de cours sur le développement régional, les projets d'investissement et les politiques sociales.

Avec le Département national de planification (DNP), dans la mise en place d'une Banque de projets d'investissement national; la préparation d'un manuel et l'évaluation et négociation de la deuxième phase de la Banque de projets moyennant la présentation du rapport final DNP/ILPES/BID de l'Accord de coopération technique sur la Banque de projets d'investissement national; étude de la seconde phase du Système de réseau de banques de projets.

Cuba

Avec le Conseil central de planification (JUCEPLAN), dans la réalisation d'activités conjointes en matière de planification économique et sociale.

Equateur

Avec le Secrétariat national du développement administratif (SENDA) de la Présidence de l'Equateur, en matière de développement, de formation et de planification à l'échelon municipal;

négociation du projet de coopération technique entre le SENDA et l'ILPES afin de renforcer le programme de développement municipal du Gouvernement de l'Equateur, la BID et la Banque mondiale.

Avec la Municipalité de Quito, en matière de formation municipale.

El Salvador

Avec le Ministère de l'économie, dans l'élaboration et l'exécution du programme d'ajustement structurel dans le cadre du projet ELS/90/004 "Renforcement du Ministère de l'économie en vue du programme d'ajustement structurel".

Avec le Secrétariat de reconstruction nationale, dans la mise au point de la stratégie quinquennale de développement.

Guatemala

Avec le Secrétariat général du Conseil national de planification économique, afin d'épauler ce secrétariat en matière de planification économique et sociale.

Jamaïque

Avec l'Organisme national de planification en matière de: i) formation en cours d'emploi de fonctionnaires en vue de la mise en oeuvre d'un modèle macro-économique; ii) formation de fonctionnaires de Projects Analysis and Monitoring Company dans la gestion de la banque de projets; iii) conception du manuel de fonctionnement de la banque de projets.

Avec l'Institut de planification de la Jamaïque, dans l'évaluation et le suivi de la Banque de projets et l'intégration de celle-ci au Ministère des finances.

Mexique

Avec l'Université de Colima, dans l'organisation d'un séminaire international sur l'évolution de l'économie mondiale et son incidence sur la côte mexicaine du Pacifique.

Avec le Bureau de l'OPS au Mexique, en matière de développement et de politiques sociales.

Avec le Gouvernement du Mexique, en matière de développement et de planification à l'échelon municipal.

Nicaragua

Avec les Ministères de l'économie et du développement et de la coopération extérieure, en matière de programmation des investissements et d'utilisation d'une banque de projets.

Paraguay

Avec l'Intendance municipale d'Asunción, en matière de développement et de formation à l'échelon municipal.

Porto-Rico

Avec les autorités gouvernementales, afin d'étudier l'entrée de Porto-Rico au Conseil régional de planification (CRP).

République dominicaine

Négociation d'un nouvel accord de coopération entre la BID, l'ILPES et le Bureau national de la planification (ONAPLAN), en vue de la mise en place d'un système intégral d'information sur les projets.

Uruguay

Avec le Bureau de la planification et du budget, dans l'application du Système d'information sur les projets de l'ILPES.

Avec le Gouvernement, dans la programmation des activités du projet URU/90/001-Rev.F sur l'évaluation de programmes sociaux actuellement en cours d'exécution dans le pays.

Venezuela

Avec le Bureau central de la coordination et de la planification (CORDIPLAN), en ce qui concerne les systèmes de programmation des investissements et une banque de projets, ainsi que dans la mise au point d'un programme gouvernemental de formation en matière de préparation et d'évaluation des projets.

Avec la Direction générale du Fonds d'investissement social (FONVIS), dans l'élaboration et l'exécution du programme de formation en matière de programmation et d'évaluation des projets prévu dans l'accord passé entre la BID et le Gouvernement du Venezuela, ainsi que dans la réalisation du premier cours de formation de formateurs en matière d'élaboration et d'évaluation des projets.

v) Formation et bourses

Cours internationaux

Cours sur l'élaboration et l'évaluation de politiques et de projets sociaux, organisé par l'ILPES avec le soutien financier et technique de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) du Gouvernement espagnol (Santiago du Chili, 20 septembre-24 octobre 1992), à l'intention de 29 participants provenant des pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine et Venezuela (12 bourses).

Cours "Laboratoire intégré sur la conception de stratégies régionales" (LIDER), organisé par l'ILPES avec le soutien financier et technique de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) du Gouvernement espagnol (Santiago du Chili, 26 octobre-27 novembre 1992), à l'intention de 24 participants provenant des pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, Guatemala, Mexique, Pérou et Venezuela (14 bourses).

Cours LIDER. Programme international de formation avancée en matière de développement régional, organisé par l'ILPES avec la collaboration financière et technique de l'Institut de coopération

ibéro-américaine (ICI) du Gouvernement espagnol (Santa Cruz, Bolivie, 9 août-10 septembre 1993), à l'intention de 22 participants provenant de plusieurs pays de la région (12 bourses).

Cours de formulation de politiques et d'évaluation de projets sociaux, organisé par l'ILPES avec la collaboration financière et technique de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) du Gouvernement espagnol (Santiago du Chili, 4 octobre-6 novembre 1993), pour 30 participants provenant de 11 pays de la région (12 bourses).

Cours sur les réformes économiques et la gestion publique stratégique (Santiago du Chili, 5 novembre-10 décembre 1993), organisé avec la collaboration financière et technique de l'Institut international d'administration publique (IIAP) du Gouvernement français, pour 31 participants provenant de 15 pays de la région (12 bourses).

Cours nationaux

Les cours suivants ont été donnés dans le cadre de l'accord convenu entre le Sous-Secrétariat du développement régional et administratif du Ministère de l'intérieur (Chili), la CEPALC et l'ILPES: i) quatre cours sur la décentralisation, l'aménagement du territoire et la distribution des investissements, avec 175 participants; ii) quatre cours sur la préparation et l'évaluation de projets, avec 147 participants; iii) 19 cours sur l'administration municipale décentralisée (AMD), avec 1 580 participants; iv) un séminaire sur les fonds nationaux de développement régional, avec 40 participants.

Cours de formation de moniteurs et ateliers d'assistance technique, organisés dans le cadre du projet ATN/JF-3342-C, Banque de projets d'investissement national (BPIN), effectués en Colombie depuis fin 1989 jusqu'au début 1993 qui ont essentiellement visé à mettre au point et installer une banque de projets facilitant l'identification, la formulation et l'évaluation de projets à l'échelon national et territorial. Un cours de formation de moniteurs à été organisé en 1992, avec 31 participants, ainsi que 16 ateliers d'assistance technique, avec un total de 443 participants.

Cours Laboratoire intégré sur la conception de stratégies régionales (LIDER)-Colombie, organisé par l'ILPES avec la collaboration financière et technique des Conseils régionaux de politique économique et sociale (CORPES) de la Colombie et du Département national de planification (Popayán, Colombie, 31 mai-2 juillet 1993), avec 27 participants provenant de Colombie.

Cours portant sur des domaines spécifiques

Cours sur la formulation de projets sociaux, organisé par le Ministère de la planification et de la coopération du Chili (MIDEPLAN), les organisations non gouvernementales de la IXème région et l'ILPES (Temuco, Chili, 13-25 janvier 1992), avec la participation de 42 techniciens en questions sociales des organisations non gouvernementales de Temuco.

Cours-atelier sur l'économie et la santé, organisé par l'OPS, la CEPALC et l'ILPES (Santiago du Chili, 4-9 mai 1992), avec la participation de 27 experts du Programme des maladies transmissibles de l'OPS, provenant des pays suivants: Brésil, Bolivie, Colombie, Equateur, El Salvador, Etats-Unis, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay et Venezuela.

Cours sur la gestion de déchets dangereux pour le développement écologiquement rationnel, organisé par la CEPALC, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'ILPES

(Santiago du Chili, 30 juin-10 juillet 1992), avec 21 participants provenant des pays suivants: Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba et Equateur.

Assistance aux programmes d'universités nationales et collaboration pédagogique avec d'autres institutions

Cours "Etat, région et municipalité", présenté à l'Ecole de planification sociale de SUR Profesionales Consultores (Santiago du Chili, avril-juin 1992).

Participation au cours international "Iberoamérica, hoy y mañana", de l'Université La Laguna (Iles Canaries, Espagne, 18-26 juillet 1992).

Cours sur la planification spatiale dans le cadre du programme du Centre latino-américain de démographie (CELADE) sur la formation en matière de population (Santiago du Chili, juillet-août 1992).

Cours sur l'évaluation de projets sociaux, organisé conjointement avec l'Ecole d'administration sociale (Caracas, 10-21 août 1992).

Cours sur le développement régional à l'Université nationale de Comahue (Neuquén, Argentine, 20-25 septembre 1992).

Cours sur le développement social et l'enfance en Amérique latine, à l'Université catholique de Valparaíso (Valparaíso, Chili, 7 octobre 1992).

Participation au cours sur la lutte contre la pauvreté organisé par l'Organisation des Etats américains (OEA) et le Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN) du Chili (La Serena, Chili, 19 et 20 octobre 1992).

Cours sur le développement social dans le cadre d'un cycle offert par la Croix rouge internationale (San José, 11-13 novembre 1992).

Cours sur la formulation et l'évaluation de projets sociaux dans le cadre d'un cycle organisé par le Centre interaméricain pour le développement social intégré (Buenos Aires, 16-20 novembre 1992).

Participation au cours international sur le gouvernement et l'administration municipale, organisé par la Mairie de Rio de Janeiro et l'ILPES (Rio de Janeiro, Brésil, 22-29 novembre 1992).

Cours de formation de maires, fonctionnaires et conseillers municipaux, dans le cadre du Programme d'assistance à la gestion et à la formation municipales, organisé par l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), la Communauté autonome de mères et le Sous-secrétariat du développement régional et administratif du Ministère de l'intérieur (Talca, Chili, 26 novembre-3 décembre 1992).

Cours sur le développement social à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) (Mexico, 6-13 décembre 1992).

Sur l'invitation de l'OEA et de l'Ecole des finances publiques d'Espagne, l'ILPES a participé en tant qu'observateur au cours sur la gestion publique en matière d'administration financière (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 31 mai-18 juin 1993).

Cours sur les techniques de planification économique globale à l'Université nationale d'Asunción (Asunción, juin 1993).

Conférences sur le développement régional, la planification stratégique et la modernisation de l'Etat, développement et fonctions de la planification dans les années 90 à l'Intendance d'Antofagasta et transformation du processus de production dans un climat d'équité, à l'Université d'Antofagasta (Antofagasta, Chili, 21-23 juillet 1993).

Cours sur la préparation et l'évaluation de projets, dans le cadre de la maîtrise en planification et projets de l'Université nationale d'Asunción et le Centre paraguayen d'études du développement économique et social (CEPADES) (Asunción, 9-15 septembre 1993).

SOUS-PROGRAMME 4: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Au cours de la période envisagée, les activités du Groupe commun CEPALC/ONUDI du développement industriel et technologique, responsable de ce sous-programme, ont été concentrées dans les domaines suivants:

1. Une importance spéciale a été accordée à la question du réaménagement industriel aux fins de la compétitivité; les efforts en ce sens ont été canalisés dans le cadre du Projet CEPALC/PNUD RLA/88/039, "Mise au point de politiques visant à renforcer la capacité d'innovation technologique et la compétitivité internationale des entreprises latino-américaines". Les activités menées dans ce domaine ont été les suivantes: i) assistance aux autorités et organismes liés aux entreprises du Chili, Venezuela et Mexique en matière de politiques d'exportation, d'innovation technologique et de développement des ressources humaines dans divers secteurs; ii) publication du livre intitulé Competitividad, políticas tecnológicas e innovación industrial en Uruguay, préparé en collaboration avec le Bureau de la CEPALC à Montevideo; iii) publication de deux essais, l'un sur l'investissement direct à l'étranger des grandes entreprises latino-américaines et l'autre sur la politique industrielle (dans la Revista de la CEPAL); iv) élaboration de plusieurs études dont l'une sur les politiques technologiques en Amérique latine, l'autre sur les systèmes d'innovation et deux autres sur l'incidence de l'intégration régionale sur la croissance à long terme résultant de changements apportés au niveau du processus d'innovation et de la productivité; deux autres études ont également été incluses dans des articles parus dans des publications externes, à savoir "Latin American experience with technology policies: current situation and prospects", dans le International Journal of Technology Management et "Systems of innovation in Latin America: local experience and institutional support", dans Integrating Systems of Innovation; et v) une recherche, actuellement en cours, sur l'effet compétitif de l'investissement japonais en Amérique latine.

2. Dans le même ordre d'idées, et dans le but de mesure la compétitivité internationale d'un pays ou d'un groupe de marchandises moyennant une base de données, début 1992, le progiciel "Analyse de la compétitivité des pays" (C.A.N.), conçu et créé par le groupe, a été mis gratuitement à la disposition des institutions publiques et privées de la région en vue de sa diffusion. De nombreux séminaires ont été organisés à cette fin (avec la participation de 213 analystes) en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Costa Rica, au Chili, en Equateur, au Honduras, au Paraguay, en République dominicaine et au Venezuela, ainsi dans certains organismes régionaux. Le manuel pertinent a été rédigé, ainsi qu'une version révisée qui comprendra en outre une extension de la base de données.

3. Un projet biennal sur le "Réaménagement du processus de production, l'organisation industrielle et la compétitivité internationale en Amérique latine et aux Caraïbes" a été amorcé en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Dans le cadre de ce projet, une réunion d'experts regroupant 35 participants a été convoquée pour aborder les différents aspects qui seront envisagés dans ce programme, à savoir le réaménagement industriel, les déterminants macro-économiques du comportement du secteur industriel, l'évolution technologique, l'industrie de la pulpe et du papier, et l'industrie des pièces et parties d'automobiles, par rapport à la micro- et méso-économie du réaménagement en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Chili et au Mexique.

4. Pour épauler les activités mentionnées plus haut, on a mis sur pied un réseau de chercheurs qui, dans la région, travaillent dans les domaines du réaménagement et de la transformation du système de production, notamment en ce qui concerne la compétitivité, le progrès technique et le développement des

ressources humaines. A cet effet, plus de 100 chercheurs de la région ont été invités à participer à ce réseau et à envoyer l'information concernant leurs recherches et leurs publications récentes. L'objectif de ce réseau est d'encourager l'échange de données d'information dans ce domaine.

5. Etant donné que l'organisation industrielle constitue une facette importante du "marché" de la santé et dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité, la CEPALC et l'OPS ont amorcé un projet commun sur la réforme des systèmes de santé dans la région, auquel participe également la Division du développement social. De nombreux documents de travail ont été élaborés et une première version du rapport final devrait être prête fin 1993 et une deuxième version en avril 1994.

6. Dans le cadre du projet CEPALC/ALABIC/PNUD RLA/89/001, "Mise au point de mécanismes et de mesures visant à renforcer et à développer l'industrie de biens d'équipement dans la région", les efforts ont surtout visé à épauler les centres d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE), à favoriser la capacité technique et productive du secteur des biens d'équipement en Amérique latine dans la région et à renforcer l'Association latino-américaine de producteurs de biens d'équipement. C'est ainsi qu'a été élaboré et publié le "Catálogo de industrias fabricantes de bienes de capital en América Latina - 1993" (LC/R.1197), le premier de ce genre dans la région, qui contient des informations correspondant à 436 entreprises fonctionnant dans plusieurs pays, parmi les 11 représentés. Trois documents ont été publiés: le premier sur le "Comercio exterior de bienes de capital en América Latina, 1983-1990" (LC/R.1199), le deuxième intitulé "Calidad con productividad: el desafío de los años noventa y del nuevo milenio" (LC.R.1198) et le troisième "CADE: una herramienta eficaz al servicio de la empresa latinoamericana" (LC/R.1271). Les coordonnateurs des CADE ont tenu deux réunions, avec la participation non seulement des représentants des CADE actuellement en fonctionnement (Chili, Venezuela, Pérou, Paraguay), mais aussi des CADE en processus de formation (Argentine, Colombie, Equateur et Mexique). Le CADE du Paraguay a été mis en marche avec la collaboration de la Chambre paraguayenne de biens d'équipement; de grands efforts ont été déployés pour mettre en place le CADE d'Argentine au Ministère de l'économie et on a jeté les premières bases d'un réseau régional de CADE, dont le noyau central serait le siège de l'ALABIC.

7. Afin d'encourager l'utilisation d'instruments financiers non conventionnels d'assistance à la petite et moyenne industrie, des services de coopération technique ont été prêtés au Brésil, au Chili, au Pérou et en République dominicaine, qui se sont traduits par un document intitulé "El financiamiento de la pequeña y mediana industria" (LC/R.1179). De même, le Groupe a publié, fin 1993, un document sur les politiques, mécanismes institutionnels et mesures concrètes d'assistance aux petites et moyennes industries et sur la coopération extra-régionale dans ce domaine.

8. Une étude intitulée "Reciclaje del papel en América latina: tendencias y desafíos" (LC/R.1195) a été élaborée pour aborder de plus près le thème du rapport entre l'industrie et l'environnement et proposer des principes directeurs de réglementation dans ce domaine. Dix études réalisées par de grandes entreprises sur la mise au point, l'application et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en Amérique latine ont fait l'objet d'une publication et une recherche est actuellement en cours sur le commerce international et l'environnement.

9. La deuxième version du document intitulé "Información y telecomunicaciones: vector de la transformación productiva con equidad. Un Libro Verde de la CEPAL" (LC/R.1102/Rev.1) a été élaboré dans le but de contribuer à la formulation de politiques dans ce domaine.

10. Quant aux publications périodiques, les N° 12, 13, 14 et 15 de la revue Industrialización y desarrollo tecnológico ont été élaborés. Le N° 12 contient trois exposés de M. Fernando Fajnzylber sur les thèmes suivants: "La transformation du processus de production dans un climat d'équité et de pérennité de l'environnement", "Progrès technique et compétitivité en Amérique latine" et "La stratégie en matière d'éducation et de savoir dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité". Le N° 13 comprend trois articles sur la compétitivité des petites entreprises. Dans le N° 14 sont publiés deux articles sur l'intégration économique en Amérique latine et aux Caraïbes. Le N° 15 contient quatre articles sur l'industrialisation en Bolivie.

i) Documents

La transformación de la producción en Chile: cuatro ensayos de interpretación (LC/G.1674-P), série Estudios e informes de la CEPAL, N° 84. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.4.

Industrialización y desarrollo tecnológico, N° 12 (LC/G.1729).

Industrialización y desarrollo tecnológico, N° 13 (LC/G.1752).

Industrialización y desarrollo tecnológico, N° 14 (LC/G.1778).

Industrialización y desarrollo tecnológico, N° 15 (LC/G.1791).

Evolución reciente del complejo electrónico en la Argentina y lineamientos para su reestructuración (LC/BUE/L.124).

Internacionalización y desarrollo industrial: inversiones externas directas de empresas industriales argentinas (LC/BUE/L.125).

Exportaciones industriales en una economía en transformación: las sorpresas del caso argentino (LC/BUE/L.130).

Inversión en la industria argentina: el comportamiento heterogéneo de las principales empresas en una etapa de incertidumbre macroeconómica, 1983-1988 (LC/BUE/L.131).

Información y telecomunicaciones: vector de la transformación productiva con equidad. Un Libro Verde de la CEPAL (LC/R.1102/Rev.1).

Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad; versión preliminar (LC/R.1103).

Progreso técnico y competitividad internacional (LC/R.1104).

Dinámica industrial y competitividad, 1970, 1980 y 1988. Comercio exterior y producción manufacturera en países de la OCDE, América Latina y Asia, según la CIIU/Rev.2 (LC/R.1109).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso de Maestranza Iquique S.A. —Hetland Process— y empresas pesqueras asociadas a CORPESCA, Chile (LC/R.1152, Rev.1 et Rev.2)

El financiamiento de la pequeña y mediana industria (LC/R.1179).

Reciclaje de papel en América Latina: tendencias y desafíos (LC/R.1195 et Corr.1).

Catálogo de industrias fabricantes de bienes de capital en América Latina, 1993 (LC/R.1197).

Calidad con productividad: el desafío de los años noventa y del nuevo milenio (LC/R.1198).

Comercio exterior de bienes de capital en América Latina, 1983-1990 (LC/R.1199).

Capacidad empresarial en nuevas tecnologías en Uruguay: análisis y propuestas para su consolidación (LC/R.1238).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso del desarrollo de tecnologías para la gasificación de uva de exportación por la empresa PROQUIVI, Chile (LC/R.1247).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso del desarrollo de la fabricación de anhídrido sulfuroso por la empresa QUIMETAL, Chile (LC/R.1248 et Rev.1).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso de la Empresa FIBRIT, Colombia (LC/R.1251).

Productividad, crecimiento y orientación de las exportaciones en Brasil: tendencias de largo plazo y hechos recientes (LC/R.1253).

Política comercial en los países dinámicos de Asia: aplicaciones a América Latina (LC/R.1254).

C.A.N.: análisis de la competitividad de los países. Manual del usuario, versión 1.1 (LC/R.1258).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: los casos de desarrollo del biodigestor de flujo ascendente y del sistema de eliminación de fluoruros en aguas de abastecimiento público por la Compañía de Tecnología de Saneamiento Ambiental (CETESB), São Paulo, Brasil (LC/R.1266/Rev.1 et Rev.2).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso del desarrollo de tecnologías de combustión de leña y desechos de diverso origen por la Empresa Julio Berkers S.A., Uruguay (LC/R.1269).

CADEs: una herramienta eficaz al servicio de la empresa latinoamericana (LC/R.1271).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso de ALUAR Aluminio Argentino SAIC (LC/R.1275; LC/BUE/R.180).

Japón: un caso ejemplar de capitalismo organizado (LC/R.1277).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: el caso del tratamiento y reciclaje de los residuos de mercurio realizados por la Empresa APLIQUIM de Brasil (LC/R.1278).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: gestión sustentable de las plantaciones de eucalipto en la empresa ARACRUZ CELULOSE S.A., Brasil (LC/R.1291).

Perfil competitivo y laboral de los sectores textil y de la confección en Chile (LC/R.1295).

Empresas líderes en desarrollo, aplicación y difusión de tecnologías ambientalmente racionales en América Latina: proyecto de incineración de residuos hospitalarios sin contaminación atmosférica y con recuperación de calor para la fabricación de alimentos de ganado de la empresa TERMOVENT Proyectos Agroindustriales S.C., México (LC/R.1296).

Política industrial e teoría econômica: notas preliminares para a discussão da política industrial brasileira (LC/BRS/R.43).

A internacionalização das empresas brasileiras: alguns estudos de caso (LC/BRS/R.44).

Evolución intercensal de las PYMES: regresión productiva y modalidades de supervivencia (LC/BUE/R.172).

Distritos industriales italianos: experiencias y aportes para el desarrollo de políticas industriales locales (LC/BUE/R.173).

Competitividad de las PYMES autopartistas en el nuevo escenario de apertura e integración subregional (LC/BUE/R.174).

Competitividad de las firmas PYMES metalmecánicas en el actual contexto de apertura e integración (LC/BUE/R.175).

Las pequeñas y medianas empresas autopartistas y de bienes de capital de Córdoba ante la apertura y la conformación del MERCOSUR: primeros resultados (LC/BUE/R.176).

Las empresas de implementos agrícolas del sur de Córdoba y Santa Fe frente al proceso de apertura e integración subregional (LC/BUE/R.177).

Las empresas medianas y pequeñas de bienes de capital ante la apertura y el MERCOSUR: perfiles empresariales y escenarios para diseñar acciones de fortalecimiento de su competitividad (LC/BUE/R.178).

Rafaela: un cuasi-distrito italiano "a la argentina" (LC/BUE/R.179).

Situación de la industria paraguaya frente al desafío de la integración en el MERCOSUR: competitividad y reestructuración industrial (LC/BUE/R.182).

Factores determinantes de la competitividad de las firmas: el caso de la industrial textil marplatense (LC/BUE/R.185).

Competitividad y patrón de crecimiento. El caso de la industria manufacturera en el Uruguay (LC/MVD/R.66).

Transformación productiva y recursos humanos. Modernización y desequilibrios en la industria exportadora de Uruguay (LC/MVD/R.68).

Diseño muestral para los sectores agroalimentario y metalmecánico. Documento metodológico (LC/MVD/R.102).

Inversión privada y evolución macroeconómica en Uruguay. Un análisis sobre el efecto de la incertidumbre en la decisión de inversión (LC/MVD/R.111).

Livres publiés par contrat d'édition

Competitividad, políticas tecnológicas e innovación industrial en Uruguay, 2ème édition, mars 1992. Ce livre a été élaboré dans le cadre du projet CEPALC/PNUD RLA/88/039, avec la collaboration du Bureau de la CEPALC à Montevideo.

Articles parus dans des publications externes

"Latin America's experience with technology policies: current situation and prospects", International Journal of Technology Management, vol. 9, Nos. 2/3, 1993.

"Systems of innovation in Latin America: local experience and institutional support". Cet article paraîtra dans le volume Integrating Systems of Innovation avec le concours de la Communauté économique européenne (CEE), 1993.

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Organisation, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), de deux rencontres officieuses sur la qualité de l'éducation au Chili (Santiago du Chili, 15 avril-24 mai 1993).

Meeting of authors on "Integrating Competitiveness, Sustainability and Social Development", organisée avec le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), tenue au siège du Centre du développement de l'OCDE (Paris, 17-19 juin 1993).

Séminaire sur l'organisation industrielle, le système novateur et la compétitivité internationale en Amérique latine et aux Caraïbes (Station thermale de Cauquenes, Chili, 15 et 16 juillet 1993).

Deuxième réunion des Centres d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE), organisée par le projet commun CEPALC/ALABIC/PNUD RLA/89/001, "Mise au point de mécanismes

et de mesures visant à renforcer et à développer l'industrie de biens d'équipement dans la région" (São Paulo, Brésil, 19 et 20 octobre 1993).

Séminaire sur les politiques d'innovation technologique, le développement de ressources humaines et la compétitivité internationale (Santiago du Chili, 2 et 3 décembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Réunion régionale sur le Programme Simón Bolívar, organisée par le Secrétariat exécutif du Programme Simón Bolívar, le CRDI et le Forum Canada-Amérique latine (FOCAL) (Ottawa, Canada, 16-18 janvier 1992).

Conférence latino-américaine sur les aspects économiques et financiers des médicaments, organisé par l'OMS/OPS (Caracas, 11 mars 1992).

Table ronde sur le dialogue social et les relations employeurs/travailleurs en Amérique latine, organisée par l'Institut international d'études sociales (IIEL) et le Ministère du travail et de la prévision sociale du Chili (Santiago du Chili, 12 et 13 mars 1992).

Réunion préparatoire de consultation régionale sur le réaménagement de l'industrie des biens d'équipement en Amérique latine, organisée par l'ONUDI (São Paulo, Brésil, 25-27 mars 1992).

Conférence internationale sur les politiques économiques pour l'Amérique latine, organisée par le Consortium de recherche économique et la Corporation d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN) (Lima, 26 et 27 mars 1992).

Cérémonies de lancement du Programme Simón Bolivar pour l'intégration technologique régionale, l'innovation et la compétitivité industrielle, organisées par le Conseil national de recherches scientifiques et technologiques (CONICIT) (Caracas, 29-31 mars 1992).

Conférence régionale américaine de développement, organisée par le Secrétariat des communications et du développement technologique (Acapulco, Mexique, 31 mars-4 avril 1992).

Séminaire "Perfectionner le système éducatif chilien", organisé par le Centre d'études publiques (CEP) (Santiago du Chili, 7 avril 1992).

Séminaire "Cent entreprises novatrices en Amérique latine" et cours sur la gestion technologique pour cadres et chefs d'entreprises, organisé par le Programme sur la science et la technologie au service du développement-Cinquième Centenaire (CYTED-D) de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI), par le biais de son sous-programme de gestion de la recherche et du développement technologique, et le Département de génie industriel de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 21-24 avril 1992).

Séminaire "Cadre institutionnel et environnement", organisé par la Commission de l'environnement du Centre d'études publiques (Santiago du Chili, 23 avril 1992).

Réunion de travailleurs de la Corporation nationale du cuivre (CODELCO-Chile), organisée par la division El Teniente de CODELCO (Rancagua, Chili, 28 avril 1992).

ANDINET (Réseau andin pour le développement industriel à petite échelle), "Première conférence latino-américaine sur la petite industrie et le réaménagement de la production", organisée par la Fondation Sercal (Service de Consultants associés) et l'Institut d'études sociales de La Haye (Pays-Bas) (Santiago du Chili, 4-6 mai 1992).

Atelier "Ajustement, politiques sociales et conditions de vie en Amérique latine", organisé par l'Association latino-américaine d'organisations de promotion (ALOP) et la commission organisatrice de la Xème Assemblée générale de l'ALOP (Santiago du Chili, 11 mai 1992).

Séminaire "The challenge of the Enterprise for the Americas Initiative: maximizing the benefits for small and medium size enterprises (SMEs)", organisé par le North-South Centre de l'Université de Miami (Miami, 21 et 22 mai 1992).

Séminaire du projet CEPALC/UCSD, "L'investissement japonais en Amérique latine", organisé par l'Université de Californie (San Diego, Californie, 22 et 23 mai 1992).

Séminaire "Mondialisation, libéralisation et politique d'innovation: les perspectives canadienne et latino-américaine", organisé par le Centre de recherches pour le développement international(CRDI) et le Science Council of Canada (Ottawa, Canada, 27-29 mai 1992).

XIVème Congrès panaméricain extraordinaire de crédit éducatif et quatrième Forum international de l'Unesco, organisés par l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) de l'Unesco, l'Association panaméricaine des institutions de crédit éducatif (APICE) et la Fondation APEC de crédit éducatif (Saint-Domingue, 9-12 juin 1992).

1992 International Health and Development Forum, organisé par The George Washington University, l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) et la Banque mondiale (Washington, D.C., 17-19 juin 1992).

Rencontre de dirigeantes syndicales, organisée par le Service national de la femme (SERNAM) (Santiago du Chili, 24 juin 1992).

Séminaire "Structures institutionnelles de l'emploi des travailleurs saisonniers hétérogènes dans les entreprises de conditionnement de raisin de table d'exportation au Chili", organisé par le CIEPLAN (Santiago du Chili, 25 juin 1992).

Séminaire régional de formation de moniteurs en matière de reconversion industrielle, organisé par l'Institut centraméricain d'administration d'entreprises (INCAE) et l'Institut de développement économique de la Banque mondiale (San José, 29 juin-3 juillet 1992).

Séminaire international "Réforme économique: expériences récentes en économies de marché et économies socialistes", organisé par la revue Pensamiento Iberoamericano, en collaboration avec la Banque mondiale et sous le parrainage de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), la CEPALC et la CNUCED, avec le concours spécial de l'Universidad Complutense de Madrid (Madrid, 3-9 juillet 1992).

Réunion du Bureau directeur de l'Association latino-américaine de producteurs de biens d'équipement (ALABIC) (São Paulo, Brésil, 16 juillet 1992).

Conférence "From adjustment to Growth", organisé par l'Institut de développement économique de la Banque mondiale (Tokyo, 21 septembre-2 octobre 1992).

Xème Assemblée de la Confédération latino-américaine de l'industrie de la pulpe et du papier (CICEPLA) (Caracas, 5 et 6 octobre 1992).

Séminaire international "Systèmes nationaux d'innovation", organisé par le Département d'économie de l'Université de Bologne et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), France (Bologne, Italie, 5 octobre 1992).

Sommet ibéro-américain de science et technologie réalisé lors de l'Exposition universelle 1992, organisé par le Programme ibéro-américain de science et de technologie au service du développement-Cinquième Centenaire (CYTED-D) (Séville, Espagne, 6 octobre 1992).

Neuvième Assemblée du Programme ibéro-américain de science et de technologie au service du développement-Cinquième Centenaire (CYTED-D) (La Rábida, Espagne, 7 et 8 octobre 1992).

Assemblée annuelle de l'Association latino-américaine de producteurs de biens d'équipement (ALABIC) (Mendoza, Argentine, 26 et 27 octobre 1992).

XVII Symposium national de gestion de l'innovation technologique, organisé par le Programme ibéro-américain de science et de technologie au service du développement-Cinquième Centenaire (CYTED-D) et le Programme d'administration en science et technologie, Institut d'administration de l'Université de São Paulo (São Paulo, Brésil, 26 et 27 octobre 1992).

Workshop "Designing a country review process based on a systemic approach to competitiveness", organisé par l'OCDE et le CRDI (Paris, 2 et 3 novembre 1992).

Réunion de consultation régionale sur la restructuration de l'industrie des biens d'équipement en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par l'ONUDI (Caracas, 9-12 novembre 1992).

Workshop on Eastern and Latin American Reforms, organisé par la CIEPLAN et le CRDI-Canada (Santiago du Chili, 10 décembre 1992).

Séminaire "Répartition du revenu et croissance", organisé par la CIEPLAN (Santiago du Chili, 10 décembre 1992).

Workshop on Systematic Inventive Thinking, présenté par le Professeur Jacob Helfman de l'Université ouverte d'Israël, organisé par le Département de génie industriel de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 10 décembre 1992).

Conférence internationale "A North American Free Trade Agreement: The Implications of Regionalization for Developing Countries", organisé par l'Institut des Amériques, avec le concours de la Fondation Friedrich Ebert et la National Planning Association (La Jolla, Californie, 12-16 décembre 1992).

Ateliers sur la modernité et le développement productif régional, organisés par le Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN) du Chili (Puerto Montt, 4-6 novembre; Valparaíso, 10 novembre; Copiapó, 18-20 novembre; Iquique, 9-12 décembre 1992).

Séminaire sur les expériences éducatives en matière de développement scientifique et technologique, d'enseignement de la technologie et de formation pour l'emploi, organisé par le Centre de recherche et de développement de l'éducation (CIDE) (Santiago du Chili, 6-8 janvier 1993).

Séminaire "Politiques économiques pour l'Amérique latine", organisé par la CIEPLAN (Santiago du Chili, 11 et 12 janvier 1993).

Colloque sur la réforme sociale et la pauvreté, organisé par la BID et le PNUD (Washington, D.C., 10-13 février 1993).

Séminaire "Labor flexibility and Productivity", organisé par l'Université catholique de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, Brésil, 11-13 mars 1993).

Réunion "Une optique d'entreprise-Communauté européenne", sous le parrainage de la Direction générale des relations économiques internationales du Ministère des relations extérieures, l'Institut d'études internationales de l'Université du Chili, la Fondation d'entreprises C.E.-Chili, et le Centre latino-américain d'économie et de politique internationale (CLEPI) (Santiago du Chili, 7 de avril 1993).

Séminaire "Les micro-entreprises et la coopération internationale", organisé par le CRDI-Canada (La Serena, Chili, 21-24 avril 1993).

Séminaire sur l'application de la technologie en vue de l'exploitation du brouillard, organisé par le CRDI-Canada (La Serena, Chili, 21-24 avril 1993).

Séminaire sur l'économie chilienne, organisé par la Brookings Institution (Washington, D.C., 22 et 23 avril 1993).

Séminaire sur la formation mixte, organisé par la Chambre chilienne-allemande de commerce et d'industrie A.G. (Santiago du Chili, 23 avril 1993).

Atelier "Développement des exportations de logiciels et de services consultatifs informatiques", organisé par le Comité d'entreprises exportatrices de logiciels (CEES) et le Centre de commerce international CNUCED/GATT, sous le parrainage de la Direction générale des relations économiques internationales (PROCHILE) (Santiago du Chili, 26 avril 1993).

Cinquième Conférence internationale sur la compétitivité, la productivité et la politique industrielle, organisé par le Secrétariat de la politique industrielle du Ministère de l'industrie et du commerce (São Paulo, Brésil, 26-28 avril 1993).

Séminaire international sur la décontamination et le recyclage des déchets industriels, organisé par AMG Bioingeniería Ltda. (Santiago du Chili, 28 et 29 avril 1993).

Workshop "International Determinants of Competitiveness", organisé par l'Institut d'économie industrielle de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, Brésil, 29 avril 1993).

Conférence sur la politique industrielle du Brésil, organisée par le Secrétariat de la technologie industrielle du Ministère de l'industrie et du commerce (Brasilia, 30 avril 1993).

Séminaire sur le développement, organisé par le Ministère des relations extérieures (Palacio Itamaraty, Brasilia, 3 et 4 mai 1993).

Vingt-troisième réunion ordinaire de l'Assemblée générale de l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement (ALIDE XXIII) (Montevideo, 4-6 mai 1993).

Séminaire sur la planification et le contrôle de la production, organisé par la Corporation de développement technologique de l'Association d'industries métallurgiques et de constructions métalliques (ASIMET) (Santiago du Chili, 5 mai 1993).

Réunion du Bureau directeur de l'ALABIC (São Paulo, Brésil, 6 mai 1993).

Rencontre annuelle d'économistes du Chili 1993, organisé par la CIEPLAN, l'Institut latino-américain de doctrine et d'études sociales (ILADES-Georgetown), le Département de génie industriel de l'Université du Chili et l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 7 et 8 mai 1993).

Réunion de la Commission mixte Brésil-ONUDI (Vienne, 12-14 mai 1993).

Réunion préparatoire de la Commission mixte Chili-ONUDI (Vienne, 17-19 mai 1993)

Séminaire chilien-suédois sur l'environnement, organisé par l'Ambassade de Suède au Chili et le Conseil de commerce extérieur suédois (Santiago du Chili, 19 mai 1993).

Séminaire "Applications des normes ISO (International Standard Organization) 9000 au Chili", organisé par le Programme de productivité et de qualité dans l'entreprise (PROCAL) du Centre de vulgarisation de l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 25 mai 1993).

Réunion sur les aspects politiques et économiques de la transition démocratique au Chili, organisée par FORO 90, association formée par la Corporation d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN), la Corporation de recherche pour le développement (CINDE), la Corporation de promotion universitaire (CPU) et l'Institut de sciences politiques de l'Université catholique du Chili (ICP-PUC) (Santiago du Chili, 26 mai 1993).

Conférence internationale sur l'économie de l'environnement, organisée par l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 22-26 juin 1993).

Deuxième séminaire sur l'économie et le droit 1993, organisé par le Centre d'économie appliquée du Département de génie industriel de l'Université du Chili et divisé en deux séances: i) Contrôle de la pollution à Santiago: le système de droits échangeables; et ii) Politique commerciale et concurrence déloyale (Santiago du Chili, respectivement les 30 juin et 7 juillet 1993).

Cours sur la gestion stratégique et la planification commerciale, à l'Université de Georgetown (Washington, D.C., 19-23 juillet 1993).

Séminaire d'évaluation du programme interinstitutions Maquehue, qui est une initiative de "développement local auto-soutenu", organisé par l'Institut syndical pour la coopération au développement, la Coopération sanitaire italienne et le Service de Santé Araucanía (Temuco, Chili, 26-30 juillet 1993).

Séminaire pour cadres supérieurs sur les applications de techniques nucléaires et les radiations dans l'industrie, organisé par la Commission chilienne de l'énergie nucléaire (Santiago du Chili, 16 août 1993).

Séminaire sur "Politiques de développement et coopération internationale: évaluation et perspectives pour les années 90", organisé par le Mouvement Laici Amérique latine (MLAL) (La Serena, Chili, 20-23 août 1993).

Séminaire "Principes directeurs d'une loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique", organisé par le Centre d'études publiques (CEP) (Santiago du Chili, 25 août 1993).

Séminaire "Evolution technologique, travail et emploi. Industrie manufacturière de la zone de Santiago, 1988-1990", organisé par le PREALC/OIT (Santiago du Chili, 23 septembre 1993).

Réunion sur le Programme Bolívar d'intégration technologique régionale, l'innovation et la compétitivité industrielle, organisée par le Programme Bolívar au Chili (Santiago du Chili, 20 octobre 1993).

Assemblée de l'ALABIC et Symposium CEPALC/ALABIC, co-organisée par le Projet RLA/89/001 (São Paulo, Brésil, 23-25 octobre 1993).

Congrès de la Fédération latino-américaine de consultants (FELAC) (São Paulo, Brésil, 23-25 octobre 1993).

Séminaire sur le défis de politique dans le secteur santé, organisé par la Faculté de sciences économiques et administratives de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 10 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Organismes d'intégration

Avec l'ALADI, sur l'industrie et la compétitivité au Paraguay par rapport au MERCOSUR.

Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Paraguay, Venezuela, République dominicaine et organismes régionaux

Avec l'Université d'El Salvador, le Centre d'économie internationale du Ministère des relations extérieures et du culte, l'Université de Salta et la Chambre de commerce et de l'industrie de Salta, Argentine; avec la Chambre nationale d'exportateurs (CANEB) et l'Institut national de promotion des exportations (INPEX), en Bolivie; avec le Département national de planification, la Corporation universitaire autonome de l'Occident et la Fondation pour le développement intégral de la Vallée du Cauca, en Colombie; avec le Bureau des études et des politiques agraires (ODEPA/PROCHILE), le Ministère de l'économie, du développement et de la reconstruction et la Banque centrale du Chili; avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de San José, Costa Rica; avec la

Fédération d'organismes privés d'Amérique centrale et du Panama (FEDEPRICAP); avec l'Institut centraméricain d'administration des entreprises (INCAE), à San José, Costa Rica; avec l'Institut centraméricain d'administration des entreprises (INCAE), qui fonctionne également à Quito, Equateur; avec le Ministère de l'industrie et du commerce du Paraguay, en particulier avec le projet PAR/91/007, "Renforcement de la capacité de gestion du Ministère de l'industrie et du commerce"; avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'Institut de commerce extérieur et le Ministère du développement du Venezuela; avec le Bureau national de planification (ONAPLAN) de la République dominicaine; avec l'Université nationale de Costa Rica à Heredia; avec le Conseil national de la science et de la technologie du Honduras; avec le Fonds de crédit agricole du Venezuela; avec l'ALADI; avec l'Institut de planification économique et sociale (IPEA) et la Fondation Getulio Vargas (FGV), Rio de Janeiro, Brésil; avec l'Institut de développement économique et social du Parana (IPARDES), Curitiba, Brésil; et avec l'Institut de planification de la Jamaïque, dans la mise en place du progiciel CAN, "Analyse de la compétitivité des pays", qui vise à mesurer la compétitivité internationale d'un pays et d'un groupe de marchandises à partir d'une base de données.

Argentine, Brésil, Colombie, Mexique et Pérou

Avec des experts gouvernementaux et des chefs d'entreprises, afin de compléter et vérifier l'information relative aux entreprises productrices de biens d'équipement de la région en vue de l'élaboration du catalogue régional de producteurs de biens d'équipement.

Argentine, Brésil, Colombie et Venezuela

Avec les organismes gouvernementaux, afin de repérer les progrès technologiques associés à la protection de l'environnement.

Avec des chefs d'entreprises et des industriels, afin de recueillir l'information sur leur expérience en matière de ramassage et de récupération de fibre secondaire et d'identifier les progrès technologiques dans le domaine de l'industrie de la pulpe et du papier.

Argentine

Avec l'Union industrielle argentine et avec l'Université nationale de Mar del Plata, pour évaluer la possibilité d'adopter une méthodologie commune en matière de politiques industrielles régionales en faveur de la petite et moyenne industrie. Etude de districts industriels en vue de la réalisation d'études comparées.

Avec le Centre de recherche pour la transformation (CENIT), en matière de stratégies et de politiques de développement industriel et technologique.

Avec l'Union industrielle argentine, en matière de réaménagement industriel.

Avec le Ministère de l'économie, afin de mettre sur pied le Centre d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE) en Argentine.

Brésil

Avec l'Association brésilienne de producteurs de machines-outils (ABIMAQ), afin d'élaborer une proposition de collaboration avec le Projet RLA/89/001.

Avec l'Association brésilienne pour le développement des industries de base (ABDIB) et d'autres industries privées (ABIMAQ et SEBRA/SP), en ce qui concerne le développement de la petite et moyenne entreprise industrielle.

Avec le Centre d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE-Brésil), pour s'informer du déroulement des activités actuellement en cours d'exécution.

Chili

Avec le Service de coopération technique du Chili (SERCOTEC), dans le cadre du Projet de développement textile de La Ligua (Vème Région), afin de développer la petite et moyenne entreprise du secteur textile. Etude de la problématique des petites industries face au progrès technologique, l'application de nouvelles technologies et les besoins de formation.

Avec le Ministère du travail et de la prévision sociale, dans certains domaines de l'emploi ayant une incidence sur les négociations du Traité de libre-échange avec les Etats-Unis.

Avec l'Université de la Serena, en matière d'équité et de développement industriel et technologique.

Avec le Ministère de l'économie, du développement et de la reconstruction du Chili, comme contribution au Programme de reconversion de l'industrie textile synthétisé dans le document LC/R.1295.

Avec le Centre oecuménique Diego de Medellín, sur le thème "Le modèle économique chilien d'un point de vue humaniste et chrétien: évaluation et perspectives pour le Chili et l'Amérique latine".

Jamaïque

Avec l'Institut de planification de la Jamaïque, dans l'étude de politiques de développement industriel.

Mexique

Avec plusieurs organismes gouvernementaux et des chefs d'entreprises, en vue de la création et mise en marche des Centres d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE).

Avec le Gouvernement, en ce qui concerne la politique et le réaménagement industriels, ainsi que la réglementation de l'industrie pharmacologique.

Avec plusieurs entreprises du secteur de la confection, afin de mettre au point des programmes d'action en matière de politiques d'exportation, d'innovation technologique et de développement des ressources humaines.

Paraguay

Avec la Bourse de sous-traitance du Paraguay, dans la mise sur pied d'un centre national d'information sur les projets d'investissement et la demande de biens d'équipement (Centre d'articulation de la demande de biens d'équipement, CADE-Paraguay), y compris les systèmes de programmation de base, l'appui technique et les aspects organisationnels.

Pérou

Avec le Ministère de l'industrie, du tourisme, de l'intégration et des négociations internationales, en matière de financement de la petite entreprise.

République dominicaine

Avec le Secrétariat d'Etat de l'industrie et du commerce, afin d'élaborer un programme de réaménagement industriel basé sur les propositions de financement pour la petite et moyenne entreprise et de créer un fonds de garantie de crédits pour les PME.

Venezuela

Avec des entreprises des secteurs de la confection et de la pétrochimie, pour mettre au point des programmes d'action au niveau des politiques d'exportation, de l'innovation technologique et de développement des ressources humaines.

Institut pour la nouvelle technologie de l'Université des Nations Unies

Avec l'Institut pour la nouvelle technologie de l'Université des Nations Unies (UNU/INTECH), en matière de politiques de développement industriel et technologique.

iv) Formation et bourses

Exposés sur les thèmes "Transformation du processus de production dans un climat d'équité" et "Ressources humaines, clef de voûte de la transformation du processus de production dans un climat d'équité", dans le cadre du cours "Le facteur démographique dans les stratégies de développement", organisé par le Centre latino-américain de démographie (CELADE) (Santiago du Chili, 22 juin-6 juillet 1992).

Cours sur le réaménagement industriel et les progrès technologiques en Amérique latine, dans le cadre du cycle "Innovation technologique et compétitivité dans l'économie internationale", organisé par la Faculté de sciences économiques et d'entreprises de l'Universidad Complutense de Madrid (El Escorial, 2-6 août 1993).

SOUS-PROGRAMME 5: COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Commerce international

Au cours de la période biennale considérée, les activités relevant de ce sous-programme ont surtout visé à la mise au point de politiques et de mécanismes favorables au développement de l'insertion commerciale de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le contexte changeant de l'économie internationale, caractérisé par les phénomènes de mondialisation de la production et la tendance actuelle à une ouverture commerciale et financière croissante.

En 1992, quatre documents ont été préparés à cet effet concernant différents aspects relatifs au commerce international: les deux premiers (LC/R.1139 et LC/R.1201) contiennent un examen, sous plusieurs angles, des politiques commerciales appliquées dans les pays développés et en développement et des propositions permettant de contribuer à la transformation du processus de production dans un climat d'équité en Amérique latine, processus qui revêt la plus haute importance. Les deux autres rapports (LC/L.705 et LC/L.722) concernent des propositions susceptibles d'encourager l'exportation de biens et de services à partir de la région, ainsi qu'un examen de la situation actuelle et des perspectives des relations économiques internationales de l'Amérique latine.

Dans l'ensemble, sept documents ont été publiés au cours du premier semestre 1993. L'un d'eux (LC/R.1262) concerne la politique commerciale envisagée à la lumière de la situation actuelle et de l'évolution probable des économies industrialisées; un deuxième document (LC/L.749) porte sur les tendances et les perspectives des exportations latino-américaines de produits de minerais de fer; les cinq autres (LC/L.723; LC/R.1276; LC/R.1279; LC/R.1283 et LC/R.1285) sont consacrés à l'examen des relations économiques entre l'Amérique latine et les pays développés à économies de marché, en ce qui concerne, d'une part, le commerce avec les Etats-Unis et, d'autre part, la coopération internationale avec la Communauté européenne.

En avril 1993, s'est tenu à Rome un séminaire sur la gestion de la coopération internationale entre l'Amérique latine et la Communauté européenne. Au cours de cette réunion, deux grandes questions ont été abordées: l'offre européenne et la demande latino-américaine de coopération aux fins du développement et le rôle des ministères des affaires étrangères dans le processus de coopération.

Finalement, quatre documents ont été publiés et distribués au cours du deuxième semestre de 1993, dont deux sur les relations internationales de l'Amérique latine et des Caraïbes (politique commerciale) (LC/R.1293 et Add.1) et les services (LC/R.1297); un troisième (LC/L.782), sur les rapports économiques entre l'Amérique latine et les Caraïbes et les pays développés à économie de marché, notamment en ce qui a trait au développement des investissements européens en Amérique latine; et le quatrième (LC/L.801), sur les produits de base.

Financement du développement

En 1992, quatre études dans ce domaine ont été menées à bien quant à la réglementation et au contrôle du système bancaire au Brésil, à El Salvador, au Honduras et à Trinité-et-Tobago et six autres sur la réforme du régime des pensions en Argentine, à El Salvador, au Honduras, en Jamaïque, au

Paraguay et à Trinité-et-Tobago. Ces travaux ont été présentés à un séminaire technique réalisé à Santiago du Chili (3 et 4 décembre 1992).

On a également publié le deuxième volume du livre Regulación y supervisión de la banca: experiencias en América Latina y el Caribe, ainsi que cinq numéros de la série Financiamiento del desarrollo.

En 1993, des études de cas ont été élaborées dans deux domaines: le financement de la petite et moyenne entreprise et le développement du marché financier; les pays envisagés, dans le premier cas, ont été le Brésil, le Costa Rica, le Chili et le Mexique et, dans le deuxième, le Chili, l'Equateur, le Guatemala et le Mexique. Ces travaux ont été présentés et analysés lors du séminaire technique sur le financement de la petite et moyenne entreprise et le développement du marché des titres dans les pays d'Amérique latine (Santiago du Chili, 18 et 19 octobre 1993). On a également publié les livres intitulés Sistema de pensiones en América Latina, diagnóstico y alternativas de reforma, volume 2; Sistema de pensiones en América Latina. Argentine: evolución del Sistema Nacional de Previsión Social y propuesta de reforma; et Regulación y supervisión de la banca: experiencias en América Latina y el Caribe, volume 3; ainsi que le livre Sistema de pensiones en América Latina, diagnóstico y alternativas de reforma, volume 3.

Dans le même temps, on a poursuivi les activités menées dans le cadre de deux projets de coopération technique. Le projet HOL/90/20 "Renforcement de l'épargne intérieure en Amérique latine et aux Caraïbes", financé par le gouvernement des Pays-Bas, a été achevé par la publication du livre-synthèse Indización de activos financieros. Experiencias latinoamericanas. Dans le cadre du Projet mené avec l'Université des Nations Unies/Institut mondial pour le développement des recherches économiques (UNU/WIDER) UNU/90/S01 "Epargne et financement du développement", les versions finales de deux documents ont été élaborées: l'un sur la réforme des régimes de pension et l'épargne dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment au Chili, et l'autre sur la réglementation bancaire et la libéralisation et l'instabilité financière dans certains pays de la région. Ces travaux et quatre autres études ont été publiés dans le livre-synthèse Finance and the Real Economy: Issues and Case Studies in Developing Countries.

De plus, un séminaire régional de clôture des activités du projet CEPALC/PNUD RLA/92/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité" a été tenu les 22 et 23 novembre à Asunción, Paraguay, avec la participation de hauts fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région. Un séminaire national a également été organisé à Brasilia sur les thèmes de la réglementation et du contrôle du système bancaire, la réforme du régime des pensions et l'indexation des fonds financiers. On a en outre amorcé la publication des huit études de cas effectuées, dont quatre concernent le financement de la petite et moyenne entreprise, et quatre autres, le développement du marché des titres.

i) Documents

Economic survey of the United States, 1992 (LC/G.1783) (LC/WAS/L.20/Rev.1).

Economic survey of Canada, 1992 (LC/G.1784) (LC/WAS/L.18/Rev.1).

U.S. barriers to Latin American and Caribbean exports 1992 (LC/G.1787) (LC/WAS/L.21).

Regulación y supervisión de la banca e instituciones financieras. Estudios de caso de América Latina y el Caribe: conclusiones y recomendaciones, série Financiamiento del desarrollo, Nº 8 (LC/L.655).

Sistemas de pensiones de América Latina: diagnóstico y alternativas de reforma. Estudios de caso de América Latina y el Caribe: conclusiones y recomendaciones, série Financiamiento del desarrollo, Nº 9 (LC/L.656).

¿Existe aún una crisis de deuda latinoamericana?, série Financiamiento del desarrollo, Nº 10 (LC/L.664).

La exportación de productos básicos no tradicionales de América Latina (LC/L.705).

La influencia de las variables financieras sobre las exportaciones bajo un régimen de racionamiento de crédito: una aproximación teórica y su aplicación al caso chileno, série Financiamiento del desarrollo, Nº 11 (LC/L.721).

Estructuras institucionales y mecanismos de promoción de exportaciones. Las experiencias de México y Colombia (LC/L.722).

Tendencias de las relaciones comerciales entre la Asociación Latinoamericana de Integración (ALADI) y los Estados Unidos (LC/L.723).

Las monedas comunes y la creación de liquidez regional, série Financiamiento del desarrollo, Nº 12 (LC/L.724).

Tendencias y perspectivas de las exportaciones latinoamericanas de productos de minerales de hierro (LC/L.749).

Análisis estadístico de los determinantes del ahorro en países de América Latina. Recomendaciones de política, série Financiamiento del desarrollo, Nº 13 (LC/L.755).

Regulación, supervisión y desarrollo del mercado de valores, série Financiamiento del desarrollo, Nº 14 (LC/L.768).

El fomento de inversiones europeas directas en América Latina y el Caribe: un campo de cooperación (LC/L.782).

Tendencias y perspectivas de las exportaciones de banano de América Latina y el Caribe (LC/L.801).

Balance del comercio internacional de manufacturas de Argentina: las tendencias al incremento del comercio intrasectorial 1974-1990 (LC/BUE/L.129).

International economic highlights, 1991 (LC/WAS/L.14).

Economic survey of the United States, 1991 (LC/WAS/L.15).

International economic highlights, 1992 (LC/WAS/L.17).

The making of a negotiating position: the U.S. Trade Policy Staff Committee (TPSC) hearings (LC/WAS/L.22).

La política comercial de la Comunidad Económica Europea después de 1992: implicaciones para América Latina (LC/R.1139).

Las barreras no arancelarias a las exportaciones latinoamericanas en la Comunidad Económica Europea, los Estados Unidos de América y el Japón (LC/R.1201).

Situación y perspectivas de las economías industrializadas, 1992-93 (LC/R.1262).

Desarrollo económico y cooperación internacional (LC/R.1276).

América Latina y las fuentes europeas de cooperación internacional (LC/R.1279).

Cooperación internacional para el desarrollo: perspectiva latinoamericana (LC/R.1283).

Informe del Seminario sobre gestión de la cooperación internacional (LC/R.1285).

Política comercial y transformación productiva (LC/R.1293).

Medio ambiente y comercio internacional en América Latina y el Caribe (LC/R.1297).

Rules of origin: domestic content protection and international competitiveness (LC/BRS/R.42).

Comercio internacional de manufacturas de la Argentina, 1974-1990 (LC/BUE/R.181).

Aspectos estratégicos en la expansión exportadora de empresas uruguayas en la década de los 80: resultados de la encuesta a exportadores uruguayos dinámicos (LC/MVD/R.71/Corr.1).

Empresas exportadoras a Brasil: principales características (LC/MVD/R.76).

Situación y perspectiva del sector exportador uruguayo (LC/MVD/R.82).

Inversión e importaciones de bienes de capital en Uruguay (LC/MVD/R.103).

CEPAL News, vol. XI, N°s. 7, 8, 9, 10, 11, 12.

CEPAL News, vol. XII, N°s. 1-12.

"Bank regulation, liberalization and financial instability in Latinamerican and Caribbean countries", article publié dans Finance and the Real Economy: Issues and Case Studies in Developing Countries, Santiago du Chili, SRV Impresores, septembre 1993.

"Issues on pension systems reforms and saving in Latin American and Caribbean countries, with special reference to Chile", article publié dans Finance and the Real Economy: Issues and Case Studies in Developing Countries, Santiago du Chili, SRV Impresores, septembre 1993.

Livres publiés par contrat d'édition

Regulación y supervisión de la banca: experiencias en América Latina y el Caribe, vol.2, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, 1992.

Regulación y supervisión de la banca: experiencias en América Latina y el Caribe, vol.3, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, 1993.

Indización de activos financieros. Experiencias latinoamericanas, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, février 1993.

Sistema de pensiones en América Latina, diagnóstico y alternativas de reforma, vol.2, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, mai 1993.

Sistema de pensiones en América Latina, diagnóstico y alternativas de reforma, vol.3, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, octobre 1993.

Sistema de pensiones en América Latina. Argentina: evolución de Sistema Nacional de Previsión Social y propuesta de reforma, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, juin 1993.

Finance and the Real Economy: Issues and Case Studies in Developing Countries, publié par SRV Impresores, Santiago du Chili, septembre 1993.

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire technique sur les expériences d'indexation de fonds financiers en Amérique latine (Santiago du Chili, 3 et 4 août 1992).

Séminaire sur l'économie et les exportations de l'Uruguay, organisé par le Bureau de la CEPALC à Montevideo et le Ministère de l'économie et des finances de l'Uruguay (Montevideo, 18 août 1992).

Séminaire international sur l'épargne et les politiques financières en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé avec le concours de l'Université des Nations Unies, l'Institut mondial pour le développement des recherches économiques et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Santiago du Chili, 5 et 6 octobre 1992).

Séminaire sur la réforme du régime des pensions, organisé avec le concours de la Fondation économie et développement et la Banque centrale de la République dominicaine (Saint-Domingue, 23 novembre 1992).

Troisième séminaire technique régional sur la réglementation et le contrôle du système bancaire, le régime des pensions et l'épargne institutionnelle en Amérique latine et aux Caraïbes (Santiago du Chili, 3 et 4 décembre 1992).

Séminaire conjoint SEC/BID/CEPALC "Issues in the Development of Capital Markets in Latin American and Caribbean Countries", organisé par la Commission de la Bourse et des Titres (Etats-Unis), la Banque interaméricaine de développement et la CEPALC (Santiago du Chili, 11 et 12 janvier 1993).

Séminaire sur la réforme du régime des pensions et la réglementation et le contrôle du système bancaire (Tegucigalpa, 28-30 mars 1993).

Séminaire-atelier sur la réforme du régime des pensions (San Salvador, 31 mars et 1er avril 1993).

Séminaire sur la gestion de la coopération internationale, réalisé dans le cadre du projet ITA/91/S85 (CEPALC/Institut pour la coopération économique internationale et le développement (ICEPS) "Amélioration de la capacité de gestion des services extérieurs de l'Amérique latine" (Rome, 15 et 16 avril 1993).

Séminaire-atelier sur la sécurité sociale (Asunción, 26-28 mai 1993).

Séminaire technique sur le financement de la petite et moyenne entreprise et le développement du marché des titres dans les pays d'Amérique latine (Santiago du Chili, 18 et 19 octobre 1993).

Séminaire régional sur la réforme du régime des pensions et le développement des marchés financiers en Amérique latine, dans le cadre du projet régional mixte CEPALC/PNUD RLA/92/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité" (Asunción, 22 et 23 novembre 1993).

Séminaire national sur la réglementation et le contrôle du système bancaire, la réforme du régime des pensions et l'indexation des fonds financiers (Brasilia, 26 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

XIXème réunion des directeurs de promotion des exportations (Lima, 27 et 28 janvier 1992).

Session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, CNUCED VIII (Carthagène, Colombie, 12-15 février 1992).

Séminaire sur les politiques de haut niveau en matière de réformes du secteur financier en Asie et en Amérique latine et comparaison de données d'expérience, organisé par la Banque mondiale, la Banque centrale du Chili et le Gouvernement du Japon (Santiago du Chili, 25-28 mai 1992).

Colloque "Europe-Amérique latine: processus d'intégration et nouvelles relations", organisé par l'Institut d'études supérieures sur l'Amérique latine (Paris, 20 et 21 juillet 1992).

LVème Réunion des Gouverneurs des Banques centrales d'Amérique latine et d'Espagne (Curaçao, 13-16 septembre 1992) et XXIXème Réunion des Gouverneurs d'Amérique latine, d'Espagne et des

Philippines auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (Willemstad, 14-17 septembre 1992).

Séminaire sur les conséquences géographiques de l'ajustement structurel en Amérique latine, organisé par le Centro de Desenvolvimento e Planejamento Regional et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (Belo Horizonte, Brésil, 29 septembre-2 octobre 1992).

Journées sur l'investissement en Amérique latine, organisées par l'Université de Navarre (Pampelune, Espagne, 8-10 octobre 1992).

Séminaire sous-régional sur les salaires, la productivité et la compétitivité dans le cadre de l'intégration, organisé par l'Institut international d'études et de formation sociale du sud (Montevideo, 9-14 novembre 1992).

XXIXème Réunion de techniciens de banques centrales du continent américain (Bridgetown, 16-20 novembre 1992).

Réunion régionale d'experts sur le rôle de la banque de développement dans le cadre de la libéralisation des courants financiers, organisé par l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement (Caracas, 29 novembre 1992).

Séminaire sur "Les conséquences démographiques de l'ajustement structurel en Amérique latine", organisé par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (Belo Horizonte, Brésil, novembre 1992).

Séminaire régional du Programme d'assistance à la petite industrie centraméricaine (PAPIC), organisé par la Banque centraméricaine d'intégration économique (San Salvador, 16-21 mars 1993).

Seminar on the occasion of the Inter-American Development Bank/Inter-American Investment Corporation annual assembly 1993, organisé par l'Institut für Iberoamerika-Kunde (IIK), le Hamburg Institute for Economic Research (HWWA) et l'Institut pour les relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA) (Hambourg, 24 et 25 mars 1993).

Séminaire sur les politiques sociales, organisé par l'Association novatrice de systèmes législatifs du Guatemala (Guatemala, 1-3 avril 1993).

Sixième Congrès d'institutions militaires de prévision sociale de l'Amérique centrale (Tela, Honduras, 26-30 juillet 1993).

International Population Conference (Montreal, Canada, 24 août-1er septembre 1993).

Conférence sur le développement social et la pauvreté, organisée par le Gouvernement mexicain (Oaxaca, Mexique, 8-11 septembre 1993).

Séminaire international sur la sécurité sociale (Brasilia, 28 et 29 septembre 1993).

Réunion régionale tripartite d'experts en sécurité sociale des Amériques (Mexico, 18-22 octobre 1993).

iii) Coopération technique

Mise en oeuvre de plans de coopération internationale dans plusieurs pays de la région, avec le concours de la BID et de l'OCDE.

Colombie et Mexique

Avec les autorités gouvernementales, élaboration d'un rapport sur l'évolution de l'appareil institutionnel et les mécanismes de promotion des exportations.

Equateur

Avec la Banque centrale, en ce qui concerne les politiques de stabilisation, dans le cadre du projet régional commun CEPALC/PNUD RLA/992/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité".

El Salvador

Avec le gouvernement, dans la mise en oeuvre d'un plan de reconstruction nationale et en matière de réformes du régime des pensions, dans le cadre du projet régional commun CEPALC/PNUD RLA/992/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité".

Fédération russe

Avec les autorités de l'Institut de l'Amérique latine de l'Académie des sciences et du Ministère des relations économiques extérieures de la Fédération russe, afin d'étudier la possibilité de mettre en oeuvre la deuxième phase du projet USR/90/S03/Rev.1 "La politique économique extérieure de la Russie et ses répercussions pour l'Amérique latine et les Caraïbes".

Guatemala

Avec l'Association novatrice de systèmes législatifs, au cours d'un séminaire sur les politiques sociales, en particulier en ce qui a trait à la sécurité sociale.

Honduras

Avec le Gouvernement, en matière de réforme du régime des pensions et de réglementation et contrôle du système bancaire, dans le cadre du projet régional commun CEPALC/PNUD RLA/992/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité".

Avec la Banque centrale du Honduras, dans le cadre du projet HON/93/009 "Assistance à la Banque centrale du Honduras", en ce qui concerne la liquidité du système financier.

Italie

Avec l'Institut pour la coopération économique internationale et le développement, dans le cadre du projet ITA/91/S85 "Amélioration de la capacité de gestion des services extérieurs de l'Amérique

latine" et avec le séminaire sur la gestion de la coopération et des services extérieurs de l'Amérique latine, réalisé en avril 1993 (Rome).

Pérou

Avec le Ministère de l'industrie, du tourisme, de l'intégration et des négociations commerciales internationales, en ce qui concerne le financement de la petite entreprise.

Uruguay

Avec le Ministère de l'économie et des finances, dans la réalisation d'une enquête parmi les 100 principales entreprises exportatrices, l'analyse des résultats, l'élaboration du document "Situación y perspectiva del sector exportador uruguayo" (LC/MVD/R.82) et l'organisation du séminaire sur l'économie et les exportations de l'Uruguay.

iv) Formation et bourses

Plusieurs cours ont été présentés (module sur la prévision sociale) dans le cadre du postgraduat en population et développement CEPALC/CELADE, du Programme global de formation en population et développement du FNUAP (Santiago du Chili, juin et juillet 1992).

SOUS-PROGRAMME 6: RESSOURCES NATURELLES ET QUESTIONS D'ENERGIE

D'importants travaux ont été accomplis au cours de la période biennale 1992-1993 pour épauler les gouvernements en matière de gestion des ressources naturelles et énergétiques.

En ce qui concerne les ressources marines, les efforts ont essentiellement visé, dans un premier temps, à assister les pays de la région dans le suivi du processus de préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en ce qui concerne les mers et les océans; ce suivi a été réalisé à la lumière des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, afin que les pays de la région puissent s'assurer que celles-ci soient reflétées dans le chapitre pertinent du document dénominé par la suite Action 21. Ce processus s'est déroulé moyennant une assistance directe aux gouvernements, la collaboration avec certains organismes sous-régionaux tels que la Commission permanente du Pacifique Sud (CCPS) et le soutien accordé aux groupes latino-américains au sein des instances respectives.

En étroite collaboration avec le sous-programme 7, Environnement et établissements humains, la question des ressources marines a été envisagée à la lumière de la pérennité et de l'équité afin de mettre au point des politiques de gestion de la capacité environnementale marine et d'en assurer la protection à titre préventif. Différents domaines de politique marine directement liés à une stratégie environnementale nationale ont également été envisagés, tels que la gestion des zones côtières, la pollution marine provenant de sources terrestres et les mouvements transfrontières de déchets dangereux.

Dans ce dernier domaine, le sous-programme a encouragé l'étude comparative de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et de la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (Convention de Londres), afin de permettre aux pays de la région de déterminer si une participation à ces deux conventions est nécessaire à la réalisation effective des objectifs prévus dans chacune d'elles.

A l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, les travaux en matière de ressources océaniques ont surtout visé à assurer la diffusion des principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que le contenu d'Action 21, qui présentent une importance particulière en matière de gestion des ressources marines. Des activités d'assistance directe ont également été menées dans le cadre de certains chapitres d'Action 21 où est présent le souci pour l'environnement marin, tels que les chapitres concernant la gestion des zones côtières, la pêche en haute mer, le mouvement transfrontières de déchets dangereux par voie maritime, l'établissement de zones côtières et marines protégées et l'influence des établissements humains côtiers sur les écosystèmes marins.

Finalement, les travaux du système international quant à la Déclaration de Rio et Action 21 ont fait l'objet d'une vaste diffusion, moyennant la participation à des activités de type universitaire et de formation à l'échelon régional, ainsi que par le biais d'instances intergouvernementales.

La question des ressources en eau et Action 21 ont été abordés lors d'une réunion du groupe d'experts chargé d'étudier les répercussions éventuelles des changements climatiques sur les ressources hydriques de l'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago du Chili, 23-25 novembre 1993). Trois cours sur la gestion intégrale des ressources hydriques ont été organisés avec le concours d'institutions nationales et régionales (Mendoza, Argentine, 28 septembre-23 octobre 1992; Guatemala, 15-25 mars et 24-28 mai 1993; Lima, Pérou, 6 et 7 août 1993). Un réseau de coopération a été mis sur pied et des

services consultatifs ont été prêtés en matière de réformes organisationnelles. Certaines de ces activités ont été réalisées avec le concours du Gouvernement allemand.

En ce qui a trait aux ressources minières, on a continué de prêter des services consultatifs à l'Organisation latino-américaine des mines (OLAMI) dans la mise en oeuvre de la deuxième phase du projet "Système régional d'information et de documentation sur le secteur minier et métallurgique de l'Amérique latine" (INFOMIN). Les premiers résultats de ce projet ont été remis à la Communauté économique européenne en novembre 1992.

Quant aux travaux de recherche menés à bien au cours de la période considérée, deux études ont été publiées sur l'activité minière au Costa Rica et à Cuba (LC/R.1203 et LC/R.1185). Trois autres études à l'échelon régional ont été élaborées sur les besoins en matière de recherche technologique du secteur minier et métallurgique, les possibilités de développement et d'investissements mixtes dans le secteur ainsi que les ressources naturelles dans les stratégies de transformation du processus de production (LC/R.1194, LC/R.1263 et LC/R.1290). Cette troisième étude concerne les potentialités et les contraintes du patrimoine naturel de la région et comprend une systématisation des travaux effectués par la CEPALC ainsi qu'une synthèse des discussions les plus récentes en matière de ressources naturelles. On y propose également un schéma conceptuel visant à la mise au point de politiques et de mesures répondant à la proposition de transformation du processus de production dans un climat d'équité, ainsi qu'une initiative régionale visant à renforcer la gestion des ressources et du patrimoine naturels.

Finalement, une étude intitulée "El fomento de la pequeña minería: opciones y posibilidades" (LC/R.1317) a été élaborée au cours du deuxième semestre de 1993 et a servi de base à la réalisation d'un atelier sur le développement de l'industrie minière à petite échelle en Amérique latine et aux Caraïbes, lequel s'est tenu du 15 au 17 novembre 1993, à Santiago du Chili et a rassemblé des représentants de l'activité minière des secteurs public et privé de six pays de la région (Colombie, Cuba, Chili, Equateur, Mexique et Pérou), la BID, l'Unesco, la Société nationale de l'industrie minière du Chili, le Centre d'études du cuivre et de l'industrie minière (CESCO), et le Groupe chilien de coordination de l'Organisation latino-américaine des mines (OLAMI).

Un exposé sur l'évolution de la consommation des métaux au sein des grands blocs régionaux a également été présenté lors du Séminaire international sur le régionalisme et les ressources minières qui a été réalisé à Santiago du Chili du 4 au 6 octobre 1993 et a été organisé par la Commission chilienne du cuivre, l'Institut d'études internationales de l'Université du Chili et le Centre d'études du cuivre et de l'industrie minière (CESCO), sous le parrainage de la Commission des communautés européennes, le Ministère des affaires étrangères du Chili, la Metal Mining Agency of Japan et l'instance des minéraux et de l'énergie du Conseil de coopération économique du Pacifique.

Finalement, une information statistique dans ce même domaine a été élaborée en vue de la réalisation d'une étude sur le commerce des minéraux au sein de l'ALADI dont le but est d'encourager les modalités de complémentarité et les échanges commerciaux au niveau du marché régional.

En matière d'énergie, un exposé sur les réformes économiques et la politique énergétique a été présenté à la Conférence énergétique de l'Amérique latine et des Caraïbes (ENERLAC 93), tenue à Santa Fe de Bogotá, Colombie, du 15 au 18 juin 1993, sous les auspices du Gouvernement de la République de Colombie et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

Cet exposé a également servi de base aux interventions sur le rôle de l'Etat dans le secteur énergétique effectuées lors du sixième Congrès brésilien de l'énergie et du premier Séminaire latino-américain de l'énergie, tenus à Rio de Janeiro du 18 au 22 octobre 1993, sous les auspices de l'Université fédérale de Rio de Janeiro et l'Association latino-américaine de responsables de la planification en matière énergétique.

Fin 1993 a été amorcée la mise en oeuvre d'un projet de coopération technique OLADE-CEPALC sur l'énergie et le développement économique de l'Amérique latine dont l'objectif est d'avancer des recommandations de politique énergétique dans le cadre de la proposition sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Ce projet est exécuté avec le concours financier du Gouvernement allemand et la collaboration de la Division du développement économique.

Finalement, outre les activités décrites ci-dessus, divers travaux ont été menés à bien dans le domaine de la valorisation économique des ressources naturelles, le maintien d'une base de données sur les ressources minières (commerce extérieur, production, prix et réserves), la préparation de diagnostics juridiques et institutionnels en matière de gestion des ressources naturelles et la mise en valeur des ressources naturelles dans la région.

i) Documents

La protección y el manejo de océanos, mares y zonas costeras en la Plataforma de Tlatelolco sobre Medio Ambiente y Desarrollo: un análisis práctico de sus alcances (LC/G.1685).

La administración de los recursos hídricos en América Latina y el Caribe (LC/G.1694).

Propuesta para el ordenamiento de los sistemas de gestión del agua en los países de la región (LC/G.1733).

Los recursos hídricos de América Latina y el Caribe: la pesca en aguas interiores y marinas y los recursos hídricos (LC/G.1743).

Informe del Seminario taller sobre capacitación en gestión integral de recursos hídricos en Centroamérica, Panamá y República Dominicana (LC/G.1745).

Bases conceptuales para la formulación de programas de manejo de cuencas hidrográficas (LC/G.1749).

Cambio climático y gestión del agua en América Latina y el Caribe (LC/G.1765).

Procedimientos de gestión para un desarrollo sustentable (aplicables a municipios, microrregiones y cuencas) (LC/G.1769).

Políticas de gestión integral del agua y políticas económicas (LC/L.781).

Diagnóstico jurídico-institucional sobre la incorporación de la dimensión oceánica a la estrategia de desarrollo sustentable y equitativo de Guatemala (LC/R.1106/Rev.1).

El manejo del agua en las áreas metropolitanas de América Latina (LC/R.1156).

La minería en Cuba (LC/R.1185).

Los requerimientos de coordinación de la investigación tecnológica en el sector minero-metalúrgico de América Latina y el Caribe (LC/R.1194).

La minería en Costa Rica (LC/R.1203).

Políticas de gestión integral de aguas y políticas económicas (LC/R.1207).

¿Qué hacer después de Río? Lo que no se hizo antes de Estocolmo (LC/R.1229).

La colaboración entre el Plan de Acción PNUMA/CPPS para la protección del medio marino y áreas costeras del Pacífico Sudeste y la CEPAL: una evaluación frente a los desafíos de la Conferencia de las Naciones Unidas sobre el Medio Ambiente y el Desarrollo (LC/R.1236).

El transporte transfronterizo de desechos peligrosos: hacia una zona libre de desechos peligrosos en América Latina y el Caribe (LC/R.1237).

Ley marina y gestión costera integral. Una propuesta para Guatemala (LC/R.1244).

Alternativas de desarrollo y las posibilidades de inversiones conjuntas en el sector minero-metalúrgico-industrial de América Latina y el Caribe (LC/R.1263).

Los recursos naturales en las estrategias de transformación productiva (LC/R.1290).

La pesca en alta mar y los intereses de los Estados ribereños de la región. Un análisis de la negociación futura a la luz de la búsqueda de la equidad (LC/R.1314).

Possible future schemes of participation for countries of the region in the light of present negotiations concerning part XI of the United Nations Convention on the Law of the Sea (LC/R.1315).

La Convención marco del cambio climático. Una aproximación a la luz de las prioridades de América Latina y el Caribe. Parte I: El escenario actual (LC/R.1316).

El fomento de la pequeña minería: opciones y posibilidades (LC/R.1317).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Atelier de travail sur le développement de l'industrie minière à petite échelle en Amérique latine et aux Caraïbes (Santiago du Chili, 15-17 novembre 1993).

Réunion du groupe d'experts chargé d'étudier les répercussions éventuelles des changements climatiques sur les ressources en eau de l'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago du Chili, 23-25 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Participation au Cours d'été de l'Université du Chili et à la table ronde de clôture sur le développement et l'environnement (Santiago du Chili, janvier 1992).

International Conference on Water and the Environnement, organisé par les Nations Unies et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (Dublin, Irlande, 26-31 janvier 1992).

Réunion du Groupe technique spécial de travail d'assistance au secteur minier et métallurgique d'Amérique latine, organisée par l'ALADI (Montevideo, 3 et 4 février 1992).

Quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (New York, 5-14 mars 1992).

Quatrième assemblée ordinaire de l'Organisation latino-américaine des mines (OLAMI) et Réunion latino-américaine de l'industrie minière (Guatemala, 17-19 mars 1992).

Séminaire sur l'hétérogénéité structurelle de l'Amérique latine, organisé par l'Université ibéro-américaine Santa María de la Rábida (Madrid, 18-28 avril 1992).

Consultation sur le développement durable et l'environnement dans le secteur agricole forestier et halieutique en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par la FAO (Santiago du Chili, 28-30 avril 1992).

Séminaire sur le commerce international, l'environnement et le développement durable, organisé par l'OEA et le Gouvernement chilien (Santiago du Chili, mai 1992).

Réunion de coordination de pays latino-américains riverains du Pacifique Est, organisée par le Ministère des relations extérieures du Chili (Santiago du Chili, 11 et 12 mai 1992).

Sixième réunion du Comité technique du Système régional d'information et de documentation du secteur minier et métallurgique de l'Amérique latine (INFOMIN) (Santiago du Chili, 11 et 12 mai 1992).

Premier cycle d'investissements pour l'industrie minière latino-américaine, EXPOMIN 92 (Santiago du Chili, 12-16 mai 1992).

Deuxième séminaire international sur la recherche et le contrôle de la pollution marine, organisé par la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), le PNUE et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) (Santiago du Chili, 13 et 14 mai 1992).

Atelier sur la technologie en matière d'environnement, organisé par le Secrétariat de l'environnement de l'Etat de São Paulo (São Paulo, Brésil, 7-10 juin 1992).

Réunion consultative technique sur le transport, l'infrastructure et les services urbains, organisée par le Centre des Nations Unies pour le développement régional et l'Université de São Paulo (São Paulo, Brésil, 15-18 juin 1992).

Séminaire "Environnement et modernisation: un défi régional", organisé par la Fondation Friedrich Naumann/Gouvernement régional de la quatrième région, le Secrétariat régional de la planification et la coordination, dans le cadre de son programme économique d'assistance à la micro et petite entreprise (La Serena, Chili, 27-29 août 1992).

Séminaire national sur la politique nationale des eaux, la législation et la gestion des bassins, organisé par la Faculté des sciences juridiques de l'Université de Talca (Talca, Chili, 8 septembre 1992).

Septième réunion du Comité technique de l'INFOMIN et cinquième assemblée du Conseil directeur de l'OLAMI (Córdoba, Argentine, 19-23 septembre 1992).

Quatrième Congrès national de géologie économique et premier Congrès latino-américain de géologie économique (Córdoba, Argentine, 19-25 septembre 1992).

Deuxièmes journées de travail du programme hydrologique international "Gestion des ressources en eau et environnement", organisées par l'Université de Concepción, le Groupe régional sud du Comité national pour le programme hydrologique international (CONAPHI) et la Direction régionale des eaux, huitième région, Chili (Concepción, Chili, 21-23 octobre 1992).

Réunion d'experts juridiques afin d'analyser le projet de protocole sur le contrôle dans le Sud-Est du Pacifique des mouvements transfrontières des déchets dangereux et leur élimination, organisée par la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) (Quito, 26-28 octobre 1992).

Troisième rencontre nationale et première rencontre ibéro-américain d'étudiants ingénieurs, organisées par l'Université technique Federico Santa María (Valparaíso, Chili, 4 novembre 1992). Un exposé a été présenté sur le thème de la biodiversité.

Réunion d'experts "De Stockholm à Rio", organisée par le projet sur l'environnement et le développement social du Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello (SECAB), avec la collaboration de la Fondation Konrad Adenauer (Santiago du Chili, 18-20 novembre 1992).

Colloque franco-chilien sur la gestion et le traitement des eaux, organisé par l'Ambassade de France à Santiago (Santiago du Chili, 9 et 10 décembre 1992).

First Session of the Committee on Natural Resources, organisé par le siège de l'Organisation des Nations Unies (New York, 29 mars-8 avril 1993).

Policy Council Meeting to create an international water resource network, organisée par le Florida Water Management District (Miami, 14 et 15 mai 1993).

Séminaire sur le droit et la politique en matière d'environnement, organisé par la BID (Santiago du Chili, 25-28 mai 1993).

Conférence énergétique de l'Amérique latine et des Caraïbes: énergie et développement dans un monde interdépendant (ENERLAC 93), organisée par l'OLADE, le Ministère colombien des mines et de l'énergie (MME) et l'Association colombienne d'ingénieurs électriciens, mécaniciens, électroniciens et connexes (ACIEM) (Santa Fe de Bogotá, Colombie, 15-18 juin 1993).

Première réunion nationale d'ingénieurs civils, organisée par la Chambre chilienne du bâtiment, l'Association interaméricaine de génie sanitaire et de l'environnement (AIDIS) et la Municipalité de Santiago (Santiago du Chili, 20-22 juillet 1993).

Seminário de Planejamento da Gestâo Ambientalemente adecuada de Residuos Sólidos Perigrosos em Campinas, organisé par le Secrétariat de Planejamento, Orçamento e Coordenaçao da Presidência da República, par le biais de la Coordenadoria Ambiental et la Prefeitura Municipal de Campinas (dans le cadre du projet "Implantaçao de uma política integrada para a gestâo da poluicâo urbana e industrial") (Campinas, Brésil, 17-19 août 1993).

XXIème réunion ordinaire de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) (Santiago du Chili, 20-27 août 1993).

Séminaire-atelier interaméricain sur la gestion intégrée des bassins hydrographiques, organisé par le programme interaméricain OEA-CIDIAT et la Direction générale des eaux du Ministère des travaux publics du Chili (Valparaíso, Chili, 23-27 août 1993).

Premier Congrès de génie agricole, organisé par l'Université de Concepción (Santiago du Chili, 9 et 10 septembre 1993).

Séminaires sur l'économie et la société en Amérique latine contemporaine, organisés par le Conseil d'études ibéro-américaines et l'ILPES (Madrid et Salamanque, Espagne, 21-30 septembre 1993).

Séminaire international sur le régionalisme et les ressources minières, organisé par la Commission chilienne du cuivre, l'Institut d'études internationales de l'Université du Chili et le Centre d'études du cuivre et l'industrie minière (Santiago du Chili, 4-6 octobre 1993).

Sixième Congrès brésilien d'énergie et premier Séminaire latino-américain d'énergie, organisés par l'Université fédérale de Rio de Janeiro et le Collège d'ingénieurs (Rio de Janeiro, Brésil, 18-22 octobre 1993).

Interamerican Dialogue on Water Management, organisés par le South Florida Water management District (Miami, 27-29 octobre 1993).

Séminaire sur la gestion intégrale des ressources hydriques et de l'environnement, organisé par l'Institut national des sciences et des techniques hydriques (INCYTH) (Buenos Aires, 1er-3 décembre 1993).

iii) Coopération technique

Organisation latino-américaine des mines (OLAMI)

Avec les groupes de coordination de l'OLAMI afin de mettre en place le Système régional d'information et de documentation sur le secteur minier et métallurgique de l'Amérique latine (INFOMIN), phase II, avec la participation de l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, Guatemala, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

Argentine

Avec l'Institut national des sciences et des techniques hydriques (INCYTH), en matière de gestion intégrale des ressources en eau.

Brésil

Avec le Secrétariat de Planejamento, Orçamento e Coordenaçao da Presidência da República, par le biais de la Coordenadoria Ambiental et la Prefeitura Municipal de Campinas, dans l'organisation et réalisation du Seminário de Planejamento da Gestâo Ambientalemente Adecuada de Resíduos Sólidos Perigrosos em Campinas (Campinas, Brésil, 17-19 août 1993).

Chili

Avec le Département des études et des plans de la Direction de l'irrigation relevant du Ministère des travaux publics, dans l'élaboration d'un schéma d'études d'évaluation des effets sur l'environnement des projets de ressources en eau.

Guatemala

Avec le Secrétariat des ressources en eau, en vue de l'élaboration d'une loi sur les eaux.

Pérou

Avec le Ministère de l'agriculture, en vue de l'élaboration du Code des eaux du Pérou.

iv) Formation et bourses

Plusieurs cours sur les procédés de développement et de gestion de bassins ont été donnés dans le cadre de l'atelier "Orientation des processus de gestion visant au développement des bassins et des micro-régions de l'Amérique latine", organisé par le Département national de planification, par le biais de sa Division de politique de l'environnement et l'Université nationale, par l'intermédiaire de son Centre de recherches pour le développement (CID) (Santa Fe de Bogotá, Colombie, 19-22 mai 1992).

Plusieurs cours sur la gestion adéquate des déchets dangereux ont été donnés lors du Cours international sur la "Gestion de déchets dangereux en vue d'un développement écologiquement rationnel" (Santiago du Chili, 30 juin-10 juillet 1992), organisé par la Division de l'environnement et des établissements humains de la CEPALC et le Programme de formation de l'ILPES.

"Postgraduat en gestion intégrale des ressources en eau", organisé avec le Centre d'économie, de législation et d'administration de l'eau (CELA), à l'intention de 35 participants provenant de la Bolivie, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de l'Equateur, du Guatemala, du Nicaragua, du Panama, de la République dominicaine et du Venezuela (Mendoza, Argentine, 28 septembre-23 octobre 1992).

"Cours sur la gestion intégrale des ressources en eau" et "Cours sur la législation des ressources en eau", organisés avec l'Ecole régionale de génie sanitaire de l'Université de San Carlos, Guatemala (Guatemala, 15-25 mars et 24-28 mai 1993).

Plusieurs cours sur la gestion des bassins hydrographiques ont été donnés dans le cadre du Cycle sur les procédés de gestion visant à un développement durable, organisé par l'Institut de développement agricole et l'Université de La Frontera (Temuco, Chili, 7-12 mai 1993).

Plusieurs cours sur la gestion des bassins hydrographiques ont été donnés dans le cadre du Doctorat en sciences de l'environnement de l'Université de Concepción-Projet EULA (Centre universitaire international Europe-Amérique latine de recherches et de formation en sciences de l'environnement) (Concepción, Chili, 28 mai 1993).

Plusieurs cours sur la gestion adéquate des déchets dangereux ont été donnés dans le cadre du Cours international sur les politiques visant à une gestion écologiquement rationnelle des déchets urbains et industriels, organisé par la Division de l'environnement et des établissements humains de la CEPALC (Santiago du Chili, 2-13 août 1993).

Atelier sur la gestion des ressources en eau pour cadres d'entreprises et fonctionnaires ministériels, organisé conjointement par la CEPALC et l'Ecole d'administration des affaires pour diplômés (Lima, 6 et 7 août 1993).

Des cours sur la gestion des ressources naturelles ont été donnés dans le cadre du Cours sur la détection et le contrôle de la désertification, organisé par la FAO et le PNUE (Mendoza, Argentine, 22 novembre-15 décembre 1993).

SOUS-PROGRAMME 7: ENVIRONNEMENT ET ETABLISSEMENTS HUMAINS

Les activités de ce sous-programme relèvent de la Division de l'environnement et des établissements humains, qui comprend le Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement et le Groupe commun CEPALC/Centre des Nations Unies pour les établissements humains. Les travaux réalisés au cours de la période biennale envisagée ont surtout visé à satisfaire les demandes des pays de la région dans la mise au point de nouveaux instruments susceptibles de favoriser la croissance économique dans un contexte de pérennité de l'environnement et l'application de politiques visant à améliorer la qualité de vie dans les établissements humains. Au cours de cette même période, la Division a également amorcé des travaux d'amélioration de l'information et des statistiques sur l'environnement urbain.

La Division s'est essentiellement consacrée à la préparation, à l'échelon régional, de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et à l'exécution des directives des Nations Unies quant à l'application d'Action 21 en Amérique latine et aux Caraïbes, selon lesquelles la CEPALC est appelée à servir d'organisme régional de coordination. L'une des principales activités menées dans le cadre d'Action 21 concerne la préparation d'un séminaire régional en vue de la mise en oeuvre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, effectué à Santiago du Chili du 15 au 19 novembre 1993.

La Division a également collaboré avec la CEPALC dans certains aspects techniques de l'organisation de la première Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes, réalisée en mars 1992, et d'une deuxième réunion, tenue du 29 novembre au 2 décembre 1993.

Le Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement a exécuté deux projets: l'un sur la "Coopération technique en matière de planification et de gestion de l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes" et l'autre sur les "Politiques en vue de la gestion écologiquement rationnelle des déchets".

Le premier projet réalisé en commun avec le PNUE a permis de dégager certains moyens effectifs d'intégrer les aspects liés à l'environnement à la gestion du développement, aussi bien rural qu'urbain, afin de réduire ou de supprimer les facteurs qui compromettent la durabilité. Dans le domaine agricole, plusieurs activités ont été menées à bien au Mexique dans la région montagneuse de l'Etat de Guerrero (en collaboration avec le Gouvernement de l'Etat, le Secrétariat du développement urbain et de l'écologie (SEDUE) et l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM); au Pérou, dans le bassin du fleuve Qhochoq, Cusco (avec la collaboration du Ministère de l'agriculture), et au Chili, dans les communes de La Estrella, Litueche et Navidad, VIème Région (avec la collaboration du Ministère de l'agriculture). Des études sur le développement industriel ont été menées dans deux villes: Buenos Aires et Carthagène. Dans les deux cas, il s'agissait de contribuer aux plans municipaux de gestion des déchets, en particulier lorsqu'ils sont dangereux. Ces études ont permis d'enrichir le patrimoine de connaissances en matière de gestion environnementale des villes et, dans le cas argentin, elles ont également contribué à étoffer le débat sur la Loi des déchets dangereux actuellement en vigueur. Les résultats et les produits, tant dans le domaine agricole qu'industriel, ont servi de matériel de référence à un séminaire et à un cours international sur, respectivement, le développement agricole écologiquement rationnel et sur la gestion des déchets dangereux dans le cadre d'un développement durable, auxquels participèrent 70 fonctionnaires et techniciens de la région.

Le deuxième projet mené à bien par le groupe, "Politiques en vue de la gestion écologiquement rationnelle des déchets", avait pour but de parachever et d'enrichir les résultats du premier projet mentionné plus haut, notamment en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques de gestion des déchets urbains. Diverses activités ont été réalisées en Argentine, avec le concours de la Municipalité de Córdoba; en Colombie, dans le cadre du projet commun CEPALC/PNUE "Coopération technique en matière de planification et de gestion de l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes", avec la Municipalité de Carthagène; au Brésil, avec les municipalités de Limeira et de Campinas; et au Chili, avec la Commission spéciale de décontamination de la région métropolitaine. Plusieurs travaux préliminaires ont également été menés en Equateur, avec le concours de la Municipalité de Quito et au Costa Rica, avec le Ministère de la planification. Le projet a permis d'approfondir certaines questions importantes, telles que l'étude du principe de "pollueur-payeur" et d'envisager certains domaines afférents tels que les aspects juridique, institutionnel et de politique technologique.

Ces deux projets ont considérablement renforcé les travaux du Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement grâce à l'apport de réponses pratiques aux enjeux présentés par le développement durable, dans le cadre d'une conceptualisation adéquate des complémentarités et des conflits existant entre le développement et l'environnement.

Outre sa contribution importante à l'organisation de la Réunion des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme mentionnée plus haut, le Groupe commun CEPALC/Centre des Nations Unies pour les établissements humains a basé ses travaux sur le projet "Gestion urbaine dans certaines villes moyennes d'Amérique latine", financé par le Gouvernement des Pays-Bas. L'objectif principal de ces activités consistait à perfectionner certains aspects de la planification du développement urbain intéressant les villes en question. Plusieurs instruments de gestion ont été mis au point, ainsi que plusieurs modalités adéquates de participation des habitants; d'autre part, les travaux menés à San Pedro Sula (Honduras), Córdoba (Argentine), Ibagué (Colombie) et Temuco (Chili) ont porté sur le cadre institutionnel des municipalités et les conditions requises pour la prise en compte des aspects environnementaux.

La Division a aussi poursuivi les études de l'information environnementale requise par la gestion du développement dans les établissements humains de la région.

Au cours de la période biennale, de nombreuses demandes de coopération technique de pays de la région ont été satisfaites, en particulier dans les domaines suivants: développement agricole écologiquement rationnel, développement intégral de vallées essentiellement agricoles, comptabilité du patrimoine naturel, notamment à l'échelon local, poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21, tant au niveau des institutions publiques que des organisations non gouvernementales, gestion des déchets urbains et industriels, gestion urbaine dans les villes moyennes, administration municipale, prise en compte des facteurs environnementaux dans l'activité universitaire, préparation d'un programme de recherches et d'autres domaines liés aux établissements humains.

i) Documents

Informe del Seminario-ZOPP sobre políticas para el control y fiscalización de la contaminación urbana e industrial en el área metropolitana de Buenos Aires (Mar del Plata, Argentina, 12 al 15 de junio de 1991) (LC/G.1690).

Plataforma de Tlatelolco sobre medio ambiente y desarrollo (LC/G.1712).

Provisión de vivienda en el área metropolitana de Buenos Aires (LC/L.677).

Administración, control y gestión de la tierra urbana en el área metropolitana de Buenos Aires (LC/L.678).

El suelo urbano en el área metropolitana de Santa Fe de Bogotá (LC/L.679).

La vivienda en el área metropolitana de Caracas (LC/L.680).

Provisión de vivienda en la metrópoli de Lima (LC/L.681).

La administración de la tierra en el área metropolitana de Lima (LC/L.682).

Gestão da terra metropolitana na América Latina: o caso de São Paulo, Brasil (LC/L.683).

La provisión de vivienda en Bogotá (LC/L.687).

Gestão de metrópoles latino americanas. Habitação: o caso de São Paulo, Brasil (LC/L.689).

La vivienda y la tierra en las grandes ciudades de América Latina (LC/L.691).

Informe del Taller de trabajo sobre la incorporación de criterios ambientales a la planificación del desarrollo de la región de la montaña del Estado de Guerrero, México (Tlapa, Estado de Guerrero, México, 7 y 8 de noviembre de 1991) (LC/L.695).

Informe del Seminario sobre criterios ambientales en las estrategias de transformación productiva en ecosistemas de montaña (Chilpancingo, Estado de Guerrero, México, 14 y 15 de noviembre de 1991) (LC/L.696).

Ciudades medianas y gestión urbana en América Latina (LC/L.747).

Lista de publicaciones producidas por la Unidad Conjunta CEPAL/PNUMA de Desarrollo y Medio Ambiente (LC/R.902/Rev.1).

Vivienda y equidad (LC/R.1123).

Recuperación y repoblamiento de las áreas centrales deterioradas de las ciudades: la experiencia internacional (LC/R.1124).

Financiamiento internacional de la vivienda: los organismos internacionales de financiamiento (LC/R.1125).

Una política para el momento actual: la Estrategia Mundial de la Vivienda (LC/R.1126).

Recuperación y repoblamiento de las áreas centrales deterioradas de las ciudades: la experiencia regional (LC/R.1128).

Financiamiento internacional para la vivienda: la experiencia regional en el financiamiento a gobiernos y al sector privado (LC/R.1129).

Vivienda popular: principios de planeación e implementación para proyectos de cooperación en materia de la vivienda popular (LC/R.1130).

Instrumentos económicos para la política ambiental: documentos seleccionados (LC/R.1138).

Informe del Seminario-ZOPP sobre la formulación de un plan de acción para la educación ambiental en Chile (Santiago de Chile, 16 al 20 de marzo de 1992) (LC/R.1142).

Los factores críticos de la sustentabilidad ambiental (LC/R.1147).

Estructura conceptual de un plan de desarrollo agrícola ambientalmente sustentable para el secano de la VI Región de Chile (LC/R.1148).

Zonas homogéneas según aptitud productiva: comunas de La Estrella, Litueche y Navidad de la VI Región de Chile (LC/R.1149).

Diagnóstico agroecológico: metodología del Centro de Información sobre Recursos Naturales (CIREN) y su aplicación al secano de la VI Región de Chile (LC/R.1150).

Contribución a la reglamentación y aplicación de la nueva ley de manejo de residuos peligrosos en la República Argentina (LC/R.1153).

La Cordillera de la Costa (LC/R.1154).

Informe del seminario de planificación participativa por objetivos: Programa de políticas para el control y la fiscalización de la contaminación urbana e industrial de la ciudad de Cartagena de Indias, Colombia (LC/R.1157).

Antecedentes y propuestas para un plan de manejo de residuos peligrosos, con énfasis en los tóxicos, para el área metropolitana de Buenos Aires (LC/R.1160).

Gestión urbana en San Pedro Sula, Honduras: la perspectiva del municipio (LC/R.1161).

El caso de San Pedro Sula, Honduras: reflexiones metodológicas y conceptuales de investigación (LC/R.1162).

Ciudad y municipio de San Pedro Sula, Honduras: síntesis del informe final del estudio de caso (LC/R.1163).

Gestión urbana en Trujillo, Perú: la perspectiva del municipio (LC/R.1164).

El caso de Ibagué, Colombia: reflexiones metodológicas y conceptuales de investigación (LC/R.1165).

Ciudad y municipio de Ibagué, Colombia: síntesis del informe final del estudio de caso (LC/R.1166).

El caso de Temuco, Chile: reflexiones metodológicas y conceptuales de investigación (LC/R.1167).

Ciudad y municipio de Temuco, Chile: síntesis del informe final del estudio de caso (LC/R.1168).

Gestión urbana en Ibagué, Colombia: la perspectiva del municipio (LC/R.1169).

El caso de Córdoba, Argentina: reflexiones metodológicas y conceptuales de investigación (LC/R.1170).

Ciudad y municipio de Córdoba, Argentina: síntesis del informe final del estudio de caso (LC/R.1171).

Gestión urbana en Temuco, Chile: la perspectiva del municipio (LC/R.1172).

Gestión urbana en Córdoba, Argentina: la perspectiva del municipio (LC/R.1173).

Plan básico para la gestión ambiental del distrito de Cartagena de Indias, Colombia (LC/R.1175).

Incorporación de criterios ambientales a la planeación de la región de la montaña del Estado de Guerrero, México (LC/R.1186).

Proyectos para un desarrollo ambientalmente sustentable de la región de la montaña del Estado de Guerrero, México (LC/R.1187).

Informe del seminario-taller sobre gestión ambiental de residuos para el desarrollo sustentable de Cartagena de Indias (Cartagena de Indias, Colombia, 3 y 4 de septiembre de 1992) (LC/R.1191).

Informe del Seminario nacional sobre gestión de residuos para el desarrollo sustentable. Análisis de experiencias y el caso de la ciudad de Cartagena de Indias, Colombia (LC/R.1200).

Directorio de instituciones y profesionales en América Latina y el Caribe vinculados a la gestión del desarrollo agrícola ambientalmente sustentable en áreas de altura (LC/R.1230).

Directorio de instituciones y profesionales en América Latina y el Caribe vinculados a la gestión de los residuos peligrosos (LC/R.1231).

Informe del seminario nacional sobre gestión del desarrollo agrícola sustentable en áreas marginales de Chile (Santiago de Chile, 22 al 24 de junio de 1992) (LC/R.1245).

Transformación productiva ambientalmente sustentable en pequeñas empresas: el caso de dos fundiciones y una planta de tratamiento térmico en la Región Metropolitana (Chile) (LC/R.1250).

La microplanificación: un método de planificación local con participación comunitaria (LC/R.1272).

Plan de desarrollo agrícola sustentable para el secano de la VI Región de Chile (Comunas La Estrella, Litueche y Navidad) (LC/R.1273).

El sello de reconocimiento ambiental en Chile (LC/R.1286).

Ciudad y municipio de Trujillo, Perú: síntesis del estudio de caso (LC/R.1289).

Análisis de la legislación chilena sobre residuos industriales sólidos (LC/R.1301).

Sustancias y desechos peligrosos: impacto del movimiento transfronterizo hacia la región de América Latina y el Caribe y posibles acciones preventivas y de control. Parte I. La realidad del tráfico ilícito y los mecanismos institucionales para su prevención (LC/R.1303).

Vigilancia epidemiológica de la contaminación química del ambiente (LC/R.1310).

Comentarios al capítulo 21 del Programa 21 "Asuntos relativos al manejo ambientalmente adecuado de los residuos sólidos y de las aguas servidas" (LC/R.1318).

Las relaciones entre organizaciones no gubernamentales y los municipios: potenciales y limitaciones actuales (LC/R.1319).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire ZOPP (Planification de projets visant à la réalisation d'objectifs) sur la formulation d'un plan d'action en vue de l'éducation environnementale au Chili (Santiago du Chili, 16-20 mars 1992).

Séminaire sur la gestion de déchets dangereux en Argentine (Buenos Aires, 21 et 22 avril 1992).

Réunion régionale sur certaines villes moyennes d'Amérique latine (Santiago du Chili, 11-15 mai 1992)

Séminaire national sur la gestion du développement agricole durable dans certaines zones marginales du Chili (Santiago du Chili, 22-24 juin 1992).

Séminaire-atelier sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets en vue du développement durable de Carthagène (Carthagène, Colombie, 3 et 4 septembre 1992).

Séminaire national sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets en vue du développement durable. Etude d'expériences et le cas de la ville de Carthagène (Carthagène, Colombie, 7 et 8 septembre 1992).

Séminaire ZOPP sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets dans la ville de Córdoba (Córdoba, Argentine, 9-12 juin 1993).

Séminaire national sur le droit en matière d'environnement. Aspects juridiques de la gestion écologiquement rationnelle des déchets, organisé avec le concours de la Fondation Friedrich Ebert, bureau de Santiago (Santiago du Chili, 7 octobre 1993).

Réunion régionale mixte CEPALC/PNUE sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux en Amérique latine et aux Caraïbes et la mise en oeuvre de la Convention de Bâle, organisée avec le Secrétariat de la Convention de Bâle et le Gouvernement suisse (Santiago du Chili, 15-19 novembre 1993).

Réunion du Groupe régional d'experts sur la pêche en haute mer (Santiago du Chili, 25 et 26 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Réunion sur "Capacity Building and Sustainable Development Study: Latin American Regional Report", organisée par le PNUD (New York, 23 janvier 1992).

Réunion d'experts visant à analyser les progrès accomplis dans la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement entre les pays latino-américains et des Caraïbes, organisée par le Système économique latino-américain (SELA) (Caracas, 30 et 31 janvier 1992).

"EE2000 Steering Committee Meeting" et "Ad Hoc Meeting on Global Energy Efficiency 21", organisées par la Commission économique pour l'Europe (Genève, 3-6 mars 1992).

Séminaire ZOPP visant à formuler un plan d'action propre à favoriser l'éducation environnementale au Chili, organisé par l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et le Ministère de l'éducation (MINEDUC) (Santiago du Chili, 16-30 mars 1992).

Quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (New York, 20-28 mars 1992).

Cours-atelier sur le développement urbain, la problématique et la qualité de vie dans les villes d'Amérique latine, organisée par l'Université des Amériques (Valence, Espagne, 6-10 avril 1992).

Séminaire "Reconnaissance de l'environnement au Chili", organisé par l'Institut chilien de reconnaissance de l'environnement (ICRA) (Santiago du Chili, 27 et 28 avril 1992).

Séminaire sur le développement et l'environnement, organisé par la Fondation ATIS pour la prise de conscience environnementale, Secrétariat d'Etat pour les politiques des eaux et de l'environnement (Salamanque, Espagne, 6-8 mai 1992).

Réunion d'organismes gouvernementaux de technologie de l'assainissement de l'environnement dans les zones métropolitaines d'Amérique latine, organisée par l'ALADI, la Compagnie de technologie de l'assainissement de l'environnement (CETESB), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Agence brésilienne de coopération (ABC) (São Paulo, Brésil, 27-29 mai 1992).

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, organisée par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992).

Deuxième séminaire "Gestion métropolitaine: transport et environnement urbain", organisé par le Centre des Nations Unies pour le développement régional et la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de São Paulo (São Paulo, Brésil, 16-19 juin 1992).

Séminaire "Environnement et modernisation: un défi régional", organisé par la Fondation Friedrich Naumann et l'Intendance de la IIIème région (La Serena, Chili, 27-29 août 1992).

Séminaire sur l'agriculture durable en Amérique latine, organisé par la Banque interaméricaine de développement (Washington, D.C., 9 et 10 septembre 1992).

Séminaire international "Modernisation municipale: l'organisation locale, la planification participative et la mobilisation communautaire", organisé par le Centre latino-américain de formation et de développement des gouvernements locaux du Chapitre latino-américain de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (Quito, 21-23 septembre 1992).

Séminaire international sur la petite et moyenne industrie et l'environnement, organisé par la Corporation pour la recherche socio-économique et technologique de Colombie (CINSET), l'Association colombienne populaire d'industriels (ACOPI) et le Service national d'apprentissage (SENA) (Bucaramanga, Colombie, 1er et 2 octobre 1992).

Séminaire "Conférence de Rio: vers un nouveau mode de développement", organisé par le Conseil d'Andalousie, l'Agence de l'environnement et l'Université internationale Menéndez Pelayo (Séville, Espagne, 19-23 octobre 1992).

Congrès ibéro-américain d'éducation environnementale, organisé par l'Université de Guadalajara, le Secrétariat de développement urbain et d'écologie, la Commission d'Etat d'écologie et la Fédération mexicaine de préservation A.C. (Guadalajara, Mexique, 22-28 octobre 1992).

Quatrièmes journées antarctiques de l'environnement, organisées par la Fondation pour le développement de la région de Magellan (FIDE XII) (Punta Arenas, Chili, 26-30 octobre 1992).

"Ministerial Meeting and Second Senior Level Seminar on Cleaner Production", organisés par le PNUE et l'Industry and Environment Programme Activity Centre (Paris, 27-29 octobre 1992).

Cours international sur la gestion des déchets dangereux en vue d'un développement écologiquement rationnel, organisé par la Compagnie de technologie de l'assainissement de l'environnement (CETESB) et la Municipalité de Campinas (Campinas, Brésil, 9-20 novembre 1992).

Cours international sur la gestion des déchets dangereux en vue d'un développement écologiquement rationnel, organisé par la CETESB et la Municipalité de Limeira (Limeira, Brésil, 9 novembre-4 décembre 1992).

Séminaire sur les entreprises et l'environnement, organisé par l'Université de Palermo, le Secrétariat des ressources naturelles et de l'environnement humain de la Présidence de la République argentine (Buenos Aires, 25-27 novembre 1992).

Conférence internationale "Où vas-tu, humanité?", organisée par la Fondation pour la démocratie et l'environnement (Berlin, 2-5 décembre 1992).

Séminaire sur le transport de matériaux et de déchets dangereux, organisé par le Centre panaméricain de génie sanitaire et des sciences de l'environnement (CEPIS) du Pérou, sous le parrainage de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et l'Agence brésilienne de coopération (ABC) (São Paulo, Brésil, 7-10 décembre 1992).

Quatrième Congrès national d'économie sur le "Développement économique et l'environnement" et Première réunion d'économistes latino-américains et européens sur "L'Amérique et l'Europe après 1992", organisés par le Conseil général de collèges d'économistes espagnols (Séville, Espagne, 9-11 décembre 1992).

Symposium sur l'agriculture et le développement rural durable, organisé par la Fondation allemande pour le développement international, l'Institut allemand Arbres pour le peuple et la Corporation de recherche de modes possibles d'agriculture (CIAT) du Chili (Santiago du Chili, 6 janvier 1993).

Réunion finale du projet "Recherche urbaine dans le monde en développement", organisé par la Fondation Ford, le Centre for Urban and Community Studies, l'Université de Toronto et l'American University (Le Caire) (Le Caire, 14-18 février 1993).

Atelier "Geographic Information Systems for Environmental Management ", organisé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)/Ecole polytechnique de Lausanne et l'Université du Chili (Frutillar, Chili, 1-19 mars 1993).

Session d'organisation du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat II), organisée par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (New York, 3-5 mars 1993).

Réunion d'experts de haut niveau nommés par les Gouvernements sur l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Gouvernement chilien (Santiago du Chili, 12 et 13 mars 1993).

Huitième réunion ministérielle sur l'environnement en Amérique latine aux Caraïbes, organisée par le PNUE et le Gouvernement chilien (Santiago du Chili, 15 mars 1993).

Quatrième Congrès latino-américain et des Caraïbes d'économie agricole: ouverture économique, modernisation et durabilité de l'agriculture, organisé par l'Association pour l'Amérique latine et les Caraïbes d'économistes agricoles (ALACEA) (Viña del Mar, Chili, 21-23 avril 1993).

Deuxième Conférence spatiale des Amériques, organisée par le Ministère des relations extérieures du Chili (Santiago du Chili, 26-30 avril 1993).

XIV séance de la Commission sur les établissements humains, organisée par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (Nairobi, 26 avril-5 mai 1993).

Cours sur les applications de SPOT (système d'image par télédétection) à la planification urbaine, organisé par l'Agence spatiale française, le Groupe pour le développement de télédétection aérospatiale et le Programme de perception à distance et les Systèmes d'information géographique (SIG) de l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 3-7 mai 1993).

XVIIème session du Conseil d'administration du PNUE (Nairobi, 10-21 mai 1993).

Séminaire "La mise en oeuvre d'un développement durable en Amérique latine", organisé par la Fondation MAPFRE et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIMAD Amérique latine) (Buenos Aires, 17-19 mai 1993).

Premier séminaire atelier sur la prise en charge primaire en matière d'environnement, organisé par l'Institut d'écologie politique (Santiago du Chili, 19 mai 1993).

XXXIème Conférence interaméricaine du logement, organisée par l'Union interaméricaine pour le logement (San José, 24-27 mai 1993).

Séminaire-atelier "L'Université de Buenos Aires et l'environnement —Eléments d'appréciation pour l'élaboration de politiques", organisé par l'Université de Buenos Aires et le Centre d'études avancées (Buenos Aires, 26-28 mai 1993).

Séminaire sur la gestion des déchets solides, organisé par le Chapitre chilien de l'Association interaméricaine de génie sanitaire et de l'environnement (AIDIS) (Santiago du Chili, 27 et 28 mai 1993).

Séminaire "Sommet de la Terre: Rio un an plus tard", organisé par l'Institut d'écologie politique et le Pacte latino-américain d'action écologique (Santiago du Chili, 3 et 4 juin 1993).

Première conférence des Villes à l'horizon du vingt-et-unième siècle, organisée par la Préfecture de la ville de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, 3-5 juin 1993).

Séminaire sur la gestion urbaine stratégique, organisé par le Lincoln Institute of Land Policy et le Ministère du logement et de l'urbanisme du Chili (Santiago du Chili, 16 et 17 juin 1993).

Conférence internationale sur l'économie de l'environnement, organisé par l'Institut d'économie de l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 22-24 juin 1993).

Séminaire "Projet environnemental Ventanas: diagnostic et perspectives", organisé par le Ministère de l'industrie minière et l'Université technique Santa María (Valparaíso, Chili, 16 juillet 1993).

Atelier régional sur les besoins et les priorités de la recherche en matière de politiques forestières et agro-forestières pour l'Amérique latine, organisé par le Centre international de recherche forestière, l'Institut international de recherches sur les politiques alimentaires et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (San José, 19-23 juillet 1993).

Réunion du Programme national de développement de l'environnement (PRODAM), organisé par le Ministère de l'éducation publique, par l'intermédiaire du Centre de perfectionnement, d'expérimentation et de recherches pédagogiques (Santiago du Chili, 26-30 juillet 1993).

Cours "La formation de l'avenir: nécessité d'un engagement à l'égard du développement durable", organisé par le Programme ibéro-américain de science et de technologie au service du développement de l'Université de Madrid (Madrid, 23-27 août 1993).

Atelier "Capacité de gouverner lors de consultations nationales sur la politique de développement urbain", organisé par le Ministère du logement et de l'urbanisme (Santiago du Chili, 1er septembre 1993).

Séminaire "Un an après Rio de Janeiro", organisé par l'Université de Playa Ancha des sciences de l'éducation et le Centre d'études en techniques appropriées pour l'Amérique latine (CETAL) (Valparaíso, Chili, 9-10 septembre 1993).

Atelier "Ville, dispositif productif lors de consultations nationales sur la politique de développement urbain", organisé par le Ministère du logement et de l'urbanisme (Santiago du Chili, 10 septembre 1993).

Symposium "Forêt autochtone, cadre juridique", organisé par les Facultés de droit et de commerce de l'Université La República (Santiago du Chili, 23 septembre 1993).

Premier séminaire international sur l'expérience chilienne en matière de prêt-logement, organisé par la Corporation d'études de la sécurité sociale (CIEDESS) (Santiago du Chili, 28 septembre-1er octobre 1993).

iii) Coopération technique

Argentine

Avec la Municipalité de Buenos Aires, dans l'élaboration d'un plan de gestion de l'environnement, en particulier de déchets toxiques et dangereux.

Avec la Commission des ressources naturelles et de l'environnement du Sénat de la République, pour encourager la présentation de projets de loi concernant la gestion des déchets.

Avec l'Université nationale de San Juan, pour étudier un projet relatif à la gestion du développement durable dans la vallée de Tulum.

Avec le Centre interdisciplinaire de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, pour collaborer à l'élaboration de politiques intégrées de recherche et d'enseignement en matière d'environnement, ainsi que pour faciliter l'interaction entre l'université et les organismes publics et privés chargés de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques environnementales.

Avec la Municipalité de Córdoba, dans la mise au point de modèles et de systèmes de gestion urbaine, particulièrement en matière de planification, de prise de décision, de participation des habitants à la gestion et d'information aux fins de cette gestion, et également dans l'élaboration d'un plan de travail visant à une gestion écologiquement rationnelle des déchets.

Bolivie

Avec le sous-secrétariat de politique environnementale, afin qu'il soit tenu compte des facteurs environnementaux dans les stratégies de développement.

Brésil

Avec les Municipalités de Limeira y Campinas, Sáo Paulo, dans l'élaboration d'un plan municipal de gestion des déchets.

Colombie

Avec l'Institut national des ressources naturelles renouvelables et de l'environnement (INDERENA), par l'intermédiaire de son bureau à Carthagène, afin de mettre au point un plan de gestion des déchets urbains, en particulier lorsqu'ils sont toxiques et dangereux.

Avec la Municipalité de Carthagène, dans l'élaboration d'un projet de plan d'action en matière d'environnement.

Avec la Municipalité d'Ibagué, dans la préparation de modèles et de systèmes de gestion urbaine, en particulier en matière de planification et d'information aux fins de la gestion.

Avec le Vice-Ministre du développement urbain, du logement et de l'eau potable, dans la réalisation d'une étude sur le financement de l'infrastructure et des services urbains dans le pays.

Costa Rica

Avec le Ministère de la planification nationale et de la politique économique, dans l'étude et la mise en oeuvre d'un plan de gestion des déchets et dans l'élaboration d'une projet de réforme des institutions publiques.

Chili

Avec la Commission régionale de l'environnement de la région de Magellan, en matière d'inventaires et de comptabilité du patrimoine naturel.

Avec le Sous-secrétariat d'agriculture, dans la réalisation d'une étude de cas sur le développement agricole écologiquement rationnel.

Avec le Ministère des biens nationaux, en matière de stratégies de développement durable.

Avec la Commission nationale de l'environnement et la Commission spéciale de décontamination de la région métropolitaine, afin de collaborer à l'élaboration de politiques de lutte contre la pollution atmosphérique et améliorer la gestion des résidus industriels dans la région métropolitaine.

Avec l'Université de Valparaíso, dans la formulation de stratégies de développement durable.

Equateur

Avec la Municipalité de Quito, dans l'élaboration d'un plan de gestion des déchets industriels et urbains.

Honduras

Avec la Municipalité de San Pedro Sula, dans la mise au point de systèmes et de modèles de gestion urbaine, ainsi que dans l'exécution de plans de développement municipal en matière de gestion de l'environnement.

Mexique

Avec le Gouvernement de l'Etat de Guerrero et le Secrétariat du développement urbain et de l'écologie, afin qu'il soit tenu compte des facteurs environnementaux dans les plans, programmes et projets de développement rural de la région montagneuse de l'Etat de Guerrero.

Pérou

Avec le Sous-Secrétariat de l'agriculture et le Programme national de gestion des bassins et de préservation des sols (PRONAMACCS), dans l'élaboration d'un plan de développement agricole écologiquement rationnel dans le bassin du fleuve Qhochoq.

Avec le Vice-Ministère du logement et du bâtiment, dans l'élaboration d'une étude sur la "Promotion et l'échange de techniques pour les établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes".

Avec le Ministère des transports, des communications, du logement et du bâtiment, le Vice-Ministère du logement et du bâtiment, dans la préparation de la deuxième Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme d'Amérique latine et des Caraïbes.

iv) Formation et bourses

Cours international sur la gestion de déchets dangereux préjudiciables au développement écologiquement rationnel (Santiago du Chili, 30 juin-10 juillet 1992), pour 21 participants provenant des pays suivants: Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Chili et Equateur.

Deuxième cours international sur les politiques en matière de gestion écologiquement rationnelle des déchets urbains et industriels, organisé par la CEPALC, le GTZ, l'INDERENA, la Mairie de Carthagène et le CETESB (Brésil) (Carthagène, Colombie, 19-30 juillet 1993), avec l'assistance de 33 participants provenant des pays suivants: Colombie, Costa Rica et Equateur.

Troisième cours international sur les politiques en matière de gestion écologiquement rationnelle des déchets urbains et industriels, organisé par la CEPALC, le GTZ et l'Institut de technologie et de modélisation (ITEMA) de l'Université polytechnique de Catalogne (Santiago du Chili, 2-13 août 1993), avec l'assistance de 71 participants provenant des pays suivants: Argentine, Chili et Equateur.

SOUS-PROGRAMME 8: POPULATION

Le CELADE est l'institution chargée, au sein du système de la CEPALC, de la mise en oeuvre du programme de la population en Amérique latine et aux Caraïbes. Il réalise ces activités conformément aux directives des gouvernements de la région et en fonction des besoins et des réalités propres aux différents pays en matière de population.

Pendant l'exercice biennal 1992-1994, le CELADE a travaillé dans quatre domaines interdépendants, à savoir: la recherche appliquée, la coopération technique, la formation et la diffusion des connaissances en matière de démographie. Ces domaines ont été abordés dans le cadre de l'approche intégrée de la transformation du processus de production dans un climat d'équité.

L'objectif du programme de recherche était de mettre au point des méthodologies quant à l'utilisation des données démographiques dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des projets publics aux échelons national, régional et local.

En matière de coopération technique, des fonctionnaires du CELADE se sont rendus en mission dans 19 pays de la région où ils ont prêté des services consultatifs dans les domaines suivants: le troisième âge, l'utilisation du logiciel REDATAM-Plus (système de recherche de données de petites aires géographiques par micro-ordinateur, doté d'une base de données multidisciplinaires et d'une interface avec des systèmes d'information géographique et démographique), le traitement des données censitaires, l'analyse démographique, la mortalité de la mère et de l'enfant, les applications du logiciel de l'enfant déjà né, la population et l'environnement, les projections démographiques, la distribution spatiale, la dynamique démographique de la pauvreté, les politiques démographiques, la documentation démographique sur CD-ROM (disque compact en mémoire morte) et les recherches bibliographiques informatisées.

Dans le cadre des activités de formation, les deuxième et troisième cours de postgraduat en population et développement CEPALC/CELADE du Programme global de formation en population et développement du FNUAP, d'une durée de neuf mois, se sont déroulés au siège de Santiago du Chili. D'autre part, les quinzième et seizième cours régionaux intensifs d'analyse démographique aux fins du développement ont eu lieu, respectivement, à San José (Costa Rica) et à Santiago du Chili au cours de la période août-décembre de chaque année de l'exercice biennal. Outre ces activités, qui constituent l'essentiel du programme de formation du CELADE, deux cours intensifs ont été organisés à l'échelon national en Colombie et à El Salvador. Dans le même temps, des nombreuses activités de formation de courte durée ont été réalisées afin de renforcer la capacité des institutions nationales dans certains domaines spécifiques, tels que les applications du REDATAM-Plus, les intrants et les modèles nécessaires aux politiques démographiques et les projections démographiques.

Quant à la diffusion des connaissances démographiques parmi les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes, le CELADE a, au cours de cette période biennale, participé activement aux travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra en Egypte en 1994. Dans le cadre de ces activités, le CELADE a collaboré, avec la CEPALC et le FNUAP, à l'organisation de la Réunion d'experts gouvernementaux sur la population et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes, effectuée à Sainte-Lucie du 6 au 9 octobre 1992 et de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement, tenue à Mexico du 29 avril au 4 mai 1993. Cette dernière avait pour but de favoriser la recherche d'un consensus

intergouvernemental quant à l'examen de la situation de la région en matière de population et de développement susceptible d'aboutir à l'adoption de résolutions et de recommandations.

Afin d'étayer les débats, la CEPALC et le CELADE ont élaboré un livre intitulé Población, equidad y transformación productiva et ont saisi les délégués des sept études thématiques présentées à la réunion de Sainte-Lucie, dans une version actualisée moyennant l'incorporation des résultats de cet examen.

Au cours de la période biennale, le CEPALC a reçu le soutien financier prévu dans le budget ordinaire des Nations Unies, ainsi que les contributions du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), des Gouvernements des Pays-Bas et de la France, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et de la Banque interaméricaine de développement (BID).

Tout comme lors des périodes biennales, le CELADE a mené à bien un programme substantiel de publications d'études et de recherches, dont plusieurs numéros de DOCPAL: Resúmenes sobre población en América Latina, Notas de población et Boletín demográfico.

i) Documents

REDATAM-Plus: manual del usuario (LC/DEM/G.90).

Notas de población, N° 51-52 (LC/DEM/G.114).

DOCPAL, Resúmenes sobre población en América Latina, vol. 15, N° 2 (LC/DEM/G.115).

Desplegando resultados de REDATAM-Plus en sistemas de información geográfica (LC/DEM/G.116).

Notas de población, N° 53 (LC/DEM/G.117).

América Latina: población económicamente activa, período 1970-2000, série Boletín demográfico, N° 49 (LC/DEM/G.118).

Redatam informa, vol. 2, N° 2 (LC/DEM/G.119), juin 1992.

DOCPAL, Resúmenes sobre población en América Latina, vol. 16, N° 1 (LC/DEM/G.120).

Notas de población, N° 54 (LC/DEM/G.121).

El procedimiento del hijo previo para estimar la mortalidad en la niñez (LC/DEM/G.122).

Procedimiento del hijo previo, versión 1.0 (LC/DEM/G.123).

Notas de población, N° 55 (LC/DEM/G.124 y Corr.1).

América Latina: información censal sobre pueblos indígenas, serie Boletín demográfico, N° 50 (LC/DEM/G.125).

La migración de mano de obra calificada dentro de América Latina (LC/DEM/G.126).

Tercera y cuarta edad en el Uruguay del año 2050. ¿Cuántos más? (LC/DEM/G.127).

América Latina: proyecciones de población 1950-2025, serie Boletín demográfico, N° 51 (LC/DEM/G.128).

DOCPAL, Resúmenes sobre población en América Latina, vol. 16, N° 2 (LC/DEM/G.129).

Notas de población, N° 56 (LC/DEM/G.132).

Notas de población, N° 57 (LC/DEM/G.133).

América Latina: tasas de fecundidad por edad, 1950-2025, serie Boletín demográfico, N° 52 (LC/DEM/G.135).

Population policy: a perspective from Latin America and the Caribbean (LC/DEM/R.111).

Guía para la instalación de MicroIsis versión 2.3 y Sistema de Información Bibliográfica de la Comisión Económica para América Latina y el Caribe (SIB/CEPAL) para la Red IPALCA (LC/DEM/R.115/Rev.1).

Características demográficas, de empleo y de composición familiar en Puerto Rico (LC/R.1083; LC/DEM/R.138).*

La situación de la familia en Chile (LC/R.1077; LC/DEM/R.139).*

La familia en una época de crisis y transformaciones de la sociedad venezolana (LC/R.1074; LC/DEM/R.140).*

Bolivia en el marco de las políticas de ajuste estructural (LC/R.1076; LC/DEM/R.141).*

La perdurabilidad de los lazos de parentesco en la reproducción social (Ecuador) (LC/R.1072; LC/DEM/R.142).*

Transformaciones recientes de la familia uruguaya: cambios coyunturales y estructurales (LC/R.1078; LC/DEM/R.143).*

Contexto social de la familia guatemalteca (LC/R.1073; LC/DEM/R.144).*

Tendencias de la formación y la disolución marital frente a la crisis económica en México (LC/R.1081; LC/DEM/R.145).*

---

* Ces documents ont été présentés à l'atelier de travail "Famille, développement et dynamique démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes", organisé par la Division du développement social et le CELADE (Santiago du Chili, 27-29 novembre 1991).

El cambio social en Colombia y su impacto sobre la familia (LC/R.1080; LC/DEM/R.146).*

Famílla brasileira em transição: evolução e perspectivas futuras (LC/R.1224; LC/DEM/R.147).*

Las familias peruanas en el corto, mediano y largo plazo (LC/R.1082; LC/DEM/R.148).*

Menores en circunstancias especialmente difíciles en República Dominicana: un estudio sobre la relación menor, familia y pobreza (LC/R.1079; LC/DEM/R.149).*

Estrategias familiares de vida en época de crisis: el caso de México (LC/R.1225; LC/DEM/R.150).*

¿Por qué los hombres son tan irresponsables? (LC/R.1071/Corr.1; LC/DEM/R.151/Corr.1).*

Organización familiar y equidad (LC/R.1095; LC/DEM/R.152).*

Hacia un perfil de la familia actual en Latinoamérica y el Caribe (LC/R.1208; LC/DEM/R.153).*

La familia expulsora (LC/R.1226; LC/DEM/R.154).*

La familia cubana: principales rasgos sociodemográficos que han caracterizado su desarrollo y dinámica (LC/R.1141; LC/DEM/R.155).*

Familia, trabajo y política de ingresos: escenarios emergentes (LC/R.1227; LC/DEM/R.156).*

Ajuste estructural, mujer y estrategias de sobrevivencia (LC/R.1228; LC/DEM/R.157).*

Socio-economic determinants of internal migration with special reference to Latin America and the Caribbean region (LC/DEM/R.159).

Las sociedades altamente urbanizadas de América Latina y el Caribe: algunas dimensiones y observaciones (LC/DEM/R.160).

Introducción al análisis de la migración (apuntes de clase) (LC/DEM/R.164).

Recursos humanos en salud: Bolivia y Ecuador (LC/DEM/R.165).

A influência da migração nos mercados de trabalho urbano das capitais do centro-oeste brasileiro, 1980 (LC/DEM/R.166).

Instrucciones para vaciar búsquedas desde el CD-ROM (Base de Datos DOCPAL) a disquete, 13 de enero de 1992 (LC/DEM/R.167).

---

* Ces documents ont été présentés à l'atelier de travail "Famille, développement et dynamique démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes", organisé par la Division du développement social et le CELADE (Santiago du Chili, 27-29 novembre 1991).

Guía para consultar base de datos autor en el CD-ROM que contiene las bases de datos del Sistema de Información Bibliográfica de la CEPAL (SIB/C) (LC/DEM/R.168).

Informe del Taller de trabajo Familia, Desarrollo y Dinámica de Población en América Latina y el Caribe (Santiago de Chile, 27 al 29 de noviembre de 1991) (LC/R.1135 et Rev.1; LC/DEM/R.169 et Rev.1).*

Informe sobre el Seminario Participación de unidades de información sobre población de América Latina y el Caribe en el CD-ROM de la Red de Información sobre Población para América Latina y el Caribe (IPALCA) (Santiago de Chile, 2 al 4 de junio de 1992) (LC/DEM/R.171).

Honduras: diagnóstico sociodemográfico y proyecciones de la población pobre y no pobre según distintas metas, 1990-2010 (LC/DEM/R.172).

Interrelaciones entre pobreza y dinámica demográfica (LC/DEM/R.173).

América Latina: análisis de la dinámica de la población orientado al sector salud. Período 1950-2000 (LC/DEM/R.174).

La movilidad de profesionales y técnicos latinoamericanos y del Caribe (LC/DEM/R.175).

Base de datos sobre mortalidad en la niñez. El caso de América Latina (LC/DEM/R.176).

La ronda de los censos de los años 90 en América Latina y el Caribe: posibilidades y limitaciones para su utilización en el establecimiento de las metas para la infancia en los años 90 (LC/DEM/R.177).

Demographic consequences of structural adjustment in Chile (LC/DEM/R.178).

Guía para enviar al CELADE bases de datos bibliográficos sobre población para el CD-ROM de la Red IPALCA (LC/DEM/R.179).

Guía para usar el Programa Cambio Global (GLB.PAS y GLB.PCD) del MicroIsis (LC/DEM/R.180).

La población del Istmo Centroamericano en el umbral del siglo XXI: dimensiones, desafíos y potencialidades (LC/DEM/R.183).

América del Sur: situación demográfica y sus repercusiones (1990-2025) (LC/DEM/R.184).

Virtudes y limitaciones del uso de indicadores sociodemográficos para las políticas sociales (LC/DEM/R.186).

La singularidad de las políticas de población en América Latina y el Caribe en las postrimerías del siglo XX (LC/DEM/R.187).

---

* Ces documents ont été présentés à l'atelier de travail "Famille, développement et dynamique démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes", organisé par la Division du développement social et le CELADE (Santiago du Chili, 27-29 novembre 1991).

Mortalidad en la niñez: una base de datos desde 1960, Costa Rica (LC/DEM/R.189/Add.1); Colombia (LC/DEM/R.189/Add.2); Chile (LC/DEM/R.189/Add.3); Ecuador (LC/DEM/R.189/Add.4); Guatemala (LC/DEM/R.189/Add.5); México (LC/DEM/R.189/Add.6); Nicaragua (LC/DEM/R.189/Add.7); Panamá (LC/DEM/R.189/Add.8); Paraguay (LC/DEM/R.189/Add.9); República Dominicana (LC/DEM/R.189/Add.10); Argentina (LC/DEM/R.189/Add.11); Bolivia (LC/DEM/R.189/Add.12); Brasil (LC/DEM/R.189/Add.13); Cuba (LC/DEM/R.189/Add.14); Haití (LC/DEM/R.189/Add.15); Honduras (LC/DEM/R.189/Add.16); Perú (LC/DEM/R.189/Add.17); Uruguay (LC/DEM/R.189/Add.18); Venezuela (LC/DEM/R.189/Add.19); El Salvador (LC/DEM/R.189/Add.20); América Latina (LC/DEM/R.189/Add.21).

Factores de riesgo para la salud materno-infantil. Colombia, 1990 (LC/DEM/R.190).

Estudio del papel de las variables intermedias en el descenso de la fecundidad peruana (LC/DEM/R.191).

Hacia un conocimiento ampliado de la planificación familiar en Bolivia (LC/DEM/R.192).

República Dominicana: la esterilización como la opción única. ¿Una solución? (LC/DEM/R.193).

La necesidad insatisfecha y la demanda total de planificación familiar en Colombia, 1990 (LC/DEM/R.194).

República Dominicana. Necesidades insatisfechas y demanda total de métodos de planificación familiar: situación actual y perspectivas futuras (LC/DEM/R.195).

Uso y demanda de métodos anticonceptivos en el Perú (LC/DEM/R.196).

Necessidade insatisfeita e demanda total de anticoncepção no nordeste do Brasil, 1986-1991 (LC/DEM/R.197).

Dinámica de la población de las grandes ciudades en América Latina y el Caribe (LC/DEM/R.198).

Cambios demográficos y sistemas de pensiones (LC/DEM/R.199).

REDATAM-Plus: manual del usuario, versión 2.01 (LC/DEM/G.90).

Publications conjointes

Chile, tablas abreviadas de mortalidad por sexo: provincias 1980-1985, fascículo F/CHI.9, Santiago de Chile, julio de 1993. Publicación conjunta del Instituto Nacional de Estadísticas y el CELADE.

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Atelier régional sur l'étude approfondie des enquêtes EDS (Santiago du Chili, 27 février-27 mars 1992), avec la participation de 10 professionnels provenant des pays suivants: Bolivie, Brésil, Colombie, Guatemala, Pérou et République dominicaine.

Séminaire sur la participation de groupes d'information sur la population de l'Amérique latine et des Caraïbes au CD-ROM du Réseau IPALCA (Santiago du Chili, 2-4 juin 1992).

Scientific Advisory Committee Meeting (Santiago du Chili, 20 et 21 octobre 1992), pour évaluer le déroulement du Postgraduat en population et développement (CEPALC/CELADE) du Programme global de formation en population et développement du FNUAP.

Atelier sur les politiques de prise en charge des vieillards (Santiago du Chili, 2-6 novembre 1992), organisé par le CELADE, l'OPS et le Centre international sur le vieillissement.

Réunion d'information du Projet biodémographique de réserves indigènes, organisée en collaboration avec l'Université de la Frontera et le Programme de soutien et de vulgarisation en matière de santé de la mère et de l'enfant (PAESMI) (Temuco, Chili, 15 et 16 janvier 1993).

Quatrième Conférence latino-américaine sur la population: "La transition démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes", organisée avec le concours de l'Association brésilienne d'études en matière de population (ABEP), l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), le Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP) et la Société mexicaine de démographie (SOMEDE) (Mexico, 23-26 mars 1993).

Séminaire-atelier sur l'étude socio-démographique contemporaine des populations autochtones, organisé avec la collaboration de la Confédération indigène de l'est de la Bolivie (CIDOB), l'Institut national de statistique (INE), le Centre international de formation pour le développement (CIFD) et le FNUAP (Santa Cruz, Bolivie, 18-22 octobre 1993).

Séminaire sur les nouvelles modalités et tendances de la migration internationale dans le contexte de l'intégration, organisé avec le concours de l'Université de la République, l'Institut latino-américain de recherche sociale (ILDIS) et le Programme régional de coopération scientifique et technologique de la France (Montevideo, 27-29 octobre 1993).

Séminaire Réseau IPALCA, organisé avec la collaboration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme latino-américain pour les activités en matière de population (PROLAP) (Santiago du Chili, 17-19 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la population, l'environnement et le développement, organisé par le FNUAP (New York, 20-24 janvier 1992).

Réunion sur la capacité de recherche en matière d'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) (Montevideo, 27-29 janvier 1992).

Réunion technique sur la définition de principes directeurs et le suivi des objectifs du Sommet mondial pour les enfants, organisé par le FISE (Santiago du Chili, 24 et 27 mars 1992).

Réunion de programmation en matière de politiques environnementales, dans le cadre de la coopération entre le Secrétariat régional ministériel de l'éducation de la Vème Région et le CELADE (Valparaíso, Chili, 31 mars 1992).

Atelier sur la mortalité infantile, organisé par la Fondation Système de l'Etat d'analyse de données (SEADE) (Maceió, Brésil, 2-5 avril 1992).

Réunion du Groupe d'experts sur les politiques et les programmes démographiques, organisée par la Division de la population des Nations Unies (Le Caire, 12-16 avril 1992).

Séminaire sur le troisième âge et les services sociaux, organisé par la Corporation Centre régional de la population (CCRP) (Santa Fe de Bogotá, 19-24 avril 1992).

Conférence annuelle de la Population Association of America (PAA) (Denver, Colorado, Etats-Unis, 27 avril-2 mai 1992).

Troisième Réunion interinstitutions officieuse sur les politiques sociales intégrées et l'ajustement économique en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisée par le SELA et le Bureau régional de l'Unesco d'éducation pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes (Caracas, 7 et 8 mai 1992).

Conférence "Le peuplement des Amériques", organisée par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) et le Gouvernement du Mexique (Veracruz, Mexique, 18-23 mai 1992).

Séminaire sur "Premature adult mortality in developed countries: from description to explanation", organisé par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (Taormina, Italie, 1-5 juin 1992).

Réunion interinstitutions du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (New York, 18 et 19 juin 1992).

Réunion du Groupe interinstitutions sur les estimations démographiques et les projections, organisée par la Division de la population des Nations Unies (Rome, 23-25 juin 1992).

Réunions de travail sur l'accord souscrit entre le Gouvernement français et le CELADE sur la mobilité de la population et l'application de techniques de perception à distance, avec l'Institut français de recherche pour le développement en coopération, l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) et l'Institut national d'études démographiques (INED) (Paris, 15 juin-6 juillet 1992).

Séminaire sur la migration internationale, organisée par l'Universidad Complutense de Madrid (Madrid, 7-15 juillet 1992).

Séminaire sur la prise en charge sociale du troisième âge, organisé par le Centre interaméricain d'études de sécurité sociale (CIESS), Mexico, 27-31 juillet 1992).

Séminaire "Grandes villes: la problématique des zones centrales", organisé par la Municipalité de Santiago (Santiago du Chili, 28 août-1er septembre 1992).

XVIIIème Séminaire latino-américain de santé de la mère et de l'enfant et gestion de programmes pour la mère et l'enfant, organisé par l'Ecole de santé publique de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 4-5 septembre 1992).

Expert Group Meeting on the Demographic Consequences of Structural Adjustment in Latin America, organisé par le Centre de développement et de planification régionale (CEDEPLAR) et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) (Belo Horizonte, Brésil, 29 septembre-2 octobre 1992).

Séminaire "Usage of optical technology for the development of population databases", organisé par le Bureau central de statistique de la Hongrie (Budapest, 30 septembre-3 octobre 1992).

Réunions de travail sur l'accord souscrit entre le Gouvernement français et le CELADE, avec l'INED, le Centre français sur la population et le développement (CEPED) et l'ORSTOM (Paris, 16 octobre-7 novembre 1922).

VII Encontro nacional de estudos poblacionais, organisé par l'Association brésilienne d'études en matière de population (ABEP) (Brasilia, 26 octobre 1992).

Expert group meeting on family planning, health and family well-being, organisée par la Division de la population des Nations Unies, en consultation avec le FNUAP (Bangalore, Inde, 26-30 octobre 1992).

First meeting of the software consultative committee, organisée par la Division de statistique des Nations Unies et le FNUAP (New York, 29 et 30 octobre 1992).

Expert group meeting on population growth and demographic structure, organisée par la Division de la population des Nations Unies, en consultation avec le FNUAP (Paris, 16-22 novembre 1992).

Réunion internationale sur les expériences d'utilisation du procédé de l'enfant déjà né en Amérique latine, organisée par la Fondation Système de l'Etat d'analyse de données (SEADE) (São Paulo, Brésil, 23-26 novembre 1922).

Atelier sur les nouvelles modalités de mobilité des populations urbaines, organisé par l'ORSTOM (Santa Fe de Bogotá, 30 novembre-4 décembre 1992).

Réunions de collaboration avec le Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP) pour préparer la conférence sur la transition démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui se tiendrait à Mexico en mars 1993 (Mexico, 30 novembre-6 décembre 1992).

Réunion d'experts sur la distribution de la population et la migration, préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, organisée par la Division de la population des Nations Unies, en consultation avec le FNUAP (Santa Cruz, Bolivie, 18-22 janvier 1993).

Réunions de travail de la Commission binationale pour le pont Buenos Aires-Colonia (Montevideo, 11-18 mars 1993).

Deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement, organisée par la Division de la population des Nations Unies (New York, 10-21 mai 1993).

Cinquième réunion du Comité intergouvernemental du Projet majeur d'éducation en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par l'Unesco (Santiago du Chili, 7-11 juin 1993).

Séminaire "Health and Mortality Trends Among Elderly Populations: Determinants and Implications", organisé par les Nations Unies, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), l'OMS, la Municipalité de Sendai et le Centre de recherche sur le vieillissement du Japon (Sendai, Japon, 20-25 juin 1993).

Séminaire sur les problèmes de population en Amérique latine, organisé par le Centre d'études avancées, Université nationale de Córdoba (Córdoba, Argentine, 5-8 juillet 1993).

Séminaire régional d'éducation en matière de population, organisé par l'Equipe d'appui du FNUAP, bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago du Chili, 26-30 juillet 1993).

Deuxièmes journées argentines d'études de la population, organisées par l'Association d'études de la population d'Argentine (AEPA) (Buenos Aires, 4-6 août 1993).

Assemblée générale du Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED) (Montréal, Canada, 27 août 1993).

XXIIème Conférence internationale sur la population, organisée par l'Union internationale sur l'étude scientifique de la population (UIESP) (Montréal, Canada, 24 août-1er septembre 1993).

XIXème Séminaire latino-américain de santé de la mère et de l'enfant 1993 sur les "Dynamiques démographiques en Amérique latine, appliquées au secteur santé", organisé par l'Ecole de santé publique de la Faculté de médecine de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 23-24 septembre 1993).

Conférence sur la migration internationale en Amérique latine, organisée par l'Université de Georgetown, Etats-Unis (Santa Fe de Bogotá, 21-23 octobre 1993).

Deuxième Conférence internationale sur les recherches économiques, de la Faculté d'économie de l'Université de Camagüey (Camagüey, Cuba, 22 et 23 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Amérique latine et les Caraïbes

228 CD-ROM contenant la base de données du Système de documentation sur la population en Amérique latine (DOCPAL) ont été distribués dans divers pays à des fins de divulgation, de même que les progiciels énumérés ci-après, avec leur manuel respectif: 11 copies de progiciels pour l'analyse démographique par micro-ordinateur (PANDEM); 22 copies de PREVIO (Procédé de l'enfant déjà né pour estimer la mortalité infantile); 17 copies de projections démographiques aux échelons national et sous-national (PRODEM); 72 copies de REDATAM-Plus (recherche de données de petites aires géographiques par micro-ordinateur), 200 disquettes de démonstration du système REDATAM-Plus et 7 du modèle LRPM/PC (Modèle de planification à long terme).

Argentine, Bolivie, Equateur, Mexique et Venezuela

Avec l'Institut national de statistique et des recensements (INDEC)/Argentine, avec l'Institut national de statistique (INE)/Bolivie, avec l'Institut national de statistique et des recensements (INEC)/Equateur, avec l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI)/Mexique, et avec le Bureau central de statistique et d'informatique (OCEI)/Venezuela, en matière de projections démographiques.

Argentine, Chili, Costa Rica, Mexique, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie et Vietnam

Avec les autorités de la province de Buenos Aires (Fonds de financement de programmes sociaux pour la zone urbaine de Buenos Aires), le Programme interdisciplinaire de recherches en éducation (PIIE) du Chili, les municipalités de la zone nord de Santiago du Chili (Huechuraba, Conchalí, Recoleta), la Municipalité de Escazú au Costa Rica, l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI) du Mexique, le Ministère de l'éducation et du culte, le Ministère de la santé publique et du bien-être social et la Direction générale des statistiques, des enquêtes et des recensements du Paraguay, l'Institut national de statistique et d'informatique (INEI) du Pérou, avec le Ministère de la planification, le Bureau de statistique et le Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme de Sainte-Lucie, et avec le General Statistical Office, Hanoï, Vietnam, dans l'étude des applications du REDATAM-Plus et des Systèmes d'information géographique (SIG).

Argentine

Avec le Centre d'études de la population (CENEP) et l'Institut national de services sociaux pour retraités et pensionnés, dans certains domaines intéressant le troisième âge et les services sociaux.

Avec le CENEP, dans le traitement des données censitaires de 1960.

Avec la Municipalité de Buenos Aires, Direction du troisième âge, pour collaborer à la réalisation d'études sur le troisième âge.

Avec le Conseil national de recherches scientifiques et techniques (CONICET), Commission consultative de sociologie et démographie, dans l'évaluation des deux travaux sur la migration de l'Université nationale de Cuyo, Mendoza.

Bolivie

Avec l'Institut national de statistique (INE), dans le traitement des données censitaires de 1992 et dans la réalisation de l'analyse censitaire moyennant des systèmes d'information géographique et le REDATAM-Plus dans l'étude de la mortalité des mères.

Avec le Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes du FNUAP, par l'intermédiaire de l'Université de San Simón et la Corporation régionale de développement de Santa Cruz, dans l'évaluation de projets de migration à Cochabamba et à Santa Cruz.

Brésil

Avec la Fondation Système de l'Etat d'analyse de données (SEADE), afin de collaborer au projet "Infant mortality data for policy monitoring in the Brazilian Northeast", évaluer la qualité des données d'une étude réalisée dans le nord-est du Brésil, ainsi que dans les expériences d'application du procédé de l'enfant déjà né.

Avec le Centre de développement et de planification régionale (CEDEPLAR), dans l'application du procédé de l'enfant déjà né dans les mesures de la mortalité infantile et dans la mise en place du logiciel mis au point par le CELADE.

Colombie

Avec le Département administratif national de statistique (DANE), dans l'élaboration d'un projet de renforcement institutionnel et la réalisation de cours de formation dans le cadre du seizième recensement démographique national et du cinquième recensement du logement.

Avec l'Université de Los Andes et l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, en vue de la réalisation d'études sur la migration en Colombie.

Costa Rica

Avec la Caisse costaricaine de sécurité sociale (CCSS), moyennant la participation à plusieurs réunions de travail consacrées aux études sur le troisième âge.

Avec le Ministère de la planification nationale et la politique économique (MIDEPLAN), dans l'utilisation du procédé de l'enfant déjà né pour mesurer la mortalité infantile ainsi que du logiciel pertinent mis au point par le CELADE.

Cuba

Avec le Centre d'études démographiques (CEDEM), pour collaborer à la réalisation d'une étude sur la population et l'environnement.

Chili

Avec l'Institut national de statistique (INE), dans la préparation du recensement démographique effectué en avril 1992.

Avec l'Intendance de la VIIIème région, dans la création d'une base de données sur REDATAM-Plus pour les quatre districts de la région et 5 municipalités, dans le cadre du projet SUBDERE/ILPES/CELADE de repérage des poches de pauvreté.

Avec la Municipalité de Conchalí, dans la mise en place d'un Système d'information géographique, la formation nécessaire à son utilisation et la création d'une base de données REDATAM-Plus contenant un fichier de données municipales du CAS-II (Comité d'action sociale II).

Equateur

Avec le Conseil national de la population (CONAPO), dans l'évaluation du recensement de 1990.

Avec l'Institut national des statistiques et des recensements (INEC), dans la diffusion des données censitaires moyennant le programme REDATAM-Plus.

Avec le Conseil national de développement (CONADE), dans l'examen des ressources humaines du secteur santé (coopération technique à Santiago du Chili).

El Salvador

Avec le Ministère de la planification et de la coordination du développement économique et social, dans l'élaboration d'un projet de recherche sur la dynamique démographique de la pauvreté.

Avec le Ministère de la planification et de la coordination du développement économique et social et le Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale, dans la coordination des études sur la mortalité infantile et la distribution territoriale de la population.

Avec la Direction générale de la population et du développement territorial et la Direction générale des statistiques et des recensements, dans l'étude de la mortalité infantile moyennant l'utilisation du logiciel PREVIO.

Etats-Unis

Avec le Carolina Population Center, dans l'évaluation de programmes de planning familial.

Avec l'International Statistical Programs Center, Bureau du recensement, en ce qui concerne le système REDATAM-Plus.

Guatemala

Mission d'étude du programme et élaboration de la stratégie du FNUAP, par le biais de l'Institut national de statistique et la Division de la population du Secrétariat de la planification, afin de prendre en charge le thème "Recueil de données, analyse et recherche démographiques" et collaborer à la "Population et planification du développement".

Honduras

Avec le Groupe de la population du Secrétariat de la planification, de la coordination et du budget, dans l'évaluation du Projet HON/90/P03, "Politiques démographiques, pauvreté et emploi", financé par le FNUAP.

Avec la Direction générale de la santé du Secrétariat de la santé publique et de la prévision sociale et l'Association hondurienne de planification familiale (ASHONPLAFA), dans l'analyse des résultats de l'Enquête nationale d'épidémiologie et de santé familiale 1991/1992, dans les domaines de la fécondité et de la mortalité infantile.

Avec le Groupe de recherche et de statistique sociale (UIES) de la Municipalité de San Pedro Sula, dans la mise au point d'un programme d'analyse démographique.

Mexique

Avec le Conseil national de la population (CONAPO) et l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI), dans l'élaboration d'une étude sur la migration vers les zones métropolitaines.

Nicaragua

Avec l'Institut national des statistiques et des recensements (INEC), le Secrétariat de la planification et du budget (SPP) et le Centre de recherche et d'études de la santé (CIES), pour collaboration à la réalisation d'études sur la mortalité infantile.

Panama

Avec la Division générale des statistiques, dans l'analyse du recensement de 1990 et la révision des projections 1950-2000 (coopération technique à Santiago du Chili).

Paraguay

Avec le Ministère de l'éducation et du culte, le Ministère de la santé publique et du bien-être social et la Direction générale des statistiques, des enquêtes et des recensements (DGEEC), dans le cadre de l'accord BID-CELADE, pour collaborer au programme de réformes et d'investissements du secteur santé et au programme d'amélioration de l'enseignement primaire.

Avec la Direction générale des statistiques, des enquêtes et des recensements, dans le remaniement du projet sur l'analyse du recensement de 1992.

Pérou

Avec l'Institut national de statistique et d'informatique (INEI), dans la préparation d'un questionnaire et dans le traitement du recensement démographique de 1993.

République dominicaine

Avec le Conseil national de la population et de la famille (CONAPOFA), dans la réalisation d'études sur la mortalité infantile et la planification familiale ainsi que dans l'utilisation du logiciel PREVIO.

Uruguay

Avec la Direction générale des statistiques et des recensements (DGEC), pour collaborer à l'étude de la situation démographique en Uruguay sur la base des données censitaires de 1985.

iv) Formation et bourses

Programmes de postgraduat

Deuxième Cours de postgraduat en population et développement, du Programme global de formation en population et développement du FNUAP (Santiago du Chili, 3 mars-3 décembre 1992), avec 22 participants provenant des pays suivants: Argentine, Bolivie (2), Brésil, Chili (2), Colombie (2), Costa Rica, Cuba, Equateur (2), Mexique (2), Panama, Paraguay, Pérou (2), République dominicaine (2), Uruguay et Venezuela.

Troisième Cours de postgraduat en population et développement 1993, parrainé par le Fonds des Nations Unies pour la population et réalisé par la CEPALC/CELADE (Santiago du Chili, 15 mars-15 décembre 1993), avec la participation de 23 professionnels de 18 pays (Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, El Salvador, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe et Venezuela).

Cours régionaux et nationaux intensifs

XV Cours régional intensif d'analyse démographique pour le développement, organisé par le CELADE/San José (Costa Rica, 3 août-4 décembre 1992), avec 22 participants de 15 pays (Angola, Bélize, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mozambique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine et Sao Tomé-et-Principe).

Cours national intensif sur la population et le développement, organisé par le Département national de planification de la Colombie, le FNUAP, le CELADE et le Département de l'appui au développement et des services de gestion des Nations Unies (Santa Fe de Bogotá, Colombie, 1 mars-28 mai 1993), avec 14 participants colombiens.

XVI Cours régional intensif d'analyse démographique aux fins du développement (Santiago du Chili, 17 août-17 décembre 1993), avec la participation de 21 boursiers de 15 pays (Angola, Cap vert, Chili, Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Mozambique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Venezuela).

Troisième Cours national intensif sur la population et le développement, Direction générale de la population et du développement territorial (El Salvador, 1er octobre 1993-fin juin 1994), avec 25 participants salvadoriens.

Cours et séminaires-ateliers de formation dans des domaines spécifiques

Atelier sur les projections démographiques sous-nationales, d'une durée d'une semaine, avec la participation de six professeurs de l'Université australe (Valdivia, Chili, 6-8 janvier 1992).

Atelier sur le REDATAM-Plus, organisé avec la Direction générale des statistiques et des recensements (DGEC) et le Ministère de la planification nationale et de la politique économique (MIDEPLAN) du Costa Rica (San José, 3-14 février 1992).

Cours donnés dans le cadre d'un atelier sur le REDATAM-Plus, organisé par le Bureau central de statistique et d'informatique (OCEI), avec 19 participants du Venezuela et un de la Bolivie (Caracas, avril-mai 1992).

Séminaire-atelier sur les applications du REDATAM-Plus à l'analyse de données censitaires, avec neuf participants des Caraïbes (Sainte-Lucie, 1-15 octobre 1992).

Séminaire-atelier sur l'utilisation de modèles démographiques-économiques dans la mise au point de politiques et de programmes de population et de développement, organisé par le Groupe des politiques démographiques du Ministère de la planification et de la coordination du développement économique et social, dans le cadre du projet ELS/90/P01, "Mise en oeuvre du Plan national d'action en matière de population", avec 15 participants d'El Salvador (San Salvador, 9-17 novembre 1992).

Séminaire-atelier sur les applications du REDATAM-Plus à l'analyse de données censitaires, avec neuf participants des Caraïbes (Curaçao, 20-28 novembre 1992).

Cours-atelier d'analyse socio-démographique de données censitaires à l'aide du REDATAM-Plus, organisé par l'Institut national de statistique (INE) et l'Université Mayor de San Simón, avec 21 participants de la Bolivie (Cochabamba, Bolivie, 30 novembre-11 décembre 1992).

Formation d'une base de données en REDATAM-Plus, VIIème région, Chili (Concepción, 4-8 janvier 1993), avec 27 participants chiliens.

Installation du Système d'information géographique (SIG) et son utilisation avec le REDATAM-Plus, municipalités de la zone nord de Santiago (Huechuraba, Conchalí, Recoleta), du 11 au 15 janvier 1993, avec 14 participants chiliens.

Séminaire-atelier sur les applications du REDATAM-Plus à l'étude de données censitaires, organisé par le CELADE avec le Groupe de l'enseignement et de la recherche en démographie (UERD) de l'Université de Guagajubu (Burkina Faso), en janvier 1993, avec 12 participants de Burkina Faso.

Atelier REDATAM-Plus, organisé par la Direction de la population, la Direction générale des statistiques et des recensements et le CELADE (El Salvador, 8-19 mars 1993), avec 16 participants (13 d'El Salvador, 1 du Nicaragua, 1 du Guatemala et 1 de Bélize).

Atelier sur les projections démographiques, à l'intention de 7 fonctionnaires de l'Institut national des statistiques et des recensements (INDEC) (Buenos Aires, 18 et 19 août 1993).

Atelier REDATAM-Plus/SIG (Accord BID-CELADE), à l'intention de 20 techniciens et professionnels nationaux de la Direction générale des statistiques, des enquêtes et des recensements, le Ministère de la santé publique et du bien-être social et le Ministère de l'éducation et du culte du Paraguay (Asunción, 4-15 octobre 1993).

Atelier de REDATAM-Plus (en vue de son application au recensement de 1990), à l'intention de 20 fonctionnaires du Bureau central de statistique et d'informatique (OCEI) du Venezuela (Caracas, 22-26 novembre 1993).

Appui aux programmes d'universités nationales et collaboration pédagogique avec d'autres institutions

Avec l'Université Academia de Humanismo Cristiano, dans l'élaboration d'un texte didactique sur la démographie pour les sciences sociales (Santiago du Chili, mars-juin 1992).

Formation de trois fonctionnaires du Secrétariat communal de la planification et de la coordination de la Municipalité de Conchalí dans l'utilisation du REDATAM-Plus pour le recensement de 1990 et l'enquête CAS (Comité d'action sociale) 1991 visant à repérer les poches de pauvreté (Santiago du Chili, avril 1992).

Formation de quatre fonctionnaires de l'Institut national des statistiques et des recensements (INEC) de l'Equateur dans l'étude des problèmes liés à la distribution des données censitaires de 1990 moyennant le système REDATAM-Plus (Quito, mai 1992).

Formation de fonctionnaires du Département national de planification (DNP) de la Colombie dans l'utilisation d'instruments opérationnels permettant la prise en compte de facteurs démographiques dans les politiques et les programmes de développement économique et social (Santa Fe de Bogotá, juin 1992).

Collaboration avec l'Université La Frontera dans l'élaboration du rapport final sur la mortalité infantile dans les réserves indigènes (Santiago et Temuco, Chili, juillet-novembre 1992).

Collaboration avec l'Université de Costa Rica, dans la mise sur pied du Programme centraméricain de population, tant du point de vue organique que de l'infrastructure (transfert de la bibliothèque et des micro-ordinateurs du Bureau sous-régional du CELADE au Costa Rica (avril 1993)).

Collaboration avec la maîtrise en démographie sociale de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Buenos Aires, Argentine, dans les cours d'analyse socio-démographique, tables de mortalité et projections démographiques (mars-octobre 1993).

Collaboration avec le Programme de maîtrise en biostatistique de l'Ecole de santé publique de la Faculté de médecine de l'Université du Chili, avec un exposé sur les "Systèmes d'information démographique pour l'Amérique latine et les Caraïbes", une conférence sur les "Dynamiques démographiques en Amérique latine, appliquées au secteur santé" et l'explication et démonstration des progiciels PANDEM, PRODEM et PREVIO (18 août et 21 et 23 septembre 1993).

Collaboration avec le Programme de soutien et de vulgarisation en matière de santé de la mère et de l'enfant (PAESMI), dans la réalisation d'un atelier sur l'éducation intégrale pour la vie (Osorno, Chili, 17 août 1993).

Collaboration avec la Faculté des sciences sociales de l'Université de la République, Uruguay, dans la programmation d'un atelier sur la migration internationale en octobre 1993.

Collaboration avec l'Institut de santé publique de l'Université de Veracruz, Mexique, moyennant l'envoi de publications du CELADE, au cours de la période biennale 1992-1993.

Collaboration avec l'Université Academia de Humanismo Cristiano, Chili, dans l'élaboration en commun de documents socio-démographiques à des fins didactiques, au cours de la période biennale 1992-1993.

Programme de chercheurs-boursiers et formation de fonctionnaires publics

Formation d'une boursière néerlandaise dans l'élaboration de sa thèse de maîtrise pour l'Université de l'Etat de Groningen (Santiago du Chili, 6 mai-6 novembre 1992).

Formation d'un professionnel canadien dans la préparation de sa thèse de doctorat pour l'Université de Waterloo (Santiago du Chili, 11 août-2 septembre 1992).

Stage professionnel de 2 étudiants de la Faculté de sociologie de l'Université Academia de Humanismo Cristiano (Santiago du Chili, 15 mars-30 mai 1993).

Stage professionnel de 2 étudiants de la Faculté de sociologie de l'Université de la République (Santiago du Chili, 7 juillet-7 octobre).

SOUS-PROGRAMME 9: DEVELOPPEMENT SOCIAL

Les gouvernements de la région ont, ces dernières années, accordé une importance croissante à l'étude des caractéristiques et à l'évolution du phénomène de la pauvreté, ainsi qu'aux politiques appliquées pour la combattre. C'est dans cet esprit qu'a été renforcée la Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes, mécanisme intergouvernemental de coopération régionale qui constitue une instance de haut niveau au sein de laquelle sont débattues et échangées les expériences nationales en matière de combat contre la pauvreté. En sa qualité de Secrétariat technique permanent de la Conférence, la CEPALC est chargée de l'exécution des activités de fond et d'organisation.

C'est pourquoi la Division du développement social a centré ses efforts sur la réalisation de la troisième Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui s'est tenue du 23 au 25 novembre 1992, à Santiago du Chili. Dans le cadre de ces activités, la Division a participé à l'élaboration des documents de fond présentés à la Conférence concernant les résultats obtenus dans la région en matière de politiques sociales ciblées et de programmes d'amélioration de la productivité dans les secteurs pauvres, qu'ils soient urbains ou ruraux. La Division a également prêté assistance aux gouvernements dans l'élaboration de leurs rapports respectifs.

Dans ce même domaine thématique, la Division a participé à la Conférence sur le développement social et la pauvreté, tenue à Oaxaca, Mexique, du 8 au 11 septembre 1993. Cette conférence mondiale était organisée par le Gouvernement mexicain, avec la collaboration du PNUD et de la Banque mondiale. La participation de la Division a surtout concerné la question des politiques favorisant la participation sociale et l'organisation communautaire et, de façon plus concrète, la coordination interinstitutions dans la mise en oeuvre de politiques publiques sociales.

Un autre domaine d'activités est celui de la famille, dans lequel la Division a joué un rôle important dans la préparation de la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire de l'Année internationale de la famille. Entre autres activités, la Division a élaboré un document de base sur la situation de la famille dans la région (LC/L.758(Conf.84/3)) et une compilation des réponses apportées par les gouvernements au questionnaires sur les problèmes liés à la famille (LC/L.756(Conf.84/4)); elle a également publié un livre sur les transformations subies par les familles de la région au cours des trente dernières années (LC/G.1761-P).

Dans le même temps, la Division a poursuivi les travaux de préparation et de publication du Panorama social de América Latina, édition 1993. Cette étude est une description des principales caractéristiques de l'évolution sociale récente de la région, sur la base de l'information recueillie dans les enquêtes sur les ménages. Dans cette édition, certains aspects ont fait l'objet d'un examen plus minutieux, à savoir l'évolution de la situation de l'emploi, l'évaluation des caractères adoptés par les facteurs de risque dans les situations de pauvreté, l'incidence de ces facteurs sur les populations jeunes et l'incidence de l'organisation familiale sur les résultats des enfants en matière d'éducation. La préparation de cette publication a fait l'objet de la plus haute priorité, conformément aux directives émanées du Sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Salvador de Bahía, au mois de juillet 1993, quant à la nécessité de réaliser des études permettant aux pays de la région de disposer, au plus tôt, des indicateurs sociaux pertinents.

La Division a également réalisé diverses activités en sa qualité de centre régional de coordination des travaux menés dans le domaine de la jeunesse et de la politique sociale au sein du système des Nations Unies.

En matière de politique sociale, la Division a préparé le document de base de la troisième réunion interinstitutions non officielle sur les politiques sociales intégrées et l'ajustement économique en Amérique latine et aux Caraïbes (Caracas, 7 et 8 mai 1992); elle a également amorcé la publication d'une nouvelle collection sur les politiques sociales qui est appelée à servir de voie de communication et de diffusion des études et des expériences régionales en la matière. De même, le livre de la CEPALC Políticas sociales en tiempos de crisis, qui regroupe trois études sur ce même thème, est actuellement en processus de publication. Deux séminaires ont également été organisés: l'un sur la formation post-universitaire en politiques sociales, avec la participation d'universités de plusieurs pays de la région (Santiago du Chili, 13 et 14 décembre 1993), et l'autre sur la gestion et l'évaluation de politiques et de projets sociaux, question qui, dans l'avenir, va requérir l'attention croissante de la Division (Santiago du Chili, 14-16 décembre 1993). Finalement, un atelier sur la participation communautaire et les mouvements sociaux dans les métropoles latino-américaines a été organisé avec le concours de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et le Sous-secrétariat de développement régional et administratif du Ministère chilien de l'intérieur (Santiago du Chili, 13 décembre 1993).

Au cours de cette période, la Division a poursuivi des recherches sur les jeunes ainsi que la consolidation des activités interinstitutions en la matière. Elle s'est spécialement consacrée à la préparation et à l'élaboration des documents destinés au Séminaire d'experts sur la jeunesse rurale, la modernité et la démocratie en Amérique latine, effectué au siège de la CEPALC à Santiago du Chili, du 26 au 28 octobre 1993. De même, un Séminaire sur les politiques mondiales en la matière a été organisé à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, du 22 au 25 novembre 1993, avec le concours de l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ).

L'exécution de certains projets spécifiques de coopération technique constitue également un domaine d'activités important de la Division. C'est ainsi qu'en 1992 a été amorcé un projet, auquel collabore le Gouvernement des Pays-Bas, sur l'élaboration d'indicateurs sociaux permettant de formuler des politiques sociales plus pertinentes afin d'améliorer la situation des groupes de population les plus touchés. La Division du développement social et la Division du développement de la production et des entreprises mettent actuellement en oeuvre, avec le concours de l'Organisation panaméricaine de la santé, un autre projet visant à l'élaboration d'une proposition interinstitutions sur la santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Ce projet implique l'élaboration d'un document analytique qui requiert la réalisation de certaines études afin d'aboutir à une proposition qui sera soumise à l'examen des gouvernements de la région au sein des principales instances intergouvernementales des deux institutions. Dans le cadre d'un projet de coopération avec l'OEA, la Division met actuellement en oeuvre le Projet commun sur les politiques sociales pour l'Amérique latine (PROPOSAL), qui a pour but d'étayer les efforts de développement social consentis par les gouvernements de la région, moyennant la prestation de services d'assistance technique et de formation en matière de formulation et d'évaluation des projets sociaux.

i) Documents

Declaración conjunta de organismos del sistema de las Naciones Unidas y otras organizaciones intergubernamentales sobre políticas relativas a la juventud en América Latina y el Caribe (LC/G.1730/Rev.1).

Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional (LC/G.1761-P), série Libros de la CEPAL, N° 36. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.7.

Informe de la Tercera Conferencia Regional sobre la Pobreza en América Latina y el Caribe (Santiago du Chili, 23-25 novembre 1992) (LC/G.1766(Conf.82/8)).

Panorama social de América Latina. Edición 1993 (LC/G.1768).

Apoyo a la productividad de los pobres rurales: nuevas experiencias en América Latina y el Caribe (LC/L.711(Conf.82/2)).

O programa brasileiro de microbacias hidrográficas: o caso do Paraná (LC/L.711(Conf.82/2)/Add.1).

Los impactos del Programa de Desarrollo Rural Integrado (DRI) sobre la productividad y el nivel de vida de los pequeños productores rurales en Colombia (LC/L.711(Conf.82/2)/Add.2).

Current experience in increasing the productivity level among the poor sector in rural areas of Dominica: the case of Petite Savanne (LC/L.711(Conf.82/2)/Add.3).

El combate a la pobreza rural a través del apoyo a la producción en México (LC/L.711(Conf.82/2)/Add.4).

Manejo de cuencas y productividad campesina: el caso del Cusco (LC/L.711(Conf.82/2)/Add.5).

Actividades de los gobiernos de América Latina y el Caribe para la superación de la pobreza (LC/L.713(Conf.82/5)). Respuesta del Gobierno de Argentina (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.1); Respuesta del Gobierno de Bolivia (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.2); Respuesta del Gobierno de Brasil (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.3); Respuesta del Gobierno de Chile (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.4); Respuesta del Gobierno de Costa Rica (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.5); Respuesta del Gobierno de Ecuador (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.6); Respuesta del Gobierno de El Salvador (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.7); Respuesta del Gobierno de Guatemala (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.8); Respuesta del Gobierno de Nicaragua (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.9); Respuesta del Gobierno de Panamá (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.10); Respuesta del Gobierno de Paraguay (LC/L.713 (Conf.82/5)/Add.11); Respuesta del Gobierno de Venezuela (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.12); Response of the Government of Belize (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.13); Respuesta del Gobierno de México (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.14); Response of the Government of Guyana (LC/L.713 (Conf.82/5)/Add.15); Respuesta del Gobierno de Cuba (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.16); Respuesta del Gobierno de Perú (LC/L.713(Conf.82/5)/Add.17).

Focalización y pobreza: nuevas tendencias en la política social (LC/L.714(Conf.82/3)).

Fondo Social de Emergencia (FSE) y Fondo de Inversión Social (FIS): dos experiencias de focalización en Bolivia (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.1).

Un instrumento para la evaluación del impacto de los programas sociales. Encuesta de caracterización socio-económica nacional (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.2).

Red comunitaria de atención infantil en Ecuador: logros, problemas y perspectivas (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.3).

Social programmes for poverty alleviation in the Republic of Trinidad and Tobago (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.4).

Focalización de programas masivos: el caso venezolano de la beca alimentaria (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.5).

Costa Rica: focalización y seguimiento de programas sociales en gran escala (LC/L.714(Conf.82/3)/Add.6).

Pobres urbanos y productividad: claves de intervención (LC/L.715(Conf.82/4)).

El programa de atención a la microempresa del Servicio Nacional de Aprendizaje (SENA) de Colombia: experiencias, evaluaciones, conclusiones y aportes (LC/L.715(Conf.82/4)/Add.1).

Capacitación para el empleo en la juventud popular urbana. Aporte y potencial de la oferta pública en Chile (LC/L.715(Conf.82/4)/Add.2).

Programas de capacitación para microempresarios urbanos: El Salvador (LC/L.715 (Conf.82/4)/Add.3).

Manos del Uruguay: una experiencia de apoyo a la productividad de mujeres de bajos ingresos (LC/L.715(Conf.82/4)/Add.4).

Public programmes aimed at raising productivity of poor sectors in urban areas of Jamaica (LC/L.715(Conf.82/4)/Add.5).

Compendio de las respuestas de los gobiernos al cuestionario sobre asuntos relativos a la familia (LC/L.756(Conf.84/4)).

Situación y perspectivas de la familia en América Latina y el Caribe (LC/L.758(Conf.84/3)).

La postcrisis: ¿una coyuntura favorable para la vivienda de los pobres? Serie Políticas Sociales N° 1 (LC/L.777).

Tendencias actuales y perspectivas de los jóvenes en América Latina y el Caribe (LC/R.1088).

Las dimensiones sociales de la transformación productiva con equidad (LC/R.1090).

El contenido social del desarrollo económico en América Latina: 1960 y 1980 (LC/R.1092).

La equidad política: marco conceptual, nudos críticos y líneas de acción (LC/R.1093).

La generación de los noventa: ocho tesis erradas sobre juventud, educación y empleo en América Latina y sus implicancias para políticas de equidad (LC/R.1094).

La equidad en el sistema educativo (LC/R.1096).

Venezuela: gasto público social y políticas presupuestarias en la década 1977-1986 (LC/R.1127).

O novo padrão de desenvolvimento para o Brasil: interrelação do desenvolvimento industrial e agrícola com o meio ambiente (LC/R.1131).

Río-92 y la realidad latinoamericana: una mirada a la crisis ambiental desde el Sur (LC/R.1140).

Algunas hipótesis sobre los cambios recientes de la familia en la Argentina (LC/R.1155; LC/DEM/R.126)

La investigación social: juventud y la propuesta de transformación productiva con equidad; documento de apoyo (LC/R.1181(Sem.68/2)).

Informe de trabajo: taller investigación de juventud de los 90 (LC/R.1182(Sem.68/3)).

La investigación de la familia en los censos y encuestas de hogares de América Latina (LC/R.1196).

Informe de la Cuarta Reunión Interagencial Informal sobre Juventud en América Latina y el Caribe (Sevilla, España, 14 de septiembre de 1992) (LC/R.1206(Sem.69/2)).

Proyecto de informe de la Reunión Técnica sobre Pobreza en el Caribe (LC/R.1210).

La equidad en los sistemas de seguridad social (LC/R.1233).

La equidad en los servicios de salud (LC/R.1234).

Gasto social y equidad en América Latina (LC/R.1235).

Cambios en la estratificación social y estilos de desarrollo. Algunas hipótesis de trabajo (LC/R.1239).

Comportamiento económico y desigualdad social (LC/R.1249).

Deuda externa y desarrollo sustentable en América Latina: una perspectiva sociopolítica (LC/R.1252).

Cultura, conocimiento y modernidad: pueblos indígenas, actores sociales (LC/R.1257).

Proyecto de informe del Taller Metodológico: el análisis de la familia en América Latina (Aguascalientes, México, 27 al 30 de octubre de 1992) (LC/R.1264/Rev.1).

La investigación social en jóvenes: síntesis de una reflexión colectiva (LC/R.1287(Sem.68/4)).

Encuentro sobre Posibilidades y Requerimientos de la Investigación de Juventud en el Chile de los 90: informe de relatoría (Santiago de Chile, 8 de septiembre de 1992) (LC/R.1288(Sem.68/5)).

Recursos humanos y equidad rural-urbana: estrategias personales y políticas rurales en América Latina (LC/R.1302).

Estrategias de vida de los jóvenes rurales en América Latina. Obstáculos, condicionantes y políticas (LC/R.1307(Sem.73/3)).

La Cumbre Social: una visión desde América Latina y el Caribe (LC/R.1308).

Coordinación de políticas sociales (LC/R.1309).

Las condicionantes políticas para la estabilidad y el crecimiento económico (LC/R.1320).

Reforma del Estado y nuevas orientaciones de las políticas sociales en los noventa (LC/R.1328).

Actualización de indicadores de ingresos y condiciones de vida de la población que recibe jubilaciones y pensiones en el Uruguay (LC/MVD/R.69).

Identificación de la reproducción de la pobreza socio-cultural en familias de escolares de bajo rendimiento académico (LC/MVD/R.70 y Corr.1).

Los jóvenes de Uruguay: esos desconocidos. Análisis de la Encuesta Nacional de Juventud de la Dirección de Estadística y Censos (LC/MVD/R.72).

El trabajo y los jóvenes uruguayos: la búsqueda y el encuentro (LC/MVD/R.75).

¿Aprenden los estudiantes en el ciclo básico de educación media? (LC/MVD/R.78).

Perfil ocupacional de la población económicamente activa de Montevideo (LC/MVD/R.79).

La estructura ocupacional y los jóvenes en Uruguay (LC/MVD/R.80).

Propuesta de identificación de la reproducción de la pobreza sociocultural. Estudio de las escuelas urbanas del interior (LC/MVD/R.81).

Prestaciones de la seguridad social a los activos: seguros sociales por enfermedad (LC/MVD/R.97).

Procesos de inserción y movilidad ocupacional de los jóvenes de Uruguay (LC/MVD/R.98).

La situación de la juventud en América Latina (LC/MVD/R.99).

Las inversiones en capital humano (LC/MVD/R.100).

Los cambios recientes en el mercado de trabajo del Uruguay (LC/MVD/R.101).

Análisis de la evolución de la matrícula del segundo ciclo de enseñanza secundaria en el período 1985-1992 (LC/MVD/R.104).

La calidad de la educación básica en Uruguay: aspectos metodológicos de la investigación de la CEPAL (LC/MVD/R.105).

Escuelas productoras de conocimientos en los contextos socioculturales más desfavorables (LC/MVD/R.106).

Estudio de seguimiento en reversa de los jóvenes uruguayos formados en la Universidad del Trabajo del Uruguay (LC/MVD/R.107).

Perfil educativo y formativo de los trabajadores de la industria exportadora uruguaya en las ramas lana, textiles, cuero, vestimenta y química (LC/MVD/R.108).

Perfiles ocupacionales en base a las encuestas de hogares de Montevideo e interior urbano (LC/MVD/R.109).

Juventud y estructura productiva: ¿una difícil alianza? (LC/MVD/R.110).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Réunion de discussion de la méthodologie du Projet de participation populaire et d'organisation des habitants des bidonvilles, organisée avec l'Université de Saragosse, l'Université de Madrid et l'Université de Salamanque (Santiago du Chili, 9 juin 1992).

Rencontre sur les possibilités et les exigences de la recherche sur les jeunes dans le Chili des années 90, organisé avec l'Institut national de la jeunesse (INJ), la Société d'éducation et des communications et le Fonds de solidarité et d'investissement social (FOSIS) (Santiago du Chili, 8 septembre 1992).

Quatrième réunion interinstitutions officieuse sur la jeunesse en Amérique latine et aux Caraïbes (Séville, Espagne, 14 septembre 1992).

Exposé sur l'ajustement, la restructuration et la sécurité sociale en Amérique latine et aux Caraïbes (Santiago du Chili, 21 octobre 1992).

Atelier méthodologique sur l'étude de la famille en Amérique latine, organisé avec le Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP) et le CELADE (Aguascalientes, Mexique, 27-30 octobre 1992).

Atelier de travail du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité", organisé conjointement avec l'OPS (Washington, D.C., 5 et 6 février 1993).

Réunion technique CEPALC/OPS dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité", organisé avec l'OPS (Santiago du Chili, 29 et 30 avril 1993).

Réunion technique CEPALC/OPS "Rockville" pour analyser le programme de travail dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité" (Washington, D.C., 5-9 juillet 1993).

Réunion technique CEPALC/OPS et séminaire interne, dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité" (Washington, D.C., 20-22 septembre 1993).

Réunion technique CEPALC/OPS, dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité" (Washington, D.C., 25-28 octobre 1993).

Séminaire d'experts sur la jeunesse rurale, la modernité et la démocratie en Amérique latine (Santiago du Chili, 26-28 octobre 1993).

Séminaire international d'experts sur la jeunesse, organisé avec l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ) (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 22-25 novembre 1993).

Atelier sur la participation des citoyens et les mouvements sociaux dans les métropoles latino-américaines, organisé avec l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et le Sous-secrétariat du développement régional et administratif du Ministère chilien de l'intérieur, sous le parrainage de l'Agence de coopération internationale du Chili (Santiago du Chili, 13 décembre 1993).

Séminaire sur la formation post-universitaire en politiques sociales (Santiago du Chili, 13 et 14 décembre 1993).

Séminaire sur la gestion et l'évaluation de politiques et de projets sociaux: enseignements pour la formation, organisé avec l'OEA (Santiago du Chili, 14 16-décembre 1993).

Réunion d'experts sur les indicateurs en matière de politique familiale, organisée avec le Conseil national des mineurs et de la famille/Argentine (Mar del Plata, 16 et 17 décembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Deuxième séminaire pour journalistes sur la population, l'environnement et le développement, Fonds des Nations Unies pour la population, organisé par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), la Fédération nationale des journalistes et l'Association des journalistes de l'environnement du Parana (Curitiba, Brésil, 18-22 février 1992).

ECOSUR-92, Conférence internationale sur le MERCOSUR, l'environnement et les aspects transfrontaliers, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD, l'OEA, l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et le Conseil de développement de l'extrême sud du Brésil (Foz de Iguazú, Brésil, 23-27 mars 1992).

Réunion de parlementaires latino-américains préparatoire d'ECO-92, organisée par le Parlement latino-américain et le PNUD (São Paulo, Brésil, 27-29 avril 1992).

Réunion technique sur la distribution sociale des responsabilités et des rôles dans le développement futur de l'éducation, convoquée par l'Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) (Santiago du Chili, 5-8 mai 1992).

Atelier sous-régional sur les politiques et les programmes de santé et de combat contre la pauvreté, organisé par l'OEA (Montevideo, 5-10 mai 1992).

Troisième réunion interinstitutions officieuse sur les politiques sociales intégrées et l'ajustement économique en Amérique latine et aux Caraïbes, organisée par le Système économique latino-américain (SELA) (Caracas, 7 et 8 mai 1992).

Deuxième Congrès de chercheurs en sciences sociales et médico-sociales sur la jeunesse chilienne, organisé par la Société chilienne de santé mentale et la Faculté des sciences sociales de l'Université du Chili (Santiago du Chili, 13-16 mai 1992).

Journées sur le développement rural et l'agriculture paysanne, organisées par l'Institut de développement agricole de la sixième région (Rancagua, Chili, 18 et 19 mai 1992).

Séminaire sur l'environnement et les populations autochtones, organisé par le Centre pour les droits de l'homme, avec le concours de la Commission spéciale des populations autochtones (CEPI) du Gouvernement chilien (Santiago du Chili, 18-22 mai 1992).

Rencontre d'universités, de sociétés scientifiques et d'instituts de recherche sur l'environnement et le développement "RIO CIENCIA 92", organisée par la Société brésilienne pour le progrès scientifique, l'Académie brésilienne des sciences et le Forum de la science et de la culture de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, 25-29 mai 1992).

Symposium international sur les technologies de l'environnement "ECOTECH", organisé par le Secrétariat de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie de l'Etat de Rio de Janeiro et le Secrétariat de l'environnement de la Municipalité de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, Brésil, 29 mai-6 juin 1992).

Réunion officieuse de consultation du Comité des droits de l'enfant, organisé par le FISE (Quito, 1-3 juin 1992).

Réunion de consultation et de coordination du Groupe de travail sur l'étude de base N° 2: nouvelle approche en matière d'éducation, de travail et d'emploi, organisée par l'Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) (Buenos Aires, 3-5 juin 1992).

Réunion internationale d'organisations non gouvernementales et de mouvements sociaux, organisée par le Forum mondial 92, le Comité international de coopération et le Forum d'organisations non gouvernementales brésiliennes (Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992).

Colloque international sur le nouvel ordre mondial et le problème de l'environnement, ECO-92, organisé par le Secrétariat de l'environnement de l'Etat de São Paulo (São Paulo, Brésil, 8-10 juin 1992).

Séminaire international sur les sciences sociales et la post-modernité, organisé par l'Université centrale du Venezuela (Mérida, Venezuela, 11-14 juin 1992).

Réunion technique sur la préparation du deuxième numéro de Situación de la mujer en el mundo 1970-1990: tendencias y estadísticas, organisée par la Division de statistique des Nations Unies (New York, 15-21 juin 1992).

Troisième symposium international "Syndicat, système politique et Etat face à la crise et aux transformations structurelles: expériences européennes et latino-américaines", organisé par le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO) (São Paulo, Brésil, 24-27 août 1992).

Sixième Conférence ibéro-américaine de la jeunesse, organisée par le Gouvernement espagnol (Séville, Espagne, 14-19 septembre 1992).

Deuxième atelier d'échange de données d'expérience sur l'éradication de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par l'OEA et le Ministère de la planification et de la coopération du Chili (La Serena, Chili, 19-23 octobre 1992).

Colloque "Cinq siècles plus tard: l'intégration andine", organisé par le Centre d'études rurales andines "Bartolomé de las Casas", l'Université catholique du nord et l'Atelier d'études andines (San Pedro de Atacama, Chili, 26-31 octobre 1992).

Réunion technique du projet CEPALC/OPS "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité", organisée par l'OPS (Washington, D.C., 4-6 novembre 1992).

Réunion sur les politiques sociales et les mouvements de travailleurs, organisée par le Centre latino-américain d'administration pour le développement (CLAD) (Cuernavaca, Mexique, 16-20 novembre 1992).

Colloque sur les problèmes de développement. Deuxième session: la nation, la tribu, les citoyens. La crise de l'Etat dans la société contemporaine, organisé par le Centro di Ricerca et Documentazione Febbraio '74 (Rome, 2-4 décembre 1992).

Séminaire "Peuple mapuche et développement national", organisé avec la FAO et la Commission spéciale des populations autochtones (CEPI) (Angol, Chili, 14 janvier 1993).

Atelier "Santé et conditions de vie", organisé par l'OPS (Salvador de Bahía, Brésil, 8-12 mars 1993).

Troisième réunion spéciale entre organismes concernés par l'Année internationale de la famille (AIF), organisée par le Centre pour le développement sociale et les affaires humanitaires (Vienne, 10-12 mars 1993).

Séminaire sur la réforme de l'Etat, organisé par le Centre péruvien d'études sociales (Lima, 23-25 mars 1993).

Séminaire "Peuple mapuche et développement national", organisé par la Commission spéciale des populations autochtones (CEPI), le Centre de consultation et de planification de la recherche et du développement (CAPIDE), l'Institut de promotion agraire (INPROA) et la FAO (Temuco, Chili, 22-24 avril 1993).

Séminaire "Projet Chili. Thème: Modernité et valeurs culturelles", organisé par le Ministère de la planification et de la coopération (MIDEPLAN) (Santiago du Chili, 29-30 avril 1993).

Séminaire "Le retour du sujet", organisé par le Centre d'analyse et d'interventions sociologiques (CADIS) (Paris, 27 mai-3 juin 1993).

Séminaire régional sur la modernisation de l'Etat et la gestion de la politique sociale, organisé par l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP) (Tegucigalpa, 15 et 16 juillet 1993).

Premier Congrès national sur l'éducation, le travail et le développement local, organisé par le Ministère argentin de la culture et de l'éducation (Córdoba, Argentine, 11-14 août 1993).

Conférence sur le développement social et la pauvreté, organisée par le Programme national de solidarité du Mexique, la Banque mondiale et le PNUD (Oaxaca, Mexique, 8-11 septembre 1993).

Colloque international sur la culture et le développement durable, organisé par l'Institut d'études de l'Extrême-Orient, Université de Kyungnam (Séoul, Corée, 20-22 septembre 1993).

Troisième séminaire-atelier sur l'échange de données d'expérience en matière d'éradication de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par l'Institut mixte d'assistance sociale (IMAS) (Puntarenas, Costa Rica, 15-19 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela

Avec plusieurs organismes gouvernementaux, dans la préparation des questionnaires sur les politiques visant à combattre la pauvreté, dans le cadre de la troisième Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Mexique, Uruguay et Venezuela

Avec plusieurs organismes gouvernementaux, en ce qui concerne la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire de l'Année internationale de la famille et dans le cadre de l'élaboration du Panorama social de América Latina.

Bolivie

Avec le Gouvernement, dans l'organisation d'une mission interinstitutions sur les politiques sociales.

Avec le Gouvernement, moyennant une assistance technique aux nouvelles autorités du secteur social et en particulier au Ministère du développement humain.

Brésil

En matière d'environnement, avec l'Académie brésilienne des sciences, le Forum d'organisations non gouvernementales brésiliennes et le Parlement latino-américain, dans la préparation d'un document

établissant la position régionale en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

Avec le Secrétariat de la planification, pour collaborer à la préparation du séminaire sur les stratégies visant à combattre la pauvreté.

Avec le Ministère du bien-être et de l'assistance sociale, en matière de systèmes de prévision et de sécurité sociales.

Chili

Avec les autorités nationales, en matière de développement des populations autochtones.

Guatemala

Avec le Ministère de l'agriculture, dans le cadre du projet "Développement des petits agriculteurs des départements de Zacapa et de Chuquimula" (GUA/89/F01), sur les aspects sociaux et culturels de l'économie paysanne.

Mexique

Avec le Gouvernement, dans la préparation de l'atelier sur le problèmes méthodologiques posés par l'étude de la famille et du séminaire sur la jeunesse rurale.

Paraguay

Avec le Secrétariat technique de la planification du développement économique et social, pour l'élaboration de principes directeurs d'une stratégie de développement social.

Uruguay

Avec le Gouvernement, en matière d'investissement social.

Avec l'Administration nationale d'éducation publique (ANEP), dans les activités suivantes: i) analyse de l'éducation moyenne fondamentale; ii) élaboration du diagnostic du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et évaluation de l'apprentissage du point de vue du langage et des mathématiques en classes terminales, moyennant la réalisation d'activités sur le terrain (enquêtes et épreuves d'évaluation en matière de langage et de mathématiques couvrant quelque 1 700 étudiants); et iii) caractérisation des établissements où ces enquêtes furent appliquées.

Avec le Bureau de la planification et du budget, dans les domaines suivants: i) étude de l'emploi et de la reconversion de la main-d'oeuvre dans des industries des secteurs agro-alimentaire et des constructions métalliques, en fonction de l'Enquête sur les politiques en ressources humaines dans les entreprises industrielles uruguayennes effectuée dans une centaine d'entreprises appartenant à ces secteurs; ii) étude des conditions socio-démographiques des bénéficiaires des assurances-santé et maladie; et iii) la situation de la jeunesse en Uruguay.

Avec le Gouvernement, en matière d'évaluation de programmes sociaux et de formation de techniciens en évaluation de programmes sociaux.

iv) Formation et bourses

Exposés sur la planification sociale et l'évaluation des projets dans le cadre du cours pour responsables de la planification sociale organisé par le Centre d'études sociales et d'éducation sud (Santiago du Chili, mars-juillet 1993).

Exposés sur les politiques sur la jeunesse dans le cadre du Cours latino-américain de gestion en politique de la jeunesse, organisé par la Fondation Ecole d'administration sociale (Caracas, 26 avril-8 mai 1993).

Cours sur la coopération au service du développement dans le cadre de la maîtrise en coopération au service du développement, organisée par l'Université Complutense de Madrid (Madrid, 7-27 mai 1993).

Cours sur la rationalisation de la politique sociale, dans le cadre du cycle sur la modernisation de l'Etat organisé par l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP) (Tegucigalpa, juillet 1993).

Participation au postgraduat en population et développement, FNUAP/CEPALC/CELADE, sur la question des facteurs démographiques dans les stratégies de développement. Exposé sur le thème "Position de la CEPALC quant à l'équité" (Santiago du Chili, 12 août 1993).

Participation au Programme de diplômés en sciences politiques de l'Université Mayor de San Simón. Thème: Modernisation de l'Etat et les aspects politico-culturels de la transformation du processus de production dans un climat d'équité (Cochabamba, Bolivie, 12-18 septembre 1993).

Cours sur la politique sociale et la capacité de gouverner en Amérique latine, à l'Université autonome de Madrid et à l'Université de Salamanque (Madrid, 22-29 septembre 1993).

Cours sur l'évaluation des projets sociaux, en matière de santé et de situation de la jeunesse dans la région et réalisation d'un atelier sur les projets sociaux dans le cadre du Cours de l'ILPES sur la formulation et l'évaluation de politiques et de projets sociaux (Santiago du Chili, 1er octobre-5 novembre 1993).

Cours sur l'évaluation de projets sociaux, dans le cadre du Cours interaméricain sur les politiques sociales, organisé par le Centre interaméricain pour le développement social intégré (CIDES) (Buenos Aires, 22-26 novembre 1993).

INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

La plupart des activités menées au cours de la période biennale 1992-1993 dans le domaine de l'intégration de la femme au développement ont été consacrées à la préparation de la Conférence régionale en la matière prévue pour 1994 et notamment à l'élaboration du Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes qui y sera présenté. Dans le même temps, diverses études ont été élaborées et publiées et de nombreuses réunions intergouvernementales, interinstitutions et d'experts ont été organisées, au même titre que des missions de coopération technique.

Dans le premier domaine mentionné, la préparation des documents de diagnostic de la situation de le femme en Amérique latine et aux Caraïbes a exigé un travail intense, avec la collaboration des institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, en vue de la Conférence régionale de 1994; en matière d'emploi et d'éducation, les travaux ont été réalisés avec le concours de l'OIT et de l'Unesco, et de l'OPS dans le domaine de la santé. D'autres aspects abordés dans ces études concernent les nouvelles approches théoriques visant à appréhender la situation des femmes dans la société; la perspective de genre et son rapport avec le développement, en particulier dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité; la participation des femmes à la prise de décision; et les femmes et la violence. Les études réalisées par de nombreux centres d'enseignement et universités de la région ont constitué un apport précieux dans cette démarche; de même, le CELADE et la Division des statistiques et des projections ont fourni un appui en matière d'information statistique. Le document définitif sera terminé au cours du deuxième semestre de 1994.

On a poursuivi la préparation du Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1995-2001, conformément aux directives et aux recommandations de la cinquième Conférence régionale, les réunions ultérieures du Bureau de la Conférence et la réunion d'experts en la matière. Plusieurs documents de base ainsi que la version préliminaire du Programme d'action, dont l'orientation est de type stratégique, seront distribués aux pays de la région début 1994; la version finale sera, quant à elle, examinée lors de la sixième Conférence régionale qui se tiendra à Mar del Plata, Argentine. Ce programme vient s'ajouter aux instruments déjà en vigueur, à savoir le Plan d'action régional actuel (La Havane, 1977) et les Stratégies de Nairobi.

Pendant cette période biennale, le Groupe de la femme et du développement a élaboré plusieurs études sur l'intégration de la femme au développement économique et social. Les principaux domaines thématiques abordés sont les suivants: les femmes dans le secteur non structuré, la violence intra-familiale contre la femme, les femmes et la culture, et la grossesse chez les adolescentes. Le Groupe a également collaboré aux travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement, essentiellement moyennant l'apport d'études sur le nouveau rôle-clé des femmes en matière de population.

De même, quatre réunions du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été tenues (Curaçao, juin 1992; Mexico, octobre 1992; Caracas, mai 1993; Santiago du Chili, décembre 1993) et ont établi les grandes lignes d'action du Groupe. En outre, trois réunions interinstitutions en la matière ont été réalisées, avec la participation d'institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies (Santiago du Chili, septembre 1992; Caracas, mai 1993; Santiago du Chili, décembre 1993), ainsi qu'une réunion d'experts pour analyser un nouveau Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (Mexico, octobre 1992).

Des études comparatives entre les législations en vigueur et des diagnostics d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales ont été effectués dans le cadre du projet HOL/90/S34, actuellement exécuté en Colombie, en Equateur, au Honduras et au Paraguay, ainsi que des réunions techniques sur l'amélioration de la situation juridique et institutionnelle nécessaire à l'incorporation des femmes au développement.

Il faut finalement mentionner que plusieurs documents sur certaines questions prioritaires dans le domaine de la femme ont été amorcés conformément aux directives du Conseil économique et social (ECOSOC) et de la Conférence régionale.

i) Documents

Actividades y temas prioritarios de las Naciones Unidas y de las organizaciones intergubernamentales de América Latina y el Caribe en el tema de la mujer (1975-1995) (LC/G.1790)

Integración de lo femenino en la cultura latinoamericana: en busca de un nuevo modelo de sociedad, série Mujer y desarrollo, N° 9 (LC/L.674).

Informe del Taller sobre mejoramiento del marco legal e institucional para la incorporación de la mujer en el desarrollo en países seleccionados de América Latina (Asunción, Paraguay, 26 y 27 de agosto de 1991) (LC/L.688).

Violencia doméstica contra la mujer en América Latina y el Caribe: propuestas para la discusión, série Mujer y desarrollo N° 10 (LC/L.690).

Informe de la decimocuarta reunión de la Mesa Directiva de la Conferencia Regional sobre la Integración de la Mujer en el Desarrollo Económico y Social de América Latina y el Caribe (LC/L.699(MDM.14/4)).

Informe de la Reunión Técnica sobre Mejoramiento del Marco Legal e Institucional para la Incorporación de la Mujer en el Desarrollo en Países Seleccionados de América Latina (El Zamorano, Honduras, 13 y 14 de febrero de 1992) (LC/L.703).

Informe de la reunión de los organismos especializados y otras organizaciones del sistema de las Naciones Unidas sobre las actividades futuras para promover la integración de la mujer en el desarrollo de América Latina y el Caribe, con vistas a la Conferencia Mundial sobre la Mujer de 1995 (Santiago de Chile, 3 y 4 de septiembre de 1992) (LC/L.712).

Programa de Acción Regional para las Mujeres de América Latina y el Caribe (Aporte para su elaboración) (LC/L.728(MDM.16/5)).

¿Feminización del sector informal en América Latina y el Caribe?, série Mujer y desarrollo, N° 11 (LC/L.731).

Informe de la decimoquinta reunión de la Mesa Directiva de la Conferencia Regional sobre la Integración de la Mujer en el Desarrollo Económico y Social de América Latina y el Caribe (LC/L.735(MDM.15/2)).

Informe de la Reunión del Grupo de Expertos para la Elaboración del Programa de Acción Regional para las Mujeres de América Latina y el Caribe, 1995-2001 (México, D.F., 26 al 28 de octubre de 1992) (LC/L.736).

Preparación de un nuevo programa de acción regional para las mujeres de América Latina y el Caribe: actividades y temas prioritarios (LC/L.737(MDM.16/4)).

Las mujeres en América Latina y el Caribe: un protagonismo posible en el tema de población, série Mujer y desarrollo, N° 12 (LC/L.738).

Actividades de la Secretaría de la CEPAL relacionadas con la integración de la mujer en el desarrollo económico y social de América Latina y el Caribe desde el 1° de junio de 1992 hasta el 1° de abril de 1993 (LC/L.752(MDM.16/3)).

Propuesta de programa de acción para las mujeres de América Latina y el Caribe (LC/L.754(MDM.16/6)).

Informe de la Segunda reunión de los organismos especializados y otras organizaciones del sistema de las Naciones Unidas sobre las actividades futuras para promover la integración de la mujer en el desarrollo de América Latina y el Caribe, con vistas a la Conferencia Mundial sobre la Mujer de 1995 (Caracas, Venezuela, 26 de mayo de 1993) (LC/L.766).

Desarrollo y equidad de género: una tarea pendiente, série Mujer y desarrollo, N°13 (LC/L.767).

Informe de la decimosexta reunión de la Mesa Directiva de la Conferencia Regional sobre la Integración de la Mujer en el Desarrollo Económico y Social de América Latina y el Caribe (LC/L.776(MDM.16/7)).

Estudio comparado de las legislaciones vigentes en materia civil, penal y laboral en países seleccionados de América Latina (LC/R.1040/Rev.1).

La mujer colombiana en el contexto de la apertura económica (LC/R.1091).

Diagnóstico de las organizaciones no gubernamentales, centros académicos, organizaciones de mujeres y su papel en la promoción de la participación de la mujer en la sociedad paraguaya (LC/R.1099).

Diagnóstico institucional del tema de la mujer en el aparato gubernamental del Paraguay (LC/R.1100).

Embarazo en la adolescencia: aspectos psicosociales y familiares (LC/R.1122).

Formulación de propuestas para eliminar eventuales factores discriminatorios contra la mujer (LC/R.1133/Rev.1).

La situación de la mujer en el sistema jurídico ecuatoriano (LC/R.1134).

Proyecto de informe de la reunión técnica mejoramiento del marco legal e institucional para la incorporación de la mujer al desarrollo (LC/R.1144).

¿Feminización del sector informal en América Latina y el Caribe? (LC/R.1146).

Proyecto de informe de la mujer en el sistema jurídico ecuatoriano: logros y desafíos (LC/R.1176).

Esquema para discusión. Programa de acción para la mujer en América Latina y el Caribe 1995-2015 (LC/R.1178).

En busca de la equidad: las mujeres como actores sociales en el desarrollo del Caribe (LC/R.1190).

Mujeres y relaciones de género en América Latina. Una propuesta para la discusión (LC/R.1270).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le groupe de la femme et du développement

Réunion technique sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement dans certains pays latino-américains, organisée sous les auspices du PNUD (Tegucigalpa, 13 et 14 février 1992).

Réunion de travail sur la femme et la violence (Santiago du Chili, 29 avril 1992).

Séminaire "La femme dans le système juridique équatorien: succès et défis", organisé avec la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO, siège Equateur) (Quito, 4 et 5 mai 1992).

Atelier sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement dans certaines municipalités du Paraguay (Asunción, 1er et 2 août 1992).

Séminaire "Secteur public et secteur privé: un seul monde à partager", organisé avec le magazine Marie Claire (Santiago du Chili, 18 et 19 août 1992).

Réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activités à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Santiago du Chili, 3 et 4 septembre 1992).

Atelier régional sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement en Amérique latine (Santiago du Chili, 14-16 octobre 1992).

Réunion du groupe d'experts chargés d'élaborer le Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1995-2001 (Mexico, 26-28 octobre 1992).

Réunion "Grossesse chez les adolescentes et femmes chefs de famille", organisée avec le Service national de la femme (SERNAM) (Santiago du Chili, 2 mars 1993).

Deuxième réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activités à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Caracas, 26 mai 1993).

Rencontre "Femmes leaders, équilibre nécessaire", parrainée par la CEPALC et organisée par le Comité chilien de femmes leaders (Santiago du Chili, 4 et 5 juin 1993).

Séminaire "Culture, modernité et genre" (Santiago du Chili, 1er-3 décembre 1993).

Troisième réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activités à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Santiago du Chili, 6 et 7 décembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

XIIème session de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) (Saint-Domingue, 16-21 février 1992).

Réunion spéciale entre organismes concernés par les femmes, organisée par la Division de la promotion de la femme (Vienne, 9-11 mars 1992).

XXXVIème session de la Commission de la condition de la femme (Vienne, 11-20 mars 1992).

Séminaire "Femme, logement et qualité de vie", organisé par le SERNAM et le Ministère du logement et de l'urbanisme (Santiago du Chili, 25 et 26 mars 1992).

Séminaire "La crise de l'environnement: une réflexion du point de vue du genre", organisé par la Maison de la femme La Morada et le Fonds de soutien de l'action écologique au Chili (ECOFONDO) (Santiago du Chili, 5 juin 1992).

Rencontre "La femme et la santé mentale", organisée par le SERNAM et d'autres institutions nationales chiliennes (Santiago du Chili, 11-13 juin 1992).

Réunion d'experts sur la femme et la population, organisée par la Division de la population des Nations Unies avec le concours du FNUAP (Gaborone, Botswana, 22-26 juin 1992). Présentation de l'exposé "L'incidence des changements sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes: éducation, savoir et tendances démographiques".

Rencontre "Femme leader au vingt-et-unième siècle" (Cône sud et région bolivarienne), organisée par PARTICIPA (Santiago du Chili, 2-4 août 1992). Présentation de l'exposé "Quelques questions latino-américaines et le défi du nouveau millénaire".

Colloque international "Femme, pouvoir politique et développement", organisé par l'Institut de la femme du Ministère espagnol des affaires sociales (Séville, Espagne, 8-11 septembre 1992).

XIIIème session de l'INSTRAW (Saint-Domingue, 15-19 février 1993).

Séminaire régional sur les répercussions de la reconversion productive et de l'évolution technologique sur l'emploi et les conditions de travail de la femme en Amérique latine, organisé conjointement par l'Organisation internationale du travail (OIT) et le SERNAM (Santiago du Chili, 8-12 mars 1993).

Réunion spéciale entre organismes concernés par les femmes, organisée par la Division de promotion de la femme (Vienne, 15-16 mars 1993).

XXXVIIème session de la Commission de la condition de la femme (Vienne, 17-26 mars 1993).

Atelier sur le plan pilote d'assistance aux femmes chefs de famille pauvres, organisé par le SERNAM (Santiago du Chili, 11 juin 1993).

Quatrième Congrès latino-américain de législateurs municipaux, organisé par l'Association de conseils municipaux du Paraguay (Assomption, 11-13 juin 1993).

Atelier "Une stratégie gouvernementale pour aborder la violence intra-familiale", organisé par le SERNAM (Santiago du Chili, 12 juillet 1993).

Atelier "Emploi et travail des femmes", organisé par le SERNAM (Santiago du Chili, 10 août 1993).

Séminaire "The Gender Earnings Gap related to Development and International Perspective", organisé par le Centre d'études économiques pour l'Amérique latine (CIEPLAN) (Santiago du Chili, 9 septembre 1993).

Septième conférence latino-américaine des travailleuses, organisée par la Commission latino-américaine de travailleuses (CLAMT). Exposé sur le thème: "Les droits de l'homme, du travail, économiques, sociaux et politiques des travailleuses" (São Paulo, Brésil, 12-17 septembre 1993).

Deuxième journée nationale du Réseau chilien contre la violence familiale et sexuelle, organisée par le Réseau chilien contre la violence familiale et sexuelle. Exposé sur le thème: "La situation de la femme en Amérique latine et aux Caraïbes" (Santiago du Chili, 13-15 octobre 1993).

Séminaire national "Egalité des chances: un défi pour la modernisation de l'Etat", organisé par le SERNAM (Santiago du Chili, 20-22 octobre 1993).

Séminaire "L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, réalité ou utopie?", organisé par le Mouvement en faveur de l'émancipation de la femme chilienne (MEMCH) (Santiago du Chili, 3 et 4 novembre 1993).

Séminaire d'information et d'analyse du Xème Congrès latino-américain de la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT), organisé par le Conseil de coordination des travailleurs du Chili (Santiago du Chili, 15 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Colombie, Equateur, Honduras et Paraguay

Avec les gouvernements, dans le cadre du projet "Amélioration du cadre juridique et institutionnel pour l'incorporation de la femme au développement dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes" (HOL/90/S34).

Barbade et Trinité-et-Tobago

Avec les autorités gouvernementales, des organisations non gouvernementales et des institutions des Nations Unies, pour déterminer les nouveaux rôles et les besoins des femmes dans la sous-région des Caraïbes.

Brésil et Guatemala

Avec les gouvernements, en matière de recherche, de recueil et d'échange de données d'information ainsi que pour l'établissement de rapports institutionnels, dans le cadre du programme de travail du Groupe de la femme et du développement.

Paraguay

Avec des autorités municipales, en matière de développement local.

iv) Formation et bourses

Cours, dans le cadre du troisième Postgraduat en population et développement 1993 organisé par le FNUAP/CEPALC/CELADE, sur le thème "Politiques de genre (Femme)" (Santiago du Chili, 15 mars-15 décembre 1993).

Exposés, dans le cadre du Cours de formulation et d'évaluation de politiques et de projets sociaux organisé par l'ILPES, sur le thème "Politiques sociales et genre" (Santiago du Chili, 4 octobre-6 novembre 1993).

SOUS-PROGRAMME 10: STATISTIQUES ET PROJECTIONS ECONOMIQUES

Au cours de la période envisagée dans ce rapport, la Division des statistiques et des projections économiques, responsable de l'exécution de ce sous-programme, a abordé les domaines suivants: i) extension et perfectionnement du cadre régional d'information statistique; ii) développement statistique et analyse quantitative; iii) coopération régionale et diffusion des statistiques; iv) études prospectives à moyen et à long terme du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes; et v) examen de l'insertion de la région au contexte économique mondial.

En ce qui concerne le cadre régional d'information statistique, la Division a amorcé la première phase de la formation de la Base régionale de données conjoncturelles, qui a suscité un vif intérêt de la part des gouvernements des Etats membres de la CEPALC. De nouvelles classifications internationales ont également été incorporées à la Banque de données du commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL), à savoir la Classification type pour le commerce international, Rev.3 (CTCI, Rev.3), la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Rev.3 (CITI, Rev.3) et la Classification par grandes catégories économiques, Rev.2 (CGCE, Rev.2), qui sont étroitement liées au Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Trois autres activités ont également été amorcées dans ce même domaine: les travaux préliminaires en vue de la mise en place de la Base de données sur la dette extérieure des pays de la région, qui comprend des séries désagrégées et des indicateurs couvrant une période allant de 1970 à la dernière année pour laquelle il existe des données disponibles; en deuxième lieu, la phase préparatoire du processus de substitution de l'année de base de la comptabilité nationale (1980) par une année plus récente qui sera déterminée en fonction des résultats de l'étude préliminaire; et finalement, l'incorporation des résultats de nouvelles enquêtes à la Banque de données des enquêtes sur les ménages, De plus, la base de données contenant des statistiques sociales des pays de la région a été élargie et perfectionnée.

En matière de développement statistique et d'analyse quantitative, une réunion technique du Groupe de travail sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale, Révision 4 (SCN, 1993) a été tenue dans la région (Santiago du Chili, 26-30 juillet 1993). Un séminaire régional sur le même thème a été organisé avec la participation de 45 experts de 22 pays membres de la CEPALC et 10 représentants de six organisations internationales (Santiago du Chili, 22-26 novembre 1993). Ce séminaire avait essentiellement pour but d'analyser certains aspects méthodologiques fondamentaux et de définir les phases d'application du SCN, 1993. Dans un autre ordre d'idées, une importance spéciale a été accordée au perfectionnement des méthodes d'actualisation des cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons, au développement de bases de données sur les enquêtes sur les ménages afin de faciliter l'application de méthodes plus avancées de mesure des situations de pauvreté, ainsi qu'à l'étude de systèmes informatiques en vue de leur mise en place dans les pays de la région. La Division s'est également consacrée, avec les Divisions du développement social et du développement économique, à l'étude et à la définition des indicateurs qui seront inclus dans l'étude Panorama social de América Latina, qui est publiée chaque année, et a participé à la préparation de l'édition 1993 de ce document.

Dans le cadre de la coopération régionale, la Division a organisé, avec la Division de statistique des Nations Unies, deux séminaires sur la rénovation des cadres d'échantillonnage et des modèles d'échantillons. Il faut également mentionner l'organisation de la Réunion des directeurs de statistique des Amériques, tenue à Madrid du 11 au 13 novembre 1993, à laquelle ont assisté 47 représentants de 22 pays membres de la CEPALC et de sept organisations internationales; la contribution de la CEPALC à cette réunion a consisté en 15 documents et 33 participants. La Division a également collaboré à

l'organisation et à la réalisation d'un atelier international sur la pauvreté et d'un colloque sur le mesure et l'étude de la pauvreté, tenus tous deux au Mexique (Aguascalientes, respectivement du 20 mars au 3 avril 1993 et les 21 et 22 octobre 1993), ainsi que d'un séminaire sur les statistiques du commerce extérieur en Amérique centrale, effectué au Guatemala, sous le parrainage de l'Institut national de statistique d'Espagne (Guatemala, 7-11 septembre 1992). La Division a également assisté les pays en matière de formation de base de données statistiques, de mesure de la pauvreté, d'amélioration de la comptabilité nationale et de mise en oeuvre du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH).

Dans le cadre du projet sur les indicateurs nécessaires à la formulation de politiques sociales en Amérique latine et aux Caraïbes (HOL/92/S08), la Division a prêté des services d'assistance technique au Brésil et au Mexique moyennant l'entraînement de fonctionnaires gouvernementaux quant à l'utilisation d'indicateurs sociaux et l'élaboration du matériel destiné à un atelier auquel participeront 20 fonctionnaires gouvernementaux de 10 pays de la région. Cet atelier devra se tenir au cours du premier semestre de 1994 et portera sur l'étude des méthodologies d'élaboration d'indicateurs sociaux et leur utilisation dans les études socio-économiques.

La Division a également collaboré avec la Division de statistique des Nations Unies dans la préparation de l'information relative à la situation de la femme dans la région recueillie lors des enquêtes sur les ménages, information qui sera ensuite reproduite dans le prochain numéro de la publication The World's Women Trends and Statistics.

En matière de projections économiques, plusieurs études ont été élaborées sur le thème des perspectives futures du développement économique et social de la région. Ces travaux ont été axés sur les facteurs externes qui ont une influence sur l'évolution de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que sur la mise à jour des projections socio-économiques à moyen et à long terme des pays de la région.

Finalement, en ce qui a trait à l'étude de l'insertion de la région au contexte mondial, une importance particulière a été accordée à l'examen de la situation et des tendances de l'économie mondiale, afin d'en pouvoir prévoir l'influence éventuelle sur le processus de développement régional. De même, diverses projections macro-économiques par pays ont été élaborées, selon leurs réalités respectives, sur la base de données actualisées et de l'étude des nouveaux éléments des politiques appliquées actuellement par les gouvernements. La Division s'est également penchée sur les caractéristiques de l'insertion latino-américaine au sein de l'économie mondiale et a renforcé les rapports avec le projet Link, actuellement mené à bien sous la houlette du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, moyennant la participation aux réunions pertinentes et la contribution aux activités menées par ce Département.

i) Documents

América Latina y el Caribe: dirección del comercio exterior de alimentos y productos agrícolas (LC/G.1593).

Comercio intrazonal de los países de la Asociación Latinoamericana de Integración, según capítulos de la Clasificación Uniforme para el Comercio Internacional, Rev.2 (LC/G.1697-P), série Cuadernos estadísticos de la CEPAL, N° 17. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.3.

Anuario estadístico de América Latina y el Caribe. Edición 1991 (LC/G.1698-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: E/S.92.II.G.1.

Clasificaciones estadísticas internacionales incorporadas en el Banco de Datos del Comercio Exterior de América Latina y el Caribe de la CEPAL (LC/G.1744-P), série Cuadernos estadísticos de la CEPAL, N° 18. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.6.

Anuario estadístico de América Latina y el Caribe. Edición 1992 (LC/G.1747-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: E/S.93.II.G.1.

Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe, 1992 (LC/G.1751).

Informe final de la Reunión de Directores de Estadística de las Américas (Madrid, 11-13 novembre 1992) (LC/G.1753).

América Latina: comercio exterior según la Clasificación Industrial Internacional Uniforme de Todas las Actividades Económicas (CIIU) - volumen I - Exportaciones (LC/G.1754-P), série Cuadernos estadísticos de la CEPAL, N° 19. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.10.

América Latina: comercio exterior según la Clasificación Industrial Internacional Uniforme de Todas las Actividades Económicas (CIIU) - volumen II - Importaciones (LC/G.1754/Add.1-P), série Cuadernos estadísticos de la CEPAL, N° 19. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.10.

América Latina: comercio exterior según la Clasificación Industrial Internacional Uniforme de todas las actividades económicas (CIIU), volumen II, importaciones 1985-1991 (LC/G.1754).

América Latina: índices de precios al consumidor, 1970-1991 (LC/G.1755).

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Argentina, Bolivia y Brasil (LC/G.1760), série Distribución del ingreso, N° 10.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Colombia (LC/L.1763), série Distribución del ingreso, N° 11.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Costa Rica (LC/L.1764), série Distribución del ingreso, N° 12.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Chile y México (LC/G.1772), série Distribución del ingreso, N° 15.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Panamá y Paraguay (LC/G.1773), série Distribución del ingreso, N° 16.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Guatemala (LC/G.1779), série Distribución del ingreso, N° 13.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Honduras (LC/G.1780), série Distribución del ingreso, N° 14.

Antecedentes estadísticos de la distribución del ingreso en los años ochenta: Uruguay y Venezuela (LC/G.1782), série Distribución del ingreso, N° 17.

Desarrollo y ejecución de marcos muestrales y diseños de muestreo para programas de encuestas de hogares en América Latina: resultados de dos talleres (LC/L.663).

Report of the Workshop on Development and Application of Sampling Frames and Sample Designs for Integrated Household Survey Programmes in the Caribbean (LC/L.665).

América Latina: importaciones por grandes categorías económicas (LC/L.669).

América Latina y el Caribe: series estadísticas e indicadores de la deuda externa, 1970-1990 (LC/L.702).

El perfil de la pobreza en América Latina a comienzos de los años 90 (LC/L.716(Conf.82/6)).

Cuenta de ingresos y gastos de los hogares: años 1980-1985. Antecedentes y resultados de estimaciones para 12 países de América Latina (LC/R.1089).

Intraindustry trade: a comparison between Latin America and some industrial countries (LC/R.1101).

Propuesta de terminología de cuentas nacionales en español (LC/R.1116).

Indices de volumen físico de la producción manufacturera, 1970-1990 (LC/R.1117).

Proyecto de informe de la Reunión Técnica sobre Pobreza en el Caribe/Draft report of the Technical Meeting on Poverty in the Caribbean (LC/R.1210).

Países industrializados: resumen de las proyecciones económicas para 1992-1993 (LC/R.1232).

Vocabulario básico para traducir la terminología de uso frecuente en el sistema de cuentas nacionales (SCN) (LC/R.1255).

Glosario de términos de Cuentas Nacionales en español (LC/R.1256).

Informes de los seminarios realizados en apoyo al diseño y preparación de la ronda de censos de los años noventa (LC/R.1284).

Informe de la Reunión del Grupo de Trabajo sobre la Implementación del Sistema de Cuentas Nacionales (SCN), 1993 (LC/R.1304).

Clasificaciones y cuentas del sistema de cuentas nacionales 1993 (anexo V del SCN, 1993) (LC/R.1311).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire sur les statistiques du commerce extérieur en Amérique centrale, organisé avec l'Institut national de statistique d'Espagne (Guatemala, 7-11 septembre 1992).

Séminaire sur "L'assistance à la rénovation de cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons", organisé avec le Bureau central de statistique et d'informatique du Venezuela, dans le cadre du Projet RLA/89/P17 "Développement et mise en oeuvre de cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons destinés aux programmes d'enquêtes sur les ménages" (Caracas, 22-24 septembre 1992).

Atelier "Assistance à la rénovation de cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons", dans le cadre du Projet RLA/89/P17 (Port-of-Spain, 29 septembre-1er octobre 1992).

Réunion des Directeurs de statistique des Amériques (Madrid, 11-13 novembre 1992).

Atelier international sur la pauvreté, organisé avec l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique (Aguascalientes, Mexique, 20 mars- 3 avril 1993).

Réunion du Groupe de travail sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale, 1993 (SCN, 1993) (Santiago du Chili, 26-30 juillet 1993).

Colloque sur la mesure et l'analyse de la pauvreté, organisé avec l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique (Aguascalientes, Mexique, 21 et 22 octobre 1993).

Séminaire régional sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale, 1993 (SCN, 1993) (Santiago du Chili, 22-26 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Neuvième réunion du Groupe technique de travail des bases de données statistiques du Sous-comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination des Nations Unies (Genève, 29 avril-1er mai 1992).

Atelier interinstitutions sur l'estimation des données de commerce extérieur et les méthodologies d'ajustement, organisé par la Banque mondiale, la Division de statistique des Nations Unies et le GATT (Washington, D.C., 1er-5 juin 1992).

Quinzième session du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination (New York, 29 juin-1er juillet 1992).

Séminaire latino-américain sur les indicateurs sociaux, organisé par le Centre européen de formation de statisticiens économistes des pays en voie de développement, de Madrid, avec le concours de l'Institut national de statistique d'Espagne (San Cruz de la Sierra, Bolivie, 5-10 juillet 1992).

Atelier international sur la pauvreté (définitions, concepts et méthodologies pour la mesurer), organisé par l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique (Aguascalientes, Mexique, 13-24 juillet 1992).

Quatrième colloque "Appui au processus de libéralisation commerciale à l'échelle de l'hémisphère", organisé par la Banque interaméricaine de développement (Washington, D.C., 25-30 juillet 1992).

Réunion internationale sur l'inclusion du secteur non structuré dans la comptabilité nationale, organisé par l'Institut national de statistique et d'informatique du Pérou (Lima, 26-28 août 1992).

Réunion du projet Link organisée par l'Institut de statistique de Turquie (Ankara, 14-18 septembre 1992).

Séminaire sur les statistiques des services, organisé par l'Institut national de statistique d'Espagne (Montevideo, 21-25 septembre 1992).

Groupe de travail I sur les perspectives de l'économie mondiale du Comité de la planification du développement des Nations Unies (Genève, 23 septembre-2 octobre 1992).

Sixième réunion du groupe d'experts sur la coordination du système de comptabilité nationale et séminaire interrégional sur la révision de ce système, parrainé par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (Aguascalientes, Mexique, 1er-10 octobre 1992).

Séminaire sur le Marché commun du sud, parrainé par l'Institut Torcuato Di Tella (Buenos Aires, 9 et 10 novembre 1992).

Séminaire sur les tendances mondiales des investissements étrangers directs et sur les stratégies appliquées par les sociétés transnationales au Brésil, parrainé par la Division des sociétés transnationales et de la gestion du Département du développement économique et social des Nations Unies (Campinas, 3-6 novembre 1992).

Vingtième session de la Commission de statistique des Nations Unies (New York, 22 février-3 mars 1993).

Réunion du projet Link, organisée par les Nations Unies (New York, 10-13 mars 1993).

Séminaire sur les statistiques du commerce extérieur de l'Amérique centrale, organisé par le Centre européen de formation de statisticiens économistes des pays en développement, de Madrid (San José, 12-16 juillet 1993).

Réunion du système d'information économique et sociale des Nations Unies, organisée par le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques et les commissions régionales (New York, 15-17 juillet 1993).

Réunion du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) (Genève, 6-10 septembre 1993).

Réunion du projet Link, organisé par le Link Project Research Centre (Beijing, Chine, 13-18 septembre 1993).

iii) Coopération technique

Avec les pays du Marché commun du sud, dans l'organisation d'une banque de données pour la sous-région.

ALADI

Avec l'ALADI, dans la mise en place d'une base de données statistiques.

Amérique centrale

Avec les directions de statistique des pays d'Amérique centrale, quant à l'adoption du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH).

Argentine et Uruguay

Avec les gouvernements respectifs, dans l'organisation de systèmes informatisés appliqués aux données statistiques.

Colombie, El Salvador, Panama et Venezuela

Avec les gouvernements respectifs, en ce qui concerne les enquêtes sur les ménages, la mesure de la pauvreté et le recueil de l'information.

Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua

Avec les bureaux nationaux de statistique, les banques centrales et les douanes, dans l'élaboration de statistiques du commerce extérieur.

Brésil

Avec l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA), dans la réalisation d'une étude sur la mesure et l'analyse de la pauvreté.

Avec le Ministère des relations extérieures, dans l'étude de problèmes liés à l'intégration latino-américaine et dans la révision de la politique commerciale du Brésil dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Brésil et Mexique

Avec les gouvernements respectifs, dans l'entraînement de fonctionnaires gouvernementaux quant à l'utilisation d'indicateurs sociaux, dans le cadre du projet HOL/92/S08.

Equateur

Avec l'Institut national de statistique et des recensements, dans la mise à jour des cadres d'échantillonnage et la conception d'échantillons.

Honduras

Avec la Banque centrale, dans la modernisation et l'amélioration de la comptabilité nationale.

Mexique

Avec l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique, dans l'organisation d'un séminaire sur la pauvreté.

Panama

Avec la Direction des statistiques et des recensements, dans l'amélioration de la comptabilité nationale et la production de statistiques de base.

Pérou

Avec le Gouvernement, en ce qui concerne la Base régionale de données conjoncturelles.

République dominicaine

Avec le Gouvernement, en ce qui concerne la pauvreté.

Uruguay

Avec l'Institut national de statistique, en matière d'enquêtes sur les ménages, dans le cadre du projet CEPALC/BID/Uruguay "Programme d'amélioration des systèmes d'information socio-économique en Uruguay".

SOUS-PROGRAMME 11: TRANSPORT

Au cours de la période biennale 1992-1993, le Groupe des transports, responsable de l'exécution de ce sous-programme, a réalisé de nombreuses activités, dont la majeure partie a été consacrée à la mise en oeuvre de projets de coopération technique.

1992 a marqué l'achèvement du projet "Coopération technique entre pays latino-américains en matière de transport, de distribution, de commercialisation et de compétitivité des exportations", financé par le Gouvernement des Pays-Bas et qui a été couronné par un document intitulé Canales, cadenas, corredores y competitividad: un enfoque sistémico y su aplicación a seis productos latinoamericanos de exportación (série Cuadernos de la CEPAL, N° 70 (LC/G.1732-P)). Ce document contient une synthèse des résultats des études menées dans le cadre de ce projet et une description d'une méthodologie d'analyse globale des couloirs de commerce international.

En matière de transport urbain, le Groupe a publié le document "El efecto de los subsidios, la reglamentación y las diversas formas de propiedad en la calidad y eficacia operativa de los servicios del transporte urbano en América Latina" (LC/L.675), où sont résumées les études réalisées dans le cadre du projet "L'incidence des subventions et des différents systèmes de contrôle et d'organisation du transport en commun urbain en Amérique latine", financé par le Gouvernement allemand. Ce projet a également facilité la réalisation d'activités de coopération technique en la matière avec diverses municipalités d'Argentine, de Colombie, du Costa Rica, du Chili, d'Equateur et du Guatemala.

Un livre intitulé Caminos: un nuevo enfoque para la gestión y conservación de redes viales (LC/L.693) a été publié dans le cadre d'un troisième projet, "Coopération technique entre pays latino-américains et des Caraïbes en matière d'entretien des routes", également financé par le Gouvernement allemand. Ce livre a fait l'objet d'une très grande diffusion en Amérique latine et a servi de base à la réalisation de plus de 30 séminaires et réunions techniques dans la plupart des pays de la région.

De même, la publication d'une étude intitulée La reestructuración de empresas públicas: el caso de los puertos de América Latina y el Caribe (série Cuadernos de la CEPAL, N° 68 (LC/G.1691-P)) mérite d'être soulignée car elle a facilité la réalisation de missions de coopération technique quant à la façon de rationaliser l'activité portuaire dans 14 pays de la région. Cette publication a également fait l'objet d'un vif intérêt hors de la région, en particulier en Afrique.

Une assistance a été accordée à l'Argentine, la Bolivie, la Colombie, au Chili, à l'Equateur, au Paraguay, au Pérou, à l'Uruguay et au Venezuela dans les efforts que ces pays consentent pour institutionnaliser la Conférence des ministres des transports, des communications et des travaux publics du Pacte andin et des ministres des travaux publics et des transports des pays du cône sud.

Un symposium sur la restructuration et la privatisation des chemins de fer en Amérique latine, auquel ont participé diverses autorités gouvernementales et des sociétés de chemin de fer de la région ainsi que d'éminents spécialistes mondiaux en la matière, s'est tenu à Santiago du Chili, du 17 au 19 novembre 1992, dans le cadre de la dix-huitième Assemblée générale ordinaire de l'Association latino-américaine des chemins de fer et avec le soutien financier du Gouvernement allemand. Afin d'assurer la plus vaste diffusion des concepts exposés au cours de ce symposium, un document intitulé "Reestructuración y privatización de los ferrocarriles: resultados de un simposio" (LC/L.727) a été publié et distribué dans toute la région.

Un autre séminaire sur le transport multimodal en Amérique latine a été réalisé à Montevideo, du 21 au 23 juin 1993, avec la collaboration de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI).

Finalement, il faut signaler que le Boletín FAL sur la facilitation du commerce et du transport en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué d'être publié périodiquement au cours de la période biennale 1992-1993.

i) Documents

Boletín FAL (Boletín sobre facilitación del comercio y el transporte en América Latina y el Caribe), N°s. 93 au 100, 1992.

Boletín FAL (Boletín sobre facilitación del comercio y el transporte en América Latina y el Caribe), N°s. 101 au 108, 1993.

La reestructuración de empresas públicas: el caso de los puertos de América Latina y el Caribe, série Cuadernos de la CEPAL, N° 68 (LC/G.1691-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.9.

Canales, cadenas, corredores y competitividad: un enfoque sistémico y su aplicación a seis productos latinoamericanos de exportación, série Cuadernos de la CEPAL, N° 70 (LC/G.1732-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.14.

Report of the meeting of experts on the creation of intra-port competition in the Caribbean (Port of Spain, Trinidad and Tobago, 5 December 1991) (LC/G.1735).

Informe del seminario regional sobre aspectos institucionales del transporte colectivo en las ciudades latinoamericanas (Santiago de Chile, 13 al 15 de noviembre de 1991) (LC/L.671).

El efecto de los subsidios, la reglamentación y las diversas formas de propiedad en la calidad y eficacia operativa de los servicios del transporte urbano en América Latina (LC/L.675).

La cadena de distribución y la competitividad de las exportaciones latinoamericanas: las exportaciones de confecciones textiles de Colombia (LC/L.676).

Caminos: un nuevo enfoque para la gestión y conservación de redes viales (LC/L.693).

Reestructuración y privatización de los ferrocarriles: resultados de un simposio (LC/L.727).

Sistemas de información geográfica, cartografía automatizada y diseño asistido por computadora (LC/R.1121).

The transport systems of Latin American cities: how they might better serve the needs of the poor (LC/R.1174).

La Conferencia de Ministros de Transportes, Comunicaciones y Obras Públicas de América del Sur: antecedentes de su creación (LC/R.1202).

La desreglamentación del transporte autobusero urbano e interurbano: cómo funciona y cómo podría funcionar mejor (LC/R.1300/Rev.1).

Seminario regional sobre la normativa del transporte multimodal: Síntesis y conclusiones (LC/R.1324).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaires régionaux sur la conservation et la gestion des réseaux routiers (Santiago du Chili, 27 et 28 avril 1992; Mexico, 18 et 19 mai 1992).

Séminaire sur les aspects institutionnels du transport en commun urbain (Lima, 19-22 mai 1992).

Réunion extraordinaire de la Conférence des ministres des transports, des communications et des travaux publics d'Amérique du Sud, organisée avec le Ministère des transports et des télécommunications du Chili (Santiago du Chili, 27-29 mai 1992).

Séminaire sur la conservation et la gestion des réseaux routiers en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Chili, à El Salvador et en Uruguay (Cochabamba, 11 et 12 juin; Curitiba, 24 août; Brasilia, 26 août; San Salvador, 28 août; Bogotá, 14 et 15 septembre; Córdoba, 19 et 20 octobre; Buenos Aires, 21 et 22 octobre; Montevideo, 26 et 27 octobre; San José, 23 et 24 novembre; Viña del Mar, 3 décembre 1992).

Symposium sur la restructuration et la privatisation des chemins de fer en Amérique latine, organisé avec l'Association latino-américaine des chemins de fer (ALAF) et la Société des chemins de fer de l'Etat du Chili (Santiago du Chili, 17-19 novembre 1992).

Séminaires nationaux sur la conservation et la gestion des réseaux routiers en Argentine, au Brésil, en Equateur, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou, à Porto-Rico, en République dominicaine et au Venezuela (Tegucigalpa, 26 janvier 1993; Caracas, 29 janvier 1993; Lima, 24 et 25 février 1993; Managua, 18 mars 1993; Quito, 25 mars 1993; Guatemala, 30 mars 1993; San Salvador, 1er avril 1993; Asunción, 14 avril 1993; Tucumán, 6 mai 1993; Panama, 11 mai 1993; Saint-Domingue, 13 mai 1993; Rio de Janeiro, 28 juillet 1993; San Juan (Porto-Rico), 23 et 24 août 1993; Recife, 1er septembre 1993; Brasilia, 2 septembre 1993).

Séminaire sur le transport multimodal en Amérique latine, organisé avec l'ALADI (Montevideo, 21-23 juin 1993).

"Première réunion sur le commerce extérieur par voie maritime", organisée avec la Ligue maritime du Chili (Santiago du Chili, 10 et 11 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Exposé sur les changements structurels dans les systèmes portuaires en Amérique latine et leurs répercussions, lors du séminaire sur la modernisation et l'efficacité organisé par la Banque nationale de développement économique et social du Brésil et le port de Santos (Santos, Brésil, 3-5 février 1992).

Réunion d'un groupe d'experts de la CNUCED sur le transport multimodal (Genève, 9-13 mars 1992).

XIème Congrès de la Fédération latino-américaine et des Caraïbes des associations nationales de charge (ALACAT) (Carthagène, Colombie, 12-15 mai 1992).

Réunion sur le programme de transport routier de la Banque mondiale, organisée par la Banque mondiale (Washington, D.C., 8-12 juin 1992).

Présentation du document "The transport systems of Latin American cities: how they might better serve the needs of the poor" (LC/R.1174), à la Réunion consultative technique sur les transports, l'infrastructure et les services urbains, organisée par le Centre des Nations Unies pour le développement régional et l'Université de São Paulo (São Paulo, Brésil, 15-18 juin 1992).

Exposé sur la commercialisation des exportations et la compétitivité, lors d'un atelier organisé par l'Université des Amériques (Santiago du Chili, 14 juillet 1992).

XIIIème Réunion des Directeurs nationaux des douanes de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal (Saint-Domingue, 20-22 octobre 1992).

Septième réunion des ministres des transports, des communications et des travaux publics du Groupe andin (Caracas, 22-24 octobre 1992).

Symposium sur les politiques de transport maritime au sein du Groupe andin et de la Communauté européenne, organisé par le Conseil de l'Accord de Carthagène et la Communauté économique européenne (Caracas, 27-29 octobre 1992).

Exposé sur le transport multimodal durant le séminaire "Cinq siècles après la découverte de l'Amérique: le Chili et l'ère du Pacifique", organisé par la Ligue maritime du Chili (Valparaíso, Chili, 29 et 30 octobre 1992).

Exposé sur le transport multimodal durant le séminaire "Le transport comme facteur essentiel du commerce", organisé par l'ALADI et la Municipalité de la ville de Buenos Aires (Buenos Aires, 3 et 4 novembre 1992).

Sixième réunion du Réseau opérationnel de coopération régionale entre les autorités maritimes d'Amérique du Sud, du Mexique et du Panama (ROCRAM) (Viña del Mar, Chili, 4 novembre 1992).

XIXème Réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du cône sud et première réunion ordinaire de la Conférence des ministres des transports, des communications et des travaux publics de l'Amérique du Sud (Punta del Este, Uruguay, 9-14 novembre 1992).

Séminaire "Port d'Arica: ses projections en matière de commerce international", organisé par l'Intendance de la 1ère région du Chili (Arica, Chili, 9-12 décembre 1992).

Congrès argentin sur les routes et le transport (Buenos Aires, 10 et 11 décembre 1992).

Présentations sur la conservation et la gestion des réseaux routiers aux réunions suivantes:

Forum sur la conservation des routes, organisé par le Ministère des travaux publics du Chili (Santiago du Chili, 10 novembre 1992).

Conférence internationale sur l'infrastructure routière pour l'Amérique centrale, organisée par le Programme pour le transport routier (PROVIAL) de la Banque mondiale (San Pedro Sula, Honduras, 18 et 19 novembre 1992).

Réunion annuelle des Départements d'Etat des routes du Brésil (Recife, Brésil, 25 novembre 1992).

Séminaire international "Vingt-cinq ans de chemins vicinaux au Mexique" (Zacatecas, Mexique, 25 et 26 novembre 1992).

Conférence internationale sur l'infrastructure routière pour les Caraïbes anglophones, organisée par le programme PROVIAL de la Banque mondiale (Kingston, 30 novembre-1er décembre 1992).

Séminaire sur les politiques de libéralisation du transport, organisé par l'Université Inca Garcilaso de la Vega (Lima, 14 et 15 avril 1993).

Séminaire sur les politiques de réglementation du transport aérien, organisé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) (Quito, 19-23 avril 1993).

XXIème Conférence internationale biennale de l'Association internationale de coordination de la manipulation des chargements (Miami, 3-7 mai 1993).

XIIème Congrès de la Fédération latino-américaine et des Caraïbes des associations nationales de charge (ALACAT) (Santiago du Chili, 23-26 mai 1993).

Séminaire "The challenge of the Third-Generation Port", organisé par la CNUCED (Buenos Aires, 19-21 juillet 1993).

Séminaire "Présence du Chili dans le Pacifique", organisé par le Centre d'études stratégiques de la marine chilienne (Valparaíso, Chili, 29 juillet 1993).

Réunion nationale des associations de camionneurs du Chili (Santiago du Chili, 7 avril 1993).

Séminaire national sur la conservation des chemins, organisé par le Service national des chemins de Bolivie et la Confédération bolivienne des transporteurs (La Paz, 14 avril 1993).

Conférence nationale d'avocats en droit public de l'Argentine (Córdoba, 4 juin 1993).

Conférences nationales sur l'infrastructure routière, organisées par le programme PROVIAL de la Banque mondiale (Tegucigalpa, 23-25 juin 1993; San José, 4-6 août 1993; Lima, 17-19 novembre 1993).

Conférences internationales sur l'infrastructure routière, organisées par le programme d'entretien routier (PROVIAL) de la Banque mondiale (São Paulo, Brésil, 27 juillet 1993; Popayán, Colombie, 9-13 août 1993).

XVIIIème Congrès national du transport, organisé par l'Association des transporteurs de Colombie (Cali, Colombie, 20 août 1993).

Réunion annuelle de l'Institut panaméricain des routes (Santiago du Chili, 22 septembre 1993).

Séminaire sur la gestion de l'infrastructure, organisé par l'Université catholique du Chili (Santiago du Chili, 29 et 30 septembre 1993).

iii) Coopération technique

Organismes d'intégration

Avec l'ALADI, sur les politiques sectorielles en matière de transport.

Avec le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, sur l'organisation de sociétés de transport en commun urbain.

Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, République dominicaine

Avec les gouvernements respectifs, sur la privatisation et la restructuration des ports.

Argentine, Bolivie, Brésil, Chili et Pérou

Avec les autorités municipales et régionales, sur l'intégration physique.

Argentine et Chili

Avec les ministères des relations extérieures, sur les aspects du transport ayant une incidence sur l'intégration physique.

Bolivie et Chili

Avec les organismes nationaux de chemins de fer, sur un système d'information permettant le suivi du chargement.

Colombie, Equateur, Pérou, Uruguay

Avec les gouvernements respectifs, quant aux dispositions institutionnelles requises pour faciliter la participation du secteur privé à la prestation de services portuaires.

Argentine

Avec le gouvernement, sur la participation du secteur privé à la restructuration des ports et sur le rôle que le Ministère de l'économie et des travaux et services publics serait appelé à jouer dans un secteur du transport moins réglementé et privatisé, ainsi que sur les systèmes d'information permettant à l'Administration générale des ports d'assurer le contrôle des navires.

Avec le gouvernement de la province de Neuquén, sur la restructuration du transport de passagers par bus.

Bolivie

Avec le Gouvernement, quant aux dispositions institutionnelles requises pour faciliter la participation du secteur privé à la prestation de services portuaires, dans le cadre du projet du PNUD sur les couloirs interocéaniques pour le commerce extérieur de la Bolivie, ainsi que sur le transport multimodal.

Brésil

Avec le gouvernement de l'Etat de Parana, pour l'étude d'un projet de contrat de conservation du réseau routier.

Avec des chefs d'entreprises de transport intramunicipal et intermunicipal, sur certains aspects institutionnels du transport de passagers.

Avec des spécialistes en droit, quant aux réformes constitutionnelles et juridiques nécessaires à la création de fonds de conservation des routes.

Colombie

Avec la Municipalité d'Ibagué et la Société colombienne de planification, sur certains aspects institutionnels du transport en commun urbain.

Costa Rica

Avec le gouvernement, sur certains aspects institutionnels du transport en commun urbain.

Chili

Avec le secteur portuaire privé, sur la privatisation et la restructuration des ports.

Avec la Municipalité de Temuco, sur la restructuration du transport de passagers par bus.

Avec l'Université de Valparaíso, sur la privatisation des sociétés publiques de transport.

Equateur

Avec la Municipalité de Quito, sur certains aspects institutionnels du transport en commun urbain.

Guatemala

Avec la Municipalité de la ville de Guatemala, sur certains aspects réglementaires du transport en commun urbain.

Pérou

Avec le gouvernement, sur l'organisation de la réunion d'experts préparatoire de la XIXème Réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du cône sud.

Uruguay

Avec le gouvernement, sur le transport et ses répercussions sur le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et l'utilisation de l'informatique pour permettre un meilleur contrôle des navires de la part de la Préfecture nationale navale.

Venezuela

Avec le gouvernement, dans le cadre du projet VEN/91/012 du PNUD, "Programme de préinvestissement en matière de transport", et sur les dispositions institutionnelles requises pour faciliter la participation du secteur privé dans la prestation de services portuaires.

SOUS-PROGRAMME 12: ACTIVITES SOUS-REGIONALES AU MEXIQUE ET EN AMERIQUE CENTRALE

Ce sous-programme, qui relève du Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique, comprend les activités menées à Cuba, en Haïti, dans les pays d'Amérique centrale, au Mexique et en République dominicaine. L'un de ses objectifs prioritaires est la consolidation du processus d'intégration économique entre les pays d'Amérique centrale et le soutien des efforts consentis par les différents gouvernements pour relancer et moderniser leurs économies, moyennant la formulation de nouveaux principes directeurs pour le développement de la sous-région qui mettent l'accent sur la transformation du processus de production et l'amélioration des niveaux d'équité. Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir disposer d'une information opportune, complète et systématique concernant les tendances économiques, sociales et environnementales et d'étudier les répercussions, sur les économies de la région, de l'évolution mondiale en matière de commerce, de réaménagement industriel et de mondialisation.

Au cours de la période envisagée dans ce rapport, les efforts ont été, en grande partie, consacrés à l'étude de l'évolution économique des 10 pays de la sous-région en 1991. Le Bureau a également amorcé un processus de réflexion sur les possibilités de développement de l'Amérique centrale dans les années 90. A cet effet, il a fallu procéder à une étude détaillée des politiques de stabilisation et d'ajustement appliquées dans la sous-région dans les années 80. Les résultats de cette étude ont été présentés à des réunions d'experts. Le Bureau a continué de suivre l'évolution du processus d'intégration en Amérique centrale et a étudié les multiples engagements et les options stratégiques de l'Amérique centrale dans ses négociations commerciales. Ces études ont été présentées aux deux réunions des ministres aux affaires économiques des gouvernements d'Amérique centrale.

Afin de contribuer à la modernisation du secteur des manufactures, le Bureau a mis au point des profils de projets et des études sur la formation de capital dans certains pays d'Amérique centrale, avec le concours financier de la Banque interaméricaine de développement et le soutien de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE). Il a également élaboré une étude du financement de la micro-entreprise par le biais des organisations non gouvernementales et repéré de nouvelles initiatives d'investissement susceptibles de contribuer à la relance du secteur industriel. Le Bureau a également collaboré à l'examen et à la formulation de méthodologies visant à évaluer le panorama économique international et son incidence sur la région.

Dans le cadre d'un projet parrainé par le Gouvernement italien et visant à renforcer la coopération internationale dans la région, une banque de projets d'investissement et de coopération a été mise en place pour les pays d'Amérique centrale.

Sur la demande du Gouvernement du Nicaragua, le Bureau a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans l'évaluation des dommages causés par l'éruption du Volcan Cerro Negro et ensuite par le raz-de-marée qui toucha le pays.

A la demande du Secrétaire général, le Bureau a également analysé les incidences financières des accords de paix à El Salvador et leurs répercussions sur le programme de stabilisation économique.

Etant donné la priorité accordée par les gouvernements de la sous-région aux relations économiques entre le Mexique et l'Amérique centrale, diverses études en la matière ont été élaborées et des services de coopération ont été prêtés aux pays dans les négociations qu'ils mènent pour resserrer leurs liens

commerciaux. C'est ainsi qu'une assistance a été prêtée à la Réunion des Vice-Ministres de l'économie d'Amérique centrale et du Mexique. Plusieurs séminaires ont été organisés sur les répercussions de l'Accord de libre-échange nord-américain et le Gouvernement de Cuba a fait l'objet de services consultatifs en matière d'accords de libre-échange.

Plusieurs études et séminaires sur les négociations commerciales des pays d'Amérique centrale dans les négociations d'Uruguay de l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont été réalisés dans le cadre d'un projet avec le PNUD et mené conjointement avec la CNUCED.

A la demande des gouvernements, que préoccupe la chute des prix internationaux de certaines exportations traditionnelles, le Bureau a établi plusieurs rapports sur les tendances récentes de ce type de commerce et leurs répercussions économiques en Amérique centrale.

Dans le cadre d'un projet financé par l'Allemagne, on a étudié les possibilités de culture de plantes médicinales et leur industrialisation dans la région.

Plusieurs études abordant divers aspects de l'agriculture mexicaine ont été menées dans le cadre d'un projet de coopération technique avec le Secrétariat de l'agriculture et des ressources en eau (SARH) du Mexique. Outre le fait d'évaluer les effets de l'ouverture commerciale dans le secteur agricole, ces travaux ont permis d'analyser de nouveaux modes d'organisation de la production et l'application de politiques publiques différenciées.

En matière de développement social, le Bureau sous-régional a accordé la priorité à l'étude de l'incorporation des femmes aux processus de transformation de la production, en particulier dans le cas du Mexique. D'autres recherches ont été effectuées quant à la situation et aux politiques du secteur santé en Amérique centrale.

Un aspect saillant des activités menées au cours de cette période a été le soutien apporté à l'intégration électrique des pays d'Amérique centrale. Plusieurs documents ont abordé la crise énergétique, les possibilités d'économiser l'énergie et l'interconnexion électrique. Le Bureau a élaboré le cadre de référence d'un projet d'interconnexion électrique entre le Guatemala et le Mexique et a achevé la phase de conception du mécanisme de déconnexion des systèmes interconnectés d'El Salvador et du Guatemala. Un colloque sur l'intégration électrique a été organisé à Acapulco (Mexique). Diverses propositions pour l'approvisionnement en hydrocarbures ont été élaborées avec le concours de l'Organisation latino-américaine de l'énergie. Dans tous les domaines mentionnés, le Bureau a fourni une assistance technique aux pays d'Amérique centrale. Il a également collaboré avec le Mexique dans la réalisation d'un colloque sur l'échange de données d'expérience en matière d'économies et d'utilisation rationnelle de l'énergie, avec la participation de fonctionnaires gouvernementaux de pays centraméricains. Plusieurs profils et études de projets d'interconnexion électrique ont été mis au point dans le cadre d'un projet réalisé avec la Banque mondiale et avec le concours du PNUD. Le Bureau sous-régional a continué de servir de secrétariat du Groupe régional centraméricain de l'interconnexion électrique (GRIE). Un autre problème sur lequel s'est penché le Bureau sous-régional est celui de l'approvisionnement d'hydrocarbures pour la génération d'électricité: on a envisagé les possibilités de privatiser certains services du sous-secteur de l'électricité et d'homogénéiser les spécifications des dérivés du pétrole. Une étude sur la libéralisation du commerce des hydrocarbures a été réalisée avec la collaboration de l'Office allemand de coopération (GTZ) et a servi de base aux discussions d'un séminaire atelier tenu à Tegucigalpa (Honduras). Parmi les activités de coopération technique, l'essentiel a été l'appui fourni aux

sociétés d'électricité quant à un simulateur de fonctionnement coordonné des systèmes électriques d'Amérique centrale.

Le Bureau sous-régional a collaboré avec la BID dans la préparation d'une étude sur les difficultés du sous-secteur de l'électricité en Amérique centrale; de plus, il a élaboré diverses propositions viables et de profils de projets de type régional visant à résoudre les problèmes d'approvisionnement en énergie qui freinent le développement économique de la région.

Ci-après figure la description des produits élaborés et des travaux menés dans le cadre de ce sous-programme, par domaine de compétence, à savoir: développement économique, développement social, commerce international, alimentation et agriculture, développement industriel et énergie.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

i) Documents

México: situación económica de 1990 (LC/MEX/L.178).

México: diagnóstico económico del Estado de Hidalgo (LC/MEX/L.194); Anexo estadístico (LC/MEX/L.194/Add.1).

Evolución económica durante 1991: Centroamérica (LC/MEX/L.193); República Dominicana (LC/MEX/L.195); Nicaragua (LC/MEX/L.196); Costa Rica (LC/MEX/L.197); Panamá (LC/MEX/L.198); Guatemala (LC/MEX/L.199); El Salvador (LC/MEX/L.200); México (LC/MEX/L.202); Honduras (LC/MEX/L.206); Haití (LC/MEX/R.359/Rev.1); Cuba (LC/MEX/R.360/Rev.2).

Criterios para la asignación de recursos de inversión en Centroamérica (LC/MEX/L.203).[1] *

Elementos para seleccionar y jerarquizar proyectos de inversión en Centroamérica (LC/MEX/L.204).[1]

México: panorama económico, 1992 (LC/MEX/L.208).

Centroamérica: evolución económica desde la posguerra hasta fines de los años setenta (LC/MEX/L.211).

Notas sobre el trasfondo histórico del desarrollo centroamericano (LC/MEX/L.212).

Centroamérica: el camino de los noventa (LC/MEX/L.223).

Evolución económica durante 1992: Centroamérica (LC/MEX/L.228). México (LC/MEX/L.231); República Dominicana (LC/MEX/L.234); Honduras (LC/MEX/L.235); Guatemala (LC/MEX/L.237); Panamá (LC/MEX/L.238); Nicaragua (LC/MEX/L.239); El Salvador (LC/MEX/L.240); Costa Rica (LC/MEX/L.241); Cuba (LC/MEX/R.415); Haití (LC/MEX/R.416).

---

* Les numéros renvoient aux projets énumérés à la fin de ce rapport.

Informe del seminario de expertos ad hoc sobre la estrategia de desarrollo de Centroamérica en los años noventa (México, D.F., 12 y 13 de septiembre de 1991) (LC/MEX/R.339(SEM.47/4)).

Istmo Centroamericano: el carácter de la crisis económica, los desafíos que plantea y la solidaridad internacional que demanda (LC/MEX/R.371).

La crisis en Centroamérica: orígenes, alcances y consecuencias (LC/MEX/R.372).

Centroamérica: las políticas de estabilización y ajuste estructural en los ochenta (LC/MEX/R.383).

Centroamérica: el camino de los noventa (Resumen) (LC/MEX/R.388).

Centroamérica: la política fiscal en el marco de la transformación productiva con equidad (LC/MEX/R.396).

Directorio de organizaciones no gubernamentales que financian la microempresa centroamericana (LC/MEX/R.406).[1]

La economía salvadoreña en el proceso de consolidación de la paz (LC/MEX/R.414/Rev.1).

Coordinación de políticas macroeconómicas en Centroamérica (LC/MEX/R.419).

Alternativas de financiamiento a la microempresa por medio de organizaciones no gubernamentales (LC/MEX/R.423).[1]

Programa de cooperación Italia-Nicaragua (LC/MEX/R.426).

Nicaragua: un análisis sectorial. Principales políticas y programas. Perspectivas de cooperación (LC/MEX/R.427).

Guatemala: programas sectoriales de inversión (LC/MEX/R.428).

Análisis de programa de inversiones de Guatemala (LC/MEX/R.429).

Informe del seminario sobre situación y perspectivas de la economía centroamericana (LC/MEX/R.432(SEM.53/3)).

Programa de cooperación Italia-Nicaragua. Propuesta preliminar 1992-1994 (LC/MEX/R.435).

Perspectivas económicas de Centroamérica en el corto plazo (LC/MEX/R.444).

Los servicios en los esquemas de integración: algunas consideraciones y opciones para Centroamérica (LC/MEX/R.448(SEM.61/2)).

El contenido de los acuerdos de integración centroamericana y del protocolo de Guatemala suscrito por los presidentes en 1993 (LC/MEX/R.449).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Réunion de producteurs et de chefs d'entreprises d'agrumes d'Amérique centrale (San José, 7 et 8 mai 1992).[1]

Séminaire sur la situation et les perspectives de l'économie centraméricaine (Guatemala, 22 et 23 février 1993).

Séminaire-atelier sur l'environnement économique de l'Amérique centrale (Tegucigalpa, 18 juin 1993).[1]

Séminaire sur la conjoncture économique en Amérique centrale (Tegucigalpa, 22 et 23 juillet 1993).[1]

Participation à d'autres réunions et conférences

Atelier de discussion sur le commerce intraindustriel et intrasociété Mexique-Etats-Unis, organisé par l'Institute of Developing Economies (Tokyo, 2 février-3 mars 1992).[1]

Atelier sur le développement du secteur privé en Amérique centrale, organisé par la Fédération d'organismes privés d'Amérique centrale et du Panama (FEDEPRICAP) (San José, 24 mars 1992).[1]

Troisième Congrès du Collège de professionnels en sciences économiques "Wilburg Jiménez Castro" (San José, 25 mars 1992).[1]

Rencontre sur le processus de modernisation de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) (Tegucigalpa, 28 mars 1992).[1]

Convention annuelle de l'Association d'études internationales (Atlanta, Etats-Unis), 3 avril 1992).[1]

Réunion de travail pour élaborer le rapport sur le secteur industriel de l'Amérique centrale, préparée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) (Guatemala, 22 avril 1992).[1]

Réunion sur la comptabilité nationale et la méthodologie de calcul du capital social du Conseil monétaire d'Amérique centrale (Tegucigalpa, 20 mai 1992).

Séminaire sur l'utilisation de l'information macro-économique pour améliorer la direction et la gestion des entreprises (Guatemala, 13-15 juillet 1992).

Séminaire sur la comptabilité nationale, organisé par l'Institut de statistique, de géographie et d'informatique (Aguascalientes, Mexique, 2-15 août 1992).

Réunion de travail pour élaborer le rapport sectoriel sur la modernisation des secteurs productifs (Guatemala, 20 et 21 août 1992).

Réunion du Groupe des dix (G-10)** sur les systèmes d'information en matière de commerce, d'investissement et de recherche documentaire (Guatemala, 30 septembre 1992).

Premier séminaire latino-américain d'organisations non gouvernementales (Acapulco, Mexique, 4 novembre 1992).

Septième congrès centraméricain de spécialistes en sciences économiques, organisé par le Collège de professionnels des sciences économiques d'El Salvador (San Salvador, 13 novembre 1992).

Réunion de la Commission sud sur la dette extérieure, organisée par le South Center (Djakarta, Indonésie, 27 novembre-6 décembre 1992).[1]

Séminaire sur la comparaison analytique de modèles de développement des pays d'Amérique latine et d'Europe (Montevideo, 30 novembre-5 décembre 1992).

Séminaire-atelier "Vers un développement durable et équitable en Amérique centrale: la modernisation économique et sociale et le rôle des réformes institutionnelles", organisé par le Secrétariat général du Conseil national de planification économique (Guatemala, 13 et 14 janvier 1993).

Programme de maîtrise sur le développement urbain, organisé par le Colegio de México (Mexico, 26 janvier 1993).

Réunion des ministres aux affaires économiques des pays d'Amérique centrale, organisée par la Banque centrale du Honduras (Roatán, Honduras, 5 et 6 février 1993).

Séminaire sur les modalités, les caractéristiques de fonctionnement et l'acheminement des ressources des organisations internationales pour l'Amérique centrale, organisé par l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP) (Managua, 11 février 1993).

Deuxième réunion du groupe d'experts sur la dette, organisée par le South Centre et le Gouvernement de l'Indonésie (Djakarta, Indonésie, 16-17 février 1993).[1]

Séminaire international sur la micro-entreprise et la petite et moyenne entreprise face à la mondialisation, organisé par la Nacional Financiera, l'Université nationale autonome du Mexique, la BID, la Banque nationale du commerce extérieur et l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement (Mexico, 1er-5 mars 1993).[1]

** Composé de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), du Comité de soutien du développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), du Conseil régional de coopération agricole pour l'Amérique centrale, le Mexique, le Panama et la République dominicaine (CORECA) et son secrétariat de coordination, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Fédération de chambres de commerce et associations industrielles en Amérique centrale (FECAICA), la Fédération d'organismes privés d'Amérique centrale et du Panama (FEDEPRICAP), l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP), l'Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle (ICAITI), l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP) et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA).

Deuxième séance plénière de la Commission de coordination du développement de l'Amérique centrale (Guatemala, 5 mars 1993).

Cinquième réunion des ministères de l'économie d'Amérique centrale (San José, 23 et 24 avril 1993).

Séminaire sur la coordination et la convergence macro-économique et l'intégration des systèmes financiers, organisé par le Conseil monétaire d'Amérique centrale et la BID (San José, 20 et 21 mai 1993).

Conférence sur la libéralisation du commerce dans l'hémisphère occidental, organisée par la BID (Santiago du Chili, 24 et 25 mai 1993).

Séminaire sur l'intégration et le régionalisme en Amérique centrale, organisé par la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO) (San Salvador, 25 mai 1993).

Séminaire sur la protection du consommateur et les économies de marché, organisé par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce du Costa Rica (San José, 1er et 2 juillet 1993).

Séminaire international sur l'accord de complémentarité économique Mexique-Amérique centrale, organisé par la FLACSO (San Salvador, 5 et 6 juillet 1993).[1]

Séminaire sur la rénovation des politiques gouvernementales en Amérique latine et en particulier, sur la viabilité d'une option néo-libérale, organisé par la Fondation Jean Jaurès/France et l'Institut d'études sociales économiques/Uruguay (Montevideo, 18-20 juillet 1993).

Séminaire sur la reformulation du rôle de l'Etat dans l'évolution du développement économique et social, organisé par l'Institut national de sciences administratives (Toluca, Mexique, 28 et 29 juillet 1993).

Quatrième réunion du Comité multilatéral de direction du Groupe consultatif régional pour l'Amérique centrale, organisée par la BID (San Salvador, 23 juillet 1993).

Colloque sur la coopération et les mesures optionnelles d'ajustement, dans le cadre de la douzième réunion de la Coordination régionale de la concertation centraméricaine d'organismes de développement (San Salvador, 20 septembre 1993).

Séminaire régional sur l'intégration centraméricaine, organisé par l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP) (Tegucigalpa, 23 et 24 septembre 1993).

Séminaire interne sur les réformes économiques, organisé par le Gouvernement de Cuba et le PNUD (La Havane, 25-27 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA)

Avec le SIECA et la représentation du PNUD au Guatemala, dans la formulation d'un projet de soutien de l'intégration économique et du développement régional, dans le cadre des sommets de présidents et des réunions de ministres d'Amérique centrale.

Dans l'élaboration de documents sectoriels pour le Programme régional d'appui au développement et à l'intégration de l'Amérique centrale (PRADIC).

Dans la préparation d'une étude sur la modernisation des secteurs productifs en Amérique centrale.

El Salvador

Avec le Gouvernement, dans la formulation du Plan de reconstruction nationale, moyennant la participation à la mission effectuée avec d'autres organismes du système des Nations Unies.

Avec les chefs d'entreprises des secteurs textile et de la confection, dans la définition de deux profils d'investissement visant à l'intégration productive de ces deux sous-secteurs.[1]

Avec la mission des Nations Unies envoyée à ce pays, dans l'élaboration d'un document sur les répercussions financières des engagements de paix dans le pays et leurs effets sur la stabilisation de l'économie.

Guatemala

Avec le Ministère de l'économie et la Commission technique opérationnelle, dans le domaine des relations économiques entre le Mexique et le Guatemala.

Avec le Congrès national, en ce qui concerne les problèmes sociaux à résoudre au Guatemala.

Honduras

Avec l'Association de "maquiladores", en ce qui concerne un projet d'intégration des secteurs textile et de la confection.[1]

Avec la Banque centraméricaine d'intégration économique, moyennant des activités de formation en matière de gestion des modèles macro-économiques.

Nicaragua

Avec le Ministère de la coopération extérieure, dans la préparation des documents de base du nouveau programme de coopération entre l'Italie et le Nicaragua.[2]

Avec le Gouvernement, dans l'élaboration de l'étude intitulée "Nicaragua: une économie en transition".

République dominicaine

Avec la Banque centrale, en matière de politiques macro-économiques.

Avec le Secrétariat technique de la Présidence de la République, en matière de planification et de développement national.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

i) Documents

Bases para la transformación productiva y generación de ingresos de la población pobre de los países del Istmo Centroamericano (LC/MEX/G.3/Rev.2).

Efectos económicos de la erupción del Volcán Cerro Negro en Nicaragua (LC/MEX/L.187/Rev.1).

Indicadores sociales básicos de la subregión norte de América Latina y el Caribe, 1980-1990 (LC/MEX/L.190 et Corr.1).

El maremoto de septiembre de 1992 en Nicaragua y su efecto sobre el desarrollo (LC/MEX/L.209; LC/L.708).

Indicadores sociales básicos de la subregión norte de América Latina y el Caribe, 1950-1992 (LC/MEX/L.229).

Capacitación y educación como estrategia de reactivación económica del Istmo Centroamericano (LC/MEX/R.374).

El trabajo femenino en México en el marco de la transformación productiva con equidad (LC/MEX/R.407).

Salud, equidad y capital humano en el Istmo Centroamericano (LC/MEX/R.442).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Réunion sur la santé, l'équité et le capital humain en Amérique centrale (Mexico, 25 et 26 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Table ronde interinstitutions sur le thème "Genre et développement", organisée par le PNUD (Mexico, 11-24 mars 1992).

Séminaire sur les femmes chefs de famille et la pauvreté, organisé par le Conseil de la population (Nations Unies), le Département de croissance et de développement de l'Institut national de périnatologie et le Colegio de México (Mexico, 26 mars 1992).

Séminaire sur la femme et la sécurité sociale, organisé par le Centre interaméricain d'études de la sécurité sociale (CIESS) (Mexico, 13 juillet 1992).

Atelier international "Pauvreté: définitions, concepts et méthodologie pour la mesurer", organisé par l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI) (Aguascalientes, Mexique, 22 juillet 1992).

Séminaire "Gouvernement et société: politiques régionales pour la femme (Amérique centrale et Mexique)", organisé par la FLACSO (Mexico, 31 juillet 1992).

Réunion entre organismes des Nations Unies des centres de coordination chargés du thème de la femme afin de définir le programme d'activités de 1993 (Mexico, 16 février 1993).

Deuxième atelier international "Pauvreté: définitions, concepts et méthodologie pour la mesurer", organisé par l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI) (Aguascalientes, Mexique, 29 mars 1993).

Réunion sur la coopération technique en matière de santé et de développement, effectuée par l'Organisation mondiale de la santé (San José, 14 et 15 juin 1993).

Deuxième réunion du Réseau pour l'Amérique latine et les Caraïbes de bureaux gouvernementaux de la femme (Panama, 19-22 juillet 1993).

iii) Coopération technique

El Salvador

Avec le Ministère de la planification et de la coordination du développement économique et social, dans l'utilisation des enquêtes sur les ménages.

Mexique

Avec le Programme national de solidarité, sur le rôle des fonds de solidarité dans le cadre d'une approche intégrée d'équité et de transformation du processus de production en vue d'un éventuel projet commun comprenant l'Uruguay et la Bolivie.

Nicaragua

Avec le Gouvernement, conjointement avec la mission du siège des Nations Unies, pour évaluer les dommages causés par l'éruption du volcan Cerro Negro et, plus tard, par le raz-de-marée.

COMMERCE INTERNATIONAL

i) Documents

Relaciones económicas entre Centroamérica y México: notas sobre el seguimiento de los acuerdos de Tuxtla (LC/MEX/L.175).

Relaciones económicas entre Centroamérica y México. Nota de la Secretaría (LC/MEX/L.176).

Evolución de las relaciones económicas entre Centroamérica y México. Información estadística (LC/MEX/L.177).

Informe de la vigésimosegunda reunión de la Comisión Interinstitucional para el Cumplimiento de las Decisiones del Comité de Cooperación Económica del Istmo Centroamericano (Guatemala, 28 de mayo de 1990) (LC/MEX/L.179).

Informe de la vigésimocuarta reunión de la Comisión Interinstitucional para el Cumplimiento de las Decisiones del Comité de Cooperación Económica del Istmo Centroamericano (México, D.F., 4 y 5 de noviembre de 1991) (LC/MEX/L.180).

Perfil de la integración centroamericana (LC/MEX/L.207).

Evolución de la integración centroamericana en 1991 (LC/MEX/L.214).

Evolución de la integración centroamericana en 1992 (LC/MEX/L.225).

Opciones para una estrategia de negociaciones comerciales externas de Centroamérica (LC/MEX/L.232).

La integración centroamericana frente a múltiples compromisos de negociación comercial (LC/MEX/L.233).

Informe del seminario sobre las relaciones económicas México-Centroamérica (LC/MEX/R.337 (SEM.49/4)).

Evolución del proceso de integración centroamericano: balance preliminar, 1991 (LC/MEX/R.340).

Perfil de la integración centroamericana (LC/MEX/R.341).

Integración centroamericana: recopilación de documentos básicos y de las declaraciones presidenciales (LC/MEX/R.343).

Elementos para el avance en las negociaciones México-Centroamérica (LC/MEX/R.355).

La integración centroamericana frente a múltiples compromisos de negociación comercial (LC/MEX/R.377).

Evolución de la integración centroamericana en 1992. Estado de avance (LC/MEX/R.381).

Informe del seminario sobre implicaciones del Tratado de Libre Comercio de Norteamérica (TLC) para Centroamérica (LC/MEX/R.395).

Opciones para una estrategia de negociaciones comerciales externas de Centroamérica (LC/MEX/R.400).

Las opciones de Centroamérica en sus relaciones comerciales con los Estados Unidos: algunos elementos a ser considerados (LC/MEX/R.405).

Integración centroamericana: documentos básicos, 1934-1992 (LC/MEX/R.424).

Integración centroamericana: declaraciones presidenciales (Diálogo de Esquipulas 1986-1992) (LC/MEX/R.425).

Dinamismo de las exportaciones centroamericanas: la experiencia de la década de los ochenta (LC/MEX/R.445).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Réunion des vice-ministres de l'économie d'Amérique centrale sur le Programme de libéralisation commerciale de l'Accord de complémentarité économique avec le Mexique (Mexico, 30 mars 1992).

Séminaire sur les retombées de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en Amérique centrale (Mexico, 24-26 février 1993).[3]

Séminaire sur les négociations commerciales (Antigua, Guatemala, 28-29 juin 1993).[3]

Séminaire sur les accords de libre-échange et les tendances du commerce international (La Havane, 28 juin-2 juillet 1993).

Séminaire "La négociation commerciale internationale: défis et possibilités pour le négociateur centraméricain" (Antigua, Guatemala, 11-15 juillet 1993).[3]

Réunion de coordination du groupe de négociateurs, dans le cadre du projet CAM/90/008 (Guatemala, 16 septembre 1993).[3]

Réunion de techniciens agricoles et de négociateurs auprès du GATT (Guatemala, 23 et 24 septembre 1993).[3]

Réunion d'experts sur l'évaluation du processus d'intégration économique de l'Amérique centrale (Guatemala, 20 et 30 novembre et 1er décembre 1993).[3]

Participation à d'autres réunions et conférences

Séminaire sur les négociations d'Uruguay du GATT, organisé par le Centre for Applied Studies in International Relations (Genève, 7-22 mars 1992).[3]

Réunion du Groupe des dix, convoquée par le SIECA pour examiner les programmes d'activités des institutions membres du Groupe et les mécanismes de coordination nécessaires à la mise en oeuvre de l'Action prioritaire de la Communauté économique de l'Amérique centrale (Guatemala, 29 et 30 avril 1992).

Douzième Sommet des présidents d'Amérique centrale (Managua, 4 et 5 juin 1992).

Troisième réunion des vice-ministres responsables de l'intégration économique centraméricaine et du développement régional (Guatemala, 18 juin 1992).

Séminaire sur les statistiques du commerce extérieur en Amérique centrale, organisé par le Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD) (Guatemala, 8 septembre 1992).

Deuxième Congrès international d'étudiants en commerce international du Mexique (Guanajuato, Mexique, 5 octobre 1992).

Treizième Sommet des présidents d'Amérique centrale (Panama, 9-11 décembre 1992).

Séminaire sur les répercussions macro-économiques des catastrophes naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes, organisé par la Regional Science Association International (Houston, Texas, 12 et 13 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Amérique centrale

Avec les vice-ministres d'économie, en ce qui concerne les négociations entre le Mexique et l'Amérique centrale.

République dominicaine

Avec le Ministère de l'économie, en ce qui concerne l'intégration au sein de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

iv) Formation et bourses

Exposé sur le thème "Développement économique de l'Amérique latine, crise économique, santé et sécurité sociale", dans le cadre d'un cours d'économie de la santé organisé par le Centre interaméricain d'études de la sécurité sociale et l'Institut national de santé publique du Mexique (Mexico, 27 avril-15 mai 1992).

ALIMENTATION ET AGRICULTURE

i) Documents

Tendencias recientes de los precios internacionales de los productos tradicionales de exportación de Centroamérica y principales repercusiones económicas (LC/MEX/L.186).

Centroamérica: productos tradicionales de exportación. Situación y perspectivas (LC/MEX/L.221).

Centroamérica: la producción de los recursos forestales y el medio ambiente con la modernización de actividades productivas (LC/MEX/L.224).

Informe del seminario sobre fomento de la producción de plantas medicinales y su industrialización en Centroamérica (LC/MEX/L.226(SEM.5/3)).[5]

Centroamérica: la producción de medicamentos fitoterapéuticos y de materias primas agrícolas para la industria farmacéutica (LC/MEX/L.227).[5]

Los granos básicos en Centroamérica durante los años ochenta: balance y perspectivas (LC/MEX/R.368).

Centroamérica: productos tradicionales de exportación. Situación y perspectivas (LC/MEX/R.373).

Centroamérica: transformación productiva de la actividad ganadera para la conservación de recursos forestales y el medio ambiente (LC/MEX/R.384).

Los subsidios vía precios de productos agrícolas (metodología del equivalente de subsidios al productor, ESP), 1988-1991 (LC/MEX/R.392).[6]

Informe del seminario sobre la situación de los productos agrícolas tradicionales de exportación (LC/MEX/R.401).

Centroamérica: fomento de la producción de plantas medicinales y su industrialización (LC/MEX/R.403(SEM.55/2)).[5]

Centroamérica: el fomento de las exportaciones de frutas, hortalizas y plantas ormanentales (LC/MEX/R.438).

Informe del seminario sobre fomento de las exportaciones de frutas, hortalizas y plantas ornamentales (Tegucigalpa, Honduras, 11 y 12 de noviembre de 1993) (LC/MEX/R.450(SEM.60/3)).[5]

Informe del taller sobre financiamiento para microempresas de productos fitoterapéuticos (Tegucigalpa, Honduras, 10 de noviembre de 1993) (LC/MEX/R.451(SEM.59/2)).[5]

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire sur la production agricole traditionnelle d'exportation en Amérique centrale (Mexico, 10-11 décembre 1992).

Séminaire sur le développement de la production de plantes médicinales et leur industrialisation en Amérique centrale (Tegucigalpa, 13 et 14 mai 1993).

Séminaire "Récapitulation sur la situation de l'agriculture mexicaine" (Jurica, Querétaro, Mexique, 2-6 juin 1993).[6]

Atelier sur le financement de micro-entreprises de produits phytothérapeutiques (Tegucigalpa, 10 novembre 1993).[5]

Séminaire sur le développement des exportations de fruits, de légumes et de plantes d'ornement (Tegucigalpa, 11 et 12 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Colloque "Réforme du secteur agricole. Les agents, les politiques, les instruments", organisé par le Collège d'économistes, le Secrétariat de l'agriculture et des ressources en eau (SARH), le Gouvernement de l'Etat de Campeche et l'Ecole d'économie de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) (Campeche, Mexique, 13-16 février 1992).[4]

Conférence sur le thème "Stratification des producteurs", à la réunion de responsables de la politique sectorielle et de la concertation, organisée par le Secrétariat de l'agriculture et des ressources en eau (SARH) (Mexico, 13 mars 1992).[4]

Conférence sur le thème "Politique de subsides et de traité de libre-échange", à la réunion des responsables du SARH (Morelos, Mexique, 14 mars 1992).[4]

Séminaire sur le droit au développement et les droits de l'homme, organisé par la Commission nationale des droits de l'homme (Mexico, 20 mai 1992).

Réunion sur la réforme de la législation agraire, parrainée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et la Chambre agricole (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 22-27 mai 1992).[4]

Réunion entre dirigeants de la Confédération nationale paysanne (CNC) et représentants d'organisations agricoles pour présenter les résultats de l'étude sur la typologie des producteurs à Jurica (Querétaro, Mexique, 29 mai 1992).[4]

Neuvième réunion ordinaire du Comité de soutien du développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA) (Panama, 25 et 26 juin 1992).

Réunion de l'Association américaine d'économie agricole (Baltimore-Maryland et State College) (Pennsylvanie, 8-16 août 1992).[4]

Séminaire sur l'éducation et l'intégration, réalisé par l'Organisation universitaire interaméricaine de Montevideo (Montevideo, 18-20 août 1992).[4]

Séminaire sur les perspectives de la transformation structurelle du secteur agricole mexicain, organisé par le Congrès agraire permanent (Taxco, Mexique, 22-26 août 1992).[4]

XVIIème Congrès international de l'Association d'études latino-américaines (Los Angeles, Californie, 20-25 septembre 1992).[4]

Réunion sur la typologie des producteurs (Centre d'études Mexique/Etats-Unis, Université de Californie) (San Diego, Californie, 22-28 septembre 1992).[4]

Premier Congrès ibéro-américain et neuvième congrès national de l'élevage porcin (Cancún, Mexique, 1er-3 octobre 1992).

Cycle international de conférences sur le thème "Histoire et situation actuelle de l'Amérique centrale" (Mexico, octobre 1992).

Colloque "Défi nutritionnel et alimentation" (Mexico, 19 octobre 1992).

Réunion sur la situation et les perspectives du secteur agricole mexicain, organisée par la Fondation Konrad Adenauer (Cd. Obregón, Sonora, Mexique, 13 novembre 1992).[4]

Réunion sur les transformations de l'agriculture mexicaine: possibilités, dilemmes et répercussions, organisée par l'Université de Berkeley (Californie, Etats-Unis, 3 et 4 décembre 1992).[4]

Réunion d'évaluation du programme d'entraînement et d'études en matière de réforme agraire et de développement rural de l'Amérique centrale et de la République dominicaine (PRACA), et ses répercussions pour le Mexique (Saint-Domingue, 9-12 décembre 1992).[4]

iii) Coopération technique

Nicaragua

Avec l'Union nationale d'agriculteurs et d'éleveurs (UNAG), dans le cadre d'un projet de création d'une banque coopérative.

Mexique

Avec le gouvernement de l'Etat d'Oaxaca, en ce qui concerne les modes possibles de financement agricole.[4]

Avec les organisations de producteurs de café, quant aux possibilités de crédit rural.[4]

Avec l'Institut technologique et d'études supérieures d'Occident, Jalisco, dans la réalisation d'un cours sur l'agriculture auto-entretenue, l'analyse de systèmes de production et la présentation du travail sur la typologie des producteurs.[4]

iv) Formation et bourses

Cours organisé par l'Institut national de formation agricole (INCA rural) pour l'Union de producteurs agricoles. Exposés sur les indicateurs macro-économiques, le plan de relance de l'agriculture mexicaine et les nouvelles modalités d'organisation économique visant à la modernisation rurale (San Luis Potosí, Mexique, 2-4 février 1992).[4]

Conférence sur le thème "La nouvelle politique agraire au Mexique et ses répercussions dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain", à l'Université Simon Fraser (Vancouver, Canada, 14 avril 1992).

Conférence sur le thème "Les nouvelles politiques agraires au Mexique: possibilités commerciales et investissement et défis", au Centre d'études commerciales d'Amérique du Nord (Vancouver, Canada, 15 avril 1992).

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

i) Documents

Centroamérica: la modernización del sector industrial (LC/MEX/R.365).

Centroamérica: algunas iniciativas de proyectos de inversión para la reactivación del sector industrial (LC/MEX/R.418).[1]

ii) Réunions, séminaires et conférences

Participation à d'autres réunions et conférences

Séminaire sur la petite et moyenne industrie, organisé par la Fondation Friedrich Ebert (San José, 19 octobre 1992).

Premier congrès centraméricain de la micro-, petite et moyenne industrie (San Pedro Sula, Honduras, 23 et 24 octobre 1992).

ENERGIE

i) Documents

Decimoséptima reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (Tegucigalpa, Honduras, 19 y 20 de febrero de 1992). Nota de la Secretaría (LC/MEX/L.181).

Istmo Centroamericano: compendio estadístico del sector energético. Datos actualizados a 1990 (LC/MEX/L.182).

Informe de la decimoséptima reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (Tegucigalpa, Honduras, 19 y 20 de febrero de 1992) (LC/MEX/L.184).

Simulador de la Operación Coordinada de los Sistemas Eléctricos del Istmo Centroamericano (SOSEICA). Manuales del usuario, técnico y del programador (LC/MEX/L.185).[8]

Evolución, situación actual y perspectivas del sector energético en América Central (LC/MEX/L.189).

Manuales para la evaluación económica de proyectos del subsector eléctrico (LC/MEX/L.191).

Decimoctava reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (Ciudad de Guatemala, 2 de julio de 1992). Nota de la Secretaría (LC/MEX/L.192).

Informe de la decimoctava reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (Ciudad de Guatemala, 2 de julio de 1992) (LC/MEX/L.201).

Informe del seminario-taller sobre liberalización del comercio de hidrocarburos en el Istmo Centroamericano (LC/MEX/L.205).

Istmo Centroamericano: abastecimiento de hidrocarburos. Datos actualizados al primer semestre de 1992 (LC/MEX/L.213).[7]

Simulador de la Operación de los Sistemas Eléctricos del Istmo Centroamericano (SOSEICA). Manual del usuario, técnico y del programador: versión 3.3 (LC/MEX/L.215).

Nota de la Secretaría a la XIX reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (LC/MEX/L.216).

Simulador interactivo de flujos de potencia (Manuales del usuario y técnico) (LC/MEX/L.217).

Informe de la XIX reunión del GRIE (LC/MEX/L.218).

Simulador interactivo de flujos de potencia (Manual del programador) (LC/MEX/L.219).

Informe de la cuarta reunión regional sobre el abastecimiento de hidrocarburos en el Istmo Centroamericano (Ciudad de Panamá, Panamá, 12 y 13 de noviembre de 1992) (LC/MEX/L.222).

Informe de la vigésima reunión del Grupo Regional de Interconexión Eléctrica (GRIE) (LC/MEX/L.230).

Istmo Centroamericano: abastecimiento de hidrocarburos. Datos actualizados al primer semestre de 1993 (LC/MEX/L.236/Rev.1).[7]

Informe de la quinta reunión regional sobre el abastecimiento de hidrocarburos en el Istmo Centroamericano (San José, Costa Rica, 1° de octubre de 1993) (LC/MEX/L.242).[7]

Istmo Centroamericano: síntesis de la evolución del subsector eléctrico en el período 1980-1991 (LC/MEX/R.342).

Estadísticas del abastecimiento de hidrocarburos en América Central. Datos actualizados a 1991 (LC/MEX/R.344).[7]

Panel sobre intercambio de experiencias en ahorro y uso eficiente de energía (LC/MEX/R.345).

La crisis energética en América Central (LC/MEX/R.346/Rev.1).

Istmo Centroamericano: Programa de actividades regionales en la planificación eléctrica (PARPE) (LC/MEX/R.356).[8]

Interconexión eléctrica Guatemala-México. Estudio preliminar (LC/MEX/R.357).

Istmo Centroamericano: estadísticas del abastecimiento petrolero, actualizadas al segundo semestre de 1992 (LC/MEX/R.361/Rev.1).[7]

Estudio sobre la liberalización del abastecimiento de hidrocarburos en América Central (LC/MEX/R.364/Rev.1).[7]

Subsector eléctrico de Honduras: análisis de la expansión de generación (LC/MEX/R.366).

Honduras: estudios de estabilidad dinámica del sistema eléctrico interconectado (LC/MEX/R.367).

Términos de referencia: estudio de factibilidad de la interconexión eléctrica Guatemala-México (LC/MEX/R.370).

Desarrollo tecnológico industrial en el subsector eléctrico. El caso de Costa Rica (LC/MEX/R.375).

Istmo Centroamericano: interrelación entre los hidrocarburos y la energía eléctrica (LC/MEX/R.376).

El subsector eléctrico del Istmo Centroamericano: diagnóstico, perspectivas y propuestas (LC/MEX/R.378).

Sistemas eléctricos interconectados de El Salvador y Guatemala: diseño del esquema de desconexión de carga por baja frecuencia (LC/MEX/R.380).

Aspectos básicos de las especificaciones de combustibles a utilizarse en máquinas diesel y plantas de vapor (LC/MEX/R.387).

Reflexiones sobre la privatización del subsector eléctrico en América Central. Versión preliminar (LC/MEX/R.389).

Istmo Centroamericano: Estadísticas del subsector eléctrico. Datos actualizados a 1991 (LC/MEX/R.394).

Resumen sobre la reestructuración del subsector eléctrico en Inglaterra y Gales (LC/MEX/R.397).

Estadísticas del abastecimiento de hidrocarburos en América Central. Datos actualizados a 1992 (LC/MEX/398).

Istmo Centroamericano: actividades regionales sobre energía y medio ambiente. Perfil de proyecto (LC/MEX/R.399/Rev.1).

Nota de la Secretaría (LC/MEX/R.421).

Istmo Centroamericano: propuesta para una nueva estrategia (LC/MEX/R.422).

Informe del seminario-taller sobre homogeneización de las especificaciones de productos derivados del petróleo en el Istmo Centroamericano (LC/MEX/R.436).[7]

Istmo Centroamericano: estudio sobre la armonización de las especificaciones de los productos derivados del petróleo (LC/MEX/R.437).[7]

Programa de cooperación regional para el subsector hidrocarburos del Istmo Centroamericano (LC/MEX/R.441).[7]

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Séminaire-atelier sur les modèles de simulation permettant d'optimiser l'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique centrale (Managua, 6-11 juin 1992).[7]

Séminaire-atelier sur la libéralisation du commerce des hydrocarbures en Amérique centrale (Tegucigalpa, 26-28 août 1992).[7]

Quatrième réunion régionale sur l'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique centrale (Panama, 12 et 13 novembre 1992).[7]

XIXème réunion régionale du Groupe régional centraméricain de l'interconnexion électrique (GRIE) (San José, 4 et 5 février 1993).

XXème réunion du GRIE (Guatemala, 28 et 29 juillet 1993).

Cinquième réunion ordinaire du Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC) (Guatemala, 30 juillet 1993).

Séminaire-atelier sur l'homogénéisation des spécifications des dérivés du pétrole en Amérique centrale (Managua, 2 et 3 août 1993).[7]

Deuxième séminaire-atelier sur l'évaluation du Projet CEPALC/GTZ (San José, 28-30 septembre 1993).[7]

Cinquième réunion régionale sur l'approvisionnement d'hydrocarbures (San José, 1er octobre 1993).[7]

Participation à d'autres réunions et conférences

XVIIème réunion du Groupe régional centraméricain sur l'interconnexion électrique (GRIE) (Tegucigalpa, 19 et 20 février 1992).

Quatrième réunion conjointe extraordinaire du Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC) (Tegucigalpa, 20 et 21 février 1992).

Conférence et débat sur la crise énergétique, le problème de la sécheresse et l'investissement privé dans le sous-secteur de l'électricité, organisés par le Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC) (Managua, 5 et 6 mars 1992).

Séminaire sur la planification opérationnelle du Programme d'activités régionales dans le sous-secteur de l'électricité d'Amérique centrale (PARSEICA) (Panama, 23-27 avril 1992).

Deuxième réunion du Forum régional énergétique de l'Amérique centrale (FREAC) (Guatemala, 29 et 30 avril 1992).

Colloque sur l'échange de données d'expérience en matière d'économies et de rationalisation de l'énergie, parrainé par la Commission mexicaine pour la coopération avec l'Amérique centrale (Mexico, 25-28 mai 1992).

XVème réunion du Comité de coordination de l'interconnexion électrique en Amérique centrale (Guatemala, 1er juillet 1992).

XVIIIème réunion du Groupe régional centraméricain de l'interconnexion électrique (GRIE) (Guatemala, 2 juillet 1992).

Quatrième réunion du Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC) (Guatemala, 3 juillet 1992).

Colloque sur l'intégration électrique en Amérique centrale lors du congrès de l'Institut d'ingénieurs électriciens électroniciens (IIEE) (Acapulco, Mexique, 26 juillet-1er août 1992).

Deuxième séminaire d'affaires de la région des Caraïbes (Cancún, Mexique, 2 octobre 1992).

Réunion des ministres du secteur énergétique des pays d'Amérique centrale (Santiago du Chili, 1er décembre 1992).[7]

Quatrième réunion du Forum régional énergétique de l'Amérique centrale (FREAC), organisée par le Ministère des ressources naturelles, de l'énergie et des mines du Costa Rica (San José, 25 et 26 avril 1993).

Réunion extraordinaire du Comité de coopération des hydrocarbures d'Amérique centrale (Panama, 15 octobre 1993).[7]

Réunion du Groupe régional centraméricain sur l'interconnexion électrique (GRIE) (Guatemala, 18 et 19 octobre 1993).

Cinquième réunion du Forum régional énergétique de l'Amérique centrale (FREAC), organisée par le Ministère des ressources naturelles, de l'énergie et des mines du Costa Rica (San José, 2 novembre 1993).[7]

XXIVème réunion des ministres de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) (San José, Costa Rica, 2 et 3 novembre 1993).[7]

iii) Coopération technique

Amérique centrale

Avec les sociétés d'électricité d'Amérique centrale, à la troisième réunion de coordonnateurs du Système d'interconnexion des pays d'Amérique centrale (SIPAC).

Avec les sociétés d'électricité, en ce qui concerne le Simulateur d'opération coordonnée des systèmes électriques d'Amérique centrale (SOSEICA).[8]

Avec les six sociétés nationales d'électricité, dans la coordination du troisième cours sur la sécurité opérationnelle du Programme d'activités régionales dans le sous-secteur de l'électricité d'Amérique centrale (PARSEICA).

Avec les sociétés d'Amérique centrale, à l'occasion de la quatrième réunion du Forum régional énergétique d'Amérique centrale.

Avec les ministres du secteur énergétique d'Amérique centrale, dans la préparation du document conjoint Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE)/CEPALC sur les possibilités d'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique centrale.

Avec les gouvernements d'Amérique centrale, dans la recherche de solutions possibles à la crise énergétique.

Costa Rica

Avec l'Institut costaricain d'électricité (ICE), dans la planification du réseau électrique. Organisation d'un séminaire sur la capacité de charge, les mécanismes de compensation réactionnelle et la stabilité et la chute de tension.

Ci-après sont indiqués les projets extra-budgétaires mentionnés parmi les activités énumérées plus haut.

Développement économique

[1] Projet BCE/90/S27 "Stratégie de programmation des investissements pour l'Amérique centrale".

[2] Projet ITA/89/S87 "Consolidation de la coopération internationale en Amérique centrale, aux Caraïbes et dans certains pays d'Amérique latine".

Commerce international

[3] Projet CAM/90/008 "Appui à la participation des pays d'Amérique centrale aux négociations d'Uruguay".

Alimentation et agriculture

[4] Projet MEX/91/S01 "Secrétariat de l'agriculture et des ressources en eau: appui à la mise en oeuvre de politiques agricoles différenciées".

[5] Projet FRG/92/S15 "Faisabilité de la production de matières premières agricoles pour l'industrie pharmaceutique en Amérique centrale".

[6] Projet MEX/93/S01 "Secrétariat de la réforme agraire: appui à la mise en oeuvre de politiques différenciées pour l'organisation économique paysanne".

Energie

[7] Projet FRG/91/S72 "Coopération technique pour améliorer le sous-secteur du pétrole en Amérique centrale".

[8] Projet CAM/89/015 "Développement institutionnel et intégration électrique régionale de l'Amérique centrale, DIEICA II".

SOUS-PROGRAMME 13: ACTIVITES SOUS-REGIONALES DANS LES CARAIBES

Le Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes, qui sert de secrétariat au Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), s'est essentiellement attaché à mettre sa capacité multi-sectorielle et interdisciplinaire au service du développement économique et social dans la sous-région des Caraïbes.

Au cours de la période envisagée, le Bureau sous-régional a réalisé des résumés annuels de l'évolution économique des pays de la sous-région qui sont incorporés à l'Estudio económico de América Latina y el Caribe de la CEPALC et qui ont également été présentés comme documents techniques aux réunions et conférences parrainées par diverses organisations régionales et sous-régionales. Ces rapports ont été complétés par un bulletin sur les événements économiques récents publié chaque trimestre à l'intention des pays membres et des organismes internationaux et régionaux de recherche.

Le Bureau sous-régional a organisé une réunion spéciale de directeurs et de responsables de la planification économique des pays membres du CDCC afin d'analyser la situation de la gestion et de la planification économiques à l'échelon national dans les Caraïbes et divers aspects du développement dans un climat d'équité du point de vue des pays de la région. Le secrétariat a en outre réalisé une réunion d'experts en développement social qui se sont penchés sur le processus d'ajustement structurel et les besoins des Caraïbes en matière de développement, dans le cadre des travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social prévu pour 1995.

Au cours de cette période, le Bureau sous-régional a continué de prêter des services de secrétariat au Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie (CCST). Outre les séances plénières et les réunions du comité exécutif, ce Conseil a organisé un atelier régional afin de mettre au point un plan d'action en matière de science et de technologie dans les Caraïbes, avec la participation de représentants d'organisations et d'institutions concernées par la science et la technologie. De plus, le CCST a continué de publier son bulletin trimestriel contenant des informations de type scientifique et technologique.

Dans le cadre des efforts consentis pour accorder une plus grande importance aux facteurs ayant une incidence sur la situation de la femme, le Programme Femme et développement et le Centre de documentation des Caraïbes (CDC) ont élaboré la deuxième édition de la bibliographie du CDC en la matière, intitulée Women in Development Bibliography, ainsi qu'un document sur l'utilisation de certains indicateurs permettant la création de bases de données sur les femmes qui réalisent un nombre déterminé d'activités dans les Caraïbes. D'autre part, afin de contribuer à la préparation adéquate des pays membres en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995, des services d'appui ont été prêtés à la quinzième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Compte tenu de la marginalisation probable de l'homme dans la société des Caraïbes, le Bureau sous-régional a organisé une réunion d'experts pour aborder le thème des rapports hommes-femmes dans le cadre des structures sociales changeantes des Caraïbes.

Le Bureau sous-régional a également mené à bien un projet sur les politiques de formation afin de détecter les problèmes que présentent les services publics. Il a également collaboré à l'organisation de la Réunion technique sur la pauvreté dans les Caraïbes qui s'est tenue en République dominicaine du 30 septembre au 2 octobre 1992 et à laquelle ont assisté des représentants de dix pays de la région.

Diverses activités régionales sur la population et le développement ont été réalisées avec le concours du Centre latino-américain de démographie (CELADE) et le financement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Des coordonnateurs ont été nommés pour chaque groupe national de la population et des politiques en la matière ont été élaborées dans différents pays des Caraïbes. Plusieurs séminaires et ateliers de formation sur l'analyse de données censitaires et les projections démographiques ont été organisés afin de préciser la contribution des groupes nationaux de la population au processus de développement économique durable. Le Bureau sous-régional a également élaboré une série de travaux et de documents sur la population et le développement dans les Caraïbes et a continué d'épauler les pays membres dans les préparatifs de la Conférence internationale sur la population et le développement qui aura lieu au Caire (Egypte), en 1994. C'est dans ce contexte qu'a été convoquée la première réunion du groupe de travail des Caraïbes sur la population et le développement à l'issue de laquelle ont été approuvés les principes directeurs d'un plan d'action qui s'inscrira dans le cadre du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement actuellement en cours d'élaboration en vue de la Conférence internationale.

Le Bureau sous-régional a contribué à la coordination des activités de prise de position des Caraïbes, dans le cadre des travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il a également collaboré avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Université de Miami pour la réalisation d'une étude sur les changements climatiques et l'augmentation du niveau des mers et une autre sur la vulnérabilité des zones côtières du bassin des Caraïbes. Il a également participé, avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'organisation de la réunion technique régionale pour l'Atlantique, les Caraïbes et la Méditerranée, préparatoire de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires (1994).

Quant au recueil et à la diffusion de l'information, le Bureau sous-régional a continué de créer et de detenir des bases électroniques de données et de documents qui couvrent un éventail très large d'études et de rapports techniques, de projets et de travaux de recherche. Plusieurs ateliers de formation ont été organisés afin de familiariser les Etats membres avec l'utilisation des micro-logiciels du Système informatisé de documentation/Logiciel intégré de systèmes d'information (CDS/ISIS). Au cours de la période envisagée, le Bureau a mené a bien un projet sur le développement des communications sur ordinateur. Le secrétariat a continué d'éditer PATNEWS qui contient une série d'informations sur les brevets, particulièrement utiles au développement industriel et au transfert de technologie. Le Centre de documentation du secrétariat est la cheville ouvrière d'une série de systèmes électroniques de communication et a récemment mis à la disposition de ses utilisateurs le système AMBIONET (Système électronique d'échange de données environnementales) qui facilite l'apport opportun de l'information pertinente.

Le Bureau sous-régional a continué d'élargir la couverture de sa base de données, en termes de pays et de thèmes abordés lesquels font l'objet du dernier numéro de Selected Statistical Indicators of Caribbean Countries. La version informatisée de la base données est désormais accessible à tous les utilisateurs. Au cours de la période en question, d'autres publications statistiques ont également été élaborées, notamment dans le domaine agricole.

En 1992, le Bureau a mis fin au projet "Prise en compte des aspects socio-culturels et de l'environnement en matière de tourisme dans les Caraïbes", dans le cadre duquel divers ateliers ont été organisés afin d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'action susceptible de favoriser le développement touristique de certaines attractions naturelles et culturelles. Divers modèles de pronostic ont été mis au

point pour 26 pays des Caraïbes, lesquels sont repris dans le document Forecasting tourist arrivals in the Caribbean (LC/CAR/G.358).

Le Bureau sous-régional a en outre publié un bulletin trimestriel intitulé External sector briefing notes contenant des informations de type commercial et similaires, ainsi qu'un document sur les répercussions de l'Accord de libre-échange nord-américain selon l'optique des Caraïbes. Le bulletin trimestriel Focus fournit également une information actualisée sur les événements récents en matière économique.

Le Bureau sous-régional a continué de fournir une assistance technique à l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO) dans les activités qu'elle mène en faveur de l'union politique entre les pays de la région. Il a également continué de canaliser l'assistance prêtée par d'autres bureaux des Nations Unies et d'organisations régionales des Caraïbes en vue de la mise en oeuvre de son programme de travail.

i) Documents

Revised compendium of institutions and agencies with activities or interests in science and technology (LC/CAR/G.332/Rev.1).

Report on the Ad Hoc Expert Group Meeting on Changing Production Patterns with Social Equity Relative to Women in the Caribbean (LC/CAR/G.339)

Major statistical publications - abstracts, vol. II, 1991 (LC/CAR/G.340).

Caribbean Patents Index, N° 2 (LC/CAR/G.341).

Overview of economic activities in the Caribbean, 1990 (LC/CAR/G.343).

Selected statistical indicators of Caribbean countries, fourth edition (LC/CAR/G.345).

CARISPLAN Abstracts, N° 21, June 1991 (LC/CAR/G.346).

CARISPLAN Abstracts, N° 22, December 1991 (LC/CAR/G.347).

Indicators for research on women. Methodological concerns in the Caribbean (LC/CAR/G.348).

Preliminary examination of possibilities for increased trade between CARICOM and non-CARICOM CDCC countries: draft (LC/CAR/G.349).

Adjustment, transition, transformation and the social sector: A framework for continuing analysis and policy formulation (LC/CAR/G.350).

A national population policy for Saint Lucia (LC/CAR/G.351).

Caribbean population and development trends and interrelations: a 1990-1991 assessment (LC/CAR/G.352).

Caribbean population and development trends and interrelations: summary of findings and recommendations (LC/CAR/G.353).

Regional digest of selected demographic and social indicators 1960-1990 (LC/CAR/G.354).

Report of the Thirteenth Executive Committee Meeting of the Caribbean Council for Science and Technology (LC/CAR/G.355).

Forecasting tourist arrivals in the Caribbean (LC/CAR/G.358).

Report of the caucus of delegations of member countries of the CDCC (LC/CAR/G.359).

Report of the Fifth Meeting of the Monitoring Committee of the CDCC (LC/CAR/G.360).

Estadísticas agrícolas: países del Caribe, vol. IX, junio de 1992 (LC/CAR/G.361).

Main document for seminar/workshop on the Development of a Regional Plan of Action for Science and Technology (LC/CAR/G.362; CCST/92/4).

Report of Special Meeting of the Monitoring Committee of the CDCC (LC/CAR/G.363).

CARISPLAN Abstracts, N° 23 (LC/CAR/G.364).

Tenth annual report of the Caribbean Council for Science and Technology (CCST) (LC/CAR/G.365; CCST/92/5).

Minutes of the Eleventh Plenary Session of the Caribbean Council for Science and Technology (CCST) (LC/CAR/G.367; CCST/92/7).

Recent resolutions adopted by the United Nations General Assembly, and by ECLAC, which may be of special interest to member countries of the CDCC (LC/CAR/G.370).

The Caribbean in the United Nations system, with special emphasis on the CDCC: Report of the Workshop for National Focal Points of the CDCC (LC/CAR/G.372).

The Workshop for National Focal Points of CDCC: Summary of recommendations and suggestions (LC/CAR/G.372/Add.1).

The Caribbean and the North American Free Trade Agreement (NAFTA) (LC/CAR/G.373).

The issue of special status for island developing countries (LC/CAR/G.374).

PIDU: Background, activities and directions (LC/CAR/G.375).

Overview of economic activities in the Caribbean - 1991 (LC/CAR/G.376).

Report of the Chairman of the Caribbean Council for Science and Technology (CCST) to the Caribbean Development and Cooperation Committee (CDCC) on the activities of the CCST since the thirteenth session of CDCC (LC/CAR/G.377; CCST/92/8).

Latin American and Caribbean relations (LC/CAR/G.379).

Update on efforts to continue the provision of technical cooperation in population and development to the CDCC member countries (LC/CAR/G.380).

Bibliography on women (LC/CAR/G.381).

Selected statistical indicators of Caribbean countries, vol. V, 1992 (LC/CAR/G.382).

Report of the Regional Seminar/Workshop to Develop a Plan of Action for Science and Technology for the Caribbean (LC/CAR/G.384; CCST/92/8).

Report of the Meeting on Inter-Organizational Collaboration (LC/CAR/G.385).

Report of the Meeting of the Working Group on Non-Independent Caribbean Countries (NICCs) (LC/CAR/G.386).

Report of the Meeting of agencies and institutions to collaborate in science and technology programming in the region (LC/CAR/G.387; CCST/93/1).

Report of the Fourteenth Executive Committee Meeting of the Caribbean Council for Science and Technology (CCST) (LC/CAR/G.388; CCST/93/2).

Informe del decimocuarto período de sesiones del CDCC (LC/G.1816; LC/CAR/G.389).

Report to the Fifteenth Executive Committee Meeting of the CCST on CCST activities since the eleventh plenary session (LC/CAR/G.390; CCST/93/3).

Estadísticas agrícolas: países del Caribe, vols. X et XI (LC/CAR/G.391).

Widening the Caribbean Community: Issues and Considerations (LC/CAR/G.392).

Report of the Fifteenth Executive Committee Meeting of the CCST (LC/CAR/G.393; CCST/93/4).

CARISPLAN Abstracts N° 24 (LC/CAR/G.394).

CARISPLAN Abstracts N° 25 (LC/CAR/G.395).

Report of the Ad Hoc Expert Group Meeting on Men and Women in Changing Caribbean Social Structures: Framework for discussions on the relationship between men and women in changing Caribbean social structures (LC/CAR/G.396/Add.1).

Focus Newsletter, vol. 14, Nos. 1, 2, 3, 4, 1992.

FOCUS, a quarterly newsletter, 1993.

Current Contents, janvier-décembre 1992.

Current Contents, 6 números, janvier-juin 1993.

Quarterly Patents Newsletter, vol. 3, Nos. 1 et 2, 1992.

Current Awareness Bulletin, vol. 15, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 1992.

CCST Newsletter, 1992, vol. 8 (janvier-février, N° 1; mars-avril, N° 2; mai-juin, N° 3; juillet-septembre, N° 4; octobre-décembre, N° 5).

CCST Newsletter, 1993, Vol. 9, N°s 1 et 2.

External Briefing Notes, juin, septembre et décembre 1992.

External Sector Briefing Notes, 1993.

PATNEWS, vol. 3, N° 4.

PATNEWS, vol. 4, N° 1.

ACURIL SyTec Quarterly Newsletter, vol. 1, N° 1, janvier-mars 1993.

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Ateliers régionaux sur les aspects socio-économiques du tourisme dans les Caraïbes (Trinité-et-Tobago, 13 et 14 février 1992).

Ateliers nationaux sur les aspects socio-économiques du tourisme dans les Caraïbes (Barbade, 12 et 13 mars 1992; Sainte-Lucie, 18 et 19 mars 1992).

National Science and Technology Consultation (Sainte-Lucie, 21-24 avril 1992; Bélize, 27 avril-1 mai 1992).

Ateliers de coordonnateurs nationaux du CDCC (Port-of-Spain, 15 et 16 juillet 1992).

Regional Seminar/Workshop to Develop a Plan of Action for Science and Technology (Sainte-Lucie, 8-11 septembre 1992).

XIème séance plénière du Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie (Sainte-Lucie, 12-14 septembre 1992).

Conférence sous-régionale sur la pauvreté dans les Caraïbes (République dominicaine, 30 septembre-2 octobre 1992).

UNEP/ECLAC Electronic Environment Information Exchange System Workshop (Port-of-Spain, 30 novembre-2 décembre 1992).

Réunion sur la collaboration interinstitutions (Grenade, 7 décembre 1992).

Première réunion du groupe de travail des pays non indépendants des Caraïbes (Grenade, 7 décembre 1992).

Réunion régionale d'organisations et d'institutions concernées par la science et la technologie sur la collaboration en matière de programmation (Port-of-Spain, 8 février 1993).

Ad hoc expert group meeting on men and women in changing Caribbean structures: Framework for discussions on the relationship between men and women in changing Caribbean social structures (Port-of-Spain, 22 et 23 mars 1993).

Joint Meeting of the University of the Virgin Islands and CCST committees on science and mathematics (îles Vierges américaines, 13 et 14 avril 1993).

XVème Réunion du Comité exécutif du Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie (Jamaïque, 30 mai-2 juin 1993).

Joint ECLAC/CARICOM Regional Technical Meeting for the Atlantic/Caribbean Mediterranean preparatory to the Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States (Port-of-Spain, 12-16 juillet 1993).

Caribbean Working Group Meeting for Regional Plan of Action on Population and Development preparatory to the 1994 UN International Conference on Population and Development (ICDP) (Port-of-Spain, 29 et 30 juillet 1993).

Ad hoc expert group meeting of national economic managers and planners of CDCC member countries: towards development with equity in the Caribbean (Port-of-Spain, 23 et 24 novembre 1993).

Ad hoc expert group meeting on development cooperation (Port-of-Spain, 25 novembre 1993).

Ad hoc expert group meeting on social development, preparatory to the 1995 World Summit for Social Development (Port-of-Spain, 25 et 26 novembre 1993).

ECLAC/Caribbean Regional Meeting on Population and development to consider the Latin American and Caribbean Regional Plan of Action on Population and Development for submission to the 1994 International Conference on Population and Development (Curaçao, Antilles néerlandaises, 2 et 3 décembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Caribbean Community (CARICOM) Regional Task Force for the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) (Port-of-Spain, 8-10 janvier 1992).

Trincom'92. Seminar on Caribbean Media and Telecommunications in the Information Age (Port-of-Spain, 13-15 janvier 1992).

International Development Research Centre (IDRC) seminar on REDATAM (retrieval of data for small areas by microcomputer) distribution (Ouagadougou, 1-7 février 1992).

Seventh Annual Technological Literacy Conference of the National Association of Science, Technology and Society (Virginie, Etats-Unis, 6-11 février 1992).

Réunion du Conseil des ministres de la CARICOM (Jamaïque, 9-18 février 1992).

Réunion des chefs de gouvernement de la CARICOM sur le tourisme dans la région des Caraïbes (Jamaïque, 15 et 16 février 1992).

Caribbean Centre for Development Administration Round Table Workshop on Public Management (Jamaïque, 16-24 février 1992).

National Tourisme Workshop (Barbade, 11-13 mars 1992).

Meeting of the Advisory Group on Political Unification within the OECS (Sainte-Lucie, 26-28 mars 1992).

Regional agricultural marketing and investment opportunities seminar, organisé par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (Trinité-et-Tobago, 30 mars-3 avril 1992).

Meeting of the Association of Caribbean Economists, Université des Antilles néerlandaises (Curaçao, 2 et 3 avril 1992).

Réunion régionale sur les services dans les Caraïbes, organisée par le secrétariat de la CARICOM (Jamaïque, 5-8 avril 1992).

Regional Workshop for Small Island Developing Countries on Sustainable Development and Environnement in Agriculture, Forestry and Fisheries (Barbade, 7-10 avril 1992).

Réunion de la Commission indépendante des Indes occidentales, organisée par le Système économique latino-américain (Caracas, 27 et 28 avril 1992).

First Conference of the Small-Scale Industrial Development Network for the Andean Region on Small Industries and Productive Restructuring (Institut des études sociales de La Haye) (Santiago du Chili, 4-8 mai 1992).

Symposium on Fertility and Insularity (Gouvernement français) (La Réunion, 11-15 mai 1992).

Association of Caribbean University, Research and Institutional Libraries Twenty-second conference: Management in Caribbean libraries and resource centres, Library Association of Trinidad and Tobago (Port-of-Spain, 17-23 mai 1992).

Final preparatory meeting of the Caribbean Regional Task Force for UNCED (Barbade, 26 et 27 mai 1992).

Latin American and Caribbean Workshop on Food preservation (Université des Indes occidentales et Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture) (Trinité-et-Tobago, 26-29 mai 1992).

Meeting of the UNEP Task Force on Climat Change (Miami, 1 et 2 juin 1992).

University of the West Indies "George Roberts" Symposium (Jamaïque, 4 et 5 juin 1992).

National First Latin American and Caribbean CDS/ISIS Users Meeting (Argentine, 14-24 juin 1992).

Fifth Meeting of the Caribbean Energy Information System (Barbade, 15-18 juin 1992).

Séminaire "Towards the Establishment of National Geographic Information Systems (GIS)" (Port-of-Spain, 16 juin 1992).

Regional Workshop on the Non-Self Governing Territories Programme (Grenade, 17-19 juin 1992).

Conférence "Islands 2000" (Italie, 19-24 juin 1992).

Association of Image Information Management Conference: Your Imaging Connection, Anaheim Conference Centre (Californie, Etats-Unis, 22-25 juin 1992).

Forum Meeting on Environnement of CARICOM Officials (Barbade, 24 et 25 juin 1992).

Caribbean Biotechnology Network Meeting (Jamaïque, 6-8 juillet 1992).

Regional Meeting on Population, Development and Environment (Agence pour le développement international des Etats-Unis/UNFPA) (Antigua-et-Barbuda, 18-22 juillet 1992).

First Meeting of the Working Group of Experts for the Common External Tariff (CARICOM) (Trinité, 23 et 24 juillet 1992).

Sixteenth Annual General Meeting of the Caribbean Conservation Association (Trinité, 26-28 août 1992).

Second Meeting of the Working Group on Experts on the CET (CARICOM) (Trinité, 11-13 octobre 1992).

Réunion du Conseil des ministres de la CARICOM sur les révisions du tarif extérieur commun, organisée par le secrétariat de la CARICOM (Trinité, 12-16 octobre 1992).

Workshop on a development project for the implementation of the Plan of Action on Women, Health and Development in the English-speaking Caribbean (Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé et CARICOM) (Trinité, 16 octobre 1992).

ACURIL Executive Council Meeting (Saint Thomas, îles Vierges américaines, 26-30 octobre 1992).

Workshop on Agricultural Technology (IICA) (Trinité, 3 et 4 novembre 1992).

Workshop on the Establishment of Effluent Guidelines and Standards (Caribbean Environmental Health Institute et CARICOM) (Trinité, 7-9 novembre 1992).

Fifth National Consultation on Science and Technology (Scientific Research Council) (Jamaïque, 9-13 novembre 1992).

Standing Committee of Caribbean Statisticians Meeting (CARICOM/OECS) (Bélize, 9-14 novembre 1992).

Meeting on Energy Requirements in the Caribbean Region (Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français) (Sainte-Lucie, 17-20 novembre 1992).

Meeting of the Caribbean Workers' Council (Caribbean Workers' Council, Caribbean Institute for Social Formation and Confederation of Latin American Workers) (Trinité, 22-28 novembre 1992).

Exposé sur l'automatisation des systèmes d'information au sein de la CEPALC et démonstration des méthodes d'accès au programme CEPALC/AMBIONET lors de la table ronde sur l'application de l'électronique dans les bibliothèques publiques, parrainés par l'Organisation des Etats américains (OEA) (Dominique, 23-27 novembre 1992).

Atelier pour les participants au "Réseau de réseaux", organisé par le Centre de recherche pour le développement international (Rio de Janeiro, Brésil 14-18 décembre 1992).

Inaugural Meeting of the Inventors Association of Trinidad and Tobago (Trinité, 16 décembre 1992).

International consultation on sustainable development with special reference to the small states (Université des Indes occidentales) (Jamaïque, 26-29 janvier 1993).

Septième réunion de l'OEA sur les politiques, la programmation et la coordination (Saint-Vincent, 8-12 février 1993).

Réunion sur l'assainissement de l'environnement et le tourisme dans les Caraïbes, dans le cadre d'un projet régional de l'OEA (Sainte-Lucie, 8-14 février 1993).

40th Common Market Council of Ministers (CARICOM) (Guyane, 1-6 mars 1993).

Séminaire régional sur la politique industrielle et financière pour le développement de la petite et moyenne industrie d'Amérique centrale, organisé par la Banque centraméricaine d'intégration économique (San Salvador, 16-19 mars 1993).

Conférence régionale sur le secteur privé, parrainée par l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (Dominique, 16-20 mars 1993).

Quatrième réunion extraordinaire des chefs de gouvernements des pays de la CARICOM (Dominique, 21-14 mars 1993).

XXIIIème Réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque de développement des Caraïbes et réunion de la Banque mondiale sur les plans nationaux d'action en matière d'environnement (Barbade, 12-15 mai 1993).

First Meeting of the Technical Committee for Agriculture Technology transfer between Latin America and the Caribbean (IICA) (Sainte-Lucie, 17-21 mai 1993).

Réunion "Information Horizon for the Caribbean: systems and services " (Association of Caribbean University, Research and Institutional Libraries (ACURIL) et réunion du Conseil exécutif et du Comité de planification stratégique de l'ACURIL (Barbade, 21-29 mai 1993).

Consultative Committee on Caribbean Regional Information Systems (Barbade, 30 mai 1993).

Meeting of Economic Affairs Committee of the Organization of Eastern Caribbean States (Sainte-Lucie, 1-4 juin 1993).

Caribbean Centre for Development Administration Working Group Meeting on Public Sector Reform in the Caribbean Community (Barbade, 11 juin 1993).

Workshop on Management and Supervision of Financial Institutions and Capital Market Development (Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales) (Barbade, 14-18 juin 1993).

Conference latino-américaine et des Caraïbes sur l'énergie: énergie et développement dans un monde interdépendant (Organisation latino-américaine de l'énergie, Ministère des mines et de l'énergie de Colombie et Association colombienne d'ingénieurs électriciens, mécaniciens, électroniciens et connexes) (Bogotá, 15-18 juin 1993).

Meeting of Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), présentation d'un exposé intitulé "Present development framework and gender issues in Caribbean countries" (Curaçao, 19-21 juin 1993).

Fourth Annual Conference of the Association of Caribbean Economists (Curaçao, 22-25 juin 1993).

Caribbean Agricultural Research and Development Institute/Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources Workshop: Survival of the Livestock Industry in Trinidad and Tobago (Port-of-Spain, 24 juin 1993).

Third Meeting of the Caribbean Community Ocean Services Network. Cette réunion a été tenue dans le cadre de la deuxième phase du projet d'exploration océanographique dans les Caraïbes, financé par le Gouvernement de l'Inde et le Comité scientifique du Commonwealth (Port-of-Spain, 25 et 26 juin 1993).

Meeting of the National Committee for Intellectual Property Reform for Trinidad and Tobago (Port-of-Spain, juillet 1993).

Séminaire-atelier régional sur l'information compétitive et l'utilisation de bases de données (SELA) (Caracas, 26-28 juillet 1993).

INTERNET's Workshop on Networking for Developing Countries et INET 1993 Conference (San Francisco, Californie, 6-21 août 1993).

Third International Symposium on Tourism, Ecology and Municipalities (Centre d'études supérieures en tourisme, Ministère du tourisme du Mexique, PNUE et Organisation mondiale du tourisme) (Mazatlán, Sinaloa, Mexique, 30 août-4 septembre 1993).

Séance de formation sur l'application de la propriété industrielle, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et le Programme Bolívar (Caracas, 9-10 septembre 1993).

Fourth Steering Committee Meeting of the Maritime Training Project (Jamaïque, 27-29 septembre 1993).

Meeting of Standing Committee of Caribbean Statisticians (Guyane, 17-23 octobre 1993).

Présentation d'un plan d'action à la réunion sur l'assainissement de l'environnement et le tourisme (OEA, OPS et Gouvernement des Bahamas) (Bahamas, novembre 1993).

International workshop on small island oceanography in relation to sustainable economic development (PNUE/Commission océanographique intergouvernementale) (Martinique, 7-11 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Organisations intergouvernementales

Avec la Commission indépendante des Indes occidentales, dans l'élaboration d'un document sur l'intégration des Caraïbes dans le contexte mondial mouvant présenté à une réunion sur la coopération entre la CARICOM, la région des Caraïbes et l'Amérique latine, réalisée au siège du SELA (Caracas, 27-28 avril 1992).

Avec le secrétariat de la CARICOM, moyennant la préparation du résumé du comportement économique des pays de la CARICOM en 1991 présenté à la treizième Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM (Port-of-Spain, juillet 1992).

Avec le secrétariat de la CARICOM, en collaborant à l'élaboration d'une méthodologie visant à évaluer les répercussions de l'abaissement des tarifs douaniers sur le revenu, l'emploi et la balance des paiements.

Avec l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, dans la préparation d'un séminaire sur la coopération en matière d'information et l'élaboration et l'expérimentation de questionnaires sur les institutions de type tertiaire dans le cadre du projet HOL/89/S104 "Promotion of training policies in the Caribbean subregion" à des fins de recherche.

Avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, dans l'élaboration d'un rapport qui servira de base à l'exécution d'un projet sur la restructuration industrielle en Amérique centrale.

Avec Femmes pour un nouveau mode de développement (MUDAR), dans la préparation et la réalisation d'un séminaire visant à l'adoption d'un document stratégique sur le développement humain et la compétitivité, qui devait être présenté à la quatrième réunion annuelle de l'Association d'économistes des Caraïbes.

Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Sainte-Lucie

Mise à jour des modèles de pronostic, à la demande d'organisations publiques et de tourisme et apport de logiciels permettant aux chercheurs locaux de faire des pronostics sur l'arrivée de touristes.

Antigua, Barbade, Sainte-Lucie

Appui technique et coordination en matière de population et de développement.

Barbade, Bahamas, Jamaïque, Sainte-Lucie

Envoi d'une mission d'assistance technique pour évaluer les conditions d'assainissement de l'environnement et la situation du tourisme dans le cadre de la préparation d'un rapport destiné à l'OEA.

Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Prestation permanente d'orientations techniques aux groupes nationaux et au Coordonnateur national de la population dans la réalisation d'activités et la prise en compte du facteur démographique dans la programmation économique et sociale.

Antigua

Désignation d'un expert chargé de la réalisation d'une étude sur l'installation d'un laboratoire chimique dans l'île.

Barbade

Avec le Ministère du commerce et de l'industrie, dans l'élaboration de modèles de pronostic sur les importations du pays.

Iles Vierges britanniques

Avec le Gouvernement, dans le cadre d'une mission visant à évaluer l'assistance requise en matière de population. Collaboration avec le Service de planification du développement des îles Vierges britanniques dans l'élaboration d'un mécanisme de prise en compte des problèmes et des facteurs démographiques dans le processus de planification du développement qui sera inclus dans le Plan national de développement intégré 1994-1998.

Grenade

Avec le Groupe de la population et le Conseil national de la population dans les domaines suivants: préparation du rapport national sur la population en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994; préparation du Plan de travail du Conseil national de la population pour 1993-1994; et réalisation de séminaires de formation pour le Conseil et le Bureau central de statistique.

Guyane

Avec les services nationaux de science et technologie, pour déterminer le type de collaboration et d'assistance technique que le Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie pourrait apporter au Gouvernement dans l'élaboration d'un projet de politique en matière de science et de technologie.

Avec diverses institutions scientifiques et technologiques, afin de canaliser l'assistance du Programme Bolívar.

Haïti

Avec le Conseil national de la population (CONAPO), pour déterminer les besoins de formation quant à l'utilisation de micro-ordinateurs et la mise au point du programme de formation.

Jamaïque

A la demande de l'Institut de planification de la Jamaïque, collaboration à la réalisation d'une étude sur le Groupe de la population et la détermination des activités dont la réalisation devra être incluse dans un avant-projet qui sera présenté au FNUAP.

Sainte-Lucie

Avec le Groupe national de la population, dans l'élaboration d'un plan biennal de travail et d'activités connexes. Réalisation d'une étude détaillée sur la grossesse chez les adolescentes et les répercussions socio-économiques sur la formulation de politiques et collaboration à la préparation d'un séminaire national visant à la diffusion des résultats des recherches et à l'élaboration de programmes d'action en la matière.

Avec le Conseil national de la population et le Département des statistiques, dans l'élaboration des projections démographiques, l'analyse de données censitaires, la préparation d'un document sur les indicateurs socio-démographiques et la création d'une base de données sur les statistiques démographiques.

Avec le Conseil de la population, dans la révision du projet de programme national de la population qui servira de base au plan d'action sur la politique démographique, dans le cadre de la préparation du rapport national élaboré en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994).

Avec le Ministère de l'agriculture, dans la formulation d'un projet de production d'aloès vera, dans le contexte du Programme Bolívar.

Avec le Ministère de la planification, dans la formulation d'un programme de divulgation scientifique.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Avec le Groupe de la planification et le Groupe de la population du gouvernement, dans la consolidation de leur capacité quant à l'application de politiques démographiques et la prise en compte des facteurs démographiques dans la planification du développement; la préparation du plan de travail du Groupe de la population pour 1993-1994, en fonction des besoins détectés en matière d'assistance technique et d'autres ressources nécessaires à la réalisation adéquate du plan; la préparation des principes directeurs d'un avant-projet national sur l'application des politiques démographiques qui serait présenté au FNUAP; travaux préparatoires de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 1993) et la Conférence mondiale (Le Caire, 1995); l'analyse des données censitaires de 1991; la reconstruction du système informatisé destiné au registre des statistiques vitales, et la préparation du questionnaire qui serait utilisé dans l'enquête sur les dépenses des groupes familiaux et l'analyse des données.

Trinité-et-Tobago

Désignation d'un chercheur affecté à l'Association de planning familial pour réaliser une étude sur les programmes relatifs à la grossesse chez les adolescentes dans les Caraïbes.

Avec le Gouvernement, dans la préparation d'un séminaire sur la formulation d'un projet de politique démographique et la préparation d'un avant-projet qui serait présenté au FNUAP pour demander une aide financière.

Avec le Ministère de la planification et de la mobilisation, dans la préparation de documents techniques et la collaboration à l'organisation de la table ronde sur le développement durable réalisée par le Gouvernement et parrainée par la CEPALC et la CARICOM.

Avec la Banque de développement agricole, dans la préparation d'une évaluation du crédit agricole global de la Banque interaméricaine de développement (BID).

iv) Formation et bourses

Atelier de formation quant à l'utilisation du Système informatisé de documentation/Logiciel intégré de systèmes d'information (CDS/ISIS), pour bibliothécaires et assistants-bibliothécaires de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes de l'Université des Indes occidentales (Port-of-Spain, janvier 1992).

Formation quant à l'utilisation de micro- et macro-logiciels du CDS/ISIS pour bibliothécaires (Georgetown, Guyane, 6-10 avril 1992).

Atelier de formation quant à l'utilisation de micro- et macro-logiciels du CDS/ISIS pour le personnel de l'Institut de recherche industrielle des Caraïbes (Port-of-Spain, 25 mai 1992).

Atelier de formation sur le CDS/ISIS pour le Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré (12-16 octobre 1992).

Cours de formation au Centre latino-américain et des Caraïbes d'information en sciences de la santé sur la programmation du logiciel "Windows" et le perfectionnement et l'expérimentation de ce logiciel dans le CDS/ISIS (Brésil, 17-30 novembre 1992).

Deux ateliers de formation, d'une durée d'une semaine, sur l'analyse des données censitaires moyennant le système de recherche de données de petites aires par micro-ordinateur (REDATAM) (Sainte-Lucie, octobre 1992; Antilles néerlandaises, novembre 1992).

SOUS-PROGRAMME 14: INTEGRATION ET COOPERATION REGIONALES

Ce sous-programme a essentiellement pour but de réaliser des activités de suivi et d'évaluation, ainsi que de fournir une assistance technique aux gouvernements en matière d'intégration économique et de coopération entre pays de la région. Il faut faire remarquer qu'au cours de ces dernières années, les processus d'intégration au sein de l'Amérique latine ont enregistré un regain de dynamisme qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'ouverture croissante de l'économie mondiale et qu'il convient d'évaluer et d'encourager activement.

Sept études ont été élaborées à cette fin (LC/G.1740-P; LC/L.704; LC/R.1118; LC/R.1145; LC/R.1151; LC/R.1189 et LC/R.1192): on y aborde plusieurs facettes du processus d'intégration économique en Amérique latine et, au vu de cet examen, on propose diverses recommandations pour le consolider. Les principaux sujets abordés sont: la coordination des politiques macro-économiques, la convergence des différents mécanismes d'intégration sous-régionale et le rôle des investissements dans le dynamisme de ce mouvement d'intégration.

Un autre événement saillant fut la cinquième réunion des fonctionnaires responsables du commerce extérieur des pays membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) qui s'est tenue en novembre 1992 à Santiago du Chili. Les participants à cette réunion se sont penchés sur divers aspects du commerce extérieur de l'Association et ont formulé les conclusions et les recommandations pertinentes, lesquelles ont été recueillies dans le rapport de la réunion publié dans le premier semestre de 1993: Síntesis de la Quinta Reunión de Funcionarios Responsables del Comercio Exterior de los Países Miembros de la Asociación Latinoamericana de Integración (ALADI) (LC/R.1246).

En mai 1993 a été tenue la conférence sur la libéralisation des échanges commerciaux dans l'hémisphère occidental, pendant laquelle ont été abordés différents sujets tels que l'intégration à l'échelle de l'hémisphère, les accords sous-régionaux, les modèles montrant l'incidence économique de la libéralisation et, finalement, les politiques susceptibles d'être appliquées durant le processus de transition vers l'établissement d'une zone de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère.

Finalement, deux documents ont été publiés au cours du deuxième semestre de 1993: l'un intitulé Programas y estructuras de algunos institutos y academias diplomáticas de América Latina (LC/R.1327) et l'autre, Integración económica latinoamericana y cooperación entre los países en desarrollo (cooperación sur-sur) (LC/R.1341). De même, une réunion de représentants d'académies diplomatiques d'Amérique latine et d'Espagne a été effectuée à Santiago du Chili, les 29 et 30 novembre 1993. Cette réunion avait pour but de favoriser l'échange de vues, de données d'expérience et d'informations entre responsables de centres de formation de fonctionnaires diplomatiques.

i) Documents

Ensayos sobre coordinación de políticas macroeconómicas: inferencias para la integración latinoamericana (LC/G.1740-P), série Libros de la CEPAL, N° 34. Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.92.II.G.15.

La Cuenca del Pacífico y América Latina: de la inserción comercial hacia la integración productiva (LC/L.704).

El MERCOSUR en el período de la transición: funcionamiento institucional, participación empresaria e impacto sobre el comercio (LC/BUE/L.126).

Coordinación de políticas macroeconómicas: aspectos conceptuales vinculados con el MERCOSUR (LC/BUE/L.127).

Latin American and Caribbean trade and investment relations with the United States in the 1980s (LC/WAS/L.13)

El Tratado de Asunción del Mercado Común del Cono Sur (MERCOSUR): algunas consideraciones (LC/R.1118).

Los nuevos proyectos de integración en América Latina y el Caribe y la dinámica de la inversión (LC/R.1145).

La institucionalidad en el Grupo Andino (LC/R.1151).

Panorama reciente de los procesos de integración en América Latina y el Caribe (LC/R.1189).

Convergencia de los esquemas de integración (LC/R.1192)

Síntesis de la Quinta Reunión de Funcionarios Responsables del Comercio Exterior de los Países Miembros de la Asociación Latinoamericana de Integración (ALADI) (Santiago de Chile, 23 y 24 de noviembre de 1992) (LC/R.1246).

Programas y estructuras de algunos institutos y academias diplomáticas de América Latina (LC/R.1327).

Economic relations among developing regions: an agenda for Latin America and Asia-Pacific trade cooperation (LC/R.1341).

MERCOSUR: complementação de investimentos. Integração subregional e competitividade internacional (LC/BRS/R.40).

Exportaciones uruguayas hacia Argentina y Brasil en 1991 (LC/MVD/R.77).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le sous-programme

Cinquième réunion des fonctionnaires responsables du commerce extérieur des pays membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) (Santiago du Chili, 23 et 24 novembre 1992).

Conférence sur la libéralisation des échanges commerciaux dans l'hémisphère occidental, réalisée dans le cadre du Projet BID/91/S51 (CEPALC/BID) "Appui au processus hémisphérique d'intégration commerciale pour les Amériques"(Santiago du Chili, 24 et 25 mai 1993).

Réunion de représentants d'académies diplomatiques d'Amérique latine et d'Espagne, tenue dans le cadre du Projet AECI/CEPALC - APA/92/S35 sur la "Coopération avec les académies diplomatiques ibéro-américaines" (Santiago du Chili, 29 et 30 novembre 1993).

Participation à d'autres réunions et conférences

Deuxième colloque du projet Banque interaméricaine de développement/CEPALC BID/91/S51 "Appui au processus hémisphérique d'intégration commerciale pour les Amériques" (Washington, D.C., 28 avril-1 mai 1992).

Conférence sur la planification des recherches dans l'hémisphère occidental et la région du Pacifique, organisée par l'Université de Californie (Los Angeles, 7 et 8 mai 1992).

Réunion d'organismes d'intégration et de coopération d'Amérique latine et des Caraïbes et d'experts en perspectives d'intégration régionale, organisée par le Système économique latino-américain (SELA) (Caracas, 25 et 26 juin 1992).

XVIIIème Conseil du Système économique latino-américain, organisé par le SELA (Caracas, 8-12 septembre 1992).

Assemblée annuelle de l'Association latino-américaine de producteurs de biens d'équipement (ALABIC) (Mendoza, Argentine, 26 et 27 octobre 1992).

Séminaire "Les expériences d'intégration régionale, le MERCOSUR et la place des travailleurs et des petits et moyens producteurs", organisé par l'Ambassade de France et plusieurs organisations non gouvernementales argentines (Buenos Aires, 6 et 7 novembre 1992).

Séminaire international "Le Pacifique, partie intégrante du Nouveau Monde: mer du vingt-et-unième siècle", organisé par la Commission nationale du Chili pour le cinquième centenaire (Viña del Mar, Chili, 16-18 novembre 1992).

Conférence "L'intégration régionale en Amérique latine et en Europe: objectifs stratégiques et renforcement des capacités de réponse" et réunion "Principes directeurs du programme de formation CE-Groupe de Rio", organisées par le Centre de formation pour l'intégration régionale (CEFIR) (Montevideo, 8-11 mars 1993).

XIème Conférence Parlement européen-Parlement latino-américain, organisée par l'Institut pour les relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA) (São Paulo, Brésil, 3-7 mai 1993).

Séminaire "L'Asie-Pacifique et le Cône sud. Mendoza: plate-forme argentine vers le Pacifique", organisé par le Centre d'études de l'Asie-Pacifique (CEAP) et l'Institut d'économie et d'organisation (INSTECO) (Mendoza, Argentine, 25 et 26 novembre 1993).

iii) Coopération technique

Plusieurs missions ont été réalisées, avec le concours de la BID, pour collaborer aux activités liées aux politiques sociales.

Organismes d'intégration

Avec l'ALADI, en matière d'intégration économique; participation aux délibérations de la quatrième réunion du Groupe d'étude de l'intégration du Cône sud, ainsi qu'à l'examen de certaines tabulations statistiques nécessaires à la réalisation d'une étude sur l'intégration et la transformation du processus de production.

Avec le Marché commun du Sud (MERCOSUR), secrétariat administratif du Groupe Marché commun, en ce qui concerne l'intégration latino-américaine.

Argentine

Avec le Ministère des relations extérieures et du culte, Secrétariat des relations économiques internationales. Coopération technique, par l'intermédiaire du Centre d'économie internationale (CEI), quant à la coordination des politiques macro-économiques dans le cadre du MERCOSUR; collaboration en matière de promotion des exportations.

Costa Rica

Avec le Ministère des relations extérieures et du culte, dans la réalisation des activités prévues dans l'accord de prestation de services CEPALC/BID, dans le cadre du Projet BID/91/S51 (CEPALC/BID) "Appui au processus hémisphérique d'intégration commerciale pour les Amériques".

Cuba

Avec le Gouvernement, en ce qui concerne l'intégration latino-américaine.

Equateur

Avec l'Académie diplomatique du Ministère des relations extérieures, en matière d'intégration.

Espagne

Avec l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et d'autres institutions, afin d'analyser et de préparer le quatrième cours pour diplomates latino-américains sur les relations entre la Communauté économique européenne et l'Amérique latine.

Avec l'AECI et l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI), en ce qui concerne l'accord AECI/CEPALC sur la coopération avec les académies diplomatiques ibéro-américaines.

Uruguay

Avec le Ministère de l'économie et des finances, dans l'analyse des exportations uruguayennes vers l'Argentine et le Brésil en 1991.

Avec le Ministère des relations extérieures, par l'intermédiaire de l'Institut Artigas de service extérieur, quant à un projet sur les académies diplomatiques.

iv) Formation et bourses

Equateur

Organisation d'un cours sur le commerce international et l'intégration à l'Académie diplomatique du Ministère des relations extérieures, avec la participation de 30 fonctionnaires nationaux (Quito, 19-25 mai 1993).

SOCIETES TRANSNATIONALES

Le programme de travail du Groupe commun CEPALC/CNUCED des sociétés transnationales (appelé auparavant Groupe commun CEPALC/Centre sur les sociétés transnationales) obéit aux décisions et aux directives qui concernent la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans le cadre des principes directeurs établis par la Commission des sociétés transnationales des Nations Unies. Au cours de la période biennale 1992-1993, le Groupe commun a poursuivi les études de cas de pays et de certains secteurs en fonction des intérêts et des préoccupations des gouvernements et des opérateurs économiques des pays membres de la CEPALC. Il s'agissait essentiellement de déterminer et d'étudier l'apport des sociétés transnationales au développement des pays de la région et son incidence.

Pendant la période envisagée dans ce rapport, le Groupe commun CEPALC/CNUCED a mené a bien des activités d'information, de recherche et de coopération technique dans quatre grands domaines: i) l'information juridique et statistique sur l'investissement étranger direct et les sociétés transnationales en Amérique latine et les Caraïbes; ii) les sociétés transnationales et le processus de réaménagement industriel dans les pays de la région; iii) les sociétés transnationales et le processus de transformation de l'économie internationale; et iv) la coopération technique dans le domaine des sociétés transnationales et la compétitivité internationale.

En ce qui concerne l'information sur l'investissement étranger direct et les sociétés transnationales en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Groupe a élaboré et publié le Directorio sobre inversión extranjera en América Latina y el Caribe 1993: marco legal e información estadística (LC/R.1325), document de type régional qui constitue la base du volume IV du World Investment Directory élaboré par le Programme sur les sociétés transnationales de la CNUCED. De plus, l'analyse de l'information juridique et statistique en matière d'investissement étranger dans la région a fait l'objet d'un document de synthèse intitulé Informe sobre la inversión extranjera en América Latina y el Caribe, 1993 (LC/R.1326).

Dans le domaine des rapports entre les sociétés transnationales et les processus de réaménagement industriel actuellement en cours dans la plupart des pays de la région, le Groupe s'est plus particulièrement penché sur les corrélations dynamiques existant entre l'évolution des économies nationales, les politiques publiques, les efforts de modernisation de l'appareil productif et technologique et le capital étranger, afin d'en extraire des conclusions et des recommandations susceptibles de servir d'éléments de référence aux responsables de la formulation des politiques des pays de la région. A cet effet, quatre pays ont été sélectionnés comme cas-pilote, à savoir le Brésil, la Colombie, le Chili et le Mexique; dans les trois premiers, des enquêtes ont été réalisées dans les principales entreprises manufacturières à capital étranger. Dans le même ordre d'idées, le Groupe a également élaboré trois études visant à recueillir, à traiter et à analyser les données concernant le rôle de l'investissement étranger direct des sociétés transnationales et le développement industriel en Argentine, au Mexique, et au Pérou. En 1992, le Groupe a publié le rapport intitulé Capital extranjero en el sector industrial: el caso peruano (LC/R.1053) et, en 1993, celui correspondant à l'Argentine sous le titre Las empresas transnationales en una economía en transición. La experiencia argentina de los años ochenta (LC/G.1789-P). Les documents suivants ont également été publiés: El papel de las empresas transnacionales en la reestructuración industrial de Colombia: una síntesis (LC/G.1759-P); Transnational corporations and the manufacturing sector in Brazil. Technological backwardness in the eighties and signs of an important restructuring in the nineties (LC/R.1261), et Transnational corporations and industrial modernization in Brazil. Results of a questionnaire administered to the largest foreign-owned companies in the manufacturing sector during

November 1991/January 1992 (LC/R.1260). En 1993, le Groupe a réalisé plusieurs enquêtes au Costa Rica et a terminé le rapport sur le Chili. Les rapports correspondant à ces deux pays seront publiés en 1994.

En ce qui a trait aux sociétés transnationales et le processus de transformation de l'économie mondiale, trois documents de travail spécialement conçus à cet effet ont été publiés en 1992 pour présenter une vision complète du nouvel ordre économique mondial selon l'optique de la région et des pays en développement. En 1993, ces documents de travail ont été étoffés et publiés dans le cadre d'une étude intitulée A new international industrial order (LC/R.1268). Il s'agit d'une analyse des aspects structurels du nouvel ordre économique mondial, en particulier en ce qui concerne l'importance croissante de la compétitivité et de la technologie, notamment en matière de commerce extérieur, et leur incidence sur la croissance économique. Dans cette étude, le Groupe étudie les répercussions, pour les pays en développement, des transformations de l'économie mondiale et souligne le rôle que la technologie et l'investissement étrangers, dans leurs différentes modalités, peuvent jouer sur le plan du développement des pays de la région. On y envisage également un exemple de réaménagement sectoriel dans le cas de l'industrie automobile.

Finalement, en matière de coopération technique, il faut notamment souligner les activités réalisées dans le cadre d'un projet avec le Gouvernement du Brésil sur l'analyse de la compétitivité du secteur industriel brésilien.

i) Documents

El papel de las empresas transnacionales en la reestructuración industrial de Colombia: una síntesis, série Estudios e informes de la CEPAL, N° 90 (LC/G.1759-P). Publication des Nations Unies, numéro de vente: S.93.II.G.9.

Las empresas transnacionales en una economía en transición. La experiencia argentina de los años ochenta, série Estudios e informes de la CEPAL N° 91 (LC/G.1789-P).

Capital extranjero en el sector industrial: caso peruano (LC/R.1053).

Informe sobre las inversiones en el mundo 1992: las empresas transnacionales como motores del crecimiento; resumen ejecutivo (LC/R.1177(Sem.67/2)).

Transnational corporations and industrial modernization in Brazil. Results of a questionnaire administered to the largest foreign-owned companies in the manufacturing sector during November 1991/January 1992 (LC/R.1260).

Transnational corporations and the manufacturing sector in Brazil. Technological backwardness in the eighties and signs of an important restructuring in the nineties (LC/R.1261).

A new international industrial order (LC/R.1268).

Directorio sobre inversión extranjera en América Latina y el Caribe 1993: marco legal e información estadística (LC/R.1325).

Informe sobre la inversión extranjera en América Latina y el Caribe, 1993 (LC/R.1326).

Inversión extranjera directa e integración regional: la experiencia reciente de América Latina y el Caribe, Industrialización y Desarrollo Tecnológico, Informe N° 14 (LC/G.1778).

ii) Réunions, séminaires et conférences

Organisés par le Groupe commun

Premier symposium régional de haut niveau sur l'apport des sociétés transnationales à la croissance et au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, avec le co-parrainage de la Division des sociétés transnationales et de gestion du Département du développement économique et social des Nations Unies et de la BID (Santiago du Chili, 19-21 octobre 1992).

Participation à d'autres réunions et conférences

XVIIIème session de la Commission des sociétés transnationales des Nations Unies (New York, 8-15 avril 1992).

Forum "Le grand défi chilien: expérience pratique", organisé par le Bureau du commerce extérieur et du développement économique des autorités de la Vallée du Cauca et la Chambre de commerce de Cali (Cali, Colombie, 27 et 28 avril 1992).

Séance plénière du Groupe d'entreprises brésiliennes à capital étranger (São Paulo, Brésil, 5 août 1992).

XIXème session de la Commission des sociétés transnationales des Nations Unies (New York, 5-15 avril 1993).

Séminaire sur les facteurs internationaux qui influent sur la compétitivité, organisé par l'Institut d'économie industrielle de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (Rio de Janeiro, Brésil, 29 avril 1993).

Séminaire "L'investissement étranger direct dans le Tiers Monde. Résultats méthodologiques et empiriques de l'évaluation en Amérique latine comparés aux expériences asiatiques", organisé par l'Institut pour les relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA) (Ségovie, Espagne, 10 et 11 juin 1993).

Séminaire sur la protection du consommateur dans les économies de marché, organisé par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce de Costa Rica (San José, 1 et 2 juillet 1993).

Premier congrès d'histoire économique, organisé par l'Université de l'Etat de Campinas (São Paulo, Brésil, 7-10 septembre 1993).

Séminaire sur la compétitivité de l'industrie brésilienne, organisé par l'Institut d'économie industrielle de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (Brésil, 18-19 octobre 1993).

iii) Coopération technique

Organismes d'intégration

Avec la Société andine de développement (SAD) et, par son intermédiaire, avec les pays de la région, dans les travaux préparatoires du Deuxième symposium régional de haut niveau sur l'apport des sociétés transnationales à la croissance et au développement de l'Amérique latine. Cette réunion se tiendra à Caracas pendant le premier semestre de 1994 et sera parrainée par la CEPALC et la Société andine de développement (SAD), avec le concours d'une institution nationale. Le Groupe commun a élaboré un projet de programme et de budget.

Brésil, Colombie, Uruguay

Avec l'Institut de planification économique et sociale (IPEA) et la Fondation Getulio Vargas du Brésil; avec la Fondation pour le développement intégral de la Vallée du Cauca (FDI), la Chambre de commerce de Cali et l'Université Javierana, de la Colombie, et avec la Commission sectorielle pour le Mercosur (COMISEC), en Uruguay afin d'installer un logiciel spécialement conçu pour évaluer le commerce international et analyser la compétitivité des pays sur les marchés extérieurs (CAN: Competitive Analysis of Nations), d'en effectuer une démonstration et d'assurer la formation pertinente pour son utilisation.

Brésil

Avec le Ministère de la science et de la technologie et un consortium national d'organisations non gouvernementales, dans le cadre d'un accord passé entre le Gouvernement du Brésil et la CEPALC prévoyant la participation d'autres divisions de cet organisme à la coordination d'une étude sur la compétitivité du secteur industriel brésilien. Les principales activités menées dans le cadre de cet accord comprennent l'analyse des résultats d'une enquête effectuée à 100 entreprises nationales et étrangères, la préparation des rapports pertinents et la participation à plusieurs ateliers et séminaires. Le premier rapport destiné au Gouvernement du Brésil, intitulé Adjusting for survival: TNCs and national firms in the Brazilian industry in the early 1990s (inédit) a été élaboré par le Groupe commun.

Chili

Avec le Centre d'économie internationale du Département d'économie de l'Université du Chili, dans le cadre d'un projet régional de recherche, financé par la BID, sur l'incidence de l'investissement étranger sur le développement de l'Amérique latine. Ce projet a été mené à bien avec la participation d'un réseau de centres de recherche non gouvernementales de plusieurs pays de la région, dont l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Chili.

2. SERVICES COMMUNS D'APPUI

DIVISION OPERATIONNELLE ET DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Coopération technique entre pays en développement (CTPD)

Au cours de la période 1992-1993, la CEPALC a poursuivi diverses activités d'assistance et de promotion de la CTPD, conformément aux recommandations du Plan d'action de Buenos Aires et des directives émanées des pays membres. Ces activités ont essentiellement visé à la prise en compte d'éléments spécifiques de CTPD dans l'exécution des projets de coopération technique menés à bien dans les divisions et bureaux de la CEPALC, dans les différents domaines du programme de travail du secrétariat. Ces projets sont exécutés à l'aide de fonds extra-budgétaires provenant du système des Nations Unies ou de sources extérieures et, dans bon nombre de cas, des pays développés membres de la Commission. Les éléments de CTPD incorporés à ces projets visent à la réalisation des objectifs suivants: consolidation des institutions nationales dans le secteur pertinent; mise en place de réseaux de coopération et de soutien afin d'en épauler le fonctionnement; perfectionnement des systèmes d'information de manière à améliorer la diffusion des demandes et des offres de coopération technique entre les pays; renforcement des centres de liaison de CTPD à l'échelon national; réalisation de séminaires et de réunions techniques facilitant l'échange de données d'expérience présentant un intérêt pour les pays; et élaboration d'études et de rapports visant à repérer les possibilités de coopération.

Le bulletin "Cooperación y desarrollo", qui est le moyen de diffusion habituel des activités de soutien de la CTPD réalisées par la CEPALC, paraît régulièrement, tous les quatre mois depuis 1981, en anglais et en espagnol. Les numéros 35 à 40 ont été publiés au cours de la période biennale. Cette publication consacrée à la CTPD détient le record de continuité au sein du système des Nations Unies.

La CEPALC a continué, avec la collaboration du Groupe spécial de la CTPD du PNUD et du SELA, d'épauler les réunions annuelles des directeurs de la coopération technique, ainsi que le mécanisme de coordination entre organismes régionaux en matière de CTPD. Dans le cadre de ces activités, la CEPALC a, avec le concours de la CNUCED et du SELA, continué de collaborer à la préparation d'un exercice de programmation régionale de CTPD dans le domaine du commerce international, conformément aux directives des directeurs nationaux de coopération. A cet égard, les consultations réalisées auprès du Secrétariat permanent du SELA et du Directeur du Groupe spécial du PNUD, tenues toutes deux à Santiago en 1992, ont permis de cerner le thème de l'exercice et de présenter la demande de financement pertinente au Groupe en question. En ce qui concerne le mécanisme de coordination, le Secrétariat de la CEPALC a préparé un document de travail sur la stratégie de la coopération pour les années 1990 qui a été présenté à la huitième réunion de ce mécanisme de coordination, effectuée au siège de l'ALADI en mars 1993 à Montevideo. En exécution des accords émanés de cette réunion, la CEPALC et le Secrétariat permanent du SELA ont mis au point un profil de projet sur l'incorporation du secteur privé à la coopération horizontale. Ces organismes entreprendront de chercher l'appui extra-budgétaire nécessaire dès que le projet aura reçu l'approbation des pays et des organisations concernées par cette question.

Le Secrétariat a également poursuivi les travaux de suivi, de consultation et de coordination des activités de coopération interrégionale avec les autres commissions régionales des Nations Unies. Il a également collaboré avec la CNUCED et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

(CESAP) dans l'élaboration d'un projet commun sur la promotion de la coopération entre les pays du Bassin du Pacifique.

Coopération avec les pays victimes de catastrophes naturelles

Le Secrétariat a prêté une assistance technique au Gouvernement du Nicaragua dans l'évaluation des dommages causés, en 1992, par l'éruption d'un volcan et par un raz-de-marée ainsi que des effets de ces dommages et leur réparation auront sur le comportement économique du pays. De même, les besoins de coopération internationale, tant sur le plan technique que financier, ont été identifiés de façon à aider le Nicaragua dans les activités de relèvement et de reconstruction.[1]

La Division a également terminé l'édition d'un manuel permettant l'évaluation des effets socio-économiques des catastrophes naturelles et de déterminer les priorités en matière de relèvement et de construction.[2]

Gestion et administration de projets exécutés à l'aide de fonds extra-budgétaires

Au cours de la période 1992-1993, la Division a coopéré de façon permanente avec les divisions organiques, les bureaux sous-régionaux et les bureaux de la CEPALC dans plusieurs pays de la région, ainsi qu'avec le CELADE et l'ILPES dans la mise au point de nouvelles propositions de projets de coopération technique financés à l'aide de ressources extra-budgétaires. Ces propositions ont été soumises, en temps opportun, au Comité d'examen des projets en vue de leur révision et hiérarchisation. Avec l'approbation du Comité, les démarches pertinentes ont été entreprises auprès des sources bilatérales et multilatérales afin d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation des nouveaux projets et les accords ou conventions pertinents ont été conclus.

Pendant la période biennale envisagée, la CEPALC a géré l'exécution de 100 projets et a maintenu un contact étroit avec les sources de financement bilatérales et multilatérales (voir l'annexe 1).

---

[1] Voir CEPALC, Efectos económicos de la erupción del volcán Cerro Negro en Nicaragua (LC/L.686/Rev.1; LC/MEX/L.187/Rev.1), Santiago du Chili, mai 1992, et El maremoto de septiembre de 1992 en Nicaragua y sus efectos sobre el desarrollo (LC/L.708; LC/MEX/L.209), Santiago du Chili, septembre 1992.

[2] Voir CEPALC, Manual para la estimación de los efectos socio-económicos de los desastres naturales, Santiago du Chili, 1991.

DIVISION DES DOCUMENTS ET DES PUBLICATIONS

La Division des documents et des publications est chargée de l'édition, de la traduction, du traitement, de la reproduction et de la distribution des documents élaborés par le secrétariat en espagnol et en anglais et, dans une moindre mesure, en français. Elle prête ce même type de services et se charge de la rédaction des comptes-rendus lors des conférences et réunions parrainées par la CEPALC, tant au siège de la Commission qu'en dehors de celui-ci. En vertu des politiques établies par le Comité des publications, elle publie des documents destinés ou non à la vente, soit dans ses ateliers, par l'intermédiaire d'imprimeries externes au service, ou par contrat de co-publication avec des maisons d'édition. Elle collabore avec le Service des ventes du siège de l'Organisation en ce qui concerne la distribution commerciale. Elle sert également de secrétariat technique du Comité des publications, et prépare et exécute le programme des publications de la Commission.

Services prêtés aux conférences et aux réunions. Les services de traduction, d'édition, de rédaction des comptes-rendus et de publication des documents lors des conférences et des réunions ont été facilités grâce à l'utilisation, de la part des traducteurs, des éditeurs et des secrétaires, d'ordinateurs personnels. Ceci a permis de préserver la haute qualité des services prêtés malgré la réduction du nombre de fonctionnaires qui participent aux conférences. Une expérience appréciable a été acquise quant à l'utilisation des ordinateurs, notamment des ordinateurs portables, ce qui concerne les services prêtés aux conférences effectuées hors du siège. Dans chaque cas, les fonctionnaires sont accompagnés d'un programmateur, ce qui facilite la tâche.

Traduction et édition. L'accroissement constant du nombre de documents traités a été absorbé, en majeure partie, par le personnel permanent. Cependant, on continue de faire appel, lorsque nécessaire, à des traducteurs et des éditeurs contractuels. Le personnel permanent, qui constitue un noyau de base hautement qualifié, est essentiellement chargé des travaux les plus importants du point de vue institutionnel (documents de réunions, rapports présentés aux gouvernements et aux organismes intergouvernementaux, etc.) ainsi que de l'orientation et la supervision des traducteurs et éditeurs externes. Afin de garantir des résultats uniformes et de gagner du temps, ces collaborateurs sont constamment tenus au courant du matériel terminologique et de référence disponible dans la Division. Ce système, ainsi que l'utilisation d'ordinateurs personnels de la part de la majorité des traducteurs et éditeurs internes et externes, ont permis d'abréger les délais de livraison. Il faut souligner le développement de la section de terminologie et de références de la Division qui a réussi à créer ses propres bases de données et à établir la connexion avec d'autres bases de données du système des Nations Unies. Les progrès accomplis dans l'utilisation pertinente des ordinateurs ont facilité les travaux de référence, la création de glossaires ainsi que la collaboration et la communication avec d'autres divisions de la CEPALC.

Traitement de texte, impression et publication. La phase de modernisation des différents processus de production d'un document ou d'une publication, amorcée lors de la période biennale antérieure, s'est poursuivie en 1992 et 1993. L'utilisation de versions plus sophistiquées de nouveaux programmes de traitement de texte, ainsi que de techniques graphiques informatisées (desktop publishing) s'est traduite par une amélioration tant quantitative que qualitative du traitement des textes originaux. La normalisation au niveau des produits élaborés par les imprimantes laser (textes et graphiques) a non seulement permis de réduire les délais de livraison et les coûts mais aussi, dans la plupart des cas, d'améliorer la qualité des documents imprimés. L'échange d'information magnétique entre les divisions organiques et cette Division a autorisé un traitement plus rapide et efficace des textes, tableaux et graphiques. Ces nouvelles

technologies ont donné naissance à de nouvelles séries de documents, dont l'impression est rapide et économique, tels que les documents de travail (working papers).

En 1992 a été inauguré l'immeuble où fonctionnent l'imprimerie et le magasin de matériels et de publications, à côté de celui qui héberge tous les bureaux de la Division des documents et des publications. Il s'agit d'un immeuble solide et moderne, construit spécialement comme atelier d'imprimerie, couvrant environ 900 m2, qui respecte toutes les normes écologiques et de sécurité requises par ce genre d'infrastructure. Une partie de l'immeuble est occupée par l'entrepôt de produits finis et la section de livraison des documents. Outre cet investissement, certains équipements de photomécanique et de reliure ont été renouvelés. Le personnel a suivi des cours de formation afin d'utiliser au mieux les nouveaux équipements et les conditions de travail se sont considérablement améliorées.

Il faut également souligner les grands progrès enregistrés sur le plan de la présentation et de la conception graphique des publications, en particulier de la Revista de la CEPAL et de la série Libros de la CEPAL.

En résumé, au cours de la période envisagée, la Division a prêté des services d'appui, à des degrés variables, à 50 conférences et autres réunions parrainées par la CEPALC. Elle a édité et traduit 10,8 millions de mots; elle a publié 1 220 documents, dont 67 publications de type technique destinées à la vente; elle a imprimé un total de 94,2 millions de pages; elle a distribué 481 460 exemplaires de documents et de publications moyennant le système informatisé ADDRESS; elle a également remis 34 100 exemplaires de publications de la CEPALC et de l'ILPES au réseau de ventes des Nations Unies, ainsi que 1 740 exemplaires de documents du CELADE à son système de ventes.

BIBLIOTHEQUE DE LA CEPALC

La Bibliothèque de la CEPALC a, pendant la période envisagée, poursuivi le développement de nouvelles technologies d'information en matière de traitement de l'information et de services, ce qui s'est traduit par d'importants progrès au niveau de la gestion interne et de la communication avec les utilisateurs.

L'utilisation des bases de données créées par la Bibliothèque sur micro-ordinateurs et, par la suite, l'installation de ces bases de données sur le réseau local de micro-ordinateurs ont facilité l'accès direct au matériel de la Bibliothèque de la part des utilisateurs par le biais des ordinateurs connectés en ligne dans toutes les divisions de la CEPALC.

En matière de traitement de l'information, d'importants progrès ont été accomplis dans la mise en oeuvre d'un système de contrôle de la collection de publications en série reçues par la Bibliothèque. Ce système a permis d'améliorer et d'accélérer considérablement la circulation interne de ces publications moyennant la distribution opportune et rapide de l'information aux utilisateurs. On prévoit, à l'avenir, de perfectionner cette opération sur le plan de l'automatisation et de créer un module de contrôle des transactions de prêt des publications.

L'une des activités permanentes de la Bibliothèque est la révision et l'évaluation constantes de la collection de matériel bibliographique afin de préserver l'équilibre entre les thèmes abordés dans les différentes domaines de compétence de la CEPALC. La Bibliothèque suit de près l'édition de nouvelles publications sur dispositifs magnétiques ou optiques afin de remplacer les versions plus anciennes par d'autres plus facilement accessibles et permettant une meilleure gestion de l'information de la part des utilisateurs, notamment en ce qui concerne les tableaux statistiques.

Le service de connexion aux bases de données créées par le Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU), que la Bibliothèque met de façon permanente à la disposition de ses utilisateurs, joue un rôle de première importance dans la prestation des services de référence actualisés sur la documentation produite au sein des Nations Unies.

La Bibliothèque étudie actuellement les possibilités d'accéder aux bases de données externes et de se connecter à d'autres systèmes d'information afin d'élargir la couverture de ces services à ses utilisateurs.

A la suite d'un exercice d'évaluation interne amorcé en 1992 et compte tenu de l'installation des bases de données bibliographiques sur le réseau de micro-ordinateurs, la Bibliothèque a procédé à modifier son programme de publications régulières afin d'offrir à ses utilisateurs un produit plus agile et opportun, tout en faisant des économies substantielles au niveau de l'impression et de la distribution.

Le programme d'édition des bases de données bibliographiques de la CEPALC sur disques optiques (CD-ROM) et leur distribution aux Bibliothèques des Nations Unies et des institutions spécialisées se sont poursuivis comme prévu. La Bibliothèque étudie également la réalisation de projets communs d'édition avec des organismes universitaires afin d'élargir la base de données utilisées par la CEPALC ainsi que la divulgation de l'information produite sans dépenses supplémentaires.

Les bases de données de la CEPALC ont également été installées dans les bureaux sous-régionaux de la Commission, ce qui autorise leur diffusion dans toute la région de l'Amérique latine et des

Caraïbes. Dans le même temps, le CEPALINDEX, indice annuel des documents produits par le système de la CEPALC, continue d'être publié en imprimé.

Au cours de cette période, et sur la base de l'information enregistrée dans les bases de données bibliographiques, la Bibliothèque à poursuivi l'élaboration de plusieurs bibliographies et travaux spécifiques, dont certains ont été réalisés avec le concours de certaines divisions et sections de la CEPALC, afin de répondre aux intérêts particuliers de certains groupes d'utilisateurs. La Bibliothèque encourage ce type d'initiative qui valorise davantage l'information dont dispose la CEPALC.

Dans le cadre du programme de publications, la Bibliothèque a publié, en 1992, une bibliographie sur l'environnement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ainsi que le document intitulé Siglas latinoamericanas, produit de la base de données de référence pertinente de la Bibliothèque qui, en 1993, a été installée sur le réseau de micro-ordinateurs auquel les divisions de la CEPALC ont un accès direct.

En 1993, le Système d'information bibliographique de la CEPALC, formé par la Bibliothèque de la CEPALC, le CLADES et le CELADE/DOCPAL, a effectué une révision du Manuel de procédure N° 1 lequel, dans une deuxième édition, contient une version actualisée du format de traitement de l'information bibliographique conçu par la CEPALC en 1984. Ce format a été largement diffusé et accepté dans toute la région où il est considéré comme une contribution importante de la CEPALC en matière d'information.

Documents

CEPALINDEX. Résumenes de trabajos del sistema de la CEPALC, vol.14 (LC/G.1723).

CEPALINDEX. Documentos del sistema de la CEPALC, vol.15 (LC/G.1771).

Siglas latino-americanas (LC/G.1727).

Medio ambiente y desarrollo en América Latina y el Caribe. Bibliografía seleccionada (LC/G.1734).

Sistema de Información Bibliográfica: manual de referencia, Manual de procedimiento, N° 1 (LC/G.1776).

CENTRE DE CALCUL ELECTRONIQUE

L'objectif de parvenir à un ordinateur par fonctionnaire, fixé pour la période biennale, a été accompli, ce qui a permis la connexion en ligne de ces ordinateurs en réseau. Les bureaux sous-régionaux au Mexique et aux Caraïbes ont également commencé à connecter leurs équipements au réseau local, ce qui a également permis la connexion avec le réseau de la CEPALC/Santiago par courrier électronique. Grâce à l'incorporation du réseau CEPALC au réseau international INTERNET, chaque ordinateur personnel a désormais accès à l'information de type universitaire et scientifique à l'échelon international.

Dans le même ordre d'idées, le mini-ordinateur VAX et le grand ordinateur IBM (mainframe) ont été remplacés par des ordinateurs personnels hautement performants connectés au réseau local. Cette initiative, ainsi que la distribution, sur ce réseau, de l'accès aux ordinateurs centraux de New York et de Genève, ont contribué au processus d'homogénéisation technologique en matière d'informatique.

Finalement, la technologie CD-ROM a autorisé une gestion plus agile de grands volumes de données, tant sur le plan de l'utilisation des bases de données externes que de la production locale de bases de données propres à la CEPALC sur le matériel d'enregistrement de disques optiques installé au Centre de calcul électronique.

GROUPE DES SERVICES D'INFORMATION

Ces services jouent un double rôle: ils doivent répondre aux besoins d'information publique du système de la CEPALC aux échelons local, régional et international, ainsi que des institutions des Nations Unies ayant des bureaux au Chili, conformément aux directives du Département de l'information publique des Nations Unies, à New York.

Au cours de la période envisagée, les travaux de ce Groupe ont été essentiellement axés sur la diffusion du message de la CEPALC, notamment en ce qui concerne la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Le Groupe a également continué d'assurer la diffusion des activités de la CEPALC et des Nations Unies en général et à collaboré à la divulgation des travaux menés par les institutions des Nations Unies ayant des bureaux au Chili.

Pour ce faire, le Groupe a resserré ses liens avec les milieux de presse, les bureaux gouvernementaux, les organisations non gouvernementale et les établissements éducatifs d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'autres régions.

Les principales activités réalisées au cours de cette période sont les suivantes:

i) Publications

Notas sobre la economía y el desarrollo: bulletin mensuel ou bimensuel publié en espagnol et, occasionnellement, en anglais. 19 numéros ont été publiés, avec un tirage de quelque 8 000 exemplaires, qui ont été distribués au sein et hors de la région. Cinq numéros ont été traduits en anglais, avec un tirage d'environ 2 220 exemplaires chacun.

Micronoticias: synthèse hebdomadaire, en espagnol, d'informations relatives à la CEPALC et aux Nations Unies. 96 numéros ont été publiés, avec un tirage d'environ 1 200 exemplaires chacun.

Crónicas de la CEPAL: publication sur certains thèmes de fond de la CEPALC. 120 numéros sont parus, avec un tirage de quelque 3 200 exemplaires en espagnol, 1 000 en anglais et 350 en portugais.

Notas ejecutivas sobre medio ambiente y desarrollo: série d'articles, en espagnol et en anglais, publiés à titre de contribution de la CEPALC aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Brésil, juin 1992).

Paz, desarrollo y medio ambiente: livre comprenant les principales propositions du Secrétaire général des Nations Unies quant à la paix, au développement et à l'environnement (1992). 25 000 exemplaires ont été distribués.

La Comunidad Europea y América: corresponsabilidad en un mundo que cambia: livre qui contient le discours prononcé par le Président des Communautés européennes lors de sa visite au siège de la CEPALC, en mars 1993. 3 000 exemplaires ont été distribués.

ii) Médias

Presse. A plus de 750 reprises, des représentants des médias, parmi les plus importants d'Amérique latine et d'Europe, ont effectué des entrevues ou ont couvert les activités de la CEPALC, à la demande du Groupe des services d'information. Ceci s'est traduit par une présence nettement plus importante de la CEPALC dans la presse régionale et internationale.

Au Chili, la presse a également couvert divers sujets liés aux Nations Unies. Le document du Secrétaire général intitulé "Un programme de paix" a ainsi été publié comme supplément du quotidien chilien "La Nation". Quelque 700 journalistes étaient inscrits sur la liste de distribution du matériel d'information de ce Groupe.

Plus de 180 communiqués de presse ont été élaborés en espagnol et distribués par l'intermédiaire d'un réseau de médias locaux et internationaux. Certains d'entre eux ont été traduits en anglais. En outre, plus de vingt conférences de presse ont été organisées dans plusieurs villes de la région.

Le Groupe a également collaboré à l'élaboration du bulletin "Système d'information et de diffusion des organismes de coopération et d'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes" (SIDALC), publié par les organismes régionaux d'intégration.

Deux résumés de presse sont élaborés chaque jour, l'un sur la base d'articles parus dans la presse chilienne et l'autre sur les informations d'une agence de presse internationale. Tous les deux mois, le Groupe confectionne un dossier contenant des articles parus dans la presse régionale et internationale et traitant de la CEPALC. Cet exercice a pour but d'informer en permanence les hauts fonctionnaires de la CEPALC.

Radio. Le Groupe a préparé 51 émissions de radio et 12 programmes spéciaux qui ont été diffusés par le Service radiophonique des Nations Unies à New York aux radios de pays de langue espagnole. Il a également coordonné les interviews sur radio de hauts fonctionnaires des Nations Unies et de la CEPALC.

Ciné et télévision. Plus de 160 films et cassettes vidéo des Nations Unies ont été prêtées aux chaînes de télévision chiliennes et au public en général et plus de 70 projections ont été réalisées au siège de la CEPALC. Le Groupe a également assuré la coordination des interviews télévisés de hauts fonctionnaires des Nations Unies et de la CEPALC et a préparé une vidéo sur la nouvelle orientation de la CEPALC, laquelle a été distribuée aux chaînes de télévision de la région et aux centres d'information des Nations Unies.

iii) Services d'information directe au public

Le Groupe a répondu à quelque 5000 consultations faites par le public en général et a organisé plus de 50 conférences sur les activités des Nations Unies et de la CEPALC, en particulier pour des établissements scolaires, avec quelque 6 000 étudiants et professeurs.

GROUPE DES SERVICES DE CONFERENCE

Au cours de la période comprise dans ce rapport, les activités du Groupe des services de conférence ont continué de se développer, pour atteindre quelque 180 conférences, réunions, séminaires, ateliers, cérémonies officielles et autres. Il faut signaler que plus de 10 hautes personnalités, telles que chefs d'Etat, Ministres des affaires étrangères et hauts fonctionnaires d'organisations internationales ont visité le siège de la CEPALC entre 1992 et 1993. Le Groupe a également parrainé 15 conférences régionales à l'échelon ministériel dans des domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme, le logement et l'urbanisme, la pauvreté, la population et la famille. La liste des réunions organisées par le système de la CEPALC est présentée dans l'annexe 2 de ce rapport.

C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS

Au cours de la période envisagée dans ce rapport, la CEPALC a maintenu et a resserré ses liens de collaboration et ses contacts avec diverses institutions spécialisées et d'autres organisations, dont le Programme sur les sociétés transnationales de la CNUCED, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, le Centre pour la science et la technique au service du développement, la CNUCED, les autres commissions régionales des Nations Unies, le PNUE, l'ONUDI, la FAO, l'Unesco, l'OIT, le FNUAP, le FMI, la Banque mondiale, la BID, l'OEA, le SELA et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

Les rapports entre la CEPALC et les institutions et organisations mentionnées ici font l'objet d'une description détaillée dans les chapitres antérieurs de ce rapport.

Quant aux relations existant entre la CEPALC et les organisations non gouvernementales, la Commission a continué, au cours de cette période, de collaborer étroitement avec l'Association d'organisations non gouvernementales. L'ASONG, qui regroupe 35 organisations de ce type, a été créée et parrainée par la CEPALC afin de faciliter la coopération entre ces dernières, notamment en ce qui concerne la commémoration des Années internationales convoquées par les Nations Unies, ainsi que susciter leur participation plus active aux conférences régionales convoquées ou parrainées par la CEPALC. Dans le cadre de ses objectifs et de son programme de travail, l'ASONG a organisé et parrainé plusieurs ateliers et séminaires, en particulier dans le domaine de la santé, moyennant, par exemple, des campagnes de prévention du SIDA et de l'usage de drogues chez les adolescents ainsi que par des campagnes sur l'hygiène dans la manipulation des aliments. Un séminaire très enrichissant a été consacré à l'amélioration des communications entre les institutions membres de l'ASONG qui travaillent actuellement avec grand enthousiasme dans les domaines de la famille et de la femme.

D'autre part, les rapports avec les organisations non gouvernementales à l'échelon régional et international ont également été renforcés. Actuellement, les fonctionnaires de la CEPALC profitent de leurs missions officielles pour visiter les sièges des organisations régionales et, quand celles-ci en font la demande, présentent des exposés sur des sujets revêtant un intérêt particulier lors des réunions qu'elles organisent. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies ont une participation accrue aux réunions et, en particulier, aux sessions de la CEPALC. C'est ainsi qu'elles ont assisté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, Brésil, 1er-12 juin 1992), la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Conférence sur les droits de l'homme (San José, 18-22 janvier 1993), la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 29 avril-4 mai 1993) et la Réunion régionale préparatoire pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Année internationale de la famille (Carthagène, Colombie, 9-14 août 1993).

On peut donc affirmer que la CEPALC a amorcé une nouvelle étape de coopération avec les organisations non gouvernementales liées à la recherche et à la promotion du développement, en contact plus étroit avec le Programme de travail de la CEPALC, étape qu'il conviendra de consolider dans l'avenir.

Annexe 1

PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE EXECUTES A L'AIDE DE FONDS EXTRA-BUDGETAIRES

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
RLA/87/003 - Définition des politiques de rechange en vue de la relance économique et du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	juillet 1987	décembre 1992	PNUD
RLA/88/039 - Mise au point des politiques visant à renforcer la capacité d'innovation technologique et la compétitivité internationale des entreprises latino-américaines	février 1989	juin 1994	PNUD
RLA/90/001 - Politiques financières aux fins du développement	janvier 1991	décembre 1992	PNUD
RLA/91/002 - Comparaison analytique des modèles de développement des petits pays d'Europe et d'Amérique latine	mars 1991	septembre 1992	PNUD
RLA/91/008 - Rôle des organismes nationaux de planification dans la gestion stratégique du développement (assistance préparatoire)	janvier 1991	juin 1992	PNUD
RLA/92/003 - Políticas financieras para la transformación productiva con equidad	janvier 1992	décembre 1993	PNUD
RLA/92/013 - Appui à la préparation de la troisième Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes	février 1992	décembre 1992	PNUD
RLA/92/015 - Diseño e implementación de reformas fiscales	mars 1992	avril 1994	PNUD

Annexe 1 (cont. 1)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
RLA/92/037 - Racionalización del gasto social y mejoramiento de la gestión presupuestaria municipal	janvier 1993	août 1993	PNUD
ARG/87/014 - Argentine: appui au Centre d'économie internationale	mai 1992	décembre 1993	PNUD
ARG/88/005 - Programme national d'assistance technique pour l'administration des services sociaux en Argentine	mai 1992	décembre 1993	PNUD
ARG/91/020 - Etudes sur la compétitivité de l'économie argentine	mai 1992	décembre 1993	PNUD
ARG/92/016 - Argentine: consolidation des systèmes d'information de l'Institut national des statistiques et des recensements	décembre 1992	décembre 1993	PNUD
ARG/93/007 - Etudes sur la pauvreté en Argentine	avril 1993	décembre 1993	PNUD
ARG/93/017 - Programme de réaménagement institutionnel et opérationnel du système argentin de commerce extérieur	juillet 1993	octobre 1993	PNUD
ECU/89/014 - Assistance à la planification du développement social en Equateur	juillet 1990	juin 1992	PNUD
ELS/90/004 - Renforcement du Ministère de l'économie en vue du programme d'ajustement structurel à El Salvador	janvier 1990	août 1992	PNUD

Annexe 1 (cont. 2)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
HON/90/003 - Politique macro-économique, investissement et emploi au Honduras	janvier 1991	octobre 1992	PNUD
JAM/89/019 - Jamaïque: Plan national de développement	mai 1990	décembre 1993	PNUD
URU/92/005 - Uruguay: Appui à la formulation et à la mise en oeuvre du cinquième programme national de coopération technique	juin 1992	décembre 1992	PNUD
VEN/91/012 - Venezuela: Programa de preinversión en transporte	février 1992	mai 1992	PNUD
CAM/90/008 - Participation des pays centraméricains à la Série de négociations d'Uruguay	novembre 1990	décembre 1993	PNUD
INT/90/P12 - Programme international de formation en matière de population et de développement à la CEPALC/CELADE	juillet 1990	juin 1994	FNUAP
RLA/92/P04 (P05, P06, P07, P08) Programme régional en matière de population FNUAP/CELADE	janvier 1992	décembre 1992	FNUAP
RLA/92/P17 - Travaux préparatoires régionaux de la Conférence internationale sur la population et le développement 1994	mai 1992	octobre 1994	FNUAP
TSS/92/PL1 - Services consultatifs en matière de politiques démographiques prêtées par la CEPALC et le CELADE aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes	janvier 1992	décembre 1992	FNUAP

Annexe 1 (cont. 3)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
BVI/91/P01 - Assistance aux îles Vierges britanniques en matière d'études démographiques et de formulation de politiques	janvier 1993	décembre 1993	FNUAP
CAR/92/P02 - Consultant pour les Caraïbes en matière de population et de développement	janvier 1992	décembre 1992	FNUAP
HAI/88/P04 - Haïti: Assistance au Conseil national de la population (CONAPO)	mars 1989	décembre 1992	FNUAP
STL/89/P01 - Appui à la mise en oeuvre des politiques démographiques à Sainte-Lucie	novembre 1989	mars 1992	FNUAP
STV/89/P01 - Appui à la mise en oeuvre des politiques démographiques à Saint-Vincent-et-les-Grenadines	avril 1990	décembre 1992	FNUAP
IYF/93/S1 - Réunion préparatoire de l'Année internationale de la Famille (AIF)	décembre 1992	mars 1993	ONUV
ALA/89/S81 - ALADI: Identification de projets de complémentarité industrielle (Brésil)	août 1989	mai 1992	ALADI
ALA/90/S80 - ALADI: Identification de projets de complémentarité industrielle (Argentine)	avril 1990	juin 1992	ALADI
ALA/91/S46 - Etude de la politique commerciale en Argentine	juillet 1991	octobre 1992	ALADI

Annexe 1 (cont. 4)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
ALA/92/S07 - La situation de l'industrie paraguayenne face au défi de l'intégration dans le cadre du MERCOSUR: compétitivité et réaménagement industriel	juillet 1992	juin 1993	ALADI
BID/93/S47 - Prise en compte des facteurs démographiques dans les projets d'investissement et formation quant à l'utilisation de l'information démographique en matière de planification, de préparation et d'évaluation des projets (CELADE)	mars 1993	décembre 1994	BID
BID/91/S51 - Appui au processus hémisphérique d'intégration commerciale pour les Amériques	juin 1991	juin 1993	BID
BID/90/S42 - Colombie - Accord BID/ILPES sur les banques de projets d'investissement nationaux	janvier 1991	mai 1993	BID/ Gouvernement colombien
BID/91/S39 - Chili - Accord BID/Chili (Ministère de l'intérieur, Sous-secrétariat de développement régional (SUBDERE))/CEPALC-ILPES "Plan de renforcement institutionnel"	octobre 1991	décembre 1994	BID/ Gouvernement chilien
BID/92/S64 - Venezuela - Accord BID/Venezuela (FONVIS)/ CEPALC-ILPES "Programme d'investissement social local"	novembre 1992	novembre 1995	BID/ Gouvernement du Venezuela
BID/93/S40 - Coopération technique en matière d'énergie pour l'Amérique centrale BID/CEPALC	janvier 1993	juin 1993	BID
BCIE/90/S27 - Stratégie de programmation des investissements en Amérique centrale	janvier 1991	juillet 1993	Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)

Annexe 1 (cont. 5)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
NGO/90/S05 - Mise en valeur socio-économique des ressources côtières dans le sud-ouest de l'Amérique latine	juillet 1990	janvier 1993	Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques
NGO/92/S01 - Possibilités de gestion d'une ressource commune: les pêcheries péruviennes et chiliennes	août 1992	juillet 1993	Banque mondiale
OPS/92/S01 - Cours-atelier sur l'économie et la santé pour experts de la région (ILPES)	décembre 1991	décembre 1992	OPS
UNI/93/S01 - Base de données sur la mortalité infantile (CELADE)	novembre 1992	janvier 1993	UNICEF
UNU/90/S01 - Coopération technique en matière de financement du développement (UNU/WIDER)	juin 1990	mai 1993	UNU/Institut mondial pour le développement des recherches économiques
UNP/89/S02 - Aménagement de l'environnement des zones côtières et des écosystèmes terrestres ayant une influence sur le milieu marin de la zone des Caraïbes	octobre 1989	mars 1992	PNUE
ARG/85/S93 - Accord de coopération technique Conseil fédéral d'investissements (CFI)/CEPALC sur certains aspects économiques et sociaux du développement régional	novembre 1985	décembre 1993	Gouvernement argentin
ARG/90/S57 - Accord CEPALC/ Union industrielle argentine	juillet 1990	juin 1992	Gouvernement argentin
ARG/92/S04 - Accord CEPALC/ Municipalité de Buenos Aires sur le développement économique	septembre 1991	juin 1993	Gouvernement argentin

Annexe 1 (cont. 6)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
BRA/91/S01 - Accord IPEA/CEPALC (1991-1993) sur la recherche économique au Brésil	janvier 1991	décembre 1993	Gouvernement brésilien
BRA/93/S26 - Accord CEPALC/ Ministère du bien-être et de l'assistance sociale du Brésil	mars 1993	avril 1994	Gouvernement brésilien
CAN/89/S01 - Accord ACDI/CELADE (1989-1993) (Phase III) pour la réalisation d'activités en matière de population	avril 1989	décembre 1993	ACDI Canada
CAN/91/S43 - Caribbean computer-base communication development	janvier 1991	juin 1994	CRDI Canada
CAN/93/S41 - Restructuration de la production, organisation industrielle et compétitivité internationale en Amérique latine et aux Caraïbes	avril 1993	mai 1995	CRDI Canada
CAN/92/S16 - ALIDE "Réseau de réseaux"	août 1992	août 1995	CRDI/ Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement
CHI/92/S63 - Accord CEPALC/ ILPES/Ministère de l'éducation "Amélioration de la qualité et de l'équité en matière d'éducation"	décembre 1992	décembre 1994	Gouvernement chilien
FRA/91/S44 - Programme de coopération entre le Gouvernement français-CEPALC/ILPES/CELADE/IIAP (1991) (Phase VII) sur la population et la planification économique et sociale	juin 1992	octobre 1992	Gouvernement français

Annexe 1 (cont. 7)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
FRA/92/S03 - Programme de coopération entre le Gouvernement français-CEPALC/ILPES/CELADE/IIAP (1992) (Phase VIII) sur la population et la planification économique et sociale	avril 1992	décembre 1993	Gouvernement français
FRA/92/S52 - Expert en mission en matière de systèmes d'information sur l'environnement et les établissements humains	octobre 1992	octobre 1993	Gouvernement français
FRG/88/S21 - L'incidence des subventions et des différents systèmes de contrôle et d'organisation du transport en commun urbain en Amérique latine	mars 1989	décembre 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/90/S11 - Coopération technique avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière d'entretien routier (Phase I)	août 1990	décembre 1992	République fédérale d'Allemagne
FRG/90/S58 - Politiques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets (Phase I)	juin 1990	juin 1992	République fédérale d'Allemagne
FRG/91/S71 - Premier et deuxième ateliers sur les Fondements et les méthodes de la gestion écologiquement rationnelle pour experts latino-américains et des Caraïbes	janvier 1991	juin 1992	République fédérale d'Allemagne
FRG/91/S72 - Coopération technique pour l'amélioration du sous-secteur des hydrocarbures en Amérique centrale (Phase IV)	1991	août 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/91/S96 - La transformation du système économique argentin: commerce industriel et développement	octobre 1992	juin 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/92/S02 - Gestion des projets de ressources en eau (Phase IV) en Amérique latine et aux Caraïbes	janvier 1992	mai 1993	République fédérale d'Allemagne

Annexe 1 (cont. 8)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
FRG/92/S06 - Politiques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets (Phase III)	octobre 1992	avril 1995	République fédérale d'Allemagne
FRG/92/S15 - Producción de materias primas agrícolas para la industria farmacéutica en Centroamérica	janvier 1992	juin 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/92/S25 - Coopération technique entre pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière d'entretien des routes (Phase II)	septembre 1992	septembre 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/92/S37 - Décentralisation de la politique et de la gestion budgétaires en Amérique latine et aux Caraïbes	janvier 1992	décembre 1994	République fédérale d'Allemagne
FRG/92/S56 - Restructuration et privatisation des chemins de fer en Amérique latine	février 1992	avril 1993	République fédérale d'Allemagne
FRG/93/S49 - Coopération technique visant à améliorer l'approvisionnement en pétrole en Amérique centrale (Phase V)	juin 1993	juin 1995	République fédérale d'Allemagne
HOL/87/S48 - Prise en considération des aspects socio-culturels et de l'environnement en matière de tourisme dans les Caraïbes	décembre 1987	mars 1992	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/89/S10 - Politiques de formation du personnel dans la sous-région des Caraïbes	janvier 1990	septembre 1992	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/90/S20 - Renforcement de l'épargne intérieure en Amérique latine et aux Caraïbes	janvier 1991	décembre 1992	Gouvernement des Pays-Bas

Annexe 1 (cont. 9)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
HOL/90/S34 - Amélioration du cadre juridique et institutionnel pour l'intégration de la femme au développement de certains pays latino-américains	décembre 1990	mai 1993	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/90/S38 - Urban Management in Selected Medium-sized Cities of Latin America	décembre 1990	novembre 1993	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/90/S45 - Proposals for Policy Reforms to Increase the Effectiveness of the State in Latin America and the Caribbean	février 1991	juin 1993	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/91/S24 - Formation de ressources humaines en matière d'études démographiques en Amérique centrale et dans la région andine	avril 1991	mars 1993	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/92/S08 - Indicadores para la formulación de políticas sociales en América Latina y el Caribe	septembre 1992	août 1994	Gouvernement des Pays-Bas
HOL/92/S12 - Formulación de políticas para la transformación de la producción agrícola en América Latina y el Caribe	septembre 1992	août 1994	Gouvernement des Pays-Bas
ITA/87/S30 - Coopération visant à promouvoir le développement technologique en Amérique latine	avril 1986	décembre 1992	Gouvernement italien
ITA/87/S79 - Prévention de catastrophes naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes	mars 1988	septembre 1993	Gouvernement italien
ITA/89/S87 - Renforcement de la coopération internationale en Amérique centrale, aux Caraïbes et dans certains pays d'Amérique du sud	juillet 1989	juillet 1993	Gouvernement italien

Annexe 1 (cont. 10)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
ITA/91/S106 - Formation de ressources humaines en matière de planification du développement économique et social en Amérique latine (ILPES)	juillet 1989	décembre 1994	Gouvernement italien
ITA/91/S85 - Mejoramiento de la capacidad de gestión de los servicios exteriores de América Latina	janvier 1992	décembre 1993	Gouvernement italien
MEX/91/S01 - SARH/CEPALC "Apoyo a la instrumentación de políticas agropecuarias diferenciadas"	avril 1991	février 1994	Gouvernement mexicain
MEX/93/S01 - SRA/CEPALC - Secretaría de la Reforma Agraria "Apoyo a la instrumentación de políticas diferenciadas para la organización económica campesina"	janvier 1993	décembre 1995	Gouvernement mexicain
PAR/90/S92 - Projet de coopération technique visant à améliorer la comptabilité nationale au Paraguay	novembre 1990	décembre 1994	Gouvernement du Paraguay
SPA/92/S18 - Coopération technique en matière de statistique et de projections en Amérique latine et dans les Caraïbes	octobre 1992	septembre 1994	AECI (Gouvernement espagnol)
STL/92/S17 - Accord de coopération technique entre le Gouvernement de Sainte-Lucie et la CEPALC	janvier 1993	décembre 1993	Gouvernement de Sainte-Lucie
SWI/92/S - Réunion régionale sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination	juin 1993	septembre 1993	Gouvernement suisse
TRI/91/S95 - Accord CEPALC/SSU Service chargé du secteur social du Ministère de la planification et de la mobilisation de Trinité-et-Tobago	décembre 1991	février 1992	Gouvernement de Trinité-et-Tobago

Annexe 1 (concl.)

Titre du projet	Date de commencement	Date d'achèvement	Source de financement
URU/89/S62 - Accord CEPALC/ Gouvernement uruguayen de coopération économique et sociale	avril 1989	décembre 1993	Gouvernement de l'Uruguay
URU/92/S53 - Accord CEPALC/ANEP (Administration nationale de l'éducation publique de l'Uruguay) "Diagnostic du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et évaluation de l'apprentissage du langage et des mathématiques dans les classes terminales"	septembre 1992	septembre 1993	Gouvernement de l'Uruguay

Annexe 2

REUNIONS ORGANISEES PAR LE SYSTEME DE LA CEPALC

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
	1992		
Quatrième séminaire régional de politique budgétaire, stabilisation et ajustement	27-30 janvier	Santiago	Développement économique
Réunion technique sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement dans certains pays latino-américains	13-14 février	Tegucigalpa	Intégration de la femme au développement/PNUD
Ateliers régionaux sur les aspects socio-économiques du tourisme dans les Caraïbes	13-14 février	Trinité-et-Tobago	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Atelier régional sur l'étude approfondie des enquêtes EDS	27 février- 27 mars	Santiago	Population
Ateliers nationaux sur les aspects socio-économiques du tourisme dans les Caraïbes	12-13 mars 18-19 mars	Barbade Sainte-Lucie	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire ZOPP (Planification de projets visant à la réalisation d'objectifs) sur la formulation d'un plan d'action en vue de l'éducation environnementale au Chili	16-20 mars	Santiago	Environnement et établissements humains
Réunion des vice-ministres de l'économie d'Amérique centrale sur le Programme de libéralisation commerciale de l'Accord de complémentarité économique avec le Mexique	30 mars	Mexico	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire sur la gestion de déchets dangereux en Argentine	21-22 avril	Buenos Aires	Environnement et établissements humains
National Science and Technology Consultation	21-24 avril 27 avril- 1er mai	Sainte-Lucie Bélize	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaires régionaux sur la conservation et la gestion des réseaux routiers	27-28 avril 18-19 mai	Santiago Mexico	Transport Transport
Réunion de travail sur la femme et la violence	29 avril	Santiago	Intégration de la femme au développement
Séminaire "La femme dans le système juridique équatorien: succès et défis"	4-5 mai	Quito	Intégration de la femme au développement/Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO, siège Equateur)
Réunion de producteurs et de chefs d'entreprises d'agrumes d'Amérique centrale	7-8 mai	San José	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Annexe 2 (cont.1)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Réunion régionale sur certaines villes moyennes d'Amérique latine	11-15 mai	Santiago	Environnement et établissements humains
Séminaire sur les aspects institutionnels du transport en commun urbain	19-22 mai	Lima	Transport
Réunion extraordinaire de la Conférence des ministres des transports, des communications et des travaux publics d'Amérique du Sud	27-29 mai	Santiago	Transport/Min. des transports et des télécommunications du Chili
Réunion sur l'intelligence sociale	1-2 juin	La Havane	CLADES
Séminaire sur la participation de groupes d'information sur la population de l'Amérique latine et des Caraïbes au CD-ROM du Réseau IPALCA	2-4 juin	Santiago	Population
Séminaire-atelier sur les modèles de simulation permettant d'optimiser l'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique centrale	6-11 juin	Managua	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion de discussion de la méthodologie du Projet de participation populaire et d'organisation des habitants des bidonvilles	9 juin	Santiago	Développement social/ Université de Saragosse/Université de Madrid/Université de Salamanque
Séminaires nationaux sur la conservation et la gestion des réseaux routier	11-12 juin 24 août 26 août 28 août 14-15 septembre 19-20 octobre 21-22 octobre 26-27 octobre 23-24 novembre 3 décembre	Cochabamba, Bolivie Curitiba, Brésil Brasilia San Salvador Bogotá Córdoba, Argentine Buenos Aires Montevideo San José Viña del Mar, Chili	Transport
Séminaire national sur la gestion du développement agricole durable dans certaines zones marginales du Chili	22-24 juin	Santiago	Environnement et établissements humains
Séminaire sur les modèles et les instruments permettant l'évaluation des politiques budgétaires	23-26 juin	Buenos Aires	Planification économique et sociale
Atelier de planification d'activités (ZOPP) du Projet régional de décentralisation budgétaire	6-8 juillet	Santiago	Développement économique
Atelier de coordonnateurs nationaux du CDCC	15-16 juillet	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Annexe 2 (cont.2)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire technique national sur la politique budgétaire	21 juillet	Montevideo	Développement économique
Atelier sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement dans certaines municipalités du Paraguay	1er-2 août	Asunción	Intégration de la femme au développement
Séminaire technique sur les expériences d'indexation de fonds financiers en Amérique latine	3-4 août	Santiago	Commerce international et financement du développement
Séminaire régional sur les réformes de politique publique	3-5 août	Santiago	Développement économique
Séminaire technique national sur la politique budgétaire	11 août	San José	Développement économique
Séminaire sur l'économie et les exportations de l'Uruguay	18 août	Montevideo	Commerce international et financement du développement/CEPALC-Mtvd./Min. de l'économie et des finances de l'Uruguay
Séminaire "Secteur public et secteur privé: un seul monde à partager"	18-19 août	Santiago	Intégration de la femme au développement/Magazine Marie Claire
Séminaire-atelier sur la libéralisation du commerce des hydrocarbures en Amérique centrale	26-28 août	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activités à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995	3-4 septembre	Santiago	Intégration de la femme au développement
Séminaire-atelier sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets en vue du développement durable de Carthagène	3-4 septembre	Carthagène, Colombie	Environnement et établissements humains
Séminaire national sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets en vue du développement durable. Etude d'expériences et le cas de la ville de Carthagène	7-8 septembre	Carthagène, Colombie	Environnement et établissements humains
Séminaire sur les statistiques du commerce extérieur en Amérique centrale	7-11 septembre	Guatemala	Statistiques et projections économiques/Institut national de statistique d'Espagne

Annexe 2 (cont.3)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Rencontre sur les possibilités et les exigences de la recherche sur les jeunes dans le Chili des années 90	8 septembre	Santiago	Développement social/ Institut national de la jeunesse (INJ)/ Société d'éducation et des communications/ Fonds de solidarité et d'investissement social
Regional Seminar/Workshop to Develop a Plan of Action for Science and Technology	8-11 septembre	Sainte-Lucie	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
XIème séance plénière du Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie	12-14 septembre	Sainte-Lucie	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Quatrième réunion interinstitutions officieuse sur la jeunesse en Amérique latine et aux Caraïbes	14 septembre	Séville, Espagne	Développement social
Séminaire sur "L'assistance à la rénovation de cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons"	22-24 septembre	Caracas	Statistiques et projections économiques/Bureau central de statistique et d'informatique du Venezuela
Atelier "Assistance à la rénovation de cadres d'échantillonnage et de modèles d'échantillons", dans le cadre du Projet RLA/89/P17	29 septembre-1er octobre	Port-of-Spain	Statistiques et projections économiques
Conférence sous-régionale sur la pauvreté dans les Caraïbes	30 septembre-2 octobre	République dominicaine	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire international sur l'épargne et les politiques financières en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes	5-6 octobre	Santiago	Commerce international et financement du développement/Université des Nations Unies/Institut mondial pour le développement des recherches économiques/Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Atelier régional sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en vue de l'incorporation de la femme au développement en Amérique latine	14-16 octobre	Santiago	Intégration de la femme au développement

Annexe 2 (cont.4)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Premier symposium régional de haut niveau sur l'apport des sociétés transnationales à la croissance et au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	19-21 octobre	Santiago	Sociétés transnationales/ Division des sociétés transnationales et de gestion du Département du développement économique et social des Nations Unies/BID
Scientific Advisory Committee Meeting, pour évaluer le déroulement du Postgraduat en population et développement CEPALC/CELADE, du Programme global de formation en population et développement du FNUAP	20-21 octobre	Santiago	Population
Exposé sur l'ajustement, la restructuration et la sécurité sociale en Amérique latine et les Caraïbes	21 octobre	Santiago	Développement social
Réunion du groupe d'experts chargés d'élaborer le Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1995-2001	26-28 octobre	Mexico	Intégration de la femme au développement
Atelier méthodologique sur l'étude de la famille en Amérique latine	27-30 octobre	Aguascalientes, Mexique	Développement social/ CELADE/Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP)
Atelier sur les politiques de prise en charge des vieillards	2-6 novembre	Santiago	Population/OPS/Centre international sur le vieillissement (CIE)
Réunion des Directeurs de statistique des Amériques	11-13 novembre	Madrid	Statistiques et projections économiques
Quatrième réunion régionale sur l'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique centrale	12-13 novembre	Panama	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Symposium sur la restructuration et la privatisation des chemins de fer en Amérique latine	17-19 novembre	Santiago	Transport/Association latino-américaine des chemins de fer/Société des chemins de fer de l'Etat du Chili
Réunion régionale d'experts sur le Macrothésaurus et la gestion de l'information	18-20 novembre	Santiago	CLADES
Séminaire sur la réforme du régime des pensions	23 novembre	Saint-Domingue	Commerce international et financement du développement/ Fondation économie et développement/Banque centrale de la République dominicaine

Annexe 2 (cont.5)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Cinquième réunion des fonctionnaires responsables du commerce extérieur des pays membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI)	23-24 novembre	Santiago	Intégration et coopération régionales
UNEP/ECLAC Electronic Environment Information Exchange System Workshop	30 novembre-2 décembre	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire "Comparaison analytique des modèles de développement depuis 1950 dans les petits pays d'Europe et d'Amérique latine"	1er- 4 décembre	Montevideo	Développement économique/CEPALC-Mtvd./Gouvernement de l'Uruguay/PNUD/BID
Troisième séminaire technique régional sur la réglementation et le contrôle du système bancaire, le régime des pensions et l'épargne institutionnelle en Amérique latine et aux Caraïbes	3-4 décembre	Santiago	Commerce international et financement du développement
Réunion sur la collaboration interinstitutions	7 décembre	Grenade	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Première réunion du groupe de travail des pays non indépendants des Caraïbes	7 décembre	Grenade	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire sur la production agricole traditionnelle d'exportation en Amérique centrale	10-11 décembre	Mexico	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
	1993		
Séminaire conjoint SEC/BID/CEPALC Issues in the Development of Capital Markets in Latin American and Caribbean Countries"	11-12 janvier	Santiago	Commerce international et financement du développement/ Commission de la Bourse et des Titres (Etats-Unis)/BID
Séminaire-atelier sur la programmation des investissements et des banques de projets	14-15 janvier	Sainte-Domingue	Planification économique et sociale/ Bureau national de planification (ONAPLAN)/PNUD/ Institut de développement économique de la Banque mondiale (IDE)/BID
Réunion d'information du Projet biodémographique de réserves indigènes	15-16 janvier	Temuco, Chili	Population/Univ. de la Frontera/Programme de soutien et de vulgarisation en matière de santé de la mère et de l'enfant (PAESMI)
Cinquième séminaire régional de politique budgétaire, stabilisation et ajustement	25-28 janvier	Santiago	Développement économique

Annexe 2 (cont.6)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaires nationaux sur la conservation et la gestion des réseaux routiers	26 janvier 29 janvier 24-25 février 18 mars 25 mars 30 mars 1er avril 14 avril 6 mai 11 mai 13 mai 28 juillet 23-24 août 1er septembre 2 septembre	Tegucigalpa Caracas Lima Managua Quito Guatemala San Salvador Asunción Tucumán, Argentine Panama Saint-Domingue Rio de Janeiro San Juan, Porto-Rico Recife, Brésil Brasilia	Transport
XIX réunion régionale du Groupe régional centraméricain de l'interconnexion électrique (GRIE)	4-5 février	San José	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Atelier de travail du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	5-6 février	Washington, D.C.	Développement social/OPS
Réunion régionale d'organisations et d'institutions concernées par la science et la technologie sur la collaboration en matière de programmation	8 février	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire sur la situation et les perspectives de l'économie centraméricaine	22-23 février	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire sur les retombées de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en Amérique centrale	24-26 février	Mexico	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion "Grossesse chez les adolescentes et femmes chefs de famille"	2 mars	Santiago	Intégration de la femme au développement/Service national de la femme (SERNAM)
Atelier international sur la pauvreté	20 mars- 3 avril	Aguascalientes, Mexique	Statistiques et projections économiques/Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique
Ad hoc expert group meeting on men and women in changing Caribbean social structures: Framework for discussions on the relationship between men and women in changing Caribbean social structures	22-23 mars	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Annexe 2 (cont.7)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Quatrième Conférence latino-américaine sur la population: "La transition démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes	23-26 mars	Mexico	Population/Association brésilienne d'études en matière de population (ABEP)/ Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP)/ Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP)/ Société mexicaine de démographie (SOMEDE)
Séminaire sur la réforme du régime des pensions et la réglementation et le contrôle du système bancaire	28-30 mars	Tegucigalpa	Commerce international et financement du développement
Séminaire-atelier sur la réforme du régime des pensions	31 mars-1er avril	San Salvador	Commerce international et financement du développement
Joint Meeting of the University of the Virgin Islands and CCST committees on science and mathematics	13-14 avril	îles Vierges des Etats-Unis	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire sur la gestion de la coopération internationale, réalisé dans le cadre du projet ITA/91/S85 (CEPALC/Institut pour la coopération économique internationale et le développement (ICEPS)) "Amélioration de la capacité de gestion des services extérieurs de l'Amérique latine"	15-16 avril	Rome	Commerce international et financement du développement
Organisation de deux rencontres officieuses sur la qualité de l'éducation au Chili	15 avril-24 mai	Santiago	Développement industriel, scientifique et technologique/UNESCO
Atelier sur les systèmes intégrés d'administration financière	28-30 avril	Santiago	Planification économique et sociale/Association interaméricaine pour le budget public (ASIP)
Réunion technique CEPALC/OPS dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	29-30 avril	Santiago	Développement social/OPS
Séminaire sur le développement de la production de plantes médicinales et leur industrialisation en Amérique centrale	13-14 mai	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Annexe 2 (cont.8)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Réunion régionale sur la gestion de l'information. Projet "Réseau de réseaux"	17-21 mai	Santiago	CLADES
Conférence sur la libéralisation des échanges commerciaux dans l'hémisphère occidental, réalisée dans le cadre du Projet BID/91/S51 (CEPALC/BID) "Appui au processus hémisphérique d'intégration commerciale pour les Amériques"	24-25 mai	Santiago	Intégration et coopération régionales
Deuxième réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activités à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995	26 mai	Caracas	Intégration de la femme au développement
Séminaire-atelier sur la sécurité sociale	26-28 mai	Asunción	Commerce international et financement du développement
XVème Réunion du Comité Exécutif du Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie	30 mai-2 juin	Jamaïque	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire "Récapitulation sur la situation de l'agriculture mexicaine"	2-6 juin	Jurica, Querétaro, Mexique	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Atelier sur les problèmes méthodologiques de la mesure des dépenses sociales publiques et leur incidence sur la répartition	3-4 juin	Santiago	Planification économique et sociale/PNUD/OEA
Rencontre "Femmes leaders, équilibre nécessaire	4-5 juin	Santiago	Intégration de la femme au développement/Comité chilien de femmes leaders
Séminaire ZOPP sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets dans la ville de Córdoba	9-12 juin	Córdoba, Argentine	Environnement et établissements humains/Municipalité de Córdoba
Atelier CEPALC/FISE sur les réformes en matière de politiques publiques et de dépenses sociales	14-15 juin	Santiago	Développement économique
Meeting of Authors on "Integrating Competitiveness, Sustainability and Social Development"	17-19 juin	Paris	Développement industriel, scientifique et technologique/OCDE/ Centre de recherches pour le développement international (CIID)

Annexe 2 (cont.9)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire-atelier sur l'environnement économique centraméricain	18 juin	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire sur le transport multimodal en Amérique latine	21-23 juin	Montevideo	Transport/ALADI
Séminaire sur les négociations commerciales	28-29 juin	Antigua, Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire sur les accords de libre-échange et les tendances du commerce international	28 juin-2 juillet	La Havane	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion technique CEPALC/OPS "Rockville" pour analyser le programme de travail, dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	5-9 juillet	Washington, D.C.	Développement social
Séminaire technique local chargé d'examiner le document sur la "Décentralisation budgétaire au Brésil: l'optique de l'Etat de Rio Grande do Sul"	7 juillet	Porto Alegre, Brésil	Développement économique
Séminaire "La négociation commerciale internationale: défis et possibilités pour le négociateur centraméricain"	11-15 juillet	Antigua, Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Joint ECLAC/CARICOM Regional Technical Meeting for the Atlantic/Caribbean Mediterranean preparatory to the Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States	12-16 juillet	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire sur l'organisation industrielle, le système novateur et la compétitivité internationale en Amérique latine et les Caraïbes	15-16 juillet	Station thermale de Cauquenes, Chili	Développement industriel, scientifique et technologique
Séminaire sur la conjoncture économique de l'Amérique centrale	22-23 juillet	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire technique local chargé d'examiner le rapport final sur la "Décentralisation budgétaire en Colombie"	26 juillet	Bogotá	Développement économique
Réunion du Groupe de travail sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale, 1993 (SCN, 1993)	26-30 juillet	Santiago	Statistiques et projections économiques

Annexe 2 (cont.10)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire technique local chargé d'examiner le document sur la "Décentralisation budgétaire en Colombie" (cas d'Antioquia)	28 juillet	Medellín, Colombie	Développement économique
XX réunion du GRIE	28-29 juillet	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Caribbean Working Group Meeting for Regional Plan of Action on Population and Development preparatory to the 1994 UN International Conference on Population and Development (ICDP)	29-30 juillet	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Cinquième réunion ordinaire du Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC)	30 juillet	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire-atelier sur l'homogénéisation des spécifications des dérivés du pétrole en Amérique centrale	2-3 août	Managua	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion de coordination du groupe de négociateurs, dans le cadre du projet CAM/90/008	16 septembre	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Réunion technique CEPALC/OPS et séminaire interne, dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	20-22 septembre	Washington, D.C.	Développement social
Séminaire sur l'économie et la société en Amérique latine contemporaine	22-24 septembre 27-29 septembre	Madrid et Salamanque, Espagne	Planification économique et sociale/Conseil d'études ibéro-américains (CEEIB)
Réunion de techniciens agricoles et de négociateurs auprès du GATT	23-24 septembre	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire sur la gestion et la formation municipales, dans le cadre du projet RLA/92/037, "Rationalisation des dépenses sociales et amélioration de la gestion budgétaire municipale"	27-28 septembre	Santiago	Planification économique et sociale/PNUD
Deuxième séminaire-atelier sur l'évaluation du Projet CEPALC/GTZ	28-30 septembre	San José	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Cinquième réunion régionale sur l'approvisionnement d'hydrocarbures	1° octobre	San José	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Annexe 2 (cont.11)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire national sur le droit en matière d'environnement. Aspects juridiques de la gestion écologiquement rationnelle des déchets	7 octobre	Santiago	Environnement et établissements humains/Fondation Friedrich Ebert
Séminaire technique sur le financement de la petite et moyenne entreprise et le développement du marché des titres dans les pays d'Amérique latine	18-19 octobre	Santiago	Commerce international et financement du développement
Séminaire-atelier sur l'étude socio-démographique contemporaine des populations autochtones	18-22 octobre	Santa Cruz, Bolivie	Population/ Confédération indigène de l'est de la Bolivie (CIDOB)/INE/Centre international de formation pour le développement (CIFD)/FNUAP
Deuxième réunion des Centres d'articulation de la demande de biens d'équipement (CADE), organisée par le projet commun CEPALC/ALABIC/ PNUD RLA/89/001, "Mise au point de mécanismes et de mesures visant à renforcer et à développer l'industrie de biens d'équipement dans la région"	19-20 octobre	São Paulo, Brésil	Développement industriel, scientifique et technologique
Séminaire sur le fédéralisme budgétaire en Argentine, afin d'analyser des études comparatives réalisées a l'échelon universitaire sur la problématique de la décentralisation budgétaire en Amérique latine	20 octobre	Buenos Aires	Développement économique
Colloque sur la mesure et l'analyse de la pauvreté	21-22 octobre	Aguascalientes, Mexique	Statistiques et projections économiques/Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique
Réunion technique CEPALC/OPS, dans le cadre du projet "La santé dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	25-28 octobre	Washington, D.C.	Développement social
Séminaire d'experts sur la jeunesse rurale, la modernité et la démocratie en Amérique latine	26-28 octobre	Santiago	Développement social
Séminaire sur les nouvelles formes et tendances de la migration internationale dans le contexte de l'intégration	27-29 octobre	Montevideo	Population/Univ. de la République/Institut latino-américain de recherche sociale (ILDIS)/Programme régional de coopération scientifique et technologique de la France

Annexe 2 (cont.12)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire interaméricain sur les systèmes d'information statistique locale contribuant à la lutte contre la pauvreté	28-29 octobre	Santiago	Planification économique et sociale/Min. chilien de l'intérieur/OEA
Séminaire sur la transformation de la production agricole au Paraguay, tenu dans le cadre du projet HOL/92/S12, "Formulation de politiques en vue de la transformation de la production agricole en Amérique latine et aux Caraïbes"	2-4 novembre	Asunción	Agriculture et alimentation
Deuxième réunion régionale sur la gestion de l'information	8-12 novembre	San José	CLADES
Atelier sur le financement de micro-entreprises de produits phytothérapeutiques	10 novembre	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
"Première réunion sur le commerce extérieur par voie maritime"	10-11 novembre	Santiago	Transport/Ligue maritime du Chili
Séminaire sur le développement des exportations de fruits, de légumes et de plantes d'ornement	11-12 novembre	Tegucigalpa	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Atelier de travail sur le développement de l'industrie minière à petite échelle en Amérique latine et aux Caraïbes	15-17 novembre	Santiago	Ressources naturelles et questions d'énergie
Réunion régionale mixte CEPALC/PNUE sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux en Amérique latine et aux Caraïbes et la mise en oeuvre de la Convention de Bâle	15-19 novembre	Santiago	Environnement et établissements humains/Secrétariat de la Convention de Bâle/ Gouv. suisse
Séminaire Réseau IPALCA	17-19 novembre	Santiago	Population/OIM/ Programme latino-américain pour les activités en matière de population (PROLAP)
Réunion d'experts sur l'évaluation du processus d'intégration économique de l'Amérique centrale	20-30 novembre et 1er décembre	Guatemala	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Séminaire régional sur la réforme du système des pensions et le développement des marchés financiers en Amérique latine, dans le cadre du projet régional mixte CEPALC/PNUD RLA/92/003 "Politiques financières en vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité"	22-23 novembre	Asunción	Commerce international et financement du développement
Séminaire international d'experts sur la jeunesse	22-25 novembre	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie	Développement social/ Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ)

Annexe 2 (cont.13)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Séminaire régional sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale des Nations Unies, 1993 (SCN, 1993)	22-26 novembre	Santiago	Statistiques et projections économiques
Ad hoc expert group meeting of national economic managers and planners of CDCC member countries: towards development with equity in the Caribbean	23-24 novembre	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Réunion du groupe d'experts chargé d'étudier les répercussions éventuelles des changements climatiques sur les ressources en eau de l'Amérique latine et des Caraïbes	23-25 novembre	Santiago	Ressources naturelles et questions d'énergie
Ad hoc expert group meeting on development cooperation	25 novembre	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Réunion du Groupe régional d'experts sur la pêche en haute mer	25-26 novembre	Santiago	Environnement et établissements humains
Réunion sur la santé, l'équité et le capital humain en Amérique centrale	25-26 novembre	Mexico	Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale
Ad hoc expert group meeting on social development, preparatory to the 1995 World Summit for Social Development	25-26 novembre	Port-of-Spain	Activités sous-régionales dans les Caraïbes
Séminaire national sur la réglementation et le contrôle du système bancaire, la réforme du régime des pensions et l'indexation des fonds financiers	26 novembre	Brasilia	Commerce international et financement du développement
Réunion de représentants d'académies diplomatiques d'Amérique latine et l'Espagne, tenue dans le cadre du projet AECI/CEPALC - APA/92/S35 sur la "Coopération avec les Académies diplomatiques ibéro-américaines"	29-30 novembre	Santiago	Intégration et coopération régionales
Séminaire "Culture, modernité et genre"	1-3 décembre	Santiago	Intégration de la femme au développement
Séminaire sur les politiques d'innovation technologique, le développement de ressources humaines et la compétitivité internationale	2-3 décembre	Santiago	Développement industriel, scientifique et technologique
CLAC/Caribbean Regional Meeting on opulation and Development to onsider the Latin American and aribbean Regional Plan of Action on opulation and Development for ubmission to the 1994 International onference on Population and evelopment	2-3 décembre	Curaçao, Antilles néerlandaises	Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Annexe 2 (concl.)

Nom	Date	Lieu	Sous-programme et organismes concernés
Troisième réunion des institutions spécialisées et d'autres organismes du système des Nations Unies sur les activité à réaliser pour promouvoir l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995	6-7 décembre	Santiago	Intégration de la femme au développement
Atelier sur la participation des citoyens et les mouvements sociaux dans les métropoles latino-américaines	13 décembre	Santiago	Développement social/ Agence espagnole de coopération internationale (AECI)/ Sous-secrétariat du développement régional et administratif du Ministère chilien de l'intérieur
Séminaire sur la formation post-universitaire en politiques sociales	13-14 décembre	Santiago	Développement social
Séminaire sur la gestion et l'évaluation de politiques et de projets sociaux: enseignements pour la formation	14-16 décembre	Santiago	Développement social/OEA
Réunion d'experts sur les indicateurs en matière de politique familiale	16-17 décembre	Mar del Plata, Argentine	Développement social/Conseil national des mineurs et de la famille de l'Argentine

III. VINGT-CINQUIEME SESSION DE LA COMMISSION

A. PARTICIPANTS ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Lieu et date de la réunion

1. La vingt-cinquième session de la Commission s'est tenue à Carthagène, du 20 au 27 avril 1994.

Participants

2. Etaient présents à la réunion des représentants des 33 Etats membres ci-après de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bélize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis, France, Grenade, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Italie, Mexique, Nicaragua, Pays-Bas, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Royaume-Uni, République dominicaine, Sainte-Lucie, Suriname, Uruguay et Venezuela.

3. Etaient également représentés, en leur qualité de membres associés de la Commission, les quatre Etats suivants: Antilles néerlandaises, Aruba, îles Vierges britanniques et îles Vierges américaines.

4. Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de Mandat de la Commission, les Etats membres suivants de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la Commission ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs: Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Fédération russe, Inde, Japon, Malte, République tchèque et République de Corée.

5. Etaient en outre représentés, à titre consultatif, les Etats suivants non membres de l'Organisation des Nations Unies: Saint-Siège et Suisse.

6. Le Secrétariat des Nations Unies était également représenté par une fonctionnaire de la Division de l'analyse des politiques macro-économiques et sociales du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, ainsi que par une représentante de Bureau des Commissions régionales à New York.

7. Etaient également présents des représentants des organisations suivantes de l'Organisation des Nations Unies: Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE).

8. Les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient également représentées: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé (OMS/OPS), Banque mondiale-Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation météorologique mondiale (OMM) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

9. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient également représentées: Banque interaméricaine (BID), Communauté des Caraïbes (CARICOM), Conseil monétaire d'Amérique centrale (CMAC), Société andine de développement (SAD), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH), Organisation des Etats américains (OEA), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), Parlement centraméricain (PARLACEN), Programme Bolivar et Système économique latino-américain (SELA).

10. Les organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social étaient également représentées: de la Catégorie I: Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Confédération mondiale du travail (CMT), Fédération internationale pour le planning familial et Organisation internationale des employeurs (OIE). De la Catégorie II: Commission sud-américaine pour la paix, la sécurité régionale et la démocratie, Communauté internationale Bahá'ie, Organisation mondiale du mouvement scout (Bureau mondial de Boy Scouts), Réhabilitation internationale (RI) et Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise. Inscrits sur la liste: Fondation Friedrich Ebert.

11. De la catégorie autres organisations non gouvernementales, étaient présents: Centre de la femme péruvienne "Flora Tristán", Corporation "Casa de la Mujer", Corporation pour le développement durable et SOS Viva la Ciudadanía.

Vérification des pouvoirs

12. Conformément aux dispositions de l'article 15 du Règlement intérieur de la Commission, les pouvoirs des délégations présentés au Secrétaire exécutif ont été examinés et trouvés en bonne et due forme.

Election du Bureau

13. A la première séance plénière, il a été procédé à l'élection du Bureau de la vingt-cinquième session, ainsi que des bureaux des trois comités créés lors de la phase technique pour aborder les différents points de l'ordre du jour.

14. Le Bureau de la vingt-cinquième session a été composé comme suit:

Présidence:	Colombie
Vice-présidences:	Grenade
	France
	Cuba
	Bolivie
Rapporteur:	Honduras

Comités

15. Pour mener à bien les travaux de la phase technique, les représentants ont formé trois comités, ouverts à toutes les délégations.

16. Le Comité I a abordé le thème de l'intégration économique en Amérique et aux Caraïbes (point 3 de l'ordre du jour de la session), l'insertion de la région au sein de l'économie mondiale et la transformation du processus de production dans un climat d'équité (point 4 de cet ordre du jour) et le Sommet mondial pour le développement social (point 5 de l'ordre du jour). Le rapport du Comité I est reproduit dans l'annexe 1. Le Comité a également approuvé les "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social", lesquelles sont contenues dans l'annexe 2.

17. Le Comité II a examiné les travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement; le Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (point 7 de l'ordre du jour de la session); d'autres activités menées par le Secrétariat du système de la CEPALC depuis la vingt-quatrième session de la Commission et le programme de travail pour la période biennale 1996-1997 (point 10 de l'ordre du jour); calendrier de conférences pour la période 1994-1996 (point 11 de l'ordre du jour); résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission (point 12 de l'ordre du jour), et la restructuration et revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (point 13 de l'ordre du jour). Le rapport du Comité II figure dans l'annexe 3.

18. En sa qualité de comité statutaire de la session, le Comité de coopération entre pays et régions en développement s'est penché sur le point 8 de l'ordre du jour de la session. Le rapport correspondant est contenu dans l'annexe 4.

Examen et adoption des rapports des Comités

19. Les rapports des Comités I et II, ainsi que le rapport du Comité de coopération entre pays et régions en développement, au même titre que les projets de résolution qui y sont proposés, ont été adoptés par la plénière. Celle-ci a également adopté les "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social" présentées par le Comité II. Le texte des projets de résolution adoptés est consigné dans la section E de ce rapport.

Documents

20. La liste des documents présentés par le Secrétariat à la vingt-cinquième session de la Commission est consignée dans l'annexe 5.

Adoption des projets de résolution

21. Les participants à la réunion ont également adopté quatre projets de résolution, outre ceux compris dans les rapports des comités, concernant les questions suivantes: santé, équité et transformation du processus de production (548(XXV)); concertation aux fins du développement (549(XXV)); appui à la deuxième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou restaurées (550(XXV)); et lieu et date de la prochaine session (551(XXV)). Le texte de ces résolutions est reproduit dans la section E de ce rapport.

Adoption du rapport de la réunion

22. En sa qualité de rapporteur, le Ministre de la planification du Honduras a présenté le projet de rapport dont il a expliqué les différents chapitres et annexes et a demandé aux représentants de faire parvenir directement au Secrétariat toute observation concernant les compte rendus de leurs interventions respectives.

23. Le projet de rapport a été adopté sans observation.

B. ORDRE DU JOUR

24. La Commission a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Election du Bureau

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la vingt-cinquième session

3. L'intégration économique en Amérique latine et aux Caraïbes

4. L'insertion de la région au sein de l'économie mondiale et la transformation du processus de production dans un climat d'équité

5. Le Sommet mondial pour le développement social

6. La santé, la transformation du processus de production et l'équité

7. Travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement. Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement

8. Coopération entre pays et régions en développement

9. Réunions des organes subsidiaires et réunions régionales parrainées par la CEPALC dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies: conclusions et recommandations

10. Autres activités menées par le secrétariat du système de la CEPALC depuis la vingt-quatrième session de la Commission et programme de travail pour la période biennale 1996-1997

    a) CEPALC
    b) Suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
    c) Centre latino-américain de démographie (CELADE)
    d) Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES)

11. Calendrier de conférences pour la période 1994-1996

12. Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission

13. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

14. Questions diverses

15. Examen et adoption du rapport de la vingt-cinquième session de la CEPALC.

C. SEANCES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

Séance inaugurale de la phase technique

25. La séance inaugurale de la phase technique s'est déroulée le 20 avril, avec les interventions de M. Gert Rosenthal, Secrétaire exécutif de la CEPALC, et de Mme Wilma Zafra Turbay, en sa qualité de vice-ministre des affaires étrangères de la Colombie.

26. Le Secrétaire exécutif de la CEPALC a d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié les autorités colombiennes de leur accueil chaleureux et des excellentes installations qu'elles avaient mises à la disposition de la réunion.

27. Il a ensuite formulé quelques réflexions sur ce qui constitue, à son avis, les principaux atouts de la CEPALC, à savoir, premièrement, sa raison d'être, c'est-à-dire le rôle précieux qu'elle joue sur les plans analytique et opérationnel dans des domaines aussi nobles que la promotion du développement et de la coopération internationale dans la région; et deuxièmement, l'établissement d'une relation synergique entre le Secrétariat et les gouvernements des Etats membres, relation qu'il compara à un cercle vertueux qui contribue à renforcer le caractère professionnel des travaux de la Commission. Ces atouts

s'inscrivent dans un cadre institutionnel relativement simple dans lequel la session est l'instance suprême et les diverses réunions régionales et sous-régionales servent à préserver le contact permanent avec les gouvernements.

28. Il a ensuite abordé les différents points inscrits à l'ordre du jour. Il a d'abord fait remarquer que le processus de réflexion de la CEPALC avait été centré, en l'occurrence, sur le rapport existant entre l'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale et la transformation du processus de production, à la lumière de deux facteurs: la coopération économique au niveau de la région et de l'hémisphère, et l'interaction entre la région et le reste du monde, notamment en matière de commerce et de financement. Ces deux processus se renforçant mutuellement, on avait fait appel au concept de "régionalisme ouvert" pour faire ressortir le fait que l'intégration économique contribue à améliorer l'insertion internationale des économies de la région, laquelle favorise l'intégration économique au sein de la région.

29. Un autre sujet à aborder serait la contribution des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au Sommet mondial pour le développement social. Conformément aux directives émanées de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes, un avant-projet de plan d'action régional, résultant de diverses réunions effectuées à différents niveaux au cours de ces derniers mois, serait présenté en la matière, de même qu'une étude sur la santé, l'équité et la transformation du processus de production élaborée avec l'Organisation panaméricaine de la santé dont l'examen devra être confié à l'instance la plus pertinente.

30. Pour conclure, le Secrétaire exécutif a affirmé que les travaux de la session, tant sur le plan de la problématique du développement régional que sur celui de la révision habituelle des activités passées et futures de la CEPALC, devront tenir compte des atouts de la Commission mentionnés au début de son intervention et mis en permanence au service des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

31. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants à la réunion, la Vice-Ministre des affaires étrangères de la Colombie, a fait mention des profonds changements intervenus ces derniers temps sur l'échiquier international, et notamment les progrès accomplis dans la recherche de solutions consensuelles, l'adhésion aux principes démocratiques et au respect des droits et des libertés fondamentales de l'individu, ainsi que l'émergence d'une prise de conscience quant à la nécessité de transformer le climat d'affrontement caractéristique des années de la guerre froide en une coopération respectueuse de la souveraineté et de la dignité des Etats. Elle a souligné que, sur le plan des relations internationales, la plus haute priorité doit être accordée à la solution des inégalités économiques et sociales.

32. Les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes avaient procédé à des ajustements afin de s'adapter à l'évolution de la conjoncture de façon à pouvoir faire face aux exigences que cela implique. Dans cette quête, la région avait fait la preuve de sa volonté d'intégration, dans l'esprit du "régionalisme ouvert" proposé par le Secrétariat de la CEPALC, moyennant diverses modalités d'association cherchant à promouvoir la coopération intra-régionale, la suppression des barrières commerciales et l'interaction entre les peuples. Cependant, cette volonté d'intégration devait être étayée par une coordination efficace des instruments de politique économique et sociale dans les différents pays et par un ciblage précis des groupes qui, socialement, sont appelés à bénéficier du développement économique résultant de l'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale.

33. En ce sens, la coopération technique aux fins du développement (CTPD) est appelée à jouer un rôle-clé dans les stratégies déployées pour parvenir à la transformation du processus de production dans

un climat d'équité. La Colombie, a-t-elle ajouté, partage, à l'instar d'autre pays, les attentes suscitées par le Sommet mondial sur le développement social dont l'un des principaux objectifs est de discerner les facteurs qui font obstacle au développement des pays de la région. Dans un monde absolument interdépendant tel que nous le connaissons actuellement, la possibilité d'éradiquer la pauvreté, la désintégration sociale et la violence dans les pays en développement dépend non seulement des efforts que chaque Etat peut consentir à titre individuel mais aussi d'un réaménagement global et concerté, sur le plan de la communauté internationale, des ressources techniques, économiques et humaines disponibles.

Séance inaugurale de la phase ministérielle

34. La cérémonie inaugurale de la phase ministérielle a eu lieu le 25 avril. Les orateurs en furent MM.César Gaviria Trujillo, Président de la République de Colombie, Alvaro García, Ministre de l'économie, du développement et de la reconstruction du Chili, pays qui occupa la présidence de la vingt-quatrième session de la CEPALC, et Gert Rosenthal, Secrétaire exécutif de la CEPALC.

35. Le Ministre de l'économie du Chili a souligné l'importance de la contribution de la Commission à la pensée économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier au cours de ces dernières années. En effet, l'approche intégrée du développement proposée par la CEPALC —qui était devenue une véritable carte de navigation dans la réalisation des activités des pays de la région— met l'accent sur l'interdépendance et l'action réciproque existant entre la démocratie, la croissance et l'intégration sociale.

36. Il mentionna ensuite les propositions formulées par la CEPALC au cours des quatre dernières années et, en premier lieu, la transformation du processus de production dans un climat d'équité; ce concept s'était étoffé, par la suite, par la notion selon laquelle l'éducation et le savoir constituent la clef de voûte de ce processus. Il a ajouté que la proposition de la CEPALC en matière de régionalisme ouvert et les lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement social, soumises à l'examen de la vingt-cinquième session et dont le gouvernement chilien partage la teneur, constituent actuellement des défis majeurs. Dans le premier cas, il a fait remarquer qu'un régionalisme *de facto* s'était peu à peu dégagé en Amérique latine et aux Caraïbes, à la faveur de la libéralisation de l'économie mondiale et qu'il convenait de l'étayer en fonction de la situation actuelle. La proposition de la CEPALC en cette matière devait donc être interprétée comme un apport à la consolidation de la région dans son processus d'ouverture sur le monde.

37. D'autre part, le document de la CEPALC sur les lignes directrices pour un consensus sur le Sommet mondial pour le développement social contient une étude minutieuse de la situation actuelle et d'importantes propositions visant à la réalisation d'objectifs concrets et au suivi des progrès accomplis en matière d'éradication de la pauvreté. Cette démarche est d'une ampleur telle qu'elle dépasse les capacités d'un seul opérateur, constatation déjà présente dans l'approche intégrée selon laquelle les changements doivent résulter d'un effort simultané de tous les secteurs. Il convient dès lors de mettre sur pied une instance au sein de laquelle les chefs d'entreprise, les travailleurs et les pouvoirs publics puissent, avec le secteur privé, définir les principes directeurs et les priorités qui devront guider l'action des gouvernements dans la recherche de la compétitivité et de l'intégration des groupes les plus démunis. La CEPALC pourrait certainement collaborer à l'élaboration d'une proposition visant à la création d'une telle instance qui permettrait de conjuguer les efforts de tous les secteurs.

38. L'orateur a exprimé sa conviction que, sous la houlette de la CEPALC, tous les pays de la région seront en mesure de poursuivre le chemin ébauché pour parvenir à un développement équitable dans un contexte démocratique.

39. Le Secrétaire exécutif a exprimé ses plus chaleureux remerciements au peuple et au gouvernement colombiens du soutien qu'ils prêtent aux Nations Unies et à la CEPALC dans la réalisation de leurs activités, notamment sur les plans organisationnel et fonctionnel de la vingt-cinquième session moyennant l'apport d'installations de première catégorie, dans un cadre accueillant et plein de réminiscences historiques.

40. Il a ensuite signalé qu'à l'issue de la grave crise de développement qui avait touché l'Amérique latine, la CEPALC avait décidé d'en tirer les enseignements pertinents pour affronter la grande quantité de problèmes sociaux qui en étaient la conséquence. La proposition de transformation du processus de production dans un climat d'équité avait marqué l'amorce d'un processus de réflexion sur la tâche complexe qu'impliquent la croissance, la répartition, la protection de l'environnement et la consolidation de la démocratie, le tout d'une façon simultanée et dans le cadre d'une approche systémique, en sachant que le succès de cette entreprise dépendait d'une meilleure insertion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale.

41. Il a ajouté que, depuis lors, on avait beaucoup progressé sur le plan conceptuel dans le domaine de la gestion macro-économique, des effets potentiellement négatifs des programmes d'ajustement, l'importance des politiques micro-économiques, ainsi que sur les rapports entre le développement et l'environnement, entre l'innovation et le processus de production et entre les politiques visant à la croissance et celles visant à l'équité. Des progrès concrets avaient également été accomplis sur le plan des équilibres macro-économiques, du drainage des capitaux étrangers et du développement et de la diversification des exportations, ce qui s'était traduit par une reprise modeste de l'activité économique globale et par un dynamisme accru. Dans ce processus, le rôle de la CEPALC a consisté, en interaction avec les gouvernements de ses Etats membres, à interpréter les phénomènes nouveaux, à recueillir et à diffuser les expériences nationales et à proposer des mesures susceptibles de favoriser le développement et la coopération aussi bien intra-régionale qu'internationale.

42. Cependant, l'évolution constante de l'échiquier mondial exige de poursuivre ces efforts. C'est pourquoi il avait été convenu de centrer désormais la réflexion sur une question fondamentale: les conditions que chaque pays de la région doit réunir afin de pouvoir fonctionner en interaction avec les autres pays de la région et du monde, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, en tirant parti des synergies potentielles pouvant résulter des nouveaux accords d'intégration et de l'insertion internationale. Bien que ces deux aspects aient été abordés lors de la phase technique de la réunion, il souhaitait néanmoins mettre l'accent sur six facteurs-clés quant au point de recoupement entre les mesures à court terme et les politiques à moyen terme et de longue haleine.

43. Il a commencé par signaler que, pour parvenir à une croissance soutenue et durable, dont les bénéfices seraient répartis de façon plus équitable, il fallait nécessairement atteindre l'objectif de la compétitivité internationale, qui passait par l'application d'une approche systémique couvrant les politiques macro-, meso- et micro-économiques, en association avec la politique commerciale. En deuxième lieu, le rapport entre la politique commerciale et la politique financière mérite un examen plus approfondi, étant donné l'influence des apports de capitaux sur les taux réels de change et d'intérêt. Un troisième facteur concerne le déphasage entre le financement extérieur net et les niveaux adéquats d'investissement résultant, entre autres raisons, du fait que ces ressources étaient partiellement destinées

au financement d'une consommation accrue de produits importés. Le quatrième élément est, à son avis, le fait que la région doit être disposée à s'intégrer à l'économie internationale dans son état actuel et non pas telle que la souhaiteraient les pays de la région et, faute de rencontrer la conjoncture idéale, il importe d'accorder un rôle primordial aux politiques intérieures visant à améliorer l'insertion internationale. Le cinquième facteur est le fait que l'esprit de confrontation entre pays développés et en développement qui naguère caractérisait les débats de l'Organisation des Nations Unies, a cédé le pas à une capacité accrue en tant qu'instance de coopération entre ces derniers. Comme sixième élément, il a mentionné la proposition de la CEPALC sur le régionalisme ouvert dont l'objectif est de concilier une meilleure internationale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et la mise en valeur des avantages potentiels que présente l'intégration économique au sein de la région. C'est pourquoi il importe d'analyser soigneusement les caractéristiques des nouveaux engagements pris dans ce domaine. Une intégration insérée dans un contexte de régionalisme ouvert pourrait constituer un instrument précieux, que l'environnement économique soit favorable ou qu'il soit morcelé en groupes de pays.

44. Il a finalement rappelé que l'un des objectifs de cette réunion était également de coordonner les attentes collectives des pays de la région quant au prochain Sommet mondial pour le développement social et d'examiner l'avant-projet du Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement, document qui viendra s'ajouter au Consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement qui sera soumis à l'examen de la conférence internationale qui sera tenue en la matière. Le Secrétariat présenterait également un document élaboré avec l'Organisation panaméricaine de la santé concernant les rapports existant entre la santé, la transformation du processus de production et l'équité.

45. Pour conclure son intervention, le Secrétaire exécutif a signalé qu'en dépit des écueils multiples qu'il restait encore à surmonter, il existait actuellement de nombreux facteurs potentiellement favorables et de nouveaux instruments mieux à même de favoriser le développement et la coopération internationale en Amérique latine et dans les Caraïbes. A la lumière de tous ces éléments, les débats actuels devraient permettre aux gouvernements et au Secrétariat de dégager des idées et des principes directeurs susceptibles de contribuer à une évolution positive dans ce domaine.

46. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégations présentes à la réunion, le Président de la Colombie a affirmé qu'au terme d'une décennie dite perdue, la région semblait avoir repris la voie de la croissance durable et qu'il était important de méditer sur le rôle que la CEPALC était appelée à jouer dans ce nouvel environnement. Il a fait ressortir le contraste entre l'approche adoptée naguère par la CEPALC quant au développement de la région, telle que la substitution des importations, et l'approche actuelle, dans laquelle bon nombre de concepts énoncés dans le passé sont aujourd'hui dépassés. Il a rendu hommage, à cet égard, à la démarche de rénovation conceptuelle de la CEPALC amorcée par son Secrétaire exécutif et a fait remarquer qu'aujourd'hui, les pays membres de la Commission font à nouveau cause commune dans un contexte absolument différent: il existe en effet un consensus sur certaines questions fondamentales telles que le traitement de l'investissement étranger, l'ouverture douanière, la reformulation du rôle de l'Etat et les accords commerciaux à l'échelle régionale.

47. Après le marasme résultant de l'épuisement de ce qui fut appelé le modèle de développement protectionniste, la région était entrée dans une phase douloureuse d'ajustement dont les retombées positives pouvaient s'apprécier aujourd'hui. Au terme de plusieurs années de taux de croissance économique négatifs, l'Amérique latine était désormais la deuxième région la plus dynamique du monde dans ce domaine.

48. La démocratie, présente aujourd'hui dans presque tout l'hémisphère, doit être consolidée et les nations doivent chercher à légitimer davantage leurs systèmes politiques et à redéfinir le rôle de l'Etat. A cet égard, il a estimé que ce dernier devait être, non pas amenuisé, mais renforcé et que ses activités devaient être centrées sur les secteurs où une présence et une participation plus actives du secteur étaient effectivement nécessaires, ainsi que dans le domaine du combat contre la pauvreté. Il est évident, en effet, que les lois du marché ne suffisent pas à résoudre les nombreux fléaux qui sévissent dans les pays de la région, notamment dans le domaine social et que, même dans les économies les plus performantes, il n'existe pas de rapport automatique et positif entre la croissance et le développement équitable, comme l'avait souligné la CEPALC. Le nouveau modèle économique met l'accent sur les avantages d'un Etat remanié, capable d'orienter ses efforts vers la réalisation de programmes sociaux, la prestation de services en matière de justice et de sécurité et le renforcement de ses organismes de contrôle. Cette ère nouvelle, a-t-il ajouté, exige la mise en oeuvre de stratégies tout aussi nouvelles: En Colombie, par exemple, les autorités avaient eu recours au système de subsides à la demande. C'est ainsi que l'Etat ne construisait plus de logements mais accordait aux personnes à plus faible revenu une allocation leur servant d'acompte au moment de l'achat du logement. Cette même politique était aujourd'hui appliquée, avec des résultats prometteurs, dans d'autres domaines.

49. En ce qui concerne l'éducation, il a signalé que celle-ci était un gage de liberté et qu'il était convaincu que l'avenir de l'Amérique latine dépendrait, dans une large mesure, de la façon dont elle allait relever le défi éducationnel. L'investissement en ressources humaines, et notamment en matière d'éducation, est capable de déclencher l'un des cercles les plus vertueux de l'économie. Il contribuait, dans le domaine des entreprises, au développement d'industries compétitives à plus forte valeur ajoutée, à l'amélioration de la productivité de l'emploi et, partant, des rémunérations des travailleurs. En outre, l'investissement en matière d'éducation constitue l'arme la plus efficace pour lutter contre la marginalité ainsi que pour consolider la démocratie.

50. Il a également fait remarquer que les ajustements économiques ne suffisent pas, à eux seuls, à conduire au bien-être ou à la croissance économique, ces facteurs résultant des sommes investies en capital physique et humain. Il a attiré l'attention, à cet égard, sur le rôle de l'investissement, aussi bien étranger que local, et sur l'accroissement de l'épargne intérieure qui constituaient deux des principaux défis à relever à l'heure actuelle. Il est parfaitement possible de satisfaire une part importante des besoins d'investissement dans des domaines traditionnellement couverts par les pouvoirs publics, en Amérique latine et dans les Caraïbes, moyennant l'application des politiques pertinentes. Dans le cas de l'infrastructure, par exemple, la mise en place d'une réglementation simple autorisant la participation du secteur privé et fixant un cadre tarifaire stable permettrait de capter d'importantes ressources pour le secteur des télécommunications ou pour la production d'électricité. L'épargne intérieure pourrait, quant à elle, être stimulée par l'instauration d'un régime de sécurité sociale fondé sur la capitalisation individuelle.

51. Il a ensuite abordé le thème de la libéralisation des différents marchés et en particulier du marché de l'emploi. La plupart des législations rigoureuses appliquées dans la région en matière d'emploi avaient pour but d'accorder aux travailleurs des bénéfices comparables à ceux des pays développés, marginalisant, dans la pratique, un groupe important de travailleurs du secteur structuré et imposant des charges excessives aux entreprises. C'est pourquoi il est indispensable de réformer les lois du travail de façon à stimuler l'emploi, améliorer la transparence du marché et accroître la compétitivité des entreprises de la région.

52. Pour répondre aux défis que pose actuellement le processus de développement, les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes devront certainement faire face à un certain nombre de pressions déséquilibrantes sur le plan macro-économique. La première de ces pressions est, paradoxalement, celle que l'acheminement de ressources financières considérables vers la région exerce sur les secteurs productifs. Ce phénomène ne peut être compensé, à court terme, que par l'application d'une politique rigoureuse dans le domaine budgétaire et orthodoxe en matière monétaire. A long terme, la solution passe par un accroissement des niveaux d'investissement de l'économie. Par ailleurs, compte tenu de l'existence, dans certains pays, d'une structure salariale très inférieure à celle des pays de la région, les industries locales devront baser leur compétitivité, non pas sur un abaissement des coûts, mais sur une technologie plus avancée, une main-d'oeuvre plus qualifiée et une meilleure infrastructure. Il est essentiel d'adopter un esprit compétitif et de poursuivre les processus d'intégration et de libéralisation des marchés.

53. Les efforts d'intégration doivent viser à la mise en place d'un mécanisme unique, qui fasse de l'hémisphère un bloc économique puissant, un interlocuteur de poids dans le dialogue politique, les échanges et la coopération avec d'autres groupes de pays. Il faudra, pour ce faire, encourager la mise en oeuvre de la stratégie de régionalisme ouvert proposée par la CEPALC. Il s'agit, aujourd'hui, de relever des défis majeurs: la croissance de l'économie mondiale s'est ralentie, les capitaux sont de plus en plus mobiles et les pays développés plus sévères en matière de subsides aux exportations et de propriété intellectuelle. Cependant, l'effort de modernisation consenti par un si grand nombre de pays de la région autorise à penser qu'il est parfaitement possible d'accélérer le processus de développement. C'est pourquoi il engageait tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre un niveau de prospérité qui bénéficie tous les peuples de la région.

Séance de clôture

54. Ont pris la parole lors de la séance de clôture: M. Gert Rosenthal, Secrétaire exécutif de la CEPALC, au nom des participants, M. Mario Reyes-Chavez, Secrétaire national des relations économiques internationales de la Bolivie, et M. Juan Manuel Santos, Ministre du commerce extérieur de la Colombie.

55. Le Secrétaire exécutif de la CEPALC a affirmé que l'on pouvait, au terme d'une semaine de débat aux échelons technique et ministériel, dresser un bilan des résultats de cette vingt-cinquième session pour la CEPALC, la région et les Nations Unies. Il convient, pour ce faire, de tenir compte des trois caractéristiques de cette instance: la conférence est, en premier lieu, une sorte de conseil d'administration auquel le secrétariat rendait compte des activités passées et futures de la Commission et dont émanait des principes directeurs pour les travaux à réaliser; elle constitue également une instance de négociation favorisant la recherche de consensus; et finalement, un point de rencontre permettant l'échange de vues et d'expériences et une réflexion commune entre les gouvernements et le secrétariat.

56. Il a notamment fait remarquer que les délégations étaient tombées d'accord sur des lignes directrices pour un consensus sur le Sommet mondial pour le développement social ainsi que sur l'avant-projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement. Il a également été possible de cerner les domaines à l'égard desquels il existe des divergences entre les pays, ce qui ne peut qu'enrichir la contribution de la région aux instances mondiales pertinentes. Les résolutions adoptées reflètaient également la convergence de vues entre les différents pays.

57. Il a en outre signalé que les interventions des participants révélaient un degré élevé de concertation et de consensus quant au comportement économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Toutes les délégations convenaient qu'il fallait croître, développer les exportations et capter les investissements étrangers et les différentes optiques existant à cet égard enrichissaient les débats.

58. Le principal sujet de réflexion des délégations, également présent dans les documents du Secrétariat, concerne la façon dont la région doit se comporter à l'échelon mondial et comment les pays doivent s'épauler mutuellement à cet effet. Le processus de réflexion amorcé au cours de cette réunion indiquait qu'il est possible de conjuguer l'intégration et l'insertion internationale, et ce faisant, de stimuler le développement.

59. Il a affirmé partager l'opinion d'une délégation quant à la nécessité de reformuler la façon d'aborder les différents sujets présentés lors des sessions afin de faciliter et d'enrichir les débats. A cet égard, il a souligné l'apport de la délégation du gouvernement hôte et le fait que le secrétariat avait pu suivre de plus près les réflexions actuellement en cours en Colombie quant au développement économique et social de la région.

60. Il a finalement exprimé sa reconnaissance au gouvernement de la Colombie pour son hospitalité et son appui logistique et a spécialement remercié le Président Gaviria du message profond qu'il avait adressé à la conférence et qui, à son avis, en constituait un moment mémorable.

61. Au nom de toutes les délégations, le Secrétaire national des relations économiques extérieures de la Bolivie s'est félicité d'avoir pu participer à une réunion au cours de laquelle les pays d'Amérique latine et des Caraïbes avaient renouvelé leur soutien à une institution de l'envergure de la CEPALC. Il était beaucoup question actuellement de modifier la structure des Nations Unies afin de l'adapter à la réalité actuelle. Cette réunion venait de donner la preuve que les pays de la région continuaient de faire confiance à la Commission qui avait formulé d'importantes lignes directrices et répondu aux préoccupations de chacun d'entre eux. Elle constituait donc l'une des instances les plus importantes au sein de laquelle convergeaient toutes les positions, permettant ainsi à l'Amérique latine dans son ensemble de jouer un rôle de premier plan et de réaliser un examen approfondi du processus de développement de la région.

62. Quant aux objectifs de la CEPALC, il est indéniable que sa contribution au développement avait été considérable: elle avait en effet proposé, autrefois, des politiques d'industrialisation et de substitution des importations qui, à l'époque, étaient d'une grande importance pour la région. Ensuite, il avait fallu changer de cap et promouvoir une politique régionale de substitution des importations par le biais des accords d'intégration. La CEPALC avait su faire preuve de sa capacité d'adaptation à une conjoncture changeante, comme le prouvent aujourd'hui ses propositions sur le régionalisme ouvert et l'insertion internationale.

63. Il a ajouté que la région amorçait maintenant une étape décisive dont l'enjeu consistait à résorber les effets des politiques d'ajustement. Il mentionna, à cet égard, la réalisation du Sommet mondial pour le développement social et la certitude de plus en plus généralisée que les politiques économiques et sociales devaient être complémentaires. C'est pourquoi il constatait avec satisfaction le souci montré par la CEPALC pour les questions sociales et le combat contre la pauvreté sous toutes ses formes.

64. Pour conclure, il remercia tous les fonctionnaires de la Commission et du gouvernement colombien qui avaient prêté leur concours à la réalisation de cette conférence, ainsi que la population de Carthagène de son accueil chaleureux.

65. Dans son discours de clôture, M. José Manuel Santos, a fait valoir l'effort admirable consenti par toutes les délégations au cours de la vingt-cinquième session de la CEPALC pour aborder la vaste problématique sociale et Économique de la région.

66. L'histoire de Carthagène témoignait de l'éternel affrontement entre les nations, grandes et petites, pour la conquête des marchés. A l'heure actuelle, l'issue de ces affrontements n'était plus déterminée par les armes mais bien par l'efficacité et la productivité. Dans ce contexte, la CEPALC assumait à nouveau un rôle de conducteur sur le plan régional en prônant l'insertion urgente des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux grands courants commerciaux actuels, l'intégration ouverte, la modernisation de l'appareil productif et le combat contre la pauvreté, tout en soulignant qu'aucun progrès n'est viable tant que les besoins fondamentaux d'une partie importante de la population ne sont pas satisfaits.

67. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes avaient entrepris, ces dernières années, des réformes structurelles de leurs économies et pris conscience de l'importance de l'intégration régionale en termes d'insertion dans l'économie mondiale. Cette volonté s'était traduite par un foisonnement d'accords intra-régionaux et par la recherche d'un mécanisme multilatéral susceptible de garantir une plus grande stabilité et transparence des règles du jeu, moyennant la participation aux négociations d'Uruguay. Pour que ce nouveau type de relations avec le reste du monde conduise à la croissance et au bien-être, il faudra résoudre trois problèmes. En premier lieu, comment concilier les différents accords régionaux; deuxièmement, comment adapter les économies de la région au niveau actuel de compétitivité, basé sur une forte intensité de technologie et de savoir; troisièmement, comment inclure dans les politiques économiques une composante sociale pouvant garantir l'équité en termes de bénéfices et de coûts des réformes entreprises.

68. Il a signalé que la Colombie s'était déjà engagée sur la voie de l'intégration ouverte et a ajouté que l'accord de libre-échange nord-américain pourrait servir de catalyseur à l'effort d'intégration de la région. L'insertion au sein de l'économie mondiale exige, quant à elle, un accroissement de la productivité fondé non pas sur une main-d'oeuvre bon marché mais sur l'éducation et la formation, une bonne gestion des entreprises, la création d'infrastructures, un bon fonctionnement des marchés financiers et la recherche d'un pacte social.

69. Il s'est réjoui de constater que la CEPALC concordait avec ces nouveaux courants de pensée et abordait les problèmes de fond auxquels se heurtent tous les pays de la région, tant sur le plan politique qu'économique. Cette nouvelle démarche devrait se traduire par une réforme du système de travail des réunions ministérielles des sessions de la Commission permettant un échange plus dynamique de vues et d'expériences. Il a ensuite exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette réunion et a engagé toutes les délégations à résoudre leurs divergences apparentes et à consacrer tous leurs efforts à la construction d'un nouveau modèle, susceptible de conduire les peuples de la région sur la voie commune du progrès, de la justice et de la concorde.

D. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA PLENIERE

70. Le représentant du Mexique a été le premier orateur en séance plénière. Il a d'abord souligné le caractère rénové de la pensée de la CEPALC et la consolidation de son prestige institutionnel. Il a cependant suggéré que la Commission révise ses méthodes de travail afin de fonctionner de façon plus souple et effective.

71. Il a ensuite passé en revue les changements intervenus sur la scène économique mondiale, en particulier le phénomène de mondialisation, l'aboutissement des négociations d'Uruguay et la création de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que les efforts de transformation économique et sociale déployés dans la région qui, au cours des dix dernières années, avaient permis à cette dernière de renouer avec la croissance et de progresser sur la voie de l'intégration régionale et sous-régionale.

72. Il a souligné que le Mexique avait suivi un chemin invariable et bien défini en matière de réforme économique, de transformation sociale et d'évolution politique. Cet effort s'était traduit par une consolidation des équilibres macro-économiques, des progrès substantiels dans la réforme de l'Etat, des modifications d'ordre micro-économique et une amélioration notable du secteur extérieur et de l'insertion de l'économique mexicaine au sein de l'économie mondiale.

73. Il a également mis l'accent sur l'importance que le Mexique accordait à l'intégration latino-américaine moyennant la conclusion d'accords de libre-échange d'un nouveau genre tels que ceux existant avec le Chili et le Costa Rica et d'autres, actuellement en cours de négociation, avec le Guatemala, Honduras et El Salvador; le Nicaragua; la Colombie et le Venezuela; la Bolivie; l'Equateur; le Pérou y la CARICOM. Son pays s'était également attaché à renforcer ses relations économiques dans d'autres domaines et à mettre le concept du régionalisme ouvert en pratique moyennant de nouveaux types d'accords, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'adhésion au mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui allaient au-delà du modèle traditionnel Nord-Sud et donnaient lieu à de nouvelles modalités de concertation et de coopération internationales. Le représentant a ajouté qu'au sein de l'OCDE, le Mexique s'efforcerait d'obtenir une coopération plus ouverte et plus résolue entre les membres de cette organisation et les pays en développement. Il a souligné que ce nouveau type de relations hémisphériques exigeait une adaptation institutionnelle des organismes traditionnels d'intégration en Amérique latine, en particulier de l'ALADI.

74. Il a insisté sur le fait qu'il fallait continuer à développer le multilatéralisme et que l'Organisation mondiale du commerce devait s'efforcer de consolider la libéralisation des échanges commerciaux, de perfectionner les normes du système commercial multilatéral et de combattre les pratiques déloyales et le protectionnisme. Son pays prônait également l'examen des problèmes d'environnement et des droits des travailleurs mais s'opposait à ce que la défense de ces principes constitue un prétexte à l'application de mesures de protectionnisme commercial.

75. Le représentant a ensuite souligné que le thème de l'éradication de la pauvreté ne constitue pas seulement un impératif éthique mais aussi économique; il fallait donc favoriser une prise de conscience collective quant au fait que les progrès en matière de transformation du processus de production passent par un renforcement du développement social, instrument indispensable à l'atteinte de l'équité et à la consolidation des institutions démocratiques des pays de la région. Il a signalé que le Sommet mondial pour le développement constituerait sans nul doute l'instance adéquate pour la mise en place de nouveaux

mécanismes de coopération susceptibles d'épauler les efforts consentis par les pays dans ce domaine. Il a également exprimé le soutien de son Gouvernement à la Conférence internationale sur la population et le développement et sa conviction que les accords et engagements contenus dans le Plan d'action régional adopté par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes seraient effectivement mis en oeuvre.

76. Le représentant a exprimé ses remerciements pour les manifestations de solidarité reçues de l'étranger à l'occasion des événements récemment intervenus dans son pays et a signalé que ce type de situation contribuait à renforcer l'unité entre les mexicains, la confiance qu'ils portent à leurs institutions et la conviction qu'aucune tentative de déstabilisation ne pourrait écarter le Mexique de sa vocation démocratique et de ses efforts de transformation économique et sociale.

77. Le représentant de la Bolivie a d'abord formulé quelques brèves réflexions sur les changements intervenus au cours des douze dernières années. Au cours de cette période, les gouvernements démocratiques avaient, face à la chute des prix des ressources naturelles, appliqué des politiques de libéralisation visant à modifier sans heurts le modèle économique.

78. Quant à la question du régionalisme ouvert, il s'est montré favorable à la création d'une zone de libre-échange à l'échelon régional pouvant être élargie ultérieurement à tout l'hémisphère. Il s'agit donc d'éviter que les accords bilatéraux et sous-régionaux n'entravent une convergence postérieure sous la forme d'un accord régional. Pour ce faire, il a suggéré que la CEPALC étudie les facteurs susceptibles de favoriser cette convergence. Il a ensuite signalé que la création de l'Organisation mondiale du commerce venait compléter le triplet déjà formé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sans pour autant négliger le rôle important joué par la CNUCED.

79. Il a ensuite manifesté l'adhésion de son pays aux objectifs du Sommet mondial pour le développement social et a recommandé qu'ils s'ajustent à ceux de la Charte sociale du Parlement andin. Il a en outre insisté sur le fait qu'il fallait pondérer les effets négatifs de l'ajustement moyennant la création d'emplois productifs contribuant à améliorer la qualité de vie des travailleurs. A titre d'exemple, il a cité la politique actuellement appliquée par la Bolivie en termes de capitalisation des entreprises publiques et de participation populaire.

80. Il convient, dans les politiques nationales en matière de relations économiques extérieures, d'éviter d'octroyer des incitations à l'exportation qui porteraient préjudice aux exportations des pays voisins. Il faudra également faciliter les courants de marchandises aussi bien que ceux de capitaux. Il a finalement fait ressortir l'importance des migrations internationales, les avantages potentiels qu'elles présentent et les controverses qu'elles risquent de provoquer. Il a demandé à la CEPALC de se pencher sur ce problème et de favoriser la conclusion d'accords en la matière entre les différents pays.

81. Le représentant du Chili a signalé qu'il souhaitait expliquer certaines expériences réalisées dans son pays qui pourraient servir d'orientation aux travaux de la CEPALC étant donné les bons résultats obtenus en termes de croissance soutenue du produit et de l'épargne publique, d'ouverture commerciale, d'action sociale et de réduction du taux d'inflation.

82. Il s'agira à terme de consolider ces paramètres moyennant l'application des mesures visant aux trois objectifs suivants: i) améliorer la qualité de l'insertion internationale, par la recherche de nouveaux créneaux; ii) améliorer l'efficacité de l'action sociale du secteur public; et iii) préserver le pacte social indispensable au maintien de cette situation, qui ne relevait plus seulement du secteur public.

83. A cette fin, le Chili proposait trois types de politique. La première consiste à tirer parti des possibilités actuelles de parvenir à une intégration régionale plus complète. La volonté politique exprimée par les gouvernements devait aller de pair avec le travail des organisations multilatérales, en particulier de la CEPALC, de l'ALADI et de la BID, qui peuvent faciliter l'échange de données d'expérience et financer des activités favorisant l'intégration. En deuxième lieu, il s'agissait d'adopter une position commune en vue du Sommet mondial sur le développement social qui sera tenu à Copenhague. Les causes de la pauvreté étaient clairement cernées. Il fallait aujourd'hui se mettre d'accord sur les politiques les plus susceptibles d'en venir à bout. Il a ajouté, comme troisième mesure, que le Chili allait présenter une demande officielle à la CEPALC afin que celle-ci contribue à la diffusion des expériences dans ce domaine et à la mise au point de mécanisme de responsabilité partagée en matière de concertation sociale aux fins du développement. La proposition sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité exigeait la participation, sur un même pied d'égalité, de tous les opérateurs sociaux. La CEPALC avait beaucoup à apporter sur le plan de la recherche d'instruments de discussion et de négociation susceptibles de promouvoir ce nouveau type de politiques.

84. Le représentant des Etats-Unis a parlé des deux grands facteurs qui déterminent le concept du Président de son pays quant à la formation d'une communauté hémisphérique occidentale, à savoir la démocratie et la croissance économique dans un climat d'équité. Ces deux grands principes, ainsi que d'autres éléments importants tels que l'intégration des économies nationales sur la base d'un accroissement des échanges commerciaux régionaux, d'une plus grande efficacité et transparence des gouvernements, et la protection de l'environnement serviraient de toile de fond au Sommet des Amériques qui aurait lieu en décembre à Miami. A propos de cette même réunion, il a mentionné l'importance des progrès accomplis en matière de commerce intra-régional, notamment à la suite de la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain ainsi que d'autres accords d'intégration économique.

85. S'agissant des travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement organisée par les Nations Unies, l'orateur a fait ressortir l'apport important des pays d'Amérique latine et des Caraïbes moyennant le projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement et a souligné qu'il était indispensable d'adopter des mesures conjointes pour éviter que les activités humaines ne provoquent des dommages irréparables à l'environnement mondial. Les Etats-Unis avaient contribué à cette défense de l'environnement en appuyant le Fonds pour l'environnement et en participant aux prêts accordés par la Banque interaméricaine de développement (BID) en vue de la mise en oeuvre de projets en matière d'environnement, ainsi qu'à la concertation d'accords bilatéraux avec sept pays de la région.

86. L'orateur a ajouté que le processus de réforme économique pourrait engendrer des résistances susceptibles de freiner, voire d'annuler certains changements. Les gouvernements devront mettre l'accent sur les dépenses sociales et s'efforcer de faire un usage rationnel des ressources budgétaires. Les réformes menées à bien par de nombreux gouvernements de la région constituaient la preuve qu'un encadrement des dépenses n'était incompatible ave l'amélioration des services moyennant le concours du secteur privé et la décentralisation des activités.

87. Au terme d'une étape de déclin, la région enregistrait, depuis trois ans consécutifs, une croissance soutenue; les taux d'inflation avaient fléchi et l'abaissement des tarifs douaniers avait favorisé les échanges commerciaux. Il fallait, cependant, accorder une plus grande attention au domaine social, tâche dans laquelle la CEPALC pouvait jouer un rôle majeur. Dans le contexte actuel de réduction de l'assistance bilatérale accordée par les Etats-Unis, celle-ci avait été ciblée sur le combat contre la pauvreté, la consolidation de la démocratie, la promotion de familles plus réduites et plus saines et sur

la préservation de l'environnement. Les Etats-Unis avaient également intensifié leur soutien aux institutions financières internationales, notamment à la BID et à la Banque mondiale, dans l'assurance que la priorité serait accordée aux crédits destinés à des fins sociales. Il a, pour conclure, réaffirmé sa conviction que des politiques gouvernementales efficaces en matière de commerce et d'investissement permettraient au secteur privé de servir de levier à la croissance économique de la région. Le représentant a constaté avec satisfaction que tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes concordaient autant sur les objectifs que sur les moyens de les atteindre. La CEPALC jouait un rôle de premier plan dans la promotion de l'entente entre pays, rôle qu'il considérait très méritoire.

88. Le représentant du Costa Rica a souligné que la place actuelle des pays dans l'ordre international était essentiellement déterminée par le dynamisme économique dont ils faisaient preuve pour répondre à la mondialisation croissante de l'économie. Dans ce contexte, l'obtention de capitaux, l'achat de technologie et la conquête de nouveaux marchés constituaient un atout majeur. Il a ajouté que, dans cette recherche de compétitivité, les pays de la région avaient entrepris de profondes réformes sur le plan intérieur et amorcé des processus d'intégration leur permettant un usage plus rationnel des ressources et des capacités. En résumé, la viabilité des économies modernes dépendait donc de leur capacité de s'insérer au processus de mondialisation actuellement en cours.

89. D'autre part, il a fait ressortir que, face aux changements actuels de l'échiquier économique et politique international, il était indispensable de mettre au point une stratégie pour aborder la transformation du processus de production dans un climat d'équité, laquelle passait par une reformulation radicale de la coopération interrégionale. Pour conclure, il a signalé que son pays attendait avec optimisme la prochaine réalisation du Sommet mondial pour le développement social et se prononçait résolument en faveur de l'adoption, au cours de cette session, du projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement.

90. Le représentant du Guatemala a fait mention des progrès réalisés dans le processus d'intégration en Amérique centrale et des efforts consentis par son pays pour s'insérer aux courants commerciaux et économiques actuels. Il a mis l'accent, à ce propos, sur les initiatives prises par le Guatemala au niveau centraméricain, sur les négociations commerciales menées avec la Colombie, le Venezuela et le Mexique et le rapprochement avec la région des Caraïbes. Parallèlement à ces démarches, il existait une coordination croissante avec d'autres pays latino-américains et diverses mesures avaient été adoptées dans le cadre du système commercial multilatéral. La délégation du Guatemala se ralliait entièrement aux propositions de la CEPALC en matière de régionalisme ouvert et d'intégration économique.

91. Dans le domaine social, son gouvernement reconnaissait également l'importance d'une croissance économique accompagnée d'équité et du combat contre la pauvreté pour parvenir au développement social. Quant à la Conférence internationale sur la population et le développement et au Sommet mondial pour le développement social, il a fait remarquer que la communauté internationale espérait que ces deux conférences débouchent sur l'adoption de mesures concrètes de coopération et de solidarité qui renforcent les initiatives telles que le Plan régional.

92. Il a finalement réaffirmé que les propositions de la CEPALC coïncidaient pleinement avec les politiques prônées par son gouvernement.

93. Le représentant du Canada a signalé que la nouvelle convergence politique et économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes offrait des possibilités de développement sans précédent qui ne pourraient être pleinement mises à profit sans la coopération régionale et l'orientation d'organisations

telles que la CEPALC. C'est pourquoi le Canada se félicitait de l'importance accordée par la CEPALC à l'intégration régionale. A cet égard, l'Accord de libre-échange nord-américain constituait un mécanisme beaucoup plus efficace que les accords bilatéraux.

94. Nombreux sont les aspects qui devront être abordés au cours des prochaines années. Dans tous les cas, le secteur privé est appelé à jouer un rôle déterminant. Outre le commerce et les investissements, il faut se pencher sur la capacité de gouverner, le développement social (y compris l'intégration des groupes marginalisés) et l'environnement.

95. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont des partenaires importants pour le commerce du Canada. Celui-ci continuera d'intensifier les échanges commerciaux et ses investissements dans la région, au même titre que son assistance technique. Son pays souhaitait également poursuivre sa collaboration avec la CEPALC, en particulier dans le domaine de l'intégration régionale.

96. Le représentant français a félicité le secrétariat de la CEPALC des documents sur le régionalisme ouvert et l'insertion internationale présentés à cette session et qui servaient de base aux débats. Il était impressionné par le fait que, dans les interventions de plusieurs délégués ainsi que dans les discours prononcés lors de la séance inaugurale par le Secrétaire exécutif de la CEPALC, le Président colombien et ensuite par le Président de la Banque interaméricaine de développement, le pessimisme qui avait caractérisé la session antérieure de la CEPALC avait cédé le pas à un optimisme aussi pondéré que justifié. Cet optimisme était inspiré non seulement par l'amélioration des indicateurs de croissance économique et par le recul de l'inflation mais aussi par les nouvelles initiatives en matière d'intégration régionale. Il a mentionné, en particulier, l'Accord de libre-échange nord-américain, le MERCOSUR, la revitalisation du Groupe andin et les mesures adoptées par le Groupe des trois.

97. Le nouveau régionalisme se différenciait de l'union continentale proposée il y a 168 ans par Simón Bolívar. Dans ce nouveau contexte économique, de nombreux instruments et organisations étaient appelés à disparaître ou à s'adapter. L'orateur s'est posé la question de savoir si l'heure n'était pas arrivée pour la région de tenter de mettre sur pied une union politique similaire au processus qui avait conduit à la formation de l'Union européenne. Certes, il ne prétendait pas que cet exemple soit imité par l'Amérique latine et les Caraïbes, étant donné les différences évidentes existant entre les deux régions, mais l'expérience européenne pourrait néanmoins s'avérer profitable pour la région.

98. Le représentant français a souligné que l'Europe était profondément intéressée par le développement régional et soutenait les mesures d'intégration. Il estimait que celle-ci faisait parfois l'objet de critiques injustifiées et qu'on ne tenait pas compte de ses investissements dans la région ni du fait que les pays européens occupaient une place de première importance dans les relations commerciales des nations d'Amérique latine et des Caraïbes. Il a conclu son intervention en réaffirmant l'adhésion de son pays à l'Organisation des Nations Unies et, par l'intermédiaire de la CEPALC, son soutien aux pays de la région.

99. Après avoir remercié le pays hôte, le représentant de Cuba a signalé que l'environnement international restait néfaste aux intérêts de la majeure partie des pays de la région et que les résultats des négociations d'Uruguay du GATT avaient mis en évidence la vulnérabilité des pays en développement.

100. Il a ensuite fait remarquer que le Sommet mondial pour le développement social constituait l'occasion, pour la communauté internationale, d'adopter des mesures dans ce domaine, notamment en

ce qui concerne la couverture universelle des soins de santé. Il a également appelé l'attention sur l'avant-projet de plan d'action régional sur la population et le développement.

101. Il a proposé que le secrétariat élabore un projet d'accord régional sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination dans la région. Il a également souligné qu'il fallait obtenir les ressources financières nécessaires à l'adoption de techniques non polluantes et éviter que les considérations liées à l'environnement ne se transforment en entraves supplémentaires au commerce international.

102. Dans le domaine commercial, il a fait ressortir le dynamisme des importations cubaines en provenance de la région. En revanche, les exportations cubaines de produits pharmaceutiques et biotechnologiques s'étaient heurtées à des barrières non tarifaires. C'est pourquoi son pays soutenait résolument les efforts visant à l'élimination des barrières qui entravent les échanges commerciaux dans la région. Dans ce contexte, il a fait remarquer que le blocus commercial et les restrictions imposées à son pays en matière de commerce et d'investissement contrastaient avec le climat actuel de libéralisation et d'ouverture commerciales. Il a signalé que Cuba s'était organisé pour faire face à ces mesures et qu'un dialogue s'était amorcé dans le pays.

103. Il a ensuite mentionné quelques changements et mesures économiques récemment intervenus dans l'économie cubaine: i) la transformation des entreprises agricoles de l'Etat en coopératives; ii) l'octroi d'un espace élargi aux travailleurs indépendants; iii) les progrès en matière de libéralisation et de circulation des devises; iv) l'assouplissement des normes régissant l'investissement étranger; v) le dynamisme soutenu de l'industrie touristique; vi) l'accroissement de la production de pétrole; vii) l'augmentation persistante des niveaux de santé, malgré la sévérité de l'ajustement; et viii) la réalisation de réformes visant à améliorer l'efficacité et à renforcer l'austérité de la gestion publique, y compris dans le domaine des entreprises. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un processus de rationalisation de l'Etat, de restructuration progressive de l'industrie et des services, et de perfectionnement des mécanismes de gestion.

104. Il a finalement souligné le dynamisme des mesures d'intégration, dont il espérait qu'elles conduisent à des accords en matière de complémentarité industrielle, d'introduction d'innovations technologiques et de drainage de capitaux internationaux. Il a notamment appelé l'attention sur la proposition des pays du Bassin des Caraïbes visant à créer l'Association des Etats des Caraïbes, dont feraient partie le Groupe des trois, le SIECA ainsi que la communauté des Caraïbes. Il a finalement demandé à la CEPALC de suivre de près ces efforts d'intégration.

105. Le Ministre de l'action sociale du Nicaragua a affirmé que son gouvernement accueillait favorablement la proposition de régionalisme ouvert et appuyait l'avant-projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement, élaboré par un groupe d'experts nationaux au cours de la dernière réunion du CEGAN, avec le concours de la CEPALC, du CELADE et du FNUAP.

106. Il a souligné qu'il était important, avec l'aide de la Commission, de présenter au Sommet mondial pour le développement social une position consensuelle des pays d'Amérique latine et des Caraïbes quant aux questions qui y seront abordées. En effet, bien que les indicateurs économiques traduisent les résultats positifs des efforts consentis par les gouvernements en termes de croissance, la situation sociale et la dégradation de la qualité de vie restaient préoccupantes. Il était donc urgent d'instaurer un modèle social

susceptible dr favoriser l'intégration des couches sociales n'ayant pas accès aux services de base ni aux emplois au processus de production et à la consommation.

107. C'est pourquoi le Nicaragua faisait siennes les propositions contenues dans le document intitulé "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social". Le représentant a insisté sur le fait qu'il fallait mettre un terme à la dichotomie entre les questions sociales et la croissance économique. Il a résumé la position de son gouvernement en six points: i) décentralisation des services sociaux; ii) coordination interinstitutions; iii) ciblage des mesures sur les groupes les plus vulnérables; iv) encadrement du secteur non structuré; v) appui à la petite et moyenne industrie; et vi) encouragement d'une participation novatrice dans les relations gouvernement-population. Pour conclure, il a lancé un appel en faveur de l'adoption d'un nouveau modèle social permettant d'équilibrer l'offre et la demande dans ce domaine et a engagé la CEPALC à servir d'instrument dans l'étude de la problématique sociale de l'Amérique latine et des Caraïbes.

108. Le représentant du Venezuela a effectué une analyse détaillée du processus d'intégration régionale, de son évolution et de ses perspectives. Il a d'abord mentionné les expériences de l'ALADI et du Groupe andin, ainsi que d'autres mécanismes actuellement en cours de négociation tels que l'Accord entre la Colombie, le Venezuela et le Mexique (G-3). Il a estimé que tous ces processus et leur récente revitalisation constituent la preuve certaine du climat de convergence qui caractérise l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes.

109. Quant au foisonnement d'accords existants ou en cours de négociation, il a affirmé que tous ceux-ci faisaient partie d'un réseau d'accords qui ne s'excluent pas entre eux et que l'intégration était la seule façon, pour la région, de parvenir à une meilleure insertion au sein de l'économie internationale. Il a également fait remarquer que les politiques d'ouverture avaient eu de fortes retombées dans le domaine social et qu'il était urgent de lutter contre la pauvreté, sans oublier que la classe moyenne avait elle aussi souffert. Ces problèmes ne pouvaient être ignorés car il ne pouvait y avoir d'intégration réelle sans une amélioration des conditions sociales.

110. Il a ensuite abordé la question de la modernisation de l'ALADI et du processus d'intégration dans la région andine, qu'il a considéré comme l'un des plus avancés parmi les pays en développement. Il a décrit les principales caractéristiques de l'accord G-3 qui sera prochainement signé et dont la portée va au-delà d'un accord de libre-échange car il comprendra également des aspects tels que les services, les investissements et la propriété intellectuelle; il restera ouvert à l'adhésion de tous les pays et pourrait servir de liaison avec le Canada et les Etats-Unis, voire de base à la conclusion d'un vaste accord régional à l'échelle hémisphérique. Il a finalement mentionné l'Organisation mondiale du commerce et l'aboutissement des négociations d'Uruguay, dont les accords avaient déjà été souscrits par 125 pays représentant plus de 90% du commerce mondial.

111. Le représentant du Suriname a souligné que l'on traversait une époque de profondes transformations politiques et économiques, tant sur le plan régional qu'international, et que la tendance mondiale était de mener à bien des réformes basées sur le marché et de créer de grands blocs économiques, obligeant ainsi les pays à s'efforcer d'améliorer leur compétitivité afin d'avoir accès aux marchés des biens et des services. Les gouvernements devaient donc utiliser avec un maximum d'efficacité les ressources naturelles abondantes et la main-d'oeuvre bon marché, tout en accordant une très grande importance à certains facteurs tels que la science et la technique, ainsi que l'investissement en capital humain afin de parvenir à une croissance économique durable susceptible d'assurer le bien-être de leurs populations.

112. Pour mener à bien ce processus d'adaptation, les pays allaient devoir faire preuve d'une très grande souplesse. C'est pourquoi ils avaient modifié leurs politiques traditionnelles et se projetaient vers l'avenir moyennant la conclusion de nouveaux accords ou l'adhésion aux mécanismes existants afin de sauvegarder leurs intérêts dans un contexte de respect et de bénéfice réciproques. Ces efforts s'étaient matérialisés par la formation de grands espaces économiques en Europe et en Asie du Sud-Ouest, ainsi que du MERCOSUR, de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Association des Etats des Caraïbes.

113. Il a souligné qu'il incombait à la Commission d'orienter ses Etats membres, conformément au rôle traditionnel qui est le sien, en s'efforçant d'intensifier le rythme de l'intégration économique dans la région et en définissant les principes directeurs qui permettent à l'Amérique latine et aux Caraïbes d'améliorer leur insertion au sein de l'économie mondiale. A cet égard, la proposition basée sur le concept de "régionalisme ouvert" serait très utile et son pays remerciait la CEPALC de ses travaux.

114. Le représentant a affirmé que le Suriname avait pris conscience de l'importance de la coopération avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. C'est avec une grande satisfaction qu'il annonçait que, dans le cadre de ces efforts d'intégration, le Suriname avait pris la décision d'adhérer à la CARICOM en 1994 et soutenait activement la création de l'Association des Etats des Caraïbes qui constituait un gage de croissance et de prospérité dans cette sous-région.

115. Il a signalé, pour conclure, que cette intensification des processus régionaux d'intégration était étroitement liée à l'instauration de gouvernements démocratiquement élus et que les expériences récentes démontraient que les peuples avaient besoin non seulement d'une amélioration des indicateurs économiques mais aussi de réformes sociales et politiques, de prospérité, de transparence dans l'exercice du pouvoir gouvernemental, de respect du droit et de consolidation de la démocratie.

116. Le représentant du Pérou a affirmé que les profonds changements et la tendance à la mondialisation de l'économie internationale avaient fait prendre conscience aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes de l'importance de la modernisation et du fait que la généralisation de l'économie de marché était indissociable de la consolidation de la démocratie et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le défi actuel consistait à affronter les situations persistantes et intolérables d'iniquité et de pauvreté. Il a ajouté que, dans le domaine économique, les grandes rivalités s'exprimaient aujourd'hui par la création de blocs régionaux et que les programmes d'ajustement, de stabilisation et de libéralisation avaient conduit à la mise en place de mécanismes d'intégration moins rigides et plus ouverts sur le monde, dans lesquels les opérateurs économiques réels comme le secteur privé jouaient un rôle déterminant. L'intégration était ainsi devenue un instrument d'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale.

117. Il a néanmoins souligné la persistance, dans les échanges internationaux, de comportements qui dissimulaient souvent l'application délibérée de politiques protectionnistes alors que, dans le même temps, on exigeait des pays de la région un respect absolu des règles du marché. Il a fait ressortir, à cet égard, l'importance des accords émanés des négociations d'Uruguay et la création de l'Organisation mondiale du commerce dans la mise en place d'un cadre stable et équitable de normes régissant les pratiques commerciales, lequel constitue une étape fondamentale dans l'instauration d'un système mondial plus interdépendant et démocratique.

118. Il a souligné les profonds changements intervenus dans son pays afin de parvenir à la stabilisation et à la modernisation de l'économie et de se réinsérer à la communauté financière internationale. Il a fait remarqué que ces réformes structurelles avaient commencé à porter leurs fruits et se traduisaient par une

nette progression du produit intérieur brut, un fléchissement marqué de l'inflation et un accroissement notable des réserves internationales. Néanmoins, beaucoup restait encore à faire pour éradiquer la pauvreté, perfectionner les systèmes d'éducation et de santé, améliorer l'infrastructure et créer des emplois productifs. Il a finalement signalé que son pays attachait une très grande importance à l'approche intégrée de la transformation du processus de production dans un climat d'équité ainsi qu'aux documents "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social" et le "Projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement".

119. Le représentant du Royaume-Uni a remercié le secrétariat de la CEPALC d'avoir organisé une conférence aussi enrichissante et facilité les travaux moyennant la préparation des divers documents de fond. Les résolutions émanées de ces derniers semblaient particulièrement pertinentes par rapport aux objectifs poursuivis. Ces documents avaient constitué un apport précieux aux débats sur l'intégration en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'aux efforts consentis par la région pour améliorer son insertion au sein de l'économie et du commerce internationaux. Ils contenaient également d'intéressantes propositions en matière d'équité et de modalités de production, et sur le devoir impératif d'affronter les problèmes de pauvreté dans la région.

120. Il a ajouté que plusieurs programmes gouvernementaux de grande envergure étaient actuellement en cours d'exécution pour aborder directement les problèmes de la région mais que ces efforts, bien que louables, étaient néanmoins insuffisants pour répondre aux besoins existants. La croissance et la démocratie ne pourront être préservées que dans la mesure où les gouvernements assurent à la population des services sociaux fondamentaux et permettent la participation des pauvres à l'économie. Il n'était pas certain que les doctrines populistes soient acceptées par la minorité prospère, dans une région qui consentait des efforts considérables pour sortir de la récession mais qui, dans le même temps, était habituée aux inégalités sociales. Le représentant a considéré comme un signe encourageant le fait que la CEPALC souligne le caractère indissociable de la croissance économique et de l'équité. Il était certain que, quelque soit le pays, la croissance ne suffisait pas, à elle seule, à garantir une distribution équitable de la richesse mais n'en constituait pas moins le facteur-clé pour créer les ressources nécessaires à l'amélioration du niveau de vie général et à la solution des problèmes conjoncturels dus à la pauvreté.

121. Il a finalement affirmé que les politiques gouvernementales devaient viser non seulement à l'amélioration des indicateurs économiques mais aussi à celle des indicateurs sociaux. La CEPALC était appelée à jouer un rôle fondamental dans ce domaine car la Commission était, à de nombreux égards, la manifestation du degré de conscience de la région. Elle pouvait donc se transformer en agent novateur moyennant sa contribution aux mécanismes de coopération et son apport intellectuel à la mise en oeuvre des politiques socio-économiques. Les travaux de la Commission au niveau des services consultatifs, des analyses, de la recherche et de la production constante d'études de tout type traduisent l'importance de sa contribution à la recherche de la croissance économique et de la justice sociale dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

122. Le représentant de l'Uruguay a d'abord fait ressortir les changements profonds qui se produisaient simultanément dans les pays de la région, en particulier les réformes économiques, dont l'incidence sur les plans politique, social et économique était considérable; les restructurations à vaste échelle, qui favorisaient le développement du secteur des services et du secteur privé; et la reprise de la croissance économique. Il a ensuite mentionné les caractéristiques de cette évolution régionale, à savoir l'importance accordée aux problèmes sociaux, la recherche permanente de cadres institutionnels et électoraux, une distribution plus équilibrée des rôles de l'Etat et du marché, les efforts soutenus de stabilisation, les

réformes du système de sécurité sociale et les progrès en matière d'intégration régionale et d'insertion dans l'économie mondiale. Il a fait remarquer la forte tendance au rapprochement et à la convergence entre les pays de la région, qui se traduit par la création d'importants mécanismes d'intégration sous-régionale, tels que le MERCOSUR, pionnier quant à la création d'un espace de libre-échange et d'une union douanière.

123. Afin d'accélérer les processus de convergence dans la région, a-t-il ajouté, les gouvernements devaient s'efforcer de subordonner les intérêts nationaux aux objectifs sous-régionaux, régionaux et hémisphériques. A cet égard, d'importantes propositions telles que celles formulées par les Etats-Unis et le Brésil méritaient un examen approfondi, avec la concours de la CEPALC. Les pays de la région devaient concentrer leurs efforts sur le renforcement des vecteurs susceptibles de les conduire vers une convergence naturelle plutôt que continuer la recherche de mécanismes et d'instruments exogènes.

124. Le représentant des Pays-Bas a signalé que la conjoncture économique mondiale autorisait un certain degré d'optimisme à la suite de la relance observée en Europe de l'ouest et aux Etats-Unis et de la performance de certains pays asiatiques. On constatait également en Amérique latine et aux Caraïbes les premiers fruits des ajustements budgétaires, des politiques de libéralisation, des mesures d'intégration régionale, ainsi que de l'application de politiques sociales rationnelles. Dans le même temps, la répartition du revenu restait inéquitable et, par conséquent, la proposition de la CEPALC en matière de développement et d'équité gardait toute sa force. Il a ajouté que le régionalisme ouvert proposé par la Commission contribuerait sans nul doute à améliorer la compétitivité et la productivité régionales, en particulier dans un climat de stabilité politique et de gouvernabilité.

125. Il a affirmé que les Pays-Bas attachaient une grande importance aux politiques sociales et à leurs rapports avec la pérennité de l'environnement. Il ne suffisait pas,néanmoins, de se borner à améliorer la répartition du revenu; il fallait également se soucier des problèmes concrets, tels que l'adduction d'eau, la qualité de l'alimentation et de l'éducation qui constituent des facteurs-clés en matière de développement.

126. Sur le plan du commerce international, son pays se félicitait de la création de l'Organisation mondiale du commerce, en tant qu'organisme chargé d'organiser et de veiller au respect des normes dans ce domaine, afin d'éviter de nouvelles modalités de protectionnisme qui pourraient surgir à la faveur du concept de pérennité de l'environnement.

127. Il s'est montré favorable à l'application de politiques démographiques visant à la réduction volontaire des taux de natalité car, de l'avis de sa délégation, chaque femme avait le droit de prendre ses propres décisions dans ce domaine. De même, il a exprimé son soutien au processus de décentralisation des Nations Unies, au sein duquel les commissions régionales étaient appelées à jouer un rôle moteur. Il a finalement rappelé que les Pays-Bas manifestaient de façon concrète leur appui à la CEPALC, moyennant la conclusion périodique d'accords auxquels ils apportaient une forte contribution financière.

128. Le représentant de la Grenade que le gouvernement de son pays, en tant que petit Etat insulaire aux dimensions économiques extrêmement réduites, accordait une très grande importance à l'intégration, au développement social et aux rapports économiques entre la région et le reste du monde. Il a ensuite mentionné les efforts consentis par la Grenade et les autres pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour intégrer leurs économies à celles de leurs voisins latino-américains. Cette volonté se reflétaient, par exemple, par la conclusion de l'accord de libre-échange entre la CARICOM et le Venezuela, la réalisation de négociations avec la Colombie afin de souscrire un accord similaire,

ainsi que les conversations sur les domaines les plus divers menées avec du Groupe des trois (Colombie, Mexique et Venezuela). Il a estimé, à cet égard, que la création de l'Association des Etats des Caraïbes constituait une entreprise très importante, aussi bien pour la Grenade que pour la CARICOM. En matière d'insertion internationale, la Grenade s'était, au cours de ces dernières années, efforcée d'améliorer ce processus.

129. L'orateur a également estimé que les programmes sociaux examinés lors de cette session lui paraissaient très pertinents car son pays était obligé, étant donné la pénurie de ressources naturelles, de privilégier le développement des ressources humaines. La Grenade étant particulièrement vulnérable aux effets des catastrophes naturelles, son gouvernement attachait une importance particulière à la préservation de l'environnement.

130. Il a finalement signalé qu'en sa qualité de président du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, son pays demandait au secrétariat de la CEPALC de renforcer le Bureau sous-régional pour les Caraïbes à Port-of-Spain et d'acheminer les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de projets de développement dans les pays des Caraïbes.

131. Le représentant de l'Equateur a exprimé le soutien de sa délégation aux nouveaux postulats de la CEPALC, lesquels répondaient à la conjoncture actuelle de l'Amérique latine et des Caraïbes et pouvaient constituer l'assise d'un développement économique et social durable et ordonné. Il a ajouté que le processus de stabilisation avait donné lieu à une modernisation des structures juridiques et institutionnelles, une révision des concepts macro et micro-économiques, une perception renouvelée du rôle des opérateurs publics et privés, tout en donnant un nouvel élan à l'intégration intra-régionale à tous les niveaux.

132. Il a fait remarquer que le regain de dynamisme de l'intégration économique en tant qu'instrument au service de la transformation du processus de production dans un climat d'équité devait inspirer certaines réflexions qui ne devaient pas être interprétées comme un signe de pessimisme. La première concerne la nécessité impérieuse de procéder à une redéfinition des politiques de développement à la lumière des expériences positives d'intégration qui avaient mis en évidence les lacunes existant en matière d'infrastructure physique, de services et d'assistance sociale. Il convenait également de ne pas se faire de fausses illusions quant aux récents succès sur le plan du commerce extérieur, lesquels pourraient s'avérer favorables aux pays industrialisés, ainsi que dans le domaine de l'investissement, dont les courants pourraient essentiellement obéir à des processus de privatisation qui ne se reproduiront pas. Par ailleurs, la dette extérieure avait fait l'objet d'un réaménagement bénéficiant de délais et de conditions plus favorables mais le montant n'en était pas réduit pour autant et ce problème continuait de compromettre la capacité d'investissement des pays.

133. Il a finalement affirmé que le régionalisme ouvert devait nécessairement comprendre le principe de solidarité, aussi bien entre les pays de la région qu'avec des pays tiers et que ce concept devait être introduit à l'échelon de chaque pays dans des domaines tels que la préservation de l'environnement ou la réparation des dommages économiques causés par les catastrophes naturelles. La solidarité envers les pays tiers devait, quant à elle, s'exprimer par une convergence de vues et de positions dans les négociations menées pour contrecarrer le protectionnisme des pays développés. Pour conclure, il a exprimé le soutien de son pays à tous les efforts visant à l'atteinte d'un développement équilibré dans les domaines économique et social permettant de mitiger la pauvreté, de créer des emplois productifs et de favoriser l'intégration sociale.

134. La représentante d'El Salvador a souligné qu'il était capital de ne pas dissocier le développement économique du développement social. La situation très particulière qu'avait connue son pays ainsi que les ajustements auxquels il avait fallu procéder témoignaient de l'importance que revêtait l'harmonisation de ces deux processus.

135. Le conflit armé des années 80 avait entraîné une grave détérioration de l'infrastructure physique et la perte de précieuses vies humaines. Il avait également mené l'économie à la ruine et contribué à aggraver les problèmes de pauvreté, de faible scolarité et de déficits en matière de logement. Dans ce contexte, le gouvernement actuel avait adopté des mesures visant à l'atteinte de trois objectifs fondamentaux: i) la paix; ii) la mise en place d'une économie de marché; et iii) l'amélioration de la qualité de vie de la population.

136. Le processus interne de pacification avait abouti, le 16 février 1992, à la signature de l'Accord de Paix. Dans le même temps, les autorités avaient amorcé un plan de redressement économique et social qui prévoyait une série de politiques compensatoires visant à atténuer les effets de l'ajustement sur les groupes les plus vulnérables. Ce plan comprenait notamment des programmes sur l'urgence urbaine et les municipalités en action.

137. D'autre part, le nouveau modèle économique avait enrayé le processus d'appauvrissement et jeté les bases d'un développement social et économique soutenu, moyennant la réduction des taux d'inflation, du déficit budgétaire et de la pauvreté absolue et relative. Les nouvelles autorités, qui devraient entrer en fonction le 1er juin 1994, se proposaient de poursuivre le processus de stabilisation économique, d'abaisser le taux d'inflation à un chiffre, de réduire davantage le déficit budgétaire et d'accroître l'épargne intérieure. Le nouveau gouvernement souhaitait également encourager les exportations, renforcer le processus d'intégration régionale et consolider les transformations structurelles.

138. La représentante a finalement remercié la CEPALC de la qualité des documents présentés, lesquels serviraient d'inspiration, de modèle et de matériel de consultation à son gouvernement. El Salvador se proposait de participer activement à la Conférence internationale sur la population et le développement en septembre 1994, ainsi qu'au Sommet mondial pour le développement social en mars 1995, tout en continuant d'appuyer résolument toutes les démarches visant à la préservation de l'environnement.

139. Le représentant du Honduras a annoncé la réalisation, en octobre 1994, de la Conférence internationale sur la paix et le développement en Amérique centrale, qui sera tenue au Honduras et à laquelle son gouvernement attachait la plus grande importance car elle représentait l'aboutissement des efforts de paix du Groupe de Contadora et matérialisés dans l'Accord d'Esquipulas II.

140. Après avoir mis fin aux affrontements armés, l'Amérique centrale s'attaquait aujourd'hui à la pauvreté, à la construction de l'intégration et au redressement économique. Il s'agissait de créer et de préserver un climat de stabilité, de paix et de démocratie dans la sous-région, ce qui impliquait la réalisation de réformes économiques, sociales et institutionnelles. Pour y parvenir, son gouvernement sollicitait le concours de la CEPALC et de toute la communauté internationale.

141. L'orateur a signalé que l'Amérique centrale s'efforçait de mettre au point des mécanismes d'intégration ainsi que des programmes dans divers domaines tels que la population et le développement, l'environnement, les femmes, les enfants, le développement humain, la pauvreté et l'intégration sociale, de façon à attaquer les problèmes propres à chacun d'entre eux. Il a mentionné, à cet égard, la Déclaration de San Salvador sur la population et le développement, adoptée à l'issue de la Réunion des

ministres des affaires sociales d'Amérique centrale (El Salvador, janvier 1994), où avaient été examinés le Consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement ainsi que l'avant-projet du Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement.

142. Il a, pour conclure, affirmé que la région devait s'efforcer avant tout d'améliorer la productivité, de mettre au point des politiques commerciales susceptibles de favoriser l'insertion compétitive sur les marchés extérieurs, d'améliorer la capacité de gestion des entreprises et d'élaborer des politiques économiques et sociales plus pertinentes.

143. Le représentant du Paraguay a signalé que son gouvernement appuyait les réunions de la CEPALC car les résultats qui en émanaient servaient à orienter les politiques publiques nationales dans les domaines économique, social et institutionnel. A la lumière du consensus régional qui s'était dégagé en la matière et de l'importance du développement social dans les relations économiques internationales et la croissance, il attendait également avec optimisme la réalisation du Sommet mondial pour le développement social et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

144. Il a ensuite fait ressortir le processus de démocratisation actuellement en cours dans son pays ainsi que les résultats encourageants obtenus jusqu'ici, à savoir la réorganisation à l'échelon macro-économique, le recul de l'inflation et une croissance importante, ainsi qu'un des niveaux les plus bas de la région en matière d'endettement extérieur. Son gouvernement était néanmoins conscient que ces progrès restaient insuffisants pour répondre aux besoins urgents des groupes les plus vulnérables.

145. Le représentant a ensuite souligné l'engagement de son pays en matière d'intégration, moyennant sa participation, dans un premier temps, à l'ALALE, ensuite à l'ALADI et, récemment, au MERCOSUR, ainsi que le soutien qu'il a apporté aux négociations d'Uruguay qui devraient conduire à l'émergence d'un système commercial mondial plus vaste, non discriminatoire et favorable au multilatéralisme ouvert.

146. Faisant usage de son droit de réponse, la représentante des Etats-Unis a fait remarquer que les divergences entre son pays et Cuba relevaient du domaine public et que, par conséquent, elle n'allait pas s'étendre sur ce sujet. Elle a néanmoins souligné que la rupture des relations avec Cuba obéissait au souci de son pays pour la situation en vigueur en matière de démocratie et de droits de l'homme, politique qui avait été récemment réaffirmée par le Président américain. Elle a ajouté que l'embargo imposé à Cuba par les Etats-Unis était de type commercial et non pas économique. C'est une mesure que son pays avait jugé nécessaire et sa mise en oeuvre n'encourageait pas les autres pays à établir des relations commerciales avec Cuba.

147. Le représentant cubain, faisant également usage de son droit de réponse, a affirmé que les résolutions de l'Assemblée générale mentionnées par sa délégation avaient été adoptées par une forte majorité, sous le titre "Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique". Ces résolutions avaient pour but de contribuer à mettre fin à une situation qui bafouait le droit international ainsi que les normes et les principes de coexistence entre nations. Aux termes de ces résolutions, les Etats-Unis, en tant qu'Etat Membre des Nations Unies, devraient s'abstenir de promulguer et d'appliquer des lois et des mesures allant à l'encontre de la souveraineté d'autres Etats, ainsi que de la liberté commerciale et de navigation. Le maintien du blocus économique américain contre Cuba violait non seulement ces dispositions mais aussi les principes internationaux de souveraineté des Etats, de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures, ainsi que la liberté commerciale et de navigation.

148. Le représentant cubain a signalé que plusieurs pays développés membres de la CEPALC s'étaient prononcés contre la promulgation, de la part des Etats-Unis, de lois et de mesures d'ordre extra-territorial compromettant les intérêts nationaux des pays respectifs. D'autre part, la politique de blocus appliquée par les Etats-Unis allait également à l'encontre des intérêts des chefs d'entreprise et, d'une manière générale, des citoyens de ce pays à qui, depuis plus de trente ans, il était interdit de se rendre à Cuba et de profiter des progrès accomplis par ce pays en matière de santé.

149. Le représentant cubain a ajouté que l'intervention de la délégation des Etats-Unis démontrait que ce pays restait, une fois de plus, sourd à l'appel de la communauté internationale et de ses propres alliés. Malgré ses dimensions géographiques réduites, Cuba continuerait de défendre son droit à la souveraineté et à l'auto-détermination.

150. Le représentant d'Antigua-et-Barbuda a affirmé que les nouvelles autorités de son pays avaient décidé de concentrer leurs efforts sur cinq types d'objectifs, étroitement liés aux préoccupations de la CEPALC, dans les domaines suivants: i) la préservation de l'environnement —en tant que pays insulaire, l'élévation du niveau des mers était un problème préoccupant; ii) l'intégration économique —le pays participait déjà à plusieurs groupements régionaux et était favorable au régionalisme ouvert; iii) une bonne capacité de gouverner— de nouvelles lois seraient promulguées afin d'éviter les conflits d'intérêts entre fonctionnaires gouvernementaux; iv) l'éducation —on prévoyait l'instauration d'une taxe spéciale destinée à améliorer l'éducation et la formation; et v) le développement des femmes, moyennant le renforcement de leur rôle dans les domaines politique et économique.

151. Pour réaliser ces objectifs, son pays continuerait de collaborer étroitement avec le Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes. Etant donné que les petits pays des Caraïbes ne pouvaient compter que sur l'appui de l'Université des Indes occidentales et de la CEPALC, il demandait que des ressources supplémentaires soient affectées à cette dernière car, pour son pays, cette collaboration n'était pas un luxe mais une nécessité et qu'il convenait dès lors de la renforcer au lieu de la restreindre.

152. Le représentant de l'Italie a d'abord mentionné la tendance favorable enregistrée dans la région au cours de ces dernières années en termes d'indicateurs économiques et d'inflation. Il a néanmoins fait remarquer que, dans le même temps, les statistiques des institutions spécialisées révélaient une détérioration au niveau de la répartition du revenu et de la pauvreté.

153. Pour remédier à cette situation, la coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine serait ciblée sur certains domaines-clés, tels que l'hygiène, l'environnement et les structures sociales. Il a finalement signalé que l'Italie était l'un des dix pays qui contribuaient le plus à la coopération aux fins du développement, laquelle était orientée en fonction des priorités mentionnées.

154. La représentante de la Jamaïque a d'abord souligné l'importance de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement qui venait d'être inaugurée à la Barbade. Cette réunion était le résultat direct de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 et allait mettre à l'épreuve l'adhésion de la communauté internationale aux dispositions d'Action 21. D'autre part, la vingt-cinquième session de la CEPALC avait également permis d'aborder divers sujets importants et interdépendants, afin d'améliorer les conditions et le niveau de vie des peuples de la région.

155. Malgré ses contraintes financières et ses ressources humaines limitées, la Jamaïque accordait la plus haute priorité aux secteurs sociaux les plus touchés par l'ajustement structurel des années 80. Par ailleurs,

la représentante a souligné l'importance de l'échange de données d'expérience et de la coordination entre les pays et les organisations régionales comme la CEPALC pour surmonter les multiples problèmes que connaît la région, en particulier la pauvreté qui risque de mettre en péril l'évolution future des économies. Après avoir mentionné les sujets qui seraient abordés lors de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial pour le développement social, la représentante a insisté sur le fait que la Jamaïque, dans la recherche d'une solution aux problèmes les plus divers, attachait une très grande importance au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et aux groupes communautaires.

156. La représentante a finalement rappelé que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer allait entrer en vigueur le 16 novembre 1994 et que, ce même mois, serait tenue à la Jamaïque une réunion de l'Autorité internationale des fonds marins; c'est pourquoi elle demandait aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'accorder leur soutien et de participer à cette réunion. Après avoir remercié le secrétariat de la CEPALC des documents présentés à la session, elle a demandé que soient pris en compte les intérêts des petits Etats insulaires des Caraïbes et que les ressources voulues soient affectées au bureau sous-régional de Port-of-Spain.

157. Le représentant des îles Vierges américaines a signalé que les commissions régionales constituaient une instance très utile aux pays non indépendants dotés du statut de membres associés, comme cela était le cas de son pays au sein de la CEPALC. Il a ajouté que la catégorie de membre associé de la CEPALC avait été utilisée par d'autres organismes des Nations Unies et a souligné l'importance que son gouvernement attachait aux besoins et aux attentes de ces pays. Il a également rappelé que les progrès accomplis dans ce domaine feraient l'objet de la deuxième session du Groupe de travail sur l'accès des pays non indépendants des Caraïbes aux programmes et activités du système des Nations Unies, que présidait son pays. Il s'est ensuite rallié à la déclaration de la délégation de Grenade en ce sens qu'il fallait destiner des ressources extra-budgétaires suffisantes au bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes à Port-of-Spain afin qu'il puisse mettre en oeuvre toutes les activités prévues dans son programme de travail.

158. Le représentant a affirmé que son gouvernement remerciait les Etats membres de la CEPALC de leur appui aux activités visant à permettre la participation des pays membres associés des commissions régionales aux conférences mondiales des Nations Unies, telles que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence internationale sur la population et le développement et la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles; cette participation facilitait l'adaptation des pays membres associés aux nouvelles réalités mondiales. Il a ensuite fait ressortir le processus actuellement en cours en vue de la création de l'Association des Etats des Caraïbes et a signalé que son pays se proposait d'effectuer les démarches requises afin d'obtenir la qualité d'observateur au sein du Comité permanent des ministres des affaires étrangères de la CARICOM et le statut de membre associé de l'Organisation panaméricaine de la santé. Les délégations des pays des Caraïbes participant à la vingt-cinquième session de la CEPALC avaient présenté un projet de résolution, exprimant leur soutien à la participation des pays membres associés de la Commission à de nombreuses conférences mondiales des Nations Unies. Il a affirmé que son pays poursuivrait cette démarche et collaborerait avec les autres pays membres de la CEPALC de l'Amérique latine et des Caraïbes dans la mise au point de stratégies de développement durable susceptibles de favoriser l'équité dans la région.

159. Le représentant de l'Espagne a signalé que l'entrée de son pays à la Communauté européenne avait obligé ce pays à déployer de nombreux efforts, dans les années 80, pour parvenir à une intégration effective, sans pour autant s'éloigner de ses pays frères d'Amérique latine. Depuis les années 90, cette

politique s'était intensifiée et l'insertion était devenue, pour l'Espagne et plus encore pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un objectif de première importance. Cette insertion passait par un accroissement des investissements, auxquels l'Espagne prenait une large part. Afin de donner une assise stable à ces courants financiers, des accords de protection des investissements étaient actuellement en cours de négociation, de même que l'appui financier et technologique aux petites et moyennes entreprises.

160. D'autre part, l'Espagne se ralliait pleinement au concept de régionalisme ouvert et souhaitait le voir s'étendre à l'Europe. Il a ajouté qu'il espérait que son pays serve de pont afin de consolider ce processus. Il a finalement souligné le soutien apporté par l'Espagne aux travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social, auquel son gouvernement attachait la plus haute importance, ainsi qu'aux résultats qui ne manqueront pas d'émaner du Sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement.

161. Prenant la parole en sa qualité d'observateur, le représentant de l'Allemagne a affirmé que les pays de la région se trouvaient à un stade de transformation transcendantale et a exprimé sa satisfaction des progrès accomplis en matière de développement politique, économique et social lesquels répercutaient sur les processus de démocratisation et de respect croissant des droits de l'homme. Il a estimé que le fait que l'Union européenne, dont l'Allemagne assumerait la présidence au deuxième semestre de 1994, ait concerté ou soit en train de négocier des accords de coopération avec la presque totalité des pays latino-américains constituait un signe encourageant pour l'avenir des relations commerciales. L'Allemagne avait suivi attentivement le processus de concertation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), dont les perspectives à long terme semblaient bénéfiques pour la région.

162. Sans ignorer l'ampleur des problèmes sociaux et de pauvreté qui subsistaient dans la région, il a fait part de son optimisme quant au développement futur de la région. La protection de l'environnement ainsi que la lutte contre la culture, le trafic et la consommation de drogues représentaient des défis à l'échelle mondiale auxquels il convenait de répondre par des mesures multilatérales.

163. L'orateur a également souligné que la politique extérieure allemande mettait l'accent sur la coopération entre les pays industrialisés et les pays en développement et a réitéré son soutien absolu au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'à la consolidation des systèmes multilatéraux.

164. Le représentant de l'Inde a affirmé que son gouvernement suivait avec intérêt la suite des événements en Amérique latine, et notamment les propositions de la CEPALC sur le régionalisme ouvert et sur les façons de mettre fin à la marginalisation sociale et à la pauvreté, dans le cadre des travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social. Il a fait remarquer que ces questions avaient également été abordées lors de la dernière session de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), tenue à la Nouvelle-Delhi au début du mois d'avril.

165. Son gouvernement avait la ferme conviction que les liens créés par la proximité géographique et l'affinité culturelle faciliteraient la coopération intra-régionale. Cependant, il était également d'avis que les groupements régionaux devaient servir de base à la coopération interrégionale.

166. L'Inde attachait une grande importance à la création de l'Organisation mondiale du commerce mais elle était néanmoins préoccupée par l'émergence de facteurs nouveaux et externes en matière de politique commerciale sous le couvert du souci pour l'environnement et pour les normes internationales dans le domaine de l'emploi.

167. Il a souligné que l'Inde souhaitait ardemment surmonter l'obstacle de l'éloignement géographique et intensifier ses relations économiques et commerciales avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

168. En présentant le document intitulé "Salud, equidad y transformación productiva en América Latina y el Caribe", élaboré par l'OPS et la CEPALC, le directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a signalé que cette étude obéissait à la nécessité de créer, dans la région, un cercle vertueux entre la santé et les activités productives, dans un climat de plus grande équité, afin de contribuer au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes.

169. Les déficiences actuelles en matière de santé dans la région étaient dues aussi bien à des facteurs d'ordre global qu'à l'organisation même des systèmes de santé. Elles se manifestaient, par exemple, par des données sur les morts évitables dans la région qui faisaient ressortir les inégalités existantes entre les pays et au sein de chacun d'entre eux en matière de mortalité infantile et d'accès insuffisant de la population aux services de santé. Parmi les facteurs externes au secteur santé, il a mentionné les problèmes d'emploi, de pauvreté, de manque d'éducation, de dégradation de l'environnement, de pénurie d'eau potable et de services d'assainissement.

170. L'orateur a également souligné la persistance de taux élevés de fécondité et d'un éventuel creusement des inégalités pouvant en résulter. Il a ajouté que la mauvaise utilisation des ressources impliquait un coût humain très élevé et compromettait sérieusement la productivité. Cependant, cette situation n'était pas irréversible, comme le démontraient plusieurs expériences dans la région. Ce processus de changement était basé sur la recherche de l'équité, non seulement en termes d'accès aux biens et aux services du secteur santé mais aussi aux facteurs qui contribuaient à l'amélioration des conditions sanitaires moyennant l'application de mesures efficaces. Le processus devait se réaliser à l'échelle intersectorielle et se traduire par un meilleur équilibre entre, d'une part, les aspects curatifs et, de l'autre, les services de prévention et de promotion.

171. Outre l'extension universelle de la couverture, la décentralisation, la promotion effective de la participation, l'adoption de nouveaux systèmes de financement, la complémentarité entre les secteurs public et privé, ainsi que les investissements dans le secteur santé, ce processus exigeait également une volonté politique et un engagement de la part des gouvernements, une meilleure coordination de la coopération extérieure et une position d'avant-garde au service de toute la société.

172. Le président de la Banque interaméricaine de développement (BID) a fait part de sa satisfaction de pouvoir participer à cette réunion de réflexion sur le développement régional, dont les débats laissaient entrevoir une évolution positive étant donné la haute qualité technique des propositions formulées par la CEPALC, leur processus permanent d'actualisation et leur contact avec la praxis.

173. Il a signalé qu'à l'issue de la crise des années 80, la "décennie perdue", la région avait gagné en expérience et avait procédé à une réorientation des économies caractérisée par une participation plus active du marché, la révision et le réaménagement de l'Etat et les processus d'ouverture et de déréglementation.

174. Il a ajouté que les premiers résultats s'avéraient prometteurs; on observait en effet une certaine relance de la croissance, une augmentation et diversification des exportations, une augmentation de la compétitivité et l'arrivée de courants financiers étrangers. Cette situation était le résultat d'une bonne gestion de la crise de l'endettement et à une amélioration sur le plan de l'administration des politiques économiques. A son avis, il restait néanmoins trois problèmes à résoudre, à savoir: i) le coût des

réformes micro-économiques qui provoquaient dans certains cas des sacrifices inévitables; ii) la chute constante des termes de l'échange au cours de 10 à 15 dernières années; et iii) l'affluence de capitaux, pour la plupart transitoires, qui bouleversait la gestion des taux de change et la stabilité des prix. Quoi qu'il en soit, la région affrontait aujourd'hui cette situation dans de meilleures conditions, dans un contexte d'économies mieux gérées, de prix relatifs bien alignés ainsi que dans un environnement macro-économiques et d'incitations favorables à l'investissement étranger direct. Il a néanmoins attiré l'attention sur le fait que les flux considérables de capitaux conduisaient à des options délicates en matière de politiques, notamment dans le cas de pressions à la réévaluation, qui compromettaient le dynamisme du secteur exportateur et exigeaient dès lors une gestion extrêmement prudente en matière de politiques budgétaire et monétaire.

175. Il a affirmé que, dans l'émergence de cette nouvelle conjoncture en Amérique latine et aux Caraïbes, il convenait de mener à bien cinq types de tâches qui, à son avis, étaient restées inachevées: i) moderniser certains secteurs retardataires de l'économie, en particulier le système financier, encore incapable d'encourager efficacement l'épargne et son acheminement vers des investissements productifs; ii) s'acquitter de l'énorme dette sociale accumulée en matière d'éducation, de santé, de logement et d'emploi, moyennant une réforme économique visant à assainir les finances publiques et permettant dès lors d'affecter des ressources plus importantes au secteur social; iii) moderniser et renforcer l'Etat et la capacité de gouverner afin d'aborder certains problèmes tels que la décentralisation, la réglementation et l'amélioration des compétences sur les marchés critiques, la réforme du système judiciaire et du fonctionnement des pouvoirs exécutif et législatif; iv) épauler le secteur privé, en particulier la petite et moyenne entreprise, principale source d'emplois dans la région et, de ce fait, facteur-clé du progrès dans ce domaine, et v) renforcer le rôle de la société civile, en favorisant le pluralisme et la participation de nouveaux opérateurs sociaux.

176. Il a ensuite expliqué le mandat reçu par la BID à l'issue de la dernière réunion de cet organisme tenue à Guadalajara (Mexique) à savoir: i) accorder la priorité, dans le cadre de l'augmentation substantielle des ressources qui lui ont été affectées, aux projets sociaux et à la modernisation du secteur public; et ii) ouvrir une nouvelle voie d'accès au secteur privé à l'octroi de prêts directs, sans garantie de l'Etat et destinés à l'infrastructure.

177. Dans ce même ordre d'idées, il a affirmé qu'il existait actuellement une meilleure compréhension des codes de la croissance économique et de la nécessité de progresser plus rapidement sur la voie de l'harmonisation entre efficacité économique et efficacité sociale. Il a demandé que les éventuelles manifestations de mécontentement social dans la région soient interprétées comme faisant partie du processus d'ouverture et de libéralisation, qu'elles soient reconnues comme telles et résolues efficacement.

178. Pour conclure, il a souligné que la région redécouvrait le potentiel économique de ses voisins, tout comme le Canada et les Etats-Unis au niveau du potentiel hémisphérique et des avantages réciproques pouvant résulter d'une association avec la région. Il a ajouté qu'il fallait disposer d'un bon système politique et continuer la recherche de nouvelles modalités de participation et de décentralisation.

179. Le représentant de l'Unesco s'est rallié aux propos du Président colombien et du Président de la BID, lesquels reflétaient la position pratiquement unanime des délégations quant au fait que l'éducation est l'arme fondamentale pour lutter contre la marginalité et que les transformations sur le plan social et éducationnel sont indispensables à la viabilité des processus de réforme économique. Il a signalé que cela obligeait les Etats de la région à consacrer davantage de ressources à l'éducation afin d'en améliorer la qualité et la pertinence.

180. Il a fait ressortir les efforts déployés par la CEPALC et l'Unesco pour renouveler l'éducation dans la région, tant sur le plan conceptuel que stratégique, moyennant l'élaboration de la publication "Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad". Il a estimé que cette réflexion commune constituait une contribution régionale particulièrement utile à la réforme des systèmes éducatifs requise pour former des citoyens modernes, faciliter l'incorporation de techniques plus avancées aux processus de production et améliorer les niveaux de croissance et de compétitivité. Pour ce faire, l'éducation devait être conçue par les Etats comme une tâche de longue haleine, capable d'intégrer de nouveaux opérateurs sociaux et de révolutionner la gestion éducationnelle. Il a également souligné la nécessité, pour les deux institutions, d'adopter des mesures complémentaires afin de faire connaître, d'étudier et d'épauler les stratégies nationales en matière d'éducation. Il a signalé, pour conclure, que le prochain Sommet mondial pour le développement social, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la réunion régionale organisée par la Commission internationale de l'Unesco sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle devaient contribuer à renforcer les contributions institutionnelles à l'échelon régional pour atténuer la pauvreté, développer les emplois productifs, favoriser l'équité quant à l'accès à l'information et au savoir et faciliter l'intégration régionale.

181. Le représentant du Système économique latino-américain (SELA) a exprimé sa satisfaction de pouvoir participer à la session de la CEPALC et a souligné l'étroite collaboration existant entre la Commission et le SELA ainsi que la coïncidence et la complémentarité de leurs programmes de travail respectifs. Il a ensuite mentionné les activités menées à bien par le SELA, lesquelles sont canalisées dans deux directions: d'une part, la coordination et la consultation et, d'autre part, la coopération aux fins du développement en général et le renforcement de l'intégration. Les travaux du SELA couvraient cinq domaines prioritaires, à savoir: le commerce extérieur, le financement aux fins du développement, le développement technologique et l'industrialisation, les politiques économiques et l'équité sociale, ainsi que la formation des ressources humaines.

182. Il a ensuite mentionné les travaux menés par son organisme en matière d'insertion internationale, de régionalisme ouvert et de développement social. Il s'est félicité des accords intervenus sur les lignes directrices pour un consensus sur le Sommet mondial et a affirmé que la coordination avec la CEPALC serait encore renforcée afin de mener à bien des projets concrets. Il a, pour conclure, fait ressortir l'importance des résolutions adoptées pour consolider la coopération technique entre pays en développement (CTPD) et s'est félicité que le SELA y ait été reconnu comme le point de convergence de la CTPD en Amérique latine et aux Caraïbes.

183. Dans son intervention, le représentant de la FAO a mentionné les problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles dans le cadre du développement durable; ceux-ci revêtent une importance particulière pour son institution ainsi que pour tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes car on observait, dans certains d'entre eux, des symptômes de surexploitation, d'épuisement des ressources, de réduction de la biodiversité, de déboisement et de désertification. En effet, la transformation des modalités de production, la recherche de devises et la nécessité impérieuse de développer les exportations s'étaient traduites par une exploitation massive des ressources naturelles pouvant conduire à une dégradation irréversible, faute d'adopter les mesures pertinentes pour y remédier. Il a signalé que le critère de préservation de l'environnement et des ressources naturelles avait actuellement une incidence sur les relations internationales et était devenu l'objectif prioritaire de tous les gouvernements.

184. Il a souligné la nécessité de promouvoir un développement agricole écologiquement viable; il fallait, pour ce faire, gérer et préserver l'assise de ressources naturelles et orienter le changement technologique et institutionnel de façon à satisfaire les besoins humains actuels et à venir. Les mesures adoptées pour

conserver les sols, l'eau et les ressources génétiques devront respecter l'environnement, être techniquement appropriées, économiquement viables et socialement acceptables.

185. Quant à la lutte contre la pauvreté, il a tenu à souligné que les dommages causés à l'environnement touchent plus particulièrement les plus pauvres. La survie des petits exploitants agricoles vivant dans la pauvreté dépendait essentiellement des conditions de l'espace rural et de leur habitat naturel. Un autre enjeu important concerne la gestion du sol en tant que ressource. A cet effet, la gestion forestière devra être conçue de façon à éviter le déboisement, notamment des forêts tropicales humaines, à discerner les fonctions et usages multiples du sol, à améliorer la protection et la gestion des zones dégradées, à mettre en place des systèmes de contrôle des forêts et à étudier les nombreux processus qui, d'une façon indirecte, encouragent le déboisement.

186. Les engagements pris par tous les pays, a-t-il poursuivi, doivent être assumés au plus tôt car tout atermoiement augmente le risque de destruction de l'environnement et de progression de la faim et de la pauvreté, tout en faisant la preuve d'une grande faiblesse morale. Cependant, malgré l'urgence et la détermination requises pour relever ce type de défis, il serait vain de prétendre que les pays pauvres assument, sur un même pied d'égalité, les coûts dérivés d'un développement mondial écologiquement viable. Il est donc indispensable de matérialiser les concepts de pérennité du développement, de préservation de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que de revalorisation des espaces naturels et ruraux afin qu'il en soit tenu compte dans les nouveaux modes de développement.

187. Le Directeur adjoint de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH) a signalé que cet organisme a pour objectif primordial la promotion des droits de l'homme par le biais de l'éducation. Il a ajouté que les citoyens constituent le cadre du développement démocratique et que, pour parvenir à un tel développement, l'Institut s'attachait à faire respecter tous les droits de l'homme, en collaboration avec les différents pays ainsi qu'avec les organismes compétents en la matière.

188. Il a ajouté que l'Institut se proposait de conclure un accord de coopération technique avec la CEPALC afin de mener des études sur la question des droits de l'homme; il estimait en effet que le concept de transformation du processus de production dans un climat d'équité préconisé par la Commission jouait un rôle déterminant dans l'intégration économique et sociale car il ne pouvait y avoir ni droits ni économie sans la participation des citoyens.

189. Le représentant de la Commission sud-américaine pour la paix, la sécurité régionale et la démocratie a affirmé que cet organisme, composé de personnalités du monde politique, social et culturel de la région, avait été créé comme une réponse à la lenteur des processus d'intégration, laquelle résultait d'un double discours: d'une part, on parlait de la grande patrie et de la solidarité politique mais d'autre part, on envisageait la possibilité de conflits avec des pays voisins, ce qui freinait parfois la construction de tunnels et de ponts ou l'accès aux ports unissant les pays de la région.

190. Selon la Commission, la menace la plus redoutable pour la paix était la pauvreté. Elle estimait que l'éducation et le savoir constituaient la clef de voûte d'une croissance équitable et permettraient l'élimination de "l'avantage comparatif" que représentent les bas salaires, qui n'engendrent que pauvreté, frustration et violence. La Commission avait élaboré, avec le concours d'autres institutions, une série de cinq propositions concernant le développement social, lesquelles seraient soumises à un processus de réflexion faisant intervenir divers opérateurs sociaux et politiques qui se réuniraient prochainement au siège de la CEPALC pour en faire une synthèse.

191. La représentante des organisations non gouvernementales a signalé qu'elle prenait la parole au nom des organismes suivants: Confédération internationale des syndicats libres, Confédération mondiale du travail, Centrale latino-américaine des travailleurs, Communauté internationale, Communauté internationale Bahá'ie, Corporation Casa de la Mujer de Bogotá, Réseau latino-américain et des Caraïbes de la santé des femmes, Fédération internationale pour le planning familial, organisation "Viva la Ciudadanía" de la Colombie, Association de vie familiale de Bélize et Centre de la femme péruvienne "Flora Tristán".

192. La représentante a remercié la CEPALC d'avoir invité les organisations non gouvernementales à participer à cette session. Ella a affirmé que celles-ci représentaient l'expression de la société organisée, qu'elles étaient en contact avec le sentiment et les besoins des gens et qu'elles avaient adopté différents niveaux et modalités de concertation, tels que les institutions et les réseaux sous-régionaux.

193. Afin de garantir la liberté, la démocratie et la paix, le développement devait être le résultat d'une concertation faisant intervenir toutes les modalités d'organisation des agents sociaux et se traduire par une volonté politique, ainsi que par des actions concrètes, des engagements et le respect de l'autonomie.

194. Elle a souligné que les organisations non gouvernementales participaient à diverses instances des Nations unies et qu'elles désiraient prendre part aux travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social, où allaient être abordées des questions qu'elles jugeaient également prioritaires. Ces organisations souhaitaient également la mise en place de mécanismes permanents de dialogue avec la CEPALC, qui favoriseraient aussi bien les Etats que les sociétés de la région, et étaient disposées à prêter toute la collaboration requise à cet effet.

195. Au nom des délégations participant à la vingt-cinquième session de la Commission, le représentant du Guatemala a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance au Gouvernement colombien ainsi qu'aux autorités et aux citoyens de Carthagène de leur hospitalité tout au long de la réunion.

196. Le représentant d'Aruba a félicité le Costa Rica d'avoir été choisi comme siège de la prochaine session de la CEPALC et a signalé qu'il avait été chargé par son gouvernement de proposer Aruba comme siège de la vingt-septième session, en 1998, à la lumière des principes d'intégration et de régionalisme. Si cette proposition était acceptée, il s'agirait de la première réunion des Etats membres de la CEPALC dans les Caraïbes, confirmant de la sorte les liens d'amitié qui unissent cette sous-région et l'Amérique latine. Elle permettrait également à ces derniers d'apprécier la détermination et la créativité avec lesquelles le peuple d'Aruba s'efforçait de parvenir à un développement durable dans un climat d'équité.

E. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CEPALC A SA VINGT-CINQUIEME SESSION

197. A sa vingt-cinquième session, la Commission a adopté les résolutions dont le texte figure ci-après. Sauf indication contraire, il est entendu que ces résolutions n'auront aucune incidence financière sur le budget ordinaire adopté par la CEPALC.

533(XXV) INSERTION INTERNATIONALE

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant présente à l'esprit la résolution 519(XXIV) adoptée par la Commission à sa vingt-quatrième session dans laquelle elle demande au secrétariat d'accorder la priorité à l'examen de la conjoncture internationale, y compris l'évolution du commerce et des exportations de la région, ainsi que du financement intérieur et extérieur du développement,

Rappelant la résolution 521(XXIV) adoptée par la Commission lors de cette même session dans laquelle elle charge le Secrétaire exécutif de poursuivre l'étude de mesures propres à améliorer la compétitivité, compte tenu des tendances et des exigences du système de production, des activités de formation et des expériences sur le plan de la diffusion du progrès technique,

Prenant en considération le fait que les stratégies de développement de nombreux pays de la région ont récemment fait l'objet d'une réorientation dans le sens d'un rapprochement vers l'économie internationale, par le biais d'importantes réformes économiques et commerciales, une intensification des efforts pour promouvoir les exportations et une libéralisation des importations,

Tenant compte que ce redressement économique s'inscrit, dans la plupart des cas, dans un contexte de stabilité accrue au niveau des prix, et que ce processus est basé sur l'essor des exportations, sur la reprise des courants financiers extérieurs et sur la diversification des sources de financement,

Reconnaissant que l'amélioration notable de l'accès au financement extérieur a contribué à la croissance dans un contexte de stabilité des prix, sans que cela se soit pour autant traduit par un accroissement proportionnel des niveaux d'investissement, et a engendré des pressions sur le taux de change susceptible de freiner les efforts pour promouvoir les exportations,

Considérant qu'en dépit des progrès accomplis en matière de compétitivité, de diversification des exportations et de capacité de gestion des entreprises, les efforts pour promouvoir les exportations ont été partiellement entravés par l'existence de barrières internationales, une situation défavorable des termes de l'échange et une faiblesse des liens entre les exportations et le reste de l'économie au niveau de la production,

Rappelant que, compte tenu de l'ampleur des ouvertures commerciales, le rythme et les modalités d'amélioration des niveaux de bien-être dépendent aujourd'hui davantage de l'encouragement de la compétitivité, de la promotion d'activités porteuses en termes d'exportations et de l'examen adéquat des débouchés et des obstacles que présentent les marchés internationaux,

Tenant compte également qu'il convient dès lors d'adopter des politiques intégrales visant à renforcer la compétitivité internationale sur différents fronts,

1. Accueille avec satisfaction le document élaboré par le secrétariat de la CEPALC intitulé América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial, qui fait suite, d'une manière satisfaisante et plus approfondie, à la démarche analytique amorcée lors des vingt-troisième et vingt-quatrième sessions et constitue un cadre référentiel pertinent et actualisé pouvant servir

d'orientation aux efforts constamment déployés par les gouvernements en vue d'améliorer l'insertion des pays de la région au sein de l'économie internationale;

2. Approuve l'analyse du secrétariat quant au fait que, pour garantir des effets durables, la transformation du processus de production dans un climat d'équité passe par une amélioration de l'insertion internationale des économies nationales aux courants dynamiques d'échange des biens et des services, d'investissement, de technologie et de financement;

3. Souligne l'approche intégrée en matière de compétitivité sur laquelle est fondé le document, et qui fait ressortir les liens existant entre la gestion macro-économique, la politique commerciale, l'effort de production, la diffusion de la technologie, les encouragements à l'exportation, la formation, la qualité et la productivité au niveau des processus de production et le développement des marchés financiers;

4. Est d'avis qu'il convient que les économies soient davantage en mesure de tirer parti des cycles d'expansion du commerce international et régional, et aussi de faire face aux cycles négatifs et à l'instabilité financière, moyennant la diversification des produits et des marchés, la promotion de l'investissement et d'alliances extérieures, l'application de mécanismes internes de stabilisation et le renforcement des relations entre les exportations et les autres activités productives;

5. Lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle respecte les nouvelles normes et les nouveaux principes du système commercial multilatéral ouvert, transparent et non discriminatoire, et formule l'espoir que la nouvelle Organisation mondiale du commerce constitue effectivement un pas en avant sur la voie de la libéralisation des échanges commerciaux, facteur-clé des stratégies d'insertion internationale adoptées par les pays de la région;

6. Note avec satisfaction le caractère continu des courants privés de financement accordés à plusieurs pays de la région, en espérant qu'ils s'étendent à tous les autres pays, et la conscience de l'importance que revêt la garantie de ces investissements par le biais d'instruments internationalement reconnus;

7. Recommande au secrétariat de la CEPALC d'assurer la vaste diffusion du document envisagé et de favoriser le dialogue sur les éléments qu'il renferme entre les gouvernements, les chefs d'entreprise, les travailleurs et les milieux universitaires;

8. Charge le secrétariat d'encourager l'étude et l'échange actif des expériences régionales et extra-régionales quant aux politiques propres à améliorer l'insertion internationale des économies;

9. Prie le secrétariat d'étudier plus en profondeur les expériences en matière de formation au niveau des travailleurs et des entreprises, le comportement des entreprises de pointe, les effets des différentes modalités d'insertion internationale en termes d'emploi et de répartition, la diffusion technologique et la mise en place de systèmes de qualité et d'encouragement de la productivité;

10. Demande au secrétariat de privilégier les questions suivantes:

a) le réaménagement des politiques publiques en fonction d'une stratégie intégrée de compétitivité, fondée sur le progrès technique, une plus haute valorisation des ressources humaines et la promotion des activités porteuses d'exportations;

b) les principes directeurs en matière de politique meso-économique (éducation et formation, innovation et diffusion technologiques, promotion des exportations et des investissements, financement et gestion de l'infrastructure) qui figurent dans le document, ainsi que leur corrélation avec les facteurs macro- et micro-économiques dans les activités de promotion de la compétitivité;

c) l'articulation productive et commerciale au sein des filières d'exportation, moyennant l'étude des relations de sous-traitance, l'exportation indirecte, le renforcement de la petite et moyenne entreprise et son incorporation aux efforts de développement des exportations, ainsi que l'insertion des pays aux filières mondiales de commercialisation et de transport;

d) les instruments de politique budgétaire, monétaire et de change permettant d'améliorer l'apport des courants financiers à la stabilité macro-économique et à la formation de capital;

e) les instruments qui soient de nature à améliorer l'accès de la région aux marchés financiers internationaux, ainsi que la réglementation prudente qui assure le bon fonctionnement des marchés financiers nationaux;

f) l'adaptation appropriée des instruments de promotion de la production et des exportations pour les rendre utiles aux économies se trouvant à divers stades d'internationalisation. Ces instruments devraient respecter les prescriptions du GATT et les dispositions des nouveaux accords commerciaux qui représentent des mécanismes d'insertion des économies de la région au marché mondial.

534(XXV) REGIONALISME OUVERT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant présentes à l'esprit les nombreuses et très importantes initiatives enregistrées ces temps derniers, lesquelles visent à renforcer les engagements en faveur de l'intégration aux niveaux sous-régional et régional et font ressortir l'énorme capacité de l'intégration économique dans le contexte de la transformation du processus de production dans un climat d'équité en Amérique latine et dans les Caraïbes,

Considérant le besoin de concilier les engagements en faveur de l'intégration avec la libéralisation du commerce et des investissements, ainsi que la modernisation des pratiques administratives, qui s'inscrivent dans le cadre, notamment, des efforts que font les pays pour améliorer leur insertion dans l'économie mondiale,

Considérant en outre que, face à la multiplicité des engagements pris, il y a lieu de préciser quelle est la meilleure façon d'assurer leur coordination, et de proposer des orientations pour assurer leur continuité et leur cohérence, à la lumière de l'intégration économique régionale,

Reconnaissant la contribution notable des processus d'ouverture et de la libéralisation du commerce au renforcement des liens économiques entre de nombreux pays de la région,

Tenant compte du fait que de récents événements touchant l'économie internationale, notamment le couronnement des négociations d'Uruguay dans le cadre du GATT, avec la création de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que les différents systèmes d'intégration qui sont mis en place dans le continent, constituent des signes encourageants pour la consolidation d'un régime multilatéral d'ouverture commerciale fondé sur le respect de normes précises et stables,

Rappelant la résolution 46/145 de l'Assemblée générale, relative à l'intégration économique régionale des pays en développement, par laquelle tous les Etats et toutes les organisations régionales d'intégration économique sont invités à appuyer ces initiatives,

Rappelant en outre la résolution 519(XXIV) de la CEPALC, par laquelle il est demandé au secrétariat de la Commission d'examiner la question de la coopération régionale et les modalités de l'intégration économique, ainsi que la résolution 522(XXIV) de la CEPALC, par laquelle il est invité à inscrire le renforcement de la coopération intra-régionale à l'ordre du jour de ses sessions ordinaires,

1. Prend note avec satisfaction du document du secrétariat intitulé Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes, lequel offre un cadre de référence utile pour recommander aux gouvernements les actions propres à renforcer le processus régional d'intégration et concilier celui-ci avec l'impératif d'améliorer l'insertion des économies latino-américaines et des Caraïbes dans l'économie internationale;

2. Souligne l'utilité du concept de "régionalisme ouvert" offert par le secrétariat pour conjuguer l'interdépendance née des accords spéciaux de nature préférentielle avec celle engendrée fondamentalement par la libéralisation et la déréglementation dans un contexte de mondialisation;

3. Demande au Secrétaire exécutif, de tenir compte, lors de la mise en pratique du programme de travail de la Commission, du besoin de réflexions supplémentaires qui permettent aux pays de la région de continuer à perfectionner leurs systèmes d'intégration régionaux et sous-régionaux en mettant l'accent sur le besoin d'appliquer des politiques et des mécanismes de nature à permettre de concilier pleinement l'affermissement du processus d'ouverture extérieure et les engagements issus de l'intégration régionale;

4. Recommande au secrétariat d'étudier de plus près les processus qui ont contribué notablement à l'intensification des échanges entre les pays de la région au cours de cette décennie;

5. Demande au secrétariat d'analyser les courants d'investissement et de capitaux entre les économies de la région, et en particulier les expériences en matière d'investissements mixtes entre sociétés de pays différents;

6. Demande également au secrétariat de poursuivre l'examen des rapports existant entre le régionalisme ouvert et les disciplines commerciales, les processus de production partagée, la politique concurrentielle, la législation régissant la propriété intellectuelle, l'investissement intra-régional, les mécanismes favorisant le développement technologique, la coordination des politiques macro-économiques et les normes en matière d'environnement;

7. Demande au secrétariat d'étudier la convergence entre les différents processus d'intégration régionale et sous-régionale en Amérique latine et aux Caraïbes et l'éventuelle participation de tous les pays de la région à des mécanismes commerciaux élargis y compris à l'Accord de libre-échange nord-américain, ainsi que les effets de l'incorporation des pays de la région à ces mécanismes, que ce soit à titre individuel ou en groupe;

8. Recommande au secrétariat de diffuser largement le document sur le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes et d'encourager sa discussion au sein de diverses organisations et instances, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, afin de continuer à l'enrichir et de pouvoir développer ses thèses à l'avenir.

535(XXV) SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant que dans sa résolution 47/92 du 16 décembre 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer un Sommet mondial pour le développement social, au niveau de chefs d'Etat ou de gouvernement, en 1995, et qu'il est stipulé dans ladite résolution que le Sommet aura les objectifs suivants: a) le renforcement de l'intégration sociale, en particulier des groupes les plus désavantagés et marginalisés; b) l'atténuation et la réduction de la pauvreté; c) le développement des emplois productifs,

Rappelant également qu'au paragraphe 14 de ladite résolution les commissions régionales sont priées d'inscrire la préparation du Sommet mondial pour le développement social à leur programme de travail et de mener des activités et formuler des propositions qui mettent l'accent en particulier sur la situation sociale dans leurs régions respectives,

Considérant qu'en exécution dudit mandat, la question du Sommet pour le développement social a été inscrite à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session de la Commission et que le secrétariat a rédigé une note intitulée "Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes", dans le but de contribuer à orienter les activités préparatoires du Sommet que mènent à bien les pays membres et d'examiner l'ordre du jour éventuel et la portée de cette rencontre du point de vue de la région, et que ladite note contient de précieuses propositions,

Considérant également que la Commission, à sa vingt-troisième session, dans le document intitulé Transformation du processus de production dans un climat d'équité, ainsi qu'à sa vingt-quatrième session, dans le document Une approche intégrée, a présenté un cadre de référence actualisé susceptible d'orienter les efforts des gouvernements dans la recherche de solutions aux problèmes du développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes,

Ayant à l'esprit les orientations exprimées lors de la première session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (New York, 31 janvier-11 février 1994), les activités préparatoires proposées et les décisions adoptées dans les conférences des Nations Unies ayant trait au développement économique et social, notamment le Sommet mondial pour les enfants (1990), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993), la Conférence internationale sur la population et le développement, dont la tenue est prévue en septembre 1994, et la Conférence mondiale sur les femmes, qui doit avoir lieu en septembre 1995,

1. Exprime sa satisfaction du document intitulé "Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes" présenté par le secrétariat, qui contient d'importantes orientations pour la préparation du Sommet de la part des Etats membres de la Commission;

2. Prend note avec satisfaction des "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social", approuvées par les pays latino-américains et des Caraïbes membres de la Commission;

3. Demande au secrétariat d'accorder la plus haute priorité aux travaux préparatoires du Sommet, en particulier aux activités des comités nationaux ainsi qu'au suivi des engagements qui en

émaneront afin de mettre au point un programme régional qui assure la continuité de cet effort, à la lumière du calendrier d'activités qui sera adopté lors du Sommet;

4. Demande également au Secrétaire exécutif d'épauler les activités préparatoires du Sommet, par l'intermédiaire de différentes instances chargées d'examiner de concert les trois questions du Sommet social: la réduction de la pauvreté, l'intégration sociale et le développement de l'emploi productif;

5. Prie le Secrétaire exécutif de procéder à une réorientation des activités consacrées jusqu'ici à l'organisation périodique de la Conférence régionale sur la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes de façon à assurer la préparation et le suivi du Sommet social, dans le cadre de son plan de réunions d'experts et de séminaires, et à offrir une instance de concertation à l'échelon régional permettant l'étude et la confrontation des opinions et encourageant la coopération dans ce domaine;

6. Prie également le Secrétaire exécutif de transmettre au Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social les "Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet social", adoptées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la Commission, ainsi que la présente résolution, et de rendre compte des résultats du Sommet et de son suivi lors de la prochaine session.

536(XXV) PLAN D'ACTION REGIONAL LATINO-AMERICAIN ET DES CARAIBES SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant à l'esprit que la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 29 avril-4 mai 1993)[1] a adopté à l'unanimité une déclaration intitulée "Consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement", dans laquelle se trouve exprimée la position commune des pays de la région à l'égard des questions de population et de développement,

Considérant également que les conclusions et recommandations de la Réunion d'experts gouvernementaux de la population et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (Sainte-Lucie, 6-9 octobre 1992),[2] ainsi que les idées capitales de l'étude Población, equidad y transformación productiva[3] établie par le secrétariat de la CEPALC avec le concours du Centre latino-américain de démographie, de même que les documents de référence qui ont été présentés à la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement, constituent les principaux apports en vue de l'élaboration et de l'adoption du Consensus ci-dessus mentionné,

Soulignant l'importance des accords intervenus lors des réunions qui ont eu lieu, lesquels constituent l'apport régional à la prochaine Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994),

Consciente du fait que le processus de préparation de l'avant-projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement a suscité dans la région un climat favorable à la nécessité d'accorder une plus grande attention aux questions concernant la population et de les incorporer en vue d'obtenir un développement durable dans l'équité sociale et la démocratie,

Rappelant que les gouvernements des Etats membres et membres associés de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, réunis à l'occasion de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement, ont décidé d'encourager l'élaboration d'un Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement,

Considérant également qu'au cours de cette conférence le secrétariat de la CEPALC a été invité à établir un avant-projet de Plan d'action régional en consultation permanente avec ses Etats membres et que, dans une étape ultérieure, le projet de Plan devrait être enrichi à la lumière des résultats de la Conférence internationale sur la population et le développement,[4]

Tenant compte du fait que pour accomplir cette tâche, le secrétariat a consulté en permanence les pays et le Fonds des Nations Unies pour la population, en particulier par le biais de quatre réunions sous-régionales (Amérique centrale et Mexique au Guatemala, Caraïbes à Trinité-et-Tobago, Région andine

---

[1] LC/G.1762(Conf.83/4).
[2] LC/G.1756(Conf.81/3).
[3] LC/G.1758/Rev.1-P.
[4] LC/G.1762(Conf.83/4).

au Pérou, Cône sud au Chili) et de plusieurs réunions du Bureau directeur du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau,

Reconnaissant également l'action menée par les organisations non gouvernementales, en matière de population et de développement, dans les pays membres et leur apport au processus d'élaboration de propositions pour l'avant-projet de Plan d'action régional,

Ayant à l'esprit l'analyse en profondeur dont l'avant-projet ainsi élaboré a fait l'objet de la part des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et son adoption lors de la réunion du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (Santiago du Chili, 1-4 mars 1994), en même temps qu'une série de recommandations pour sa mise en oeuvre,[5] et également son examen au cours de l'actuelle vingt-cinquième session de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Consciente qu'il y a lieu de créer dans le cadre du système de la CEPALC une instance institutionnelle qui aura pour mission de suivre la mise en oeuvre de l'éventuel Plan d'action régional,

1. Approuve l'avant-projet présenté et adopte celui-ci en tant que "Projet de Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement", lequel devra bénéficier des apports qui émaneront de la Conférence internationale sur la population et le développement;

2. Exprime sa gratitude au secrétariat pour l'élaboration de l'avant-projet en question, en consultation permanente avec les pays et avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour la population;

3. Décide de créer un Comité spécial de session sur la population et le développement composé de représentants de ses pays membres, qui aura la responsabilité finale d'assurer le suivi et la révision du projet et, ultérieurement, du Plan d'action, conformément aux dispositions du document approuvé au point 1;

4. Convient que le Bureau directeur du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, qui s'est occupé des aspects relatifs à l'élaboration de l'avant-projet de Plan d'action régional, dont la participation est ouverte aux pays qui souhaitent en faire partie, assume, à titre intérimaire, les fonctions du Comité spécial sur la population et le développement, jusqu'à l'installation de celui-ci;

5. Décide de charger le secrétariat de la CEPALC d'appuyer le Bureau directeur du CEGAN et, s'il y a lieu, le Comité spécial, ainsi que les organisations sous-régionales, dans leur tâche de coordination des activités régionales et sous-régionales, en étroite collaboration avec les organismes internationaux et organes compétents des Nations Unies, en particulier le FNUAP;

6. Charge le Bureau directeur mentionné au point 4 de la présente résolution:

a) de remettre au secrétariat les principes directeurs en vue de faire bénéficier le projet de Plan d'action des résultats de la Conférence internationale sur la population et le développement,

b) d'examiner ce projet de Plan d'action en vue de son approbation et, lorsque le secrétariat aura consulté les Etats membres, de sa mise à exécution dans les meilleurs délais;

---

[5] LC/G.1826(CEG.19/7).

7. Réaffirme, à la lumière des dispositions du Consensus et du projet de Plan d'action, qu'il soit tenu compte, dans l'application de ce dernier, des apports des organisations non gouvernementales;

8. Prie la communauté internationale et les pays membres de la CEPALC d'intensifier leur coopération en matière de population et de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en ce qui concerne en particulier le financement des activités du Plan d'action régional, aussitôt que celui-ci aura été adopté.

537(XXV) CALENDRIER DE CONFERENCES DE LA CEPALC POUR LA PERIODE 1994-1996

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant la résolution 419(PLEN.14) du Comité plénier de la CEPALC sur la rationalisation de la structure institutionnelle et du plan de conférences du système de la CEPALC, selon laquelle il incombe à la Commission d'examiner, lors de ses sessions ordinaires, le calendrier complet des conférences et des réunions programmées jusqu'à la session ordinaire suivante,

Tenant compte de la résolution 489(PLEN.19) sur la structure intergouvernementale et les fonctions de la CEPALC, aux termes de laquelle il est recommandé de maintenir la structure institutionnelle existante,

Ayant à l'esprit les résolutions et les décisions du Conseil économique et social et de la CEPALC qui établissent et régissent la périodicité des réunions des organes subsidiaires de la Commission,

Ayant examiné le calendrier des conférences intergouvernementales de la CEPALC pour la période 1994-1996 proposé à l'annexe 5 du document LC/G.1805(SES.25/8),

Considérant les objectifs et l'ordre de priorité fixés dans les divers sous-programmes de travail et les programmes d'action régionale approuvés par les gouvernements des Etats membres à la vingt-cinquième session,

1. Approuve le calendrier de conférences de la CEPALC, tel qu'il est reproduit dans l'annexe de cette résolution, avec les observations et les suggestions consignées dans le rapport de la vingt-cinquième session de la CEPALC;

2. Affirme que le système actuel de services de conférences de la CEPALC, selon lequel le Secrétaire exécutif est chargé des aspects organisationnels et de fond, s'est avéré efficace du point de vue des coûts, et l'encourage à poursuivre les efforts qu'il déploie en ce sens;

3. Affirme à nouveau qu'il importe de continuer à confier à la CEPALC la responsabilité de l'organisation et de la tenue des réunions régionales préparatoires en vue des conférences mondiales de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social;

4. Demande au Secrétaire exécutif de saisir les organes compétents de l'Organisation des Nations Unies des suggestions propres à permettre l'exécution du calendrier approuvé;

5. Prie le Secrétaire exécutif de rendre compte à la vingt-cinquième session de la CEPALC de l'application de cette résolution.

Annexe 1

CALENDRIER DES CONFERENCES INTERGOUVERNEMENTALES DE LA CEPALC POUR LA PERIODE 1994-1996

Année	Nom	Lieu et date	Texte portant autorisation	Source de financement
1994	Dix-neuvième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	Santiago 1-4 mars	Résolutions 310(XIV); 419(PLEN.14); 422(XIX), paragraphe 204; 425(XIX) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1994	Vingt-cinquième session de la CEPALC	Carthagène 20-27 avril	Résolution 532(XXIV) de la CEPALC; décision 1992/291 du Conseil économique et social	Budget ordinaire de la CEPALC
1994	Quinzième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)	Rép.dominicaine 26-29 juillet a/	Résolutions 358(XVI); 419(PLEN.14) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1994	IX Conférence des ministres et responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes	Mexique 20-22 juillet	Résolution 340(AC.66) de la CEPALC	Budget de l'ILPES
	X Conseil régional de planification (ILPES)	Mexique 22 juillet	Résolution 340(AC.66) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1994	Réunion de Directeurs de statistique des Amériques	Santiago septembre	Accord OEA/CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC/OEA
1994	Sixième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes	Mar del Plata 26-30 septembre	La Conférence a été créée en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CEPALC par décision de la onzième session extraordinaire du Comité plénier (E/CEPAL/AC.71.4)	Budget ordinarire de la CEPALC/Siège des Nations Unies
1994	Comité de coopération économique de l'Amérique centrale	b/	Résolution 9(IV) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1994	Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes	Quito novembre		Fonds extra-budgétaires
1995	Seizième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)	b/	Résolutions 358(XVI), 419(PLEN.14) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1995	Vingt-et-unième session du Comité plénier de la CEPALC	b/	Résolutions 419(PLEN.14) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1996	Vingtième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	b/	Résolutions 310(XIV); 419(PLEN.14); 422(XIX), paragraphe 204; 425(XIX) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1996	Dix-septième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)	b/	Résolutions 358(XVI); 419(PLEN.14) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC
1996	Vingt-sixième session de la CEPALC	b/	Résolutions 419(PLEN.14) et 489(PLEN.19) de la CEPALC	Budget ordinaire de la CEPALC

a/ Date à confirmer.
b/ Date et lieu non fixés.

538(XXV) PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC) POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Ayant présents à l'esprit l'article 24 du Règlement intérieur de la Commission, les directives émanées de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social quant à la préparation et à l'examen des programmes de travail de tous les organes du système, ainsi que les dispositions de la résolution 38/32E de l'Assemblée générale et de la décision 1984/101 du Conseil économique et social au sujet des publications périodiques des Nations Unies,

Ayant examiné le projet de programme de travail du système de la CEPALC dans ses différents domaines d'activité pour la période 1996-1997, programme qui comprend l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE),

Tenant dûment compte des vues exprimées et des amendements proposés par les représentants des gouvernements des Etats membres, tels qu'ils sont consignés dans le rapport final de la vingt-cinquième session, ainsi que des modifications résultant des résolutions adoptées au cours de cette session,

1. Approuve le projet de programme de travail du système de la CEPALC pour 1996-1997,[1] qui comprend l'ILPES et le CELADE, lequel, avec les amendements résultant des résolutions et des décisions de la vingt-cinquième session de la Commission et consignés dans le rapport final pertinent, porte autorisation, au sein de la Commission, pour la réalisation des programmes, des projets et des publications périodiques qu'il englobe;

2. Prend acte du fait que l'affectation des ressources voulues pour mener à bien les activités décrites dans le programme devra être soumise à l'approbation préalable des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies;

3. Demande au Secrétaire exécutif de soumettre aux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies les propositions requises pour permettre la mise en oeuvre du programme de travail approuvé;

4. Prie le Secrétaire exécutif de rendre compte à la vingt-sixième session de la CEPALC de l'application de cette résolution.

---

[1] Projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1996-1997 (LC/G.1804(SES.25/7)).

539(XXV) ECONOMIE ET CATASTROPHES NATURELLES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Considérant que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est fréquemment victime de catastrophes naturelles qui, bien que variant quant à leur origine et leur intensité, ont une incidence négative sur le développement économique des pays et sur les conditions de vie de la population,

Tenant compte que, selon les estimations préliminaires réalisées par la CEPALC, les pertes annuelles résultant de catastrophes naturelles dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dépassent 1,5 milliard de dollars,

Considérant également qu'il est possible de mitiger ces pertes moyennant l'identification et l'application de mesures et de travaux de prévention et d'atténuation qui requièrent de lourds investissements, néanmoins très inférieurs au niveau estimé des pertes actuelles,

Tenant compte également que, malgré les méthodologies élaborées par la CEPALC pour évaluer l'incidence économique des catastrophes, la région ne dispose pas encore des éléments quantitatifs suffisants pour permettre aux autorités compétentes d'adopter rapidement des politiques d'investissement destinées à prévenir les catastrophes et à en atténuer les effets,

1. Décide de charger le secrétariat de la CEPALC:

   a) De mener les études et les analyses quantitatives systématiques pertinentes de façon à déterminer, au plus tôt, les répercussions économiques totales résultant des catastrophes dans tous les pays de la région, ainsi que leur réduction éventuelle par le biais de travaux et de mesures de prévention et d'atténuation;

   b) De soumettre aux gouvernements de la région des propositions concrètes visant à inscrire la question de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets dans les plans nationaux de développement, dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles; et

2. Recommande au secrétariat d'effectuer les démarches pertinentes pour obtenir des fonds extra-budgétaires additionnels afin d'assurer l'exécution de ces activités.

540(XXV) CENTRE LATINO-AMERICAIN DE DEMOGRAPHIE (CELADE)

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Ayant présentes à l'esprit les conclusions et recommandations des dernières réunions intergouvernementales, et en particulier des réunions préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), au cours de laquelle seront étudiées les caractéristiques, les problèmes et les perspectives de la population dans la région,

Ayant également à l'esprit que, conformément à ces recommandations, les problèmes démographiques doivent être abordés dans le cadre des réalités économiques et sociales de chaque pays, des stratégies de développement, du processus de planification et des politiques générales,

Considérant que le programme de travail de la Commission en matière de population a pour objectif de collaborer avec les pays de la région à mieux connaître leur situation démographique, à élaborer et évaluer les politiques et programmes de développement et à favoriser l'échange de données d'information en matière de population, tâches confiées au Centre latino-américain de démographie, formant partie du système de la CEPALC,

Considérant en outre que les études de la CEPALC contenues dans la publication intitulée "Population, équité et transformation du processus de production"[1] et dans les documents de référence présentés à la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 29 avril-4 mai 1993), ainsi que les documents traitant de la transformation du processus de production dans l'équité, examinés lors de réunions antérieures de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, mettent l'accent sur l'importance de l'objectif d'équité et du rôle de la population dans le développement,

Soulignant l'importance que revêt, pour les Etats membres de la Commission, le fait de continuer à disposer —par l'intermédiaire du système de la CEPALC— des services d'un organisme régional spécialisé, dont le mérite des travaux dans le domaine de la population a été reconnu par les gouvernements de la région en raison de leur portée considérable tant sur le plan des politiques et des programmes de développement que des efforts déployés en faveur de l'équité sociale,

Ayant à l'esprit que la nouvelle diminution des ressources extra-budgétaires enregistrée lors du dernier exercice biennal s'est soldée par une nouvelle réduction considérable des activités d'appui aux pays qui fournissent le cadre technique du CELADE, ainsi que la difficulté d'accorder à l'équipe pluridisciplinaire régionale du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) le soutien dont elle a besoin pour bénéficier d'un solide appui fonctionnel et d'une étroite coordination avec la Commission dans les domaines de la démographie et de la population, du développement et de la planification,

Tenant compte de ce que, lors de la vingt-quatrième session de la CEPALC, on a fait valoir que les activités en cours en matière de population, considérées comme une question prioritaire, pourraient exiger une augmentation du nombre de postes du cadre organique et des services généraux du CELADE imputables au budget de la Commission à partir de 1994,

---

[1] LC/G.1758/Rev.1-P; LC/DEM/G.131/Rev.1-Serie E, No. 37.

1. Note avec satisfaction le traitement accordé à la question de la population dans le rapport d'activités de la Commission depuis mai 1992, en ce qui concerne en particulier les activités préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), et dans le projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1996-1997;[2]

2. Exprime sa reconnaissance et ses remerciements aux gouvernements du Canada, de la France et des Pays-Bas pour leurs contributions au financement du Programme régional latino-américain de la population mené à bien par le Centre latino-américain de démographie; exprime en outre sa reconnaissance aux organismes internationaux qui accordent leur appui au CELADE pour l'exécution d'autres projets, et en particulier au FNUAP;

3. Prie les Etats membres de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes d'envisager l'augmentation des contributions au financement des activités du programme de travail sur la population; prie en outre les organismes internationaux d'intensifier leur appui en faveur de ces activités;

4. Réaffirme que les activités en cours de la Commission dans le domaine de la population, considérées comme une question prioritaire, exigeraient une augmentation du nombre de postes du cadre organique et des services généraux imputables au budget ordinaire de la Commission, ce qui entraînera des répercussions financières qui font l'objet de l'examen et de l'approbation des organes supérieurs des Nations Unies.

---

[2] LC/G.1804(SES.25/7).

541(XXV) RESTRUCTURATION ET REVITALISATION DES NATIONS UNIES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL: INCIDENCE SUR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant les résolutions 40/237, 41/213 et 43/174 ainsi que la décision 46/467 de l'Assemblée générale relatives à l'examen de l'efficacité du fonctionnement des Nations Unies sur les plans administratif et financier,

Ayant présentes à l'esprit les résolutions 44/103 et 45/177 de l'Assemblée générale sur la restructuration et la revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social,

Tenant compte en outre du paragraphe 5 de la résolution 48/162 de l'Assemblée générale, invitant les institutions spécialisées ainsi que les organisations et autres organes du système des Nations Unies à appliquer comme il conviendra les mesures de restructuration dans leurs domaines respectifs,

Prenant note des mesures déjà annoncées par le Secrétaire général au sujet de la restructuration du secrétariat afin de permettre à celui-ci de faire face efficacement aux défis auxquels il est confronté, ainsi que des progrès modestes accomplis jusqu'à présent sur le plan de sa mise en oeuvre,

Réaffirmant les dispositions de la résolution 520(XXIV) de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes relative à ce même processus ainsi qu'au rôle et aux fonctions de la Commission,

Soulignant à nouveau sa conviction que les activités dont elle est chargée par le Conseil économique et social dans sa résolution 106(VI) sont entièrement compatibles avec les efforts de ses pays membres en faveur du développement, dans le contexte élargi d'un programme revitalisé des Nations Unies dans les domaines économique et social,

1. Exprime sa satisfaction du travail efficace et des contributions importantes du secrétariat de la Commission à la pensée économique et aux efforts en faveur du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, tant dans les domaines analytique et opérationnel que sur le plan de la coopération économique intra-régionale et internationale;

2. Exprime sa conviction que, dans le processus actuel de restructuration et de revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, il faudrait dûment tenir compte de l'utilité de l'optique régionale, multidisciplinaire et multisectorielle qui a caractérisé les travaux de la Commission;

3. Prend note que la décentralisation constitue avant tout un processus fonctionnel qui implique une répartition plus rationnelle des responsabilités et des tâches entre les différentes organisations mondiales et régionales, à la lumière des mandats et des caractéristiques propres aux commissions au sein de la structure générale des Nations Unies;

4. Exprime également sa conviction que les commissions régionales présentent des avantages comparatifs quant au recueil de l'information, au suivi du développement économique et à

l'encouragement de la coopération avec les gouvernements des Etats membres et entre ces derniers, y compris la coopération technique et les services de formation;

5. Recommande que dans la restructuration et la revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social auxquelles procède actuellement l'Assemblée générale, il soit tenu compte de l'utilité des tâches que peuvent réaliser les commissions, à savoir notamment:

a) fonctionner comme instances centrales du système des Nations Unies pour la discussion des tendances du développement social et économique dans leurs régions respectives;

b) exercer la direction et la responsabilité des activités de coordination et de coopération au niveau régional et présenter des avis et des recommandations au sujet de ces activités;

c) fournir les éléments nécessaires aux processus d'élaboration des politiques des organismes compétents des Nations Unies à l'échelle mondiale et participer à tout ce qui a trait à l'application des décisions pertinentes de ces organismes en matière de politiques et de programmes;

d) participer activement aux activités opérationnelles, en particulier pour ce qui est des projets sous-régionaux, régionaux et interrégionaux de nature intersectorielle;

e) contribuer à renforcer la coopération régionale et à promouvoir une coopération interrégionale efficace;

6. Recommande aux Etats membres de la Commission d'appuyer, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein de l'Assemblée générale, la mise en oeuvre opportune du processus global de restructuration et de revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, à la lumière des paragraphes antérieurs du dispositif de cette résolution.

542(XXV) APPUI AUX TRAVAUX DE L'INSTITUT LATINO-AMERICAIN ET DES CARAIBES DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ILPES)

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant que l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) se constitue en organisme permanent des Nations Unies, doté d'une identité propre dans le cadre du système de la CEPALC (résolution 340 (AC.66) du 25 janvier 1974),

Ayant présente à l'esprit la précieuse contribution que les gouvernements des Etats membres apportent à l'ILPES, par l'intermédiaire du Conseil régional de planification (CRP) et de son Bureau directeur, tant sur le plan de son orientation fonctionnelle que du financement ordinaire,

Rappelant qu'à l'issue de la vingt-quatrième session de la CEPALC, les gouvernements des Etats membres ont proposé que l'ILPES concentre ses travaux dans le domaine de la gestion stratégique de l'Etat,

Tenant compte des résolutions émanant des quinzième et seizième sessions du Bureau directeur du Conseil régional de planification tenues, respectivement, à Buenos Aires (novembre 1992) et Brasilia (novembre 1993),

1. Prend note avec satisfaction des résolutions émanant des deux dernières réunions du Bureau directeur du Conseil régional de planification. A cet égard,

a) Appuie les propositions figurant dans le programme de travail de l'ILPES et se félicite des travaux menés en 1992 et 1993 et consignés dans les rapports d'activités respectifs.[1] Souligne notamment que les travaux futurs devront avoir comme priorité l'intensification des échanges de données d'expérience en matière de gestion publique et l'évolution récente de la structure institutionnelle des systèmes de planification, en particulier en ce qui a trait á l'articulation entre la programmation et le budget. Exprime son approbation quant à la réalisation d'activités visant à épauler les processus de décentralisation ainsi que l'étude de l'expérience accumulée en matière de déréglementation, de privatisation et d'élaboration de systèmes normatifs. Souligne également qu'il convient d'encourager des activités de coopération moyennant la participation de cadres et de techniciens gouvernementaux aux travaux de l'ILPES et l'organisation de cours de formation s'adressant aux fonctionnaires gouvernementaux dans certains domaines prioritaires relevant de la compétence de l'Institut;

b) Remercie les gouvernements des Etats membres qui ont apporté leurs contributions au financement ordinaire des travaux de l'Institut et exprime sa satisfaction de la gestion prudente réalisée par les autorités de l'ILPES en matière financière;

c) Se félicite de la nouvelle composition du Bureau directeur du CRP auquel participent, en qualité de membres, les gouvernements exerçant les fonctions de président et de rapporteur

---

[1] LC/IP/R.121 et LC/IP/R.138.

du Système de coopération et de coordination entre organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes (SCCOPALC), ainsi que le gouvernement du pays siège de l'ILPES;

2. Met l'accent sur les travaux menés par l'ILPES en matière de gestion stratégique de l'Etat, en particulier les études et les activités de coopération, ainsi que sur la nouvelle modalité de formation basée sur l'enseignement par modules abordant des questions considérées prioritaires pour les gouvernements;

3. Accueille avec satisfaction la proposition du Mexique de servir d'hôte à la neuvième Conférence des ministres et des responsables de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes au cours de laquelle sera traité le thème de la "Réforme et modernisation de l'Etat", ainsi qu'à la dixième réunion du Conseil régional de planification. Se félicite également que le gouvernement mexicain ait accepté de parrainer la réalisation d'un séminaire préparatoire de la neuvième Conférence;

4. Réaffirme son engagement à l'égard du système ordinaire de contributions gouvernementales de l'ILPES et fait siennes les recommandations émanant de la seizième réunion du Bureau directeur quant à la situation des gouvernements devant se mettre à jour dans leurs contributions;

5. Remercie les gouvernements de l'Espagne, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas de l'appui qu'ils apportent au financement des travaux de l'ILPES. Exprime également sa reconnaissance aux institutions internationales qui contribuent à la réalisation de projets spécifiques;

6. Prend acte avec satisfaction de l'appui technique fourni par le secrétariat exécutif de la CEPALC et de la contribution apportée par la Commission au financement des travaux de l'ILPES par le biais de son budget ordinaire;

7. Exprime sa satisfaction des propositions approuvées lors des quinzième et seizième réunions du Bureau directeur en vue de resserrer les liens entre le Comité régional de planification, son Bureau directeur et l'ILPES, en sa qualité de membre du système de la CEPALC, ainsi que de la coordination des activités au sein de ce système;

8. Réaffirme la nécessité, pour l'Institut, de continuer à accorder une importance primordiale à ce type d'activités.

543(XXV) PARTICIPATION DES MEMBRES ASSOCIES DE LA CEPALC AUX CONFERENCES MONDIALES DES NATIONS UNIES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant la décision 46/469 du 13 avril 1992 et les résolutions 47/192 et 48/193 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptées, respectivement, le 22 décembre 1992 et le 21 décembre 1993, dans lesquelles elle accorde la qualité d'observateur aux membres associés des commissions économiques régionales des Nations Unies à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, à la Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives et les stocks de poissons grands migrateurs, et à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement,

Rappelant également que le Conseil économique et social a, dans sa décision 1993/324 du 30 juillet 1993, accordé aux membres associés des commissions économiques régionales la qualité d'observateur à la Conférence internationale sur la population et le développement et que le Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, aux termes de sa décision 1 du 18 mars 1994, recommande à l'Assemblée générale d'inviter les membres associés des commissions économiques régionales à participer à la Conférence en qualité d'observateurs,

Consciente de l'appui résolu manifesté par l'Amérique latine et les Caraïbes en faveur de la participation de tous les membres et membres associés de la CEPALC aux conférences mondiales des Nations Unies, ainsi que de la résolution 2 adoptée le 4 mai 1993 à la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement,

1. Demande aux Etats membres de la CEPALC, par l'intermédiaire de leurs représentants à l'Assemblée générale, de chercher à faire inclure dans les règlements pertinents des dispositions permettant aux membres associés des commissions économiques régionales de participer en qualité d'observateurs aux futures conférences mondiales des Nations Unies, en particulier au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et au neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

544(XXV) ACTIVITES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Considérant les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et rappelant les résolutions 47/190, 47/191 et 48/190 de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives à ladite Conférence, la résolution 44/226 ayant trait au trafic de résidus toxiques et dangereux, et rappelant également la résolution 528(XXIV) de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le même sujet,

Considérant en particulier le chapitre 38 d'Action 21, intitulé "Arrangements institutionnels internationaux", où il est précisé que les commissions régionales devraient jouer un rôle de premier plan dans la coordination des activités régionales et sous-régionales mises en oeuvre par les organes sectoriels et autres organismes des Nations Unies et aider les pays à atteindre un développement durable,

Tenant compte également des décisions adoptées lors de la réunion des parties contractantes à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, tenue mars 1994, en vertu desquelles les commissions régionales sont invitées à jouer un rôle plus actif en matière de surveillance et de prévention du trafic illicite des déchets dangereux et des déchets d'autre nature,

Prenant note avec préoccupation de ce que l'on ne dispose pas encore de l'appui financier minimum indispensable pour entreprendre les activités recommandées dans Action 21 pour les pays de la région,

1. Réaffirme sa conviction qu'elle dispose d'une capacité technique intersectorielle suffisante pour appuyer les pays de la région dans la définition et l'application de stratégies intégrées de développement durable, tant dans son domaine de compétence qu'en ce qui concerne l'organisation de consultations et la coordination avec les organes sectoriels du système des Nations Unies qui exercent des activités dans la région;

2. Exprime sa conviction que les activités de la CEPALC dans le domaine du développement durable permettront également de mettre davantage l'accent sur l'importance de l'équité dans la recherche de la durabilité réelle, de manière à permettre aux pays de la région d'évaluer également l'importance du défi écologique dans les préparatifs du Sommet mondial pour le développement social de 1995;

3. Recommande spécialement que la CEPALC intensifie ses activités d'appui aux pays de la région dans les domaines suivants liés au développement durable, et ce dans le même ordre de priorité:

   a) proposition de principes d'action ayant trait au commerce international, tenant explicitement compte de la dimension de l'environnement et contribuant à l'accroissement sensible de la valeur ajoutée des matières premières qu'exporte la région (chapitre 2 d'Action 21);

   b) aide à la gestion des ressources naturelles en vue d'un développement durable, en intensifiant tout particulièrement l'analyse des problèmes qui affectent les petits Etats insulaires en développement (chapitres 10, 11, 12, 13, 17 et 18 d'Action 21);

c) encouragement de la mise au point de technologies autochtones et de l'utilisation et adaptation de technologies qui concourent au développement durable et compétitif des secteurs industriels et des ressources naturelles, en mettant à profit les ressources dont dispose la région dans ce domaine; encouragement de la gestion rationnelle du point de vue écologique des déchets de toute nature (industriels, domestiques) moyennant l'application de nouvelles technologies (chapitres 7, 14, 19, 20, 21 et 30);

d) étude et diffusion des techniques d'information permettant d'effectuer des diagnostics, d'établir des inventaires et des registres du patrimoine naturel; encourager la création d'indicateurs "écologiques-urbains" pour surveiller la gestion durable du milieu urbain, et élaborer et diffuser des programmes de formation technique pour la gestion de l'information économico-écologique (chapitres 8 et 40 d'Action 21);

e) élaboration, diffusion, analyse et utilisation des instruments économiques dans la gestion de l'environnement et des instruments de suivi économico-écologique;

f) élaboration et application de stratégies politiques et économiques pour la protection de la diversité biologique de la région (chapitres 15 et 16 d'Action 21);

g) fourniture d'une assistance technique dans les négociations qu'effectuent les pays de la région dans les instances traitant du commerce et du transport des produits et déchets toxiques et dangereux; mise en place de mécanismes de suivi et de prévention du trafic illicite de résidus dangereux, en application de la résolution 44/226 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1989;

h) élaboration d'un projet d'accord régional tenant compte des recommandations formulées lors de la dernière réunion des parties contractantes à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, tenue à Genève du 21 au 25 mars 1994, et proposant des modalités de réglementation du trafic intra-régional et des mécanismes de coopération technique dans ce domaine.

545(XXV) LOGEMENT ET URBANISME EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant les résolutions de l'Assemblée générale 43/181 et 46/163 sur la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000,

Ayant à l'esprit la résolution 47/180 de l'Assemblée générale, par laquelle est convoquée la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), qui se tiendra en 1996,

Notant avec satisfaction le renouvellement des engagements de cette Stratégie mondiale du logement, dans l'Action 21, adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement,

Prenant en considération les nombreuses résolutions de la Commission des établissements humains et, en particulier, les déclarations émanant de ses douzième, treizième et quatorzième sessions sur la coordination et la complémentarité des activités régionales au sein du système des Nations Unies dans le contexte du développement économique et social,

Tenant compte de la demande des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes contenue dans la Déclaration de Carthagène du 2 décembre 1993, d'inscrire la question des politiques régionales en matière d'établissements humains au programme du secrétariat, en raison de son rapport direct avec les stratégies de développement économique,

Ayant à l'esprit que les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes accordent une haute priorité politique au secteur du logement et de l'urbanisme, en tant qu'instrument du développement dans le cadre de leurs réformes générales et de la modernisation de leurs économies,

Reconnaissant que la gestion des établissements humains fait partie intégrante d'un développement social équitable, s'inscrivant dans un processus économique écologiquement rationnel,

Reconnaissant également que pour répondre aux besoins de la région dans ce domaine, il s'agira de concevoir et d'appliquer des politiques de nature à rationaliser l'utilisation des ressources disponibles et de créer de vastes mécanismes de financement,

1. Adresse un appel aux gouvernements membres pour qu'ils renforcent leur appui au secteur de la construction en vue de la fourniture de biens et services urbains dans un contexte plus équitable;

2. Propose de tirer parti de la capacité du secrétariat d'exécution pour coordonner les initiatives des pays en matière d'intégration, de renforcement et de modernisation du secteur des établissements humains;

3. Demande que soient inscrites au calendrier des conférences intergouvernementales de la CEPALC les réunions des ministres et responsables du secteur du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes;

4. Charge le secrétariat de collaborer avec les pays à l'obtention et à l'organisation des ressources techniques, institutionnelles et financières pour soutenir les initiatives régionales qui pourraient se dégager des accords conclus par les ministres et les responsables des secteurs économique et du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes.

546(XXV) PROGRAMME VISANT A DEVELOPPER LA COOPERATION ET L'INTEGRATION ENTRE L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant sa résolution 518(XXIV), qui prie instamment les pays membres de la Commission et les secrétariats des divers groupes intergouvernementaux de ces pays de déterminer et mettre en pratique des programmes viables de coopération entre les pays des Caraïbes et les autres pays latino-américains, en accordant une attention particulière aux domaines du développement social, du commerce et de l'investissement,

Considérant l'appui exprimé par la Conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ainsi que par le Groupe des trois et Suriname, tenue en octobre 1993 à Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, à l'égard de la proposition formulée par la Commission indépendante des Indes occidentales aux fins de créer une Association des Etats des Caraïbes qui regrouperait tous les pays du Bassin des Caraïbes, et la convocation de la première réunion technique chargée d'examiner le projet de statut visant à constituer cette Association; la tenue de la deuxième Conférence ministérielle des pays de l'Amérique centrale et de la Communauté des Caraïbes (Jamaïque, 27-28 mai 1993), au cours de laquelle ont été examinées des propositions visant à obtenir une convergence de vues entre les deux sous-régions,

Consciente du fait que les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, en coopération avec les pays membres de la CARICOM, et les autres pays d'Amérique latine du bassin des Caraïbes, à savoir la Colombie, le Mexique et le Venezuela, ont redoublé d'efforts en vue de la conclusion d'accords propres à resserrer cette coopération, particulièrement en ce qui concerne le développement des possibilités offertes en matière de commerce et d'investissement,

Tenant compte du fait que les bureaux sous-régionaux de la CEPALC à Port-of-Spain et à Mexico se trouvent dans une situation particulièrement avantageuse pour appuyer les efforts des deux sous-régions visant à promouvoir la coopération et l'intégration,

Considérant également la note du secrétariat intitulée "The Role of ECLAC in Cooperation between the Caribbean and Central America",[1] qui propose des activités conjuguées spécifiques en faveur d'une coopération plus étroite entre les sous-régions d'Amérique centrale et des Caraïbes,

1. Prie instamment les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes de recueillir et échanger des données d'information sur le commerce et sur l'investissement extérieur. A cette fin, le secrétariat de la CEPALC est invité à prêter son assistance, particulièrement à partir de ses bureaux sous-régionaux, lesquels pourraient, dans un premier stade, procéder entre eux à des échanges de bases de données;

2. Demande à la CEPALC de jouer un rôle de catalyseur et d'encourager la réalisation de recherches conjointes sur les cadres de développement économique et d'équité sociale afin de faciliter l'énonciation de politiques nationales et sous-régionales dans ces domaines. Il serait souhaitable, a cet égard, d'établir des rapports de collaboration avec diverses institutions universitaires;

---

[1] LC/G.1825(SES.25/21).

3. Invite le secrétariat de la CEPALC à établir des aperçus périodiques de l'évolution des différents accords sous-régionaux existant à l'échelle de l'hémisphère, mettant en relief ses répercussions éventuelles pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et identifiant les activités concertées susceptibles de renforcer le pouvoir de négociation de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il conviendra d'accorder une attention spéciale, à cet égard, à l'évaluation des lois régissant l'investissement et de la législation sur les droits de la propriété intellectuelle et à leur rapport avec les accords multilatéraux en voie d'être conclus dans les mêmes domaines;

4. Prie les secrétariats de la CARICOM oeuvrant en faveur de l'intégration, l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO) et le secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), ainsi que les bureaux sous-régionaux de la CEPALC de présenter des propositions en vue de favoriser efficacement l'intégration et la coopération économiques entre les Caraïbes et l'Amérique latine, y compris la conclusion d'accords de libre-échange et l'encouragement de coentreprises dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services;

5. Prie également le secrétariat de la CEPALC d'appuyer, dans le domaine général relevant de sa compétence et en coordination avec les secrétariats des mécanismes d'intégration, les récents efforts déployés en vue de la création de l'Association des Etats des Caraïbes.

547(XXV) COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS ET REGIONS EN DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement, adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, tenue dans cette ville en septembre 1978, et fait sien par l'Assemblée générale par sa résolution 33/134 du 19 décembre de la même année,

Tenant compte des décisions adoptées à la huitième réunion du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, qui a eu lieu du 25 au 28 mai 1993 au siège des Nations Unies à New York, et en particulier les décisions qui concernent les organes, les organismes et les institutions du système des Nations Unies,

Rappelant sa résolution 530(XXIV) sur la coopération entre pays et régions en développement,

1. Prend note du rapport concernant les activités menées par le système de la CEPALC pour appuyer la coopération entre pays en développement, qui figure dans la note du secrétariat intitulée Actividades del sistema de la CEPAL para promover y apoyar la cooperación técnica entre países y regiones en desarrollo durante el bienio 1992-1993[1] et présentée à cette session de la Commission;

2. Réaffirme l'importance que revêt la coopération technique entre les pays en développement de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant que modalité économiquement avantageuse sur le plan de son application et comme instrument propice à l'atteinte de leurs objectifs en matière de développement économique et social, à la lumière notamment des mesures requises pour favoriser et consolider la transformation du processus de production dans un climat d'équité;

3. Souligne que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes exerce une fonction importante en soutenant les mesures adoptées par les gouvernements de la région afin de favoriser le recours aux mécanismes et aux modalités de coopération technique entre pays en développement, aux échelons sous-régional, régional et interrégional;

4. Insiste sur le fait que les relations entre les protagonistes éventuels de la coopération technique des pays en développement doivent reposer sur les besoins propres des pays, conformément aux stratégies de chaque pays et aux priorités nationales;

5. Demande au Secrétaire exécutif, en application des directives pertinentes, de mener les tâches suivantes:

a) continuer à resserrer les liens entre le système de la CEPALC et les centres nationaux de coordination pour la coopération technique désignés par les gouvernements respectifs, notamment en ce qui a trait à l'appui de l'échange de données d'expérience dans de

---

[1] LC/G.1809(SES.25/16).

nouveaux domaines afférents à la transformation des processus de production dans un climat d'équité, comme la modernisation du secteur public, la décentralisation administrative et les programmes de développement social;

b) intensifier les activités d'appui aux réseaux et aux systèmes de coopération existant dans la région, en particulier dans les domaines économiques et sociaux considérés prioritaires par les gouvernements à la lumière des objectifs de développement qu'ils se sont fixés dans ces domaines;

c) continuer à soutenir la diffusion de données d'information concernant les possibilités et les activités de coopération technique entre les pays en développement, en particulier de l'information relative aux projets et actions menés par la CEPALC pour encourager la participation du secteur privé à la coopération technique entre pays et régions en développement;

d) intensifier les activités propres à incorporer des modalités opérationnelles de coopération technique entre pays en développement aux différents domaines du programme de travail du secrétariat de la Commission, en accordant une importance particulière aux modalités susceptibles de faciliter, lorsqu'il y a lieu, la participation du secteur entrepreneur et des organisations non gouvernementales en général;

e) appuyer autant que possible les mécanismes de coordination entre les organismes et organisations réalisant, dans la région, des activités de coopération technique entre les pays en développement afin de faciliter la coordination interinstitutions requise pour épauler les initiatives de coopération entre pays en développement dans les secteurs intéressant les gouvernements de la région, y compris l'information concernant les offres et les besoins de coopération des différents pays;

f) continuer de fournir un appui, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Secrétariat permanent du Système économique latino-américain (SELA), aux opérations de programmation régionale de la coopération technique entre les pays en développement décidées par les pays de la région, en particulier dans les secteurs qui importent le plus pour la consolidation de la transformation du processus de production dans un climat d'équité;

g) coordonner plus étroitement son action avec le Système économique latino-américain (SELA), qui sert de point de convergence régional des activités de coopération technique entre pays en développement, en ce qui concerne l'organisation d'activités d'appui aux réunions annuelles des directeurs nationaux de la coopération technique internationale;

h) intensifier, dans le cadre des mécanismes de consultation des secrétariats des autres commissions régionales, les initiatives conjointes susceptibles de promouvoir la coopération technique et économique entre pays des différentes régions en développement, en coordination avec les organismes compétents du système des Nations Unies;

i) intensifier la recherche de nouvelles ressources, y compris les formes novatrices comme les opérations triangulaires, qui permettent la mise en route des activités opérationnelles des pays, tant demandeurs que dispensateurs de coopération technique, et d'encourager l'utilisation d'intrants sous forme de personnel, d'équipement et autres éléments appropriés dans les projets exécutés par le système de la CEPALC.

548(XXV) SANTE, EQUITE ET TRANSFORMATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Tenant compte de la résolution 507(XXIII) adoptée par la Commission lors de sa vingt-troisième session, dans laquelle elle demande au Secrétaire exécutif d'enrichir et d'étoffer les propositions relatives à la transformation du processus de production dans un climat d'équité, ainsi que de la résolution 521(XXIV) dans laquelle elle souligne l'importance vitale de la mise en valeur des ressources humaines dans le cadre de cette proposition,

Considérant que l'investissement social en matière de santé acquiert une portée de plus en plus importante, au même titre que les investissements réalisés dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la nutrition de l'enfant, comme en témoignent les réformes des systèmes de santé actuellement en cours et les efforts déployés pour cibler les ressources et évaluer l'incidence des interventions effectuées dans ce domaine,

Reconnaissant qu'il est souhaitable d'étudier de plus près les rapports existant entre la santé et le développement dans le cadre de la réalité actuelle et des enjeux futurs de la région et, notamment, la façon dont les investissements en matière de santé peuvent contribuer à l'obtention de niveaux de compétitivité plus élevés sur le plan international,

1. Accueille avec satisfaction le document élaboré par le secrétariat de la CEPALC, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé, et intitulé "Salud, equidad y transformación productiva en América Latina y el Caribe",[1] qui constitue un apport précieux aux politiques visant à améliorer la santé, domaine dans lequel il s'avère possible, à brève échéance, d'avancer sur la voie de la justice sociale;

2. Exprime sa satisfaction des liens de collaboration grâce auxquels l'Organisation panaméricaine de la santé et la CEPALC ont pu réaliser, ensemble, un travail de caractère interdisciplinaire;

3. Demande au Secrétaire exécutif de la Commission, eu égard au caractère important et judicieux de la proposition formulée aux gouvernements, de présenter le document en question à une Réunion spéciale des ministres de l'économie et de la santé, organisée de façon conjointe par le secrétariat et l'Organisation panaméricaine de la santé et qui pourrait être tenue à l'occasion de la vingt-quatrième Conférence sanitaire panaméricaine, qui aura lieu à Washington, D.C. en septembre de cette année;

4. Prie le Secrétaire exécutif de la CEPALC et le Directeur général de l'OPS d'assurer la plus vaste diffusion possible de la version finale de ce document et d'en encourager l'examen au sein de différentes instances et organisations, au sein et hors de la région, afin de continuer à l'enrichir et à en étoffer les propositions dans une étape postérieure.

---

[1] LC/G.1813(SES.25/18).

549(XXV) CONCERTATION AUX FINS DU DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Consciente que le développement de la compétitivité internationale des économies doit s'inscrire dans le cadre d'une approche systémique qui englobe aussi bien les politiques de stabilisation que les politiques de réforme structurelle, conjuguant les efforts concertés de l'Etat, des chefs d'entreprise et des travailleurs,

Considérant les expériences en cours dans plusieurs pays de la région ainsi que l'importance que revêt la mise en place d'instances de concertation entre l'Etat, les chefs d'entreprise et les travailleurs afin d'examiner et d'évaluer les politiques propres à améliorer la compétitivité internationale de leurs économies,

1. Demande au secrétariat de la CEPALC d'identifier les expériences existantes et de proposer aux gouvernements intéressés des arrangements institutionnels efficaces permettant de convoquer et de créer des instances de concertation entre représentants des gouvernements, des associations de chefs d'entreprise et des organisations syndicales et professionnelles, afin d'étudier les mesures propres à encourager et à renforcer le développement technologique, la productivité et la compétitivité dans les pays de la région;

2. Charge le secrétariat, compte tenu des ressources disponibles:

   a) d'examiner les mécanismes et les instruments d'incitation de la compétitivité, ainsi que les méthodes permettant d'en évaluer l'efficacité, susceptibles d'être soumis à la considération de ces instances, et d'encourager l'échange de données d'expérience en la matière; et

   b) de fournir un appui technique en vue d'épauler la création et le bon fonctionnement de ces instances, à la lumière des expériences existant dans ce domaine au sein et à l'extérieur de la région.

550(XXV) APPUI A LA DEUXIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DES DEMOCRATIES NOUVELLES OU RESTAUREES

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Tenant compte de l'importance que revêtent la consolidation et l'affermissement de la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que la nécessité et l'opportunité de mettre en commun des données d'expérience, d'examiner les obstacles auxquels se heurtent les démocraties nouvelles ou restaurées et d'élaborer des stratégies communes,

Considérant l'invitation du Gouvernement du Nicaragua d'accueillir la deuxième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou restaurées, à Managua, du 4 au 7 juillet 1994,

1. Se félicite de la tenue à Managua, Nicaragua, de la deuxième Conférence des démocraties nouvelles ou restaurées et demande instamment aux pays invités de la région à prendre une part active à cette conférence par le biais de représentants de haut niveau;

2. Demande au secrétariat de la CEPALC de prêter, dans le cadre des ressources disponibles, un appui technique à la réalisation de la Conférence, en vertu de son mandat et avec la coordination des autres instances du système des Nations Unies qui participent aux préparatifs.

551(XXV) LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Vu le paragraphe 15 de son Mandat et les articles 1 et 2 de son Règlement intérieur,

Considérant l'invitation du Gouvernement du Costa Rica à tenir la vingt-sixième session de la Commission à San José,

1. Remercie le Gouvernement du Costa Rica de son aimable invitation;

2. Accepte en l'appréciant cette invitation;

3. Recommande au Conseil économique et social des Nations Unies d'approuver la tenue de la vingt-sixième session à San José, Costa Rica, en 1996.

Annexe 1

RAPPORT DU COMITE I

A. ORGANISATION DES TRAVAUX

1. Le Comité 1 s'est réuni les 21, 22 et 23 avril, pour examiner les points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour de la session.

2. Le Comité 1 était présidé par le bureau suivant:

Présidence:	Mexique
Vice-présidences:	Jamaïque
	Canada
	Venezuela
Rapporteur:	Chili

3. Le Comité a été saisi des documents de travail suivants: Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes. L'intégration économique au service de la transformation du processus de production dans un climat d'équité (LC/G.1801(SES.25/4)), América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial (LC/G.1800(SES.25/3)), et Le Sommet social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Note du secrétariat (LC/G.1802(SES.25/5)).

B. ORDRE DU JOUR

4. Dans sa première réunion, le Comité I a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Election du Bureau

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

3. L'intégration économique en Amérique latine et aux Caraïbes

4. L'insertion de la région à l'économie mondiale et la transformation du processus de production dans un climat d'équité

5. Le Sommet mondial pour le développement social

6. Questions diverses

7. Examen et adoption du rapport du Comité 1.

C. COMPTE RENDU DES DEBATS

L'insertion de la région à l'économie mondiale et la transformation du processus de production dans un climat d'équité (point 4 de l'ordre du jour)

5. Le secrétariat a présenté le document intitulé América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial. En guise de présentation, il a passé en revue plusieurs expériences d'insertion internationale dans les domaines commercial et financier, ainsi que leurs retombées sur l'équilibre macro-économique et le développement, dans l'optique de la transformation du processus de production dans un climat d'équité.

6. Il a d'abord énuméré les principaux changements intervenus au cours des dernières années, notamment à la lumière de l'hétérogénéité des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les facteurs importants en termes d'insertion internationale sont les résultats en matière de gestion macro-économique, le développement et la diversification de l'exportation, la reprise des courants financiers extérieurs et la relance modérée de la croissance économique.

7. En dépit des progrès accomplis, l'augmentation du volume des exportations n'a pas été, jusqu'à présent, accompagnée d'une croissance économique vigoureuse et l'entrée considérable de capitaux (60 milliards de dollars en moyenne par an au cours des deux dernières années) ne s'était pas non plus traduite par une hausse comparable du coefficient d'investissement de la région. C'est pourquoi le document considérait essentiellement trois domaines de politiques économiques susceptibles de contribuer à renforcer l'insertion extérieure et sa contribution au processus de transformation de l'appareil de production dans un climat d'équité.

8. Les trois domaines complémentaires considérés dans le cadre d'une approche systémique ont été les suivants: i) politiques commerciales intégrales, y compris les politiques tarifaires, les promotions des exportations et de change ainsi que les normes relatives aux pratiques commerciales déloyales; ii) politiques méso-économiques (visant l'environnement de l'entreprise dans certains domaines tels que la création ou le perfectionnement des marchés de technologie, formation, financement à long terme et de la petite et moyenne entreprise, ainsi qu'en matière d'infrastructure) et les politiques micro-économiques (facilitant la modernisation des entreprises); iii) politiques macro-économiques durables, notamment en matière de gestion du taux de change et leur corrélation avec les mouvements de capitaux internationaux.

9. De nombreux exemples des relations réciproques dans ces trois domaines de la politique publique ont été cités à l'appui de cette présentation, démontrant que leur mise en oeuvre harmonieuse peut contribuer à améliorer leur contribution à une transformation du processus de production plus dynamique et plus équitable.

10. La délégation mexicaine a fait valoir l'importance des propositions contenues dans ce document et des perspectives nouvelles offertes par le cadre conceptuel utilisé, notamment pour orienter le processus d'ouverture commerciale.

11. Le représentant a ensuite abordé le thème de l'évolution de la balance commerciale de la région qui, après avoir enregistré des excédents, était désormais déficitaire, dans des proportions très importantes pour certains pays. A cet égard, il a fait remarquer que l'accroissement récent des importations était largement supérieur à celui des exportations, ce qui pourrait créer une certaine incertitude quant à l'éventuelle asymétrie des bénéfices de l'ouverture commerciale.

12. Le ralentissement de l'exportation était lié, a-t-il affirmé, à la diminution des prix des exportations de la région, à la persistance de certaines pratiques protectionnistes sur les marchés de destination et à la transformation structurelle elle-même, laquelle s'était traduite par l'exportation d'un plus grand nombre de produits manufacturés devant affronter ainsi la concurrence des marchés plus exigeants et notamment en matière de technologie et de filières de commercialisation.

13. Il a proposé que ces aspects soient traités par l'un des pays développés membres de la Commission, étant donné que ces pays étaient les principaux bénéficiaires du dynamisme des importations régionales.

14. La délégation du Chili a fait ressortir que l'étude abordait des expériences aussi bien positives que négatives, des pays de la région dans l'ouverture de leurs économies. Dans le cas du Chili, par exemple, il était évident qu'il fallait éviter le retard du taux de change dans les processus d'ouverture économique, étant donné que celui-ci exerçait un effet direct sur le développement des exportations. C'est ainsi que dans une première phase, en particulier entre 1976 et 1979, la chute du taux de change réel avait eu des répercussions particulièrement perverses sur le secteur exportateur et avait conduit à une augmentation des importations et finalement à la crise de l'endettement. Par la suite, dans une seconde phase (1984-1987), et dans le cadre d'une conjoncture économique différente, la valeur du taux de change réel s'était doublée, favorisant de la sorte le développement des exportations de produits négociables et générant une période de croissance soutenue, malgré une forte chute des salaires. Et finalement, au cours de ces dernières années, le taux de change avait subi une évolution très différente: la consolidation de la démocratie et le développement des exportations s'étaient traduits par une abondance de devises et la Banque Centrale appliquait une politique visant à éviter une détérioration excessive du taux de change ainsi que de fortes fluctuations.

15. Par ailleurs, au cours de cette dernière période, on avait enregistré une amélioration des salaires réels résultant de l'augmentation de la productivité, sans que l'effort anti-inflationniste s'en ressente pour autant, grâce au comportement flexible de l'offre de l'emploi résultant de l'augmentation des taux de participation.

16. Il a ensuite abordé la question de la promotion des exportations, particulièrement importante à l'issue des négociations de l'Uruguay. Il a notamment parlé de certaines pratiques, telles que le drawback simplifié qui avait été condamné comme subside illégitime. A cet égard, il a signalé qu'il lui paraissait contradictoire de ne considérer licite que la compensation du biais anti-exportateur des tarifs douaniers, alors qu'il fallait également légitimer certains mécanismes susceptibles de contrecarrer les effets implicites des déficiences des marchés.

17. Il a souligné l'expérience du Chili en matière d'investissements d'entreprises nationales à l'étranger et a fait remarquer, à cet égard, qu'il convenait de modifier les pratiques en matière de change et

d'éliminer le contrôle imposé en période de pénurie de devises. En ce qui concerne les politiques de promotion commerciale et d'encouragement des exportations, il a fait ressortir l'importance des compagnies commerciales ("tradings"), et a estimé que les pays devaient en encourager la création.

18. Le représentant de la Colombie a abordé le thème du développement de politiques commerciales et a signalé que, à la lumière des normes convenues à l'issue des négociations d'Uruguay, il fallait tenir compte de l'existence de nouveaux instruments dans le cadre des stratégies de promotion des exportations. Parmi ces instruments, il a notamment mentionné les études de marché, en concernant plus particulièrement le fractionnement des marchés de destination et les répercussions en termes de reformulation de produits, ainsi que les facilités octroyées pour la constitution de co-entreprises ("joint ventures") ouvertes sur les marchés extérieurs. Ces instruments, a-t-il ajouté, exigeaient la participation du secteur privé autant que du secteur public.

19. La représentante du Canada a affirmé que son pays observait avec satisfaction tous les efforts d'intégration économique déployés en Amérique latine et dans les Caraïbes mais qu'il fallait éviter d'adopter des mesures d'ajustement sans tenir compte de leurs retombées sociales et politiques. Il fallait accorder une importance particulière à la capacité de gouverner et de mettre au point des politiques susceptibles de renforcer l'équité, les services sociaux et le développement humain. De même, il était tout aussi important d'améliorer la transparence de toutes les politiques impliquées.

20. La pierre angulaire de la politique commerciale du Canada était le GATT, organisme considéré comme l'instance idéale pour aborder le thème des mesures protectionnistes. Lors des négociations d'Uruguay, divers aspects importants de la politique commerciale avaient été traités et des consensus s'étaient dégagés sur certaines questions importantes telles que la définition des subsides.

21. Outre ces activités sur le plan multilatéral, le Canada s'efforçait également de développer ses relations directes avec l'Amérique latine et les Caraïbes, le document de la CEPALC ne faisait pas mention de certains rapports existants tels que les préférences spéciales accordées par le Canada. Au titre des nouvelles activités de coopération, il serait notamment possible de mettre en rapport les petites et moyennes entreprises du Canada et celles de la région afin de développer leur capacité de gestion. Le Canada collaborerait également avec le Comité spécial du commerce de l'Organisation des Etats américains (OEA) et considérait que la CEPALC pourrait également apporter son concours à l'OEA et à d'autres organisations afin de renforcer le dialogue en matière de commerce et dans les domaines connexes au niveau de l'hémisphère.

22. Le représentant du Venezuela a signalé que sa délégation se félicitait de la qualité du document et en remerciait le secrétariat. Il a également souligné qu'il fallait faire un suivi des propositions formulées dans ce document.

23. Il a ensuite mentionné les obstacles extérieurs et intérieurs qui freinent l'insertion internationale des économies de la région. Parmi les entraves extérieures, il a notamment souligné le difficile accès à la technologie et la lenteur des progrès accomplis dans l'instauration d'un système de commerce mondial plus souple, transparent et auquel participent les pays en développement. Sur le plan intérieur, il a notamment fait ressortir les difficultés auxquelles se heurtent les pays pour garantir la continuité des politiques d'ouverture et d'insertion commerciale lors des changements d'administration politique et l'intérêt encore insuffisant du patronat industriel pour les activités liées à l'exportation.

24. Il a finalement fait ressortir les résultats positifs récents des expériences régionales en matière de libéralisation des échanges commerciaux et d'accords bilatéraux (ou élargis) visant à développer le commerce et a engagé les pays à persévérer sur cette voie.

25. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique s'est montré d'accord pour affirmer qu'un taux de change réel stable constituait un facteur important dans la mise au point de nouvelles politiques commerciales et qu'il fallait envisager la réforme commerciale d'une façon intégrée.

26. Il a cependant ajouté que sa délégation souhaiterait que soit réalisé un examen plus approfondi des lois en matière d'investissement qui constituaient un facteur essentiel dans le développement des exportations. Les alliances stratégiques avec des sociétés internationales pouvaient avoir un effet rapide et favorable sur les niveaux des exportations. C'est ainsi que le développement des exportations, en particulier des ressources naturelles non traditionnelles, exigeaient souvent un investissement étranger important. Pour en faciliter l'obtention, les régimes d'investissement devaient présenter plusieurs attraits tels que le rapatriement de bénéfices, les exigences en matière d'opérations mixtes, en matière de transfert de technologie, de traitement national et de solutions de controverses. Les Etats-Unis possédaient un programme régional très dynamique destiné à accroître le flux de capitaux vers l'Amérique latine dans le cadre de traités d'investissement bilatéraux.

27. Le traitement de la propriété intellectuelle est lié à la captation des investissements. Des lois efficaces en matière de protection de la propriété intellectuelle sont particulièrement importantes pour obtenir des investissements en matière de technologie de pointe; elles le sont tout autant pour les entreprises latino-américaines. Une façon de récompenser des entreprises d'avant-garde est de leur garantir la protection de la propriété intellectuelle.

28. Il a reconnu l'importance des efforts de coopération déployés en matière d'investissement. Tout en considérant que le Comité spécial de commerce de l'Organisation des Etats américains constitue une instance importante pour l'étude de questions commerciales, la CEPALC pourrait peut-être étudier quelles sont les instances appropriées pour débattre d'autres questions présentant un intérêt régional telles que les courants financiers et les investissements.

29. Le représentant du Royaume-Uni a affirmé, comme l'avaient déjà fait le délégué du Chili et le secrétariat dans le document présenté, les politiques commerciales et la politique en matière de change ne peuvent être envisagées séparément. L'investissement et l'innovation ont en particulier un rôle-clé à jouer ce qui, étant donné les externalités importantes en jeu, pourrait justifier l'intervention du gouvernement.

30. Il ne faut pas permettre que des mesures unilatérales ou régionales portent atteinte aux réseaux multilatéraux à l'échelon mondial. Il faut également étudier avec prudence les mesures de compensation accordées aux exportateurs afin d'éviter que les politiques provisoires ne deviennent permanentes, ce qui reviendrait à institutionnaliser les distorsions économiques et freinerait l'adaptation nécessaire à un environnement dynamique.

31. Le représentant de l'Uruguay a d'abord félicité le secrétariat pour l'excellent document qu'il a présenté et a souligné la nécessité d'étudier et de débattre plus en profondeur la façon dont pourraient s'articuler les intérêts de la région dans un environnement international renouvelé à l'issue des résultats de la série de négociations de l'Uruguay et du GATT. En d'autres termes, il s'agit de déterminer quelle

va être la marge de manoeuvre dont pourront disposer l'Amérique latine et les Caraïbes dans ce nouveau contexte.

32. Il s'est finalement demandé comment les nouvelles normes et disciplines multilatérales pourraient favoriser ou entraver l'adoption de politiques visant à une transformation du processus de production qui favoriserait une insertion commerciale effective de la région sur le plan international.

33. Le délégué du Paraguay a fait remarquer la diminution de la participation régionale au commerce mondial, en ajoutant que la diversification des exportations était encore limitée. A cet égard, il a demandé de privilégier les programmes destinés à encourager cette diversification, compte tenu des réalités en matière de production et de la dotation en ressources de chaque pays.

34. A cet égard, il a mis l'accent sur l'importance d'une rééducation de la main-d'oeuvre ainsi que des équilibres macro-économiques indispensables à la création d'un climat de confiance susceptible d'attirer les investissements, de créer de nouveaux emplois et d'élargir l'assise de la production, autant de facteurs qui permettraient une diversification des exportations.

35. Il a finalement insisté sur la nécessité d'un examen des politiques de promotion des échanges commerciaux à la lumière de nouveaux accords du GATT. Il a notamment mentionné les barrières commerciales pouvant résulter de facteurs liés à l'environnement et à ce qui a été appelé la "clause sociale".

36. A la lumière des interventions précédentes, le représentant du Mexique a énuméré une série de questions qui devaient être abordées avec soin dans les accords commerciaux. L'expérience de son pays en matière de traités de libre-échange indique qu'il importe d'établir clairement des normes et des disciples en matière de propriété intellectuelle, d'investissement, de pratiques commerciales déloyales, de sauvegardes et de solution de controverses.

37. Il a ajouté qu'il importait également, dans l'élaboration de ces traités, de faire intervenir des considérations concernant les achats du secteur public, les politiques des entreprises publiques et les normes techniques et phytozoosanitaires.

38. La délégation du Venezuela a consulté le secrétariat quant à la position et aux modalités de négociation de la région en certains domaines tels que la protection de l'environnement, les normes en matière d'emploi et autres, dans le cadre des politiques commerciales et des négociations en cours sur les différents accords d'intégration.

39. La délégation du Honduras a estimé très positif que le secrétariat ait déterminé, dans ce document, la contribution des politiques macro et micro-économiques en matière de compétitivité, ainsi que les points faibles de la région dans ces domaines pourtant indispensables au fonctionnement efficace des unités de production.

40. Il a cependant fait remarquer l'absence de propositions visant à améliorer l'insertion internationale des pays aux dimensions réduites et aux structures fragiles. En ce sens, il a attiré l'attention des participants sur les problèmes dérivés de l'étroitesse des marchés nationaux, qui ne permettait pas la réalisation d'économies d'échelle, et les difficultés en matière d'encouragement de l'innovation et de la diffusion technologiques dans ces pays.

41. Les législations et les normes protectionnistes appliquées dans le passé par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et qui étaient aujourd'hui démantelées avaient été une réponse au problème d'un manque de compétitivité des économies sous-développées face aux économies plus avancées. On pensait que la protection des économies plus vulnérables du point de vue structurel moyennant l'application de droits de douane, de contingentements et d'accords de producteurs, contribuerait à leur consolidation et partant, à une amélioration graduelle de la compétitivité de ces économies par rapport à d'autres plus solides du point de vue structurel. Les politiques protectionnistes n'étaient pas sans avoir obtenu des résultats positifs. C'est leur maintien indéfini qui avait provoqué des effets contraires, raison pour laquelle une nouvelle politique d'ouverture s'était imposée.

42. Dans la région, les économies mieux dotées du point de vue structurel au début de la période des régimes protectionnistes avaient su tirer parti de leurs atouts pour s'industrialiser et diversifier leurs exportations et se trouvaient actuellement mieux en mesure de faire face à un processus d'ouverture. D'autres par contre, et en particulier les pays les plus petits et plus fragiles du point de vue structurel, n'avaient pas obtenu les mêmes résultats que le régime antérieur et étaient aujourd'hui plus vulnérables que jamais.

43. Ces économies se heurtaient, avec la même intensité que dans le passé et même plus, au problème du manque de compétitivité de leurs appareils de production face à ceux des pays plus forts; en outre, l'ouverture et la déréglementation, loin de contribuer à résorber leurs déficiences, les rendaient encore plus vulnérables.

44. Les réformes structurelles qui accompagnaient les nouvelles politiques d'ouverture n'avaient pas non plus réussi à résoudre leur problème de manque de compétitivité. Les structures productives et publiques de ces pays étaient si faibles que l'ouverture économique et les mesures de réforme structurelle risquaient même de détruire la faible structure existante. Ces économies à faible dimension et fragiles avaient besoin de nouveaux mécanismes pour remplacer la politique protectionniste antérieure et les aider à améliorer leur compétitivité dans un environnement économique international où s'affrontaient des économies très supérieures en termes de dimension et de force structurelles.

45. L'un des principaux problèmes des économies à faible dimension et fragiles du point de vue structurel était leur faible productivité dans tous les domaines de l'économie. Les exceptions de certains secteurs constituaient des sortes d'"enclaves" sans rapport avec l'appareil productif intérieur. Pour des raisons d'efficience micro-économique, ces enclaves tendaient à rester stables, dans un contexte régi uniquement par les normes de la rentabilité privée.

46. Il fallait, a-t-il ajouté, s'attaquer résolument au problème de la faible productivité qui caractérise ces économies. C'est pourquoi, la délégation du Honduras proposait l'instauration d'un programme —voire même un fonds— régional destiné à faciliter l'accès effectif des entreprises provenant des économies à faible dimension au savoir technologique et organisationnel d'entreprises similaires dans des pays plus compétitifs, au sein et hors de la région. Il en outre demandé au secrétariat d'étudier la possibilité de concrétiser cette proposition.

47. Le représentant du Mexique a expliqué les activités menées par la banque de développement dans ce pays en faveur de la micro, de la petite et de la moyenne entreprise; en effet, la consolidation de ce secteur économique clé permettait de consolider les bases de l'appareil de production et de relever avec succès les défis posés par l'ouverture commerciale. Dans ce contexte, quelque 130 000 micro, petites et moyennes entreprises avaient bénéficié de ce service en 1993 et on espérait atteindre le chiffre de 160 000

en 1994. L'octroi de crédits était accompagné de programmes de formation et de services d'assistance technique. La majeure partie de ce financement avait été obtenu sur les marchés financiers internationaux. Il a précisé que ces expériences étaient transmises à la majorité des pays de la région moyennant la conclusion d'accords bilatéraux.

48. La délégation du Chili a mis l'accent sur l'importance des équilibres macro-économiques en tant que condition préalable à l'adoption de politiques sur les plans méso et micro-économiques. Les excellents résultats obtenus par les petites et moyennes entreprises de ce pays étaient moins les résultats de mesures spécifiques adoptées en leur faveur que d'une bonne conjoncture macro-économique et en particulier des conséquences de cette situation sur le fonctionnement du marché financier.

49. Les pouvoirs publics s'étaient efforcés de mettre au point des instruments facilitant l'accès des entreprises au système financier tout en réduisant les coûts de transaction moyennant l'octroi d'un subside partiel. De même, les autorités avaient accordé des fonds partiellement subsidiés aux fins de la formation et de l'innovation technologique. Bien que l'effet positif de tous ces instruments soient indéniables, le contexte macro-économique restait le facteur-clé dans le comportement des petites et moyennes entreprises.

50. Il a ensuite expliqué quelle était la situation du Chili dans certains des domaines principaux mentionnés dans le document. Il a d'abord parlé de la couverture et de la qualité suffisantes des systèmes éducationnels et de formation de la main-d'oeuvre. En matière de technologie, la situation restait très hétérogène, étant donné que certaines entreprises se trouvaient sur la frontière technologique internationale (l'industrie forestière, la cellulose, le raffinement du cuivre, les fruits et d'autres domaines), à l'inverse de la situation des petites et moyennes entreprises. Dans ce même domaine technologique, il a mentionné l'importance de la qualité.

51. Un facteur important abordé dans le texte —bien qu'il ne soit pas mentionné dans la synthèse— est celui de l'infrastructure productive. Les politiques d'ajustement avaient compromis le développement de cette infrastructure. Au Chili, le déficit d'infrastructure en matière de transport constituait une entrave au développement des exportations. Pour combler ce déficit, on avait fait appel aux capitaux privés pour les travaux d'infrastructure, ce qui avait impliqué une modification des normes régissant ces activités.

52. Il a finalement souligné la contribution du secteur de services aux entrées de devises et la nécessité d'élargir les politiques de promotion à ce domaine et non seulement aux producteurs de marchandises. Au Chili, les politiques n'abordaient que très superficiellement le thème du commerce des services, ne serait-ce que par manque d'information, alors que les exportations avaient enregistrées un développement très marqué.

53. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a d'abord reconnu que toutes les améliorations en matière de marché de facteurs (technologie, main d'oeuvre et capital) étaient importantes.

54. En ce qui concerne particulièrement le marché de l'emploi, sa délégation estimait, en premier lieu, que le rôle des lois du travail n'avait pas été suffisamment explicité dans le document, comme par exemple le cas des lois exigeant aux entreprises le versement de prestations et d'indemnisations pour licenciement. En deuxième lieu, la fonction et la contribution positive des syndicats n'avaient pas été mentionnées. Troisièmement, la délégation désapprouvait le fait que les gouvernements compensent les entreprises assurant une formation générale; elle considérait au contraire qu'il valait mieux dépenser ces ressources publiques en éducation fondamentale, y compris l'éducation fondamentale pour adultes.

Finalement, la délégation mettait en doute le fait que les gouvernements aient un rôle important à jouer pour appuyer les visites aux entreprises "les plus performantes". La façon dont cette intervention serait mise en oeuvre était incertaine et il n'était par sûr que l'expérience du Plan Marshall soit encore pertinente. Il serait donc préférable que les gouvernements concentrent leurs efforts sur l'éducation fondamentale et laissent aux entreprises, aux associations industrielles et à d'autres organisations le soin de parrainer ces visites si elles les estimaient nécessaires.

55. La délégation de la FAO s'est félicitée de la qualité du document et a formulé une série de commentaires. D'une part, elle a attiré l'attention sur le recul graduel, en dépit des augmentations quantitatives, de la part prise par la région à valeur du commerce agricole mondial et a mentionné à cet égard l'érosion des avantages comparatifs traditionnels. Elle a estimé, d'autre part, qu'il convenait de réviser les stratégies d'exportation basées sur les ventes de produits primaires. Les mesures pouvant être adoptées à cette fin sont les suivantes: i) renforcement de l'agro-industrialisation; ii) développement d'entreprises multinationales à l'aide de capitaux régionaux pour s'occuper de la commercialisation, de la recherche et du développement technologiques du secteur; iii) révision des politiques tarifaires; iv) échange d'expériences et de connaissances entre les centres de recherche génétique et de biotechnologie; v) action régionale commune et coopération horizontale entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et vi) mise au point de modèles mixtes permettant à la fois la substitution des importations de produits agricoles (en particulier alimentaires) et la promotion de l'exportation de produits manufacturés et agricoles non traditionnels.

56. La délégation de la Colombie a d'abord souligné l'importance accordée, dans le document, aux aspects méso et micro-économiques de la compétitivité et a qualifié de visionnaire la proposition de la CEPALC sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité; en ce qui concerne l'adoption du progrès technique, le représentant a signalé que les nouvelles normes en vigueur en matière de propriété intellectuelle renchérissaient l'achat de technologie et mettaient en évidence la nécessité de courants suffisants de devises et par conséquent d'exporter. D'autre part, le représentant a appelé l'attention sur le secteur agricole qui se voyait confronté à la concurrence de prix internationaux dans une situation de retard technologique; il a suggéré que des mesures d'encouragement soient adoptées pour favoriser l'articulation entre l'agriculture et l'industrie.

57. En matière de formation, le représentant a estimé que les déficiences de ce marché en particulier justifiaient une intervention des pouvoirs publics. Ce problème pouvait être résolu moyennant l'application de mécanismes permettant de financer les études des travailleurs souhaitant recevoir cette formation, modalités qui résoudraient les problèmes des externalités qui freinaient l'augmentation des investissements en matière de formation.

58. Le délégué du Brésil a félicité le secrétariat de la qualité du document et a formulé quelques réflexions générales sur la nécessité de mettre au point des politiques intérieures permettant de s'adapter au processus d'insertion internationale. Au Brésil, les autorités appliquaient, parallèlement au plan commercial destiné à diversifier les exportations, des programmes d'ajustement, des réformes de l'Etat et de stabilisation. Toutes ces mesures avaient été adoptées dans le cadre du régime démocratique actuellement en vigueur dans le pays et de concert avec le Congrès national. Malgré la persistance de taux élevés d'inflation, le pays continuait de croître et d'importants progrès avaient été accomplis en matière d'intégration avec le reste des pays d'Amérique latine, en particulier avec ceux du MERCOSUR.

59. En ce qui concerne le chapitre VII du document, à savoir la question de la formation, la délégation du Venezuela a estimé qu'il fallait également inclure la formation des chefs d'entreprise en tant que

condition essentielle pour encourager la participation du secteur privé au secteur exportateur et ainsi se préparer à l'insertion au sein de l'économie mondiale. Selon certaines enquêtes menées dans le secteur des entreprises, les agents du secteur productif s'intéressaient peu à l'exportation, surtout dans secteurs non traditionnels dont les exportations étaient sporadiques et étaient souvent basées sur une situation excédentaire.

60. Le représentant a ajouté que les autorités du Venezuela avaient adopté des programmes spéciaux pour favoriser la prise de conscience quant à la nécessité d'exporter dans le secteur privé et en particulier dans les petites et moyennes entreprises. Il s'agissait, entre autres mesures, de faire connaître les débouchés potentiels résultant des accords conclus avec d'autres pays de la région, en particulier avec la Colombie, l'Amérique centrale et les Caraïbes. Le représentant a suggéré que le secrétariat formule des propositions quant à la façon de mettre en oeuvre des programmes susceptibles de convaincre les chefs d'entreprises de la région de l'importance de l'exportation.

61. Le représentant du Royaume-Uni a affirmé que le succès de la réforme structurelle pouvait être mesurée par ses répercussions à l'échelon micro-économique, tant dans le secteur industriel que dans celui des services. A cet égard, la délégation partageait l'opinion du secrétariat. Il souhaitait néanmoins formuler une réserve.

62. La délégation estimait qu'il ne fallait avoir aucun préjugé à l'encontre des petites et moyennes entreprises. Cependant, le dynamisme de ce secteur était dû aux taux élevés de sorties du marché ainsi que d'entrées sur le marché. La politique ne devait pas se limiter à la sortie, comme cela pourrait être le cas si les gouvernements essayaient de "choisir les gagnants". Ces types de mesures pourraient avoir de graves répercussions car les autorités seraient certainement en mesure d'identifier les gagnants potentiels.

63. La délégation coïncidait pleinement avec le secrétariat quant au fait que la politique industrielle devait contribuer à renforcer, et non pas à remplacer, les initiatives du secteur privé. L'intervention des autorités était justifiée mais uniquement en cas de constatation d'un échec du marché.

64. Le représentant de l'Espagne a fait ressortir le rapport existant entre la micro-entreprise, la petite et moyenne entreprise et la question de l'insertion internationale. Il a souligné que l'expérience acquise en matière de programmes favorisant ces entreprises que l'Espagne avait appuyés dans divers pays d'Amérique latine indiquait qu'il existait deux types de danger. Le premier est que les politiques appliquées se substituent aux forces du marché, au lieu de les renforcer, ce qui irait à l'encontre des recommandations contenues dans le document du secrétariat. La deuxième difficulté est que, comme conséquence de ce qui précède, ces politiques contribuent à perpétuer le niveau réduit des revenus de petites unités de production au lieu d'encourager leur compétitivité internationale. Le représentant a finalement signalé qu'il conviendrait d'étudier plus en profondeur le thème des politiques visant les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises, et de considérer l'éventuelle mise au point de modalités d'associations sur les plans de la production et de la commercialisation et de leur permettre d'accéder aux filières de la commercialisation, de la formation et de la diffusion technologique ainsi qu'aux mécanismes visant à améliorer la qualité.

65. La représentante du Canada a affirmé que son pays avait une longue tradition en matière de petits et moyens exportateurs et en particulier avec ceux qui amorçaient ce type d'activités, le plus souvent pour répondre à des demandes des importateurs. Il importait de déterminer quel était le point de départ de cette participation des exportateurs au commerce international et comment les intégrer davantage au marché

mondial. C'est pourquoi il était essentiel de donner à tous les exportateurs et investisseurs la possibilité de réaliser des affaires à l'échelon international et de protéger leurs investissements dans le cadre d'une série de droits et d'obligations claires en matière de commerce et de mouvements de capitaux.

66. En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises, la délégation du Mexique a souligné qu'il était important de poursuivre l'effort de production des pays de la région et surtout de créer de nouveaux emplois.

67. Le représentant a ajouté que la banque de développement de son pays ne subsidiait pas ce type d'entreprises mais appuyaient leurs initiatives de modernisation et de consolidation. C'est ainsi qu'elle facilitait l'accès à certains services consultatifs spécialisés et d'autres mécanismes leur permettant de réaliser les économies d'échelle nécessaires à un développement adéquat.

68. Dans une seconde intervention, le représentant du Mexique a signalé que le document proposait une stratégie globale quant aux mesures à adopter pour que les pays de la région puissent s'insérer correctement dans l'économie mondiale; il était intéressant de constater que ces postulats étaient complémentaires de la proposition sur le régionalisme ouvert quant à l'importance de l'acheminement des ressources extérieures et de la participation sur les marchés financiers internationaux afin de favoriser la croissance soutenue et équitable moyennant une amélioration en termes de progrès technique, de productivité, de salaires et de bien-être. Cependant, le document n'avait pas abordé de façon prospective la question des difficultés auxquelles les pays pouvaient se heurter dans ce domaine.

69. Le représentant a rappelé que le Mexique avait commençait à participer aux marchés financiers en 1989, par l'intermédiaire d'institutions de développement et d'entreprises privées, avec des résultats satisfaisants comme le prouve, entre autres éléments, le placement important de titres de la Nacional Financiera sur les marchés du Bassin du Pacifique, l'expérience et la bonne réputation du pays ayant été à l'origine d'une demande plus importante que celle prévue au départ. Il fallait néanmoins souligner que la participation se heurtait, ces derniers temps, avec une concurrence croissante. Bien qu'il semblait exister une offre abondante de ressources extérieures, les possibilités d'investissement à l'échelon mondial étaient nombreuses, en particulier dans les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe de l'Est.

70. Il était donc nécessaire de créer des mécanismes supplémentaires et des mesures de soutien afin de renforcer la capacité concurrentielle pour acheminer des ressources sur ces marchés. A cet effet, le Mexique avait amorcé un processus de consolidation, d'ouverture et d'expansion du système financier tout en négociant des accords permettant, entre autres, d'éviter la double imposition et de protéger les investissements étrangers. Ces mesures permettraient notamment de capter ressources plus importantes en faveur des petites et moyennes entreprises et de les orienter de façon à favoriser leur insertion à l'économie internationale dans un contexte de concurrence saine et efficace et d'un endettement adéquat.

71. Il se montrait préoccupé face à la possibilité que la pénurie de ressources empêche les pays de tirer pleinement parti des avantages du modèle de développement, ce qui provoquerait de sérieuses conséquences économiques et sociales.

72. Le représentant du Chili a fait remarquer que le chapitre du document concernant les mouvements de capitaux mettait l'accent sur l'importance des équilibres macro-économiques. A cet égard, il a énuméré trois facteurs que les autorités de son pays considéraient nécessaires: i) disposer d'une flexibilité budgétaire suffisante pour pouvoir agir, avec les politiques monétaires et de change, sur la gestion de la demande globale; ii) le perfectionnement institutionnel des marchés financiers intérieurs en tant que

condition requise pour accéder à l'investissement étranger direct et d'administrer des fonds de retraite des travailleurs et iii) la réglementation et le contrôle des marchés financiers de façon à éviter un endettement excessif tel que celui qui fut à l'origine de la crise financière des années 80.

73. Le représentant des Etats-Unis a affirmé que sa délégation approuvait dans l'ensemble le chapitre concernant les courants de capitaux mais souhaitait aborder trois aspects précis. En premier lieu, la délégation réfutait le fait que le rôle de la politique budgétaire en matière de problèmes des courants financiers ait été de toute évidence omis dans le document. En effet, selon le document, la politique budgétaire jouait un rôle peu pertinent mais sans en expliquer les raisons. Deuxièmement, le même document accordait l'importance voulue aux institutions de réglementation et de contrôle afin de superviser et d'accroître les courants financiers, sans spécifier que ces mêmes institutions, y compris les banques centrales, devaient, pour fonctionner de la meilleure façon possible, être tout à fait indépendantes des agents politiques. Troisièmement, l'indépendance en matière de réglementation devait être accompagnée d'une transparence au niveau du processus de prise de décisions ainsi que dans les dispositions et normes finales adoptées.

74. De même, il conviendrait de disposer d'une information plus détaillée quant à la transmission de chocs financiers entre les bourses financières des pays développés et des pays procédant des marchés financiers plus récents par l'intermédiaire des certificats américains de dépôt (American Depositary Receipts, ADR) et de certificats de dépôt sur le marché mondial (Global Depositary Receipts, GDR). Les gouvernements devraient en effet connaître de plus près ces mécanismes de transmission ainsi que les politiques capables d'en atténuer les retombées.

75. Le représentant du Royaume-Uni s'est rallié à l'opinion de la délégation des Etats-Unis quant à la nécessité de préciser le rôle de la politique budgétaire dans l'examen de problèmes d'entrée de capitaux. Il était également d'accord avec l'importance d'une réglementation effective qui non seulement devait être indépendante mais aussi s'adapter aux marchés. Il a pris note de l'intervention du secrétariat selon laquelle les entrées de capitaux ne s'étaient pas traduites par de taux d'investissement plus élevés et a demandé si la Commission pouvait expliquer cette situation ou se proposait de réaliser des études pour en découvrir les causes.

76. Le représentant de l'Espagne a exprimé son adhésion à l'opinion exprimée par les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni quant au document et a signalé qu'il conviendrait de développer davantage les questions de la politique budgétaire et de la réglementation.

77. La représentante de la Colombie a souligné la qualité de l'étude réalisée sur les causes et les conséquences des courants financiers ainsi que de leurs éventuels effets déséquilibrants; elle a ajouté qu'il conviendrait d'étudier plus en profondeur les répercussions des courants financiers et de la réévaluation du taux de change sur le processus de modernisation de la production.

78. L'entrée de capitaux, lorsqu'elle n'est pas suffisamment réglementée, peut causer un certain nombre de répercussions macro-économiques qui limitent la marge de manoeuvre des efforts déployés à l'échelon méso et micro-économique. En effet, ces phénomènes entraînent des réévaluations de la monnaie qui découragent l'investissement en biens commercialisables et créent un climat d'incertitude; la gestion monétaire peut elle aussi se traduire par un encadrement du crédit qui compromet également l'expansion de la capacité de production. D'autre part, la nécessité d'enregistrer des excédents publics afin d'étayer la stabilisation de l'économie oblige à limiter, notamment, l'investissement public en infrastructure et en

éducation, deux facteurs-clés de la compétitivité. On observe donc un conflit entre la stabilisation macro-économique et l'insertion commerciale qui mérite d'être étudié.

79. La représentante a précisé que les autorités colombiennes avaient pris des mesures sur les trois fronts mentionnés dans le document afin de réglementer les courants de capitaux. Elle restait néanmoins préoccupée par l'incidence éventuelle de la réévaluation sur le développement et sur la diversification des exportations ainsi que sur le comportement d'activités intérieures non exportatrices, face à une concurrence accrue de produits importés.

80. Le secrétariat a remercié les participants des commentaires effectués au document et a souhaité répondre à certains d'entre eux. Il a commencé par signaler que certaines des questions proposées par les délégations n'avaient pas été incluses dans ce document afin de pouvoir étudier plus en profondeur les domaines choisis; d'autres étaient, en revanche, dans une étape de réflexion dans plusieurs projets menés par la Commission, comme par exemple la réglementation et le contrôle, l'éducation et le savoir et la politique budgétaire.

81. Le secrétariat a jugé opportun de répondre aux commentaires formulés par les pays sur les points suivants:

a) En ce qui concerne le GATT, le secrétariat a signalé: i) que l'aboutissement des négociations d'Uruguay était un événement extrêmement important; ii) que cela impliquait un certain nombre de problèmes que le secrétariat devrait étudier plus en profondeur (par exemple quelles seront les répercussions pour les politiques commerciales et leurs effets sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité); iii) que de nouveaux espaces étaient désormais ouverts (normes anti-dumping et nouveaux débouchés pour les exportations résultant de la suppression de barrières).

b) Quant à l'importance de la politique budgétaire, il faut faire une distinction entre la politique budgétaire ayant un effet positif, à savoir qui contribuait à rétablir les équilibres macro-économiques (mentionnés dans le document) et la politique destinée à améliorer les mouvements de capitaux et la gestion de la politique monétaire dans la région (qui n'avait été que brièvement mentionnée dans le document). Le secrétariat considérait qu'il s'agissait d'un domaine très important, et qu'il le serait de plus en plus pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à l'issue de leurs processus de reprise économique.

c) En ce qui concerne les normes réglementaires de protection, le secrétariat a fait ressortir le rôle important de cette question en termes de stabilité économique. Il a signalé qu'un projet était actuellement en cours et que plusieurs documents avaient déjà été élaborés et que d'autres le seraient dans l'avenir.

d) Quant aux certificats américains de dépôt (ADR), le secrétariat a signalé qu'il s'agissait d'un phénomène récent et d'une importance croissante, raison pour laquelle les programmes de travail de la CEPALC prévoyaient des activités dans ce domaine. Leurs rapports avec un investissement productif et la stabilité macro-économique et boursière pourraient s'avérer déterminants.

e) En ce qui concerne le comportement de l'investissement et des entrées de capitaux, le secrétariat a signalé que les rapports entre ces deux facteurs dépendaient en définitive de: i) la composition des courants de capitaux qui pouvaient être modifiés selon les normes en vigueur sur les mouvements de fonds à court terme, comme le démontrait l'étude des politiques adoptées dans plusieurs

pays de la région; ii) la politique de change et son effet sur la composition de la demande ainsi que l'efficacité des mesures adoptées aux échelons méso et micro-économiques et iii) le stade du cycle économique de chaque pays.

82. Après avoir remercié les participants d'avoir exprimé la première réaction des gouvernements au sujet de propositions contenues dans le document, le Secrétaire exécutif de la CEPALC a voulu formuler quelques réflexions à cet égard. La première concerne le processus d'interaction entre le secrétariat et les gouvernements dans la discussion des grands problèmes actuels. Ce processus s'était amorcé en 1990 avec les premières approches du thème de la transformation de la production dans un climat d'équité, où on avait étudié l'influence des exportations en tant que fer de lance du développement.

83. Au cours du processus d'interaction, on avait pu constater la lenteur des progrès en matière de soutien de l'activité de production qui s'expliquait peut-être par une confiance excessive quant aux rôles du marché et du contexte macro-économique dans la réalisation de cet effort. On constatait aujourd'hui que l'appui public était nécessaire pour soutenir les efforts d'amélioration de la compétitivité.

84. En ce qui concerne le document analysé, il a reconnu qu'il avait toujours un risque de vouloir couvrir trop de sujets au détriment d'une étude plus approfondie. Cependant, il était de plus en plus évident qu'on ne pouvait parlé de progrès en matière d'insertion internationale sans avoir une vision d'ensemble. On constatait également qu'il n'existe pas de recettes faciles dans la promotion des exportations et la consolidation de la capacité des exportations de stimuler le reste de l'économie et que ceci devait être fait moyennant un ensemble de politiques intégrées dans une approche systémique.

85. Un deuxième aspect favorable était que, contrairement à ce qui s'était passé naguère, le débat s'était axé sur la politique économique intérieure et non pas sur la coopération internationale et les relations économiques avec l'extérieur. Sans pour autant négliger ces derniers aspects, le consensus régional apparaissait aujourd'hui comme un élément-clé dans l'effort visant à transformer les exportations en fer de lance des économies nationales.

86. Il a finalement exprimé les satisfactions du secrétariat devant ces premières réactions aux propositions contenues dans le document, qui constituaient sans doute l'amorce d'un processus de réflexion collective qui devrait se poursuivre moyennant la divulgation et la discussion de ces propositions lors des séminaires d'experts et de réunions avec divers représentants des secteurs privé et universitaire.

L'intégration économique en Amérique latine et aux Caraïbes (point 3 de l'ordre du jour)

87. Le secrétariat a présenté le document intitulé Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes et a d'abord fait la distinction entre l'intégration économique régionale tel qu'on la connaissait dans le passé et tel qu'elle existe actuellement. L'intégration amorcée vers la fin des années 50 était en effet basée sur les politiques de substitution des importations adoptées par l'Etat et dans un contexte économique mondial propre à cette époque. Cette situation avait changé et l'économie mondiale était aujourd'hui caractérisée par une plus grande mondialisation, internationalisation et transnationalisation, ce qui s'était traduit par de nouveaux styles de développement dans la région caractérisés par l'ouverture, la libéralisation et la privatisation des économies nationales.

88. C'est dans ce sens qu'avaient été conclus les nouveaux accords d'intégration, dans le cadre de ce qui avait été appelé le "régionalisme ouvert", à savoir le processus résultant de l'effort de conciliation

entre l'interdépendance issue d'accords spéciaux de caractère préférentiel et celle déterminée par les signaux du marché dans le cadre de la libération des échanges commerciaux. Il passa ensuite en revue les principales caractéristiques et modalités préférentielles de ce nouveau type d'intégration, telles qu'elles étaient analysées dans le document du secrétariat.

89. Il a poursuivi son exposé par quelques réflexions en signalant, en premier lieu, qu'il s'agissait d'un problème qui touchait tous les pays puisqu'il y avait des processus sous-régionaux d'intégration en Amérique centrale, la Communauté des Caraïbes, le Groupe andin et le Marché commun du Sud, auxquels venaient aujourd'hui s'ajouter de nouveaux accords d'intégration. Il était donc indispensable d'analyser la marche à suivre dans ce domaine et d'éviter également que ce processus ne devienne une source de division entre les pays à la suite de contradictions inhérentes à la conclusion pouvant résulter de la conclusion d'accords multiples d'intégration. Il a finalement mis l'accent sur le potentiel de l'intégration en termes de compétitivité internationale.

90. Après s'être rallié à l'opinion du secrétariat, le représentant de l'Uruguay a abordé cinq facettes de la question de l'intégration.

91. En premier lieu, on constate l'existence d'un rapport étroit entre les processus d'intégration actuels et la nécessité d'une insertion internationale adéquate de l'Amérique latine et des Caraïbes pour répondre à la nouvelle conjoncture régionale et internationale.

92. Deuxièmement, il existe actuellement un climat favorable à la consolidation des mécanismes d'intégration, favorisé par la situation politique et économique d'un grand nombre de pays de la région, en particulier par l'établissement et la consolidation de régimes démocratiques.

93. Troisièmement, le représentant a estimé que le processus d'intégration dans le cadre du régionalisme ouvert permettrait aux pays de coordonner leur position lors des négociations commerciales internationales et d'atténuer ainsi l'incidence du commerce géré.

94. Quatrièmement, il a signalé l'importance croissante de ce qui a été appelé le "principal partenaire commercial" latino-américain, aussi bien pour les pays moins avancés et pour les économies plus développées.

95. Il a finalement fait ressortir l'intensité des processus d'évolution de l'environnement international et le fait que les accords d'intégration devaient être suffisamment souples pour pouvoir s'adapter continuellement à cette évolution.

96. Le représentant du Mexique a signalé que son pays pratiquait depuis plusieurs années déjà le concept de régionalisme ouvert, car il avait, au cours des dix dernières années, amorcé un processus d'ouverture commerciale unilatérale et intensifié l'effort d'intégration avec les pays de la région. Ce processus d'ouverture avait commencé en 1983 avec un programme de dégrèvement tarifaire et de réduction des barrières non tarifaires, poursuivi en 1990, par l'amorce de négociations avec plusieurs pays latino-américains et avec les Etats-Unis et le Canada.

97. Il a ajouté que, malgré sa participation active à l'ALADI et la souscription de 38 accords commerciaux dans le cadre de cet organisme, le Mexique avait proposé, en octobre 1990, une nouvelle stratégie destinée à consolider l'élargissement du marché régional et à soutenir l'effort d'intégration, comprenant dix points qui étaient compatibles avec les propositions contenues dans le document envisagé.

98. Il a fait remarquer que le Mexique avait conclu des accords de création de zones de libre-échange avec le Chili, le Costa Rica ainsi qu'avec les Etats-Unis et le Canada et que des accords similaires étaient en cours de négociation avec d'autres pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. De même, des négociations étaient en cours en vue de la mise en place d'une zone de libre-échange régionale permettant une meilleure intégration des différentes économies. Il a finalement souligné que, pour favoriser le commerce et l'intégration, il était souhaitable d'établir une réglementation plus précise en la matière.

99. La délégation du Brésil s'est montrée satisfaite de constater que la CEPALC restait à l'avant-garde de la pensée en matière d'intégration et de développement régional. En ce qui concerne le régionalisme ouvert et la transformation du processus de production dans un climat d'équité, le représentant a fait remarquer qu'outre les aspects économiques, les rapprochements politiques entre les pays avaient également un rôle à jouer pour renforcer la démocratie dans la région.

100. Dans ce même domaine du régionalisme ouvert, le Brésil était en faveur de la création d'une zone hémisphérique de libre-échange au sein de laquelle seraient supprimées les barrières tarifaires et aussi les non-tarifaires qui représentaient aujourd'hui le principal obstacle à l'accès des pays en développement aux marchés; il ne fallait pas oublier que ces pays étaient souvent confrontés, non seulement aux contraintes liées à la productivité et à la compétitivité, mais aussi à la discrimination pure et simple.

101. Il a ensuite abordé le thème de l'intégration du Cône Sud, sujet qui n'avait abordé que superficiellement, à son avis, dans le document. Il a fait remarquer que le MERCOSUR était le résultat du rapprochement effectué, en 1986, entre le Brésil et l'Argentine qui s'était traduit par la signature du Traité d'intégration, de coopération et de développement en 1988; en 1991, le Paraguay et l'Uruguay s'étaient intégrés à ce traité moyennant le Traité d'Assomption. Dans une première étape, l'objectif était d'arriver à une union douanière à partir de janvier 1995 et les négociations sur le tarif extérieur commun, qui constituent le principal sujet de discussion au cours de la période de transition, devraient aboutir en mai prochain; l'orateur a néanmoins signalé qu'un consensus s'était d'ores et déjà dégagé pour 85% des produits envisagés. Il y aurait une liste réduite d'exceptions qui devraient régir jusqu'à l'an 2001, moment à partir duquel tous les produits devraient s'adapter au tarif extérieur commun avec des tarifs douaniers maximums de 20%.

102. Il a précisé que ce travail était fondé sur les 11 groupes thématiques qui composaient l'équipe de négociation du MERCOSUR. Ce groupe avait examiné un grand nombre de sujets tels que les contrôles frontaliers intégrés, la protection réciproque des investissements, la compatibilité entre les normes de l'Union douanière et de l'ALADI, la mise en valeur des ressources énergétiques, la réglementation anti-dumping, les accords en matière de défense de la concurrence et du consommateur, les politiques fiscales et plus récemment la question de l'emploi, etc.

103. Le représentant du Brésil a affirmé que le MERCOSUR était une entreprise d'intégration originale et à vaste échelle. Le commerce entre les pays membres avaient augmenté de 2.5 milliards de dollars en 1988 à près de 8 de milliards en 1993, ce qui représentait 25% du commerce intra-régional en Amérique latine. Il a affirmé que le MERCOSUR était un des processus sous-régionaux d'intégration les plus dynamiques de ces dernières années et, avec le Pacte andin et d'autres mécanismes formaient un patrimoine qu'il convenait de préserver. A cet égard, le Président du Brésil avait proposé, lors du septième Sommet présidentiel du Groupe de Rio, la création de la zone de libre-échange sud-américaine. A la dernière réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'ALADI, le Ministre des affaires étrangères du Brésil avait énuméré les principes directeurs de la création d'une telle zone qui aurait pour but de favoriser une libéralisation rapide des échanges commerciaux entre 1995 et 2005.

104. L'orateur a insisté sur le fait qu'il était urgent d'arriver à un consensus dans ce domaine, de préférence au cours de cette année, même au sein de divers sous-groupes régionaux. On pourrait alors procéder à un dégrèvement tarifaire, à des rythmes différents selon le niveau de développement et les attentes des participants. Lorsqu'il faudrait adopter des listes négatives, celles-ci devront se limiter aux marchandises et au domaine des tarifs et des barrières non tarifaires de façon à faciliter la concrétisation de ce processus dans le plus bref délai possible. Il a finalement exprimé le souhait que la CEPALC prête son concours à cette entreprise.

105. Le délégué de la Bolivie a signalé que ce document mettait en évidence les rapports entre la transformation du processus de production, l'équité et l'intégration dans le processus de création d'une zone de libre-échange régionale; il offrait également une optique correcte de l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes, et formulait une proposition pour laquelle les gouvernements devaient assurer l'infrastructure. Il a fait remarquer qu'à cet égard la CEPALC, qui se situait en marge des efforts quotidiens d'intégration, avait su capitaliser de façon satisfaisante les concepts acquis dans ce domaine.

106. Il a souligné qu'il était indispensable de mettre au point un cadre institutionnel et juridique qui facilite la voie tracée par la CEPALC et a ajouté que la Bolivie était disposée à proposer les formules de convergence. Les changements intervenus sur le panorama économique mondial avaient mis l'Amérique latine au pied du mur et il fallait prendre au plus tôt des décisions en matière d'intégration; pour ce faire, il devait exister un mécanisme efficace de convergence couvrant toute la région. La proposition brésilienne de créer une zone de libre-échange devait être étudiée d'une façon à l'étendre à toute la région, non seulement sud-américaine dans le cadre d'un processus accéléré de libéralisation commerciale pour lequel les conditions étaient déjà réunies. Ceci permettrait d'éviter les divergences de vues quant à l'interprétation de l'article 44 de l'ALADI et contribuerait à favoriser le processus de convergence entre les différents accords sous-régionaux et bilatéraux de complémentarité en vue de la création du marché commun latino-américain, objectif pour lequel les délais originaux étaient amplement périmés. Parallèlement à ce processus de convergence, il fallait discerner les domaines requérant la définition de positions et de politiques communes afin d'agir d'un seul bloc face aux pays et groupes de pays étrangers et avoir le poids, la capacité, l'efficacité suffisants pour amorcer le processus d'insertion de la région au sein de l'économie mondiale.

107. Il a insisté sur le fait que le document de la CEPALC constituait un cadre général et une orientation, qui offrait un horizon, celui de l'intégration latino-américaine et des Caraïbes, ainsi qu'un objectif, la transformation du processus de production dans un climat d'équité, dont dérivait une série de principes directeurs très clairs dans chaque domaine du développement. Il fallait, pour mettre en pratique ce processus, étudier plusieurs options; la Bolivie proposait de faire converger les différents mécanismes existants et de mener à bien une intégration regroupant tous les pays de la région. Afin de concrétiser cette idée, il existait plusieurs possibilités que la Bolivie était disposée à accepter, à savoir: l'adhésion de nouveaux partenaires à l'ALADI, le rapprochement et la convergence de l'ALADI par rapport à d'autres groupes existants dans la région, ou l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel regroupant tous les mécanismes actuels. Les organismes régionaux devraient élargir leurs domaines de compétence et coordonner leurs efforts afin de promouvoir le développement technologique et la compétitivité de la production régionale sur le marché mondial; une autre solution pourrait être la mise en place d'un nouvel organisme spécialement créé à cet effet.

108. De même, les institutions spécialisées des Nations Unies travaillant dans la région ainsi que les organismes régionaux auront également un rôle à jouer lorsque le processus d'intégration entrera dans une étape de plus grande spécialisation. Du point de vue du soutien institutionnel, il faudrait également

prévoir la mise sur pied d'un marché régional de titres afin de faciliter le mouvement de capitaux ainsi que des mécanismes favorisant la transparence de ces courants financiers.

109. L'intégration, conçue en tant que processus permanent capable de surmonter obstacles et divisions, afin de continuer un développement sans contretemps, devra prévoir de mécanismes souples permettant l'adhésion de nouveaux membres, la promotion du développement technologique et une intégration physique plus rapide. Le problème global, pour l'Amérique latine, était le même comme en 1960 et depuis lors, de nombreux objectifs avaient été reportés à plus tard; certains problèmes abordés dans le document de la CEPALC l'avaient déjà été à l'époque et, selon lui, ce qui avait varié était l'environnement, l'échiquier international.

110. Le représentant d'Aruba a félicité le secrétariat des deux documents présentés à propos desquels il a formulé une série de commentaires. En ce qui concerne le commerce international, il a affirmé que les secteurs public et privé devaient absolument conjuguer leurs efforts pour parvenir à une transformation économique dans un climat d'équité, fondée sur les avantages comparatifs.

111. Les petits pays de la région connaissaient des problèmes spécifiques, tels que l'étroitesse du marché ainsi que le manque de capital et de savoir-faire. Certaines de ces déficiences pouvaient être mitigées moyennant des processus d'intégration régionale et l'aide extérieure, sans pour autant sous-estimer la coopération entre les secteurs public et privé.

112. Le représentant de la Grenade se félicitait de l'importance accordée à l'intégration régionale; il a signalé que son pays participait activement à la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qu'il avait signé un accord de libéralisation commerciale avec le Venezuela et amorcé des négociations visant à la conclusion d'un accord similaire avec la Colombie. Il restait à souhaiter que ces accords favorisent le rapprochement entre les pays signataires.

113. La CARICOM constatait, avec une certaine préoccupation, que le processus d'intégration mené à bien dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain allait probablement annuler les bénéfices résultant des accords bilatéraux souscrits avec les Etats-Unis et le Canada. Par ailleurs, les tarifs douaniers constituaient une source de revenus importants pour plusieurs pays de la CARICOM, lesquels, par conséquent, opposaient une certaine résistance à leur abaissement. En dépit de ces problèmes, la Grenade était résolue à continuer de travailler en faveur d'une intégration hémisphérique totale.

114. Les démarches bureaucratiques complexes, ainsi que les barrières tarifaires et non tarifaires, constituaient un autre problème à résoudre afin de parvenir à une intégration plus complète, notamment dans le cas de produits nouveaux et lors de l'établissement des relations commerciales avec de nouveaux pays.

115. La représentante de la Jamaïque a d'abord insisté sur le fait que tous les pays devaient être disposés à s'insérer au sein d'une économie mondiale de plus en plus ouverte et compétitive. Le gouvernement de la Jamaïque avait amorcé un processus de restructuration de l'économie nationale et, dans le même temps, accordait tout son soutien à l'intégration régionale. Son pays n'était pas seulement un membre actif de la CARICOM; il soutenait également la création de l'Association des Etats des Caraïbes et essayait de participer d'une façon ou d'une autre à l'Accord de libre-échange nord-américain, tout en encourageant l'intégration avec l'Amérique latine, moyennant la conclusion d'accords et la réalisation de visites auxquelles participaient des représentants du secteur privé.

116. Elle a également mentionné plusieurs problèmes auxquels pourraient se heurter les efforts d'intégration. Afin de surmonter ces difficultés, il faudra organiser des séminaires sur la petite et moyenne entreprise et favoriser un rapprochement entre les secteurs privés des différents pays. Les principales contraintes qu'il fallait s'attacher à résoudre concernent le développement de ressources humaines, les barrières linguistiques, le financement du commerce extérieur, le transport et la modernisation du secteur manufacturier, ainsi que les besoins en matière de financement, d'information et de technologie.

117. Le représentant du Venezuela a exprimé sa satisfaction pour la profondeur et l'opportunité du document présenté, qu'il a qualifié d'instrument idéal pour enrichir la réflexion et servir de guide de l'insertion nationale et régionale des pays au sein de l'économie internationale, en facilitant leur adaptation aux enjeux que cela impliquait.

118. Il a fait ressortir la vocation du Venezuela en matière d'intégration et sa volonté de l'aborder en tant que politique d'Etat. Au cours de ces dernières années, le Venezuela avait pris des mesures destinées à assurer et conserver les équilibres macro-économiques, ainsi qu'à encourager la compétitivité. Dans ce dernier domaine, le représentant a mentionné la réalisation d'une réforme commerciale prévoyant un abaissement du niveau et une réduction de la dispersion des tarifs douaniers, ainsi que les mesures adoptées pour encourager les exportations, notamment non traditionnelles.

119. Dans le cadre de ces politiques, le Venezuela cherchait à harmoniser ces mesures avec la consolidation du Groupe andin et des accords commerciaux conclus avec le Chili et le Mexique, la CARICOM, l'Amérique centrale et son principal partenaire commercial, la Colombie. Dans ce même ordre d'idées, il a souligné les progrès accomplis au sein du Groupe des Trois (G-3), formé par son pays, la Colombie et le Mexique.

120. Le Venezuela avait maintenu ses politiques à l'égard des pays relativement moins avancés des Caraïbes et de l'Amérique centrale, tout en mettant en oeuvre des mécanismes de coopération commerciale dans le cadre d'accords préférentiels qui, dans une première phase, mettaient l'accent sur les courants commerciaux de ces pays.

121. Le réaménagement de la politique économique et la consolidation des accords commerciaux et d'intégration avaient permis de vaincre peu à peu la tendance anti-exportation et de s'adapter au nouvel environnement international, situation reflétée par l'essor des exportations, notamment non traditionnelles. Dans ce dernier domaine, il a également fait remarquer que les marchés de destination avaient été diversifiés, essentiellement au profit des pays de la région en général et de la Colombie en particulier.

122. Il a demandé au secrétariat d'approfondir les études sur les progrès en matière d'intégration régionale à la lumière de l'adhésion éventuelle à des mécanismes commerciaux élargis. De même, il a également proposé que le secrétariat étudie les répercussions de l'Accord de libre-échange nord-américain sur les modalités d'intégration régionale, et d'effectuer une analyse comparative des coûts et des bénéfices pouvant résulter de l'adhésion des pays de la région à ce traité, que ce soit à titre individuel ou en commun.

123. Le délégué du Chili a remercié le secrétariat d'avoir abordé le thème du régionalisme ouvert, lequel devait être nécessairement débattu; à cet égard, sa délégation souhaitait jeter une nouvelle lumière sur ce débat. En effet, il convenait de distinguer deux types de processus: d'une part, l'ouverture vers les

courants internationaux de biens, de services et d'investissement et d'autre part, l'intégration régionale, chacun ayant un rythme et une dynamique propres.

124. Il a fait remarquer que le processus d'ouverture, dans son pays, avait été réalisé avant celui de l'intégration régionale. Ce phénomène obéissait, certes, à une volonté politique mais il était également le résultat d'une réalité concrète basée sur la composition des marchés de destination des exportations chiliennes (un tiers était envoyé en Europe, un tiers vers l'Asie et le troisième en Amérique. Sur ce dernier marché, la moitié était destinée à l'Amérique latine et l'autre à l'Amérique du Nord). C'est pourquoi il avait été nécessaire de consolider les relations économiques et commerciales avec touts les continents.

125. Il a signalé que, depuis l'instauration du régime démocratique, à partir de 1990, les rapports avec l'Amérique latine s'étaient revitalisés. Ceci obéissait à des raisons autant politiques qu'économiques. Dans ce dernier domaine, l'effort d'ouverture avait contribué à la consolidation des rapports entre le Chili et le reste de la région, notamment avec les pays limitrophes.

126. Un phénomène similaire s'était produit en Amérique latine: le processus d'ouverture avait contribué à revitaliser les échanges régionaux et mobiliser les mécanismes d'intégration à l'échelon sous-régional et régional. Cette tendance à l'ouverture des économies de la région obéissait à l'ampleur du phénomène d'internationalisation et de mondialisation de l'économie mondiale.

127. Le représentant a insisté sur le fait que ce phénomène devait être mis à profit pour renforcer le processus d'intégration régional car il avait créé une situation sans précédent au cours des trois décennies d'efforts d'intégration antérieures à 1990. Cela obligeait à une révision des concepts et des mécanismes d'intégration de façon à ce qu'ils puissent interpréter les dynamiques résultant de l'ouverture des économies de la région sur les courants commerciaux et financiers internationaux. L'option de l'intégration, a-t-il ajouté, est aujourd'hui plus concrète que jamais.

128. Il a ensuite demandé au secrétariat de la CEPALC de continuer à étudier cette question de ce point de vue, compte tenu, en particulier, de la nécessité de mieux connaître les répercussions de processus de mondialisation économique mondial ainsi que du renforcement des normes multilatérales en matière de commerce entre les pays de la région, à l'issue des accords des négociations d'Uruguay.

129. Le représentant a également insisté sur le fait qu'il fallait étudier plus en profondeur les processus d'échanges intra-régionaux qui s'étaient considérablement intensifiés au cours de ces dernières années ainsi que les courants d'investissement entre les économies de la région, notamment les co-investissements entre entreprises de différents pays. Il fallait compléter l'analyse de ce "régionalisme de fait" de façon à pouvoir concrétiser le vieil idéal d'intégration qui aujourd'hui semblait réalisable.

130. La représentante de la Colombie a expliqué que son pays avait entrepris un programme ambitieux d'intégration, similaire à celui exposé dans le document de la CEPALC. Il avait cherché à consolider l'intégration du Groupe andin, avait signé un accord avec le Chili et était en train de négocier au sein du Groupe des Trois (G-3) ainsi qu'avec l'Amérique centrale et la CARICOM. Son pays s'était proposé d'arriver à des accords dans tous les domaines importants: les investissements, les services, l'environnement, etc. Il a ajouté que le gouvernement colombien avait fait part de son intention d'adhérer à l'ALENA, probablement moyennant des accords d'élargissement de ce dernier. Elle a signalé que le document de la CEPALC n'avait pas mentionné la proposition du Brésil visant à la création d'une zone

de libre-échange sud-américaine, processus qui irait à l'encontre des accords et des négociations actuellement en cours, entre plusieurs pays, dont la Colombie, le Venezuela, le Chili et le Mexique.

131. L'un des aspects les plus délicats concernait l'intégration de pays relativement moins avancés. A cet égard, elle a souligné que la Colombie et le Venezuela menaient des négociations avec l'Amérique centrale et les pays des Caraïbes, de même que le Mexique négociait avec l'Amérique centrale. Elle a également fait remarquer que les pays des Caraïbes avaient exprimé le souhait d'intégrer l'ALENA.

132. La délégation du Canada a félicitait la CEPALC de l'étude sur l'intégration. Le Canada était résolument en faveur du mécanisme d'accès à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui constituait la meilleure façon de renforcer les relations en matière de commerce et d'investissement au niveau de l'hémisphère et même au-delà. Une pléthore d'accords multilatéraux ne favorisait pas les gestions du commerce et de l'investissement à l'échelon international. L'ALENA constituait un mécanisme concret au sein duquel pouvait fonctionner le secteur privé. Il fallait donc procéder à l'harmonisation des différents accords commerciaux existant à l'échelon régional et sous-régional. La problématique commerciale actuelle allait bien au-delà des échanges commerciaux; elle comprenait en effet l'investissement, la main-d'oeuvre, l'environnement, la propriété intellectuelle et d'autres facteurs indispensables à la croissance et au développement et qu'il fallait, en tant que tels, aborder d'une manière intelligente et novatrice. L'ALENA permettait d'assurer les échange des services et l'investissement, tout en se préoccupant de l'environnement et de la main-d'oeuvre à l'échelle de l'hémisphère.

133. Le Canada souhaitait vivement continuer à travailler avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'explorer toutes les possibilités offertes par la coopération dans les domaines mentionnés.

134. Le représentant du Honduras a félicité le secrétariat de la qualité du document sur le régionalisme ouvert et, à ce propos, a lu une note concernant l'expérience de son pays en matière d'intégration. L'Amérique centrale se trouvait actuellement dans une seconde phase d'intégration, résultant d'une ferme volonté politique confirmée par les sommets des présidents d'Amérique centrale et l'adoption de mesures communes en février 1993.

135. On pouvait, à ce stade, discerner trois courants: i) d'intégration en Amérique centrale; ii) d'intégration avec les pays voisins (Colombie, Brésil, Venezuela), et iii) d'intégration avec le reste de l'Amérique latine, dans une phase ultérieure.

136. Il a expliqué que les exportations vers les pays d'Amérique centrale représentaient actuellement 20% du total des ventes du Honduras à l'extérieur. Son marché principal était les Etats-Unis, suivi de la Communauté européenne; le pays souhaitait néanmoins explorer les marchés du reste de l'Amérique latine.

137. L'Amérique centrale avait réalisé les efforts considérables d'intégration moyennant la conclusion de traités préférentiels et de négociations commerciales (en particulier avec les Etats-Unis dans le cadre de l'Initiative du Bassin des Caraïbes). En ce qui concerne le reste de l'Amérique latine, le représentant a fait part, avec une certaine prudence, de son optimisme face aux nouvelles possibilités d'intégration qui s'offraient aux pays d'Amérique centrale, à savoir les accords de libre-échange, la promotion d'accords commerciaux et d'investissement avec certains pays du Bassin des Caraïbes, les éventuelles négociations au sein du GATT, les accords émanés récemment des négociations d'Uruguay ainsi que les accords de commerce et d'investissement avec la Colombie, le Mexique et le Venezuela.

138. Le représentant du Royaume-Uni a accueilli favorablement les principales conclusions de l'étude sur l'intégration régionale auxquelles il s'est rallié. Quant au risque que l'intégration renforce les modèles de spécialisation dans des produits à faible valeur ajoutée, il a signalé que la meilleure façon d'éviter ce phénomène était de faire appel à l'investissement étranger direct. Pour accéder à cet investissement, il était indispensable de pouvoir assurer un environnement politique et macro-économique stable. De plus, le développement de zones de libre-échange allait dépendre de la réalisation de l'ajustement structurel et d'une création d'échanges commerciaux supérieurs au détournement de ces derniers. Il fallait, finalement, garantir une répartition adéquate du travail entre les secteurs public et privé. Les gouvernements pourraient mettre en place un mécanisme d'intégration mais le succès de ce dernier allait dépendre de la création de courants commerciaux et d'investissement de la part du secteur privé.

139. Le représentant du Brésil a formulé de nouveaux commentaires sur la proposition de son gouvernement visant à la création de la zone de libre-échange sud-américaine, laquelle avait pour but de faciliter la convergence future des différents processus sous-régionaux d'intégration. Il a expliqué que cette zone de libre-échange impliquerait un ensemble minimum de normes tout en profitant de la réglementation existante au sein de l'ALADI. Il a ajouté qu'il s'agissait d'une proposition réaliste facilement réalisable à court terme et qui serait bénéfique à la fois pour le MERCOSUR et le Pacte andin ainsi que pour d'autres mécanismes d'intégration sous-régionale. De même, cette zone renforcerait la capacité d'action de l'Amérique du Sud à l'échelon international parce qu'elle n'avait pas été conçue pour inhiber d'autres mécanismes mais, au contraire, pour tirer le meilleur parti des avantages de la proximité géographique sur la base des "géométries variables" qui ne s'excluent pas l'une l'autre, et tout comme d'autres initiatives, celles-ci donneraient lieu, en temps opportun, à de nouveaux processus d'intégration.

140. Il a également souligné que le MERCOSUR avait obtenu des résultats concrets en matière d'intégration: en 1993, plus de 200 co-entreprises avaient été amorcées ("joint ventures"), uniquement entre les entreprises brésiliennes et argentines, dans les secteurs plus dynamiques, comme l'industrie automobile, les niveaux d'échanges commerciaux enregistrés étaient considérables, ce qui impliquait la création d'un plus grand nombre d'emplois et une amélioration de la compétitivité, entre autres effets positifs, comme le signalaient les documents de la CEPALC.

141. Au cours de négociations sur le MERCOSUR, on avait tenté de tirer parti et d'améliorer l'infrastructure existante. A cet égard, il a cité l'exemple de l'axe routier São Paulo-Buenos Aires et la voie maritime Parana-Paraguay, qui unissent les quatre pays membres. D'autres négociations étaient actuellement en cours dans les domaines économique, d'infrastructure, juridique, social, écologique, etc.

142. Pour conclure, il a souligné que les négociations sur le MERCOSUR allaient au-delà des questions tarifaires pour aborder certains aspects sociaux.

143. Le représentant du Guatemala a fait ressortir l'importance de ce document pour son pays et la sous-région d'Amérique centrale, qui avaient attaché une grande importance au processus d'intégration et reconnu l'influence favorable en matière d'industrialisation et de commerce. A cet égard, il a mentionné que les autorités du Guatemala avaient déjà adopté une politique de libéralisation et cherchaient à conclure des accords préférentiels avec le Mexique, la Colombie et le Venezuela. Cela impliquait divers enjeux en matière de politique économique et obligeait à perfectionner l'étude et les instruments de politique.

144. Il a ajouté que la proposition concernant le régionalisme ouvert correspondait à la volonté de son gouvernement de renforcer les rapports d'interdépendance avec l'Amérique centrale, tout en progressant sur la voie de l'ouverture sur le reste de la région et du monde entier. Il restait néanmoins de nombreux

problèmes quant à la conception et à la mise en oeuvre de politiques d'insertion et d'intégration, comme par exemple la façon d'harmoniser l'Accord de libre-échange nord-américain avec les préférences non réciproques de l'Amérique centrale et des Caraïbes ainsi qu'avec le processus d'intégration sous-régionale. Il espérait néanmoins que les propositions contenues dans le document de la CEPALC contribuent à résoudre ces problèmes.

145. Pour conclure, le représentant a signalé que sa délégation convenait avec la CEPALC que l'intégration devait être conçue comme un processus allant au-delà du domaine commercial, dont la responsabilité incombait aussi bien au secteur public que privé; il était favorisé par la proximité géographique et l'affinité culturelle et devait prévoir des options préférentielles pour les pays relativement moins avancés de façon qu'ils puissent tirer parti des possibilités commerciales.

146. Le représentant du Mexique a signalé que son pays croyait au concept de régionalisme ouvert dans le sens d'ouverture prônée par le GATT; c'est pourquoi il ne faisait aucune discrimination à l'encontre des pays tiers. Quant à l'application de droits compensatoires à certains produits de la République populaire de Chine, il a affirmé qu'il s'agissait d'un cas de dumping absolument prouvé et dont avaient été saisies les autorités de ce pays. Quoi qu'il en soit, les normes du GATT avaient été en l'occurrence rigoureusement appliquées. Il a ajouté que d'autres études étaient actuellement en cours sur des pratiques de dumping de la part des pays européens, des Etats-Unis et de certains pays latino-américains.

147. Le Mexique prônait également l'intégration avec tous les pays de l'hémisphère. C'est pourquoi son gouvernement avait introduit des clauses d'accès ouvert afin de faciliter l'adhésion des autres pays latino-américains à tous les accords qu'il avait négociés. Tel était le cas de l'ALENA, auquel n'importe quel pays pouvait présenter sa demande d'adhésion. Il existait une clause similaire dans l'accord conclu entre le Mexique et le Costa Rica ainsi que dans les accords de complémentarité économique signés, entre autres, avec le Chili, l'Uruguay, l'Argentine et le Pérou, dans le cadre de l'ALADI. Cette possibilité est également prévue dans les négociations du Groupe des trois.

148. Le représentant de la FAO a exprimé la satisfaction et l'intérêt de son Organisation quant au concept de régionalisme ouvert. Il a mentionné, dans ce domaine, les perspectives mondiales à moyen et à long terme en matière alimentaire et nutritionnelle. Selon une étude de la FAO, Agriculture: à l'horizon 2010, récemment présentée au cours de la vingt-septième Conférence mondiale de la FAO, le problème de la malnutrition persisterait encore pendant la première décennie du prochain millénaire. Ce fléau continuerait de toucher d'importants groupes de la population régionale d'Amérique latine et des Caraïbes, bien qu'à un degré moindre que dans d'autres régions en développement. Selon la FAO, la sécurité alimentaire devrait, sur la base des niveaux nationaux, s'étendre à toute la sous-région et à la région; en d'autres termes, les objectifs, buts et procédures du "régionalisme ouvert" devaient tenir compte de cet aspect du secteur agricole au niveau de la production et du traitement des aliments: en premier lieu, en ce qui concerne les aspects technologiques de la modernisation et de la spécialisation productive; deuxièmement, en matière socio-économique, en termes de développement, d'équité et d'échanges et troisièmement, en ce qui concerne l'interdépendance et la sécurité nationale et régionale.

149. Le représentant du Chili a signalé qu'il souhait compléter son intervention antérieure et préciser les raisons qui justifiaient la priorité accordée aux efforts d'intégration régionale, en dépit de la tendance à l'internationalisation de l'économie mondiale. Ces raisons étaient d'ordre politique et économique.

150. Les liens historiques, culturels et géographiques faisaient de l'intégration régionale un objectif à long terme d'une importance politique fondamentale, qui était reconnu par les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes.

151. Il a ajouté qu'il y avait au moins deux raisons, dans le domaine économique, pour favoriser l'intégration régionale. Premièrement, les pays de la région connaissaient, aujourd'hui, les conditions propices à une évolution rapide sur la voie du libre-échange qui rendaient plausible, à moyen terme, l'atteinte de niveaux supérieurs d'intégration tels que le marché commun et le marché unique.

152. L'autre raison relevait du projet original de revitalisation des exportations industrielles des pays de la région, objectif largement étayé dans les documents du secrétariat. Il a ajouté qu'il fallait également tenir compte du fait que les exportations latino-américaines de biens et de services à plus forte teneur de savoir-faire et de technologie étaient essentiellement destinées aux marchés de la région, et dans une mesure nettement moindre, aux marchés étrangers.

153. Le représentant du Mexique fait remarquer que le développement des relations au sein de la région avait été freiné par la pénurie de ressources destinées aux projets. Cette contrainte était d'autant plus importante aujourd'hui que le secteur privé jouait un rôle fondamental et devait lutter contre l'inertie financière qui entravait l'exécution des projets par les entreprises privées. Au Mexique, des mesures avaient été prises pour éliminer les obstacles rencontrés par la banque mexicaine dans ce domaine et créer des bureaux de la banque mexicaine de développement dans plusieurs pays latino-américains. Par ailleurs, plusieurs projets ont été financés au niveau régional pour faciliter la participation des entreprises mexicaines sur le plan de la mise en oeuvre. Il est particulièrement important, a-t-il ajouté, d'aller au-delà de la libéralisation des échanges commerciaux et d'établir des rapports plus étroits entre les entreprises moyennant la formation d'alliances stratégiques financées par le système bancaire.

154. Le représentant de la Bolivie a souhaité préciser son intervention antérieure en soulignant trois domaines qu'il soumettait à l'examen de la CEPALC ainsi qu'une proposition permettant de concrétiser l'itinéraire suggéré par le secrétariat.

155. Les thèmes de réflexion seraient les suivants: a) la détermination de modalités de convergence régionale susceptibles de profiter à tous les pays de façon équitable; b) un projet de cadre institutionnel favorable au développement technologique, à la productivité et à la compétitivité; c) la mise au point de mécanismes visant à l'harmonisation des politiques micro et macro-économiques dans les pays de la région.

156. Pour concrétiser l'itinéraire proposé par la CEPALC, la délégation de la Bolivie suggérait la mise en place d'une zone de libre-échange à l'échelon régional, qui servirait de base à un marché commun latino-américain. Une fois ce stade accompli, des positions communes devront être adoptées afin de poursuivre l'expansion du commerce régional sur les marchés mondiaux.

157. Finalement, sur la demande du président, un représentant du secrétariat a présenté une synthèse succincte de certains points inscrits à l'ordre du jour et a exprimé la volonté de continuer à étudier plus en profondeur le thème de l'intégration dans le cadre de l'ouverture.

158. Il a attiré l'attention sur la nécessité de réunir un certain nombre de conditions pour favoriser le développement des courants commerciaux. Il a ajouté que le processus d'intégration était déjà amorcé et qu'il fallait le renforcer. Il a également mentionné la possibilité de convergence des divers processus,

domaine dans lequel il existait plusieurs options possibles, dans la clause d'adhésion à l'ALENA suggérée par une délégation.

159. Il a affirmé qu'il n'existait aucune contradiction entre l'ouverture et l'intégration et qu'au contraire, ces processus se renforçaient mutuellement.

160. Il a souligné qu'il fallait tenir compte de la spécialisation productive des différents pays de la région et, pour conclure, a affirmé que le concept de régionalisme ouvert devait être étudié à la lumière du comportement des différents blocs et groupes de pays développés.

Le Sommet mondial pour le développement social (point 5 de l'ordre du jour)

161. Dans la présentation de la note élaborée par la CEPALC dans le cadre des travaux préparatoires du Sommet mondial sur le développement social, le secrétariat a souligné, parmi les macro-tendances mentionnées dans le chapitre sur l'environnement international, les enjeux actuels en matière de compétitivité et d'application du progrès technique, qui obligent à introduire dans le processus de production des innovations fondées sur l'intelligence, le savoir et la valeur ajoutée intellectuelle. C'est pourquoi il fallait appliquer une approche intégrée et systémique, axée sur la qualité des ressources humaines; pour ce faire, les politiques économiques et sociales devaient chercher à atteindre simultanément les objectifs de la croissance économique et de l'équité. Celle-ci n'est pas seulement un objectif souhaitable mais aussi une condition requise pour parvenir à la croissance économique.

162. Le représentant du secrétariat a ensuite analysé les trois questions sélectionnées par le Comité préparatoire du Sommet mondial, en fonction desquelles devaient être proposés des principes directeurs permettant d'orienter les mesures proposées à l'échelon régional. Il a ajouté que, selon la CEPALC, l'intégration sociale devait être conçue, d'une part, comme la suppression de situations d'exclusion de marginalité moyennant la construction d'une société qui soit de tous, avec tous et pour tous et, d'autre part, comme une façon de mettre fin à la division existant dans de nombreuses sociétés moyennant la création d'un sentiment d'appartenance sociale. Il a insisté sur le fait que la marginalisation reflétait l'échec du processus de recherche non seulement de l'équité mais aussi de la croissance car elle se traduisait par un sous-emploi des ressources humaines disponibles. Le secrétariat était partisan de l'égalité des chances, essentiellement par le biais de l'investissement de ressources humaines. Il a finalement insisté sur le fait qu'il ne fallait pas confondre intégration et homogénéisation culturelle; en effet, l'intégration devait se réaliser dans un contexte de pluralisme et de respect des différences ainsi que des options personnelles et de groupe, ainsi que dans le cadre d'une culture de consensus.

163. En ce qui concerne la pauvreté, il a parlé des caractéristiques quantitatives et qualitatives de ce fléau dans la région; il en a souligné le caractère hétérogène et a invoqué comme cause de ce phénomène les emplois peu productifs, la diminution des salaires réels et la chute des pensions de la population passive. A titre de solution, il a suggéré la croissance économique, les politiques compensatoires ainsi que l'augmentation de la productivité des pauvres, tout en soulignant l'importance du rôle de l'Etat dans ce domaine.

164. Quant à la création d'emplois productifs, il a recommandé l'adoption d'une stratégie visant à l'atteinte d'une compétitivité réelle basée sur une augmentation de la productivité, ce qui impliquait nécessairement des investissements en infrastructure et en capital humain, l'application de politiques de développement productif et technologique, ainsi qu'une connexion entre salaires et productivité, dans le cadre d'entreprises d'un nouveau type et d'une collaboration originale entre capital et travail. Il a proposé

de mettre l'accent, non plus sur la protection de la stabilité de l'emploi, mais sur la mobilité professionnelle moyennant l'application de politiques favorisant le recyclage de la main d'oeuvre et l'octroi d'allocations de chômage permettant d'atténuer le coût de l'instabilité professionnelle; il a également insisté sur le fait qu'il fallait réduire l'hétérogénéité professionnelle et pour ce faire, appuyer le secteur non structuré à l'aide de politiques de formation, de crédit et d'assistance technique.

165. En guise de conclusion, l'orateur a parlé du caractère transnational du développement social; il a souligné qu'il fallait faire appel à l'effort intérieur et à la coopération internationale afin d'obtenir le financement nécessaire et a finalement formulé certaines recommandations sur le rôle que l'Organisation des Nations Unies était appelée à jouer dans l'atteinte des objectifs fixés par le Sommet.

166. En sa qualité de coordonnateur du Groupe des pays latino-américains et des Caraïbes chargé de rédiger les lignes directrices d'un consensus sur le Sommet mondial sur le développement social, le représentant chilien a signalé qu'il avait été tenu compte, dans la rédaction du document pertinent, des principes directeurs adoptés lors de la dix-neuvième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) ainsi que de trois questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour du Sommet, telles qu'elles avaient été énumérées par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 47/92: l'intégration sociale, l'atténuation de la pauvreté et le développement des emplois productifs.

167. Après avoir résumé le contenu des huit chapitres du document, il a fait remarquer que celui-ci reflétait l'effort consenti par les pays de la région dans les années 80 et 90 pour résoudre les problèmes existants dans le domaine social, ce qui expliquait le large éventail de mesures et de politiques mentionnées. Il s'inscrivait également dans le cadre d'un processus d'évaluation qui avait pour but de coordonner toutes ces mesures moyennant la détermination d'un ordre de priorités, l'adaptation de la structure de l'Etat afin de la rendre plus efficace, ainsi que l'harmonisation des différents aspects sociaux entre eux et à l'égard de l'économie, dans le cadre d'une approche intégrée.

168. Sur le plan institutionnel, des efforts considérables avaient été consentis non seulement en Amérique latine et dans les Caraïbes mais aussi dans d'autres régions du monde. En effet, la problématique économique et sociale se présentait aujourd'hui sous des formes qui allaient au-delà des pays et des régions et qui exigeaient de la coopération internationale un nouveau type de fonction. C'est pourquoi ce Sommet mondial a été proposé afin de modifier le fonctionnement du système des Nations Unies.

169. Bien que le document ait été élaboré selon l'optique des pays latino-américains et des Caraïbes, il contenait des éléments d'appréciation objectifs pour l'examen de cette question, dans lequel il fallait évidemment tenir compte des priorités et des évaluations des pays de la région.

170. L'orateur a ajouté que, pour préparer le Sommet mondial, il fallait procéder à un échange d'expériences et de vues pour lequel la CEPALC constituait l'instance la plus adéquate, notamment au niveau de l'analyse et de la comparaison des différentes perspectives. Il a conclu son intervention en invitant d'autres délégations à se prononcer sur ce document.

171. La délégation de l'Uruguay a souligné les efforts déployés par le secrétariat afin de parvenir à une position régionale sur le Sommet mondial pour le développement social. Le représentant a également manifesté son adhésion aux lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes dans ce domaine, qui constituait un pas important sur la voie d'une concertation régionale effective.

172. Il a signalé que, bien que l'évolution économique de la région se soit révélée encourageante, de graves problèmes restaient à résoudre en matière de pauvreté et de marginalité sociale. C'est pourquoi il importait de continuer à croître tout en cherchant, dans le même temps, des mesures plus efficaces pour mitiger ces problèmes.

173. Il a félicité le secrétariat de ses travaux de fond et d'appui dans ce domaine et a demandé que le document sur les Lignes directrices pour un consensus soit présenté au Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, à titre de contribution à ces travaux. Pour conclure, il a signalé que son gouvernement suivait attentivement les préparatifs du Sommet et avait créé, à cet effet, une commission nationale chargée d'étudier l'ordre du jour de la réunion.

174. Le représentant français a félicité le secrétariat de la qualité du document présenté et le groupe de pays en développement membres de la CEPALC de l'efficacité de leurs travaux qui s'étaient traduits par une contribution importante aux préparatifs du Sommet mondial. Ce Sommet était du plus haut intérêt pour la France qui avait joué un rôle important dans sa convocation. Il a souligné le niveau élevé des travaux préparatoires, lesquels avaient été particulièrement bien guidés par la gestion dynamique du Président du Comité préparatoire.

175. Il a ensuite parlé des répercussions de la crise de l'endettement extérieur et des politiques d'ajustement dans la région, ainsi que des efforts déployés par le système des Nations Unies pour aborder les problèmes de la dette extérieure et du financement. Il a rappelé que le Secrétaire général des Nations Unies avait désigné un rapporteur spécial en la matière, sur laquelle on prévoyait la réalisation d'une conférence qui n'avait pas été approuvée par la banque multilatérale. Il a souligné la gravité de la crise des années 80 en Amérique latine et dans les Caraïbes et, en particulier, ses fortes retombées sur l'éducation, la santé et l'enfance.

176. Il a affirmé qu'avec la relance économique, la région devait se préoccuper de rétablir une éducation massive, objectif qui devait être considéré comme primordial à l'échelon de chaque pays. Tout en reconnaissant l'importance de la formation professionnelle, il a fait ressortir la nécessité de s'attaquer, en priorité, à l'analphabétisme et à l'éducation fondamentale. Dans ce domaine, la Communauté économique européenne (CEE) pouvait jouer un rôle-clé en matière de coopération internationale.

177. Il a ajouté que les institutions financières multilatérales commençaient à comprendre que les programmes sociaux devaient obligatoirement être inclus dans les réformes économiques. Il a attiré l'attention, en particulier, sur la récente réunion de la Banque interaméricaine de développement (BID), tenue à Guadalajara, au cours de laquelle on avait non seulement envisagé la problématique sociale mais également établi des chiffres clairs et précis permettant d'acheminer les ressources vers l'éducation, la santé et l'amélioration des conditions sociales.

178. Il a exprimé sa satisfaction des travaux réalisés par le groupe de pays en développement membres de la CEPALC et des résultats obtenus, ce qui révélait à quel point il était important de s'unir et de travailler en commun au cours des phases suivantes du processus de préparation du Sommet.

179. Pour conclure, il a signalé que la CEPALC constituait une instance privilégiée pour favoriser la coopération entre les pays développés et en développement quant aux questions qui seraient abordées par le Sommet. Il engageait d'ores et déjà la contribution de la France, et espérait que les autres pays développés membres de la CEPALC contribuent également à cette tâche.

180. Le représentant des Etats-Unis a remercié le secrétariat et les autres délégués des travaux sur le Sommet mondial pour le développement social. Depuis l'annonce de la réalisation du Sommet, le gouvernement des Etats-Unis l'avait considéré comme un "ordre du jour pour le peuple", basé sur les conférences antérieures des Nations Unies en matière d'éducation, de santé, d'emploi, d'environnement, de population et de droits de l'homme, et qui serait couronné par la Conférence mondiale sur les femmes.

181. Le document élaboré par les délégués d'Amérique latine et des Caraïbes constituait une contribution très utile. La délégation des Etats-Unis soutenait en particulier l'"approche intégrée" suggérée dans ce document. La délégation reconnaissait également que les questions économiques et sociales devaient être envisagées globalement: les politiques macro-économiques adéquates étaient nécessaires afin de créer des emplois, au même titre que l'investissement en ressources humaines pour la croissance. La délégation a mis l'accent sur l'éducation des femmes.

182. Les Etats-Unis appréciaient les mentions faites dans le document quant au rôle de la démocratie et d'un bon gouvernement en matière de développement social. La délégation aurait souhaité que les droits de l'homme et la suppression de la discrimination à l'encontre des peuples marginalisés aient été étudiés plus en profondeur.

183. La délégation estimait également que les propositions contenues dans le document, notamment quant à l'importance accordée à l'investissement en capital humain, y compris dans le secteur de la santé, pourraient servir d'orientation dans d'autres régions; elle espérait pouvoir travailler avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les activités préparatoires du Sommet mondial pour le développement social.

184. Après avoir félicité la CEPALC du document sur le Sommet mondial et le groupe de pays latino-américains et des Caraïbes pour un consensus en vue de cette réunion, le représentant de l'Espagne a signalé qu'il aurait souhaité, étant donné l'importance de ce document, participer à son élaboration. Il a estimé que la CEPALC constituait une instance pertinente pour étudier cette matière car elle permettait un échange de vues entre pays développés et en développement.

185. La question du Sommet mondial serait également analysée lors de la prochaine réunion au Sommet de chefs d'Etat et de gouvernements ibéro-américains en juin prochain, au cours de laquelle seraient abordées des questions telles que le commerce, le financement et la consolidation des échanges afin de donner plus de force à la reprise économique et étendre ses bénéfices à tous les secteurs. Le Sommet ibéro-américain allait apporter une contribution précieuse au Sommet mondial, tant au niveau des participants que des points qui y seraient abordés.

186. Le représentant du Mexique a signalé que son pays partageait le point de vue de la CEPALC quant aux problèmes de développement social; les autorités s'y étaient attaquées d'une façon résolue moyennant la réalisation d'une réforme économique et la création d'un nouveau type de rapports avec l'extérieur ainsi que moyennant la mise en marche du Programme national de solidarité.

187. Il a souligné l'importance des mesures de coopération internationale en matière de développement social; c'est pourquoi il fallait leur attacher une attention spéciale lors du Sommet mondial sur le développement social, sans pour autant négliger les actions internes. A cet égard, il a mentionné les comités nationaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social auxquels son pays avait accordé une grande importance. Celui du Mexique travaillait dans trois grands domaines: l'analyse des questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet; la concertation sociale, afin d'élargir la participation;

et la gestion internationale, pour s'occuper des travaux préparatoires à l'échelon intergouvernemental et des rapports avec le Comité préparatoire des Nations Unies.

188. Il a ajouté que le Sommet mondial pour le développement social constituait une occasion unique de prendre des mesures concrètes dans ce domaine et que les délais existants permettraient de définir la Déclaration politique et le Plan d'action; il a également renouvelé son soutien aux concepts mentionnés dans les "Lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social". Dans ce domaine, le Mexique estimait qu'il y avait deux grands types de défis: l'un à l'échelon international, étant donné que le grand nombre de réunions prévues en matière de développement social rendait indispensable l'adoption d'une approche intégrée cohérente; et, le deuxième, que ce foisonnement de réunions ne fasse pas oublier le besoin existant au sein du pays, et l'appui résolu qui devait être accordé aux comités nationaux dans un contexte de concertation, de coopération et de rationalisation des actions et des ressources.

189. Le représentant du Canada a félicité le secrétariat et les représentants d'avoir élaboré un document offrant une perspective latino-américaine et des Caraïbes aux travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social. Bien que le Canada et les autres pays développés ne soient pas directement liés au document élaboré, il souhaitait néanmoins formuler certaines propositions constructives pouvant l'améliorer.

190. Le Canada estimait que le sujet primordial devant être abordé lors du Sommet mondial était que le développement durable passait par l'investissement en ressources humaines et exigeait une harmonisation entre politiques à court et à long terme.

191. Le représentant a signalé que le document devait être plus concis et recueillir peut-être les priorités établies par la Banque mondiale: croissance, investissements en ressources humaines et établissement d'un réseau de sécurité sociale. Il a ensuite formulé les propositions concrètes suivantes: i) axer l'atténuation de la pauvreté et le développement social sur la croissance et les macro-politiques; ii) accorder une plus grande importance aux aspects politiques (démocratie, droits de l'homme, bon gouvernement, amélioration du système judiciaire, élimination de la corruption, etc.); iii) inclure les thèmes comme le racisme et la discrimination dans le chapitre consacré à l'intégration sociale et élaborer un modèle permettant d'améliorer l'intégration sociale; iv) étoffer le chapitre relatif à l'éradication de la pauvreté et à la création d'emplois afin de mettre mieux en valeur le rôle du secteur non structuré; v) accorder une plus grande attention à la politique budgétaire et à la capacité de l'Amérique latine d'augmenter les impôts destinés aux dépenses sociales. La décentralisation des impôts et des dépenses destinés au développement social pourraient également contribuer à améliorer l'efficience opérationnelle; vi) expliciter le chapitre consacré à la migration afin de définir quels sont les types de migration compatibles avec le développement social; et vii) souligner d'avantage la contribution positive de la politique commerciale au développement social, en citant à titre d'exemple l'inclusion de normes en matière d'emploi et d'environnement dans l'Accord de libre-échange nord-américain.

192. Il a signalé, pour conclure, que le Canada collaborait avec la CEPALC et tous les organismes pertinents dans les travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social et a insisté sur le fait qu'il espérait que le document intéressant élaboré sur cette réunion soit perfectionné.

193. Le représentant du Paraguay a signalé qu'il avait eu déjà l'occasion de commenter le document présenté par le groupe de travail et a remercié la CEPALC des études qui avaient servi de base à l'élaboration de ce document.

194. Il a exprimé le soutien absolu du gouvernement paraguayen au Sommet mondial pour le développement social ainsi qu'aux différentes activités préparatoires.

195. Il a dit que les autorités de son pays avaient adopté des mesures effectives afin d'encourager le processus de développement économique et social d'une façon participative. Pour ce faire, elles avaient cherché de nouvelles modalités de connexion et de concertation avec les différents secteurs sociaux et encourageaient le renforcement des institutions démocratiques. C'est ainsi qu'avait été créé le Conseil de coordination pour le développement social intégré, qui regroupait une grande variété de secteurs représentatifs de la société paraguayenne. En ce qui concerne le Sommet mondial pour le développement social, un groupe interinstitutions avait été mis sur pied pour étudier et présenter des propositions à cette conférence.

196. La délégation du Paraguay renouvelait son appui le plus résolu au document élaboré lors de cette réunion et remerciait la CEPALC, et en particulier la présidence du groupe de travail, des résultats obtenus.

197. Prenant la parole en sa qualité d'observateur de caractère consultatif auprès des Nations-Unies, le représentant du Saint-Siège a fait part de sa satisfaction quant au fait que les "Lignes directrices pour un consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social" fassent référence à la nécessité d'éradiquer la pauvreté et de faire appel à la coopération internationale pour mettre fin aux inégalités économiques et sociales en termes de "justice " et d'"impératif éthique". Il s'est également félicité de l'importance accordée dans ce document au développement et à l'éducation en tant que conditions requises pour que tous les habitants du continent puissent vivre dignement; à cet égard, il a signalé que cette position divergeait de la philosophie qui avait inspiré le Projet de plan d'action de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement selon lequel la panacée à tous les problèmes semblait être la réduction du taux de croissance démographique.

198. L'orateur a également estimé très positifs les objectifs fixés en ce qui concerne la famille, définie comme le domaine primordial de développement des capacités humaines, instance fondamentale pour promouvoir la solidarité et noyau d'intégration de la société. Le Saint-Siège considérait essentiel que la vision du développement soit élaborée à partir de la famille et pour la famille, afin que la communauté humaine puisse également apporter un toit et un foyer à tous ses membres.

199. Le représentant du Chili a remercié les délégations de leurs contributions et le secrétariat des documents présentés. Il s'est joint à la proposition formulée par le Mexique, visant à soutenir les comité nationaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement social.

200. Il a ajouté que sa délégation avait participé activement à l'étude des "Lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social"; et avait proposé d'ajouter un document complémentaire, étayé par les contributions d'autres délégations. Cependant, et n'étant pas parvenu à un accord à ce sujet, il a demandé qu'une synthèse de ce rapport soit consignée dans le rapport du Comité I.

201. Le document faisait ressortir, d'une façon synthétique, certaines orientations de politique pouvant avoir une incidence simultanée dans les trois domaines qui seraient abordés lors du Sommet mondial: la réduction de la marginalisation sociale, le combat contre la pauvreté et la création d'emplois productifs. Ces orientations étaient les suivantes: i) maintien des équilibres macro-économiques en tant que base de la croissance mais, avec une influence sur les niveaux d'équité; ii) modernisation et adaptation de l'Etat

dans le nouveau contexte d'économies ouvertes; iii) encouragement de la participation afin que les programmes reflètent les intérêts des bénéficiaires; iv) investissement en capital humain, notamment grâce à un accès plus élargi à l'enseignement préscolaire et fondamental, avec, dans ce dernier cas, un accent spécial sur les petites filles, étant donné l'effet que cette amélioration pourrait exercer sur les nouvelles générations; v) création d'un réseau d'appui nutritionnel pour les enfants présentant des risques; vi) mis en place d'un réseau de santé de base ayant une couverture universelle; vii) accès généralisé à l'eau potable et l'assainissement; viii) reconnaissance de l'importance du rôle de la femme et élimination de la discrimination existant à son égard dans toutes les politiques; ix) soutien et encouragement des petites et moyennes entreprises, de façon à favoriser la création et la préservation des emplois et à atténuer l'hétérogénéité montrée par ce secteur dans notre continent; et x) formation technique et professionnelle.

202. Le représentant de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS) a félicité le secrétariat de la qualité des travaux apportés à la préparation du Sommet mondial et a souligné l'importance de l'approche intégrée qui devrait permettre de mettre fin à la dichotomie entre politique économique et politique sociale. Il a également exprimé sa satisfaction des travaux réalisés par les pays en développement membres de la CEPALC et de la qualité du document "Lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social".

203. Il a signalé que l'OPS participait activement aux travaux préparatoires du Sommet, en étroite collaboration avec la CEPALC et les pays de la région, et épaulait également les autorités nationales de la santé dans ce domaine.

204. Pour conclure, il a affirmé que l'OPS était d'avis que la disparition des inégalités en matière de santé permettrait de maximiser le développement économique et de jeter les bases d'une participation de toute la collectivité. A cet égard, l'approche intégrée permettrait d'incorporer effectivement les politiques de santé aux stratégies de développement social des pays de la région.

205. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a rappelé que la majorité des personnes pauvres dans les pays en développement vivaient en zones rurales et que l'agriculture, les activités forestières et la pêche constituaient leur principale source de revenus et d'emploi. Par conséquent, le développement agricole et rural continuerait de jouer un rôle essentiel dans l'atténuation et l'éradication de la pauvreté tout en contribuant de façon importante à la lutte contre la faim et la malnutrition moyennant une amélioration de la quantité, de la qualité et de la variété des aliments.

206. Selon la FAO, le Sommet mondial se réalisait à un moment très opportun car il contribuerait à renforcer le point de vue selon lequel le principal problème du développement agricole n'est pas exclusivement de caractère technique mais relève également de la création de normes sociales et économiques susceptibles de garantir une croissance équitable, ainsi qu'un cadre institutionnel et juridique d'appui, des ressources humaines qualifiées et une éthique participative favorable à la mobilisation de toute la population rurale des pays de la région. Tout ceci passait par l'application d'une approche multiple couvrant tous les aspects du développement et axée sur la population rurale en tant que bénéficiaire et agent du processus.

207. L'orateur a signalé qu'il y avait trois grands types de politiques permettant de faire face aux problèmes des zones rurales: i) la réforme structurelle des systèmes de propriété foncière; ii) le développement des zones présentant un potentiel agricole moyen et élevé; et iii) la création d'emplois non agricoles permettant d'absorber une partie de la main d'oeuvre des zones rurales marginales, dont les

habitants devront probablement émigrer vers des villes rurales en processus de croissance. D'autres objectifs prioritaires concerne l'accès des paysans et paysannes pauvres aux marchés financiers, afin de les aider à faire des économies saisonnières et de leur octroyer des crédits leur permettant l'achat d'intrants; l'amélioration qualitative de l'éducation publique et l'élargissement de sa couverture; l'application de méthodes plus efficaces de formation agricole et l'adoption de mesures renforçant l'efficacité et la compétitivité des systèmes de commercialisation agricole. Un programme social destiné au milieu rural devrait également contribuer à modifier les relations entre l'Etat, le marché et les différentes institutions et réseaux de la société civile, au niveau des pays.

208. Bien que, selon la FAO, il incombait essentiellement aux gouvernements de formuler et d'appliquer une déclaration de principes et un plan d'action en matière de développement social, cette institution était disposée à appuyer énergiquement les mesures adoptées par ces derniers dans le cadre d'un programme cohérent et coordonné auquel participeraient le système des Nations Unies et d'autres secteurs tels que les organisations non gouvernementales et les institutions privées. Cette entreprise exigerait des ressources internes et externes supplémentaires qui devraient être fournies non seulement par les sources officielles mais également par le secteur privé et les groupes concernés.

209. Le représentant du FISE a fait part de sa satisfaction des liens de collaboration entre le secrétariat et son institution lors de l'élaboration du document "Le Sommet social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes". Il a également souligné que le document "Lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet social pour le développement social" reflétait d'une façon très spécifique les intérêts du FISE quant à la protection et au développement de l'enfance, car il y était tenu compte de tous les accords et réunions concernant ce sujet, y compris la Convention sur les droits de l'enfance.

210. Le représentant a estimé que la proposition du Chili devait être consignée dans le document de la réunion car elle contenait une synthèse adéquate de l'approche intégrée et de ses manifestations au niveau des politiques pertinentes; il a finalement exprimé sa satisfaction pour le travail novateur que sa délégation avait pu réaliser avec les représentants de différents pays, en particulier de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, du Mexique et de l'Uruguay.

D. ADOPTION DES PROJETS DE RESOLUTION

211. Le Comité a approuvé, en vue de leur présentation à la plénière ministérielle, trois projets de résolution concernant les sujets suivants: l'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'économie mondiale; le régionalisme ouvert et le Sommet mondial pour le développement social.

212. Dans le projet de résolution concernant le Sommet mondial pour le développement social, le Comité a demandé au Secrétaire exécutif de transmettre au Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social le document "Lignes directrices pour un consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial pour le développement social".

Annexe 2

LIGNES DIRECTRICES POUR UN CONSENSUS DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES SUR LE SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

I. Préambule

1. Le Sommet mondial pour le développement social qui se tiendra en mars 1995 à Copenhague (Danemark) constitue le point de convergence d'importantes réunions internationales organisées par les Nations Unies pour aborder différents aspects du développement social. Les principales sont le Sommet mondial pour les enfants (New York, 1990), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), la Conférence internationale sur la nutrition (Rome, 1992), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 1993), la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994) et les travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) dont les résultats, les recommandations et les engagements constitueront un apport précieux et nécessaire aux travaux du Sommet social.

2. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, le Sommet constituera également, pour les chefs d'Etat et de gouvernement, l'occasion de se pencher, d'une manière spécifique, sur la question prioritaire du développement social à l'échelle internationale. Cette démarche traduit l'importance désormais accordée aux questions sociales dans le cadre de la problématique économique et politique, et de la coopération internationale en cette fin de siècle et au seuil du vingt-et-unième siècle.

3. Le Sommet social constitue une occasion unique de tenir un débat universel susceptible de conduire à l'élaboration de stratégies favorisant l'atteinte d'un développement durable, dans un climat de justice sociale permettant de cerner, d'un commun accord, les objectifs concrets à portée universelle qui devront inspirer les efforts déployés au niveau de chaque pays et de la coopération internationale en matière de développement social.

4. L'Amérique latine et les Caraïbes peuvent contribuer énormément à la préparation, à la tenue et au suivi de cette réunion, à la lumière des expériences particulières enregistrées récemment dans la région et des leçons qu'on peut en tirer.

5. Les travaux préparatoires du Sommet mondial pour le développement ont fait l'objet d'un vif intérêt au sein de la région, tant à l'échelle des gouvernements que des différents opérateurs de la société civile. De nombreuses activités préparatoires ont déjà été menées à bien aux échelons national, sous-régional et régional et d'importantes déclarations de soutien ont été prononcées.

6. Ces lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes s'inspire des réflexions issues de ces travaux ainsi que des principes directeurs émanés de la première session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (New York, 31 janvier-11 février 1994), et de la note intitulée "Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes", élaborée par le secrétariat de la CEPALC, de même que des débats qui ont eu lieu, en la matière, à la dix-neuvième session du CEGAN, tenue à Santiago du Chili, en mars 1994.

II. Le contexte social et régional

7. Dans un environnment international caractérisé par un processus croissant de mondialisation, d'interdépendance et de progrès technologique rapide, les objectifs de croissance, d'emploi productif et d'équité sont de plus en plus liés au développement de la compétitivité sur les marchés internationaux et leur contrepartie en termes d'autonomie totale des pays quant à l'élaboration de leurs politiques sociales en fonction de leur réalité spécifique. A cet égard, les caractéristiques mêmes de ce scénario appellent une approche à responsabilité partagée par tous les pays afin de parvenir à un développement durable dans un climat de justice sociale. Un système commercial multilatéral ouvert et transparent semble s'imposer en tant que condition requise, à l'échelon international, pour favoriser les progrès à l'échelon national dans les domaines considérés prioritaires par le Sommet pour le développement social.

8. Dans ce contexte de mondialisation, d'interdépendance et d'évolution rapide sur le plan technologique, on ne peut continuer à dissocier les questions sociales de la croissance économique et du développement scientifique et technique, ni à leur attribuer un rôle secondaire. L'expérience montre en effet que l'essor économique ne se traduit pas nécessairement par une amélioration en termes de bien-être de l'ensemble de la population et qu'il contribue souvent à aggraver l'inégalité et la marginalisation sociales. Il est donc indispensable de rechercher de nouvelles formules qui permettent d'aborder simultanément et globalement toutes les facettes du développement: la croissance, l'équité, la pérennité de l'environnement, la sécurité, la solidarité, la participation, la paix et le respect des droits de l'homme.

9. Ceci est particulièrement vrai pour l'Amérique latine et les Caraïbes, région dans laquelle des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne les processus de réforme économique, d'aménagement structurel et d'ouverture, ainsi que les processus de démocratisation et le respect des droits de l'homme. Les pays de la région ont revitalisé leurs engagements en matière de coopération intra-régionale, ce qui s'est traduit par la conclusion de nombreux accords officiels d'intégration économique. Tous ces facteurs ont engendré, au cours de ces dernières années, une relance modeste de l'économie accompagnée d'une certaine stabilité sur le plan financier.

10. Cependant, de graves problèmes subsistent encore: un degré élevé de pauvreté et une répartition inégale du revenu, souvent aggravée par une détérioration des services sociaux, dont la persistance peut compromettre les processus démocratiques, ainsi que la durabilité et la valeur de la relance économique. En effet, dans un contexte caractérisé par l'essor rapide des communications et l'homogénéisation des anticipations, le sentiment selon lequel, dans certains pays, la situation de vastes secteurs de la population se dégrade alors que celle de la minorité s'améliore considérablement, peut se transformer en une source certaine de tension politique et sociale.

III. Vers une approche intégrée du développement

11. Ces problèmes sont d'une telle envergure que leur solution va au-delà de l'adoption d'un train de mesures sectorielles ou d'assistance, ou encore de la simple existence d'un système de sécurité sociale. Une approche intégrée s'impose, afin d'aborder de façon simultanée et complémentaire la transformation du processus de production et l'équité, sans pour autant les dissocier du problème de la sécurité au sein de la société, du respect des droits individuels et collectifs, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, et de la paix.

12. Cette approche s'éloigne des conceptions unilatérales selon lesquelles les politiques économiques et les politiques sociales relèvent de deux univers séparés, bien que censés se compenser de façon naturelle. Elle se base également sur l'hypothèse selon laquelle la recherche du développement social exige un progrès simultané, et non pas séquentiel, sur la voie de la croissance et de l'équité. Il conviendra donc, d'une part, de privilégier les politiques économiques susceptibles de favoriser à la fois la croissance et l'équité et, de l'autre, de tenir compte non seulement de l'effet de la politique sociale en termes de répartition mais aussi de son incidence sur les plans de la production et de l'efficience. Il sera ainsi possible d'atténuer les incompatibilités qui opposent les politiques visant à la croissance et les mesures destinées à améliorer le bien-être et la répartition du revenu, tout en optimisant la complémentarité entre ces deux objectifs.

13. On met l'accent, dans le cadre de cette approche intégrée, sur le progrès technique, l'emploi productif correctement rémunéré, l'investissement en capital humain ainsi que sur la concertation voulue pour parvenir à des niveaux adéquats de compétitivité internationale et les conserver, ainsi que pour améliorer la répartition du revenu. On prévoit également l'application de mesures de redistribution en faveur des groupes les plus démunis dont l'incorporation aux secteurs à productivité croissante peut parfois être très lente.

14. C'est pourquoi il importe, au cours de ce Sommet mondial pour le développement social, d'aborder les questions sociales et les politiques de redistribution dans le cadre de mesures favorisant la croissance sur la base de l'application du progrès technique au processus de production afin de favoriser une amélioration durable des niveaux de productivité. Dans ce même ordre d'idées, il est souhaitable de procéder à une restructuration économique et productive dont la mise en oeuvre progressive exigera un financement extérieur et un climat de transparence au niveau des relations commerciales. Il importe, là où ces réaménagements entraînent des coûts, que ceux-ci soient répartis d'une façon équitable entre les différentes couches de la population.

15. Cette approche intégrée impliquera également, au niveau de sa mise en oeuvre, l'existence d'un degré élevé de consensus entre les différents opérateurs sociaux, d'instances de négociation des différends et la reconnaissance du fait que tout progrès en matière d'équité et d'éradication de la pauvreté intéresse la société tout entière pour des raisons aussi bien éthiques qu'économiques, sociales et de sécurité. A cet égard, les lacunes sociales doivent être envisagées dans le cadre d'un processus intégral de développement et non pas comme un phénomène susceptible d'être atténué ou résorbé moyennant des approches partielles.

16. Les politiques de développement social exigent un environnement favorable dans lequel soient supprimées les barrières qui entravent le développement de nos pays au niveau de l'ordre économique international. Les conditions inéquitables sur le plan des échanges, le protectionnisme, la difficulté

d'accéder aux techniques nouvelles dans des conditions raisonnables ne constituent que quelques exemples parmi tant d'autres.

17. C'est en vertu de cette approche que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes abordent les trois grandes questions essentielles du Sommet social: l'intégration sociale, la réduction de la pauvreté et le développement des emplois productifs. Pour ce faire, ils recommandent l'adoption des mesures mentionnées ci-après, tant à l'échelon national que sur le plan de la coopération régionale et internationale.

IV. Intégration sociale

18. Afin de parvenir aux niveaux de cohésion sociale requis par l'effort de développement, il est indispensable d'arriver à un consensus quant aux normes et aux valeurs éthiques communes ainsi qu'à une plus grande équité. L'intégration sociale ainsi conçue implique un vaste processus de participation, n'excluant personne, afin d'atteindre le développement et les bénéfices qui en résultent et de favoriser l'accès effectif de tout un chacun à une éducation et une formation adéquates, deux éléments qui constituent les fondements d'une égalité réelle des chances pour tous les secteurs de la société. On a identifié les domaines d'action énoncés dans les paragraphes suivants.

19. La consolidation et le perfectionnement de la démocratie, avec la participation des citoyens à tous les niveaux de la prise de décision.

20. Afin de renforcer la participation sociale, les pays pourront:

a) réformer et moderniser l'Etat,

b) décentraliser les activités et les pouvoirs publics,

c) accentuer la régionalisation et la municipalisation des services sociaux,

d) perfectionner l'administration de la justice en garantissant que toutes les couches sociales y aient accès sur un même pied d'égalité,

e) ouvrir des espaces plus importants afin d'encourager la participation de la population tout entière,

f) mettre en place des instances favorisant la coordination et la formation de consensus.

21. Les politiques permettant de discerner les groupes marginalisés et de favoriser leur intégration sociale. Ces politiques doivent être particulièrement ciblées sur les groupes les plus pauvres et vulnérables, de façon à ce qu'ils puissent accéder aux bénéfices résultant des stratégies générales de développement social, et pourraient prévoir des mesures concernant certains groupes spécifiques visant à:

a) la réalisation des objectifs fixés dans le Plan d'action pour l'application de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, en particulier en privilégiant les programmes de soin intégral aux enfants, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation préscolaire et primaire;

b) l'intégration effective des femmes au développement sur la base d'une égalité non seulement juridique mais aussi de facto, tant sur le plan des possibilités que des options, objectif qui requiert l'adoption de mesures visant à supprimer les inégalités dès leur origine. Il faudra adopter des programmes d'assistance intégrale aux mères au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la période puerpérale, en particulier en ce qui concerne les soins de santé, la fourniture de compléments vitaminiques, les interventions au niveau nutritionnel et les programmes éducatifs. En outre, dans le cas des femmes chefs de famille, diverses mesures spéciales de protection et de développement pourraient être adoptées afin, notamment, d'améliorer leur situation en matière d'emploi et de revenu;

c) l'élaboration de politiques spécifiques visant à la création d'emplois destinés aux jeunes et permettant d'établir des passerelles entre le réseau scolaire et le monde professionnel, ainsi qu'à l'ouverture d'espaces socio-culturels dans lesquels les jeunes puissent exprimer leurs aspirations et s'intégrer pleinement à la société;

d) la reconnaissance et le respect des différences ethniques et culturelles, ainsi que l'ouverture de canaux facilitant la participation, sur un même pied d'égalité, des groupes indigènes au sein de la société;

e) la revalorisation et la protection de la famille, quelle que soit sa structure, cadre privilégié du développement des capacités humaines, domaine fondamental pour l'inculcation du principe de la solidarité et élément principal de l'intégration à la société;

f) l'amélioration des options économiques et de la qualité de vie de la population rurale afin de parvenir à la sécurité alimentaire, et la consolidation de l'infrastructure dans les zones rurales afin d'atténuer leur marginalisation.

22. La réforme du système éducatif et de formation afin d'améliorer à la fois la productivité et la participation sociale. Les principaux objectifs en termes de politiques sont les suivants:

a) assurer que les instances chargées de la diffusion du savoir fassent preuve d'une plus grande souplesse pour répondre aux exigences de la société et mettre fin à l'isolement du système d'éducation, de formation et d'acquisition des compétences scientifiques et techniques;

b) garantir l'accès de tous les individus à l'ensemble des connaissances et des habilités requises pour participer à la vie publique et assumer un rôle productif au sein de la société moderne. La réalisation de cet objectif passe par l'universalisation d'un enseignement primaire de bonne qualité et une forte réduction de l'abandon scolaire;

c) favoriser la créativité, la diffusion et l'innovation en matière scientifique et technique, en resserrant les liens entre la recherche et les activités productives et en élaborant des formules efficaces de transfert technologique qui permettent de réduire le fossé existant entre le niveau maximum de qualité à l'échelle locale et le standard international; promouvoir l'utilisation, l'adaptation et la diffusion de la technologie afin d'homogénéiser la productivité des entreprises et des secteurs; perfectionner les techniques utilisées et les moderniser en fonction de l'évolution récente; et former des ressources humaines qui soient en mesure de mettre en oeuvre ce processus de progrès technologique;

d) mettre au point des mécanismes d'évaluation permettant de mesurer les comportements, l'usage rationnel des ressources et les résultats de la gestion en matière d'éducation;

e) promouvoir la formation professionnelle et consolider le rôle des éducateurs, moyennant l'octroi d'incitations, la formation permanente et l'appréciation du mérite;

f) encourager l'engagement financier accru de la société en matière d'éducation, de formation et d'effort scientifique et technique, ce qui implique le recours à des sources de financement nouvelles et diverses et la revitalisation des banques de développement qui pourraient être appelées à jouer un rôle déterminant en appuyant la formation de ressources humaines et le développement du potentiel scientifique et technique;

g) favoriser la coopération régionale et internationale dans les domaines de l'éducation et du savoir afin de faire un usage plus rationnel de la capacité installée des universités et des centres d'enseignement de la région et de favoriser la corrélation entre les systèmes d'éducation et de diffusion des connaissances et le système de production.

23. Les politiques visant à réformer les systèmes de santé de façon à parvenir à une couverture universelle des soins, à garantir un accès équitable à ces services et à en améliorer la qualité et l'efficacité. Toute mesure adoptée en matière de santé, de même que dans d'autres domaines tels que l'éducation, la nutrition, la formation professionnelle, etc. constitue un investissement en capital humain qui contribue à enrayer la transmission de la pauvreté de génération en génération tout en améliorant la productivité et la compétitivité systémique.

24. Les progrès en matière de santé des individus ne doivent pas se borner au seul domaine médical et des soins de santé; il faut également prévoir des mesures multisectorielles propres à améliorer la qualité de vie, telles que, par exemple, l'adduction d'eau potable, l'assainissement de base, une alimentation appropriée et une éducation de bonne qualité.

25. Un ensemble de soins doivent être garantis en matière de préservation de la santé, de prévention des maladies et de guérison, au même titre que leur accès généralisé de la part de tous les membres de la société. Ces prestations de base doivent être définies en fonction du profil épidémiologique de la population et des risques qu'elle court à des degrés divers, de la disponibilité des ressources de chaque pays, des priorités sociales ainsi que des possibilités d'action retenues. Cet effort passe par un ciblage des fonds publics qui peuvent actuellement être destinés aux soins des groupes à revenus moyens et élevés.

26. Pour mettre un terme à la situation d'exclusion des pauvres en matière de soins de santé, il faudra modifier les structures administratives et améliorer à la fois les niveaux, la qualité et les coûts des prestations actuelles. Le ciblage peut constituer un instrument efficace pour offrir à certains groupes présentant un plus haut risque ou des déficiences communes des enveloppes sélectives de prestations. Tout ceci devra se traduire par une réforme du secteur santé sur le plan institutionnel, notamment par le biais de la décentralisation et de la participation de la communauté à la préservation individuelle de la santé, ainsi que par la reconnaissance de la diversité croissante des opérateurs et des rôles quant au financement, à la réglementation, à la gestion et la prestation des services de santé. Le rôle des secteurs public et privé devra répondre aux exigences du système de santé en vigueur ainsi qu'à la volonté de changement et à la liberté de manoeuvre des gouvernements.

V. L'atténuation et la réduction de la pauvreté

27. L'incidence de la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui était déjà très forte, n'a cessé de s'aggraver dans les années 80 et, dans certains pays, au cours de la présente décennie. Pour venir à bout de la pauvreté, il est indispensable de récupérer la capacité de croissance et d'investissement afin de pouvoir créer des emplois productifs plus nombreux et de meilleure qualité. Il faut également mettre en place des politiques macro-économiques cohérentes et stables, comprenant des mesures sectorielles favorisant l'amélioration de la productivité des entreprises et concordant avec les politiques sociales dans le cadre de l'approche systémique proposée par la CEPALC.

28. Tous les pays doivent partager la responsabilité de la lutte contre la pauvreté. La communauté internationale doit soutenir sans réserve les efforts visant à éliminer la pauvreté ainsi que les grands objectifs humanitaires et sociaux, tels que l'amélioration de la qualité du développement, l'élargissement de la participation et l'offre d'un plus grand choix et de meilleures chances aux hommes comme aux femmes.

29. A l'échelon national, les mesures globales et sectorielles appliquées en vue d'accélérer les processus auto-soutenus d'éradication de la pauvreté doivent être accompagnées de politiques et de programmes visant à améliorer la productivité des pauvres et améliorer l'accès de leur production aux marchés. A brève échéance, il faudra avoir recours à la formation et à l'assistance technique et financière à la petite et la micro-entreprise, très porteuse d'emplois, perfectionner les qualifications de la main-d'oeuvre actuelle, créer des compétences productives accessibles aux jeunes qui entrent sur le marché du travail et faciliter les conditions qui déterminent l'accès des femmes à l'emploi. A plus long terme, il s'agira d'améliorer les capacités productives futures des enfants d'aujourd'hui, qu'ils soient garçons ou filles, en s'attaquant aux trois facteurs qui sont à la base de la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, à savoir: une fécondité plus élevée qu'il n'est souhaitable, l'inadéquation des soins médicaux et des régimes alimentaires prénatals et post-natals ainsi qu'un accès insuffisant à l'enseignement fondamental.

30. Par ailleurs, l'importance des politiques compensatoires pour atténuer les situations de pauvreté n'est pas négligeable. Elles constituent en effet une modalité d'investissement en ressources humaines car il est impossible d'éduquer les individus et d'améliorer leur productivité tant qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels de subsistance. Quoi qu'il en soit, ces politiques pouvant avoir une incidence financière à court terme, il convient de les utiliser d'une manière ciblée et d'une façon très efficace et rationnelle.

31. L'Etat est inéluctablement appelé à jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté, essentiellement dans cinq grands domaines:

a) améliorer la coordination interinstitutions des politiques sociales, compte tenu des priorités nationales, afin de les perfectionner aux stades de la conception et de la gestion, et en garantir la mise en oeuvre intégrée. Il faudra, pour ce faire, encourager la participation d'autres opérateurs, tels que les autorités locales, les organisations non gouvernementales, les entreprises privées, les syndicats et la communauté tout entière;

b) encourager la participation des groupes sociaux touchés par la pauvreté de façon à les transformer en agents actifs au niveau de l'élaboration et de l'exécution des politiques dont ils sont les bénéficiaires;

c) établir des diagnostics plus complets et précis sur les groupes les plus vulnérables de la population et étudier les rapports synergiques pouvant exister entre politiques économiques et sociales, ainsi qu'entre programmes universels et ciblés, afin d'en améliorer l'efficacité et favoriser l'incorporation des pauvres aux processus productifs leur permettant de résoudre leur situation de façon permanente;

d) rationaliser les dépenses publiques sociales, moyennant la mise en oeuvre de politiques sociales ciblées et décentralisées qui répondent au premier chef aux besoins des secteurs les plus démunis, et utiliser au mieux les ressources disponibles;

e) mettre sur pied des mécanismes permettant un usage plus rationnel des dépenses sociales et une plus grande efficacité quant à l'atteinte des objectifs des programmes, moyennant l'application de méthodologies d'évaluation basées sur l'étude du rapport coût-effet.

32. L'enjeu ne consiste pas seulement à répondre aux besoins des groupes désavantagés en ciblant les politiques et en favorisant l'organisation des bénéficiaires; il s'agit surtout, dans ce domaine, d'orienter l'investissement social aux fins de la productivité moyennant une corrélation étroite entre la formation et l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre, de la productivité des secteurs les plus pauvres et de leur insertion permanente à la population active.

33. Le Sommet mondial pour le développement social constitue une occasion unique de parvenir à une action commune susceptible d'atténuer et d'éliminer la pauvreté, par le biais, notamment, de propositions visant à:

a) faire de la pauvreté un thème prioritaire parmi les politiques des pays, moyennant la mise sur pied de commissions nationales largement représentatives, qui décident des mesures à prendre, des engagements nécessaires à la réduction de l'extrême pauvreté (en fixant, par exemple, des délais de 5 et 10 ans pour atteindre des objectifs déterminés) et d'inclure ces engagements dans leurs programmes respectifs d'accords sociaux;

b) parvenir à un consensus sur le fait que l'éradication de la pauvreté s'impose non seulement du point de vue éthique mais aussi pour assurer la consolidation de sociétés démocratiques, dotées d'une plus grande cohésion sociale et de plus en plus compétitives dans l'économie internationale;

c) renforcer la coopération technique horizontale afin de faire connaître les expériences positives;

d) mettre au point des indicateurs de la situation et des programmes sociaux permettant d'évaluer et de comparer les politiques de lutte contre la pauvreté adoptées par les différents pays;

e) renforcer et élargir les réseaux intergouvernementaux d'information et de coopération technique sur les politiques de lutte contre la pauvreté de manière à améliorer l'échange d'expériences et de données dans ce domaine.

34. Ces réseaux favoriseront les progrès:

i) dans certains aspects globaux de politique:

a) accorder la priorité aux programmes sociaux susceptibles de créer ou de renforcer les liens entre la politique sociale et l'insertion productive;

b) cibler les dépenses sociales dans le cadre de politiques de décentralisation et de participation élargie;

c) instituer des fonds de solidarité ou d'investissement social, dotés de systèmes de gestion et de contrôle efficaces tout en encourageant la participation des organisations sociales à ce processus;

d) financer des groupes de programmes conformes aux politiques adoptées moyennant la réduction de l'évasion fiscale et le recours aux apports de la coopération internationale; et

ii) en termes sectoriels et de populations-cible en permettant:

a) d'améliorer la gestion des services de soins de santé et d'éducation, par le biais de mécanismes de décentralisation, de politiques de personnel optimisant le climat des relations de travail, ainsi que la suppression des démarches superflues;

b) d'élargir la couverture et améliorer l'efficacité des assurances en matière d'alimentation et de santé, en particulier dans le cas des enfants et des femmes enceintes touchées par la pauvreté;

c) de mettre l'accent sur la formation technique et professionnelle, notamment à l'intention des jeunes;

d) d'appuyer, par le biais de l'assistance technique et de crédits les petites et micro-entreprises, et renforcer ou créer des programmes destinés à combattre la pauvreté dans les foyers dirigés par les femmes;

e) de développer les soins aux enfants d'âge préscolaire, spécialement parmi les couches populaires, avec la participation de la communauté; et

f) de répondre aux besoins sociaux fondamentaux des populations rurales et des communautés autochtones et favoriser le développement de leurs capacités productives dans un climat de justice sociale.

VI. Création d'emplois productifs

35. L'Amérique latine et les Caraïbes sont confrontées au défi que pose l'amélioration de sa base technologique, des entreprises et des ressources humaines, clés permettant d'améliorer la compétitivité, d'assurer l'insertion dynamique des économies de la région dans les marchés internationaux et de renforcer les possibilités de croissance et de création d'emplois productifs.

36. La politique de l'emploi doit contribuer à la transformation de la production et à la modernisation de l'économie en minimisant et répartissant plus équitablement les coûts sociaux qui peuvent résulter des processus de restructuration économique, répondre à l'accroissement de la population en âge de travailler, et favoriser l'insertion des travailleurs, et cela dans un cadre de concertation et dans le respect intégral des droits du travail. Il importe particulièrement de mettre en place des mécanismes d'ajustement qui, face à la mobilité inévitable des travailleurs, soient de nature à promouvoir des politiques de réadaptation, de reconversion et de recyclage de la main-d'oeuvre.

37. L'amélioration qualitative des emplois passe par l'accroissement de la productivité, ce qui exige des augmentations soutenues des niveaux d'investissement. La formation plus intensive du capital accroît et modernise la capacité de production, augmente la demande de main-d'oeuvre, stimule l'apport de technologies et encourage la compétitivité. Le secteur non structuré de l'économie, vu son envergure, revêt une très grande importance. Le relèvement de sa productivité devra être encouragé tant dans les zones urbaines que dans les régions rurales. Il faudra également s'attacher à satisfaire les besoins de formation, d'infrastructure, d'hygiène et de sécurité du travail de ce secteur, et veiller à améliorer la qualité de son travail, ouvrant ainsi des filières de nature à faciliter sa modernisation.

38. Pour créer un plus grand nombre d'emplois productifs, il faut que le modèle de développement envisage de manière fonctionnelle des politiques propres à faciliter l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi productif, qui permettent aux moyennes, petites et micro-entreprises d'accéder au crédit et de moderniser leur production, et qui améliorent la couverture et l'efficacité des services publics de santé ainsi que la qualité et la pertinence de l'éducation, en prenant soin de compenser les disparités sociales qui entravent l'accès à l'enseignement. En bref, il faut faire en sorte que la modernisation de la production touche de plus en plus de secteurs, que la lutte contre la pauvreté repose davantage sur la modification de la structure de production et soit moins tributaire de l'assistance publique, et que l'équité et l'intégration sociale ne soient pas absentes de la création d'emplois productifs et de la promotion de la technologie.

39. Dans un contexte de mondialisation, il s'agit de veiller, en matière de protection des travailleurs, à la mobilité de la main-d'oeuvre, aux politiques de reconversion du travail et à la mise en place de mécanismes de nature à faciliter le recyclage de la main-d'oeuvre et sa réinsertion dans le processus de production, et permettant en outre de réduire les coûts individuels de la rotation des effectifs. D'autre part, les besoins de souplesse en ce qui concerne les marchés et les processus de production doivent se refléter dans la recherche de nouveaux modes de corrélation entre salaire et productivité ainsi que dans les méthodes qu'emploient les entreprises pour stimuler la formation, la flexibilité et la motivation des ressources humaines, principal facteur de la compétitivité.

40. Pour concilier les besoins de souplesse, de protection des travailleurs et de compétitivité dans une économie ouverte, les relations du travail se doivent de favoriser la coopération au sein de l'entreprise en vue de susciter l'augmentation de la productivité, l'innovation technologique, l'amélioration de la qualité de l'emploi et de meilleures conditions de travail. L'intéressement des salariés, formule en vertu de laquelle une partie des rémunérations est liée aux résultats de l'entreprise, représente une proposition novatrice pour progresser sur cette voie.

41. La création d'emplois productifs va de pair avec les possibilités d'une croissance stable et soutenue, le maintien d'équilibres macro-économiques et l'existence d'un climat propice à l'investissement. Il faudrait, pour ce faire, adopter des mesures visant à:

a) renforcer les marchés du travail, en améliorant l'information, la transparence et le contrôle du respect de la législation du travail;

b) mettre l'accent sur l'inscription de la formation professionnelle au programme national, à l'aide de ressources et d'institutions appropriées, et en innovant dans les domaines de la gestion et du financement;

c) renforcer les liens entre l'enseignement scolaire et la formation professionnelle en fonction des besoins de l'appareil productif, moyennant la participation des employeurs, des travailleurs et des pouvoirs publics, en faisant appel à divers modes de conception, de gestion, de financement et d'évaluation des activités de formation de la main-d'oeuvre;

d) favoriser la mise en place d'un système intégré de formation, d'allocation de chômage, de reconversion de la main-d'oeuvre et d'information sur le marché du travail, à caractère décentralisé;

e) édifier une structure réglementaire appropriée et rationnelle qui stimule la création et la consolidation des petites et micro-entreprises;

f) améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la population active, en étudiant la possibilité de faire reconnaître dans la législation du travail les nouvelles modalités d'organisation du travail, et notamment les systèmes d'horaires souples et le travail partiel ou temporaire;

g) renforcer le lien entre les salaires réels et la productivité;

h) encourager la formation aux fonctions syndicales, en vue d'élargir le champ des négociations collectives et de susciter l'intérêt des syndicats pour la modernisation de la production et le changement technologique;

i) conjuguer le développement du commerce et la compétitivité avec les droits des travailleurs en accordant, d'une part, une importance primordiale aux normes internationales fondamentales applicables au travail, dont le non-respect doit être sanctionné, et en veillant simultanément, d'autre part, à ce que les mécanismes ayant pour objet d'éviter les pratiques déloyales dans le domaine du travail ne servent à faire obstacle au commerce international, particulièrement au détriment des pays en développement.

VII. Le Sommet mondial et la coopération internationale

42. Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes se rendront au Sommet mondial pour le développement social animés de la volonté de prendre des engagements en matière de politique de coopération au profit de leurs ressortissants. Ils disposent, en outre, de multiples mécanismes d'intégration, de coopération économique et technique et de concertation politique au niveau régional ainsi que d'instruments de dialogue et de coopération avec le reste du monde, qui leur permettront de prendre avec réalisme les engagements qui seront issus du Sommet.

43. Conformément aux attentes du présent Consensus, le Sommet mondial pour le développement social devrait contribuer à voir au-delà des critères voulant que la croissance économique à elle seule soit

génératrice de nouveaux équilibres sociaux, permettant ainsi d'atténuer les inégalités existantes entre les pays développés et les pays en développement. Face à une réalité caractérisée par de grands déséquilibres sociaux, le Sommet pourra susciter un éveil de conscience généralisé sur la nécessité d'une approche intégrée offrant un cadre conceptuel approprié pour promouvoir le développement économique et social et pour inciter tous les pays à s'engager à déployer des efforts en faveur d'un développement soutenable dans la justice sociale.

Le Sommet et le commerce international

44. La mondialisation de l'économie doit conduire les pays à la réalisation qu'il faut réadapter leurs stratégies économiques en vue de leur insertion dans les marchés internationaux. La mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final des négociations d'Uruguay dans le cadre du GATT, et la levée des entraves au commerce de biens et de services constituent les éléments indispensables propres à faciliter la croissance économique et à atteindre les objectifs du Sommet mondial. De même, la coopération technique entre pays en développement paraît être un élément important qui vient compléter l'assouplissement des obstacles au commerce que favorisent les processus d'intégration.

45. La relance du commerce s'accompagne de la nécessité de veiller à ce que ses effets sociaux, plus particulièrement en ce qui concerne les travailleurs, soient bénéfiques. L'accroissement de la compétitivité internationale ne doit pas s'obtenir au prix d'une plus grande exploitation de la main-d'oeuvre, que ce soit sous forme de bas salaires, de la détérioration des conditions de travail, du non-respect des normes internationales, de l'exploitation effrénée des ressources naturelles ou d'autres activités nuisibles pour l'environnement.

46. Pour ce qui est de l'emploi productif, de vastes possibilités existent en matière de coopération régionale et internationale. Elles doivent être axées sur un effort concerté visant à conjuguer le développement du commerce et la compétitivité avec les droits des travailleurs. Il faut éviter, dans le même temps, que les mécanismes destinés à interdire les pratiques déloyales dans le domaine du travail, soient utilisés pour entraver le commerce international, particulièrement au détriment des pays en développement.

Le Sommet mondial et les migrations internationales

47. Les migrations et les tensions sociales pourraient être exacerbées par le manque de débouchés commerciaux. Les migrations internationales, malgré leur complexité, constituent un domaine qui se prête à la coopération internationale. Dans cet ordre d'idées, et compte tenu de la tendance à la mondialisation de l'économie, il y aurait lieu de créer un mécanisme de coordination générale qui servirait de cadre de référence pour l'adoption d'accords sur la mobilité internationale de la main-d'oeuvre qui tiennent compte des effets des programmes d'intégration économique. Les pays doivent s'organiser pour échanger des données d'information, élaborer de nouvelles stratégies en vue d'assurer une utilisation plus rationnelle des ressources humaines, veiller à la protection des droits de l'homme pour ce qui est des travailleurs immigrés qui ne sont pas en règle, lesquels forment une part importante des émigrants internationaux, et concevoir, enfin, des modes de coopération technique et scientifique entre pays développés et pays en développement en vue de resserrer les liens entre les cadres et les techniciens et leurs pays d'origine.

Le Sommet et les coûts sociaux

48. Il incombe inéluctablement à l'Etat de veiller à ce que les services sociaux de base, tels qu'un logement décent, la santé et l'éducation soient dispensés à la majeure partie de la population, et notamment aux groupes économiques faibles. Pour lui permettre de satisfaire à cette obligation, il importe de privilégier les services sociaux dans la composition des dépenses publiques, de prendre des mesures afin de veiller à l'utilisation judicieuse des ressources et à l'exécution efficace des programmes, et faire en sorte qu'ils bénéficient au premier chef aux couches les plus pauvres de la population. Il sera, pour ce faire, indispensable de restructurer la charge fiscale et d'adopter de nouveaux modes de financement qui permettent de mobiliser des ressources supplémentaires. Parallèlement, les organismes multilatéraux et, en particulier, la Banque interaméricaine de développement, peuvent jouer un rôle important dans le financement des activités qui concourent au développement intégré.

Le Sommet et la protection des enfants

49. La protection et le respect des droits des enfants revêtent une importance particulière, comme l'a reconnue la Convention internationale sur les droits de l'enfant. Lors du Sommet mondial il faudra ratifier, et probablement élargir, l'engagement pris par les gouvernements membres des Nations Unies d'appliquer les dispositions de ladite convention et d'atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant et dans le Plan d'action pour l'application de ladite déclaration dans les années 90. Il s'agit de souligner à cet égard que dans la Déclaration de Tlatelolco (Mexique, 1992) et dans le "Compromiso de Nariño" (Bogotá, 1994) les pays de la région ont mis en place différents mécanismes de suivi et modes de coopération pour garantir la réalisation de ces objectifs.

Le Sommet et la situation des femmes

50. L'équité entre personnes des deux sexes revêt une importance particulière pour assurer le développement dans la justice sociale. Aussi faudra-t-il, pendant le Sommet, ratifier, et probablement élargir, l'engagement pris par les gouvernements membres des Nations Unies à l'effet d'atteindre les objectifs fixés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et dans les conférences mondiales sur les femmes tenues à Mexico (1975), Copenhague (1980) et Nairobi (1985).

51. Les gouvernements des pays de la région et les organismes des Nations Unies devraient entreprendre les activités préparatoires de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), avec la participation de tous les secteurs de la population.

Le Sommet et Action 21

52. La protection de l'environnement et le droit à un environnement salubre doivent contribuer au renforcement de la coopération internationale dans le domaine social et dans la lutte contre la pauvreté. Etant donné que la notion de développement soutenable est indissociable de la nécessité d'endiguer la pauvreté, le chapitre 3 du document Action 21 adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement fait état du besoin d'exécuter des projets spécifiques, dont l'objectif à long terme est de faire en sorte que le plus grand nombre ait accès à des moyens de subsistance écologiquement adéquats. Les décisions qui seront prises dans le cadre du Sommet mondial devront être harmonisées avec ces projets.

VIII. Engagements qui pourraient être adoptés dans le cadre du Sommet

53. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes espèrent que la Déclaration politique du Sommet contienne les engagements ci-après:

a) engagement des gouvernements à l'effet d'adopter des stratégies ou plans nationaux qui permettent d'améliorer les conditions de vie de la population, de stimuler la participation active et responsable de tous les secteurs de la société à la réalisation des objectifs du développement social et de fournir les ressources nécessaires à ces fins;

b) engagement de la communauté internationale à l'effet d'intensifier et de coordonner ses activités de coopération, particulièrement celles orientées vers le développement social et l'affectation de ressources, de sorte que la tâche des Etats au niveau national s'en trouve facilitée.

54. En ce qui concerne le Plan d'action qui émanera du Sommet, les pays de la région font valoir qu'il devra comporter des recommandations concrètes portant sur des objectifs viables en matière de politique, qui permettent à chaque Etat d'atteindre ses objectifs nationaux, et qu'il devra contenir également des orientations à l'intention du système des Nations Unies qui lui permettent de mener, de façon concertée et dans le cadre d'une approche intégrée, les actions du ressort de ses divers organes et organismes dans le domaine du développement social.

55. Le système des Nations Unies devra mettre sur pied de nouvelles modalités de coordination qui lui donnent les moyens de formuler et d'exécuter des politiques visant à améliorer la cohésion sociale, à surmonter les situations de pauvreté et à obtenir de nouvelles structures et niveaux d'emploi. Ces modalités devront englober de nombreux domaines d'action et concevoir ceux-ci en fonction des objectifs globaux, en vue de formuler des propositions servant de base à l'élaboration de mesures partielles et leur conférant ainsi une nature et une dimension qui permettent de les confronter aux politiques commerciales et financières et de les rendre compatibles avec celles-ci.

56. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes accordent la plus grande importance au suivi des résultats du Sommet, à l'évaluation du respect des engagements qui auront été pris dans cette instance, au fonctionnement des mécanismes visant à obtenir un financement extérieur destiné à compléter l'épargne intérieure, et à la prestation de l'assistance technique nécessaire aux pays moins développés, y compris les petits pays insulaires en développement. Ils espèrent ainsi que sera établi un calendrier d'activités comportant des délais précis pour assurer la continuité de ce grand effort mondial.

57. En ce qui concerne l'étape préparatoire entre l'adoption des présentes Lignes directrices pour un Consensus et la tenue du Sommet, les pays de la région demandent au secrétariat de la CEPALC d'étudier, de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, les modalités d'application au plan régional des propositions de coopération régionale et internationale formulées dans les Lignes directrices pour un Consensus de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Sommet mondial. Les pays de la région demandent, en outre, au Secrétariat de promouvoir la diffusion de ce document dans les milieux politiques et l'opinion publique en général, et d'encourager la tenue de séminaires, réunions et autres activités préparatoires, en vue de favoriser la participation d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et des milieux universitaires.

Annexe 3

RAPPORT DU COMITE II

A. ORGANISATION DES TRAVAUX

1. Le Comité II s'est réuni les 20, 21 et 22 avril 1994.

2. Le Bureau du Comité a été le suivant:

Présidence:	Costa Rica
Vice-présidences:	El Salvador
	Etats-Unis d'Amérique
	Iles Vierges britanniques
Rapporteur:	Nicaragua

3. Lors de ses délibérations, le Comité a été saisi des documents de travail suivants: "Informe de actividades de la Comisión desde abril de 1992" (LC/G.1803(SES.25/6)), "Informe sobre la ejecución de los programas de la CEPALC durante el bienio 1992-1993. Nota de la Secretaría" (LC/G.1807(SES.25/12)), "Projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1996-1997" (LC/G.1804(SES.25/7)), "El papel de la CEPAL en la cooperación entre el Caribe y Centroamérica. Nota de la Secretaría" (LC/G.1825/SES.25/21)), "Calendrier des conférences de la CEPALC proposé pour la période 1994-1996. Note du secrétariat" (LC/G.1805(SES.25/8) et Add.1), "Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Note du secrétariat" (LC/G.1819(SES.25/20)), "Anteproyecto de plan de acción regional latinoamericano y del Caribe sobre población y desarrollo" (LC/G.1812(SES.25/17)), "El papel de la Secretaría de la CEPAL en el seguimiento de la Conferencia des las Naciones Unidas sobre el Medio Ambiente y el Desarrollo" (LC/G.1814(SES.25/19)), "Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission. Note du secrétariat" (LC/G.1808(SES.25/13)).

B. ORDRE DU JOUR

4. A sa première séance, le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Election du Bureau

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

3. Autres activités menées par le secrétariat du système de la CEPALC depuis la vingt-quatrième session de la Commission et programme de travail pour la période biennale 1996-1997

   a) CEPALC
   b) Suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
   c) Centre latino-américain de démographie (CELADE)
   d) Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale

4. Travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement. Plan d'action région latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement

5. Calendrier de conférences pour la période 1994-1996

6. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

7. Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission

8. Questions diverses

9. Examen et adoption du rapport du Comité II.

C. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Autres activités menées par le secrétariat du système de la CEPALC depuis la vingt-quatrième session de la Commission et programme de travail pour la période biennale 1996-1997 (point 3 de l'ordre du jour)

5. A l'ouverture des débats du Comité, le Secrétaire exécutif de la CEPALC a énuméré les activités réalisées par le secrétariat depuis la vingt-quatrième session de la Commission, tenue en avril 1992 et a signalé que leur description et le résultat de l'exécution du programme de travail correspondant à la période biennale antérieure étaient indiqués dans les documents LC/G.1803(SES.25/6) et LC/G.1807(SES.25/12).

6. Le Secrétaire exécutif a, dans son intervention, fait ressortir le rôle important joué par le secrétariat pour épauler les gouvernements membres dans une réflexion collective sur la façon d'envisager le développement futur de la région. Pour ce faire, il conjuguait sa capacité de prévoir le moyen et long terme et l'expérience des gouvernements dans la gestion des problèmes à court terme, moyennant une combinaison de travaux de type analytique et conceptuel et d'activités d'ordre opérationnel qui se renforçaient mutuellement.

7. Il a souligné que durant la période 1992-1993, le Secrétariat avait élaboré de nouveaux éléments conceptuels qui étaient aujourd'hui au coeur des débats de fond de cette session de la Commission. Il s'agissait notamment de la proposition concernant les politiques d'insertion de l'Amérique latine et des Caraïbes dans l'environnement mondial, l'approche en matière de régionalisme ouvert, l'étude sur le secteur santé, la transformation du processus de production et l'équité, réalisée en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé, ainsi que la proposition sur le Sommet mondial pour le développement social selon l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes.

8. Il a également mentionné les activités permanente de suivi de l'évolution économique et sociale de la région menées par le secrétariat et a cité, en guise d'exemple, les publications Balance preliminar, Estudio económico, Panorama social, Anuario estadístico, etc.

9. Il a en outre fait remarquer que la CEPALC continuait de servir d'instance de rencontre intellectuelle et de creuset d'idées et d'initiatives, comme le démontre la réalisation de réunions intergouvernementales et d'experts, aussi diverses que nombreuses, qui permettaient d'analyser des idées et des propositions recueillies ensuite dans des publications divulguées dans toute la région et même au-delà.

10. Il a finalement souligné la mise en oeuvre d'importants projets de coopération technique dans des domaines considérés essentiels pour le développement de la région, qui exigeaient l'établissement de rapports très étroits avec les gouvernements concernés et qui enrichissaient la réflexion et l'analyse. Par ailleurs, plusieurs groupes du secrétariat réalisaient des activités de formation dont les résultats étaient divulgués à l'échelle la plus vaste possible.

11. A l'issue de la présentation du Secrétaire exécutif, le Comité a approuvé le "Informe de actividades de la Comisión desde abril de 1992" (LC/G.1803(SES.25/6)) ainsi que le document "Informe sobre la ejecución de los programas de la CEPAL durante el bienio 1992-1993" (LC/G.1807(SES.25/12)).

12. Le Comité a ensuite procédé à l'examen du "Projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1996-1997", contenu dans le document LC/G.1804(SES.25/7).

13. Le représentant du secrétariat a expliqué les aspects généraux et la genèse du programme de travail en question, lequel était divisé en 14 sous-programmes. Il a signalé que ce projet concernait les activités à réaliser dans le cadre de la dernière période biennale du Plan à moyen terme 1992-1997 de l'Organisation des Nations Unies, adopté en 1990 par l'Assemblée générale.

14. Il a ajouté que chaque sous-programme comprenait une description des sphères thématiques envisagées ainsi qu'une énumération détaillée des activités à réaliser et des résultats espérés.

Sous-programme 1: Agriculture et alimentation en Amérique latine et aux Caraïbes

15. Le représentant du secrétariat a passé en revue le sous-programme de l'agriculture et de l'alimentation réalisé par le groupe du développement agricole. Ce sous-programme vise essentiellement à aider les pays à orienter leur processus de développement économique et sociale de façon à favoriser l'équilibre entre les zones rurales et urbaines; à garantir un traitement préférentiel pour les petits et moyens agriculteurs en matière de transfert de technologie, d'incitations et d'investissements;et à améliorer les recettes des exportations agricoles susceptibles de maintenir durablement leur niveau de compétitivité.

16. Une délégation a demandé si, dans les travaux prévus par le secrétariat, il était tenu compte de la nécessité de parvenir à un développement écologiquement rationnel. Le représentant a répondu que toutes les activités prévues dans le programme en question avaient effectivement été conçues dans le cadre d'un développement durable, affirmation qui serait confirmée lors de l'examen du sous-programme sur l'environnement et les établissements humains.

17. Le Comité a approuvé le sous-programme 1.

Sous-programme 2: Développement économique

18. Le représentant du secrétariat a présenté ce sous-programme qui est mis en oeuvre par la Division du développement économique, avec le concours de la Division des statistiques et des projections économiques. Il a pour but de fournir une information opportune et systématique sur les tendances économiques nationales et régionales ainsi que d'analyser les transformations structurelles de façon à ce que les autorités nationales puissent disposer facilement de données et d'études actualisées pouvant servir de référence à la mise au point, au réaménagement et à l'application des politiques.

19. Le sous-programme prévoit également la réalisation d'études sur les stratégies de développement, en particulier en ce qui concerne la politique économique destinée à encourager l'épargne et l'investissement.

20. Ce sous-programme comprend en outre les activités du Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) visant à analyser les différentes ressources en matière d'information et les façons d'optimiser leur transfert.

21. Le sous-programme 2 a été approuvé.

Sous-programme 3: Planification économique et sociale

22. Dans la présentation de ce sous-programme, le Directeur de l'Institut de planification économique et sociale (ILPES) a expliqué la réorientation dont l'Institut avait fait l'objet il y a deux ans en raison du rôle croissant du marché et des opérateurs privés, qui avait obligé à un remaniement systématique de la fonction de la planification. C'est pourquoi les activités actuelles de l'Institut se centraient sur la gestion stratégique de l'Etat. Il a souligné que, dans l'avenir immédiat, l'Institut allait aborder les questions relatives aux processus de décision dans l'appareil public, à la réforme et à la modernisation de l'Etat, au budget public, la régionalisation, la décentralisation et les pouvoirs locaux.

23. Il a précisé que les principales fonctions de l'ILPES concernaient la formation, la coopération et les services consultatifs, la recherche appliquée, la diffusion des résultats des études et l'échange de données d'expérience. Le Directeur de l'Institut a mis l'accent, dans sa présentation, sur les récentes modifications des programmes de formation, désormais présentés sous forme de modules adaptables afin de mieux répondre aux besoins et aux priorités des gouvernements.

24. Il a ensuite décrit le système de financement de l'Institut et a souligné l'importance, pour la réalisation des activités prévues, de l'apport opportun du financement gouvernemental et des ressources extra-budgétaires, ainsi que du maintien d'une situation financière absolument assainie, comme cela a été le cas jusqu'à présent.

25. La délégation du Mexique a fait part de sa satisfaction pour la réalisation de la neuvième Conférence des ministres de la planification d'Amérique latine et des Caraïbes, qui sera tenue en juillet 1994 à Mexico, et a signalé qu'un séminaire préparatoire aurait lieu du 18 au 20 mai 1994. Une autre délégation a exprimé sa reconnaissance à l'ILPES pour les activités menées, en particulier dans le domaine de la gestion stratégique.

26. Plusieurs délégations ont fait ressortir l'importance du programme de travail de l'ILPES pour les pays de la région et ont recommandé l'adoption d'une résolution visant à appuyer ses travaux.

27. Une délégation des Caraïbes a demandé à l'Institut de faciliter davantage l'accès des pays anglophones aux documents et programmes de formation élaborés par ce dernier. Le Directeur de l'ILPES s'est engagé à chercher le moyen de répondre à cette aspiration légitime. Une autre délégation a souligné qu'il importait d'aborder les aspects liés aux pouvoirs législatifs dans le cadre de la modernisation de l'Etat.

28. Le Comité a approuvé le sous-programme 3 sans observations.

Sous-programme 4: Développement industriel, scientifique et technologique

29. Le représentant du secrétariat a passé en revue le sous-programme 4 consacré au Développement industriel, scientifique et technologique, mené à bien par le groupe commun CEPALC/ONUDI du développement industriel et technologique relevant de la Division du développement de la production et des entreprises. Il a pour but d'aider les gouvernements de la région à mettre au point des politiques susceptibles de développer la capacité des pays quant à l'achat, l'adaptation et la diffusion des meilleurs procédés et techniques disponibles afin d'acquérir et de consolider des avantages compétitifs fondés un processus croissant d'innovation interne.

30. Une délégation a demandé au secrétariat si le programme de travail proposé abordait le thème de l'articulation entre le développement technologique et sa mise en valeur sur le plan productif, la formulation de politiques nationales concernant l'amélioration de la qualité et l'application du développement technologique au secteur des services.

31. Le représentant du secrétariat a fait remarquer que celui-ci disposait de ressources humaines limités pour mener à bien ce programme de travail, ce qui l'obligeait à en limiter la portée et à n'inclure que les activités qu'il était effectivement en mesure de réaliser, à moins de pouvoir disposer de ressources extra-budgétaires. Il a également précisé que le thème de l'articulation était envisagé dans la sphère

thématique 4.4. mais qu'il s'efforcerait de l'aborder de façon plus explicite. Quant aux autres thèmes mentionnés, leur examen dépendrait de l'obtention de ressources supplémentaires.

32. Le sous-programme 4 a été approuvé.

Sous-programme 5: Commerce international et financement du développement

33. Le secrétariat a présenté ce sous-programme réalisé par la Division du commerce international. Le représentant a signalé qu'il avait essentiellement pour but d'aider les pays membres à concevoir des politiques et des mesures susceptibles de favoriser l'expansion des courants commerciaux, de fournir une information analytique et des recommandations de politiques permettant de diversifier les relations commerciales et financières, de contribuer à la formation de positions régionales concertées, et de collaborer à l'élaboration et à la conception de politiques visant à renforcer la capacité d'épargne intérieure et son acheminement à des fins d'investissement.

34. Une délégation a demandé si le sous-programme prévoyait l'étude des répercussions des récents accords de libre-échange sur le développement des pays de la région.

35. Le représentant du secrétariat a expliqué que cette question était abordée dans le cadre de l'intégration et de la coopération, thèmes qui, conformément aux directives de l'Assemblée générale, faisaient l'objet d'un sous-programme séparé et qu'ils seraient précisés lors de l'examen du sous-programme pertinent.

36. Après avoir entendu cette précision, le Comité a approuvé le sous-programme 5 tel qu'il avait été présenté par le secrétariat.

Sous-programme 6: Ressources naturelles et questions d'énergie

37. Dans la présentation de ce sous-programme, le secrétariat a mis en valeur le rôle stratégiques des ressources naturelles et énergétiques dans le processus de transformation du processus de production dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Etant donné leur valeur économique et leur utilité dans le développement urbain, il était indispensable de connaître davantage le potentiel de ressources disponibles et d'améliorer l'efficacité de la gestion. A cet effet, les activités prévues seront exécutées par la Division des ressources naturelles et de l'énergie dans les sphères thématiques suivantes: gestion des ressources naturelles et de l'énergie aux fins du développement, pour laquelle on prévoit la réalisation de plusieurs études; mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie, domaine dans lequel est notamment prévue l'étude des effets des lois en matière d'environnement sur les investissements dans le secteur minier; et économie des ressources naturelles, comprenant des études sur certaines questions spécifiques telles que l'utilisation des prix dans la gestion des ressources en eau.

38. Une délégation a fait ressortir l'importance d'inclure, dans la formulation définitive de ce sous-programme, l'étude des progrès récemment accomplis en matière d'administration du droit de la mer. Le secrétariat a fait remarqué qu'il serait dûment tenu compte de cette question dans la version finale du programme de travail.

39. Une autre délégation a demandé des précisions quant à l'importance qui allait être accordée à la valorisation économique des ressources naturelles, lesquelles ont été apportées par le représentant du secrétariat qui a, en outre, commenté plusieurs études déjà réalisées dans ce domaine.

40. Une autre délégation a demandé s'il existait une coordination adéquate avec d'autres organisations internationales et régionales également concernées par les ressources naturelles et les questions d'énergie. Le Secrétariat a longuement détaillé les relations actuelles et passées existant avec ces organisations et a assuré qu'il existait effectivement des liens étroits de coopération et de coordination dans la mise en oeuvre des travaux prévus.

41. Les délégations ont approuvé le sous-programme 6, avec les observations mentionnées plus haut.

Sous-programme 7: Environnement et établissements humains

42. Le représentant du secrétariat a d'abord signalé que la question de l'environnement était présente dans toutes les activités menées et s'inscrivait dans le cadre général du développement durable et de la proposition de transformation du processus de production dans un climat d'équité.

43. Il a précisé que le projet de sous-programme comprenait les six sphères thématiques suivantes: la mise en place de systèmes intégrés d'information sur l'environnement pour les établissements humains; le suivi de l'application de l'Action 21 au niveau régional; la poursuite et la consolidation des études sur les rapports entre la transformation du processus de production et le développement durable; l'étude des progrès accomplis dans la région en matière d'agriculture écologiquement rationnelle ainsi que de la gestion et du contrôle adéquats des résidus, en particulier lorsqu'ils sont dangereux; la gestion des établissements humains, plus particulièrement dans le secteur du bâtiment et de l'infrastructure urbaine, et leurs rapports avec la transformation du processus de production dans un climat d'équité; et le renforcement de la capacité de gestion des gouvernements locaux moyennant l'élaboration d'instruments et de méthodologies écologiquement rationnelles de gestion urbaine.

44. Une délégation a demandé au secrétariat de contribuer à ce que les gouvernements ratifient la convention sur la biodiversité et de fournir toute l'information possible à cet égard aux gouvernements en ayant fait la demande. Le Comité a approuvé le sous-programme 7.

45. Le secrétariat a ensuite présenté le document intitulé "El papel de la Secretaría de la CEPAL en el seguimiento de la Conferencia de las Naciones Unidas sobre el Medio Ambiente et el Desarrollo" (LC/G.1814(SES.25/19)). Le représentant a expliqué que ce document contenait une description de la façon dont le programme de travail avait incorporé les décisions émanées de la CNUCED dans les domaines suivants: commerce international et développement durable; développement, accès et transfert de technologie; systèmes d'information en vue de la prise de décision; capacité de gestion de l'environnement et facteurs critiques de pérennité; biodiversité; valeur économique de l'eau; et mouvement transfrontières de déchets dangereux. Le représentant du secrétariat a ensuite énuméré en détail des différentes activités prévues dans le programme de travail pour aborder ces domaines.

46. Il a également mentionné des activités qui seraient réalisées à l'échelon systémique, en coopération avec diverses institutions internationales, régionales et sous-régionales de l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales; il s'agira d'étudier les caractéristiques de la nouvelle industrialisation afin de déterminer son degré de compatibilité avec les exigences en matière d'équité et

de préservation de l'environnement; d'estimer les ressources financières pour mener à bien le processus de développement durable et de déterminer les sources de financement éventuelles; d'encourager les activités de recherche et d'assistance technique quant aux politiques économiques susceptibles de favoriser simultanément la compétitivité, l'équité et la pérennité de l'environnement; et, finalement, d'analyser la prise en compte des variables environnementales au niveau de la petite et moyenne entreprise, afin d'engendrer un processus de rétroaction des politiques appliquées dans ce secteur.

47. Une délégation a signalé qu'elle respectait ces propositions du secrétariat, sans pour autant partager toutes les approches proposées, et a offert sa collaboration pour les mettre en oeuvre.

48. Le représentant du Royaume-Uni a remercié le secrétariat de sa présentation et a exprimé sa satisfaction des efforts déployés pour appliquer l'Action 21, qui présente un très grand intérêt pour tous. Etant donné les faibles ressources disponibles, fait souligné par le secrétariat de la CEPALC, il est particulièrement important que la Commission tienne compte des travaux menés au sein d'autres instances internationales. Il convient naturellement d'éviter les chevauchements à l'égard, notamment, des travaux réalisés par le Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Commission sur le développement durable. Il est prévu, dans le chapitre 33 de l'Action 21, qu'en règle générale, le financement de la mise en oeuvre de l'Action 21 sera assuré par les secteurs public et privé de chaque pays. Tous les gouvernements devront commencer par optimiser au maximum l'utilisation des ressources dont ils disposent, démarche qui pourrait constituer la principale contribution à la mise en oeuvre de l'Action 21. La réunion sur le financement co-parrainée par le Japon et la Malaisie et tenue à Kuala Lumpur en février 1994, de même que celle du groupe spécial d'intersession sur le financement, effectuée ce même mois à New York, avaient abouti à des résultats positifs. La délégation de son pays espérait que la CEPALC tire parti des propositions constructives émanées de ces deux réunions quant à la mise en place de mécanismes novateurs pour financer l'Action 21.

49. La délégation argentine a suggéré que le secrétariat concentre ses efforts sur deux ou trois des domaines mentionnés, au lieu d'essayer de les couvrir tous. Le représentant du secrétariat a signalé qu'il disposerait des ressources de tous les groupes et divisions directement ou indirectement concernés par le sujet pertinent pour matérialiser les projets proposés. La même délégation a également proposé que le secrétariat étudie les effets de la distorsion des prix des produits de base résultant des subsides appliqués par les pays développés sur les modalités de production et comment cette distorsion avait poussé les producteurs à utiliser des modalités écologiquement irrationnelles d'exportation des ressources naturelles.

50. Le Comité a finalement pris note avec satisfaction de la présentation du secrétariat.

51. Les délégations de la Colombie et du Costa Rica ont communiqué au Comité les résultats et les décisions émanés des récentes réunions des ministres du logement et de l'urbanisme lesquels ont proposé que cette instance soit institutionnalisée, que le secrétariat de la CEPALC en assume de façon officielle et permanente la fonction de secrétariat technique, que ces réunions soient inscrites au calendrier de conférences de la Commission et que le secrétariat contribue à l'acheminement des ressources extrabudgétaires requises. Le Comité est convenu d'inclure les réunions des ministres du logement et de l'urbanisme dans le calendrier de conférences de la Commission et de recommander au secrétariat de fournir, dans la mesure de ses possibilités, le soutien complémentaire pertinent moyennant, si nécessaire, la recherche de ressources extra-budgétaires.

Sous-programme 8: Population

52. Le Directeur du Centre latino-américain de démographie (CELADE) a mentionné les activités menées par le secrétariat de la CEPALC par l'intermédiaire du CELADE. Il a également présenté le projet de programme de travail pour la période biennale 1996-1997 et a décrit les ressources financières et humaines dont dispose le CELADE pour le mettre en oeuvre.

53. Il a souligné que les travaux du CELADE couvraient quatre sous-groupes d'activités: tenir à jour le patrimoine de données démographiques régionales; utiliser ces connaissances afin d'améliorer la mise au point et l'application des politiques de développement économique et social; améliorer la panoplie de méthodologies en matière démographique; et renforcer la capacité des pays en matière de population, notamment par le biais de la formation. Toutes les activités du Centre s'inscrivent dans le cadre de la transformation du processus de production, de pérennité sur le plan social et de l'environnement ainsi que de démocratisation et de respect des droits de l'homme. Il a précisé que, pour ce faire, les variables démographiques devaient jouer un rôle spécifique au niveau des corrélations concrètes entre transformation du processus de production et justice sociale. Telle était la perspective conceptuelle qui avait inspiré le CELADE dans une série de travaux visant à contribuer aux activités préparatoires, à l'échelon régional, de la Conférence mondiale sur la population et le développement qui serait prochainement tenue au Caire.

54. Il a souligné que le projet de programme de travail pour la période biennale 1996-1997 obéissait à la même logique de prise en considération du facteur démographique dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité et qu'il prévoyait la réalisation d'activités similaires à celle du programme actuel.

55. Quant aux ressources, il a rappelé que, jusque 1991, plus de 75% des travaux du CELADE étaient financés à l'aide de ressources budgétaires provenant des contributions de certains pays développés membres de la CEPALC et du Fonds des Nations Unies pour la population. Depuis lors, ces ressources avaient fait l'objet d'une forte réduction qui a motivé l'adoption de mesures spéciales convenues lors de la vingt-quatrième session de la Commission, en avril 1992. Par la suite, une nouvelle chute des ressources extra-budgétaires a obligé à fermer le bureau du CELADE à San José, Costa Rica, en avril 1993, fait dont les pays membres de la CEPALC ont été dûment informés. Il a souligné qu'à l'heure actuelle, le CELADE était à nouveau parvenu à un point d'équilibre et, en dépit du nombre réduit d'activités, son personnel faisait preuve d'un niveau élevé de productivité. Conformément à cette situation, le programme pour la période biennale 1996-1997 était à la fois conservateur et ambitieux car il prétendait maintenir ce même niveau de productivité, avec la quantité actuelle de ressources.

56. Après avoir entendu la présentation sur le sous-programme de la population, plusieurs délégations ont remercié le secrétariat de cette information et ont exprimé leur reconnaissance au CELADE pour avoir su affronter la pénurie de ressources extra-budgétaires sans compromettre sa qualité professionnelle. Elles ont sollicité que leur soutien aux activités du CELADE soit consigné par écrit à l'issue des délibérations. Une autre délégation a remercié certains pays développés membres de la CEPALC de l'appui prêté au CELADE et a exprimé sa satisfaction de l'assistance technique fournie par celui-ci à son pays.

57. Le Comité a approuvé le sous-programme 8 sans modifications.

Sous-programme 9: Développement social

58. Dans la présentation de ce sous-programme dont la réalisation incombe à la Division du développement social, le secrétariat a signalé qu'il avait essentiellement pour but d'épauler les gouvernements de la région moyennant l'élaboration d'informations statistiques et d'indicateurs leur permettant d'établir des diagnostics sociaux et surtout de mettre au point et d'appliquer des programmes d'éradication de la pauvreté; d'élaborer des méthodologies visant à évaluer l'incidence des programmes sociaux; et d'analyser les expériences propres à améliorer la gestion des programmes sociaux, qu'ils soient publics ou privés. Cette assistance prêtée aux gouvernements comprenait en outre des travaux de recherche et d'analyse visant à faciliter la lutte contre l'abus des drogues.

59. Le sous-programme 9 a été approuvé.

Intégration de la femme au développement

60. Le secrétariat a signalé que les activités de la CEPALC dans le domaine de l'intégration de la femme visaient essentiellement, dans le contexte de la transformation du processus de production dans un climat d'équité, à renforcer le rôle de la femme dans certaines domaines-clés pour parvenir à l'égalité vis-à-vis de l'homme, à une intégration effective au développement économique et social et à une participation à part entière au processus de prise de décision. Le représentant a ajouté que l'objectif principal consistait, actuellement, à assurer la matérialisation des principes d'égalité reconnus par tous les pays de la région. Le programme de travail pour 1996-1997 dans cette sphère thématique tiendrait compte des changements intervenus dans la vie des femmes au cours de ces dernières décennies, en particulier en termes d'emploi, d'éducation et de santé. On prévoyait la réalisation d'études et la formulation de propositions visant à améliorer la situation de certains groupes de femmes particulièrement vulnérables ainsi que l'insertion des femmes à la société en général, quelle que soit leur situation économique. Outre les activités ordinaires, il était indispensable d'adopter d'autres types de mesures, en particulier pour mettre en oeuvre les recommandations qui émaneront de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à l'issue de laquelle devrait être adoptée une nouvelle plate-forme d'action.

61. Le sous-programme sur la femme a été approuvé sans modifications.

Sous-programme 10: Statistiques et projections économiques

62. Le secrétariat a signalé que la réalisation du sous-programme 10 sur les statistiques et les projections relevait de la Division des statistiques et des projections économiques et qu'il prévoyait l'élaboration d'un cadre régional de données statistiques moyennant l'extension de sa base de données et la mise en place d'un système standardisé d'accès pour les utilisateurs. Ce sous-programme comprenait également la publication de l'Anuario estadístico de América Latina y el Caribe et l'apport de l'information statistique requise par les différents travaux de fond du secrétariat. D'autres activités importantes concernent l'application de la méthode intégrée pour mesurer la pauvreté et la publication régulière du Panorama social de América Latina.

63. En outre, le sous-programme prévoyait la coopération avec les gouvernements pour mettre en place un nouveau système de comptabilité nationale et la réalisation, en collaboration avec l'OEA, des réunions des Directeurs de statistique des Amériques. D'autres activités importantes sont la prestation directe de

services consultatifs aux gouvernements ainsi que la formation en ce qui concerne, entre autres, les enquêtes sur les ménages et le transfert de techniques informatiques en matière de statistique. Finalement, le secrétariat a souligné la réalisation d'études sur les perspectives de développement à moyen et à long terme afin de détecter les principaux problèmes prévisibles et formuler les nouvelles stratégies capables d'y remédier.

64. Une délégation a demandé si le programme de travail prévoyait de satisfaire les nouvelles demandes d'information statistique résultant des mécanismes d'intégration et de libre-échange qui se profilent dans la région. Le secrétariat a répondu qu'il possédait les capacités suffisantes pour répondre à ces demandes d'une façon satisfaisante.

65. Le sous-programme 10 a été approuvé.

Sous-programme 11: Transport

66. Le secrétariat a présenté le sous-programme 11 consacré au transport et exécuté par le groupe des transports de la Division du commerce international, des transports et du financement. Le représentant a expliqué que les activités de ce sous-programme étaient concentrées dans les domaines suivants: gestion du secteur des transports en général, y compris la facilitation des opérations et des services de la filière de distribution physique liée au commerce international; le transport terrestre et urbain, en particulier le transport routier et par chemin de fer, ainsi que le transport maritime et multimodal, notamment en ce qui concerne le développement portuaire.

67. Une délégation a mis l'accent sur l'importance du secteur des télécommunications dans le développement et a demandé s'il pouvait être inclus dans le programme de travail. Le secrétariat a rappelé aux délégations que l'étroitesse des ressources obligeait à établir certaines priorités mais qu'il s'efforcerait d'obtenir des ressources extra-budgétaires pour aborder le thème des télécommunications.

68. Le sous-programme 11 a été approuvé.

Sous-programme 12: Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

69. Le secrétariat a signalé que ce sous-programme relevait du Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico et qu'il avait pour but de favoriser le développement durable de la sous-région, sur la base de niveaux croissants de productivité et d'équité et de la consolidation du processus d'intégration en Amérique centrale. Ce sous-programme prévoyait des activités de type global quant au développement économique et social, au commerce international et à l'intégration, ainsi que des activités sectorielles, notamment dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, du développement industriel et de l'énergie. Il conjugue des activités de réflexion, d'analyse et la formulation de propositions et des activités de coopération technique dans des domaines présentant un intérêt spécifique pour les gouvernements de la sous-région.

70. Les délégations ont exprimé leur satisfaction et ont approuvé le sous-programme 12.

Sous-programme 13: Activités sous-régionales dans les Caraïbes

71. Le secrétariat a présenté le sous-programme d'activités pour la sous-région des Caraïbes mené à bien par le Bureau sous-régional de la CEPALC à Port-of-Spain. Ce sous-programme a pour but d'appuyer le développement économique et social des pays membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC). Il prévoyait des activités visant à encourager la coopération entre les pays membres du CDCC et entre ces derniers et le reste de la région latino-américaine, et à répondre aux besoins spécifiques des pays insulaires en développement de la sous-région des Caraïbes. Ce sous-programme s'intéressait également aux grands thèmes du développement économique et social, du commerce et du financement du développement, du tourisme et de l'industrie, de l'environnement, de la science et de la technique, de la femme et du développement, de la documentation et des statistiques, de la population et du développement, ainsi que de l'appui aux pays de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO).

72. Le représentant de Grenade, en sa qualité de président du CDCC, s'est réjoui de constater que, dans l'ensemble, le sous-programme correspondait aux besoins de la sous-région. Il a néanmoins fait part de sa préoccupation quant au fait que la plupart des activités prévues exigeaient l'apport de ressources extra-budgétaires et il a demandé au secrétariat de s'efforcer de se les procurer. Celui-ci a répondu qu'il avait déjà commencé à préciser et à formuler des projets qui seraient ensuite soumis à l'examen des donateurs.

73. Le même représentant a proposé qu'au moins un des deux séminaires préliminaires à la réalisation du Sommet mondial soit tenu dans la sous-région des Caraïbes. Le secrétariat a offert ses bons offices à cet effet.

74. Le sous-programme 13 a été approuvé.

Le rôle de la CEPALC dans la coopération entre les Caraïbes et l'Amérique centrale

75. Après la présentation et la discussion des sous-programmes concernant le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes. le secrétariat a soumis à la considération du Comité une note d'information intitulée "El papel de la CEPAL en la cooperación entre le Caribe y Centroamérica" (LC/G.1825 (SES.25/21)). Celle-ci comprend un ensemble de mesures que pourraient adopter les bureaux sous-régionaux de la CEPALC à Mexico et à Port-of-Spain afin de soutenir la coopération entre ces deux sous-régions, telles que la centralisation et l'échange de données d'information en matière de commerce et d'investissement étranger, l'examen en commun du développement économique et de la justice sociale, l'élaboration d'études actualisées sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en particulier des répercussions sur les deux sous-régions, ainsi que la formulation de mesures et d'activités conjointes susceptibles de renforcer leur pouvoir de négociation, l'évaluation de la législation relative à l'investissement et aux droits de propriété intellectuelle et l'élaboration de propositions visant à favoriser l'intégration économique aux Caraïbes et en Amérique centrale sur la base de la création de co-entreprises dans certains domaines spécifiques.

76. Le Comité a accueilli avec un profond intérêt cette note du secrétariat.

Sous-programme 14: Intégration et coopération régionales

77. Le secrétariat a indiqué que le sous-programme de l'intégration et de la coopération régionales était mené à bien par la Division du commerce international, des transports et du financement. Son objectif principal était de fournir une assistance technique aux gouvernements quant au suivi et à l'évaluation des mécanismes d'intégration afin d'en tirer le maximum de bénéfices et de les perfectionner avec le temps, en sachant qu'il ne s'agissait pas seulement d'accords de libre-échange mais aussi de mécanismes d'union douanière, voire, à plus long terme, de marchés communs.

78. Le sous-programme prévoyait la réalisation d'activités visant à évaluer des engagements souscrits dans le cadre des différents accords d'intégration sous-régionale ainsi que leur progression et les résultats obtenus, à analyser l'incidence éventuelle des engagements sous-régionaux sur l'éventuelle mise en place d'un mécanisme régional, et à fournir une coopération technique aux gouvernements et aux organismes d'intégration sous-régionale ou régionale.

79. Une délégation a exprimé l'opinion que ce sous-programme était appelé à devenir l'un des plus importants de la Commission et qu'il conviendra de renforcer cet aspect au sein de l'ALADI. Il a ajouté que l'adoption d'un tarif extérieur commun dans les accords d'intégration à l'échelon sous-régional pourrait constituer un obstacle à la formation éventuelle d'un mécanisme régional et qu'il fallait aborder d'emblée le thème de l'harmonisation des politiques sociales. Il a demandé si le secrétariat pouvait traiter ces questions dans le sous-programme proposé.

80. Le secrétariat a répondu que les contraintes en matière de ressources l'obligeait à n'aborder que certains aspects de l'intégration, lesquels comprenaient, par ailleurs, la plupart des points mentionnés par la délégation.

81. Le représentant du Suriname a signalé que, de toute évidence, les ressources humaines affectées à ce sous-programme étaient exiguës et a demandé s'il n'était pas possible de les accroître. Le secrétariat a indiqué, d'une part, que des ressources supplémentaires avaient été sollicitées à l'Assemblée générale au moment de la création de ce sous-programme durant la période biennale antérieure mais avaient été refusées et que, d'autre part, la plupart des ressources affectées à d'autres sous-programmes et aux bureaux sous-régionaux étaient effectivement consacrées à la réalisation de travaux multidisciplinaires en matière d'intégration. Par ailleurs, le secrétariat s'efforçait d'obtenir des ressources extra-budgétaires pour financer ces importantes activités.

82. Une autre délégation a demandé s'il était possible de renforcer ce sous-programme moyennant un redéploiement interne des ressources, ce à quoi le secrétariat a répondu que cela était difficilement réalisable étant donné le degré de spécialisation du personnel qui ne permettait pas de le consacrer à des activités ne relevant pas tout à fait de leur sphère de compétence. Il était donc plus plausible de chercher à obtenir des ressources extra-budgétaires permettant d'engager les spécialistes en la matière. Après avoir entendu la présentation du programme de travail du système de la CEPALC pour 1996-1997, les membres du Comité se sont accordés à féliciter le secrétariat de l'orientation donnée à ses travaux, à savoir la définition des priorités politiques que devront assumer les gouvernements des pays membres. le Comité a mentionné en particulier le sous-programme 14 sur l'Intégration et la coopération régionales en signalant qu'il convenait de le renforcer étant donné la dynamique actuelle du processus d'intégration. Pour ce faire, il a recommandé que la CEPALC cherche une complémentarité entre les activités qu'elle mène dans ce domaine et celles d'autres organisations régionales et sous-régionales pertinentes, telles que l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine (INTAL), ainsi que les travaux des secrétariats des

accords sous-régionaux, afin, dans la mesure du possible, de capter les ressources pouvant être octroyées par certains organismes financiers comme la BID, la Société andine de développement (SAD) et le Fonds financier pour le développement du Bassin de La Plata (FONPLATA) et les canaliser vers le sous-programme 14. Cette recommandation a reçu l'adhésion des délégations de la Bolivie et du Chili.

83. Le sous-programme 14 a été approuvé.

Sociétés transnationales

84. Le secrétariat a présenté le programme de travail proposé par le groupe commun CEPALC/CNUCED des sociétés transnationales. Celui-ci prévoit d'étudier le rôle joué par ces sociétés dans la restructuration industrielle, leur incidence sur le commerce extérieur, leur participation au transfert de technologie, et les répercussions sur la modernisation des processus de production, ainsi que leur rapport avec l'intégration économique régionale et sous-régionale.

85. Le Comité a approuvé le sous-programme sur les sociétés transnationales.

Travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement. Plan d'action régional latino-américain et des Caraïbes sur la population et le développement (point 4 de l'ordre du jour)

86. Le Comité a ensuite examiné le document intitulé "Anteproyecto de Plan de Acción Regional Latinoamericano y del Caribe sobre Población y Desarrollo" (LC/G.1812(SES.25/17)). Le secrétariat a résumé l'itinéraire qui avait conduit à l'élaboration de ce document, et en particulier les directives émanées de la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement (Mexico, 29 avril-4 mai 1993). Le secrétariat de la CEPALC avait alors été chargé d'élaborer un avant-projet de plan d'action, avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour la population et en fonction des orientations établies par le Bureau du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN). Le représentant a souligné que le Consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement, adopté à l'unanimité lors de la Conférence en question, contenait les grandes lignes politiques devant orienter les travaux préparatoires de l'avant-projet. Il a finalement rappelé que le Bureau élargi du CEGAN avait approuvé la table des matières et les annotations correspondantes de l'avant-projet, en mai 1993 et que, par la suite, une série de réunions avait été tenue à l'échelon sous-régional (Trinité-et-Tobago, Guatemala, Pérou et Chili) afin d'en amorcer l'élaboration.

87. Le représentant du Mexique a pris la parole en sa qualité de président du Bureau du CEGAN et a fait une description générale du contenu de cet avant-projet, qu'il avait été chargé de présenter à la vingt-cinquième session de la CEPALC. Il a souligné que ce plan avait essentiellement pou but de favoriser l'échange de données d'expérience et la coopération technique aux échelons intra- et interrégional en fonction des priorités établies et de tonifier l'appui politique, technique et financier en matière de programmes et d'activités dans le domaine de la population. Il a également fait ressortir l'importance du chapitre consacré au diagnostic socio-démographique car il permettait d'établir les priorités et, en fonction de celles-ci, de proposer les actions conjointes pertinentes aux pays de la région. Il a ajouté que les alinéas contenant la description des principes, des objectifs, des buts et des recommandations émanaient du Consensus d'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement et constituaient le dénominateur commun des propositions nationales et, partant, un

élément fondamental de référence pour les mesures à prendre à l'échelon régional. Le chapitre concernant les actions régionales était le plus important de cet avant-projet car il permettait de cibler et d'optimiser la coopération technique et financière, tout en contribuant à la mise en oeuvre plus efficace des recommandations qui seront adoptées à l'issue de la conférence mondiale qui aura lieu prochainement au Caire. Pour conclure, il a souligné la qualité et l'opportunité des travaux menés par le CELADE, ainsi que la précieuse collaboration du Fonds des Nations Unies pour la population au cours de l'élaboration de cet avant-projet.

88. Le Comité a ensuite approuvé l'avant-projet, désormais appelé Projet de Plan d'action régional.

89. La délégation du Saint-Siège a, en sa qualité d'observateur à titre consultatif auprès des Nations Unies, fait part de son inquiétude quant au Projet de Plan d'action régional récemment approuvé, et notamment quant aux points suivants: i) le document constituait un changement de cap radical par rapport à d'autres études sur le même sujet présentées antérieurement. On y parlait très peu du développement et on n'y mentionnait pas que la suppression de la pauvreté n'était pas exclusivement le résultat du contrôle de la croissance démographique mais aussi et surtout de la croissance et de l'éducation; ii) on y mentionnait des concepts nouveaux tels que les "droits à la procréation" et "l'hygiène sexuelle en matière de procréation" sans en préciser tout à fait le contenu, la portée et les limites. Ces droits semblaient se limiter à la possibilité d'accès aux méthodes de contraception; iii) on n'y faisait pratiquement pas mention des valeurs morales et spirituelles. Le représentant a néanmoins reconnu que le document faisait ressortir certains aspects très positifs de la famille en tant qu'institution.

90. La délégation du Saint-Siège a finalement exprimé l'espoir que le Projet de Plan d'action soit révisé afin qu'il y soit tenu compte, entre autres, de deux facteurs essentiels, à savoir, l'importance du développement et son rôle dans la solution des problèmes démographiques, et les valeurs culturelles, morales et spirituelles permettant de considérer la femme et l'homme latino-américains comme des sujets et non pas comme des objets d'options politiques et idéologiques qui pourraient éventuellement méconnaître leur dignité fondamentale en tant qu'individus.

91. La représentante de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'est réjouie de constater que l'avant-projet de Plan d'action régional comprenne des mesures en matière de migrations internationales conçues dans le cadre des droits de l'homme, du droit économique et social ainsi que des problèmes environnementaux. L'OIM était d'avis que les migrations internationales constituaient l'un des problèmes sur lesquels la communauté internationale devait se pencher à nouveau, pour en étudier les causes et les effets ainsi que la façon de les aborder. En effet, ces migrations internationales s'étaient intensifiées à la suite, entre autres facteurs, de l'inégalité existant entre les niveaux de développement économique, de l'aggravation des conflits éthniques et religieux ainsi que de la détérioration de l'environnement. L'OIM était convaincue que le phénomène des migrations devait être affronté moyennant la coopération interinstitutions. Elle a fait part de la volonté de son organisation de continuer à collaborer avec la CEPALC et le CELADE en matière d'information documentaire, dans la mise en place d'un système intégré d'information sur la migration internationale dans la région, et dans d'autres domaines présentant un intérêt commun pour ces institutions, tels qu'ils sont signalés dans l'avant-projet de Plan d'action régional.

Calendrier de conférences pour la période 1994-1996 (point 5 de l'ordre du jour)

92. Le secrétariat a présenté le document intitulé "Calendrier de conférences de la CEPALC proposé pour la période 1994-1996. Note du secrétariat" (LC/G.1805(SES.25/8) et Add.1). Il a précisé que, conformément aux résolutions pertinentes de la CEPALC, il incombe aux pays membres d'examiner et d'approuver, lors de chaque session biennale de la Commission,le calendrier de conférences qui régira jusqu'à la session suivante.

93. Le secrétariat a ensuite mentionné les réunions régionales préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies et a rappelé que l'Assemblée générale avait, à maintes reprises, confié aux commissions régionales la responsabilité d'appui et d'organisation de ces réunions. A cet égard, le représentant a indiqué que le secrétariat se proposait de tenir la sixième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, à titre de réunion préparatoire de la Conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu à Beijing en septembre 1995. Il a également proposé que la Réunion des directeurs des statistiques des Amériques, tenue tous les deux ans à l'échelon intergouvernemental, soit organisée au siège de la CEPALC, sous le co-parrainage de l'OEA et de la CEPALC.

94. Le Comité a pris note du fait qu'il fallait concéder une certaine marge de manoeuvre au Secrétaire exécutif dans l'application du calendrier car la CEPALC, comme les autres commissions régionales, devait souvent obéir aux directives émanées d'instances supérieures et organiser des réunions sur des questions spécifiques. De plus, les circonstances obligeaient parfois à modifier la date et le lieu de l'une ou l'autre réunion.

95. Le Comité s'est ensuite penché sur le calendrier de conférences intergouvernementales de la CEPALC proposé pour la période 1994-1996. Le secrétariat a indiqué au Comité que le financement de toutes les réunions intergouvernementales prévues pour la période envisagée était couvert par le budget ordinaire de la Commission, à l'exception de la Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme d'Amérique latine et des Caraïbes, qui sera financée par des fonds extra-budgétaires.

96. Répondant à une question posée par une délégation, le secrétariat a expliqué qu'indépendamment du co-financement de la réunion des Directeurs de statistique des Amériques, la convocation serait adressée, au nom du Secrétaire exécutif, à tous les pays membres et membres associés de la CEPALC.

97. La délégation de la République dominicaine a signalé que son pays se proposait d'accueillir la quinzième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) qui aura lieu en juillet prochain.

98. Le Comité a approuvé le calendrier de conférences sans modifications.

Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (point 6 de l'ordre du jour)

99. Le Secrétaire exécutif a signalé que des progrès avaient été accomplis dans ce domaine depuis l'adoption de la résolution 520(XXIV) sur le rôle que les commissions régionales en général et la

CEPALC en particulier sont appelées à jouer dans ce processus. Dans le domaine économique et social, trois grands Départements du siège avaient fait l'objet d'une restructuration, à savoir: le Département de la coordination des politiques et du développement durable, le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, ainsi que le Département de l'appui au développement et des services de gestion.

100. Dans ce processus, l'Organisation mettait l'accent sur la décentralisation à l'échelon régional, de façon à ce que les commissions régionales se transforment en pôles de développement économique et social du système des Nations unies et dans les régions respectives.

101. Le Secrétaire exécutif a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas de se disputer les ressources, la décentralisation étant conçue comme un processus permettant la convergence, sur le plan des objectifs, des secteurs concernés par les questions économiques et sociales et par l'environnement au sein de l'organisation. Il a ajouté que, dans le cadre de ce processus, des responsabilités élargies avaient été déléguées à la CEPALC et les ressources du Programme ordinaire de coopération technique avaient fait l'objet d'un réajustement modeste. Deux postes organiques du budget ordinaire allaient également être décentralisés dans les programmes des ressources naturelles et de l'énergie et l'on étudiait actuellement la façon d'amorcer la décentralisation du traitement des données et des statistiques.

102. Plusieurs délégations se sont montrés favorables à la consolidation et accélération du processus de restructuration et ont affirmé que, pour ce faire, les gouvernements de la région devaient agir de concert avec l'Assemblée générale.

Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission (point 7 de l'ordre du jour)

103. Le secrétariat a présenté le document intitulé "Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission" (LC/G.1808 (SES.25/13)). Il a précisé que les résolutions en question concernaient des activités et des sujets présentant un intérêt particulier pour la Commission et ses pays membres.

104. En complément de la présentation faite par le secrétariat, une délégation a apporté des précisions sur les résolutions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies.

105. Le Comité a pris note de cette présentation.

Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)

106. Les délégations de la Colombie et du Costa Rica ont demandé que la CEPALC collabore avec les pays de la région afin de renforcer le concept de prévention des catastrophes dans le cadre d'une politique intégrale de développement durable. Les représentants ont signalé que ces catastrophes causaient des pertes considérables et que les problèmes de redressement étaient énormes. C'est pourquoi il fallait prendre conscience de la nécessité de réorienter les ressources actuellement destinées à réparer les dommages causés et à répondre aux besoins créés par les catastrophes vers un "système de prévention" ordonné et bien conçu de ces phénomènes. Ils ont affirmés être convaincus que la CEPALC pourrait apporter une contribution décisive non seulement à l'étude et à l'analyse quantitative pertinentes mais

aussi à la mise au point de propositions concrètes visant à l'inclusion, dans les plans nationaux de développement, de mesures de prévention des catastrophes, dans le cadre de la Décennie internationale sur la prévention des catastrophes naturelles.

107. Le Comité a longuement débattu la question et a demandé au secrétariat, dans la mesure de ses possibilités, d'aborder cette problématique en collaboration avec les gouvernements et d'obtenir les ressources extra-budgétaires à cette fin.

108. Les délégations de l'Argentine et de l'Uruguay ont demandé au secrétariat d'assurer une distribution plus expéditive de ses documents dans les différents pays. Le secrétariat a répondu qu'il allait analyser la situation et prendre les mesures pertinentes. La délégation du Suriname a insisté sur le fait que le secrétariat devait s'assurer de la réception opportune de l'information concernant les réunions futures de façon à ce que les pays puissent s'y préparer suffisamment à l'avance.

D. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

109. Le Comité a examiné et a recommandé l'adoption des projets de résolution suivants: i) Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement; ii) Calendrier de conférences de la CEPALC pour la période 1994-1996; iii) Programme de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour l'exercice biennal 1996-1997; iv) Economie et catastrophes naturelles; v) Centre latino-américain de démographie (CELADE); vi) Restructuration et revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: incidence sur la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; vii) Appui aux travaux de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES); viii) Participation des membres associés de la CEPALC aux conférences mondiales des Nations Unies; ix) Activités concernant l'environnement et le développement; et x) Logement et urbanisme en Amérique latine et aux Caraïbes.

110. Le Directeur de la Division de l'administration de la CEPALC a fait remarquer que la résolution concernant le Centre latino-américain de démographie (CELADE) exigerait un apport financier supplémentaire et, partant, l'examen et approbation des organismes pertinents des nations Unies. Il a ajouté que les autres résolutions approuvées par ce Comité n'avaient aucune incidence financière sur le budget ordinaire de la CEPALC.

111. Le Comité a ensuite examiné le rapport qu'il allait soumettre à la séance plénière.

112. Le projet de rapport du Comité II a été approuvé.

Annexe 4

RAPPORT DU COMITE DE COOPERATION ENTRE PAYS ET REGIONS EN DEVELOPPEMENT

A. ORGANISATION DES TRAVAUX

1. Le Comité de session de la coopération entre pays et régions en développement s'est réuni les 22 et 23 avril 1994 et a été ouvert à toutes les délégations.

2. Le Bureau élu pour diriger les débats a été le suivant:

Présidence:	Antigua-et-Barbuda
Vice-présidences:	Pays-Bas
	Paraguay
Rapporteur:	Pérou

3. Les réunions ont été présidées par la délégations du Paraguay.

4. Le Comité a été saisi de la documentation suivante présentée par le secrétariat de la CEPALC: "Actividades del sistema de la CEPAL para promover y apoyar la cooperación técnica entre países y regiones en desarrollo durante el bienio 1992-1993. Nota de la Secretaría" (LC/G.1809(SES.25/16)); "La cooperación técnica y la transformación productiva con equidad" (LC/G.1815) (Document de référence).

B. ORDRE DU JOUR

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Election du Bureau

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

3. Rapport sur les activités menées par le système de la CEPALC pour encourager et appuyer la coopération entre pays et régions en développement depuis la dernière réunion du Comité, tenue lors de la vingt-quatrième session de la Commission

4. Principes directeurs pour les activités futures du système de la CEPALC afin d'encourager et d'appuyer la coopération entre pays et régions en développement aux échelons régional, sous-régional et interrégional

5. Soutien de la coopération entre les pays des Caraïbes et l'Amérique latine

6. Questions diverses

7. Adoption du rapport du Comité de coopération entre pays et régions en développement.

C. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Rapport sur les activités menées par le système de la CEPALC pour encourager et appuyer la coopération entre pays et régions en développement depuis la dernière réunion du Comité, tenue lors de la vingt-quatrième session de la Commission (point 3 de l'ordre du jour)

6. Dans la présentation, le représentant du secrétariat a d'abord signalé que le Comité de session de la coopération entre pays et régions en développement constituait une instance qui permettait aux pays membres de la Commission d'évaluer périodiquement les progrès accomplis au niveau des activités menées par le secrétariat de la CEPALC pour encourager et appuyer la coopération technique entre pays en développement (CTPD). Ce Comité a été créé en 1979 (résolution 387(XVIII)) par les pays membres de la CEPALC et a tenu des réunions périodiques depuis la dix-neuvième session de la Commission, en 1981. Le représentant a souligné qu'en sa qualité de commission régionale des Nations Unies, la CEPALC devait orienter ses travaux en fonction des directives et des recommandations du Plan d'action de Buenos Aires, adopté en 1978 par les pays membres de l'Organisation.

7. Ce Plan contenait des principes directeurs dont il devait être tenu compte pour comprendre l'action du secrétariat de la CEPALC. En premier lieu et, conscient qu'il incombe aux gouvernements de mettre en oeuvre la CTPD, le Plan indique que les organisations du système des Nations Unies étaient appelées à jouer un rôle de catalyseur la promotion et le soutien des activités de coopération technique menées par les gouvernements. Le secrétariat de la CEPALC se limitait donc à faciliter la CTPD en tant que modalité de coopération. Deuxièmement, la CTPD avait un caractère transversal, c'est-à-dire qu'elle devait imprégner toutes les activités du système. Les travaux de soutien et de promotion de la CTPD réalisés par la CEPALC ne se manifestaient donc pas dans une section spéciale du programme de travail mais dans l'inclusion d'éléments de CTPD dans les diverses activités réalisées. Il est dès lors indispensable que le secrétariat de la CEPALC puisse obtenir des ressources extra-budgétaires pour orienter, d'une façon explicite, ses activités et projets de coopération technique aux fins de la CTPD.

8. Le rapport sur les activités en matière de CTPD menées par le secrétariat depuis la vingt-quatrième session était soumis à l'examen du Comité et présenté dans le document LC/G.1809(SES.25/16). Ce document recueillait les principaux concepts énoncés et était composé d'une partie descriptive et d'une autre analytique, liées aux points 3 et 4 de l'ordre du jour du Comité.

9. Le représentant a précisé que les sections de la Note du secrétariat correspondant au point 3 de l'ordre du jour se trouvaient dans les chapitres I et III.

10. Le chapitre I de cette note concerne les activités réalisées au cours de la période biennale 1992-1993 dans le cadre institutionnel de la CTPD, tant à l'échelon mondial que régional, auxquelles a participé le secrétariat de la CEPALC. On y mentionne notamment les réunions annuelles des Directeurs de la coopération technique internationale des pays de la région, tenues périodiquement avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour lesquelles le Système économique latino-américain (SELA) fait office de centre de liaison régional, ainsi que les réunions du mécanisme de coordination entre organisations et organismes réalisant des activités de CTPD dans la région. L'aspect le plus saillant de ces réunions est l'émergence d'un système souple et efficace de concertation et de coordination permettant d'harmoniser le rôle central des gouvernements et l'action catalytique des organismes régionaux dans le domaine de la coopération technique au sein de la région.

11. Le chapitre III comprend une description de certaines activités réalisées par le secrétariat pour appuyer et encourager la CTPD et regroupées en deux catégories. La première correspond aux projets financés à l'aide de fonds extra-budgétaires, essentiellement axés, du point de vue qualitatif, sur l'appui à la coopération technique,et qui répondent à des principes directeurs explicites et prévoient l'application de modalités opérationnelles de CTPD. La deuxième catégorie regroupe les secteurs et les sujets dans lesquels la CEPALC pourrait développer et intensifier ses activités d'appui à la CTPD, selon les priorités des pays de la région.

12. Une délégation a félicité le secrétariat des travaux réalisés, tels qu'ils sont consignés dans le document intitulé "Actividades del sistema de la CEPAL para promover y apoyar la cooperación técnica entre países y regiones en desarrollo durante el bienio 1992-1993. Nota de la Secretaría" (LC/G.1809(SES.25/16)). Le représentant a également demandé des précisions sur les activités menées en matière de CTPD à l'échelon du système des Nations unies.

13. Dans sa réponse, le secrétariat a souligné le rôle joué par le PNUD en tant que centre de coordination des toutes les activités de CTPD au sein du système des Nations Unies. Pour ce faire, il possédait un service chargé de répondre aux demandes spécifiques des Pays, veillait au suivi du Plan d'action de Buenos Aires, ainsi qu'à la coordination et consolidation des activités menées par tous les organismes du système des Nations unies. Au sein de la CEPALC, le centre de liaison en matière de CTPD était la Division opérationnelle et de planification des programmes. Le représentant du secrétariat a affirmé que la CTPD constituait une facette très importante des activités de la CEPALC et que, dans ce domaine, la Commission travaillait en étroite collaboration et coordination avec le Système économique latino-américain.

Principes directeurs pour les activités futures du système de la CEPALC afin d'encourager et d'appuyer la coopération entre pays et régions en développement aux échelons régional, sous-régional et interrégional (point 4 de l'ordre du jour)

14. Dans sa présentation, le secrétariat a fait référence aux chapitres II et IV du rapport d'activités en matière de CTPD de la Commission (LC/G.1809(SES.25/16)). Le chapitre II contenait une description de certains critères stratégiques concernant la coopération technique intra-régionale dans les années 90 visant à renforcer les liens entre la coopération technique et les nouveaux sujets et secteurs importants du point de vue de la transformation du processus de production dans un climat d'équité, conçue comme cheville ouvrière des politiques de développement de la région. Le secrétariat a rappelé que, dans le document de travail mentionné, ces sujets n'étaient abordés que d'une façon synthétique,alors qu'ils étaient analysés plus en profondeur dans le document de référence (LC/G.1815).

15. Les nouveaux secteurs riches en possibilités de coopération technique entre les pays de la région sont, entre autres, les suivants: i) la reformulation des fonctions de l'Etat dans le processus de développement, tâche qui implique aussi bien un remaniement de l'appareil public qu'une amélioration de sa capacité de réglementer efficacement la transformation du processus de production et de favoriser la justice sociale; ii) les aspects locaux dont l'importance croissante exige un renforcement des gouvernements provinciaux et communaux dans le cadre d'une décentralisation progressive des systèmes nationaux sur les plans politique et administratif, d'un ciblage plus précis des investissements sociaux et de la participation des communautés locales au processus de prise de décisions en matière de politique publique; iii) la fixation de priorités quant aux mesures à prendre en matière de développement social de façon à ce que les programmes sociaux puissent former un domaine spécifique de coopération intra-régionale permettant une participation plus active des groupes les plus démunis; iv) l'incorporation du secteur privé au processus de modernisation économique et sociale dont le rôle ne cesse de croître tant au niveau des entreprises que des organisations non gouvernementales.

16. Une délégation a exprimé sa satisfaction des principes directeurs présentés par le secrétariat, lesquels s'accordaient à la politique de son gouvernement en la matière. Le représentant a néanmoins suggéré à la CEPALC de renforcer sa coordination avec le SELA et, compte tenu de la pénurie de ressources à l'échelle multilatérale, de programmer ses travaux en fonction des activités nationales et régionales de CTPD et des besoins des différents pays. Il a ajouté que la Commission devrait également s'efforcer d'exercer une action catalytique des activités nationales prioritaires, d'encourager l'utilisation d'intrants nationaux dans les projets qu'elle est chargée d'exécuter et d'intensifier la recherche de nouvelles ressources. En ce qui a trait à la participation du secteur privé et des organisations non gouvernementales, il conviendrait de respecter les stratégies de chaque pays en matière de CTPD ainsi que les priorités des intéressés.

17. Répondant à une question posée à ce sujet par une délégation, le secrétariat a précisé les avantages économiques que présente la CTPD pour les pays de la région. Le représentant a ensuite demandé que ces avantages soient mentionnés dans l'un des projets de résolution.

18. Le représentant de l'Uruguay a parlé du système de coopération internationale qui avait souffert, d'une part, de la réduction des ressources apportées par les organisations internationales de financement et, de l'autre, des nouveaux critères appliqués par certains donateurs pour octroyer des ressources aux pays en développement, et en particulier aux pays de la région. La coopération entre pays en développement pourrait donc représenter une option utile qu'il convenait de consolider.

19. Deux délégations ont expliqué les nouvelles modalités de coopération appliquées par certains donateurs, à savoir que la concertation régionale primait désormais sur le bilatéralisme traditionnel afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles aux fins de la coopération, tout en évitant les doubles emplois.

Soutien de la coopération entre les pays des Caraïbes et l'Amérique latine

20. Après fait ressortir la nécessité d'encourager la coopération et l'intégration entre les pays des Caraïbes et d'Amérique latine, une délégation a fait savoir qu'elle allait présenter un projet de résolution sollicitant le concours de la CEPALC à ce processus.

21. Une autre délégation s'est ralliée à cette proposition qui coïncidait avec la politique appliquée par son gouvernement en vue d'apporter un maximum de coopération aux pays des Caraïbes.

Questions diverses

22. Une délégation s'est montrée préoccupée par la pénurie de ressources permettant une coopération technique effective dans la région, déficience qui n'était pas seulement d'ordre financier mais qui était également présente aux niveaux de la gestion et de l'information. Il serait donc souhaitable de renforcer les mécanismes de coordination dans le domaine de la coopération entre l'Amérique latine et des Caraïbes.

D. ADOPTION DU RAPPORT ET DES PROJETS DE RESOLUTION

23. Le Comité a adopté à l'unanimité le rapport et deux projets de résolution concernant, d'une part, un programme visant à développer la coopération et l'intégration entre l'Amérique latine et les Caraïbes et, de l'autre, la coopération technique entre pays et régions en développement.

Annexe 5

LISTE DE DOCUMENTS

A. DOCUMENTS DE TRAVAIL

LC/G.1796(SES.25/1)	-	Ordre du jour provisoire
LC/G.1797(SES.25/2)	-	Annotations de l'ordre du jour provisoire et organisation de la vingt-cinquième session
LC/G.1800(SES.25/3)	-	América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial
LC/G.1801(SES.25/4)	-	Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes: l'intégration économique au service de la transformation du processus de production dans un climat d'équité
LC/G.1802(SES.25/5)	-	Le sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Note du secrétariat
LC/G.1803(SES.25/6)	-	Informe de actividades de la Comisión desde abril de 1992
LC/G.1804(SES.25/7)	-	Projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1996-1997
LC/G.1805(SES.25/8) et Add.1/Rev.1	-	Calendrier des conférences de la CEPALC proposé pour la période 1994-1996. Note du secrétariat
LC/G.1806(SES.25/9)/Rev.1	-	Documentos presentados al vigésimo quinto período de sesiones de la Comisión/Documents presented at the twenty-fifth session of the Commission
LC/G.1818(SES.25/10)	-	Ordre du jour provisoire, Comité I
LC/G.1820(SES.25/11)	-	Ordre du jour provisoire, Comité II

LC/G.1807(SES.25/12)	-	Informe sobre la ejecución de los programas de la CEPAL durante el bienio 1992-1993. Nota de la Secretaría
LC/G.1808(SES.25/13)	-	Résolutions et décisions récemment adoptées par divers organismes des Nations Unies et portées à la connaissance de la Commission. Note du secrétariat
LC/G.1821(SES.25/14)	-	Temario provisional, Comité de Cooperación Técnica entre Países y Regiones en Desarrollo
LC/G.1822(SES.25/15)	-	Temario provisional anotado, Comité de Cooperación Técnica entre Países y Regiones en Desarrollo
LC/G.1809(SES.25/16)	-	Actividades del sistema de la CEPAL para promover y apoyar la cooperación técnica entre países y regiones en desarrollo durante el bienio 1992-1993. Nota de la Secretaría
LC/G.1812(SES.25/17)	-	Anteproyecto de Plan de Acción Regional Latinoamericano y del Caribe sobre Población y Desarrollo
LC/G.1813(SES.25/18)	-	Salud, equidad y transformación productiva en América Latina y el Caribe
LC/G.1814(SES.25/19)	-	El papel de la Secretaría de la CEPAL en el seguimiento de la Conferencia de las Naciones Unidas sobre el Medio Ambiente y el Desarrollo
LC/G.1819(SES.25/20)/Rev.1	-	Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social: information actualisée sur les répercussions pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Note du secrétariat
LC/G.1825(SES.25/21)	-	El papel de la CEPAL en la cooperación entre el Caribe y Centroamérica. Nota de la Secretaría
LC/G.1762(Conf.83/4); LC/DEM/G.134	-	Rapport de la Conference Regionale d'Amérique latine et les Caraïbes sur la Population et le Developpement
LC/L.760	-	Informe de la reunión de Expertos Gubernamentales de Países en Desarrollo Miembros de la CEPAL

B. DOCUMENTS DE REFERENCE

LC/G.1815	-	La cooperación técnica y la transformación productiva con equidad
LC/G.1601-P Libro de la CEPAL N° 25	-	Transformación productiva con equidad. La tarea prioritaria del desarrollo de América Latina y el Caribe en los años noventa
LC/G.1701/Rev.1-P Libro de la CEPAL N° 32	-	Equidad y transformación productiva: un enfoque integrado
LC/G.1702/Rev.2-P Libro de la CEPAL N° 33	-	Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad
LC/G.1758/Rev.1-P Libro de la CEPAL N° 35	-	Población, equidad y transformación productiva
LC/G.1768	-	Panorama social de América Latina. Edición 1993
LC/G.1707(SES.24/6)/Rev.1	-	Projet de programme de travail du système de la CEPALC, 1994-1995
LC/G.1774-P (en espagnol seulement)	-	Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1992 - vol. I
LC/G.1774/Add.1-P (en espagnol seulement)	-	Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1992 - vol. II
LC/G.1786-P	-	Anuario Estadístico de América Latina y el Caribe, 1993/Statistical Yearbook of Latin America and the Caribbean, 1993
LC/G.1794	-	Balance preliminar de la economía de América Latina y el Caribe, 1993
LC/G.1770	-	Catálogo de publicaciones CEPAL/ILPES/CELADE, 1993 - Catalogue of publications of ECLAC/ ILPES/CELADE, 1993